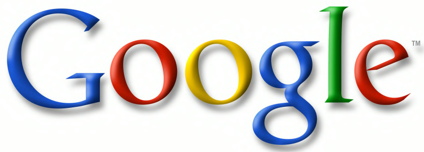


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

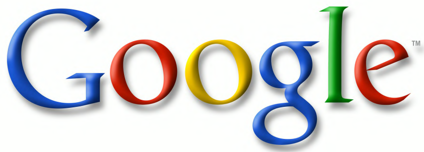
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`



C 824.1.5

HARVARD UNIVERSITY LIBRARY



FROM THE LIBRARY OF
COUNT PAUL RIANT

MEMBER OF THE
INSTITUTE OF FRANCE
HISTORIAN OF THE
LATIN EAST

MDCCCC

GIFT OF JOHN HARVEY TREAT
OF LAWRENCE

C
—— Veronica, Saint

SAINTE VÉRONIQUE

APOTRE DE L'AQUITAINE

SON TOMBEAU ET SON CULTE

A SOULAC

OU NOTRE-DAME DE FIN-DES-TERRES

Archidiocèse de Bordeaux.

2me ÉDITION.



TOULOUSE

Louis HÉBRAIL, DURAND ET DELPUECH

5, RUE DE LA POMME, 5

Imprimeurs de l'Œuvre des Milices apostoliques pour les éditions destinées à la France et aux pays de langue française.

1877



Tous droits de propriété et de traduction réservés.

Dilectissimo in X^o ...
pium fraternae charitatis
monimentum, et ut recordetur mei
suis orationibus
+ L. Aurelianus ...
...

SAINTE

VÉRONIQUE

APOTRE DE L'AQUITAINE

C 8 2 4.1.5

AD MULTOS ANNOS !

A Son Eminence

LE CARDINAL ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX

RESTAURATEUR DE N.-D. DE PIN-DES-TERRES

A Son Excellence

MONSEIGNEUR LE COADJUTEUR

Justa quidem series patri succedere, verum
Esse simul dominos gratior ordo piis.
(AUSONIUS BURDIGALENSIS.)

AVANT-PROPOS

Après avoir consacré vingt années à l'étude à peu près exclusive des origines apostoliques de nos églises, il nous reste une conviction profonde que nous résumons sous les chefs suivants :

1° On perd un temps précieux à discuter des objections qui n'ont aucun fondement positif.

2° Le mélange de ces longues discussions aux récits historiques, outre qu'il enlève au récit lui-même une partie de son intérêt, prive la piété de l'aliment substantiel et pur que renferment les traditions apostoliques.

3° Les monuments les plus sûrs, en cette matière, sont les monuments liturgiques.

4° La manière des Evangélistes, c'est-à-dire le simple exposé des faits dans leur naïveté primitive, est certainement la meilleure, soit pour la vie des saints, soit pour l'histoire ecclésiastique elle-même.

Nous espérons bien, avec l'aide de Dieu, ne pas nous écarter de cette méthode, la plus naturelle de toutes ; et nous rappelons au lecteur chrétien que le récit sans apprêt de la vie des saints ne manque jamais de porter avec lui sa grâce mystérieuse, toujours pénétrante et toujours féconde.

Néanmoins, ce récit lui-même et les notes qui l'accompagnent doivent renfermer tous les éléments de discussion et de vérification. Il faut que la critique et la science puissent établir, pour les esprits curieux et difficiles, aussi bien que pour les ennemis, la légitimité de ces traditions, qui sont le patrimoine historique de l'Eglise universelle comme des églises particulières.

Nous demandons à Dieu, à la très-sainte Vierge et aux Saints dont nous retraçons l'histoire, qu'ils daignent faire fructifier dans l'âme de nos lecteurs l'unique désir de la nôtre, qui est de faire honorer d'une manière plus pratique et plus intelligente ces grands serviteurs de Dieu qui sont venus nous porter, aux extrémités du monde occidental, la foi à Jésus-Christ vrai Dieu et vrai homme, la foi à l'Eucharistie, unique trésor de la terre, à Marie la mère immaculée du Seigneur Jésus, et qui, envoyés par le Prince des Apôtres, nous rappellent ce bienfait originel et nous rattachent ainsi, par le lien de la reconnaissance, au Saint-Siége apostolique, gloire du passé, unique espérance de l'avenir, source immortelle de lumière et de charité.

29 juin 1877.

En la fête des saints apôtres Pierre et Paul.

INTRODUCTION

Euntes in mundum universum prædicate Evangelium omni creaturæ... Illi autem profecti, prædicaverunt ubique. (Marc. XVI.)

CHAPITRE PREMIER

I. — ŒCUMÉNICITÉ DE L'EGLISE DU VIVANT DES APOTRES.

La plupart des siéges épiscopaux du monde romain aussi bien que du monde barbare ont eu pour fondateur un des douze Apôtres ou un de leurs délégués immédiats. La catholicité ou l'œcuménicité de l'Eglise du vivant des Apôtres est un fait traditionnel historique, et l'épigraphe de cette introduction est un argument scriptural absolu en faveur de cette vérité. Ni les catholiques, ni les chrétiens des communions séparées ne sauraient en récuser la force souveraine, puisqu'ils admettent également l'autorité divine de l'Ecriture. Or le commandement de prêcher l'Evangile a été fait par Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même : « Allez par le monde entier; prêchez l'Evangile à toute créature. » A qui ces paroles s'adressaient-elles? Aux onze Apôtres, d'après le texte de

saint Marc. Mais le jour même de l'Ascension, le divin Maître répète cet ordre en termes identiques, et cette fois il s'adresse à tous ceux qui vont être les heureux témoins de son ascension. Les Pères de l'Eglise, les apologistes, les auteurs protestants eux-mêmes, conviennent que Jésus s'adressait aux Apôtres, aux disciples, aux saintes femmes, que tous ensemble étaient au nombre de cent vingt; et c'est en égal nombre que saint Luc nous les montre concourant à l'élection de saint Mathias. Or ces cent vingt personnages ont exécuté à la lettre l'ordre divin. « Ceux-ci (c'est-à-dire ceux mêmes à qui s'adresse le commandement) partirent et prêchèrent partout. » Ce mot *partout* correspond logiquement, dans la phrase de saint Marc, au *monde entier, et aux extrémités de la terre* désignées par Notre-Seigneur (1). Voilà donc le grand chemin de la vérité merveilleusement ouvert, et nous avons un argument scriptural infaillible sur ce point capital des origines chrétiennes.

II. — Préparation historique de cette Œcuménicité.

Ces mêmes personnages qui, au nombre de cent vingt, avaient vu le Seigneur monter au ciel, s'en retournèrent à Jérusalem, concoururent à l'élection de saint Mathias, et, selon qu'ils en avaient reçu l'ordre, s'enfermèrent dans le Cénacle, sous la présidence de la très-sainte Vierge, se préparant par la prière à recevoir le Saint-Esprit.

Et voici que le cinquantième jour après Pâques, comme les

(1) *In mundum universum* (S. Marc, XVI.), *usque ad ultimum terræ.* (Actes, I.)

disciples se trouvaient tous ensemble réunis dans le même lieu, on entendit tout à coup un bruit pareil à celui d'un vent violent qui remplit toute la salle où ils étaient assis. Et l'on vit des langues de feu se distribuer et se fixer sur chacun d'eux, et tous furent remplis du Saint-Esprit, et ils se mirent à parler diverses langues selon que l'Esprit-Saint leur en faisait le don. Or il y avait en ce moment, à Jérusalem, des Juifs sincèrement religieux qui représentaient toutes les nations de la terre. A la nouvelle de ce prodige, on s'assembla en foule, et l'on fut tout déconcerté, chacun entendant les disciples parler sa propre langue. On n'en revenait pas, et, dans son étonnement, on disait : « Mais quoi ! est-ce que tous ces hommes que nous entendons parler ne sont pas Galiléens ? Et comment les entendons-nous chacun dans la langue de notre pays ? Parthes, Mèdes, Elamites, habitants de la Mésopotamie, de la Judée, de la Cappadoce, du Pont et de l'Asie, de la Phrygie et de la Pamphilie, de l'Egypte et de cette partie de la Libie qui est autour de Cyrène, tous ceux qui sont venus de Rome (de l'Occident?) aussi bien que les Juifs et les prosélytes, Crétois, Arabes, tous également nous les avons entendus publier les grandeurs de Dieu dans notre propre langue. » (Actes, II.)

Il est bon de remarquer que cette multitude, accourue des extrémités de la terre pour assister à la fête des Tabernacles, était une multitude de véritables pèlerins venus dans un but religieux et merveilleusement disposés à recevoir la grâce divine. L'Esprit-Saint prend soin de nous l'indiquer en les appelant hommes sincèrement religieux, *viri religiosi*. Chaque année, à pareil jour, les Juifs accouraient nombreux

de tous les points de la dispersion, et l'on peut croire que ceux-là seuls effectuaient ce long pèlerinage qui entendaient faire un acte de religion et de piété. D'ailleurs cette ferveur des vrais fidèles d'Israël avait dû naturellement redoubler, depuis l'échéance des dates prophétiques assignées par Daniel à la la venue du Messie. Les auteurs païens eux-mêmes témoignent que « l'Orient tout entier était dans l'attente du Dominateur qui devait partir de la Judée. » On connaît le trouble qui avait saisi Hérode en apprenant que des rois étaient venus d'Orient pour adorer le Messie. Les princes des prêtres et les scribes du peuple, interrogés, répondirent que le Messie devait en effet naître à Bethléem, terre de Juda. Plus tard, la Samaritaine témoigna que la croyance des schismatiques de Garitzim était la même que celle des Juifs orthodoxes : « Je sais, dit-elle, que le Messie arrive, Celui qu'on appelle le Christ; quand il sera venu, celui-là, il nous instruira de toutes choses. »

D'ailleurs, aux deux précédentes fêtes des Tabernacles, les Juifs de la dispersion avaient certainement entendu parler des prédications et des miracles de Jésus; ils avaient pu constater une recrudescence d'émotion et de préoccupation publique; ils avaient pu s'enquérir de la vérité des faits auprès de ceux-là mêmes qui avaient entendu ou qui avaient été guéris. Nous pouvons donc ajouter encore cette circonstance à toutes les autres, et nous expliquer très-rationnellement ce concours universel des Juifs croyants et bien disposés, venus des extrémités de la terre, la troisième année de la vie publique du Sauveur; et ici, comme toujours, Dieu aura fait concourir librement les causes naturelles et libres à l'accomplissement de ses éternels décrets.

A ces Juifs fidèles et vraiment religieux sont opposés ceux que la sainte liturgie, commentant l'Ecriture, appelle « les Juifs incrédules, affolés de haine, et qui ont l'esprit de travers (1). Ces derniers ne sont autres que les Scribes superbes et les Pharisiens hypocrites, aveugles volontaires et conducteurs d'aveugles, sépulcres blanchis, race de vipères, chefs des sectes ténébreuses qui doivent combattre jusqu'à la fin des temps contre Dieu et contre son Christ.

Ce ne sont pas ceux-là, mais bien les premiers que va subjuguer la grâce de Dieu. Ce sont eux qu'elle va conquérir pour les renvoyer, avant-coureurs des Apôtres officiels, dans toutes les provinces du monde grec, du monde barbare et du monde romain.

Saint Pierre prend la parole. Il a entendu à la fois les esprits bien disposés, qui ne demandent qu'à être instruits du mystère, et qui disent : « Qu'est-ce qu'il y a donc? » et les impies toujours railleurs qui disent : « Ces gens ont bu. » Il s'agit de gagner les uns et de confondre les autres. « Juifs de tout pays, dit le Prince des Apôtres, et vous tous qui habitez Jérusalem, sachez bien ce que je vais vous dire, et écoutez attentivement mes paroles. Il n'en est pas comme vous vous imaginez. Ces gens-ci ne sont point ivres, car nous ne sommes encore qu'à l'heure de Tierce (on ne rompait pas le jeûne avant Tierce). Mais c'est qu'aujourd'hui Dieu réalise ce qu'il avait annoncé par le prophète Joel. « Quand la plénitude des temps sera venue, dit le Seigneur, je répandrai mon esprit sur

(1) *Judæa tunc incredula*
Vesana torvo spiritu.
(Hymne de Pentecôte à Matines.)

toute chair, et vos fils prophétiseront aussi bien que vos filles, vos jeunes gens auront des visions, et vos vieillards des songes surnaturels. Oui certes, en ces jours-là je répandrai mon Esprit sur mes serviteurs et sur mes servantes, et ils prophétiseront... Et il arrivera ceci : Quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé. » Enfants d'Israël, écoutez ces paroles : Vous avez livré aux méchants et attaché à la croix Jésus de Nazareth, qui était grandement aimé de Dieu, comme le prouvent, d'une manière évidente, les prodiges et les miracles qu'il a opérés au milieu de vous, comme vous le savez très-bien. Dieu avait ainsi décrété dans les conseils de sa prescience éternelle. Aussi l'a-t-il ressuscité... et c'est nous qui sommes les témoins de cette résurrection. Jésus a été glorifié par la puissance de son Père, et son Père lui a promis qu'il enverrait le Saint-Esprit. C'est cet Esprit que vous voyez et que vous entendez en ce moment... Sache donc bien et tienne pour très-sûr toute la maison d'Israël que Dieu a fait Seigneur et Christ ce Jésus que vous avez mis en croix »

« En entendant ces paroles, ils furent pénétrés de componction, et s'adressant à Pierre et aux autres Apôtres, ils dirent : « O nos frères, que ferons-nous ? »

« Pierre leur dit : « Faites pénitence, et que chacun de vous reçoive le baptême au nom de Jésus-Christ, pour que ses péchés lui soient remis ; et vous recevrez le Saint-Esprit avec ses dons, car c'est à vous, à vos fils et à tous ceux qui sont dispersés, que les promesses ont été faites. Dieu les appelle tous. »

Pierre continue ainsi à démontrer la divinité de Jésus-Christ et la nécessité du repentir et du baptême à ces enfants d'Israël

que saint Luc désigne sous le nom de *viri religiosi*, hommes sincèrement religieux, et il les exhorte à fuir les endurcis et les aveugles volontaires, en leur disant : « Sauvez-vous de cette génération perverse. »

« Ceux qui écoutèrent la voix de saint Pierre furent au nombre de trois mille environ, et ils reçurent le baptême. » (Actes, II.)

Voilà donc, à la suite du premier discours de saint Pierre, l'Eglise naissante qui compte trois mille conversions. Le texte de saint Luc nous permet de conclure qu'elles appartiennent tout spécialement à cette multitude de pèlerins venus de toutes les contrées de l'univers. De plus, saint Pierre nous apparaît bien à la tête du Collége apostolique, et les Actes des Apôtres se bornent à nous rapporter son discours ; mais les autres apôtres, mais les disciples, mais les saintes femmes parlent et prêchent de même. *Omnes isti qui loquuntur.* Et cette prédication ne finit point le jour de la Pentecôte. — Les pieux pèlerins entendront encore la parole de Dieu pendant toute la durée de leur séjour à Jérusalem. Quel résultat pouvons-nous raisonnablement admettre ? Quel chiffre de conversions et de baptêmes peut-on bien enregistrer ? Mais, dût-on se borner au chiffre officiel et irrécusable du texte sacré, on voit quel nombre vraiment prodigieux d'avant-coureurs les Apôtres de Jésus-Christ vont compter, sitôt que les nouveaux baptisés seront de retour dans leurs provinces respectives, chez les Parthes, les Mèdes et les Elamites ; en Mésopotamie, en Judée et en Cappadoce ; dans le Pont et l'Asie ; en Phrygie, en Pamphilie, en Egypte et dans cette partie de la Libye qui est aux environs de Cyrène ; enfin dans la partie occidentale de l'empire romain.

Nous les appelons avant-coureurs, car les Apôtres, les disciples et les saintes femmes ne quittèrent pas Jérusalem immédiatement après la Pentecôte. A part quelques excursions partielles, dont les Actes et les auteurs ecclésiastiques ont tenu compte, nous savons que les Apôtres ne se dispersèrent que douze ans et peut-être quatorze ans après l'Ascension. En cela, d'ailleurs, ils obéissaient à la recommandation du Maître. « Vous serez mes témoins à Jérusalem et dans toute la Judée, à Samarie, et finalement jusqu'aux extrémités de la terre. » (Actes, I.) En retenant ainsi les Apôtres pendant un si grand nombre d'années à Jérusalem et dans la Palestine, le Seigneur s'est proposé surtout deux choses : en premier lieu, il a voulu tenter un effort suprême sur le cœur de ce peuple qui était son peuple, qui était de son sang, qu'il aimait d'un amour patriotique vraiment divin, et sur l'endurcissement duquel nous l'avons vu verser des larmes. Il voulait, en outre, gagner à la foi de son Evangile un nombre considérable de missionnaires, lesquels, au moment de la dispersion définitive, se joignant aux Apôtres, leur aideraient à répandre plus aisément et plus rapidement la foi jusqu'aux extrémités de l'univers.

Après le départ des Juifs pèlerins, dont la plus grande partie reçut le baptême, tout le soin des Apôtres fut donc de conquérir à l'Evangile les enfants d'Israël qui habitaient Jérusalem, la Judée et la Samarie.

Nous voyons à la suite d'un second discours de saint Pierre, ou, pour mieux parler la langue évangélique, après un second coup de filet, dans lequel il fut aidé par saint Jean, que cinq mille hommes reçoivent encore le baptême (Actes, IV), si bien que les prêtres, les magistrats du Temple et les Saducéens

crurent devoir s'assurer des deux apôtres. Ils les mirent en prison jusqu'au lendemain; mais leur hardiesse fut telle et le peuple leur montra un tel attachement, qu'ils durent leur rendre la liberté, se contentant de leur adresser des menaces. (Actes, IV.)

Ainsi nous avons déjà tout une société dont les membres sont merveilleusement unis, avec laquelle l'opinion doit compter, et dont l'admirable constitution nous est décrite par les versets suivants de saint Luc : « Cette multitude des croyants n'avait qu'un cœur et qu'une âme. Aucun des frères ne se regardait plus comme maître de sa fortune, mais tout était en commun..... Il n'y avait point de pauvres parmi eux; on vendait ses champs et sa maison, et on en déposait le prix aux pieds des Apôtres. » (*Ibidem.*)

Le nombre des disciples augmentant chaque jour, les douze Apôtres proposèrent d'élire sept diacres pour vaquer aux offices de détail, pendant qu'ils se livreraient eux-mêmes à la prière et prêcheraient la parole de Dieu. On élut donc Etienne, Philippe, Prochore, Nicanor, Timon, Parménas et Nicolas, ce dernier était prosélyte et de la ville d'Antioche (1). Saint Luc ajoute : « La parole de Dieu portait ses fruits et le nombre des disciples augmentait considérablement à Jérusalem. Les prêtres eux-mêmes entraient en foule dans l'Eglise naissante. » Et comme saint Etienne se distinguait entre tous par la force de sa prédication et l'éloquence plus persuasive encore de ses miracles, les Juifs endurcis formèrent contre lui une ligue violente, où entraient les membres de cette synagogue qu'on appe-

(1) *Advena* veut dire *prosélyte*, et c'est sans doute aussi le sens qu'il faut donner à ceux venus de Rome ou d'Occident. *advenæ romani.*

lait la Synagogue des Affranchis, ainsi que ceux de Cyrène, d'Alexandrie, de Cilicie et d'Asie. On lapide saint Etienne, et la persécution se maintient violente et devient générale, si bien que tous les nouveaux baptisés sont obligés de chercher un refuge loin de Jérusalem. Mais ici encore, les ennemis de Dieu, sans s'en douter, servent sa cause et travaillent à réaliser ses desseins. Les Apôtres, les disciples, les saintes femmes, les nouveaux convertis, ont déjà rendu un éclatant témoignage à Jésus ressuscité dans la ville de Jérusalem. Après Jérusalem viennent, dans l'ordre du Maître, la Judée et la Samarie. Or saint Luc nous apprend que les persécuteurs réalisèrent à la lettre la prophétie divine. « L'Eglise de Jérusalem, dit-il, eut a subir une grande persécution, si bien que tous (1), excepté les Apôtres, furent obligés de se disperser dans les divers pays de la Judée et de la Samarie. » Il ajoute : « En conséquence, ces fidèles dispersés parcouraient ces contrées et prêchaient la parole de Dieu. » Le diacre saint Philippe descend en personne à Samarie, y prêche Jésus-Christ et y convertit Simon le Magicien qui faisait le plus grand mal à ce peuple. Les Apôtres qui étaient à Jérusalem ayant appris que Samarie elle-même avait reçu la parole de Dieu, Pierre et Jean se rendirent dans ce pays, et trouvant qu'ils avaient seulement été baptisés au nom du Seigneur Jésus, ils leur imposèrent les mains et firent descendre sur eux le Saint-Esprit. (Actes, VIII.)

Survient la conversion de saint Paul. Dompté par la grâce divine, celui qui doit être l'Apôtre des Gentils commence par déployer son zèle auprès de ses frères, les enfants d'Abraham.

(1) Thraséas affirme que les nouveaux chrétiens qui furent obligés de se disperser étaient au nombre de quinze mille.

Sitôt baptisé, il prêche à Damas et publie hautement que Jésus-Christ est Dieu. Saint Pierre, qui parcourait les chrétientés naissantes et les visitait toutes (*dum pertransiret universos*), guérit le paralytique Enée à Lydda, et ressuscite Tabithe à Joppé. (Actes, IX.)

Pendant ce progrès merveilleux de la foi sur la terre de Judée, Dieu fait connaître à Pierre que les Gentils doivent recevoir eux aussi le baptême, et il le leur fait administrer, non sans provoquer les répugnances et les réclamations des Juifs convertis qui prétendaient bien au privilége exclusif de la foi, preuve manifeste que, jusqu'à ce moment, la prédication apostolique n'avait guère franchi les limites de la Judée et ne s'était encore adressée qu'aux seuls enfants d'Israël.

A partir de ce moment, la foi commence à se répandre chez les Gentils; mais les Apôtres ne se dispersent que provisoirement. Nous voyons même l'Esprit-Saint qui défend à saint Paul et à saint Timothée de prêcher en Asie et en Bithynie. Cette prédication au-dehors de la Judée devait fournir elle-même de précieuses recrues pour le moment de la dispersion définitive et de la prédication universelle. Citons en particulier la conquête que saint Paul fit de saint Denis à l'Aréopage d'Athènes, et celle que saint Pierre fit à Antioche en la personne de saint Apollinaire, qu'il devait plus tard sacrer évêque de l'illustre Eglise de Ravenne. Nous pouvons raisonnablement admettre que chacun des Apôtres fit de même, et que l'affection et la reconnaissance attachèrent à leur personne un certain nombre de disciples qui jurèrent de partager en tous lieux, jusqu'à la mort, leurs travaux et leurs souffrances apostoliques. Chaque apôtre, chaque disciple aura préparé sa

compagnie pendant les douze années qui séparèrent la Pentecôte du moment de la dispersion. La grâce de l'apostolat, en action dans les chefs de la sainte phalange, communiquait sa flamme généreuse aux nouveaux convertis. On s'entretenait de la conquête du monde et des moyens de réaliser la parole du Maître : « Allez par le monde entier; prêchez l'Evangile à toute créature. » Des amis promettaient de suivre leurs amis, des proches de ne pas abandonner leurs proches. « Marie-Madeleine, dit Raban Maur, s'attacha de cœur à Maximin, et promit de le suivre partout où le Seigneur l'appellerait. » Ainsi des autres. Nous sommes trop accoutumés à lire l'histoire toujours abrégée de l'Eglise universelle, et nous n'interrogeons pas assez les fastes mystérieux des églises particulières. Chaque fondateur d'église n'est pas venu seul dans la province que le sort ou la voix de Pierre lui avait assignée. Avant le départ, au moment du départ, chacun travaillait à former sa compagnie. L'apostolat s'exerçait comme de nos jours, et se préparait de même. Les premiers conquérants de la foi comptaient sur Dieu; mais, à l'exemple de Dieu lui-même, ils faisaient concourir à l'œuvre sainte tous les moyens humains possibles et honnêtes. Il faut même remarquer qu'en cette matière, les saints furent toujours d'une parfaite clairvoyance et d'une habileté merveilleuse.

Nous pouvons donc conclure qu'au moment où les Apôtres se dispersèrent définitivement, c'est-à-dire après douze ans de prédication spécialement adressée aux douze tribus d'Israël, ils comptaient chacun un très-grand nombre de collaborateurs, décidés à partager avec eux les fatigues de l'apostolat et la gloire du martyre; et quand nous lirons à l'origine de toutes

les églises qu'un prédicateur apostolique est venu de Jérusalem ou de Rome, mais toujours au nom de saint Pierre, fonder une église, accompagné de divers personnages venus comme lui d'Orient ou de Rome; que parmi ces personnages se trouvaient des saintes femmes; nous ne verrons là que des traditions conformes aux indications très-précises du texte évangelique et des Actes des Apôtres, commentés par les traditions universelles et par l'ensemble des écrivains ecclésiastiques des premiers siècles du christianisme. Sans doute, la première place sera toujours remplie par l'Apôtre fondateur ou par son délégué immédiat; mais il ne faudra pas dédaigner les traditions concomitantes qui se rattachent à la première et en sont le corollaire harmonieux.

Avant de passer aux traditions générales des églises des Gaules sur leur origine apostolique, aux traditions particulières de l'Aquitaine, et, enfin, à celle de l'archidiocèse de Bordeaux évangélisé par saint Martial, saint Zachée et sainte Véronique, nous croyons opportun de jeter un coup d'œil rapide sur les pérégrinations et les prédications des douze Apôtres telles que nous les lisons dans leurs légendes sacrées. On remarquera que la sobriété des détails et leur admirable précision ont été regardées de tout temps comme une des meilleures preuves de leur antiquité et de leur authenticité.

Etablissons, une fois pour toutes, le vrai sens du mot *Légende*. La *légende* d'un saint (*Legenda*) est ce qui peut et doit être lu de ce saint dans l'assemblée des fidèles. On

sait avec quel soin minutieux les églises procédaient pour accorder aux serviteurs de Dieu les honneurs du culte public, avant la fixation des règles qui régissent aujourd'hui la canonisation des saints. Les enquêtes les plus exactes étaient faites et tous les témoins oculaires mandés. Les faits et gestes des bienheureux, les miracles opérés à leur tombeau, tout était soumis à un rigoureux examen; et c'est en présence de ce même peuple, témoin de la vie du saint et possesseur de son tombeau ou de ses restes glorieux, qu'on lisait au jour de la fête, pendant les saints mystères, les Actes authentiques examinés avec soin et minutieusement discutés. « Si vous doutez, dit Labenazie, que les traditions des églises particulières soient légitimes, il faut vous convaincre par l'usage de cette église. Il n'était pas permis en aucun lieu d'honorer un saint martyr ou un confesseur, sans le consentement des évêques et sans une attestation authentique de leur martyre et de leur sainteté; il n'était pas permis de bâtir des églises sous leur nom, ni d'ériger des autels à leur mémoire sans la même formalité; il n'était non plus permis de lire au sacrifice de la Messe les actes des saints qu'ils n'eussent été vérifiés par les évêques. Sur ce fondement, concluez que les églises dédiées à des saints particuliers, martyrs ou confesseurs, ont eu l'approbation des évêques, que les faits de leurs patrons sont vérifiés; concluez encore que la créance des peuples, sur le fait de leur martyre et sur leur tradition, vient de ce que les actes approuvés par les évêques ont été lus et publiés dans les églises et reçus de tous les fidèles, qui nous en ont conservé la vérité depuis l'origine de leurs églises jusqu'au siècle ou nous vivons. »

Telle est la légende (ce qu'on doit lire), c'est-à-dire un texte de tout point respectable, digne de créance et un des fondements les mieux assurés de l'histoire ecclésiastique, générale et particulière. Il y a loin de ce sens, seul vrai, seul acceptable, à cet autre introduit depuis trois siècles par les hérétiques de toute nuance et par une école prétendue historique, ennemie des plus pures gloires de l'Eglise et des gloires nationales les plus authentiques. Légende sacrée ne voudra donc plus dire, pour l'érudit chrétien, un récit imaginaire, fabuleux ou fantastique, mais le récit authentique de la vie et des miracles d'un saint, discuté avec un soin parfait par l'autorité compétente, appuyé sur des preuves solides, et proposé par l'Eglise elle-même à la piété et à l'imitation des chrétiens.

CHAPITRE II

I. — Les Apotres se partagent l'Univers. — Evangélisation du centre du monde et de l'Orient.

Raban Maur expose ce grave sujet au chapitre xxxvie de la *Vie de sainte Marie-Madeleine :*

« Après la mort de saint Etienne, le premier des martyrs, Saul fut appelé du ciel à la foi, bien qu'il n'ait été nommé Paul que douze ans après. Ceux qui avaient été dispersés avec Philippe et les autres compagnons de saint Etienne allaient de tous côtés annonçant le royaume de Dieu. Ils vinrent enfin jusqu'à Antioche, où il se forma une grande Eglise de disciples de Jésus-Christ. Ce fut là que le nom de chrétiens prit son origine. Ce fut là que Pierre plaça la Chaire patriarcale, où il laissa ensuite Evode qu'il avait ordonné patriarche, lorsqu'il retourna lui-même à Jérusalem auprès des autres Apôtres. Ceux-ci, selon l'ordre du Sauveur, s'étaient bornés, pendant ces douze années, à prêcher aux douze tribus dans la terre de promission. La treizième année depuis l'Ascension, Jacques, frère de Jean, périt par le glaive ; Pierre fut jeté en prison ; Saul reçut du Saint-Esprit l'apostolat des Gentils et prit le nom de Paul.

« L'année suivante, ou la quatorzième, eut lieu la division des Apôtres :

« L'Orient échut en partage à Thomas et à Barthélemy ;

« Le Nord, à Philippe et à Thaddée;

« Le centre du monde, à Mathias et à Jacques ;

« Les provinces de la mer Méditerranée furent le partage de Jean et d'André ;

« Les royaumes d'Occident, celui de Pierre et de Paul. »

Raban ne mentionne ni saint Simon qui fut l'apôtre de l'Egypte, ni saint Mathieu qui évangélisa l'Ethiopie.

Nous allons voir, par les Actes liturgiques, comment les Apôtres ont exécuté à la lettre le commandement du Seigneur : « Allez par le monde entier ; prêchez l'Evangile à toute créature. »

Nous donnerons, en dernier lieu, l'apostolat de saint Jacques en Espagne qui touche de très-près à notre thèse, et celui de saint Pierre et de saint Paul, parce que ces deux apôtres, s'étant réservés les royaumes de l'Occident, nous ramèneront naturellement au cœur de ce vaste sujet, dont l'apostolat de saint Martial et de sainte Véronique forment un des plus intéressants épisodes.

Apostolat de saint Thomas.

L'apôtre saint Thomas, qui est aussi appelé Didyme, était de Galilée. Après avoir reçu le Saint-Esprit, il parcourut diverses provinces et y prêcha l'Evangile. Il fut successivement l'apôtre des Parthes, des Mèdes, de l'Hyrcanie et de la Bactriane. Finalement, il pénétra dans l'Inde, qu'il convertit à la foi de l'Evangile. La sainteté de sa vie et de sa doctrine, ses miracles éclatants et nombreux le firent admirer de tous ces peuples. Mais un roi de l'Inde, qui avait résisté à la grâce et

était demeuré païen, le condamna à mort et le fit percer de traits. Ce fut à Calamine que saint Thomas joignit la palme du martyre à la gloire de l'Apostolat. (*Bréviaire romain.*)

La tradition ajoute qu'au moment où il pénétra dans l'Inde, saint Thomas trouva le terrain fort heureusement préparé par les trois rois Mages qui étaient venus à Jérusalem, conduits par l'étoile pour adorer le Sauveur du monde. Ces pieux rois reçurent le baptême des premiers, devinrent eux-mêmes prédicateurs de l'Evangile et couronnèrent leur vie apostolique par le martyre (1).

Apostolat de saint Barthélemy.

L'apôtre saint Barthélemy était de Galilée. Dans le partage du monde, il eut pour lot particulier l'Inde citérieure. Il s'y rendit et y prêcha la venue de Notre-Seigneur Jésus-Christ selon l'Evangile de saint Mathieu. Après avoir opéré dans cette contrée un grand nombre de conversions, travaillé vaillamment et supporté de rudes persécutions, il vint dans l'Arménie Majeure. Là, il eut le bonheur de convertir à la foi le roi Polymius et son épouse, aussi bien que douze cités du royaume, au grand déplaisir des prêtres des faux dieux. Ces derniers excitèrent surtout, contre l'Apôtre, le fils du roi qui était demeuré païen; ce prince cruel, l'ayant fait écorcher vif, lui fit trancher la tête. Le corps de saint Barthélemy, ense-

(1) On sait que les reliques des trois rois Mages, auxquels la piété populaire a donné les noms de Gaspard, Melchior et Balthasar, transportées d'abord d'Orient à Constantinople, le furent ensuite à Milan et enfin à Cologne, où on les vénère encore aujourd'hui.

veli d'abord à Albano, dans l'Arménie Majeure, fut dans la suite transporté dans l'île Lipari, puis à Rome, sous l'empereur Othon III, dans cette île du Tibre qui s'appelle aujourd'hui Saint-Barthélemy-en-l'Ile. (*Bréviaire romain.*)

Apostolat de saint Philippe.

L'apôtre saint Philippe, né à Bethsaïde, fut un des douze que le Seigneur appela et désigna comme apôtres. Ce fut lui qui apprit à Nathanaël que le Messie était venu, et conduisit à Jésus ce néophyte si bien disposé... Après avoir reçu le Saint-Esprit, il eut en partage le pays barbare des Scythes, où il prêcha l'Evangile avec un tel succès qu'il en convertit presque tous les habitants à la foi. Il se rendit, en dernier lieu, à Hiérapolis en Phrygie, où il fut mis en croix et achevé à coups de pierres. Son corps, enseveli par les chrétiens, fut, dans la suite, transporté à Rome et déposé, avec celui de saint Jacques, dans la basilique des Douze-Apôtres. (*Bréviaire romain.*)

Apostolat de saint Thaddée et de saint Simon.

On célèbre, le même jour (28 octobre), la fête des saints apôtres Simon et Thaddée. Simon était Chananéen et portait aussi le nom de Zélotes. Quant à saint Thaddée, il est encore appelé dans l'Evangile, Jude, fils de Jacques. Il évangélisa d'abord la Mésopotamie et se rendit ensuite en Perse, où saint Simon vint le rejoindre après avoir prêché la foi en Egypte. La Perse fut donc le dernier théâtre de leur apostolat. Ils

eurent le bonheur d'y opérer un nombre infini de conversions et de faire fleurir l'Evangile dans ces vastes et sauvages régions. Ils illustrèrent ainsi la foi chrétienne par la sainteté de leur doctrine, l'éclat de leurs miracles et la gloire de leur martyre.

Apostolat de saint Mathias.

Sitôt que saint Mathias fut élu apôtre, il commença à remplir sa charge, après avoir reçu le Saint-Esprit avec les autres apôtres et disciples, et il prêcha au peuple le mystère ineffable et caché de la Croix avec une grande sainteté de vie, une grande ferveur d'esprit et une céleste doctrine. Dans le partage que firent les Apôtres des provinces où chacun devait aller prêcher, la Judée échut à saint Mathias. Il y prêcha admirablement, convertit beaucoup de monde à Notre-Seigneur, et pénétra, par sa prédication et par sa doctrine, jusqu'au fond de l'Ethiopie. Il eut beaucoup à souffrir dans ces pays sauvages et sans chemins pratiquables. Il fut persécuté par les Juifs et par les Gentils, qui le lapidèrent enfin et lui tranchèrent la tête, en haine de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il mourut environ la soixantième année de notre salut, sous l'empire de Néron. (RIBADENEIRA.)

Apostolat de saint Jean.

L'apôtre que Jésus aimait, saint Jean, était fils de Zébédée et frère de l'apôtre saint Jacques, qu'Hérode fit décapiter après la passion de Notre-Seigneur. A la prière des évêques d'Asie, il écrivit son Evangile, qui fut le dernier des quatre. Il

s'y proposa surtout de combattre Cérinthe et d'autres hérétiques, surtout les Ebionites qui soutenaient que le Christ n'avait pas existé avant Marie. C'est pour cela qu'il écrivit la génération divine du Verbe. Sous la persécution de Dioclétien, il fut exilé dans l'île de Patmos, où il écrivit son Apocalypse que devaient interpréter saint Justin, martyr, et saint Irénée. Domitien, ayant été assassiné et ses actes cassés par le Sénat, comme entachés de trop de cruauté, saint Jean put retourner à Ephèse, sous l'empire de Nerva. Il y demeura jusqu'aux jours de Trajan. Il fonda et gouverna toutes les églises de l'Asie Mineure, et mourut dans une extrême vieillesse. Il fut enseveli à Ephèse. (*Bréviaire romain.*)

Apostolat de saint André.

L'apôtre saint André, frère de saint Pierre, était né à Bethsaïde, bourg de la Galilée. Il était disciple de Jean-Baptiste, et quand celui-ci, montrant le Sauveur, prononça ces paroles : « Voici l'Agneau de Dieu, » André suivit Jésus et lui amena son frère. Plus tard, le Seigneur les ayant aperçus qui pêchaient dans la mer de Galilée, il les appela les premiers de tous à l'apostolat, en leur disant : « Suivez-moi ; je vous ferai pêcheurs d'hommes. » Les deux frères quittèrent leurs filets sur-le-champ et suivirent Jésus. Après la passion et la résurrection de son Maître, saint André, ayant reçu en partage la Scythie d'Europe, s'en alla évangéliser ce pays ; puis il passa dans l'Epire et dans la Thrace, et opéra partout d'innombrables conversions. Enfin, parvenu à Patras en Achaïe, il eut le bonheur d'amener à fa foi un très-grand

nombre d'habitants; mais ayant traité avec une liberté tout apostolique le proconsul Egéas qui résistait à la grâce, il en encourut la colère. « Vous, lui disait-il, qui avez la prétention de juger les hommes, vous vous laissez tromper par les démons, et vous ne reconnaissez pas le Christ qui est Dieu et notre juge à tous. » — Egéas, irrité, lui dit : « Cessez de me vanter votre Christ, que ses belles paroles n'ont pas empêché d'être crucifié par les Juifs. » Et comme André représentait que Jésus s'était volontairement livré au supplice de la croix, le proconsul lui adressa des paroles pleines d'impiété, et l'invita, dans son intérêt, à sacrifier aux idoles. André reprit : « Moi, j'immole tous les jours au Dieu tout-puissant qui est l'unique et vrai Dieu, non point la chair des taureaux et le sang des boucs, mais l'Agneau immaculé de nos autels. Et après que tout le peuple fidèle a mangé la chair de cet Agneau, l'Agneau immolé subsiste encore tout entier et vivant. » Egéas, transporté de fureur, fit jeter l'apôtre en prison. Le peuple l'eût certainement délivré, mais André suppliait qu'on ne le privât point de la couronne du martyre, qu'il avait tant désirée. Amené devant le tribunal, saint André se remit à glorifier les mystères de la Croix et à reprocher au proconsul son impiété. Egéas n'en supporta pas davantage, et ordonna qu'on mît le prédicateur en croix, à l'imitation de son Maître. Conduit au lieu du martyre, saint André, apercevant la croix, s'écria : « O bonne Croix, devenue si belle depuis que tu as porté le corps de mon Seigneur; ô toi, que j'ai si longtemps désirée, que j'ai aimée d'un amour si inquiet, que j'ai cherchée sans relâche et que je vois enfin accordée aux désirs de mon âme, reçois-moi;

puisque les hommes me donnent à toi, rends-moi à mon Maître, et qu'il me reçoive de toi, Celui qui, par toi, m'a racheté. » Il fut donc attaché à la croix, et y demeura suspendu vivant pendant deux jours, prêchant sans cesse Jésus-Christ. Au bout de deux jours, son âme alla à Dieu, après un supplice semblable à celui du Seigneur. Tous ces détails ont été conservés, et sont garantis très-exacts par les prêtres et les diacres d'Achaïe, qui ont écrit les Actes de saint André. (*Bréviaire romain.*) (1).

Apostolat de saint Mathieu.

Saint Mathieu, appelé aussi Lévi, était assis à son bureau, à Capharnaüm, lorsque Jésus l'appela et en fit un apôtre. Il devait être en même temps évangéliste. Saint Mathieu suivit à l'instant. Il offrit à dîner au Seigneur et à tous les autres disciples. Après la résurrection du divin Maître, il écrivit en Judée son Evangile qui fut le premier de tous. Il l'écrivit en hébreu, car il était surtout destiné aux Juifs qui venaient de recevoir le baptême. Il partit ensuite pour l'Ethiopie qui lui avait échu en partage, et il confirma sa prédication par un grand nombre de miracles. Un des plus éclatants fut la résurrection de la fille du roi, qui se convertit avec sa femme

(1) Nous ne saurions trop engager le lecteur à étudier en détail les Actes du martyre de saint André, un des monuments les plus authentiques et les plus intéressants du premier siècle. Nous ferons observer que la sainte liturgie paraît avoir emprunté à ces Actes la formule la plus ordinaire de l'invocation des saints. Le peuple de Patras demandait en ces termes, à saint André, le secours de ses prières : *Ora pro nobis beate Andrea, ut digni efficiamur promissionibus Christi.* Priez pour nous, saint André, afin que nous devenions dignes des promesses de Jésus-Christ.

et tous les habitants de la province. A la mort du roi, Hirtacus, qui monta sur le trône à sa place, eut en grande haine le serviteur de Dieu, parce qu'il ne put obtenir la main de la princesse royale, nommée Iphigénie, qui avait fait vœu de virginité entre les mains de l'apôtre. Hirtacus fit mettre à mort saint Mathieu, pendant qu'il célébrait les saints mystères. (*Bréviaire romain.*)

II. — L'ORIENT ET LE CENTRE DU MONDE A LA SUITE DE CES DIVERS APOSTOLATS

TELLE est donc la géographie chrétienne de l'Orient et du centre du monde à la mort des Apôtres, dont les légendes sacrées viennent de nous esquisser les travaux :

L'Inde citérieure et l'Arménie Majeure, conquêtes spirituelles de saint Thomas ;

La Scythie d'Asie et la Phrygie, évangélisées par saint Philippe ;

L'Egypte, évangélisée par saint Simon ;

La Mésopotamie, convertie par saint Jude ;

La Perse, où viennent se rejoindre et où travaillent de concert les mêmes apôtres saint Simon et saint Jude ;

La Judée, évangélisée par saint Mathias, qui pénètre ensuite jusqu'au fond de l'Ethiopie ;

Toutes les églises de l'Asie Mineure, fondées et gouvernées par saint Jean ;

La Scythie d'Europe, l'Epire, la Thrace et l'Achaïe, évangélisées et converties par saint André ;

L'Ethiopie, évangélisée par saint Mathieu ;

Jérusalem et la Judée enregistrent en outre l'épiscopat et l'apostolat de saint Jacques le Mineur.

En méditant ces textes liturgiques et en pesant ces termes dont la précision est si féconde, est-il possible de ne pas conclure que cet exposé succinct est, comme l'Ecriture elle-même, un fond sobre, mais plein de mystères, qu'il appartient à l'érudition et à l'histoire d'éclairer et de développer par des études spéciales basées sur le fond scriptural et liturgique. Si pendant cette période que nous avons appelée la dispersion provisoire, et qui suivit le martyre de saint Etienne, Thraséas a pu affirmer que quinze mille chrétiens furent obligés de s'expatrier de Jérusalem, et allèrent porter au dehors la bonne nouvelle de l'Evangile, combien durent suivre les Apôtres au moment de la dispersion définitive, c'est-à-dire douze ou quatorze ans après l'ascension du Sauveur ? Oui, ce furent des milliers et des milliers de Juifs convertis qui se joignirent aux chefs de l'apostolat, et formèrent autant de phalanges sacrées, capables, par leur union et leur sainte stratégie, la grâce de Dieu aidant, de conquérir à la foi, en une trentaine d'années, ces vastes régions orientales. Nous venons de voir des églises constituées et florissantes, fondées et gouvernées, comme celles de l'Asie Mineure; des chrétiens assez nombreux et assez puissants, pour pouvoir arracher aux bourreaux leurs apôtres et leurs évangélisateurs, si ces fidèles serviteurs de Dieu avaient daigné le permettre, comme on le lit dans les Actes de saint André; ou bien encore un culte public, publiquement célébré, qui permet à Hirtacus, roi d'Ethiopie, de faire mettre à mort l'apôtre saint Mathieu pendant qu'il célèbre les saints mystères.

Voilà donc l'Orient et le centre du monde qui ont vu se réaliser à la lettre, du vivant des Apôtres et par leur ministère personnel, le commandement tombé des lèvres divines sur la montagne des Oliviers.

Portons nos regards vers l'Occident, patrimoine spécial de saint Pierre et de saint Paul, et nous y verrons exécuté à la lettre, d'une manière non moins fidèle et non moins éclatante, l'ordre formel du Maître. Ici, encore, comme en Judée, comme en Ethiopie, comme aux extrémités de l'Inde, nous verrons les provinces les plus reculées tressaillir sous les pieds des Apôtres ou de leurs envoyés immédiats, et la liturgie sacrée pourra chanter, en la fête de chacun d'eux, ces paroles vraies à la lettre : « Le bruit de leur voix a été entendu par toute la terre, et leur parole a retenti jusqu'aux extrémités de l'univers (1). »

(1) *In omnem terram exivit sonus eorum; et in fines orbis verba eorum.* (Office des Apôtres.)

CHAPITRE III

Evangélisation de l'Occident.

Saint Pierre et saint Paul s'étaient réservé l'Occident, nous a dit Raban Maur. Telle est aussi la tradition unanime et universelle des églises; et, en dehors même de la tradition et des monuments liturgiques, la raison toute seule ne dit-elle pas que, si les régions les plus barbares et les plus inexplorées de l'Orient ont reçu, dès l'aurore des jours évangéliques, les Apôtres de Jésus-Christ, il serait étrange de supposer que ces mêmes Apôtres ont pu négliger ce vaste empire romain, si bien préparé par son unité, par ses admirables voies de terre, par les facilités de toutes ses communications à une unité plus parfaite encore, l'unité de l'Evangile. Et parmi ces régions occidentales, est-il possible d'admettre un instant que saint Pierre, que saint Paul, l'infatigable apôtre des Gentils, que leurs envoyés aient négligé systématiquement les Gaules, cette perle de l'empire, remarquable par une richesse exceptionnelle, par l'industrie et la culture de ses habitants, et en communication journalière avec la métropole ? Non, en vérité, et il n'y a que la fille aînée de l'Eglise, que son enfant gâté, pour parler juste, qui ait pu, de gaîté de cœur, en un moment d'oubli, s'écarter de l'enseignement et de la tradition de sa mère. Mais cette mère

elle-même, d'accord avec toutes ses autres filles d'Orient et d'Occident, nous conservait intactes, pour des jours meilleurs, nos saines traditions et nos meilleurs titres de gloire.

Comme le centre du monde et l'Orient, l'Occident devait bénéficier lui aussi de la dispersion provisoire des Apôtres, et connaître la foi de Jésus-Christ avant l'heure de la dispersion définitive.

C'est ce que nous apprend, pour l'Espagne, l'apostolat de saint Jacques le Majeur.

Exposons cette tradition que les églises d'Espagne, plus heureuses et mieux avisées que nous, ont gardée intacte durant tout le cours des siècles chrétiens. Nous y joindrons l'Apostolat de sainte Marie-Madeleine, qui paraît également appartenir à ce que nous avons appelé la dispersion provisoire.

Apostolat de saint Jacques le Majeur.

« Après l'ascension de Notre-Seigneur Jésus-Christ, saint Jacques le Majeur prêcha dans la Judée et la Samarie; puis il vint en Espagne, où il séjourna quelque temps et convertit neuf disciples : Torquat, Isice, Euphrase, Cécile, Second, Indalèce, Ctésiphon, Athanase et Théodore. Athanase demeura évêque de Saragosse et Théodore prêtre.

« On croit que la venue de saint Jacques en Espagne eut lieu après la mort de saint Etienne, que les Juifs lapidèrent, quand ils excitèrent une furieuse tempête à Jérusalem contre l'Eglise. Pour preuve de cela, on garde encore aujourd'hui avec vénération, dans la ville de Veroli, en Italie, le corps de Marie Salomé, femme de Zébédée, mère de saint Jacques et

de saint Jean, laquelle, selon la tradition, se réfugia en Italie à cause de cette persécution, et y mourut. Cette tradition est universellement reçue et approuvée par toutes les églises d'Espagne qui le disent en leur bréviaire, assurant et prêchant la venue de saint Jacques en Espagne. Outre cela, le miracle de Notre-Dame del Pilar, à Saragosse, est un grand témoignage de cette vérité. On la rapporte ici, en passant, pour ceux qui ne la connaissent pas.

« Le saint Apôtre, étant à Saragosse, sortit un soir avec ses disciples pour aller prier sur les bords de la rivière Ebron. Comme il était là, Notre-Dame, qui vivait alors, lui apparut sur une colonne ou pilier de jaspe. Elle était environnée d'une grande multitude d'esprits céléstes, qui chantaient avec une douce harmonie des hymmes et des louanges. Le saint Apôtre la reconnut et se prosterna par terre pour la saluer; alors elle lui dit : *En ce même lieu, édifiez une église à Dieu en mon nom, parce que je sais que cette partie de l'Espagne me sera fort dévote et affectionnée. Dès à présent, je la prends en ma sauvegarde et en ma protection.* Après cela, la vision disparut, et le saint Apôtre exécuta ce qui lui avait été commandé du ciel, faisant bâtir une chapelle à Notre-Dame du Pilier (*Nuestra Senora del Pilar*). Elle est très-célèbre et renommée, non-seulement en la ville de Saragosse, mais dans toute l'Espagne.

« De plus, la ville de Brague solennise la fête de saint Pierre, martyr, son premier évêque, qui fut établi et ordonné par l'apôtre saint Jacques, lorsqu'il était en Espagne, ainsi qu'il est dit aux leçons de Matines; et les autres églises de Portugal suivent en cela celles de Brague.

« Plusieurs auteurs anciens et modernes font mention de la venue de saint Jacques en Espagne. Le pape Léon III, en une épître qu'il écrivit aux évêques d'Espagne; le pape Calixte II et le Bréviaire réformé de saint Pie V l'assurent également. Le cardinal Baronius, après avoir exposé les raisons qu'on allègue contre cette croyance, les trouve faibles au prix de la tradition ancienne et immémoriale, qui est observée par toutes les églises d'Espagne avec tant de piété et de dévotion.

« Nous ne savons pas combien de temps saint Jacques demeura en Espagne, ni quels furent en détail les fruits de son apostolat : seulement il est bien certain qu'il retourna d'Espagne à Jérusalem où il fut martyrisé, et qu'il fut le premier des Apôtres qui répandit son sang pour Jésus-Christ, dans la même ville où Notre-Seigneur avait donné le sien pour notre salut.

. . . .

« Les disciples du saint Apôtre prirent son corps après sa mort, soit que leur maître l'eût ainsi ordonné, ou par un particulier instinct et une révélation divine, et l'enlevèrent au port de Joppé, aujourd'hui Jaffa, où ils le mirent en un vaisseau dans lequel ils s'embarquèrent pour venir en Espagne. Après avoir vogué tout le long de la Méditerranée et passé le détroit de Gibraltar, ils coururent sur l'Océan la route de Galice, où ils abordèrent et débarquèrent le corps du saint en la ville d'Iris-Flave, dont il est à présent patron. Là, son corps demeura longtemps caché et inconnu jusqu'à ce que Notre-Seigneur le révéla et le découvrit. Alors il fut transféré en la ville de Compostelle, où il est honoré, non-seulement de la province de Galice et de tous les royaumes d'Espagne, mais

aussi de toutes les nations de la chrétienté, qui y vont en pèlerinage en grandes troupes avec beaucoup de piété. » (RIBADENEIRA.)

Apostolat de sainte Marie-Madeleine.

Raban n'est qu'un écho fidèle de la tradition et de l'histoire, lorsqu'il dit : « Or Pierre, qui devait quitter l'Orient pour aller à Rome, dirigea des prédicateurs de l'Evangile pour les autres pays d'Occident où il ne pouvait se rendre en personne, et les choisit parmi les plus illustres fidèles et les plus anciens disciples du Sauveur..... A la tête de ces... anciens, était le célèbre docteur Maximin du nombre des soixante-dix disciples du Sauveur, illustre par le don d'opérer toute sorte de miracles et le chef de la milice chrétienne après les Apôtres. Sainte Madeleine, unie par le lien de la charité à la religion et à la sainteté de ce disciple, résolut de ne point se séparer de sa société, quel que fût le lieu où le Seigneur l'appelât. Car la Reine du ciel, au service de laquelle Madeleine avait goûté dans la contemplation les délices du paradis, la bienheureuse Vierge avait été enlevée aux cieux, et déjà dix apôtres s'étaient dispersés. Quel que fût pour les Apôtres l'attachement de ces anciens, ils n'avaient pu garder ceux-ci auprès d'eux après que la haine des Juifs eut suscité la persécution contre l'Eglise, qu'Hérode eut décapité l'apôtre saint Jacques, jeté Pierre en prison et chassé de ses états les fidèles. Ce fut alors, pendant que la tempête de la persécution exerçait ses ravages, que les fidèles, déjà dispersés, se rendirent dans les divers lieux du monde que le Seigneur leur avait assignés,

afin de prêcher avec intrépidité la parole du salut aux Gentils qui ignoraient Jésus-Christ. A leur départ, les femmes et les veuves illustres qui les avaient servis à Jérusalem et dans l'Orient voulurent les accompagner. Tel était leur attachement pour l'amie spéciale du Sauveur et la première de ses servantes, qu'elles ne purent souffrir son éloignement et la privation de sa société. Parmi elles fut sainte Marthe, dont le frère Lazare était alors évêque de Chypre. Cette vénérable hôtesse du Fils de Dieu voulut marcher sur les traces de sa sœur, ainsi que sainte Marcelle, la suivante de Marthe, femme d'une grande piété, d'une foi vive, et qui avait adressé au Seigneur ce salut : « Bienheureux le ventre qui vous a porté et les mamelles que vous avez sucées. » Saint Parménas, diacre plein de foi et de la grâce de Dieu, était aussi du nombre de ces disciples. Ce fut à ses soins et à sa garde que sainte Marthe se recommanda en Jésus-Christ, comme Marie au saint pontife Maximin. Ils prirent donc ensemble leur route pour le pays d'Occident, par un admirable conseil de la divine Providence qui voulait non-seulement que la gloire et la célébrité de Marie et de sa sœur se répandissent dans tout l'univers par le moyen de l'Evangile, mais encore que, comme l'Orient avait été favorisé jusqu'alors de l'exemple de leur sainte vie, l'Occident fût illustré lui-même par le séjour qu'elles y firent et par le dépôt de leurs reliques sacrées.

« Dans la compagnie de Madeleine, la glorieuse amie de Dieu et de sainte Marthe sa sœur, le saint évêque Maximin s'abandonna donc aux flots de la mer avec saint Parménas, chef des diacres, les évêques Trophime, Eutrope et les autres chefs de la milice chrétienne. Poussés par le vent d'est, ils

quittèrent l'Asie, descendirent par la mer Tyrrhénienne, entre l'Europe et l'Afrique, en faisant divers détours. Ils laissèrent à droite la ville de Rome et toute l'Italie, ainsi que les Alpes qui, partant du golfe de Gênes et de la mer des Gaules, s'étendent vers l'Orient et se terminent à la mer Adriatique. Enfin, ils abordèrent heureusement sur la droite, dans la Viennoise, province des Gaules, auprès de la ville de Marseille, dans l'endroit où le Rhône se jette dans la mer des Gaules.

« Là, après avoir invoqué Dieu, le souverain monarque du monde, ils partagèrent entre eux, par l'inspiration du Saint-Esprit, les provinces du pays où ce même esprit les avait poussés ; puis ils s'avancèrent et prêchèrent partout avec l'aide du Seigneur, qui confirmait leur prédication par des miracles ; car le roi des armées célestes et de son peuple bien-aimé et chéri communique à ses prédicateurs le don d'annoncer sa parole avec une grande force, et d'orner la maison de Dieu des dépouilles du fort armé.

« Le saint évêque Maximin eut pour son partage la ville d'Aix, métropole de la seconde province Narbonaise, dans laquelle sainte Marie-Madeleine finit sa vie mortelle. »

Raban compte ensuite dix-sept prédicateurs que saint Pierre aurait envoyés de Palestine dans les Gaules, et qu'il suppose avoir été disciples de Notre-Seigneur. M. Faillon fait observer « 1° que tous ceux que Raban énumère n'ont pas été du nombre des soixante-douze disciples. D'abord, Eusèbe déclare qu'on ne trouvait nulle part le catalogue des disciples de Notre-Seigneur ; il n'en nomme lui-même que quelques-uns, ce que fait aussi saint Papias, qui nomme un certain

Aristion et un autre du nom de Jean. Le Dorothée, qui a voulu les énumérer en détail dans le catalogue qui porte son nom, a mis de ce nombre tous ceux que saint Paul nomme dans ses Epîtres jusqu'à Tite et Timothée, et même Néron qu'il a pris pour saint *César*. Le catalogue que l'on voit dans la chronique d'Alexandrie diffère du précédent et n'est guère plus fondé, puisqu'il met parmi les disciples de Notre-Seigneur tous ceux dont saint Paul parle dans ses Epîtres, et que, parmi les soixante-douze, il met Onésime qui certainement n'en était pas. Enfin, Bernard de la Guionie a essayé de dresser un catalogue qui diffère encore des précédents et qu'il avoue lui-même pouvoir être corrigé par des critiques plus habiles ; mais, depuis cet auteur, on ne voit pas que la matière ait été plus éclaircie, et on doit convenir qu'elle est encore aujourd'hui fort incertaine.

« 2° Nous ne doutons pas, ajoute toujours M. Faillon, que, dès les premiers temps, des prédicateurs ne soient venus à diverses époques de l'Orient dans les Gaules. La mission de saint Pothin et de saint Irénée, celle de saint Denys de Paris, celle de saint Trophime et d'autres prédicateurs, dont les noms sont grecs, en sont une preuve. Comme donc il était notoire que les premiers prédicateurs étaient venus d'Orient, on aura dit, dans la suite, que les premiers fondateurs de la foi avaient été envoyés de Palestine par saint Pierre ; et, comme on savait certainement que quelques-uns avaient été disciples de Notre-Seigneur, on les aura tous mis insensiblement sur la même ligne, tant ceux qui étaient du nombre des soixante-douze que les autres envoyés d'Italie par saint Pierre ou par ses successeurs. Au temps de Raban, on en comptait déjà

dix-sept; plus tard, on ajouta saint Denys de Paris, saint Joseph d'Arimathie, saint Simon de Maguelonne et autres. La conclusion qu'on doit tirer d'une persuasion si générale et si ancienne, c'est qu'en effet quelques-uns des soixante-douze disciples étaient venus en Gaule, et, de ce nombre, nous mettons, en première ligne, saint Maximin, évêque d'Aix. Il nous semble de plus qu'on peut considérer encore, comme disciples de Notre-Seigneur, saint Trophime, d'Arles; saint Eutrope, d'Orange; saint Georges, de Velay; saint Front, de Périgueux..., sans préjudice cependant de plusieurs autres nommés par Raban, mais dont nous ne pouvons nous occuper ici. »

M. Faillon poursuit de même : « 3° La mission de plusieurs disciples du Sauveur en Gaule n'est contraire à aucun monument de l'antiquité. Saint Innocent Ier assure, il est vrai, qu'aucun évêque n'a prêché la foi en Gaule qu'il n'ait été envoyé par saint Pierre ou par ses successeurs. Mais on a vu que Raban, en rapportant la mission de plusieurs disciples de Notre-Seigneur dans les Gaules, suppose qu'ils furent choisis par saint Pierre lui-même. Ce qui, bien loin de contredire l'assertion de saint Innocent, en est plutôt une confirmation expresse. »

Avant d'exposer les traditions des églises des Gaules sur leurs premiers évangélisateurs, nous allons donner les deux vies de saint Pierre et de saint Paul. Elles sont de nature à préparer merveilleusement le lecteur à la conclusion de nos anciens monuments traditionnels et liturgiques, à savoir que toutes les anciennes églises des Gaules ont été fondées par saint Pierre et saint Paul, ou tout au moins par leurs délégués immédiats.

Vie de l'apôtre saint Pierre.

De tous les auteurs hagiographiques, Ribadeneira nous paraît celui qui a le plus solidement et le plus clairement exposé la tradition de l'Eglise. Nous lui empruntons donc la vie de saint Pierre et celle de saint Paul, qui sont des plus complètes et d'une rédaction à la fois intéressante, méthodique et lumineuse.

« Le glorieux apôtre saint Pierre était Hébreu, de la province de Galilée, natif de Bethsaïde, marié avec une femme nommée Perpétue, qui était fille d'Aristobule, frère de saint Barnabé. Saint André était son frère aîné ; ils étaient tous deux pêcheurs.

« Saint André avait eu connaissance de Jésus-Christ par ce qu'il en ouït dire à saint Jean-Baptiste, son maître : il le suivit et alla avec lui jusqu'à la maison où il demeurait ; il resta un jour avec Notre-Seigneur, ravi de sa divine parole. Ayant appris de lui qu'il était le Messie que tout le peuple attendait, il alla chercher Pierre, son frère, pour le faire participant de ce bien, et l'amena à Jésus-Christ. Notre-Seigneur, voyant saint Pierre, lui dit son nom et celui de son père : *Tu es Simon,* lui dit Jésus, *fils de Jonas, tu auras nom Céphas,* qui, en langue syriaque ou chaldéenne, signifie Pierre.

« Le Sauveur du monde donnait par là à entendre, qu'ainsi qu'il est la première pierre fondamentale où tout l'édifice de l'Eglise est bâti, de même il devait communiquer son nom et ses propriétés à Pierre, afin que, sur ce second

fondement solide, tous les autres fidèles, comme des pierres vives, fussent établis et fondés en son Eglise d'une liaison si inviolable, que toute la force et le pouvoir de l'enfer ne la pussent renverser ni ébranler.

« Saint Pierre ne demeura pas alors avec Jésus-Christ, jusqu'à quelque temps de là, que, se promenant sur le bord de la mer, il le trouva pêchant avec André son frère. Alors il les appela, et leur dit : *Suivez-moi, je vous ferai pêcheurs d'hommes.* Ils obéirent incontinent à la vocation du Sauveur, laissant leurs rets et leur barque, et toute affection mondaine, pour le suivre et faire la volonté de leur Maître.

« Notre-Seigneur fit tant de faveurs à saint Pierre que tous les autres apôtres le reconnaissaient comme leur frère aîné, et les évangélistes, qui, au dénombrement des autres, les rangent confusément et diversement, mettent toujours saint Pierre le premier, comme le chef de tous. C'était celui qui accompagnait Jésus-Christ, même aux actions les plus secrètes, comme en la transfiguration du Thabor, et lorsqu'il ressuscita la fille de Jaïre, prince de la Synagogue, et quand il se retira à part pour prier au Jardin d'Olivet. Ce fut en sa barque que Jésus-Christ entra pour prêcher au peuple qui était au bord de la mer, et laissa tous les autres, pour nous faire entendre que la doctrine céleste et évangélique devait être enseignée de la nacelle de saint Pierre.

« Bref, Pierre fut celui que le Sauveur élut pour son vicaire sur la terre, unique et universel pasteur de toute l'Eglise, auquel il donna les clefs de tous ses trésors et la dispensation des prix inestimables de son sang. Et afin de le rendre digne d'être son ministre et suprême pasteur, il l'orna

de toutes les grâces et vertus dont il avait besoin. Il lui donna une très-grande humilité ; car, ayant jeté ses filets au lieu où Jésus leur avait dit, et tiré une grande quantité de poissons, après avoir travaillé toute la nuit en vain, il demeura si hors de soi, qu'il se jeta à ses pieds et le supplia de s'éloigner de lui, parce qu'il était un pécheur indigne d'être en sa compagnie. Et quand Jésus-Christ lui voulut laver les pieds, il s'excusa en disant : *Quoi, Seigneur, que vous me laviez les pieds !* et s'excusant sur son indignité, il ajoute : *Non, je ne souffrirai jamais cela.* Mais depuis il obéit, et se laissa laver les pieds, à cause que le Sauveur le menaça.

« Il lui donna une grande foi, par laquelle il connut, d'une certaine science, que Jésus-Christ était Fils du Dieu vivant, et vrai Dieu, comme il le confessa ; et, en récompense de cette admirable confession, Jésus-Christ lui donna la primatie de toute son Eglise. Il lui inspira un amour tendre et généreux, dont il aimait tellement son Maître, qu'il désirait d'être toujours avec lui, sans le perdre aucunement de vue. En effet, lorsqu'il fut abandonné de quelques-uns de ses disciples, qui se scandalisèrent de la doctrine de son corps et de son sang, qu'ils ne pouvaient comprendre, le Sauveur demanda à ceux qui étaient restés : *Ne voulez-vous point vous en aller aussi, vous autres?* Pierre lui répondit : « *Seigneur, vers qui irons-nous? Vous avez les paroles de la vie éternelle.*

« Ce même amour lui fit souhaiter en la montagne du Thabor d'y demeurer, parce qu'étant avec Jésus-Christ, il se persuadait qu'il ne pouvait être mieux. Il le priait aussi de ne point mourir, parce que, comme homme, il ne savait point encore le mystère ineffable de notre rédemption. Et en cette

dernière scène, ce même amour le convia de s'enquérir qui était ce traître qui devait vendre Jésus-Christ, parce qu'il souhaitait de l'étrangler avec les dents, comme dit saint Jean Chrysostôme. L'amour le porta à se jeter deux fois en la mer, pour venir vers Jésus-Christ, n'ayant pas la patience d'attendre que la barque où il était avec les autres disciples fût approchée.

« Ce même amour fut cause qu'il s'offrit à toutes sortes de travaux, de périls et de maux pour Jésus-Christ, encore que le Sauveur permît qu'il le reniât pour lui faire connaître sa faiblesse, qu'il était homme, et obligé ensuite d'avoir compassion de ses frères ; afin aussi qu'il méritât davantage en pleurant son péché et en faisant toute sa vie une si austère pénitence, qu'il ne mangeait que du pain et des olives, ou, comme dit saint Grégoire de Nazianze, de simples herbes ; et pour son plus grand festin, il n'usait que d'herbages et de légumes.

« Ce même amour lui fit mettre la main à l'épée dans le jardin, et s'opposer, lui seul, à un escadron de tant de gens de guerre, frappant le serviteur du grand-prêtre et pensant que l'affaire se dût terminer par les armes ; car il ne savait pas encore la disposition de Dieu. Enfin, cet amour fut si grand que le Sauveur lui demandant, par trois fois, s'il ne l'aimait pas davantage que tous les autres Apôtres, il lui confessa son amour excessif ; après quoi, Jésus-Christ lui recommanda son troupeau, et le fit pasteur de son Eglise.

« Il commença donc à exercer son office aussitôt que Jésus-Christ fut monté aux cieux, lorsque tous les Apôtres et les disciples étant assemblés dans une salle, il leur proposa,

comme leur chef, d'élire quelqu'un en la place de Judas, et qu'il fût mis au nombre des Apôtres.

« Après que le Saint-Esprit fut descendu sur eux, Pierre fut le premier qui prêcha aux Juifs le mystère de la Croix avec une telle ferveur, qu'en un sermon il convertit trois mille âmes à la foi de Jésus-Christ, et en un autre, cinq mille. Ce fut le premier qui fit des miracles pour prouver la doctrine évangélique, commençant par ce pauvre, estropié de sa naissance, que l'on exposait tous les jours à la porte du Temple pour demander l'aumône ; saint Pierre le prit par le bras, le fit lever et le guérit, au grand étonnement du peuple. Dieu opéra par saint Pierre tant de merveilles que, de toutes les villes voisines de Jérusalem, on apportait des malades pour les mettre dans les rues, afin que, quand il passerait, si l'ombre de son corps passait seulement sur quelqu'un d'eux, ils fussent guéris ; ce que nous ne lisons point d'aucun autre saint.

« L'ombre de saint Pierre ne guérissait pas simplement celui qu'elle touchait, mais, en couvrant un seul, elle guérissait tous les autres malades qui étaient là présents. Il semble aussi que saint Luc le signifie en ces paroles : *Ils mettaient dans les places publiques les malades dans leurs lits, afin que, quand Pierre passerait, son ombre touchât quelqu'un d'entre eux, et que tous fussent guéris de leurs maladies.*

« Ce ne fut pas non plus un petit miracle d'avoir abattu à ses pieds Ananias et Saphira, sa femme, raides morts, parce qu'ayant donné leur héritage à Dieu, ils apportèrent aux pieds des Apôtres le prix qu'ils disaient l'avoir vendu, en retenant néanmoins quelque portion pour eux. Notre-Seigneur

permit, par la bouche de saint Pierre, comme un souverain, cette infidélité, pour nous apprendre à tous avec quelle vérité et sincérité il veut être servi, et de quelle rigueur il châtie quelquefois, même en cette vie, ceux qui se laissent aveugler par la convoitise et ne rendent pas entièrement à Dieu ce qui lui est promis.

« Ce fut encore Pierre qui, rempli du Saint-Esprit, lorsque les princes des prêtres leur défendirent de parler ni d'enseigner au nom de Jésus-Christ, leur répondit avec une grande constance, qu'ils ne pouvaient s'empêcher de parler d'une chose qu'ils avaient vue et entendue, et qu'ils étaient plus obligés d'obéir à Dieu qu'aux hommes.

« Du consentement des autres Apôtres, il alla en Samarie avec saint Jean pour administrer le Saint-Esprit aux fidèles. Ce fut le premier qui, averti par une particulière révélation de Dieu dans ce mystérieux linceul rempli de serpents et d'autres méchants animaux, prêcha l'Evangile aux Gentils, convertit le centurion Corneille et ceux de sa maison, leur communiquant le Saint-Esprit par ses paroles et le don des langues.

« De plus, il marcha par toute la Judée, éclairant le peuple par sa doctrine et le ravissant en admiration par ses miracles; mais, entre tous les autres, celui qu'il fit à Lydda est grandement à remarquer, car il guérit un homme appelé Enéas, qui était paralytique, couché dans un lit, il y avait plus de huit ans : ainsi que ce qu'il fit à Joppé, ressuscitant Tabitha, qui était une femme pieuse et fort aumônière.

« Il traversa ensuite les provinces de Pont, de Galatie, de Cappadoce, d'Asie Mineure, de Bithynie, y jetant les premiers fondements de la religion, ordonnant des prêtres et des évê-

ques, et établissant tout ce qui était nécessaire pour le bon gouvernement des églises. Etant parvenu jusqu'à la ville d'Antioche en les visitant, et faisant le devoir d'un bon et vigilant pasteur, il y planta son siége pontifical, où les fidèles avaient recours, comme à un oracle, en toutes leurs difficultés. La chaire de saint Pierre fut sept ans à Antioche, non qu'il y demeurât continuellement durant ce temps-là, parce qu'ayant le gouvernement de toutes les églises, il avait besoin de se transporter où la nécessité le requérait, mais parce que c'était sa résidence ordinaire.

« Etant un jour venu à Jérusalem, il fut fait prisonnier par le commandement d'Hérode qui, pour se concilier la bienveillance des Juifs, avait fait trancher la tête à saint Jacques le Majeur, frère de saint Jean l'Evangéliste; et pour leur donner une satisfaction entière, il résolut de faire aussi mourir saint Pierre comme le chef des chrétiens. Toute l'Eglise ressentit fort cette perte et se mit en oraison, pour supplier Notre-Seigneur de délivrer saint Pierre des mains d'Hérode, et de le préserver de ce loup enragé, de peur que son troupeau ne fût dispersé par la mort du pasteur. Notre-Seigneur le délivra en la manière qu'il est écrit aux Actes des Apôtres, douze ans après l'Ascension de Jésus-Christ, pendant lesquelles années il avait commandé à ses Apôtres de prêcher aux Juifs seulement.

« Le temps d'arborer la bannière de Jésus-Christ par tout le monde étant venu, les Apôtres se divisèrent, et chacun prit la province que le Saint-Esprit lui inspira. L'apôtre saint Pierre, par une révélation particulière du Saint-Esprit, s'en vint à Rome, tant pour y fonder son siége apostolique et mettre le chef de l'Eglise catholique en cette ville-là, qui était

maîtresse de l'empire, que pour convaincre Simon le Magicien, ennemi capital de l'Évangile, qui était venu à Rome, et par son art magique avait tellement charmé le peuple, qu'il l'adorait comme un dieu, et, en cette qualité, lui avait érigé une statue.

« Le diable voyant que par la croix il devait être chassé du monde et privé du trône de Dieu, qu'il avait tyranniquement usurpé, et que les idoles s'en allaient par terre, voulut prévenir la perte qu'il craignait, et élevant une nouvelle synagogue, il l'opposa à l'Eglise de Dieu, qui commençait déjà à fleurir et se devait glorieusement étendre par toute la terre. Il prit pour instrument de son dessein Simon le Magicien, qu'il opposa à Simon Pierre, afin que ce que l'un opérait par la vérité et l'esprit du Ciel, l'autre le détruisît avec le mensonge et l'esprit de Satan. Ce fut véritablement un ministre du diable si actif, que saint Ignace eut raison de le surnommer le fils de Satan; et saint Justin, Irénée et Epiphane avec d'autres saints, disent qu'il fut le maître des hérésies.

« Cette dispute commença entre les deux Simons à Samarie, d'où le magicien était natif. Saint Pierre et saint Jean étant allés en cette ville, et les fidèles ayant reçu le Saint-Esprit par l'imposition des mains des Apôtres, Simon, surpris de voir cette merveille, et désirant avoir cette autorité, offrit de l'argent aux Apôtres pour avoir la grâce de communiquer le Saint-Esprit par ses mains, car il estimait que ce don de Dieu se pouvait acheter à deniers comptants; mais saint Pierre lui remontra l'énormité de ce crime, et l'avertit de faire pénitence.

« Simon alors sortit de la ville pour aller prêcher ailleurs sa fausseté, et pervertit tout le monde par où il passait; le

glorieux saint Pierre le suivit en quelques provinces, pour dissiper les ténèbres de sa magie et détromper ceux qui croyaient qu'il avait en lui une souveraine vertu de Dieu. Simon, qui fuyait devant le saint apôtre, s'étant sauvé dans Rome, Notre-Seigneur commanda aussi à saint Pierre de s'y en aller pour ôter ce grand obstacle à la religion chrétienne et planter son siége pontifical dans cette ville.

« Saint Pierre partit d'Antioche pour aller à Rome, accompagné de son disciple saint Marc, qui écrivit depuis l'Evangile; d'Apollinaire, qu'il fit évêque de Ravenne; de Martial, qu'il envoya en France, et de Rufe, qu'il fit évêque de Capoue, avec quelques autres disciples ses compagnons. Métaphraste dit qu'il arriva en Sicile; la tradition rapporte qu'il passa à Naples, et encore à présent on y révère le lieu où l'on tient qu'il célébra la messe.

« Il entra dans Rome le 18 de janvier, l'an de grâce 44, la seconde année de l'empire de Claude, selon la plus probable opinion d'Eusèbe et de saint Jérôme. C'est le jour où l'Eglise célèbre la Chaire de Saint-Pierre à Rome. Ce fut un jour très-heureux pour la ville et pour tout le monde, qui devait être arrosé des eaux salutaires de la foi, lesquelles, sortant du siége de saint Pierre comme d'une source divine, s'allaient répandre par toute la terre et fertiliser toutes les provinces et les nations du monde.

« En effet, saint Pierre les considérant toutes et les embrassant avec un soin et une vigilance de père, les pourvut de pasteurs, et envoya par toute l'Italie, la France, l'Espagne, l'Afrique, la Sicile et autres îles, des évêques et des prêtres pour les instruire et les éclairer du rayon de l'Evangile. Il

envoya : en Sicile, Pancrace, Marcien, Bézilles et Philippe; à Capoue, Prisque; à Naples, Aspernates; à Terracine, Epaphrodite; à Népi, Ptolémée; à Fiézole, Romules; à Lucques, Paulin; à Ravenne, Apollinaire; à Vérone, Eutrope; à Padoue, Prosdocime; à Pavie, Syrie; à Aquilée, premièrement Marc, et, depuis, Hermagore; en France, Martial, Materne, Valérien, Sixte, Trophime, Sabinien et Julien; en Espagne, Torquat, Ctésiphon, Second, Indalice, Cécile, Esique, Euphrase et autres.

« Métaphraste écrit que l'apôtre saint Pierre alla en personne en Espagne, et passa en Angleterre (ce qui suppose son passage à travers la France), répandant partout comme un soleil les rayons de sa divine lumière; car, comme pasteur universel, il avait soin de tous, et pourvoyait à chaque pays. Saint Cyprien appelle l'Eglise romaine la mère universelle, parce que, non-seulement l'église de Carthage avait reçu la foi par elle, mais aussi celles de Mauritanie et de Numidie, qui étaient suffragantes de celle de Carthage. Le Pape saint Grégoire écrivant aux évêques de Numidie, leur dit qu'ils avaient reçu les principes de la foi de saint Pierre. Innocent Ier, en un épître qu'il écrivit à Décence, dit que saint Pierre et ses successeurs envoyèrent par le monde les prêtres et les évêques, qui ont planté la foi et fondé des églises dans les provinces.

« On ne saurait croire le grand fruit que le saint apôtre fit à Rome, en détruisant les artifices diaboliques de Simon le Magicien (qui, à la venue de saint Pierre s'enfuit de la ville) et éclairant ceux qui écoutaient la doctrine évangélique. Dieu faisait de grands miracles par lui, quelque contradiction que

les Juifs y pussent apporter, lesquels, à cette occasion, mirent toute la ville en rumeur; ce qui fut cause que l'empereur Claude, la neuvième année de son empire, les chassa tous de Rome, comme une nation pernicieuse et mutine.

« En vertu de ce commandement de l'empereur, saint Pierre sortit aussi de Rome, Dieu l'ayant ainsi ordonné afin qu'il allât cependant visiter les églises d'Orient, et célébrer à Jérusalem le premier Concile qui se fit en l'Eglise, où l'on termina les différends qui s'étaient émus entre les Juifs et les Gentils convertis à la foi... Cette dispute passa si avant, qu'il fut nécessaire que saint Paul et saint Barnabé allassent à Jérusalem pour en faire la résolution, et proposassent la question à saint Pierre, à saint Jean l'Evangéliste et à quelques autres des principaux disciples de Jésus-Christ.

« Après que le saint apôtre eut fait ses affaires à Jérusalem, en Judée et aux autres quartiers d'Orient, il retourna à Rome, passant par l'Egypte et par l'Afrique, comme écrit Métaphraste. Saint Pierre hâta son voyage, ayant appris que Néron, qui avait succédé à Claude dans l'empire, aimait les magiciens et les nécromanciens, les faisait chercher de toutes parts et les honorait; même qu'il avait fait venir Simon le Magicien, qu'il tenait pour un dieu.

« Car ce fils aîné de Satan, comme dit Anastase Nicène, par ses enchantements diaboliques, contrefaisait plusieurs choses apparentes, qui le faisaient admirer par les assistants. Il faisait marcher des statues; il prenait la figure d'un serpent et d'autres bêtes; il passait au travers du feu sans brûler; il volait en l'air; il convertissait les pierres en pain; il ouvrait les portes fermées sans que personne y touchât; il brisait les

chaînes, délivrant ceux qui y étaient attachés ; il faisait d'autres choses semblables, feintes et apparentes, par le moyen desquelles il avait charmé toute la ville.

« De plus, le feu s'étant mis dans Rome si horriblement, qu'il dura sept jours et sept nuits, selon Suétone et Tacite, et brûla une grande partie de la ville, (soit par cas fortuit ou par un secret mandement de l'empereur.) Néron, prenant cette occasion pour persécuter les chrétiens, comme auteurs de cet incendie, ouvrit la première persécution contre l'Eglise, et en fit mourir plusieurs avec des tourments inouïs, comme racontent les mêmes historiens. A cause de cette cruauté, les chrétiens qui étaient à Rome vivaient en grande désolation, comme des brebis égarées qui avaient besoin de leur pasteur pour les réunir et les défendre de ce furieux lion qui les voulait dévorer.

« Encore que saint Paul fût déjà arrivé à Rome, lequel, par sa présence, consolait et encourageait les chrétiens, néanmoins saint Pierre y vint comme évêque particulier de Rome, et pasteur universel du troupeau de Jésus-Christ. Sitôt qu'il fut arrivé, après avoir consolé les fidèles par sa présence, il entra au champ de bataille avec Simon le Magicien. Après plusieurs altercations, le saint Apôtre lui dit que l'on apportât un corps mort, et que celui des deux qui le ressusciterait serait reconnu pour prédicateur de la vérité. En étant convenus, dans le commencement Simon le Magicien fit en sorte par son art diabolique qu'il semblait que la tête du défunt remuât, et le peuple, qui était présent, crut qu'il l'avait fait revivre; néanmoins à la fin, le mort demeura toujours mort, et la tromperie de Simon fut découverte. Saint Pierre, faisant

alors sa prière, le ressuscita devant toute l'assistance, qui, par ce miracle, demeura certaine de la vérité du saint Apôtre et du mensonge de Simon.

« Celui-ci, fâché de la résistance que saint Pierre lui faisait, et de ce que les Romains ne le respectaient plus autant qu'il l'eût bien désiré, leur dit, puisqu'ils étaient si insensés que de le quitter pour croire à Pierre, qu'il commanderait à ses anges de l'emporter en l'air à leurs yeux, et qu'il monterait au ciel, d'où il les châtierait avec des calamités étranges. Il assigna un jour de dimanche qu'il devait s'envoler. Saint Augustin écrit, par la relation de plusieurs, que le saint Apôtre jeûna et commanda à tous les fidèles de jeûner le samedi, afin qu'il plût à Dieu de lui donner la victoire sur un si pernicieux ennemi : ce qu'il fit.

« Le jour étant venu, Simon, devant tout le peuple, monta en un lieu éminent, et les diables l'emportèrent en l'air comme s'il eût volé au ciel, ce dont tout le peuple qui était accouru à ce spectacle, était ravi en admiration, et criait à haute voix que Simon était le vrai Dieu. Mais le glorieux Apôtre, voyant l'émotion du peuple, la vanité de Simon et les artifices du diable, jeta les yeux au ciel avec une très-profonde humilité et une grande confiance pour faire sa prière à Dieu ; puis il commanda à ces esprits infernaux de le laisser choir sur la place. Ils le quittèrent aussitôt, et il se rompit les jambes en tombant, afin que celui qui avait pensé monter au ciel n'eût plus le moyen de marcher sur la terre ; que l'on vît combien l'oraison du saint Apôtre avait plus de pouvoir que la présomption du magicien, et la vertu de Dieu pour le renverser que la force des diables à l'emporter. Saint Pierre ne

voulut pas qu'il tombât roide mort, afin que ce misérable eût quelque loisir de se reconnaître et de se repentir, et que le peuple, le voyant en vie, se confirmât davantage en la vérité ; néanmoins, dès le lendemain, Simon mourut à Aricia, village près de Rome, où il s'était fait emporter.

« Ainsi saint Pierre demeura victorieux et triomphant, ayant détruit ce monstre infernal qui infectait toute la terre. Les fidèles furent fort consolés et les Gentils confus ; mais l'empereur Néron, furieux et enragé d'avoir perdu son grand ami qui était si excellent en la nécromancie, dont il faisait une merveilleuse estime, et vomissant son courroux sur Pierre et saint Paul, les fit prendre, pour se venger en même temps d'une autre injure qui n'était pas moindre que celle-là.

« Entre les Romains qui avaient reçu la foi par la prédication des Apôtres, il y avait plusieurs dames qui, avec le baptême, avaient reçu la grâce et le don de la chasteté, qu'elles tâchaient de garder avec grand soin. Parmi elles, il y en avait deux qui avaient été auparavant maîtresses de l'empeureur, et qui, ayant mené une vie débauchée avec lui, se privèrent de sa fréquentation, sans qu'il en sût plus rien tirer ni par promesses ni par menaces. Néron, qui n'était pas moins charnel que cruel, et aveugle de sa passion, pensant qu'il n'y devait rien avoir au monde qui ne fût sujet à sa volonté, fut averti que c'était à cause que ces femmes étaient devenues chrétiennes, ce qui lui fit tourner son indignation contre les maîtres qui enseignaient cette chasteté, laquelle, étant une vertu céleste et proprement de l'Evangile, les prédicateurs ont toujours recommandée aux fidèles. Car, afin qu'ils l'estimassent davantage, Jésus-Christ voulut que quelques-uns de ses plus fami-

liers amis mourussent pour la défense de la chasteté, comme saint Jean-Baptiste, saint Mathieu, apôtre et évangéliste, et les deux princes des Apôtres, saint Pierre et saint Paul.

« Les Apôtres furent retenus neuf mois en la prison Mamertine, pénible et obcure; mais elle ne fut pas infructueuse aux soldats et aux gardes qui les avaient en charge. Car Processe et Martinien, qui étaient les chefs des gardiens, et plusieurs autres, par la prédication de l'apôtre saint Paul, furent convertis à notre foi et illustrés du martyre. Et afin qu'il ne manquât point d'eau pour les baptiser, il sortit une fontaine du rocher que l'on voit encore aujourd'hui à Rome en la même prison, sans qu'elle se soit depuis tarie; elle jette une telle quantité d'eau en certains jours de l'année, que le peuple va en dévotion visiter la prison des glorieux Apôtres, où chacun boit de cette eau.

« Le temps de la mort de ces deux Apôtres, colonnes de l'Eglise, approchant, les chrétiens supplièrent saint Pierre de sortir de prison et de s'absenter : et bien que le saint Apôtre désirât mourir pour Jésus-Christ, ils l'importunèrent tellement que, vaincu par leurs prières, il sortit de prison et de Rome, afin de se cacher pour un temps. Néanmoins Notre-Seigneur (comme l'écrivent saint Augustin, saint Grégoire et Hégésippe), lui apparut en un lieu que l'on appelle Sainte-Marie-du-Pas, où il y a encore aujourd'hui une chapelle bâtie entre Saint-Jean-de-Latran et Saint-Sébastien. L'Apôtre, reconnaissant son Maître, lui demanda : *Seigneur, où allez-vous?* Il lui répondit : *Je vais à Rome pour me faire crucifier encore une fois.*

« Saint Pierre entendit bien alors que Jésus-Christ, qui était

déjà immortel et glorieux, ne pouvait être crucifié en sa propre personne, mais en celle de son serviteur, où il voulait de nouveau mourir. Cela le fit retourner sur ses pas à Rome et à la prison qu'il avait eue, pour le faire résoudre à se conformer à la volonté du Sauveur.

« On donna sentence de mort contre les saints Apôtres, laquelle portait que Pierre, comme Juif, serait crucifié, et Paul, comme citoyen romain, décapité. Ils furent cruellement battus de verges avant que d'être menés au supplice. On montre encore aujourd'hui en l'église de Sainte-Marie-Transpontine, qui appartient aux Carmes, les colonnes où on les attacha pour les fouetter. Ensuite on les tira de la prison; ils furent conduits hors de la ville par la porte d'Ostie, et prenant congé l'un de l'autre avec le baiser de paix, ils furent séparés.

« On mena saint Pierre sur le haut du Vatican, qui s'appelle à présent Mont-d'Or ou Montorio. Là, ils le dépouillèrent et le clouèrent sur la croix, avec une joie indicible de l'apôtre, de la faveur que Dieu lui faisait de lui donner le moyen de pouvoir l'imiter avec ce genre de croix et de mort, et correspondre à l'amour infini qui avait attaché le Fils de Dieu à une autre croix, et fait donner sa vie pour lui. Mais il se réputa indigne d'être sur la croix en la même figure que son Maître y avait été; et, pour cela, il pria les exécuteurs de la justice qu'ils le crucifiassent la tête en bas et les pieds en haut.

« Voilà comment le chef des Apôtres saint Pierre acheva le cours de son pèlerinage, imitant, par sa mort et sa croix, la mort et la croix de Jésus-Christ, plantant la religion chrétienne, l'arrosant de son sang en cette ville-là, qui était pour

lors la capitale de l'empire, et qui, depuis, par la chaire et la succession de saint Pierre, devait être le chef de tous les fidèles qui sont épars en l'univers.

« Le prêtre Marcel prit le corps de saint Pierre, et l'enterra fort solennellement en une partie du Vatican, après l'avoir embaumé d'onguents précieux, assez près du lieu où il fut crucifié.

« Saint Pierre était de haute stature, mais proportionné, le visage blanc et pâle, les cheveux et la barbe crépus, épais et peu longs, les yeux noirs et comme teints de sang, à cause de la multitude des larmes qu'il répandait, particulièrement quand il entendait chanter des coqs, se souvenant alors d'avoir renié le Sauveur du monde ; il avait peu de sourcils et était comme chauve, le nez long, aquilain et un peu émoussé.

. . . .

« Le bienheureux saint Pierre mourut le vingt-neuvième jour de juin, l'an de Notre-Seigneur, 69, selon Eusèbe et saint Jérôme, le quatorzième de l'empire de Néron, encore que le cardinal Baronius dise que ce fût le treizième ; la vingt-cinquième année de son pontificat, depuis qu'il entra la première fois dans Rome, et qu'il y établît son siége apostolique. . . . .

« Ses miracles sont indicibles aussi bien que ses louanges et les grandeurs que tous les saints rapportent de lui. Sa vie est tirée des Evangélistes, et principalement des Actes des Apôtres, ainsi que d'autres anciens auteurs.

. . . .

« Les évêques avaient coutume de venir à Rome, pour célébrer solennellement la fête de l'Apôtre, comme on l'apprend

de saint Paulin, en l'épître treize qu'il écrivit à Sévère, et en la seizième, à Delphin (1). Les saints papes Anaclet et Zacharie commandèrent que tous les évêques visitassent, une fois l'an, les églises des Apôtres. Le pape saint Grégoire l'enjoignit aussi aux évêques de Sicile, et saint Clet, troisième pape après saint Pierre, dit, en une sienne épître, que visiter l'église de Saint-Pierre, était plus méritoire que de jeûner deux ans. Saint Grégoire confesse que la ville de Rome, dénuée de gens de guerre et sans aucune défense, avait été garantie des armes des Lombards, par la protection de saint Pierre. Et les princes les plus impies et les plus barbares ont toujours porté un grand respect aux églises de Saint-Pierre et de Saint-Paul. »

La vie de saint Paul, apôtre.

« Saint Paul était Hébreu de nation, de la tribu de Benjamin, natif de la ville de Tarse, comme il dit lui-même. Ses parents étaient fort honorables et riches ; ils l'envoyèrent à Jérusalem le faire instruire en la loi et aux cérémonies de Moïse, par Gamaliel, qui était fort savant et renommé. Il les apprit si soigneusement, et avec tant de ferveur, que, pour les mieux observer et défendre, sachant que les disciples de Jésus-Christ les contrariaient, il les persécuta et résolut de les exterminer de la face de la terre.

« Non content d'avoir conspiré avec les autres la mort du glorieux saint Etienne, premier martyr, il garda les manteaux

(1) Saint Delphin, evêque de Bordeaux.

de ceux qui le lapidaient, afin qu'ils le pussent frapper plus à l'aise, et ainsi, sans lui jeter des pierres, il le lapida par les mains d'eux tous; puis, désirant assouvir sa fureur dans le sang des chrétiens, il s'offrit lui-même au grand-prêtre, pour les persécuter; et ayant pris des lettres et des soldats à cette fin, il s'en alla à Damas, pour s'emparer de tous ceux qu'il trouverait croire en Jésus-Christ, et pour les faire cruellement mourir.

« Lorsqu'il était ainsi hors de soi, près des portes de Damas, Notre-Seigneur lui apparut en chemin, et l'aveuglant de sa lumière, l'éclaira, et de sa voix éclatante, comme un tonnerre, il l'épouvanta, le jeta par terre et le convertit; d'un loup il en fit une brebis, de persécuteur un défenseur de son Eglise, docteur des Gentils, enfin un instrument de choix pour porter son saint Nom partout le monde.

« Après qu'il eut demeuré quelques jours à Damas, et prêché que Jésus-Christ était le vrai Dieu et le Messie promis, au milieu des synagogues des Juifs, avec une efficace véhémence et une admiration extraordinaire, il s'en alla en Arabie, où il prêcha aussi; puis il retourna à Damas, convainquant et confondant les Juifs qui y étaient, et leur prouvant, par de vives raisons et des autorités évidentes de la sainte Ecriture, que Jésus-Christ, qu'ils avaient naguère persécuté, était le vrai Sauveur. Quoique quelques-uns des Juifs se convertissent et embrassassent la vérité, néanmoins la plus grande partie étaient si obstinés, qu'ils s'éblouissaient à la lumière, et convertissaient la médecine en poison; ils se courroucèrent tellement contre saint Paul, qu'ils résolurent de lui faire perdre la vie.

« Or, pour en venir mieux à bout, ils persuadèrent aux gouverneurs de Damas que c'était un homme pernicieux, trompeur et séditieux, dont ils feraient bien de s'assurer; comme de fait, ils tâchèrent de le prendre, faisant fermer les portes de la ville, de peur qu'il n'échappât. Mais Notre-Seigneur, qui le réservait à de plus grandes choses, fit que les autres disciples le descendirent une nuit par une fenêtre dans une corbeille, hors des murs de la ville, et qu'il échappa de leurs mains.

« De là, il s'en alla à Jérusalem, où désirant de se joindre aux autres disciples, ils le fuyaient comme un loup, ne sachant pas qu'il ne l'était plus, mais disciple de Jésus-Christ comme eux, et prédicateur de son Evangile; jusqu'à ce que Barnabé, qui avait été son compagnon à l'école de Gamaliel, et avait contracté amitié avec lui, lui parla, et ayant su la miséricorde dont Dieu avait usé en son endroit en ce changement, il l'embrassa, et le fit voir de bon œil aux autres apôtres, auxquels il raconta tout ce qui lui était arrivé.

« Ce saint apôtre travailla et prit beaucoup de peine à cultiver la vigne du Seigneur; il fit de grands voyages, traversa beaucoup de provinces, et convertit les âmes à Dieu, en leur enseignant une doctrine toute céleste, et les embrasant du feu de son ardente charité, les ravissant par l'exemple de ses divines vertus, par la patience invincible avec laquelle il supportait tous les assauts et les persécutions de Satan et de ses ministres, enfin par les continuels et grands miracles que Dieu opérait en sa faveur.

« Et c'est une chose fort remarquable qu'en ces voyages de saint Paul, quelquefois Notre-Seigneur lui révélait où il

devait aller et à qui il fallait prêcher ; et d'autres fois, comme il voulait prêcher, il l'en détournait, ainsi qu'il arriva (comme l'écrit saint Luc) quand le Saint-Esprit lui défendit de prêcher en l'Asie Mineure. Une autre fois, il lui apparut un homme de la province de Macédoine, qui le priait de passer par là et de les aider. Saint Paul partit aussitôt pour aller en Macédoine, croyant assurément que Notre-Seigneur l'y appelait, et lui commandait par cette révélation d'y prêcher l'Evangile. Car les jugements de Dieu sont très-profonds et incompréhensibles ; et, quoique nous ne les entendions pas, nous les devons honorer, parce qu'ils ne manquent pas de raison. Peut-être, en effet, que Notre-Seigneur voulait éclairer les Macédoniens par la prédication de son Apôtre, parce qu'ils étaient alors disposés à le recevoir plus que ceux d'Asie, ou pour les rendre plus coupables, s'ils n'obéissaient pas à la doctrine de l'Evangile qu'on leur annoncerait.

« Notre-Seigneur voulait donc que l'Apôtre semât alors en une terre où il devait faire plus de profit, et attendre que celle d'Asie fût plus disposée à recevoir la rosée du ciel, que le glorieux apôtre et évangéliste saint Jean, qui fut le maître et le prince de toutes les églises d'Asie, y fit depuis pleuvoir.

« En tous les lieux où le glorieux Apôtre passa, il gagna beaucoup d'âmes à Dieu par l'efficace de sa prédication, et par sa divine doctrine, qu'il n'avait pas apprise des hommes, mais de Celui seul qui l'avait choisi pour un si haut ministère. Il avait été élevé jusqu'au troisième ciel, où il entendit ces mystérieuses et ineffables paroles, que la langue humaine ne saurait prononcer : il but à la source de la grâce, il se revêtit de la lumière céleste, il s'embrasa de ce feu divin et en

demeura si rempli, si éclatant et si ardent, qu'il ne pouvait plus s'empêcher d'arroser la terre de ses torrents d'éloquence, de l'éclairer de ses splendeurs, et de l'enflammer des ardeurs dont son cœur était embrasé.

« Et s'il est vrai (comme le rapportent saint Augustin, saint Anselme, saint Thomas et d'autres bons auteurs) que saint Paul, en ce ravissement, vit l'essence divine, comment l'âme de ce bienheureux Apôtre ne fut-elle pas embrasée d'amour divin? De sorte que tout ce que saint Paul écrivit et enseigna, ce fut comme un interprète et un commentateur de l'Evangile. Les évangélistes racontent la vie et la mort de Notre-Seigneur d'un style simple et historique, sans révéler la grandeur des mystères : mais Dieu envoya saint Paul comme un chantre divin pour ponctuer les notes, découvrant la charité de Dieu en nous donnant son saint Fils, et nous montrant les trésors et les richesses qui étaient cachés en Jésus-Christ. C'est pourquoi saint Jean Chrysostôme dit que, quand les autres apôtres et les disciples de Notre-Seigneur étaient avec saint Paul, ils lui cédaient toujours la chaire pour prêcher : c'était la langue d'eux tous; de sorte que les Gentils estimaient que Paul fût le dieu Mercure, et Barnabé, Jupiter, parce que Paul parlait pour tous, et ravissait chacun en admiration par son éloquence.

« L'éloquence de saint Paul fut si persuasive, que saint Jean Chrysostôme en parle ainsi : *Le tonnerre ne nous est pas si épouvantable que la voix de Paul l'était aux démons ; car s'ils fuyaient devant ses vêtements, combien davantage redoutaient-ils sa voix qui les vainquit et les captiva ; celle qui nettoya le monde, celle qui guérit les malades, qui*

ruina le mensonge, rétablit la vérité dans le monde, et qui avait toujours Jésus-Christ avec elle ; car Notre-Seigneur l'accompagna toujours, et alla partout avec saint Paul ; et ainsi que Jésus-Christ est assis sur les Chérubins, il était de même en la langue de saint Paul, par laquelle il prononça tant de si ineffables mystères.

. . . .

... « Non-seulement il éclairait les Gentils de la splendeur de sa doctrine, il les touchait et les enflammait des paroles ardentes de sa divine éloquence, mais il les attirait aussi à la foi de Jésus-Christ, avec les grands miracles que Notre-Seigneur faisait par lui ; en voici un fort considérable que je raconterai :

« L'Apôtre étant dans l'île de Chypre, en la ville de Paphos, il trouva un faux prophète magicien, Juif de nation, nommé Bar Jesu, lequel était un enfant du diable, et empêchait qu'un chevalier romain, le proconsul Sergius Paulus, ne reçût la foi. L'Apôtre, rempli du Saint-Esprit, l'envisageant d'un œil grave et sévère, lui dit : *O fils du diable, plein de malice et de tromperie, ennemi de toute justice, jusqu'à quand seras-tu écarté du droit chemin de Dieu? En punition de ta méchanceté, la main de Notre-Seigneur tombera sur toi et t'aveuglera, sans que tu ne puisses voir le soleil pour un temps.*

« A ces paroles, le magicien demeura aveugle, et le proconsul Paul se convertit ; comme il était le premier chevalier romain, la première personne qualifiée et illustre qui eût reçu la foi de Jésus-Christ, saint Paul prit son nom, comme disent saint Jérôme et saint Augustin, et de Saul s'appela

Paul. En effet, saint Luc, au livre des Actes, qui jusqu'à ce miracle le nomme toujours Saul, dorénavant l'appelle Paul, bien qu'Origène dise que, dès sa naissance, il eût ces deux noms de Saul et de Paul. D'autres auteurs rapportent qu'il changea de nom au baptême; il s'en trouve même qui disent qu'en latin Paul est la même chose que Saul en hébreu; que l'Apôtre prit le nom de Paul, à cause qu'il était usité entre les Romains et les Gentils, avec lesquels il conversait. Néanmoins, saint Jean Chrysostôme est d'avis que Dieu lui changea son nom, comme à Simon, qu'il nomma Pierre; laquelle opinion est suivie de Théodoret, de Théophylacte et d'Ecumène.

. . . .

. . . .

« Jésus-Christ ayant délivré plusieurs fois son Apôtre de la main des Juifs, il l'y laissa tomber une fois pour sa gloire, et afin qu'il eût sujet d'aller, les fers aux pieds et aux mains, à Rome, et manifester le nom de Jésus-Christ en la ville capitale du monde et dans le palais de l'empereur qui y dominait, voulant, par ce moyen, triompher et assujettir la majesté et la grandeur de l'empire romain sous les pieds d'un pauvre artisan son serviteur, accusé, emprisonné, méprisé comme un homme de néant. La chose se passa de cette sorte :

« L'Apôtre allait à Jérusalem, et, étant à Césarée, le prophète Agabus, prenant la ceinture de saint Paul, s'en lia les pieds et les mains, disant, par inspiration divine : *Les Juifs garrotteront ainsi à Jérusalem le maître de cette ceinture, et le livreront entre les mains des Gentils.* Les autres disciples entendant cela, prièrent l'Apôtre de se délivrer de ce péril, et

de ne point aller à Jérusalem; mais il leur répondit courageusement : *Que faites-vous? pourquoi m'affligez-vous de vos pleurs? Je ne suis pas seulement disposé à être enchaîné, mais aussi à mourir à Jérusalem pour le nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ.*

« Il passa donc à Jérusalem, n'en ayant pu être détourné par leurs prières et par leurs soupirs, et alla au temple faire sa prière, où quelques Juifs d'Asie l'ayant aperçu, ils excitèrent le peuple à se saisir de lui. Ils le traînèrent hors du temple, hurlant et l'outrageant; et sans doute ils l'eussent assommé de coups, si le tribun Claude Lysias, qui craignait une sédition, n'y fût accouru avec ses gens de guerre et ne l'eût arraché de leurs mains. Lysias l'envoya à Félix, président de Judée, avec un avis de ce qui s'était passé. Félix après avoir ouï les plaintes et les charges que les Juifs lui imposaient, avec son interrogatoire et ses réponses, ne pouvant retirer de saint Paul le profit qu'il en espérait, pour contenter les Juifs, au bout de deux ans qu'il le tint prisonnier, il le laissa en prison, laissant son procès à Festus, qui lui avait succédé au gouvernement de la Judée.

« Festus, pour flatter les Juifs (qui voulaient tuer saint Paul sur le chemin), le sollicita de venir à Jérusalem pour y examiner son affaire à loisir; mais l'Apôtre, sachant les embûches qu'on lui avait dressées, et encouragé par une révélation de Notre-Seigneur qui lui avait dit : *Sois constant car, comme tu as rendu témoignage de moi à Jérusalem, il est nécessaire que tu le portes jusque dans Rome*, l'Apôtre en appela à César. Il fut donc envoyé dans un vaisseau, avec un centenier et plusieurs gens de guerre, à l'empereur Néron, la

seconde année de son empire, comme écrit Eusèbe, et le vingt-cinquième depuis l'Ascension, au rapport de saint Jérôme, donnant jour aux accusateurs de comparaître à Rome et de poursuivre leur accusation criminelle devant César.

« Leur navigation fut fort périlleuse ; ils pensaient être tous perdus, et ils l'eussent été sans doute, si Notre-Seigneur, exauçant les prières de son Apôtre, ne les eût préservés. Car il lui envoya un ange pour l'assurer qu'aucun ne périrait, et qu'il lui donnait la vie de tous ceux qui étaient avec lui. Enfin, après avoir échappé à une horrible tempête qui dura plusieurs jours, et avoir passé quinze jours sans manger, le navire alla à fond, mais toutes les personnes qui y étaient furent sauvées par les prières de saint Paul.

« Ils abordèrent en l'île de Malte, où ils furent recueillis et secourus de ces barbares insulaires, qui firent un grand feu pour les sécher, à cause qu'ils étaient tout mouillés. Comme l'Apôtre attisait le feu, une vipère, qui était cachée dans un fagot de sarments, sentant la chaleur, en sortit et se prit à la main de Paul, où elle demeura suspendue. Les barbares, voyant cela, s'entredisaient : *Sans doute, c'est là un meurtrier et un méchant homme, qui, ayant échappé du danger de la mer, est poursuivi pour ses péchés.* Car, comme des gens aveuglés, ils ignoraient que les peines que Dieu donne en cette vie ne sont pas toujours pour châtier les fautes, puisque Notre-Seigneur donne souvent des biens temporels aux méchants, et des maux aux bons, durant cette vie, parce qu'il est ainsi convenable à sa divine providence. L'Apôtre secoua la vipère, et la jeta dans le feu, sans en avoir reçu aucun mal. Les barbares, qui le regardaient attentivement, voyant qu'il

n'enflait pas et ne se ressentait aucunement du venin de la vipère, tombant d'une extrémité en l'autre, commencèrent à dire que c'était un dieu et non pas un homme.

« Après ce miracle et la guérison de Publius, seigneur de l'île, qui était malade de fièvres et d'autres maux, on amena à saint Paul tous les malades de ce pays, auxquels il fit recouvrer la santé. Depuis que saint Paul eut passé en l'île de Malte, où ce prodige lui arriva, en mémoire d'une chose si signalée, il a plu à Dieu, pour glorifier son Apôtre, que les serpents de cette île ne portent plus de venin et ne font point de mal.

« L'Apôtre continua sa route, par Syracuse en Sicile, par Reggio de Calabre, par Pouzzole de Naples, jusqu'à ce qu'il arrivât à Rome. Saint Paul entra dans Rome, selon le cardinal Baronius, l'an 59 de Notre-Seigneur, et le troisième de l'empire de Néron. Il fut deux ans prisonnier, sous la garde d'un soldat, dans une petite maison qu'on montre aujourd'hui en l'église de Sainte-Marie *in via Lata,* qui était un titre de cardinal-diacre, et où l'on tient par tradition que saint Paul demeura.

« Pendant ces deux années, il eut plusieurs contestations avec les Juifs, dont il fut accusé et rudement persécuté. Sa cause fut examinée en la présence de l'empereur, du sénat et des pontifes, à cause qu'il s'agissait de la religion. Plusieurs de ceux qui l'avaient accompagné, le voyant si maltraité, qu'ils croyaient assurément qu'on l'allait condamner à mort, l'abandonnèrent. Saint Luc acheva l'histoire des voyages de saint Paul, et le livre des Actes des Apôtres, en ces deux années que saint Paul fut prisonnier à Rome. Enfin, Dieu le

consola, le visita et le fortifia ; il le délivra de la gueule du lion (saint Paul appelait ainsi Néron), pour lui donner meilleur moyen d'achever le ministère de la prédication évangélique que Jésus-Christ lui avait recommandée.

« Au bout de deux ans, étant libre, il se joignit avec le Prince des Apôtres, saint Pierre, et il n'est pas croyable combien notre religion s'augmenta sous ces deux vaillants capitaines, et combien de personnes reçurent à Rome la lumière de l'Evangile. Mais comme saint Paul avait été élu pour porter le nom du Seigneur par le monde, et manifester aux nations le secret mystère de notre Rédemption, il ne demeura pas longtemps à Rome ; selon Métaphraste et plusieurs autres, il alla par l'Italie et par la France, jetant la semence de la doctrine céleste, et donna jusqu'en Espagne, où il prêcha, ce dont nous avons encore aujourd'hui de grands indices. Car à Narbonne, qui est la province de Languedoc en France, on tient que le proconsul Sergius Paulus, qui fut converti par saint Paul, avait été le premier évêque, et on dit que l'Apôtre lui-même l'y installa.

« A Tortose, en Espagne, on célèbre la fête de saint Rufus, l'un des deux enfants de Simon le Cyrénéen, qui aida Jésus-Christ à porter sa croix ; cette ville l'avoue pour évêque, et assure que saint Paul l'y mena avec lui, lorsqu'il alla en Espagne, où se convertit le divin Hiérothée, Espagnol, que le grand Denys l'Aréopagite loue si dignement. Et en l'histoire des saints martyrs Facond et Primitif, qui étaient Espagnols, il est dit qu'ils répondirent au juge qui les interroga de qui ils avaient appris cette doctrine, que c'était de l'apôtre saint Paul, non qu'ils l'eussent entendu de sa propre bouche, parce

qu'ils n'étaient pas de son temps, mais bien de ceux à qui saint Paul l'avait enseignée.

« Métaphraste ajoute que l'Apôtre prêchant par l'Espagne, et faisant un grand fruit, une femme de qualité et fort riche, ayant ouï parler de lui, le désira voir et l'écouter. Une fois, par un certain instinct de Dieu, étant allée sur la place, elle l'y vit, et, l'ayant jugé doux et de bonnes mœurs, elle persuada à son mari, nommé Probus, de le loger en sa maison, ce qu'il fit; lorsqu'il y fut, elle vit sur le front de saint Paul ces paroles écrites en lettres d'or : *Paul, prédicateur de Jésus-Christ*. Cette vision la toucha tellement qu'elle se prosterna à ses pieds, se convertit, et fut baptisée la première; elle se nommait Xantippe. Après cela, son mari et les autres de sa maison reçurent le baptême.

« Lorsque le saint Apôtre, qui était retourné en Asie, prit congé des évêques, des prêtres et des chefs de l'église d'Ephèse, il leur dit clairement qu'ils ne le verraient plus; de sorte qu'ils lui dirent adieu, pleurant et soupirant comme ne devant plus jouir de sa présence. Après avoir employé huit ans (depuis qu'il fut mis en liberté à Rome) à prêcher l'Evangile et à traverser diverses provinces, les éclairant de la lumière et de la doctrine céleste, il retourna à Rome, la douzième année de l'empire de Néron, par le commandement duquel il fut emprisonné avec l'apôtre saint Pierre.

« Comme on menait saint Paul au supplice avec une grande suite et une grande huée de peuple, lorsqu'il arriva à la porte de la ville, il vit une dame nommée Plautille, fort triste et désolée; il lui demanda un voile pour se bander les yeux (comme on avait accoutumé de faire à ceux à qui on tranchait la tête),

avec promesse de le lui rendre : ce qu'elle fit très-volontiers. Par le chemin, trois soldats qui le conduisaient se convertirent à la foi de Jésus-Christ, à savoir Longin, Aceste et Mégiste, qui furent martyrisés, et dont l'Eglise solennise la fête le second jour de juillet.

« Le lieu où il eut la tête tranchée s'appelle aujourd'hui les Trois-Fontaines. Les Gentils y firent depuis une cruelle boucherie des chrétiens, et ils y massacrèrent saint Zénon, avec deux cent trois soldats, ses compagnons. Il fit là sa prière fervente et tranquille ; puis, d'un cœur joyeux, il tendit le cou au bourreau. Ce fut une chose merveilleuse que (comme dit saint Chrysostôme) le cou coupé, au lieu de sang, rendît un ruisseau de lait ; toutefois, il ne se faut pas étonner, dit saint Ambroise, si celui qui, comme une bonne nourrice, allaitait les fidèles et les nourrissait du lait très-pur de sa doctrine, versa du lait, en mourant, plutôt que du sang.

« On sait par tradition que sa tête fit trois bonds, et chacun découvrit une source, lesquelles se voient encore aujourd'hui au même lieu, et sont tenues en grand honneur et dévotion de tout le peuple chrétien. A l'occasion de ces miracles, qui se firent au martyre de saint Paul, trente-cinq hommes se convertirent à la foi de l'Evangile, comme l'assure saint Jean Chrysostôme. Le même apôtre apparut depuis à Plautille, et lui rendit le voile et le mouchoir qu'elle lui avait prêtés pour lui couvrir les yeux. Une pieuse et grande dame, nommée Lucine, prit le corps de saint Paul et l'enterra avec beaucoup de vénération en un sien héritage.

« Saint Paul était de petite stature, un peu voûté, blanc de visage, et paraissait plus vieux qu'il n'était ; il avait la tête

petite, les yeux agréables, les sourcils courbés fort bas, le nez un peu long et aquilin, la barbe longue et épaisse, qui grisonnait déjà. Son regard était véritable et attrayant à la dévotion, et témoignait assez que c'était un vaisseau de la grâce divine. »

CHAPITRE IV

LA TRADITION DES ÉGLISES DE FRANCE SUR LEUR ORIGINE APOSTOLIQUE.

La lecture attentive des vies de saint Pierre et de saint Paul démontre que, si la tradition est plus explicite sur les travaux et les voyages de ces deux chefs de l'apostolat que sur ceux des autres prédicateurs de l'Evangile, elle n'en demeure pas moins très-succincte. On y découvre aisément la place des traditions particulières, et les églises des Gaules, d'Espagne, de Germanie, d'Angleterre se présentent avec leurs détails propres qui, s'harmonisant avec le récit général toujours abrégé, le complètent, l'éclairent, et en sont à la fois les épisodes naturels et le commentaire lumineux.

On comprend que Métaphraste se borne à nous déclarer, d'une manière générale, que « saint Pierre alla en personne en Espagne et passa en Angleterre. » Pourquoi n'admettrions-nous pas, en conséquence, que le Prince des Apôtres a accordé aux diverses églises qu'il trouva sur son passage le bienfait d'une visite apostolique ? Pourquoi saint Pierre n'aurait-il pas fait en Occident ce que saint Luc nous apprend qu'il fit en Judée, où il visitait toutes les chrétientés *dum pertransiret universos?* La ville de Trèves revendique pour sa part une station particulière du premier Pape, et garde encore parmi ses monuments, avec un soin jaloux, *le bâton de saint Pierre.*

Il est bon de noter que ces visites apostoliques durent être faites avec discrétion et prudence, à cause de la défaveur générale qui pesait sur les enfants d'Israël depuis l'apparition du Christianisme, à l'occasion duquel les Juifs obstinés de Rome suscitaient plus de troubles que les païens eux-mêmes, ce qui fut le prétexte du bannissement prononcé contre eux par Claude. Ce n'était pas seulement à Rome que les Juifs obstinés persécutaient leurs frères. On gardait encore à Tolède, il y a deux cents ans, des lettres qu'on disait remonter au second siècle et peut-être au premier; elles étaient adressées par les Juifs endurcis de Jérusalem à leurs frères d'Espagne, rebelles comme eux à l'Evangile. On les y suppliait de s'opposer, par tous les moyens en leur pouvoir, à la propagation de la secte d'un certain Jésus de Nazareth, apostat de leur nation. Ne serait-ce pas à Jérusalem qu'il faudrait chercher, dans les premiers siècles de notre ère, le foyer des sectes ténébreuses qui ont pour mot d'ordre de rebâtir *le Temple*, et qui n'ont cessé, tout en combattant la divinité de Jésus-Chrit, d'entraver par tous les moyens l'exercice des droits sacrés de son Eglise? Remarquons bien que la direction de ces sectes et leur mystérieuse action sont toujours éminemment juives.

N'en était-il pas de même, en réalité, par tous les lieux de la terre ? Pendant que les Juifs vraiment religieux et bien disposés, qui avaient accepté le baptême le jour de la Pentecôte, demeuraient fidèles à la grâce reçue, les rebelles, à côté d'eux, poursuivaient de leur haine obstinée ces fils de l'Evangile, qu'ils regardaient comme des traîtres et des apostats de la loi de Moïse. Ces réflexions ont leur importance et paraissent sortir naturellement des entrailles du sujet. L'exil,

prononcé par Claude dans Rome même, ne dut être qu'un signal pour tout le reste de l'empire, et ces enfants d'Abraham, premiers-nés de l'Eglise naissante, obligés de se disperser à la suite de leur chef, s'en allèrent porter en tous lieux la foi de Jésus-Christ, déguisant avec soin leur nom et leur nationalité (1), favorisés en cela par le don des langues qu'ils avaient reçu pour la plupart, non pas d'une manière passagère, mais pour toute la durée de leur apostolat.

Nous allons indiquer, d'une façon éminemment sommaire, les traditions de nos églises de France sur leur commune origine, traditions fidèlement conservées jusqu'à l'apparition funeste de Launoy, ce fameux hérésiarque historique, qui a mis sa gloire à ravager, avec perfidie et sans bonne foi, la vigne du Seigneur, et particulièrement les terres apostoliques.

MÉTROPOLE D'AIX

Nous avons cru devoir exposer précédemment les traditions de la Provence sur l'apostolat de sainte Marie-Madeleine. Cet épisode important de l'évangélisation des Gaules, nous a paru devoir précéder l'exposé des traditions générales. Toutefois, nous ferons observer ici qu'il n'est pas nécessaire d'admettre que le départ de sainte Madeleine et des personnages apostoliques auxquels elle est associée dans les

(1) Il y a toute une étude à faire sur les changements de nom d'un très-grand nombre de prédicateurs évangéliques. Nous avons vu Saul devenir Paul sitôt qu'il passa en Occident; Marcel est devenu Martial, peut-être à la même occasion; Zachée lui-même est devenu Amadour; Bérénice, Véronique, etc., etc.

légendes provençales, ait eu lieu, soit immédiatement après le martyre de saint Etienne, soit longtemps avant le départ des autres prédicateurs destinés à la Gaule. Cette question de détail est vraiment secondaire, et pour le fond de la question, on ne saurait trop consulter, étudier et méditer la publication monumentale de M. Faillon (1).

Eglise d'Aix. — Le fondateur de l'église d'Aix est saint Maximin, disciple du Seigneur, que la tradition fait venir avec saint Sidoine ou Chélidoine, lequel ne serait autre que l'aveugle-né, et qui devait lui succéder dans la chaire épiscopale. A l'apostolat de saint Maximin se rattache celui de sainte Marie-Madeleine qui devait, elle aussi, évangéliser les diverses villes de Provence, et illustrer à jamais la Sainte-Baume par sa pénitence. La tradition et les monuments liturgiques y rattachent de même sainte Marthe, l'hôtesse du Seigneur, apôtre particulière des villes d'Avignon et de Tarascon. Sainte Marthe était accompagnée de sainte Marcelle, cette même femme qui, entendant la prédication merveilleuse du Sauveur, s'écria : « *Heureux le ventre qui vous a porté et les mamelles que vous avez sucées !* » Sainte Marcelle aurait écrit une Vie de sainte Marthe, sa maîtresse et son amie, mais elle ne paraît pas avoir fini ses jours à Tarascon. Il faut rattacher encore à ce même apostolat celui des saintes Maries, cousines du Seigneur, dont la piété vénère encore les reliques dans l'église des Saintes-Maries ou Notre-Dame de la Mer, au lieu précis où vint aborder la barque providentielle dont Raban Maur nous a déjà raconté l'heureuse navi-

(1) *Monuments inédits sur l'apostolat de sainte Marie-Madeleine.* Migne, 2 vol. in-4°. Paris.

gation. Dans une crypte antique repose également, en l'église des Saintes-Maries, le corps de sainte Sara, leur servante. Nous verrons, plus bas, saint Lazare, frère de Marthe et de Madeleine, fonder l'église de Marseille, et y siéger comme premier évêque.

Eglise d'Apt. — L'église d'Apt inscrit pour son fondateur et premier évêque saint Auspice, venu de Palestine avec saint Maximin et ses autres compagnons, et porteur du corps glorieux de sainte Anne, l'auguste mère de la Reine des cieux. Ce dépôt sacré est un des plus précieux et des plus vénérés de la Provence et de la France entière.

Eglise de Riez. — D'après l'antique tradition de l'église de Riez, le premier évêque de cette ville est saint Eusèbe, qui serait arrivé, avec les autres apôtres, de la Provence.

Eglise de Fréjus. — Aucun monument ne nous a conservé la mémoire du fondateur et premier évêque de l'église de Fréjus; mais on peut affirmer sans crainte que cette ville illustre, et si importante dès le commencement de l'ère chrétienne, a reçu la foi en même temps que ses autres sœurs de Provence.

Eglise de Gap. — Le premier évêque de Gap est saint Démétrius.

Eglise de Sisteron. — On ne sait rien de son premier évêque; mais son ancienneté, son importance et son titre de cité revendiquent pour elle le même privilége apostolique.

MÉTROPOLE D'ARLES

EGLISE D'ARLES. — Le premier évêque d'Arles est saint Trophime, disciple du Seigneur, ordonné par l'apôtre saint Paul. La ville d'Arles a été la première métropole des Gaules. La constitution des métropoles ecclésiastiques a suivi généralement la division des métropoles civiles de l'empire romain. C'est pourquoi l'évêque d'Arles a été le premier métropolitain des Gaules. Vienne étant devenue dans la suite métropole des Gaules, l'évêque de Vienne porta et garda le titre de Primat des Gaules. Enfin Lyon fut la troisième ville qui reçut les honneurs et les priviléges de la primatie civile; aussi le troisième primat, qui prit et garda le titre de primat des Gaules, fut-il l'évêque de Lyon.

Les diptyques sacrés de la sainte église d'Arles inscrivent pour second évêque saint Denys l'Aréopagite qui, partant de cette ville, s'en alla évangéliser la ville de Paris, et la gouverna en qualité de premier évêque, comme nous le verrons plus loin. Le troisième évêque d'Arles est saint Régulus, disciple de saint Denys, qui paraît être devenu, dans la suite, évêque de Senlis (1).

EGLISE DE MARSEILLE. — Elle a eu pour premier évêque

(1) Observons ici ce qu'il sera bon de ne pas oublier dans la suite, à savoir que les évêques des premiers siècles, les fondateurs des églises surtout, ont été de véritables évêques missionnaires et régionnaires, si bien que plusieurs villes reconnaissent et honorent le même personnage, parce qu'il leur a réellement prêché la foi, et qu'il en a fondé la chaire épiscopale. C'est ainsi, par exemple, que certaines églises d'Aquitaine revendiquent le droit d'inscrire pour leur premier évêque l'apôtre saint Martial, leur premier évangélisateur et l'instituteur de leurs premiers évêques.

saint Lazare, le ressuscité de l'Evangile, l'ami du Sauveur, le frère de Marthe et de Madeleine, qui fut d'abord évêque en Chypre.

EGLISE DE SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX. — Elle salue pour son premier évêque saint Restitut, qui serait un des aveugles-nés guéris par Notre-Seigneur.

EGLISE DE TOULON. — Le premier évêque fondateur apostolique de l'église de Toulon est saint Cléon, venu en Provence avec saint Maximin et les autres apôtres de Provence.

EGLISE D'ORANGE. — Elle reconnaît pour son fondateur saint Eutrope, que plusieurs confondent, avec raison peut-être, avec le fondateur de l'église de Saintes. La liturgie de cette dernière église, le fait envoyer dans les Gaules par saint Clément, *Clemente Romæ præsule.*

EGLISE D'AVIGNON. — Elle reconnaît pour son premier évêque saint Ruf, fils de Simon le Cyrénéen, qui paraît avoir accompagné en Espagne l'apôtre saint Paul, comme l'atteste la tradition de ce pays relative à la visite que fit l'apôtre saint Paul à ses églises naissantes.

EGLISE DE CARPENTRAS. — Elle pourrait avoir été distincte de celle de Vénasque, mais les deux églises n'en ont assurément fait qu'une dans la suite. L'église de Carpentras était gouvernée au temps de Chrocus par un évêque, nommé saint Valentin ; mais il faut se garder de conclure que ce saint martyr-évêque n'avait pas eu de prédécesseurs.

EGLISE DE VAISON. — Au temps de Chrocus, cette vénérable église avait pour évêque saint Albin. Les mêmes raisons militent en faveur de son apostolicité.

EGLISE DE CAVAILLON. — Le premier évêque inscrit aux

catalogues de l'église de Cavaillon est saint Grégoire. On peut faire à son sujet les mêmes observations que pour Vaison et Carpentras.

MÉTROPOLE D'EMBRUN

Eglise d'Embrun. — Embrun reconnaît et vénère pour son premier évêque saint Marcellin, qui évangélisa la plus grande partie des Alpes Maritimes avec ses deux compagnons, Vincent et Domnin. Les actes d esaint Marcellin sont pleins d'obscurités et de contradictions pour nous inexplicables. Nous nous basons surtout sur sa qualité de premier évangélisateur et de fondateur du siége épiscopal, pour reculer sa date jusqu'aux temps apostoliques, puisque Embrun n'avait pas alors moins d'importance que les autres cités romaines ses voisines, lesquelles reçurent la foi des envoyés immédiats des Apôtres. On le fait ordonner par saint Eusèbe de Verceil; mais ne serait-il pas plus logique d'attribuer cette ordination à saint Eusèbe, premier évêque de Riez, contemporain de saint Lazare et de saint Maximin, et qui paraît avoir également fondé l'église de Vence?

Eglise de Digne. — Elle eut pour premier évêque saint Domnin, collaborateur de saint Marcellin d'Embrun, qui l'envoya à Digne avec son autre compagnon saint Vincent. Ce dernier succéda à saint Domnin dans la chaire épiscopale (1).

(1) On ne saurait lire avec trop de précaution et de défiance les affirmations du *Gallia Christiana* et des Bollandistes sur les premiers fondateurs de la foi dans les antiques cités des Gaules. L'érudition, très-vaste d'ailleurs, des

Eglise d'Antibes. — Le siége épiscopal d'Antibes, transféré à Grasse en 1244, a eu pour fondateur saint Armentaire, que sa légende nous représente important la foi dans ce pays, combattant les démons et renversant les temples des idoles. Il terrasse en particulier, à Draguignan (Draguignan, de *Draco*), un monstre ou dragon, qui n'est que l'image de Satan, dont l'Evangile est venu triompher. Cette particularité de la légende de saint Armentaire nous rappelle la légende de saint Front de Périgueux, et celle de saint Georges de Velay, aussi bien que celle de la Tarasque de sainte Marthe. Nous mettons donc aux premiers temps de l'évangélisation de la Provence l'introduction du christianisme à Antibes, par les soins et le ministère épiscopal de saint Armentaire, son premier évêque.

Eglise de Vence. — Saint Eusèbe, qui prêcha le premier l'Evangile aux habitants de Vence et fonda cette antique église, nous paraît être le même que saint Eusèbe de Riez, venu en Provence avec saint Maximin, sainte Madeleine et les autres apôtres de la Provence.

Eglise de Glandève. — Son fondateur apostolique est inconnu ; mais, pour les mêmes raisons, nous réclamons pour

compilateurs s'est étudiée à trouver, dans les documents positifs du troisième et du quatrième siècle, l'explication des traditions liturgiques des diverses églises. Une similitude de noms leur a suffi très-souvent pour assigner une date précise à tel évêque que la tradition mieux étudiée relègue dans l'ombre des temps originels. C'était comme un parti pris. Les affirmations de Launoy, acceptées de confiance, sont devenues trop souvent pour les Bollandistes, comme pour les auteurs du *Gallia Christiana*, une règle de foi. La fièvre des documents positifs a été le cachet particulier de cette funeste école, dont les meilleurs esprits ont subi, jusqu'à ces derniers temps, la fatale influence. Ils ont sacrifié aux exigences de leur prétendue critique, faible d'ailleurs et chicanière, la possession de nos églises et leur tradition immémoriale.

elle, le même bénéfice que pour les autres cités de Provence, dont les premiers évêques demeurent inconnus. Nous en dirons autant de l'*église de Senez*.

Eglise de Nice. — L'antique tradition fait porter la foi chrétienne aux habitants de Nice par saint Nazaire. Ce dernier, qui avait reçu le baptême de saint Lin, probablement du vivant de saint Pierre, pendant que le Prince des Apôtres fut obligé de s'éloigner de Rome, vint à Nice, où il convertit une sainte femme appelée Mariannilla. La nouvelle chrétienne confia à son père spirituel son jeune enfant nommé Celse, compagnon désormais obligé des travaux et du martyre de saint Nazaire. Ils prêchent ensemble dans les Gaules (1), vont jusqu'à Trèves et retournent ensemble à Milan, où ils couronnent par un glorieux martyre leur carrière apostolique. Nice, d'ailleurs, reconnaît saint Bassus pour son premier évêque : ce qui veut dire qu'il faut en reculer la date bien au-delà de l'empire de Dèce, et la reporter à l'aurore même des jours évangéliques.

MÉTROPOLE DE LYON

Eglise de Lyon. — La très-illustre et très-vénérable église de Lyon a eu pour fondateur saint Pothin. Un homiliaire de saint Just l'appelle disciple de saint Pierre. Jean, évêque de Châlons, le dit disciple de saint Jean l'Evangéliste. On peut s'arrêter à cette dernière opinion, et invoquer à l'appui la liturgie de saint Jean et la dédicace de l'église primatiale en

(1) La cathédrale primitive de Carcassonne est dédiée à saint Nazaire. Ne serait-ce pas en souvenir de la prédication de cet illutre serviteur de Dieu ?

son honneur. Toujours est-il que Lyon, comme toutes les autres cités des Gaules, connut la foi du vivant des Apôtres et par le ministère de l'un de leurs délégués immédiats. Saint Pothin ne serait-il pas précisément désigné, dans le texte de Savaron, cité par les auteurs du *Gallia Christiana*, en ces termes : *A beato Clemente papa recepit Gallia tunc sibi destinatos episcopos..... Lugdunum Postilanum* (*Pothinum*)? Le pape saint Clément envoya alors dans les Gaules les évêques qui lui étaient destinés..... à Lyon, Postilan (Pothin).

Eglise d'Autun. — Pas plus que les autres cités des Gaules, l'importante ville d'Autun n'a pu être négligée par les apôtres du premier siècle. Nous voyons, en effet, qu'au moment où arrivent à Autun les premiers prédicateurs nommés dans sa tradition, à savoir : saint Bénigne, saint Andoche et saint Thyrse, disciples de saint Polycarpe, ils sont accueillis favorablement par un riche prétorien nommé Faustus, qui était chrétien, mais en secret, sentant venir la persécution. *Ille vero Christum colebat sed occulte propter eminentem persecutionem.* Et lorsque saint Bénigne poursuit sa course apostolique, laissant à Autun ses deux compagnons Andoche et Thyrse, ceux-ci ne tardent pas à se diriger vers un endroit appelé Sédelocus (Saulieux), où ils reçoivent un accueil honorable de la part d'un nommé Félix qui était déjà chrétien, *a Felice jam Christiano excepti.* On voit donc clairement que ces premiers évangélisateurs connus ont été précédés par d'autres dans la cité d'Eduenne, et que nous devons ajouter un siége épiscopal de plus à ceux dont la fondation remonte à la première mission apostolique dans les Gaules.

EGLISE DE LANGRES. — On doit accorder à l'église de Langres le même bénéfice et le même honneur qu'à celle d'Autun, que nous pourrions appeler sa sœur de lait, puisqu'elle fut évangélisée par les mêmes disciples de saint Polycarpe, c'est-à-dire par saint Bénigne qui, en s'éloignant d'Autun pour se rendre à Dijon, s'arrêta à Langres pour y prêcher la foi. Mais quel fut en réalité son premier fondateur et son premier évêque, on l'ignore absolument, et, de plus, les témoignages de cette seconde mission par les disciples de saint Polycarpe sont pleins de confusion et laissent de grandes obscurités.

EGLISE DE DIJON. — Saint Bénigne, comme nous venons de le voir, prêche d'abord à Autun, puis à Langres, et se rend enfin à Dijon. Les mêmes raisons générales militent en faveur d'un ouvrier apostolique qui a dû précéder saint Bénigne à Dijon, au temps de la première mission évangélique dans les Gaules, sans qu'il soit possible de découvrir aucun nom, ni aucun indice précis.

EGLISE DE CHALONS (*Châlons-sur-Saône*). — Mêmes observations et pour les mêmes motifs généraux. Les auteurs du *Gallia Christiana* ne peuvent que constater l'absence de documents, et laissent la place entièrement libre à nos conclusions en faveur d'une évangélisation primitive et apostolique. « Quel fut le premier évêque de Châlons, disent-ils ; quels furent ses premiers successeurs ; à quelle époque ont-ils vécu ? Nul n'a pu le dire jusqu'ici. »

EGLISE DE MACON. — Elle reconnaît pour ses évangélisateurs les disciples de saint Irénée : saint Valère, saint Marcel, saint Bénigne, saint Thyrse et saint Andoche. Ils ont dû trouver à

Mâcon aussi bien qu'à Langres, à Châlons et à Autun, les traces de la prédication apostolique du premier siècle chrétien.

EGLISE DE BESANÇON. — Elle garde dans son antique tradition le souvenir de saint Lin, qui serait venu en personne lui prêcher l'Evangile et fonder son siége épiscopal.

MÉTROPOLE DE COLOGNE

EGLISES DE COLOGNE, DE TRÈVES ET DE TONGRES. — Les églises de Cologne, de Trèves et de Tongres reconnaissent pour leurs fondateurs apostoliques saint Euchaire, saint Valère et saint Materne, disciples de saint Pierre. Saint Euchaire était évêque; saint Valère, diacre; et saint Materne, sous-diacre; mais les deux derniers furent faits évêques, et tous les trois gouvernèrent successivement les églises de Cologne, de Trèves, de Tongres, de Liége, et plusieurs autres qui font partie de la Belgique actuelle.

MÉTROPOLE DE MAYENCE.

Le siége épiscopal de Mayence fut occupé pour la première fois par saint Crescent, disciple de l'apôtre saint Paul. Eusèbe le fait envoyer vers l'an 80 de notre ère. Les églises suffragantes de Worms, de Spire, de Strasbourg furent également fondées par des hommes apostoliques. Strasbourg, en particulier, reconnaît saint Materne de Trèves pour son premier apôtre.

MÉTROPOLE DE NARBONNE.

EGLISE DE NARBONNE. — Saint Paul, se rendant en Espagne par la Gaule narbonnaise, donna pour premier évêque à la ville de Narbonne l'ancien proconsul de Chypre, Sergius Paulus, connu aujourd'hui sous le nom de saint Paul Serge.

EGLISE DE BÉZIERS. — La tradition fait également stationner l'apôtre saint Paul à Béziers. Il y prêche la foi et y opère un grand nombre de conversions. Le bruit de ses miracles se répandant dans les pays d'alentour, ceux de Narbonne vinrent le prier de leur prêcher la foi et de leur donner un évêque. Saint Paul aurait donné pour premier pasteur à la ville de Béziers saint Aphrodise. Le *Matyrologe* d'Usuard déclare toutefois que ce fut saint Paul de Narbonne et non l'Apôtre qui institua le premier évêque de Béziers, ce qui est plus probable (1).

EGLISE DE NIMES. — L'église de Nîmes a eu pour fondateur l'apôtre saint Paul lui-même. Nîmes reconnaît pour son premier évêque saint Félix, qui serait par conséquent contemportain des Apôtres. Nous ferions remonter à la même époque l'illustre martyr nîmois, saint Baudile. De précieux fragments liturgiques, conservés aux archives de la cathédrale

(1) Le *Martyrologe* d'Usuard mentionne ainsi saint Aphrodise : *XI Kal. April. In Septimania, civitate Biterris, depositio sancti Aphrodisii episcopi et confessoris. Hic a Beato Paulo Narbonensi episcopo eidem urbi ordinatus antistes, fidei documentis præclarus, virtutumque meritis ornatus, quievit in pace.*

Le 11 des calendes d'avril, en Septimanie, dans la ville de Béziers, la mort glorieuse de saint Aphrodise, évêque et confesseur. Il fut ordonné évêque de cette ville par saint Paul de Narbonne. Il enseigna la foi à ce peuple, lui donna l'exemple de toutes les vertus et mourut en paix.

d'Albi, sont favorables à cette conclusion. On sait aussi que saint Saturnin, premier évêque de Toulouse, passant à Nîmes en compagnie de l'apôtre saint Paul, emmena avec lui un jeune Nîmois, saint Honeste, qui le suivit à Toulouse, et fut plus tard envoyé en Espagne pour y prêcher la foi.

EGLISE DE LODÈVE. — Elle reconnaît pour son premier évêque saint Flour, et revendique elle aussi le bénéfice d'une origine apostolique. Saint Flour serait disciple de saint Pierre et peut-être un des soixante-douze.

Nous revendiquerons le même honneur pour les antiques églises d'UZÈS, d'AGDE et de MAGUELONNE. Ce dernier siége a été transféré à Montpellier. Maguelonne salue, pour son premier évangélisateur et évêque, Simon le Lépreux, qui aurait suivi jusqu'en Occident sainte Marie-Madeleine et les autres évangélisateurs de la Provence et des Gaules.

EGLISE DE CARCASSONNE. — On ne connaît pas son premier évêque. D'anciens titres signalent un nommé Crescent. Pourquoi refuser à cette ville antique les honneurs de l'évangélisation dès les premiers temps de la prédication apostolique? La cathédrale de Carcassonne est dédiée aux saints Nazaire et Celse, martyrs de Milan. Or, on sait que saint Nazaire fut baptisé par saint Lin, peut-être pendant l'exil de saint Pierre, puis envoyé en Gaule pour y prêcher la foi. Débarqué à Nice, saint Nazaire attache à sa personne le jeune Celse (*Celsum puerum*) dont il a baptisé la mère. Nazaire et Celse prêchent ensemble la foi dans les Gaules, arrivent jusqu'à Trèves, et, après avoir subi de dures persécutions, ils vont à Milan où ils reçoivent la couronne du martyre. Telle est leur légende liturgique. (*Bréviaire romain.*)

EGLISE D'ELNE. — L'église d'Elne, dont le siége a été transféré à Perpignan, fait remonter sa fondation à l'apôtre saint Paul lui-même, alors qu'il se rendait en Espagne par la Gaule narbonnaise, prêchant en tous lieux la foi de Jésus-Christ et donnant un évêque à chaque cité.

MÉTROPOLE DE SENS

EGLISE DE SENS. — Elle salue pour ses fondateurs apostoliques saint Sabinien et saint Potentien, ainsi que saint Altin. On va jusqu'à les faire tous les trois disciples de Notre-Seigneur et du nombre des soixante-douze. Saint Sabinien fonde à Sens, en l'honneur de saint Pierre qui vivait encore, l'église qu'on vénère de nos jours sous le nom de Saint-Pierre-le-Vif.

EGLISE D'ORLÉANS. — Saint Sabinien, après avoir fondé l'église de Sens, envoie saint Altin et saint Evoald fonder celle d'Orléans.

EGLISE DE TROYES. — Il envoie également saint Potentien et saint Sérotin fonder celle de Troyes.

EGLISE DE CHARTRES. — Les mêmes personnages apostoliques vont prêcher aux Carnutes, et trouvent ce peuple en possession de la tradition biblique de la Vierge qui doit enfanter. Ils transforment en église chrétienne le lieu où les druides vénéraient déjà celle qui devait recevoir le nom de Notre-Dame la Noire ou Notre-Dame de Dessous-Terre, qui est Notre-Dame de Chartres, portant sur son humble piédestal cette épigraphe prophétique et prédestinée : VIRGINI PARITVRÆ.

EGLISE DE PARIS. — Les mêmes prédicateurs viennent de Chartres à Paris, et y prêchent la foi de Jésus-Christ, prépa-

rent ainsi les voies à saint Denys l'Aréopagite, et à ses deux compagnons, Rustique et Eleuthère.

Eglise d'Auxerre. — Nous ne pouvons croire que les apôtres de Sens aient négligé la ville d'Auxerre. Ils ont dû y prêcher la foi et en fonder l'église, préparant les voies aux évêques qui vinrent dans la suite, comme saint Pérégrin, gouverner cette illustre église.

Eglise de Meaux. — Elle reconnaît pour son premier évêque saint Saintin, disciple de saint Pierre, ou tout au moins de saint Denys l'Aréopagite, dont l'apostolat s'étendit à un grand nombre de cités autour de Paris.

MÉTROPOLE DE REIMS

Eglise de Reims. — Elle salue pour son fondateur apostolique saint Sixte, disciple de l'apôtre saint Pierre, qui s'adjoignit pour collègue dans l'apostolat saint Sinice. Ils reçurent tous deux ensemble la couronne du martyre.

Eglise de Soissons. — Saint Sixte et saint Sinice sont représentés gouvernant tour à tour les deux églises naissantes de Reims et de Soissons. Toutefois, saint Sixte est dit plus spécialement évêque de Reims, et saint Sinice plus spécialement évêque de Soissons.

Eglise de Beauvais. — Saint Lucien, fondateur et premier évêque de l'église de Beauvais, serait venu dans les Gaules avec saint Denys l'Aréopagite, ou tout au moins à la même époque.

Eglise de Chalons (*Châlons-sur-Marne*). — Elle doit sa fondation à saint Memmius ou saint Menge, disciple de saint

Pierre, et envoyé de Rome par le Prince des Apôtres. La tradition le dit de l'illustre famille des Memmius. La sœur de saint Menge, sainte Pome, vint de Rome rejoindre son frère à Châlons, et travailla avec lui à fonder la foi dans cette ville.

EGLISE D'AMIENS. — Saint Firmin, originaire de Pampelune, dans la Navarre espagnole, fut converti et baptisé par saint Honeste, ce jeune chrétien de Nîmes qui avait suivi saint Saturnin à Toulouse et fut envoyé par lui en Espagne. Saint Honorat, successeur de saint Saturnin, l'ordonna évêque et l'envoya à Amiens, dont il a fondé le siége épiscopal. L'église de Pampelune rapporte le martyre de saint Firmin aux temps apostoliques, et lui assigne pour date l'an 101 de l'ère chrétienne.

EGLISE DE SENLIS. — Saint Régulus, qui avait siégé quelque temps à Arles, fut le premier évêque de Senlis. Les titres de cette vénérable église le représentent constamment comme le fondateur de la foi dans ce diocèse, qui l'honore comme son apôtre et son premier évêque.

MÉTROPOLE DE ROUEN

EGLISE DE ROUEN. — Saint Nicaise, premier évêque de Rouen, a été tout au moins contemporain de saint Denys l'Aréopagite, premier évêque de Paris.

EGLISE DE BAYEUX. — Bayeux a été évangélisé dès l'aurore des jours évangéliques, en même temps qu'Avranches, Coutances, Lizieux et Séez. Le premier évêque de Bayeux est saint Exupère, connu vulgairement sous le nom de saint Spire.

EGLISE D'EVREUX. — Saint Taurin, premier évêque et

fondateur de l'église d'Evreux, fut envoyé par saint Clément en même temps que saint Denys l'Aréopagite.

Nous pouvons ajouter à ce rapide catalogue des prédicateurs apostoliques :

Saint Gatien, premier évêque de Tours, disciple de l'apôtre saint Pierre ;

Auxilius, qui paraît être le premier évêque d'Angers, et que d'anciennes chroniques nous représentent coopérant à la prédication apostolique de saint Clair de Nantes, autre disciple de saint Pierre ;

Saint Julien du Mans, disciple de saint Pierre, que la piété filiale et l'érudition bénédictine de Dom Piolin, bénédictin de Solesmes, ont remis en lumière de nos jours dans l'admirable *Histoire de l'Eglise du Mans*.

Rennes et les autres cités bretonnes pourraient nous donner dans leur tradition liturgique, trop peu explorée jusqu'à ce jour, des indices précieux qui nous amèneraient aux mêmes conclusions en faveur de cette terre prédestinée et bénie entre toutes.

Telles sont, en dehors de l'Aquitaine, où nous allons nous replier dans le chapitre suivant, les traditions des diverses églises des Gaules, relativement à l'évangélisation des métropoles romaines et de leur suffragance religieuse. Nous avons exposé ce qui fut, pendant dix-sept siècles, la foi de ces églises sur leur origine apostolique. Nous allons voir que les monuments liturgiques de l'Aquitaine font écho à cette universelle et unanime tradition.

CHAPITRE V

TRADITION DES ÉGLISES D'AQUITAINE SUR LEUR ORIGINE APOSTOLIQUE

L'EMPIRE spirituel de l'apôtre saint Martial a pour limites, dans son sens ordinaire (1), le Rhône, la Loire, l'Océan, et les Pyrénées. Nous en avons détaché la Septimanie pour des raisons faciles à comprendre, cette province se rattachant plutôt à la Provence par toutes ses traditions religieuses aussi bien que par le réseau de son administration civile.

L'Aquitaine, cette vaste partie des Gaules qui longtemps a formé un royaume particulier, comprend trois grandes métropoles religieuses. La métropole de la première Aquitaine, qui est Bourges; la métropole de la deuxième Aquitaine, qui est Bordeaux, et la métropole de la troisième Aquitaine ou Novempopulanie, qui fut Eauze, et dont le privilége métropolitain fut de bonne heure transféré à Auch.

Aujourd'hui, par suite de modifications successives, l'Aquitaine compte deux métropoles de plus, Toulouse et Albi.

Le métropolitain de Bourges porte le titre de Primat de la première Aquitaine.

(1) Nous disons *ordinaire,* parce que, dans son sens le plus large et le plus vrai, saint Martial a pour empire spirituel la Gaule tout entière. MARTIALIS, GALLIARUM APOSTOLUS.

Le métropolitain de Bordeaux, celui de Primat de la deuxième Aquitaine.

Le métropolitain d'Auch porte le titre de Primat de la troisième Aquitaine ou Novempopulanie.

Enfin celui de Toulouse, rappelant et résumant la gloire antique de l'église de Narbonne, aujourd'hui supprimée, est Primat de Septimanie ou de la Gaule narbonnaise.

MÉTROPOLE DE BOURGES

EGLISE DE BOURGES. — L'apôtre de Bourges et le fondateur du siége épiscopal est saint Ursin, envoyé par l'apôtre saint Pierre, ou tout au moins par saint Clément, ce qui peut vouloir dire également sous le pontificat de saint Pierre, d'après l'observation que nous avons produite plus haut au sujet de l'administration de la ville de Rome et de l'extérieur, confiée par le Prince des Apôtres à saint Lin, à saint Clet et à saint Clément.

EGLISE DE CLERMONT. — Elle a pour fondateur et pour premier évêque saint Austremoine, envoyé par saint Pierre. Austremoine, après avoir évangélisé Clermont, s'en alla prêcher à Nevers, dont il fut également l'apôtre, ainsi qu'à Bourges où il dut rencontrer saint Ursin. Saint Austremoine, de retour dans sa chère Auvergne, continua à y établir la foi et fut enseveli à Issoire.

L'église de Limoges, appartenant tout entière à saint Martial, nous la réservons pour l'apostolat de ce vaillant saint apôtre, qui fait partie de notre étude sur sainte Véronique.

EGLISE DU PUY. — L'église du Puy-en-Velay a eu pour

fondateur apostolique et pour premier évêque saint Georges, compagnon de saint Front de Périgueux, et que plusieurs appellent disciple du Sauveur. Saint Georges établit la chaire épiscopale dans le lieu qui porte aujourd'hui le nom de Saint-Paulien, à deux lieues du Puy. Le siége a été transféré plus tard dans la ville appelée autrefois *Anicium* ou *Podium Aniciense* (Le Puy-Anicien, le Puy).

MÉTROPOLE DE BORDEAUX

EGLISE DE BORDEAUX. — Nous verrons dans l'apostolat de saint Martial la consécration par ce saint apôtre de la première église chrétienne de Bordeaux. Le premier évêque baptisé et consacré par saint Martial, et connu sous le nom de Sigebert ou saint Gilbert, est le même que saint Fort, comme nous l'indiquerons en son lieu. Saint Fort, gouverneur de Bordeaux, avait été converti par les soins de sainte Véronique, laquelle avait déjà gagné à Dieu l'épouse de ce même gouverneur, honorée aujourd'hui sous le nom de sainte Bénédicte.

EGLISE D'AGEN. — Saint Martial est le fondateur de l'église d'Agen. D'autre part, la tradition constante de cette église nomme et vénère, comme premier évêque d'Agen, saint Caprais, assisté de saint Vincent, son diacre. L'absence de raisons positives contre l'apostolicité de saint Caprais, la certitude acquise que la date du martyre de saint Vincent d'Agen est empruntée aux Actes de saint Vincent de Saragosse, tout nous autorise à réclamer en faveur de l'église des Nitiobriges

e bénéfice de l'apostolicité comme pour ses autres sœurs l'Aquitaine.

Eglise d'Angoulême. — Le premier évêque d'Angoulême est saint Ausone, disciple de saint Martial, baptisé par lui à Mortagné-sur-Gironde. L'antique tradition le fait naître d'une ancienne et noble famille de Mortagne.

Eglise de Saintes. — L'apôtre de Saintes et le fondateur de cette noble église est saint Eutrope, disciple, tout au moins, de saint Clément. A la gloire apostolique de ce saint évêque-martyr, il faut joindre la vierge sainte Eustelle, et saint Vincent, disciple de saint Eutrope, envoyé par lui en Novempopulanie où il a fondé l'église de Dax, qu'il devait illustrer par son martyre et par la gloire de son tombeau.

Eglise de Poitiers. — Aucun titre ne nous a conservé le nom du premier évêque de Poitiers. Nous pouvons, toutefois, légitimement conclure que saint Martial a dû y consacrer un évêque, puisqu'il en a dédié l'église cathédrale à l'apôtre saint Pierre le jour même où il apprit la mort du Prince des Apôtres, soit par une révélation spéciale, soit par saint Zachée ou par quelque autre des siens, qu'il envoyait à Rome auprès de saint Pierre, pour lui rendre compte des progrès de la foi et lui demander de nouveaux ouvriers évangéliques.

Eglise de Périgueux. — Le fondateur apostolique et le premier évêque de l'église de Périgueux est saint Front, collègue de saint Georges de Vélay, disciple de saint Pierre et de Notre-Seigneur, destructeur du paganisme en Périgord, souvenir consacré dans la mémoire populaire par le dragon qu'il a terrassé. On voit encore dans ce diocèse une église appelée Saint-Front-de-Coulori (*Saint-Front-de-la-Couleuvre ou du*

dragon (1). Saint Front aurait vécu quelque temps à Rome avec saint Pierre en venant d'Orient, et y aurait prêché la foi. La tradition liturgique de Provence le fait présider aux funérailles de sainte Marthe, à Tarascon.

Eglise de Cahors. — Nous n'en connaissons point le premier évêque, mais on ne saurait admettre que saint Martial, qui a visité saint Zachée à Roc-Amadour et qui y a consacré son premier autel en la compagnie de saint Saturnin de Toulouse, ait négligé la ville principale du Quercy. Nos conclusions sont les mêmes que pour l'église d'Agen.

Eglise d'Albi. — Elle doit sa fondation à saint Clair, qui, après avoir évangélisé l'Albigeois, alla fonder l'église de Lectoure, dont il fut le premier évêque et le premier martyr. Nous dirons en leur lieu les raisons qui nous font assigner au premier siècle l'apostolat de saint Clair et de ses compagnons, et l'évangélisation de la Novempopulanie (2).

Eglise de Rodez. — Le premier évêque de Rodez est saint Amans, sacré par saint Martial lui-même et préposé à cette antique église.

Eglise de Mende. — Elle a été la première fondée en Aquitaine par saint Martial, puisque l'apôtre, arrivant de Rome, entra en Aquitaine par le Gévaudan, et établit, pour premier évêque à Mende (*in Minimate*), saint Sévérien, dont la tradition de cette église conserve fidèlement le souvenir.

(1) On peut rapprocher ce souvenir de la tarasque de sainte Marthe, du dragon de Draguignan, tué par saint Armentaire d'Antibes, du monstre de saint Georges, etc., etc.

(2) Cette étude fera partie de la Vie de saint Martial et des fondateurs apostoliques des églises d'Aquitaine.

MÉTROPOLE D'EAUZE

Transférée à Auch.

EGLISE D'EAUZE. — L'antique tradition de l'église d'Eauze lui donne pour premier évêque saint Paterne, contemporain de saint Saturnin de Toulouse, et par conséquent des Apôtres eux-mêmes. Il y a d'ailleurs grande obscurité. Plusieurs des évêques d'Eauze sont confondus avec ceux d'Auch, les chroniqueurs n'ayant pas toujours tenu compte de ce fait historique, à savoir que l'église d'Auch a eu ses évêques particuliers avant le transfert de la métropole en cette dernière ville.

EGLISE D'AUCH. — Oihénart nous donne pour premier évêque d'Auch, Citérius. Fut-il réellement le premier évêque sur ce siége antique? Nous ne saurions le dire; mais aucune raison n'autorise à priver cette noble cité du bénéfice d'une évangélisation apostolique.

EGLISE DE DAX (*Ecclesia Aquensis*). — Elle a eu pour fondateur et pour premier évêque saint Vincent, disciple de saint Eutrope. Vincent arriva de Saintes avec son compagnon saint Lœtus ou Liède, qui reçut en même temps que lui la couronne du martyre. Un grand nombre d'églises d'Aquitaine sont dédiées à saint Vincent de Dax, et très-souvent il est associé dans la même église et aux mêmes autels aux honneurs liturgiques rendus à saint Eutrope, son maître (1).

(1) Chaque fois qu'on rencontre cette communauté d'honneurs et de culte rendus à saint Eutrope et à saint Vincent, on doit reconnaître saint Vincent de Dax, évêque et martyr, et non saint Vincent de Saragosse, qui n'a aucune relation historique avec saint Eutrope. Saint Vincent de Saragosse a d'ailleurs confisqué à son profit, en plusieurs endroits de l'Aquitaine, la gloire spéciale, régionale et historique de saint Vincent de Dax.

Eglise de Lectoure. — Lectoure doit son évangélisation apostolique à saint Clair, qui, après avoir évangélisé l'Albigeois, devint le premier évêque de Lectoure et rendit à jamais célèbre cette ville historique par la gloire de son martyre.

Les compagnons de saint Clair, contemporains ou à peu près de saint Saturnin, ont évangélisé les diverses cités de Novempopulanie.

Eglise de Comminges (*Saint-Bertrand de Comminges*). — Bien qu'une nuit profonde enveloppe les origines de l'église de Comminges, nous ne pouvons faire aux apôtres de la Novempopulanie le tort de croire qu'ils ont négligé cette cité, dont l'importance était déjà grande au premier siècle de l'ère chrétienne. Deux églises de l'ancien diocèse de Comminges sont dédiées à saint Polycarpe. Nous n'avons pas eu jusqu'ici le moyen de constater s'il s'agit de saint Polycarpe, évêque de Smyrne, et non pas plutôt de saint Polycarpe, compagnon de saint Clair de Lectoure. La légende de saint Clair, dans le Propre du diocèse d'Agen imprimé au dix-septième siècle par les soins de Mgr Barthélemy d'Elbène, conserve l'ancienne tradition au sujet du martyre que subirent également tous les compagnons de saint Clair, puis elle ajoute : « Ils souffrirent comme saint Clair, mais chacun dans un endroit différent. » *Passi sunt... sed alii aliis in locis.*

Eglise de Couserans (*Ecclesia Consoranensis*). — Nous en dirons autant de l'église de Couserans, qui salue et honore pour son premier évêque saint Valère ou Valier, auquel la tradition n'assigne aucune date.

Eglise d'Aire (*Ecclesia Aturensis*). — Le même Propre d'Agen, que nous venons de mentionner, vient en aide à nos

nclusions déjà anciennes en faveur de l'origine apostoli-
ue de l'église d'Aire. Il assigne pour date au martyre de
inte Quiterie, la vierge populaire du Tursan et de la Novem-
opulanie, l'an 130 de l'ère chrétienne. Nous placerions donc
la même époque saint Géronce qui, pour nous, serait le pre-
nier évêque et le fondateur de l'église d'Aire, et dont le tom-
eau repose, avec celui de ses successeurs catacombaires, dans
a crypte illustre du Mas-d'Aire.

Le manuscrit de Saint-Sever cite divers documents traditionnels et historiques sur saint Sever lui-même, qui a donné son nom à cette gracieuse ville des Landes. Saint Sever est bien le premier évangélisateur du *Castrum*, où il vient renverser les idoles et faire connaître Jésus-Christ. Du ton général de la légende, pleine d'ailleurs d'obscurités et d'incohérences, se dégagent tous les caractères des légendes apostoliques, malheureusement encombrées à diverses époques par une érudition confuse, dont le moindre inconvénient est d'enténébrer ce qu'elle a la prétention d'éclaircir.

Eglise de Bazas. — L'apostolat de saint Martial et de sainte Véronique nous feront connaître les détails, intéressants entre tous, de la fondation apostolique de cette vénérable église, par le ministère de saint Martial, assisté de la femme héroïque de la voie douloureuse.

Eglise de Tarbes (*Ecclesia Tarbiensis*). — Elle inscrit pour son premier évêque saint Justin, que le Martyrologe de saint Jérôme appelle le *grand évêque de Bigorre*. On a voulu voir dans cette appellation de Grand un synonyme de premier. Dans ce cas, il faudrait le reporter aux temps apostoliques. Saint Justin de Tarbes ne serait-il pas préci-

sément le compagnon et le collaborateur de saint Clair ? C'est une simple question que nous posons, et nous souhaitons que des études plus précises et des documents ultérieurs nous permettent d'éclaircir ce doute.

EGLISE D'OLERON (*Ecclesia Olorensis*). — Un ancien bréviaire du seizième siècle produit une légende de saint Léonce, premier évangélisateur et premier évêque d'Oleron. On paraît y faire, comme pour Lescar, une bizarre confusion des traditions limousines sur saint Martial et sainte Valerie. Saint Léonce, autant que nos souvenirs peuvent nous le rappeler, serait venu des bords du Rhin. Nous ne citons que pour mémoire cette tradition qui peut aujourd'hui paraître fort étrange, mais qui pourrait un jour mettre les chercheurs sur la trace des véritables origines apostoliques d'un pays, que ni saint Martial, ni les autres évangélisateurs ses contemporains n'ont pu ni voulu négliger.

EGLISE DE LESCAR. — Le Lescar d'aujourd'hui a succédé à l'ancienne église de Bénéharnum. Cette ville, capitale du Béarn, était sur les bords du Gave, à la distance exacte indiquée par l'itinéraire d'Antonin. On croit y avoir découvert les traces d'une basilique chrétienne primitive. Le premier évêque de Bénéharnum serait saint Julien, dont la légende, ainsi que nous venons de le faire observer, se ressent des couleurs de celle de Limoges. Mais au milieu de ces bizarres confusions, n'y aurait-il pas le souvenir, conservé quand même, du passage de saint Martial et de l'évangélisation de la Novempopulanie par ce bienheureux disciple du Sauveur? Un ancien bréviaire fait envoyer saint Julien à Lescar par saint Léonce, évêque de Trèves. (?)

Eglise de Bayonne. — Le manuscrit de saint Sever produit la légende de saint Léon, premier évêque et martyr à Bayonne. C'est bien lui qui a arraché les habitants de cette ville aux ténèbres de l'idolâtrie, qui a fondé les premiers oratoires et les premières églises. Tout le fatras d'incohérences dont on a chargé la tradition primitive n'empêche pas de reconnaître le fond catacombaire et apostolique de la tradition bayonnaise. Croirait-on qu'on a sérieusement glissé dans les prétendues histoires que saint Léon était venu prêcher la foi à Bayonne à l'époque des invasions normandes, et cela, parce qu'on lit dans la légende que le serviteur de Dieu fut mis à mort par les pirates ? Comme si ce nom ne convenait pas de tout temps à bon nombre de riverains de l'Océan. D'ailleurs, si, conformément à la tradition, saint Léon est vraiment l'apôtre et le premier évêque de Bayonne venu au neuvième siècle, comment se fait-il qu'un évêque de Bayonne, du nom d'Itcassicus, signe les actes d'un concile (de Dax, croyons-nous), vers le milieu du quatrième siècle ?

Tel est le résumé éminemment sommaire des traditions de nos églises de France, au sujet de leur évangélisation au temps et par le ministère des délégués immédiats du Prince des Apôtres. Nous avons cru indispensable de mettre sous les yeux des lecteurs ce tableau abrégé, mais éloquent par l'ensemble et l'unanimité de son témoignage. Du vivant des Apôtres, l'Orient a connu la foi jusqu'aux extrémités de l'Inde. Du vivant et par le ministère des Apôtres, l'Occident

a connu la foi de Jésus-Christ, et la voix des messagers apostoliques a retenti jusqu'aux extrémités de l'univers. *In omnem terram exivit sonus eorum, et in fines orbis terræ verba eorum.* Ils ont vraiment accompli l'ordre reçu sur la montagne des Oliviers : « Allez par le monde entier, prêchez l'Evangile à toute créature. » Ils l'ont exécuté en personne : « Ceux-ci (c'est-à-dire ceux à qui le commandement s'adresse) sont partis et ont prêché en tous lieux. »

Nous avons à exposer maintenant un épisode important de l'évangélisation générale, à savoir l'apostolat de saint Martial, disciple du Sauveur, délégué de prédilection du Prince des Apôtres, et aux travaux apostoliques duquel a été mêlée, en Aquitaine surtout, la sainte femme Véronique, dont le souvenir, nous le verrons, est essentiellement lié à celui de l'Apôtre, comme vont l'attester les monuments traditionnels, historiques et liturgiques de Rome, de l'Italie, de l'Aquitaine entière, et plus particulièrement encore les souvenirs archéologiques et liturgiques de Bazas, de Bordeaux, de Roc-Amadour et de Notre-Dame de Soulac ou de Fin-des-Terres, sur les côtes du Médoc.

Pour clore cette Introduction, nous reproduisons volontiers ici les lignes suivantes d'un célèbre défenseur de nos origines apostoliques. Dadin Hauteserre, après avoir constaté combien les traditions sont fermes et unanimes, et sur quel fragile fondement repose l'affirmation du fameux démolisseur Launoy, lequel a été suivi aveuglément et sans contrôle par les autres

contradicteurs, écrit avec un parfait bon sens et avec pleine autorité les lignes suivantes :

« Et vrayment, c'est merveille comme les églises de Paris, de Toloze, de Bourdeaus, d'Auchs, de Xaintes, de Périgueux, de Limoges, de Rhodez, du Puy, d'Arles, d'Aix, de Marseille, de Narbonne, de Lyon, de Dijon, de Vienne, de Châlons, de Sens, de Bourges, du Mans, de Rouen, et tant d'autres, disent unanimement qu'elles ont reçeu leurs premiers évêques au premier siècle, et que, néanmoins, il se treuve des sçavants hommes qui s'arrestent à ce que sainct Grégoire dict, non de soy, mais selon le sens de quelques autres qu'il ne nomme pas, ce que ie ne treuverois pas si estrange, si quelque aultre ancien, d'autorité passable, le disoit; mais n'y en ayant pas un, et sainct Grégoire estant singulier et luy-mesme disant l'un et l'autre, et estant auteur de notre opinion aussy bien que de l'opposite, je m'esmerveille qu'on choque de gayeté de cœur une tradition tant affermie. Ainsi nous avons de notre costé les martyrologes, plusieurs bréviaires, l'ancienne créance de ceux qui vivaient avant sainct Grégoire, sainct Grégoire mesme, innombrables églises de France et des provinces voysines, et des récents, Baronius, Bellarmin, Delrio, Lessius, Lamelyn, et plusieurs aultres, pour cette bande glorieuse de missionnaires, de sorte que nostre doctrine est suffisamment établie et prouvée. » (ALTESERRA, *Rerum Aquitanicarum*.)

Le même auteur, se souvenant qu'il est Toulousain et par conséquent fils spirituel de saint Saturnin, se sent ému d'une colère toute filiale contre Joseph de l'Escale, qui le méritait bien, il faut en convenir :

« Or ie me suis grandement esmervillé de veoir, en quelques uns une si grande foiblesse, qu'ils viennent à succomber tout-à-faict et dire, contre toute apparence de raison, que la Gaule ne receut pas la foy qu'en ce temps, qui est marqué par le consulat de Décius et de Gratus, c'est-à-dire l'an 252. — Mais Joseph de l'Escale abuse à bon escient de nostre patience, en ce que, non content de loger le mesme sainct Sernin beaucoup plus bas, il le dégrade tout-à-faict, et d'un évesque, voire un apostre, en faict un magister de rhétorique, métamorphosant la chaire épiscopale que Sidonius lui donne en une chaire d'escole, pour laquelle impertinence il mériteroit que la ville de Toloze, voire tout le clergé du royaume, le fît condamner à faire réparation ou amende honorable par une réparation authentique. » (*Ibidem.*)

SAINTE
VÉRONIQUE
APOTRE DE L'AQUITAINE

CHAPITRE PREMIER

LA TRADITION

L'ÉVANGÉLISATION de l'Aquitaine par l'apôtre sain-Martial est un fait traditionnel et un des fondements obligés de notre histoire ecclésiastique nationale. Avant d'en étudier les détails et de les éclairer par les divers monuments historiques, archéologiques et liturgiques, considérons la nature et la valeur des traditions régionales en général.

« Par traditions historiques, dit le savant Fréret (1), j'entends ces opinions populaires, en conséquence desquelles toute une nation est persuadée de la vérité d'un fait, sans en avoir d'autre preuve que sa persuasion même et celle des générations précédentes, et sans que cette persuasion soit fondée sur aucun témoignage contemporain, subsistant séparément de la tradition même. Pour que ces traditions aient une autorité suffisante, on demande que les faits dont elle dépose aient été

(1) Mémoire de l'Académie des inscriptions, tome VI.

publics et éclatants, qu'elles soient anciennes, qu'elles remontent jusqu'au temps des événements mêmes, et que du moins on ne puisse en montrer le commencement; qu'elles soient constantes et générales, qu'elles s'accordent avec les témoignages positifs de l'histoire, qu'au moins elles ne lui soient pas opposées, qu'elles ne soient point détruites par d'autres traditions mieux prouvées ou plus anciennes, et par des coutumes ou pratiques religieuses ou politiques établies en conséquence.

« Les traditions locales, dit à son tour Labenazie, tirent leur origine d'une foule de témoins oculaires, qui ont transmis de père en fils les faits qu'ils ont vus. Leurs descendants les confirment par des monuments que leurs pères ont laissés. Les églises, les pierres gravées, les peintures anciennes, sont des monuments réels, qui publient à la postérité les faits que les premiers chrétiens nous attestent par leur zèle et par leur piété; les traditions sont autorisées par le consentement général de tous les savants et des fidèles chrétiens des églises particulières. Elles sont approuvées par les évêques des lieux. Les actes de leurs saints ont été publiés dans le service divin et dans les canons de chaque église, où ils n'ont été insérés que de l'autorité et de l'approbation des évêques contemporains ou voisins de ces faits. Les églises dédiées aux saints, les châsses de leurs reliques sont de sacrés dépositaires de la certitude des faits que les églises publient. »

Mgr de Mazenod, évêque de Marseille, ayant eu à défendre les traditions apostoliques de la Provence contre les attaques des *Institutions liturgiques* publiées à Orléans, adressa à leur auteur cette forte réponse dont les *Monuments inédits*, de M. Faillon, devaient faire ressortir la valeur souveraine quelques années plus tard.

« L'apostolat de saint Lazare à Marseille, dit Mgr de Mazenod (et l'on peut en dire autant de l'apostolat de chacun des fondateurs de nos églises particulières), appartient à un ensemble de faits qui se rattachent à la Provence entière, et sont l'objet de sa tradition constante. Des monuments qui ont

survécu aux siècles rappellent, sur divers points de notre province, ces faits dont le souvenir nous est justement cher. Un culte spécial, et dont l'origine remonte à l'époque la plus reculée, y est fondé, etc... Comment, s'ils sont faux, les faits dont il s'agit ont-ils pu être également admis avec un caractère religieux en tous ces endroits différents? Comment est-il arrivé qu'en se présentant sous un aspect particulier à chaque lieu, ils s'accordent parfaitement entre eux pour ne former qu'une même tradition? On ne pourrait dire avec preuve à quelle époque on a commencé à y croire, de manière à ce qu'une erreur pratique ait prévalu à leur égard dans toutes les parties d'une grande province. L'argument de prescription a lieu pour eux dans toute sa force aussi bien que dans d'autres questions; mais il n'est pas, tant s'en faut, le seul qui existe pour prouver que, si on a pu les embellir dans leurs circonstances, ils ne sont pas, quant au fond, une pure imagination conçue par l'amour du merveilleux, et accréditée par la crédulité populaire. »

LES ATTAQUES DE LAUNOY ET DE SON ÉCOLE CONTRE L'APOSTOLICITÉ DE NOS ÉGLISES N'ONT AUCUN FONDEMENT

« Jusqu'au milieu du dix-septième siècle, dit M. Ravenez, dans son *Essai sur les origines religieuses de Bordeaux,* les principales églises de France, se basant sur des traditions immémoriales, faisaient remonter leur origine aux temps apostoliques, et nul n'était jamais venu contester cette croyance.

A cette époque, deux hommes se rencontrèrent qui s'imaginèrent de renverser les traditions. Le premier est le chanoine Descordes, une des illustrations scientifiques du Limousin, qui, étudiant la vie de saint Martial, crut devoir rejeter au troisième siècle l'époque de la mission de cet apôtre. Le second est le trop célèbre Launoy. Launoy, le *dénicheur de*

Saints, ce fougueux novateur, qui eut le triste honneur de recevoir d'un pape l'épithète de *impudentissime mentitus.*

« Ie le salue (Launoy) du mot de critique, dit Jean Bondonnet (1), tant parce que c'est son unique occupation qu'une critique chicanière, qu'aussi ce nom de critique, signifiant un homme iudicieux, lui est fort bien deub, parce qu'à la distribution des iugements qui devoit estre égale, il croit en avoir bien eu sa part et quelque chose de celle des aultres, auxquels il en reproche le défaut. »

Un article, fort élogieux d'ailleurs à l'endroit de Launoy, s'exprime ainsi :

« Launoy avait une immense érudition. Malheureusement il ne demeura pas exempt de l'esprit partial et exclusif dans lequel tombent souvent les théologiens, lorsque, ne prenant aucune part à la vie active et réelle de l'Eglise, ils se plongent tout entiers et uniquement dans la lettre morte de leur savoir de cabinet. — Du Pin remarque que Launoy joignait beaucoup d'érudition, de persévérance et d'application à une grande légèreté (2). »

« Quant au docteur Launoy, dit Rohrbacher (3), nous avons déjà appris, et en son temps, nous apprendrons encore mieux à le connaître comme un esprit téméraire, d'un catholicisme pour le moins douteux, et qui, pour soutenir ses nouveautés, ne craignait pas de falsifier les textes des Pères et des Conciles.

« Je ne saurais discuter, dit Mgr de Mazenod, évêque de Marseille, dans sa lettre à l'auteur des *Institutions liturgiques* (4), les arguments employés contre nous par le docteur Launoy, auteur condamné, dont tout le monde connaît l'esprit frondeur, et qui d'ailleurs était mu à ce sujet par un sen-

(1) Dom Jean Bondonnet, bénédictin de Saint-Vincent-du-Mans, *Réfutation des trois dissertations du docteur Jean de Launoy contre les missions apostoliques dans les Gaules au premier siècle.*

(2) Goschler, *Dict. encycl. de la Théol. cath.*

(3) *Hist. univ. de l'Eglise cath.*, liv. XXVII.

(4) Faillon, *Monuments inédits.* Migne, t. II, p. 1666.

timent d'hostilité contre l'Ordre de Saint-Dominique, dépositaire des reliques de sainte Marie-Madeleine ; mais j'affirme sans crainte que les arguments de Launoy ne résistent pas à un examen impartial et éclairé. Il n'y en a pas un seul qui conserve sa force, bien qu'ils aient été souvent répétés. »

Tel fut Launoy.

Launoy attaqua hardiment les traditions ; il affirma que l'origine des principales églises de France ne remontait pas au-delà de la seconde moitié du troisième siècle, et il rejeta comme fabuleuses, apocryphes et falsifiées, toutes les légendes qui contredisaient sa doctrine. Il n'avait en faveur de son opinion que deux textes : l'un emprunté à Grégoire de Tours, l'autre à Sulpice Sévère. Mais il était très-érudit ; il éleva sur cette base si frêle un tel édifice de preuves spécieuses, qu'il rallia autour de lui la majorité des savants de son époque. Ce fut en vain que les Millet, les Du Saussay, les de Marca, les Noël Alexandre, les Jean Smith, les auteurs de l'*Art de vérifier les dates*, firent entendre d'énergiques protestations ; leur voix fut couverte par celle de Descordes, d'Ellie du Pin, de Tillemont, de Baillet, de Ruinart, de Fleury, de Longueval... Bientôt chacun fut convaincu que les traditions léguées par nos pères n'étaient qu'un amas de fables ridicules ; l'origine de tous les documents fut niée ; on contesta la valeur des martyrologes ; les chartes, scrutées à la loupe, furent entachées de faux, et l'on assigna au règne de Charlemagne l'époque de la falsification des titres et des légendes.

Un certain nombre d'évêques, frappés de ce déluge de preuves, se hâtèrent de *réformer* leurs bréviaires, et, malgré les réclamations qui s'élevèrent de toutes parts du fond de leur diocèse, ils adoptèrent l'opinion des novateurs.

Remarquons avec Faillon que tous les partisans du système de Launoy s'en sont rapportés à Launoy lui-même, sans examiner autrement la question. C'est ce qui est démontré jusqu'à l'évidence dans le chapitre second du tome Ier des *Monuments inédits*.

Or, l'unique fondement des prétendues preuves de Launoy,

ce sont les deux textes de Grégoire de Tours et de Sulpice Sévère. Nous allons donc les reproduire avec la critique victorieuse qu'en fait M. Ravenez, dans la brochure déjà citée.

Voici le texte de Grégoire de Tours :

« Du temps de Dèce, sept personnages ordonnés évêques furent envoyés pour prêcher dans les Gaules, comme le raconte l'histoire du martyre de saint Saturnin, car elle dit : « Sous « le consulat de Dèce et de Gratus, comme on s'en souvient « par une tradition fidèle, la ville de Toulouse commença a « avoir saint Saturnin pour évêque. »

Le texte de Sulpice Sévère est ainsi conçu :

« Après Adrien, sous le gouvernement d'Antonin le Pieux, il y eut paix pour les églises. Ensuite, sous Aurélien, fils d'Antonin, s'éleva la cinquième persécution : alors seulement il y eut des martyrs dans les Gaules, *Seriùs trans Alpes Dei religione susceptâ.* »

Certes, ces deux textes sont précis. Ils sont, il est vrai, en contradiction formelle l'un avec l'autre, puisque Grégoire de Tours fait arriver ses évêques en 250, et que la cinquième persécution eut lieu en 177. Il est vrai aussi que Sévère est démenti par Orose, son contemporain; car ce dernier nous assure que la première persécution dont furent frappées les Gaules eut lieu par ordre de Néron. Puis, en parlant de Domitien, il nous apprend que la foi chrétienne avait jeté de son temps de très-profondes racines sur toute la terre, et qu'il entreprit de les arracher partout. Mais malgré ces contradictions, les textes de Grégoire de Tours et de Sulpice Sévère sont le champ de bataille sur lequel déjà tant de flots d'encre ont coulé et couleront encore.

Depuis que Descordes et Launoy ont commencé la querelle, leurs adversaires ont entassé les textes pour démontrer l'inanité de leurs prétentions. Ils en ont trouvé partout : dans les Actes des Apôtres, dans les Pères de l'Eglise, dans les brefs des papes, dans les conciles, dans les procès que se sont suscités diverses églises à propos de la suprématie, et dans les historiens du temps. Ces textes se sont reproduits dans une foule

d'ouvrages bien connus. Ils ont été publiés par Bondonnet, par le Père Mathoud, par Labenazie, par Millet, que sais-je encore. — De nos jours, l'abbé Arbellot en a semé son ouvrage. Le Père Van Hecke, un des illustres successeurs de Bollandus, a fait précéder la vie de saint Florentin d'une dissertation qui est un chef-d'œuvre. Enfin, l'abbé Faillon a élevé en l'honneur de la tradition ce magnifique monument, l'ouvrage le plus érudit qui ait paru depuis deux cents ans, et qui a pour titre : *Dissertations sur l'apostolat de sainte Marie-Madeleine.*

Ce n'est donc pas le lieu de les reproduire; mais nous essaierons de démontrer par une autre voie que les deux textes précités ne supportent pas l'examen. Il faut prouver, par Grégoire de Tours et par Sulpice Sévère eux-mêmes, qu'ils se sont trompés, et n'employer dans ce but que des documents dont personne ne pourra contester l'origine.

LA GAULE ÉVANGÉLISÉE AU PREMIER SIÈCLE

S'il est un fait historique dont l'authenticité soit bien démontrée, c'est l'existence de l'église de Lyon en 150, alors que saint Pothin en était l'évêque. Admettons même, ce qui n'est pas incontestable, que Pothin ait été le premier évêque de Lyon, et saint Irénée, son successeur, le second.

Pendant la durée de son épiscopat, saint Irénée a présidé deux conciles, l'un contre les hérétiques, l'autre pour fixer le jour de la célébration de la Pâque, et Sismond reconnaît qu'il fut assisté dans le premier par douze évêques, et par treize dans le second.

Mais si la religion de Dieu a été accueillie tardivement au-delà des Alpes; si les principaux évêques, dont s'honore l'église de France, n'ont été envoyés dans les Gaules qu'au troisième siècle, d'où venaient-ils, les Pères de ces conciles? Venaient-ils de l'étranger? Est-il probable que des évêques

d'Espagne et d'Italie se soient dérangés de leurs siéges pour répondre à l'appel d'un humble prêtre grec ?

Venaient-ils de la Gaule? Mais il y avait donc au moins treize églises en Gaule, puisque treize évêques ont signé les actes du Concile.

On demande alors où ces églises étaient situées ?

On répondra que peut-être on vit figurer à cette réunion l'évêque de Saintes, car Grégoire de Tours nous apprend que saint Eutrope, le premier de ces évêques, fut envoyé dans cette ville par saint Clément. Peut-être aussi l'église de Narbonne y fut-elle représentée, car, malgré le texte de Grégoire de Tours, les auteurs de l'*Art de vérifier les dates,* Fleury, le P. Longueval, les écrivains de l'*Histoire du Languedoc* penchent à croire que le premier apôtre des Narbonnais est arrivé dans ces provinces longtemps avant le consulat de Dèce et de Gratus. Mais si Eutrope est contemporain de saint Clément, le texte de Sulpice Sévère n'est pas exact.

Ainsi la première brèche faite au texte de l'historien des Francs a été ouverte par ses défenseurs eux-mêmes. Voyons si nous ne trouverons pas encore quelque côté faible.

Saint Irénée, en arrivant, reconnaît avec effroi qu'une hérésie formidable s'étend sur les rives du Rhône. Mais tout schisme suppose une église, comme tout fruit véreux rappelle l'arbre qui l'a porté. Il y avait donc des églises sur les bords du Rhône.

Or, d'après ce que nous apprend Hincmar, archevêque de Reims, les premiers apôtres, qui ont été envoyés par les papes dans les Gaules ont reçu pour résidence les villes les plus importantes. Mais Arles était une de ces villes ; elle renfermait donc une église qui florissait à la fin du deuxième siècle. Son premier évêque, Trophime, n'a donc pu lui être envoyé au milieu du troisième.

Et cela est si vrai, qu'au temps de Dèce et de Gratus, le siége d'Arles était occupé par un évêque hérétique du nom de Marcius, que saint Cyprien flétrit en termes énergiques.

Voici donc Grégoire de Tours encore une fois convaincu

d'erreur. Si l'on prenait un à un chacun des évêques qu'il fait venir dans les Gaules au troisième siècle, on pourrait en vérité parodier les vers de Virgile :

Uno avulso... deficit alter.
Si l'on arrache l'un... tous les autres tombent...

Telle est donc, et sans plus d'instances, l'autorité de Grégoire de Tours et celle de Sulpice Sévère sur ce point capital.

Le fondement réduit en poussière, l'édifice qu'il porte doit logiquement, fatalement crouler.

La critique s'étonnerait aujourd'hui de la révolution opérée par le novateur Launoy, si elle ignorait les causes de son facile succès. Nous renvoyons pour les détails et développements historiques, relatifs à ces causes, au chapitre premier de la seconde partie du premier volume des *Monuments inédits*, p. 342 et suivantes.

Une cause, remarquable entre toutes, est celle que signale Mgr de Mazenod, dans sa lettre à l'auteur des *Institutions liturgiques*, c'est-à-dire la tendance d'une foule d'esprits du dix-huitième siècle à faire à l'incrédulité toutes les concessions rigoureusement compatibles avec la foi.

Les Jansénistes abusèrent outre mesure de cette coupable complaisance, et l'on sait que Louis-Antoine de Noailles, archevêque de Paris, prélat plus remarquable par sa piété que par sa doctrine, qui *réforma* la croyance et la pratique de son église, fut toute sa vie la dupe et le jouet de la secte jansénienne.

Héritiers de ces tendances maudites, trop d'écrivains, sans s'en douter peut-être, ont continué à faire à l'Eglise un mal profond. Ils n'ont pas seulement ébranlé et relâché les liens qui nous attachent au Saint-Siége apostolique, ils ont fourni encore à l'hérésie et à l'impiété le moyen d'accuser l'Eglise de vivre de fourberie et de mensonge.

Heureusement le moment est venu où Dieu a résolu de borner le cours de tant d'erreurs si honteuses et si humiliantes pour nos églises de France. Nous avons la ferme

confiance que le moment n'est pas éloigné où clergé et laïques seront également étonnés d'avoir ignoré si longtemps ou négligé leurs meilleures gloires. La lutte gigantesque de l'erreur contre la vérité a singulièrement réveillé, au siècle où nous sommes, les forces vives de l'Eglise. Les fondements de toutes les sciences, et en particulier de la science historique, ont été plus curieusement scrutés, à la grande gloire de l'Eglise de Dieu. Les grands nuages, amoncelés pendant deux siècles par le vent du scepticisme à l'horizon de nos origines chrétiennes, se dissipent chaque jour. Sur ce point, comme sur tant d'autres, l'Eglise de France, après deux siècles d'oubli fatal, revient à l'unité romaine et retrouve aux sources apostoliques l'histoire dix-huit fois séculaire de ses origines. Les arguments tant fameux de Launoy et de ses adeptes aveugles ou intéressés se volatilisent successivement dans la balance à son tour justement sensible de la critique sérieuse et de la science chrétienne. Nos plus éminents prélats sont revenus, reviennent chaque jour à la tradition antique. Sur les traces souvent corrigées des Bollandistes, l'abbé Faillon, Dom Piolin, l'abbé Chaussier, le chanoine Lotin, l'abbé Arbellot, Ravenez, l'abbé Cirot de la Ville, tant d'autres encore, ont démontré qu'elle présentait seule les caractères de la vérité.

Reprenons donc nos droits, reprenons-les tous. Proclamons avec nos pères que le soleil de l'Evangile nous illumina dès son aurore. *Visitavit nos oriens ex alto.*

TRADITION PARTICULIÈRE DE L'AQUITAINE ET DE L'ÉGLISE DE BORDEAUX

« Aussitôt que nous abordons la question des origines chrétiennes de Bordeaux, nous nous trouvons en face d'une tradition qui, depuis dix-neuf siècles, proclame que saint Martial, l'un des soixante-douze disciples de Jésus-Christ, fut désigné par saint Pierre pour évangéliser l'Aquitaine. En vain les

novateurs ont-ils essayé de l'affaiblir par leurs protestations, la grande voix des peuples a étouffé la leur, et jamais, peut-être, à aucune époque, l'Aquitaine n'a proclamé avec autant d'unanimité sa foi dans la mission de son apôtre et dans l'époque où elle a eu lieu.

. . . .

« Quelques églises ont bien pu, dans un premier moment d'ardeur, modifier les leçons du Bréviaire et reculer jusqu'au milieu du troisième siècle l'époque de sa mission; mais l'opinion publique n'a jamais souscrit à ce sentiment; et partout on retrouve cette conviction profonde, inébranlable, que saint Martial est contemporain des Apôtres, et, bien plus, qu'il était l'un des soixante-douze disciples.

« Cette croyance, cette doctrine, n'est pas propre seulement aux lieux qu'il a évangélisés, elle ne s'est pas concentrée dans les cités qui possèdent ses précieux restes, elle s'est répandue dans toutes les parties du monde, et les églises de l'Orient l'ont adoptée comme celles du rite latin. L'abbé Arbellot fournit sur ce point des témoignages complets et irrécusables.

« Aux dixième et onzième siècles, des conciles se sont occupés de cette question. On a douté si saint Martial était réellement un des disciples de Notre-Seigneur; mais on n'a jamais contesté qu'il eût été envoyé dans les Gaules par les Apôtres.

« De nos jours, lorsque l'église de Limoges a présenté à l'approbation du Saint-Siége le nouveau Propre des Saints à l'usage du diocèse, la Sacrée-Congrégation des Rites a cru devoir refuser à saint Martial le titre d'apôtre. Un procès s'est engagé devant la Congrégation même, et après des débats aussi savants qu'approfondis, il est intervenu un Bref apostolique, portant que, de temps immémorial, l'église de Limoges avait été en possession d'accorder à saint Martial le titre d'apôtre, et qu'il y avait lieu de maintenir cette prérogative.

« Ainsi, en ce qui concerne saint Martial, la tradition a tous les caractères d'authenticité et de vérité qu'on peut exiger. Elle remonte aux temps les plus éloignés, nul ne peut en

indiquer l'origine ; les populations l'acceptent et repoussent toute opinion contraire ; divers monuments la consacrent ; elle ne saurait donc être rejetée et remplacée.

« Mais comme cette tradition porte que saint Martial est venu évangéliser l'Aquitaine, elle doit être crue sur ce point comme sur tous les autres. En effet, comme il est certain que l'Aquitaine est aujourd'hui chrétienne, elle a dû nécessairement recevoir, à un moment donné, la semence de la foi. Si saint Martial n'est pas celui qui a fécondé le sol, qu'on nous dise quel est l'ouvrier actif, ardent, qui a ouvert le sillon ; — quand et comment il est venu et qui l'a envoyé ?

« Tout se tait ; les voix qui nient l'apostolat de saint Martial gardent le silence, quand il s'agit de désigner celui qui est venu à sa place. »

En ce qui concerne le Médoc, le Bordelais et le Bazadais, plusieurs échos redisent fidèlement le nom de l'apôtre Martial. Ce sont les ruines monumentales de Notre-Dame de Soulac ou de Fin-des-Terres ; c'est l'antique oratoire de Saint-Etienne sous l'église actuelle de Saint-Seurin-Hors-les-Murs ; c'est la cathédrale vénérée de Saint-Jean de Bazas.

Mais en pas un de ces lieux, Martial n'apparaît seul. A Soulac, la légende, dès longtemps acclimatée sur une terre privilégiée, compte les pas de sainte Véronique, et les fragments des titres bénédictins rappellent la gloire de son tombeau. Si les ossements sacrés, fuyant la profanation ou les tempêtes diluviennes, ont dû chercher un abri plus sûr, le ciseau bénédictin, gardien fidèle de l'histoire, a pris soin de sculpter sur les chapiteaux du onzième siècle le tombeau de la sainte et la châsse traditionnelle. Jusqu'en 1745, un cénotaphe, abrité sous une crypte derrière l'autel, et surmonté de l'image de Véronique, a plaidé, devant la piété des pèlerins, la cause de l'antique possession. Un autre monument de la tradition sourdait des dalles profondes du temple (1). On se souvient

(1) Les fouilles du mois d'août 1864 ont découvert le massif de l'ancien autel de Sainte-Véronique, et sur la droite, attenant à l'autel, la fontaine

de la fontaine de Sainte-Véronique devenue, par miracle de Dieu, un puits « d'eaue doulce en dedans l'église iouxte le pilier. » Tous ces faits, tous ces détails n'ont cessé d'habiter la mémoire des familles patriarcales du Médoc; aussi, quand les vastes nefs de Notre-Dame se sont rouvertes à ces populations empressées, quelques vieillards, témoins blanchis des dernières fêtes, ont pu reprendre, après soixante-douze ans, le bâton du pèlerin, ou du moins, appuyant une main sur la tombe des ancêtres qui les conduisirent à Soulac, indiquer de l'autre à la seconde et à la troisième génération la route bénie qui conduit au manoir de la Vierge et au tombeau de Véronique.

A Bordeaux, le pieux visiteur et l'archéologue descendent sous les dalles de l'insigne basilique de Saint-Seurin dans la crypte de Saint-Fort, et trouvent, en place d'honneur, adossés à un autel antique, d'une part le *cercueil levé de sainte Véronique apportée de Soulac*, et de l'autre, celui de sainte Bénédicte, dont la mémoire se rattache par des liens intimes aux souvenirs apostoliques de l'archidiosèse.

A Bazas, l'église cathédrale de Saint-Jean-Baptiste appuie sur un trésor sacré sa gloire dix-huit fois séculaire. C'est saint Martial qui fonde l'église; mais, à côté de Martial, la sainte femme débarquée à Soulac, et fondatrice de Notre-Dame de Fin-des-Terres, dépose dans l'autel une relique célèbre dont nous suivons l'histoire depuis avant Grégoire de Tours, depuis Grégoire lui-même, jusqu'aux orages de 1792.

L'illustre solitude du Quercy, Roc-Amadour, répète, elle aussi, dans sa légende et dans ses monuments, le nom de Soulac et la gloire de saint Zachée et de sainte Véronique.

C'est en interrogeant ces divers échos, en empruntant aux savants écrits qui ont ressuscité nos gloires apostoliques leur témoignage autorisé, en étudiant surtout dans les documents bénédictins et dans l'histoire du Médoc les souvenirs du sanc-

devenue un puits par le surhaussement intérieur du sol. Les gonds qui soutenaient la petite porte sont encore scellés dans la pierre. La maçonnerie du puits descend au sol primitif.

tuaire de Soulac, que nous venons plaider devant la piété, aussi bien que devant le bon sens et la critique, la cause de Notre-Dame de Fin-des-Terres et de la sainte femme Véronique.

Il y a vingt ans, la carrière eût été difficile à fournir. Aujourd'hui, les difficultés de la route sont aplanies. Dans la grande lutte engagée sur le champ de bataille de l'histoire, la victoire est restée aux défenseurs des origines chrétiennes. Augustin Thierry écrivait à l'un d'eux : « Je crois que vous avez pleinement raison, et qu'en ce point la tradition locale prévaut réellement contre l'histoire (1).

(1) Lettre d'Augustin Thierry à M. l'abbé Arbellot. Il aurait dû dire : prévaut réellement contre ce que l'on appelle faussement l'histoire. La tradition légitime et revêtue des qualités que nous avons indiquées plus haut, ne prévaut pas contre l'histoire, mais fait partie de l'histoire elle-même.

CHAPITRE II

L'APOTRE SAINT MARTIAL A JÉRUSALEM, A ANTIOCHE, A ROME

Unde sacer nullam qui texuit Aurelianus
Historiam certis rem proposuit nisi veram..
(PIERRE LE SCOLASTIQUE.)

Aureillan n'a rien mis dans son livre historial,
Qui ne soit très-certain du grand saint Martial.
(BONAVENTURE DE SAINT-AMABLE.)

La première *Vie de saint Martial* a été écrite par saint Aurélien, son disciple et son successeur sur le siége de Limoges. Aymar de Chabannes, parlant de cet ouvrage, s'exprime ainsi : *Les choses qu'Aurélien a écrites ont toujours été reçues de nos Pères avec vénération comme vrayes et certaines. Et on ne leur a pas porté moins de respect et de déférence qu'aux Ecritures canoniques. C'est pourquoi nous n'avons aucun sujet de douter de ses écrits, parce que l'auteur a toujours eu pour compagne la pure foy et fidélité, et la vérité sincère, qui font l'âme d'un historien irréprochable.*

L'Evêque de Limoges, prêchant à son Synode, en plein onzième siècle, et parlant de la *Vie de saint Martial* par saint Aurélien, dit à ses prêtres : *Que si quelqu'un la dit apocryphe, il faut en même temps qu'il s'expose à recevoir la condamnation par la bouche des saints Pères, dont plusieurs de toute antiquité l'ont accueillie avec respect, et même à présent elle est reçue par le Saint-Siége apostolique de Rome, et parmi d'autres innombrables églises, avec une vénérable*

autorité; et j'estime que jusqu'à la fin du monde, elle aura un éloge presque semblable aux autres Gestes des Apôtres. Ce qui est à noter icy, est que cette vie a passé par l'épreuve; et qu'encore que le pape Gélase aye rangé parmi les apocryphes quelques Actes des Apôtres..... aucun de nos Pères qui nous ont précédé n'a jamais réprouvé ces Gestes et cette Histoire de saint Martial, ni douté de son auteur. Et plus loin : *La dignité de notre Apôtre, et les choses mémorables qu'il a opérées, ayant donné avant nous une sainte émulation à des hommes sçavants en la science de bien dire, ils s'étudièrent de déchiffrer ces Gestes avec une élégance particulière de la langue latine, et y mirent un beau coloris de sentences, pour les rehausser davantage. Ces discours étudiés et ce fard de paroles, et toutes ces lumières d'esprit, n'agréèrent pas à l'Eglise; le sentiment général des Pères, des hommes doctes et spirituels, fut qu'il fallait produire en public celle-là seule qui était la première histoire et que le bienheureux disciple de saint Martial, Aurélien, avait écrite d'un style conforme à la pureté et simplicité de l'Eglise.*

Voilà donc, dirons-nous avec Bonaventure de Saint-Amable, auquel nous empruntons les textes qui précèdent et qui a produit ces documents, la *Vie de saint Martial* par Aurélien préférée à toutes les autres. Nous y voyons, nous, un témoignage assuré que saint Aurélien a réellement écrit une *Vie de saint Martial*, dont l'autorité pleinement liturgique a été reconnue dans l'église de Limoges et dans toutes les autres églises des Gaules et de l'Aquitaine. Nous croyons aussi qu'un temps est venu où la première Vie authentique de l'Apôtre a semblé perdue pour toujours. C'est alors que des hagiographes se sont exercés pour reconstituer cette légende originelle, et ont produit, sous le nom du premier auteur, saint Aurélien, une nouvelle Vie formée de tous les souvenirs authentiques, aussi bien que des traditions locales encore vivantes dans les lieux qui ont gardé le souvenir du passage ou de la prédication de saint Martial. Cette nouvelle Vie est loin d'être sans autorité, et il appartient aux hagiographes d'au-

jourd'hui de dépouiller ce précieux document des surcharges de détail et des anachronismes d'expression, pour rendre à l'histoire ses véritables droits au moyen des monuments dont la liturgie, l'hagiologie et l'archéologie locales conservent encore la trace, après tant de vicissitudes et de ruines. La thèse générale n'en sera que mieux fortifiée dans son ensemble, et les recherches que nous pourrions appeler géographiques sur les diverses étapes de l'Apôtre, s'harmonisant avec le récit primitif, ont l'avantage de remettre à leur place, aux flancs du vénérable édifice, des pierres qui lui appartiennent, et que la main du temps ou celle des barbares (car il y en a dans le domaine de l'histoire) avaient pris soin d'arracher et de rejeter pour toujours, croyaient-ils.

L'antique tradition fait naître saint Martial à Rama, ville célèbre dans les prophéties et dans l'Evangile pour avoir personnifié à elle seule toutes les autres villes de Judée, ensanglantées par le massacre des saints Innocents, comme le nom béni de Rachel, image lui-même de l'Eglise, personnifie toutes les mères dans le même texte sacré (1). Le père de saint Martial s'appelait Marcel, et sa mère, Elisabeth. Ils étaient de la tribu de Benjamin. Il n'est pas jusqu'à ce dernier détail qui ne semble prophétique, puisque l'affection particulière de Notre-Seigneur et de saint Pierre nous permet de l'appeler leur enfant de prédilection ou leur Benjamin. La même tradition nous apprend que le futur Apôtre des Gaules était parent de saint Etienne, ce qui explique d'avance la dévotion au premier martyr, fondée par saint Martial lui-même, au moment où il dédiait la plupart des églises primitives de Limoges, de Bordeaux, d'Agen, de Toulouse et tant d'autres.

Dès la première année de la vie publique de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et dans le commencement de sa prédi-

(1) *Vox in Rama audita est, ploratus et ululatus multus; Rachel plorans filios suos et noluit consolari, quia non sunt.* (Matthieu, II, 18.)

« Une voix a été entendue à Rama. Ce sont des pleurs et des hurlements sans fin. Rachel pleure ses fils et ne veut pas être consolée, parce qu'ils ne sont plus. »

cation, Marcel et Elisabeth se rendirent auprès du divin Maître, et lui amenèrent le petit Martial. Celui-ci s'attacha avec une invincible tendresse à Jésus et à saint Pierre, et ne voulut plus les quitter, ce à quoi consentirent sans peine les pieux parents. Ils étaient d'ailleurs unis par les liens du sang au Prince des Apôtres.

Saint Martial se voua entièrement au service de Jésus, et, s'attachant à sa suite, se joignit à saint Pierre, qui fut dès lors son Maître bien-aimé.

Saint Martial serait ce jeune enfant tout rayonnant de candeur et d'innocence que Jésus appela au milieu des Apôtres, en leur disant : « Si vous ne devenez semblables à de petits enfants, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux. »

Ce serait encore ce jeune garçon au service du divin Maître et des Apôtres qui avait les cinq pains et les deux poissons lors du miracle de la multiplication des pains (1).

Saint Aurélien, ou la tradition héritière de ses témoignages, nous apprennent encore que saint Martial assista à la dernière Cène, qu'il y servit le Seigneur, et versa l'eau dans le bassin lorsque le divin Maître lava les pieds à ses Apôtres. Il fut l'heureux témoin d'une des premières apparitions du Sauveur ressuscité au groupe apostolique, reçut avec les Apôtres le pouvoir et le commandement de prêcher l'Evangile, fut béni avec tous les autres par le Seigneur montant au ciel, se prépara dans le Cénacle à recevoir le Saint-Esprit, et le reçut, en effet, avec le don des langues, non point pour un jour, mais d'une manière définitive pour toute la durée de son apostolat.

(1) Baronius dit : « Puisqu'on veut que saint Martial soit l'un des soixante-douze disciples de Notre-Seigneur, il faut que l'Ecriture l'appelle enfant à la manière des Hébreux, qui donnaient ce nom à ceux mêmes qui n'étaient pas si jeunes. » (*Annales Ecclesiastici.*)

Mais il n'est pas nécessaire non plus de faire sortir saint Martial de l'enfance, puisqu'en admettant, par exemple, qu'il eût dix ou douze ans lorsqu'il suivit Notre-Seigneur, il en avait treize au moment de la Passion, vingt-cinq, au moins, au moment où saint Pierre partit pour Rome, l'emmenant avec lui pour lui confier, deux ans plus tard, l'apostolat des Gaules.

Après la Pentecôte, saint Martial accompagna en tous lieux saint Pierre, à Jérusalem, à Antioche, partout. Il le suit finalement à Rome, où il prêche avec lui, contribuant ainsi à fonder et à établir la foi dans la Ville-Eternelle. Notre tradition d'Aquitaine lui assignant pour compagne fidèle sainte Véronique qui le suit de Rome à travers l'Italie et en Aquitaine (1), nous allons faire connaître la sainte femme jusqu'au moment où elle s'éloignera de Rome avec lui pour apporter à nos pères la lumière de l'Evangile.

(1) *Beatum Martialem Prædicantem ubique sequens.* (Pierre Subert et tous les chroniqueurs sacrés à l'unanimité, sinon dans les mêmes termes, au moins en termes identiques.)

CHAPITRE III

SAINTE VÉRONIQUE A JÉRUSALEM. — SA MAISON. — SAINTE VÉRONIQUE A ROME

§ Ier. — SAINTE VÉRONIQUE A JÉRUSALEM (1)

Sainte Véronique ne nous apparaissant liée à la fortune et à l'apostolat de saint Martial qu'à partir du jour où le bienheureux Apôtre s'éloigna de la Ville-Eternelle pour se diriger vers la Gaule, nous consacrons un chapitre spécial aux faits et gestes de la sainte femme jusqu'au moment où elle quittera Rome pour venir, avec le délégué de saint Pierre, évangéliser l'Aquitaine et l'illustrer à jamais par ses travaux apostoliques et par la gloire de son tombeau.

Bérénice (Βερένικη) paraît être le vrai nom oriental de la sainte femme dont nous entreprenons de raconter l'histoire. De Bérénice on a fait Véronique, et c'est sous ce nom qu'elle est connue et honorée dans l'histoire et dans la liturgie.

A une époque relativement récente, on a voulu faire venir Véronique de deux mots, l'un latin, *vera*, et l'autre grec de la décadence, ικόνικα, — *véritable image*. Il est impossible d'accorder à cette combinaison hybride une attention sérieuse. Nous préférons admettre, pour les raisons déjà citées, que la sainte femme venant en Occident a pris un nom de forme latine comme saint Pierre lui-même, comme saint Paul,

(1) Dans ce chapitre, nous résumons en général ou nous donnons textuellement le savant travail de M. l'abbé Cirot de la Ville : *Origines chrétiennes de Bordeaux*, chap. II.

comme saint Zachée devenu Amadour, Marcel devenu Martial, et tant d'autres.

Quelques autorités, entre autres le savant Lucas de Bruges, prétendent que sainte Véronique était d'origine païenne ou prosélyte. On pourra remarquer dans le cours de ce volume que la tradition bazadaise en fait une Dame des Gaules et de Bazas même (1), et la légende de Cénebrun, que nous signalerons plus bas, l'appelle Phénix (la Phénicienne). Le même Lucas affirme que c'est la même femme que l'hémorroïsse syro-phénicienne guérie dans l'Evangile, au chapitre huitième de saint Luc. De fait, l'évangile de notre sainte, qui se lit au 4 février dans le Missel ambrosien, est celui de l'hémorroïsse.

Il est vraisemblable, dit le P. Ventura, que celle qui reçut du Sauveur la faveur insigne de pouvoir essuyer de ses propres mains la sueur et le sang de sa face divine, est cette même femme qui toucha ses habits avec une foi héroïque et donna ainsi le plus beau témoignage à sa divinité.

Julien, dans sa chronique, raconte que Véronique vivait tantôt à Césarée de Philippe, tantôt à Jérusalem.

Eusèbe dit avoir vu de ses yeux le monument que l'hémorroïsse avait élevé à Césarée en mémoire de sa guérison. Elle était représentée aux pieds de son bienfaiteur. Julien l'Apostat détruisit ce souvenir en haine de la foi chrétienne.

Véronique était du nombre de ces femmes *que Jésus avait guéries de leurs infirmités,* qui *le suivaient et l'assistaient de leurs biens* tandis qu'il *allait de ville en ville et de village en village, prêchant l'Evangile et annonçant la parole de Dieu.*

Tous les chroniqueurs, tous les historiens sacrés appellent Véronique *disciple de Jésus-Christ, amie familière de la vierge Marie.*

(1) Nous verrons en son lieu quel moyen possible nous entrevoyons de concilier ces données vagues et confuses d'une tradition qu'il ne faut ni accepter en aveugles, ni repousser qu'à bon escient.

La poésie, héritière des traditions sur Véronique, les fleurit et en perpétue le souvenir.

Joseph et Marie ont perdu Jésus à Jérusalem. Elisabeth vient annoncer qu'on l'a retrouvé. C'est donc au temple ou chez Véronique, reprend Marie.

La sainte famille descend chez Elisabeth. Jésus, du plus loin qu'il peut, salue avec joie la vieille Elisabeth ainsi que Véronique, Marthe et Salomé.

Joseph fait la prière accoutumée pour la bénédiction des dons : Jésus rompt le pain et le bénit ; Véronique promène la corbeille et distribue le pain aux convives (1).

Catherine Emmerich, dont la mystique chrétienne ne saurait dédaigner le témoignage, nous peint Véronique âgée de dix ou douze ans, élevée déjà dans le temple quand Marie s'y présente. Elle se lie étroitement avec la Mère de Dieu et assiste à son mariage. Pendant les trois jours où Jésus échappe à la tendresse de ses parents pour enseigner au milieu des docteurs, Véronique lui donne la nourriture et l'hospitalité dans une maison près de la porte de Béthléem, où elle le nourrit encore avant sa Passion. Elle le suit dans ses courses apostoliques et se trouve parmi les témoins de ses merveilles à Ainon, à Azanoth, à Dothan, à Jesrael. Elle voyage ou s'arrête comme lui tantôt à Hébron, tantôt à Capharnaüm. Elle veille particulièrement aux besoins des saintes femmes. Aux noces de Cana, elle prépare pour la table une corbeille de fleurs.

Mais c'est surtout la gloire du divin Maître, le succès de sa prédication dont elle prend souci. Elle harcelle Marie-Madeleine de ses visites, afin de la retirer de sa vie désordonnée et de la rapprocher de Jésus. Lors de l'entrée triomphale du Sauveur à Jérusalem, Véronique recueille de toutes parts des vêtements pour les jeter sous ses pas (2).

Véronique faisait partie des saintes femmes à qui Jésus,

(1) *La Sainte Famille*. poème polonais, par Bohdan Zaleski, chant I.
(2) La douloureuse Passion.

sur la voie douloureuse, adressa ces paroles : « Filles de Jérusalem, ne pleurez pas sur moi, mais pleurez sur vous et sur vos enfants. » C'est l'opinion de la plupart des commentateurs. Ce mot, dit le P. Le Jeune, *nolite flere*, il le dit à des saintes, à sainte Madeleine, à sainte Véronique, à sainte Marie Salomé, aux autres femmes dévotes qui le suivaient. Le docteur Sepp ajoute : « Une grande foule de peuple suivait Jésus, entre autres des femmes qui le plaignaient et le pleuraient. L'une d'elles, nommée Bérénice ou Véronique, comme le rapporte une tradition très-ancienne, s'avança vers lui d'un air compatissant, lui essuya avec son mouchoir son visage ruisselant de sueur, de sorte que l'empreinte de sa face adorable y resta imprimée en traits sanglants. »

« Le cortége, dit Catherine Emmerich, et son récit s'adaptent merveilleusement à la trame évangélique ; le cortége entra dans une longue rue qui déviait un peu à gauche et où aboutissaient plusieurs rues transversales. Beaucoup de gens bien vêtus se rendaient au temple et plusieurs s'éloignaient à la vue de Jésus, par une crainte pharisaïque de se souiller, tandis que d'autres marquaient quelque pitié. On avait fait environ deux cents pas depuis que Simon était venu porter la croix avec le Seigneur, lorsqu'une femme de grande taille et d'un aspect imposant, tenant une jeune fille par la main, sortit d'une belle maison située à gauche, et se jeta au-devant du cortége. C'était Séraphia (1) appelée Véronique.

« Séraphia avait préparé chez elle d'excellent vin aromatisé, avec le pieux désir de le faire boire au Sauveur sur son chemin de douleur. Elle s'avança voilée dans la rue : un linge était suspendu à ses épaules ; une petite fille d'environ neuf ans, qu'elle avait adoptée, se tenait près d'elle et cacha, à l'approche du cortége, le vase plein de vin. Ceux qui marchaient en avant voulurent la repousser, mais elle se fraya un passage à travers la populace, les soldats et les archers, parvint à Jésus,

(1) Ce nom de Séraphia est évidemment un nom mystique.

tomba à genoux, et lui présenta le linge qu'elle déploya devant lui, en disant : « Permettez-moi d'essuyer la face de mon « Seigneur. » Jésus prit le linge, l'appliqua contre son visage ensanglanté, et le rendit avec un remerciement. Séraphia le mit sous son manteau après l'avoir baisé, et se releva. La jeune fille leva timidement le vase de vin vers Jésus, mais les soldats et les archers ne souffrirent pas qu'il s'y désaltérât. La hardiesse et la promptitude de cette action avait excité un mouvement dans le peuple, ce qui avait arrêté le cortége pendant près de deux minutes, et avait permis à Véronique de présenter le suaire. Les Pharisiens et les archers, irrités de cette pause et surtout de cet hommage public rendu au Sauveur, se mirent à frapper et à maltraiter Jésus, pendant que Véronique rentrait en hâte dans sa maison.

« A peine était-elle rentrée dans sa chambre, qu'elle étendit le suaire sur la table placée devant elle et tomba sans connaissance ; la petite fille s'agenouilla près d'elle en sanglotant. Un ami qui venait la voir, la trouva ainsi près d'un linge déployé où la face ensanglantée de Jésus s'était empreinte d'une façon merveilleuse, mais effrayante. Il fut très-frappé de ce spectacle, la fit revenir à elle et lui montra le suaire devant lequel elle se mit à genoux en pleurant et en s'écriant : « Maintenant je veux tout quitter, car le Seigneur m'a donné « un souvenir. »

Nous joignons volontiers à ce récit les commentaires d'une piété éclairée autant que naïve.

« O sainte Véronique ! s'écrie le capucin Verruchino, laissez-moi, de grâce, voir un peu le saint suaire pour la consolation de nos âmes. »

« Et, je vous prie, dit Molinier, quelle âme tant soit peu dévote et pieuse ne se sent esmeuë et touchée de considérer ces particularités... la foy de la Véronique qui, compatissant aux souffrances de Jésus et voulant essuyer le sang et la sueur qui nageoit sur son visage, a mérité de recevoir sur le linge qui luy servoit à cet office, la figure sacrée de la face qu'elle essuyoit, et le vif pourtraict des douleurs du Rédempteur,

dont nous devons tous porter empreinte l'image en nostre poictrine. »

Un auteur du même siècle contemple Jésus portant sa croix et lui adresse ces paroles : « Que ne m'est-il permis, aimable Jésus, de ramasser tout le sang que vous versez allant au Calvaire, ou que ne puis-je du moins recueillir dans mon sein celuy que la pieuse Véronique recueillit dans son voile... O heureuse Véronique ! que vous avez esté bien récompensée de la compassion que vous eustes de mon divin Sauveur. A peine eustes-vous essuyé le sang, la sueur et les larmes qui couloient sur son visage, qu'il laissa sur vostre voile tous les traicts de ce visage adorable, pour vous témoigner qu'il se donnoit à vous en reconnoissance de vostre zèle, et pour nous apprendre qu'il se donne à ceulx qui, à vostre imitation, l'assistent en la personne des affligés. Heureuse Véronique ! dont le secours officieux n'a pas esté moins agréable à Jésus-Christ que celuy de Simon, quoy qu'il parut luy estre moins utile, parce qu'il ne regarde que nostre intention en tout ce que nous faisons pour luy.

« Que vous estes bon, ô divin Rédempteur ! vous avez voulu estre assisté par une femme aussi bien que par un homme, pour nous montrer que personne n'estoit exempt de participer à vostre Passion ; mais aussi pour nous enseigner que vous aviez égard à la délicatesse et à la foiblesse des plus infirmes, et qu'il suffisoit, pour vous plaire, de compatir à vos peines et de les ressentir dans le cœur avec sainte Véronique, lorsqu'on ne pouvoit pas les partager avec Simon de Cirène, ny en porter les marques sur son corps comme saint Paul. Ce fut vostre amour, ô mon Dieu ! qui peignit vostre visage sur le voile de Véronique, afin de gagner son cœur ; ce fut vostre amour qui, pour récompenser et contenter en mesme temps la tendresse qu'elle avoit conçue pour vous, lui donna pour ainsi dire vostre cœur avec vostre visage, afin qu'elle connust que vostre charité étoit la cause de vos souffrances, et qu'elle pust satisfaire son amour en vous regardant mesme pendant votre absence.

« Oui, mon Sauveur, vous vous donnâtes à Véronique dans son voile afin qu'elle pust jouir de vous malgré vostre éloignement, de mesme, à peu près, que vous vous donnez aux âmes fidelles par la foy, qui, comme un voile sacré, couvre les yeux de la raison, afin que par cette foy ils vous voyent et vous considèrent comme en figure durant cette vie, jusqu'à ce qu'ils vous possèdent véritablement dans l'éternité (1). »

Véronique, dit Martinelli, « pour aller à la rencontre du Sauveur, égale l'élan de sa marche à l'ardeur d'une âme qui compte la mort pour rien. »

Indè ingens studium Berenice passibus æquat,
Quæ mentem ac Dominum neglecta morte requirit.
(MARTINELLI, *Roma ex ethnica sacra.*)

Le P. Parvillers la compare aux plus grands exemples de la Passion : « Voici la plus belle action qui ait jamais été faite en faveur de Jésus-Christ souffrant. La dévote Véronique était dans sa maison lorsqu'elle entendit le tumulte et les clameurs d'une multitude infinie de peuple et de soldats qui conduisaient le Sauveur au supplice ; elle se lève vitement, met la tète hors de sa porte, jette les yeux au milieu de la foule et aperçoit son Rédempteur, qui laisse échapper un rayon de son visage et lui fait connaître par la lumière de la foi qu'il est le Fils de Dieu. A cette vue, transportée, hors d'elle-même, elle prend son voile, se jette en pleine rue au travers des officiers de justice et des soldats, sans se mettre en peine des injures et des coups qu'on lui donne. Arrivée auprès du Seigneur, qui avait le visage tout couvert de sang et de sueur, elle l'adore, malgré toutes les oppositions qu'on lui fait, et avec son voile plié en trois doubles, elle essuye et nettoye ce divin visage, obscurci sous les nuages des péchés du monde. Va, brave créature, tu es l'incomparable ; tu n'as pas ta pareille sur la terre : en un temps où tout l'univers se conjure

(1) *Les sentiments du véritable chrétien sur la Passion de Jésus-Christ.* 1679.

contre la vie de ton Sauveur, en un temps où Dieu son Père l'a abandonné entre les mains des pêcheurs; en un temps où les anges de paix pleurent amèrement, sans lui pouvoir donner aucun secours; en un temps où ses Apôtres l'ont quitté, trahi et renié; en un temps où sa bonne Mère, la sainte Vierge, par sa pamoison, l'a infiniment affligé; en un temps où toute la ville de Jérusalem poursuit sa mort et son crucifiement; en un temps où c'est un crime et un sacrilége parmi les Juifs de le reconnaître pour homme de bien, tu le révères comme ton Messie, tu l'adores comme ton Dieu, tu lui donnes du rafraîchissement et de la consolation au milieu de ses plus grands ennemis. En vérité, tu mérites une immortalité de gloire dans le temps et dans l'éternité; et aussi le Sauveur t'a fait le plus riche présent qu'il ait jamais fait à aucune créature du monde: il t'a donné son portrait, imprimé par trois fois sur les trois doubles de ton voile. Etends ce voile devant les quatre parties de l'univers; fais voir à tous les hommes la face pitoyable et hideuse d'un Dieu souffrant. Prêche par tes images la Passion de Jésus-Christ, plus loin et en plus de lieux que ne l'ont prêchée les Apôtres. Pour moi, je te promets que j'aurai de la vénération pour toi toute ma vie, à cause de l'acte héroïque de ta charité, et, soit en vivant soit en mourant, j'aurai toujours dans l'esprit le souvenir, et dans ma bouche le nom de l'incomparable Véronique (1). »

Et nous aussi, nous vous saluons dès maintenant, noble Véronique. Habitants de la terre sainte qui recueillit vos restes glorieux, agenouillés au même lieu, où vous appreniez la prière à nos anciens Médules, je vous salue! Je vous salue recevant sur la voie douloureuse la grâce et le feu sacré d'un apostolat lointain. Je vous vois d'avance prêcher par vos images la Passion de Jésus-Christ; mais nous allons aussi vous voir en personne, à côté de l'apôtre saint Martial, faire briller aux yeux de nos pères le premier rayon du soleil évangélique

(1) P. Parvilliers, *La devotion des prédestinés ou les stations de Jérusalem et du Calvaire.*

sur ce point extrême de l'ancien monde. J'entends déjà votre voix bénie s'adressant à Dieu dans l'oratoire de notre Fin-des-Terres et prêchant Jésus-Christ aux habitants du Médoc. *In fines terræ verba eorum.* Moi aussi, à l'exemple de la piété d'autrefois, je vous promets que j'aurai de la vénération pour vous toute ma vie, à cause de l'acte héroïque de votre charité, et aussi pour le bien que vous fîtes, que vous voulez faire encore à mon pays. Moi aussi, en vivant et en mourant, j'aurai toujours dans l'esprit le souvenir, et dans ma bouche le nom de l'incomparable Véronique.

§ 2. — MAISON DE SAINTE VÉRONIQUE

L'histoire et la piété nous parlent de la maison de sainte Véronique.

Bernard de Breydenbach, doyen de Mayence, « parcourut le 14 juillet 1483 cette longue voie, par laquelle le Christ fut conduit du palais de Pilate au lieu du crucifiement, et passa devant la maison de sainte Véronique, éloignée de cinq cent cinquante pas du palais de Pilate. »

Adrichomius de Cologne est encore plus précis : « La maison de Véronique occupait l'angle d'une rue... Depuis l'endroit où elle vint au-devant de lui jusqu'à la porte judiciaire, où il tomba pour la seconde fois sous sa croix, le Christ parcourut trois cent trente-six pas et onze pieds. »

En 1530, le franciscain espagnol Antoine de Aranda, décrit ainsi les lieux : « En continuant un peu par cette rue qui est plane, bientôt, à main droite, se présente une autre rue dans laquelle, à main gauche, est une église en ruine. C'est là, dit-on, le lieu où la sainte femme Véronique reçut la face précieuse et sanglante du Christ, imprimée sur le voile qu'il avait reçu d'elle pour essuyer son visage. »

Antoine Regnault, bourgeois de Paris, racontant son pèlerinage exécuté en 1549, s'arrête aux mêmes monuments : « Le lundy, treizième iour d'aoust, partîmes du Mont-Sion

pour aller visiter les saintz lieux de la ville de Iérusalem. Allâmes... après en la maison de Véronique, près de laquelle est le lieu où les filles de Iérusalem ploroyent voyant Nostre-Seigneur porter sa croix et où se rencontra Cimon Cyrénien, qui aida à porter la croix, et en ce mesme, la Vierge Marie tomba pasmée, voyant en tel estat son Filz. »

Le chevalier Zuallardo, dans son voyage à Jérusalem, grave deux fois la maison de Véronique et la mentionne avec ses alentours : « Du mesme costé, après avoir passé un petit arceau semblable à une porte, on trouve la maison vieille et tumbante (dont la petite entrée est précédée de trois ou quatre degréz, usés qui y conduisent) de la bonne et pieuse Véronique. »

Surius revient à la maison de Véronique dont il a déjà fait l'histoire. Doubdan, chanoine de Saint-Paul, à Saint-Denis en France, a conservé dans ses pages, comme dans ses planches de grande dimension, tous les traits de la même histoire : « Ladite maison a une petite porte ronde à laquelle on monte par cinq degrés qui sortent en la rue. Descendus après en l'autre rue qui, commençant à la porte de Damas traverse devant le bout de celle de la Véronique, nous vîmes en face la maison du mauvais riche, belle, grande, etc. »

Cotovic : « A cent pas de là environ, dans une rue à pente douce, on nous montra, à droite la petite porte d'une maison dont le mur a subi une restauration récente, et où l'on monte par quatorze marches de pierre. C'est là, dit-on, qu'habita autrefois la pieuse Bérénice, vulgairement Véronique. »

Lenguerant : « Tenant à la porte pour venir au mont Calvaire, est la maison de sainte Véronique, dont Nostre-Seigneur imprima sa sainte face; et il y a à ladite maison des chevilles de fer. A la saluer, il y a sept ans et sept quarantaines de pardon. »

Roger : « De ce lieu (où Cimon aida Notre-Seigneur), il y a deux cents et cinq pas jusques à la maison de Véronique, laquelle est en une rue estroite, devant laquelle passa Nostre-Seigneur. »

Ainsi des autres témoignages.

Aussi est-ce avec grande raison que Mgr Cirot de la Ville, auquel nous empruntons ces témoignages, ajoute : « On ne peut exiger, je crois, une description plus authentique et mieux suivie à travers les ravages des temps. Les auteurs qu'on vient d'entendre se recommandent par la science et par le caractère. La plupart de leurs voyages, parus à la naissance de l'imprimerie, sont illustrés de plans et de gravures. Ils écrivent ce qu'ils ont vu, ce qu'ils ont recueilli sur cette terre « où les chrétiens, a dit Gibbon, tout à la fois si instruit « et si hostile à la religion, fixèrent, par une tradition non « douteuse, la scène de chaque événement mémorable. » Que faut-il de plus en faveur de la maison de Véronique? L'Eglise elle-même, on l'a vu, la compte au nombre des lieux saints. »

« Dans le silence des livres saints, il ne nous reste donc qu'à écouter la voix universelle qui de siècle en siècle a transmis l'acte religieux d'une femme et l'acte de bonté d'un Dieu laissant à son Eglise un signe de grâce et de consolation.

§ 2. — SAINTE VÉRONIQUE A ROME.

Tous les auteurs qui ont retracé les souvenirs primitifs du christianisme à Rome s'accordent à constater la présence de Véronique dans la ville éternelle.

Mais comment y est-elle venue ? Telle est la question qui se présente naturellement à la pensée. Les récits légendaires vont jeter quelque jour sur ce fait.

Philippe de Bergame, dans son supplément aux Chroniques, sous l'année 44, raconte que « Véronique, femme de Jérusalem, disciple du Christ, d'une grande sainteté et pureté, fut appelée, dans ce temps-là, de Jérusalem à Rome par ordre de Tibère César et par les soins de Volusien, vaillant soldat et familier de la cour, l'empereur étant retenu au lit par une grave maladie. Aussitôt qu'il eût reçu cette très-sainte femme

et touché l'image du Christ, il se trouva complétement guéri. Par suite de ce miracle, Véronique fut en grande vénération auprès de ce prince. »

Sandini nous transmet le même récit dans l'*Histoire de la sainte Famille*, et nous apprend que l'empereur était atteint de la lèpre.

On lit le même miracle dans le *Catalogue des saints d'Italie*, par Ferrari.

Catherine Emmerich le décrit ainsi : « Dans la troisième année qui suivit l'Ascension du Christ, je vis l'empereur romain envoyer quelqu'un à Jérusalem pour recueillir les bruits relatifs à la mort et à la résurrection de Jésus. Cet homme emmena avec lui à Rome Nicodème, Séraphia (Véronique), et le disciple Epaphras, parent de Jeanne Chusa. Celui-ci, qui avait été attaché au service du temple, avait vu Jésus ressucité dans le Cénacle et ailleurs. Je vis Véronique chez l'empereur. Il était malade ; son lit était élevé sur deux gradins. La chambre était carrée, pas très-grande. Il n'y avait pas de fenêtres, mais le jour venait d'en haut. Véronique avait avec elle, outre le suaire, un des linceuls de Jésus, et elle déploya le linceul devant l'empereur qui était tout seul. La face de Jésus s'y était imprimée avec son sang. Cette empreinte était plus grande qu'un portrait ordinaire, parce que le linge avait été appliqué autour du visage. Sur l'autre drap était l'empreinte du corps flagellé de Jésus. Je ne vis pas l'empereur toucher ces linges, mais il fut guéri par leur vue. »

« La guérison miraculeuse de Tibère, ajoute Mgr Cirot de la Ville, expliquerait ce qu'Eusèbe, Paul Orose et plusieurs autres historiens racontent de la conduite de cet empereur à l'égard de Jésus-Christ et de sa religion. Informé par Pilate de la mort, de la résurrection et des miracles de cet homme extraordinaire, il voulut le faire admettre au nombre des dieux. Le Sénat, irrité de ne pas avoir été d'abord consulté, repoussa la proposition et décréta l'extermination des chrétiens. Tibère s'en vengea, en menaçant du dernier supplice quiconque les dénoncerait, et en frappant de mort ou d'exil tous les séna-

teurs, deux seuls exceptés. Il se borna à élever une statue du Sauveur dans son palais. »

Des mystiques, tels que Lansperge, dans une homélie de la Passion, et Mallonius, dans son interprétation des stigmates, attribue à Véronique elle-même la translation à Rome du voile mystérieux. Il en est de même des théologiens Gretser et Suarez, des historiens Stengel et Paléoti, des hagiographes ou des archéologues comme Galésinius, Gervais et Biondo.

« Dans l'église de Sainte-Marie-des-Martyrs, dit Baronius, on garde précieusement les restes vermoulus d'un coffre de bois qui servit au transport de la sainte relique. »

La sculpture, la peinture, l'épigraphie consacrent, dans la basilique vaticane, les divers souvenirs de cette translation (1) Il en est de même des drames naïfs du moyen âge (2). Dans ces derniers, c'est Vespasien qui est guéri et non pas Tibère. Vespasien reconnaissant, jure de venger la mort de Jésus, et Tibère en fait le serment avec lui. C'est l'origine de l'expédition contre les Juifs et de la ruine de Jérusalem.

De ces divers récits, de cette tradition conservée par tant de monuments, nous ne concluerons qu'une chose : la présence de Véronique à Rome. Tous les auteurs sont d'accord sur ce point.

(1) Voir Mgr Cirot de la Ville, p. 31 et suivantes

(2) On doit se garder de croire que ces drames eux-mêmes n'étaient que de pures imaginations. Transmises d'âge en âge, les scènes authentiques de la Passion frappaient le peuple et s'emparaient de son esprit aussi bien que de son cœur. On peut croire qu'une des consolations des premiers chrétiens était de se faire raconter par les témoins oculaires les moindres détails de ces scènes émouvantes. Saint Martial, sainte Véronique et tous les autres disciples pouvaient répéter ce que saint Jean lui-même dit dans son Epître : « *Nous vous annonçons ce que nous avons vu et entendu, ce que nos mains ont touché, du Verbe de vie.* » Le récit de tous ces détails intimes, si intéressants et si mélancoliques a donc été transmis par des témoins pleinement instruits des faits et tout à fait véridiques. Mieux encore que les écrivains et les *spéculatifs,* comme on disait autrefois, le peuple conserve jusqu'en leurs moindres détails, avec un soin jaloux et entêté, les faits relatifs à la religion, et les transmet toujours reconnaissables dans le fond, malgré les superfétations dont l'imagination publique a pu les charger. Ce fond est toujours vrai. C'est le thème de tous points assuré et respectable que l'on se plaît à entourer de vraisemblable dans les productions de l'art populaire.

Mais Véronique est-elle morte à Rome ? « Si Véronique est morte à Rome, dit toujours Mgr Cirot de la Ville, comment n'y montre-t-on ni son corps ni son tombeau ? La basilique de Saint-Pierre conserve tout d'elle : sa statue, élevée au lieu le plus éminent, son autel, son ciborium, son histoire écrite et peinte, son suaire surtout. Et elle aurait laissé perdre le corps et le tombeau dont elle avait reçu le dépôt ? Elle aurait laissé s'effacer tout souvenir de la place qu'ils occupaient ? Rome si jalouse de la gloire de ses saints, Rome qui conserve, comme ses plus riches joyaux, les moindres souvenirs de ses Martine et de ses Agnès, se serait laissé dérober par le temps, et sans en tenir compte, le corps d'une femme glorifiée par un éclatant miracle, comblée d'honneurs par Tibère ; d'une femme que ses rapports intimes avec le Sauveur rendaient si chère et si vénérable à l'Eglise primitive ! »

Cette supposition est inadmissible. Aussi, sur ce point, les assertions sont-elles timides et embarrassées faute de monuments.

Chez nous, au contraire, la tradition et les monuments positifs que nous allons étudier donnent, au moyen des faits, des titres et de l'histoire, un éclatant commentaire à ces lignes du martyrologe de France, aussi formelles que tout texte opposé : « En Aquitaine, sainte Véronique, qui présenta son mouchoir à Notre-Seigneur portant sa croix, pour essuyer le sang qui coulait de son divin visage, et fut assez heureuse pour le voir imprimé de sa sainte face (1). »

C'est donc en Gaule, c'est en Aquitaine, c'est au rivage de Notre-Dame de Fin-des-Terres que nous allons attacher la barque mystérieuse, qui porta jusqu'à nous la sainte femme Véronique, et avec elle la fortune chrétienne de nos aïeux, précieux héritage qui fait encore, après dix-huit siècles, notre plus belle gloire et notre plus douce espérance.

(1) *XV Februarii. In Aquitania sanctæ Veronæ, alias Veronicæ quæ vultum Domini ad Calvarium montem ascendentis sudario excepit.* (Martyrol. Gallic.)

CHAPITRE IV

SAINT MARTIAL ET SES COMPAGNONS EN AQUITAINE

FONDATION DES ÉGLISES DE MENDE, DU PUY, DE CLERMONT, DE RODEZ ET DE LIMOGES

SAINT Martial « assistait saint Pierre à Rome depuis deux ans, lorsque le Seigneur apparut au Prince des Apôtres et l'avertit d'envoyer son disciple prêcher aux provinces des Gaules, afin que le peuple que le diable tenait captif échappât de ses fers, pour participer aux joies de la vie éternelle, et qu'abandonnant l'erreur profane des idoles, il se consacrât au service de Jésus-Christ, et fût converti de son culte erroné et superstitieux à la foi de la véritable religion. Alors saint Pierre, pour obéir aux ordres du Ciel, fit appeler saint Martial, lui intima sa révélation, et lui déclara de point en point la volonté de son Maître.

« Saint Martial, surpris de cette nouvelle, et ressentant la séparation amère de son cher Père, entrait déjà dans des tristesses et peines extrêmes, comme si on lui eût arraché l'âme du corps. Le Prince des Apôtres le console, et par des paroles que le Saint-Esprit lui dictait, le fit enfin résoudre à venir pour être apôtre des Gaules, lui assignant la ville de Limoges comme le centre de sa légation, à cause que cette ville était pour lors une des plus florissantes des Gaules, et était comme la capitale du royaume ou province d'Aquitaine (1).

(1) Cette explication du choix de la ville de Limoges pour siége primatial de saint Martial est parfaitement raisonnable. Elle a été fournie au Concile de Limoges, en plein onzième siècle, par le Clerc d'Angoulême, lequel invoqua

« Le voilà donc destiné pour cette grande entreprise et muni des instructions de saint Pierre, qui lui dit en abrégé les devoirs de sa charge; et afin qu'il ne succombât sous le faix de ce haut et difficile dessein, il lui donna pour coadjuteurs deux de ses disciples qui étaient venus d'Orient, comme témoigne Grégoire de Tours, au chapitre XXVII, de son livre *De la Gloire des Confesseurs,* où il fait Alpinien et Austriclinien compagnons de saint Martial d'Orient en Gaule (1):

« Ils s'acheminèrent tous trois pour cette expédition glorieuse; mais étant venus en Italie dans la ville d'Else, que les Italiens appellent Colle di val d'Elsa, ou simplement Colle chez Grégorio Lombardelli (ch. VIII, p. 15), et qui est l'ancien Gracchianum, saint Austriclinien, compagnon de saint Martial,

l'autorité d'Hugues d'Angoulême, prélat très-docte, qui était mort depuis quarante ans, et qui a écrit un livre ou Traité de saint Martial. Nous avons dit *le siége primatial de Limoges,* car le successeur de saint Martial sur ce siége illustre est en possession, de temps immémorial, de porter le titre d'évêque-primat. On peut croire qu'au milieu du premier siècle, l'antique Avaricum n'était pas encore suffisamment relevé de ses ruines, pour reprendre son titre efficace de capitale ou métropole de la première Aquitaine. Limoges devait être devenu, à ce moment, le vrai centre industriel, commercial, politique et administratif, sous le gouvernement de Junius Silanus.

(1) Remarquons ici ce nouvel exemple de deux noms tout à fait romains donnés à des personnages que la tradition fait venir d'Orient, et rapprochons de ce fait la remarque suivante de Bonaventure de Saint-Amable, qui confirme ce que nous avons dit, page LXXVIII, sur la nécessité où durent être les premiers prédicateurs de l'Evangile de changer leur nom, pour éviter la haine des Juifs obstinés et persécuteurs répandus en tous lieux. Précaution qui leur devenait très-facile à cause du don des langues dont ils ont joui pendant toute la durée de leur apostolat.

« Et non-seulement, dit Bonaventure de Saint-Amable, les Juifs de la Palestine persécutèrent les Apôtres et les fidèles en tous lieux de leur pays, mais de plus, comme par une conjuration publique, ils les persécutèrent dans toutes les contrées où ils habitaient; et quand les Apôtres leur prêchaient l'Evangile, ils n'en recevaient pour l'ordinaire que des affronts et de mauvais traitements, tellement qu'il les fallut laisser comme des personnes obstinées en leur malice. Et comme, d'ailleurs, ce furent des Juifs qui furent les premiers prédicateurs de cette nouvelle religion et de ses pratiques opposées aux maximes de la chair et du sang, Juifs qui étaient mal voulus et rebutés de toutes les nations de la terre, cela en fit concevoir aux Gentils une inimitié plus étrange. Aussi les Apôtres ne commencèrent pas plutôt à établir nos mystères, qu'avant les Néron et les Domitiens il se fit une conspiration commune contre les chrétiens, ainsi que s'ils eussent été des magiciens ou des sacriléges, nés pour la ruine des hommes et des dieux. (Bonav. de Saint-Amable, p. 393.)

y mourut pendant que le bienheureux Apôtre y prêchait les mystères de notre sainte religion.

« Saint Martial, effaré de la mort d'Austriclinien, retourna à Rome auprès de saint Pierre, pour lui exposer son chagrin. Saint Pierre l'apaisa et calma aussitôt, lui donna son bâton, avec promesse que son seul attouchement ferait revivre son compagnon déjà enseveli, ce qui arriva en effet.

Les anciens Actes de saint Martial, en rapportant cette résurrection, s'expriment de la sorte : « La chose arriva comme saint Pierre l'avait annoncé, ainsi que l'atteste la renommée populaire. A peine saint Martial eut-il touché avec le bâton de saint Pierre le cadavre de son compagnon, que les membres, que la chaleur du sang avait abandonnés, furent rendus sur-le-champ à une nouvelle vie : Austriclinien commença à voir, de ses propres yeux, la lumière dont il avait perdu la jouissance en mourant. Pourquoi ce miracle, sinon pour faire briller dans tout son éclat la foi de Pierre, au nom duquel il se fit ? »

L'*Italia sacra* d'Ughelli qui correspond à notre *Gallia Christiana*, sauf le tribut que les auteurs de ce dernier ouvrage ont payé aux erreurs de Launoy, expose ainsi la tradition italienne sur le passage de saint Martial se dirigeant vers les Gaules à travers l'Italie :

« C'est chez ce peuple une tradition vivace venue des ancêtres à travers une longue série de siècles. Un grand prodige eut lieu dans cette ville, lorsque saint Martial, un des soixante-dix disciples de Jésus-Christ, à l'aide du bâton de l'apôtre saint Pierre, ressuscita son compagnon Austriclinien, quarante jours après sa mort. Saint Pierre avait désigné saint Martial pour évêque de Limoges dans les Gaules, et lui avait donné pour associés, dans la prédication de la divine parole, Alpinien, Austriclinien, ainsi qu'Amadour et son épouse Véronique. Il s'était arrêté dans son itinéraire pour passer quelques jours à Sienne, où, par la prédication de l'Evangile et par de nombreux miracles, il convertit beaucoup de Gentils du culte des idoles à la foi de Jésus-Christ. De là, avec le dessein d'aller à

Florence, il se détourna vers Gracchianum (c'est-à-dire Colle, aujourd'hui Else). Tandis que, par la vertu de la parole sainte, il y amenait grand nombre d'infidèles à la lumière de l'Evangile, Austriclinien tomba malade et mourut. L'ayant enseveli, et laissant dans cette ville Amadour et Véronique, saint Martial retourna auprès de saint Pierre avec Alpinien..... Suivi des mêmes compagnons, saint Martial partit pour les Gaules, où il prêcha la foi de Jésus-Christ aux Limousins, aux Toulousains, aux Bordelais, aux peuples d'Aquitaine qui s'étendent du Rhône à l'Océan. »

L'étude détaillée des monuments de l'Italie pourrait fournir des indices précieux sur l'itinéraire et l'apostolat de saint Martial se rendant en Gaule. Cet itinéraire, dont nous n'avons que les étapes, nous arrête d'abord à Sienne, puis à Colle, où des peintures du quatorzième siècle, plus remarquables par leur signification historique que par leur valeur artistique, rappellent encore aujourd'hui les faits consignés dans l'*Italia sacra*. On voit encore près le pont de Granciano, non loin de Colle, une ancienne église dédiée sous le vocable de Saint-Martial et élevée sur le tombeau d'Austriclinien ; on y lit une inscription qui rappelle les traditions les plus glorieuses pour le saint Apôtre ; et tout près de là, la ville de Colle a été érigée en évêché, par honneur pour le disciple de Jésus-Christ.

Saint Martial et ses compagnons vont de Sienne à Florence, puis à Ravenne. La même tradition les fait passer par Milan, où devait prêcher l'apôtre saint Barnabé. Nous avons observé avec joie que la liturgie ambrosienne célébrait, au 4 février, la fête de sainte Véronique (*Sancta Veronica Hierosolymitana matrona*). L'évangile de la Messe est celui de l'Hémorroïsse, et la prose est en l'honneur de la sainte Face. Sainte Véronique est encore aujourd'hui en grande vénération dans le Milanais, et le peuple de la Marsaille se prosterne encore et prie avec ferveur dans ses oratoires et devant ses images.

La même tradition fait stationner l'Apôtre et ses collaborateurs apostoliques à Gênes, puis à Marseille, d'où ils se dirigent vers l'Aquitaine.

C'est par le Gévaudan que saint Martial prend possession de ce que nous avons appelé son empire spirituel.

Mende reconnaît et a toujours reconnu pour son premier évêque saint Sévérien, institué par saint Martial apôtre d'Aquitaine et disciple du Seigneur. Tous les hagiographes s'accordent, en effet, sur ce point, comme ils sont unanimes à faire arriver l'Apôtre par le pays des *Gabali* qui est le Gévaudan. Saint Sévérien, disciple de saint Martial, l'accompagne dans toutes ses prédications dans les montagnes du Gévaudan, et reçoit de lui l'onction épiscopale pour continuer, d'une manière authentique, l'œuvre de son Maître.

La tradition fait enrichir l'église de Mende d'un trésor précieux par les mains de sainte Véronique, laquelle dépose en ce lieu des cheveux de la très-sainte Vierge, dont la tradition liturgique du Gévaudan conserve le pieux souvenir (1).

Après Mende vient le Puy, où sainte Véronique enrichit d'un soulier de Notre-Dame l'église que saint Martial vient de fonder.

A Clermont, sainte Véronique fait à la nouvelle église fondée par saint Martial le don de ce qui lui reste des cheveux de Notre-Dame, dont l'autre part a été laissée à Mende.

A Rodez, c'est l'autre soulier de Notre-Dame que sainte Véronique dépose dans l'église fondée par l'Apôtre et à laquelle doit présider saint Amantius, disciple de saint Martial, que quelques-uns ont arraché par mégarde aux temps apos-

(1) Nous verrons dans la suite la sainte Femme distribuer successivement les gages précieux qu'elle a apportés d'Orient. Outre le voile de la sainte Face qu'elle a remis à saint Clément, elle portait encore avec elle du sang de saint Jean-Baptiste, des vêtements de Notre-Seigneur et de la très-sainte Vierge, du lait de la très-sainte Vierge (Garcia de Bazas), des cheveux de Notre-Dame et deux de ses souliers (Pierre Subert, Bernard de la Guionie, etc.). Il y a toute une étude à faire sur ces précieux et intéressants souvenirs, devenus particuliers aux diverses églises d'Aquitaine, mais qui ne forment, en réalité, qu'une tradition unique, s'éclairant et se recommandant l'un par l'autre à la grande gloire de saint Martial et de sainte Véronique, compagne fidèle de ses prédications et de ses travaux apostoliques, *Beatum Martialem prædicantem ubique sequens,* comme disent unanimement les historiens et les chroniqueurs.

toliques, le confondant peut-être avec un homonyme du quatrième ou du cinquième siècle.

Saint Martial, accompagné d'Alpinien, d'Austriclinien, d'Amadour et de Véronique, arrive sur les terres prédestinées du Limousin et y fait son entrée par Toul (1), qui n'est plus aujourd'hui qu'une bourgade située sur une montagne, mais qui alors était un château ou ville fortifiée, dont la triple enceinte et les ruines, qui subsistent encore, attestent l'ancienne étendue. Aurélien nous apprend qu'un homme riche de cette ville, qui eut le bonheur de recevoir saint Martial et de le loger plusieurs jours, reçut de Dieu la récompense de son hospitalité. Il avait une fille unique, possédée d'un démon furieux, qui lui faisait souffrir de grands maux et la réduisait à un état déplorable. Le saint en eut pitié et, la délivrant de ce terrible ennemi, la rendit saine et sauve à son père; il ressuscita aussi le fils du prince ou gouverneur romain de cette ville, et, après avoir conféré le baptême à ce jeune homme et à un grand nombre d'habitants, il alla au temple des faux dieux et en abattit les statues.

De Toul, saint Martial se rendit dans le bourg d'Ahun (2), dans l'espérance d'y travailler avec le même succès ; mais les prêtres des idoles, ne pouvant souffrir que le culte qui leur faisait gagner leur vie fût aboli, le frappèrent cruellement, lui et ses bienheureux compagnons. Par un juste châtiment du Ciel, ils devinrent aveugles, et reconnaissant leur crime, ils demandèrent pardon à saint Martial, qui leur rendit la vue.

Après que, sur une parole de l'Apôtre, la statue de Jupiter eut été réduite en poussière, un grand nombre de païens, convertis par ses miracles, reçurent le baptême et brisèrent les images sculptées des démons. Saint Martial guérit encore en ce lieu un paralytique, et, ayant fait connaître à ceux qu'il

(1) Toulx-Sainte-Croix, canton de Boussac (Creuse), et non pas Tulle (Corrèze), comme l'ont avancé quelques auteurs peu versés dans les traditions du pays.

(2) Ahun (*Agedunum*), chef-lieu de canton de la Creuse, sur la voie romaine de Lyon à Limoges.

avait baptisés qu'il avait reçu l'ordre d'aller plus loin, il se sépara de ses néophytes après les avoir recommandés à Dieu, et se rendit à la cité de Limoges, la principale et la plus peuplée des villes du Limousin.

« A son arrivée à Limoges, dit l'ancienne Vie de saint Martial, il trouva la multitude adonnée au culte des idoles; il se mit à prêcher avec tant d'insistance la parole de Dieu, qu'il fit sur le peuple l'impression la plus salutaire. Au bout de peu de temps, un grand nombre de païens demandèrent à être régénérés dans les eaux du baptême, et à recevoir sur le front l'impression sacrée de la croix de Jésus-Christ; par ses exhortations fréquentes, l'homme de Dieu produisit, au milieu de cette cité, des fruits abondants de salut.

« Une jeune fille nommée Valérie, plus noble par sa foi que par son illustre origine, eut le bonheur de plaire à Dieu par ses vertus. Elle était déjà fiancée et devait contracter un mariage en rapport avec sa haute naissance; mais en écoutant fréquemment la parole divine, elle préféra le céleste Epoux à un époux terrestre, et, à la voix de Martial, elle parvint à la grâce du baptême; et l'on rapporte que, comme elle était devenue chrétienne et n'avait pas voulu contracter le mariage projeté, elle fut mise à mort par son fiancé encore païen. »

La légende d'Aurélien raconte que saint Martial et ses compagnons, entrant dans la cité de Limoges, reçurent l'hospitalité chez une noble dame, dont la fille unique se nommait Valérie. Il y avait dans la maison un homme si furieux, qu'on était obligé de le tenir lié de beaucoup de chaînes; mais saint Martial ayant fait sur cet homme le signe de la croix, ses chaînes se brisèrent, et il fut entièrement guéri. La noble matrone, en voyant ce miracle, pria l'homme de Dieu de la baptiser, et elle reçut le baptême avec sa fille et ses nombreux serviteurs.

Saint Martial s'étant rendu ensuite avec ses disciples dans la vaste enceinte du théâtre, où le peuple était assemblé pour y prêcher l'Evangile du royaume de Dieu, les prêtres des idoles, craignant que ces heureux commencements ne fussent suivis d'une prompte conversion de toute la ville, conçurent une telle

rage contre nos saints, qu'ils se saisirent d'eux, les firent battre de verges et les jetèrent en prison. Mais le lendemain, Martial s'étant mis en prière, il parut au milieu du cachot une lumière céleste, qui en éclaira les ténèbres et le changea en un temple de gloire; et en même temps les fers tombèrent des pieds et des mains de ces bienheureux prisonniers, et les portes s'ouvrirent pour leur donner la liberté de se retirer. Cependant, toute la ville fut agitée d'un violent tremblement de terre, accompagné d'un tonnerre épouvantable qui la mit en feu; on vit que Dieu tirait vengeance de l'affront fait à ses serviteurs; bien plus, les deux principaux prêtres des idoles, qui avaient mis la main sur eux, furent trouvés morts sur la place, par la violence de cette tempête, sans que ni leurs vœux sacriléges, ni leurs sacrifices impies eussent pu les sauver de la justice divine. Les habitants, touchés de ces prodiges, et craignant d'être enveloppés dans cette terrible punition, coururent promptement à la prison pour implorer le secours des saints Apôtres. Saint Martial leur promit qu'ils n'éprouveraient point de mal pourvu qu'ils voulussent croire en Jésus-Christ, et s'offrit même de ressusciter les deux prêtres frappés du tonnerre, afin de leur faire voir la puissance infinie du Dieu qu'il leur prêchait. En effet, à peine leur eut-il commandé de se lever et de dire publiquement au peuple ce qu'il fallait faire pour être sauvé, qu'ils revinrent tous deux à la vie et devinrent en même temps les prédicateurs de la vérité. Ils détestèrent l'erreur dans laquelle ils avaient vécu jusque-là, et où ils avaient entretenu tant de malheureux qui s'étaient perdus, et protestèrent qu'il n'y avait point d'autre Dieu, ni au ciel ni sur la terre, que celui que saint Martial était venu leur annoncer. L'un d'eux, nommé Aurélien, fut plus tard le successeur de saint Martial.

« Un si grand miracle fit un merveilleux changement dans toute la ville; la plupart des idolâtres se convertirent, les statues des faux dieux furent renversées et mises en pièces, et le temple des idoles, où se trouvaient les statues de Jupiter, de Mercure, de Diane et de Vénus, fut changé en une église pour honorer Dieu. C'est aujourd'hui l'église cathédrale, dédiée en

l'honneur du premier martyr saint Etienne. On dit que les personnes qui furent baptisées furent au nombre de vingt-deux mille; ce qui ne doit pas paraître incroyable, puisque nous voyons qu'en d'autres lieux le nombre des martyrs a souvent été plus grand.

« Cependant la pieuse dame qui avait donné l'hospitalité à saint Martial et à ses compagnons vint à mourir. Sa fille Valérie était fiancée au gouverneur de la province, que la légende d'Aurélien appelle le duc Etienne (1), sans doute parce que ce nom lui fut donné lorsque, plus tard, il reçut le baptême à son tour. La jeune vierge méprisa cet époux terrestre pour mériter d'être l'épouse du Roi du ciel, et, ayant appris de saint Martial, son maître, les avantages de la virginité sur le mariage, elle consacra la sienne à Jésus-Christ, et fit vœu de la garder inviolablement toute sa vie. Son fiancé étant de retour à Limoges, et connaissant cette résolution, en fut touché d'un extrême douleur; puis, la fureur succédant à la tristesse, il résolut de se venger, par la mort de cette innocente vierge, de l'affront qu'il prétendait recevoir de ce refus. Il la fit conduire hors de la cité et ordonna à un de ses officiers de lui trancher la tête. »

On lit dans la légende de sainte Valérie une particularité qu'on trouve aussi dans les légendes de quelques autres martyrs des premiers siècles; c'est que cette glorieuse vierge, ayant été décapitée, prit sa tête entre ses mains et la porta comme en

(1) On a souvent objecté que les titres de Duc et de Comte donnés dans les légendes apostoliques aux gouverneurs des villes étaient une preuve de non authenticité de ces mêmes documents. Nous répèterons avec Faillon que les plus anciennes Vies des Saints que nous possédions ont été écrites au cinquième ou au sixième siècle, sur la tradition immémoriale des fidèles, et qu'on ne doit pas mettre en doute le fond de ces Vies. A cette époque, les titres de Comte et de Duc étaient très-communs, et l'on a assigné aux anciens gouverneurs les titres qu'on donnait tous les jours aux magistrats qui gouvernaient alors. En parlant aujourd'hui du premier magistrat d'une ville ou d'une bourgade, le populaire, sans s'inquiéter de savoir si les appellations ont changé dans le cours des siècles, dirait : le préfet, le maire; un Espagnol dirait l'alcade; un Allemand, le bourgmestre, etc., etc. On comprend aisément que l'objection est sans valeur. Il faut de plus observer que les titres de Duc, de Comte et plusieurs autres sont beaucoup plus anciens qu'on ne pense communément.

triomphe jusqu'à l'autel où saint Martial célébrait les saints mystères (1).

Aurélien nous apprend encore que, au moment du supplice de sainte Valérie, on vit son âme sainte monter au ciel dans un globe de feu, accompagnée par le concert harmonieux des anges, qui disaient : « Vous êtes heureuse, martyre du Christ : venez dans la splendeur qui n'aura pas de fin ! »

« Surpris de ses prodiges, l'officier qui avait tranché la tête à Valérie courut les raconter à son maître. A peine en eut-il fait le récit qu'il tomba mort à ses pieds, afin que sa mort fît voir à ce seigneur la grandeur du crime qu'il avait commis. Etienne épouvanté fit venir saint Martial en son palais, et lui ayant promis de faire pénitence s'il rendait la vie à son officier, il fut témoin de cette résurrection et exécuta solennellement la promesse qu'il avait faite. Sa conversion fut suivie de celle d'un grand nombre de soldats de son armée et d'habitants de la ville, qui ne s'étaient pas rendus aux premiers miracles de notre saint. Et pour réparer dignement ses fautes passées, le gouverneur aida l'Apôtre à étendre et à propager le christianisme dans tout le pays. »

Saint Martial, après avoir travaillé avec de si heureux succès à réduire la ville de Limoges sous le joug de Jésus-Christ, entreprit la conquête des autres villes et provinces de cette partie des Gaules qu'on appelait alors l'Aquitaine. Bourges, Tours, Poitiers, Périgueux, Angoulême, Saintes gardent dans leur tradition le souvenir des visites apostoliques et des prédications de saint Martial, qui préparait ainsi les voies à saint Ursin (2), à saint Gatien, à saint Front, à saint Eutrope

(1) La tradition rapporte que le lieu précis où saint Martial célébrait en ce moment est la chapelle de Sainte-Valérie, dans le transept nord de la cathédrale. Cette chapelle marquerait donc le point liturgique et sacré de la première église de Limoges.

(2) Saint Ursin serait, d'après la tradition de l'église de Bourges, le Nathaniel de l'Evangile, indice ajouté à tous les autres, que les évangélisateurs passant en Occident prenaient des noms romains ou latins, pour éviter le discrédit qui pesait sur les enfants d'Israël convertis à la foi, grâce aux menées furieuses de leurs coreligionnaires rebelles et obstinés qui les combattaient en tous lieux.

et aux autres ouvriers évangéliques, coopérateurs de ce bienheureux disciple de Jésus-Christ.

Le titre glorieux qui lui est demeuré d'*Apôtre de l'Aquitaine* fait assez voir que ses courses apostoliques ne furent pas infructueuses, qu'il y alluma de tous côtés le flambeau de la foi, qu'il y fit connaître et aimer Jésus-Christ, qu'il y établit des églises, ordonna des prêtres et des évêques, et remplit toutes les autres fonctions de son apostolat.

Bien que les chroniqueurs assurent et répètent que sainte Véronique suivait Martial en tous lieux, ***Beatum Martialem prædicantem ubique sequens,*** nous n'avons cru devoir mentionner sa présence et sa collaboration que dans les lieux où des témoignages précis la désignent formellement, comme à Mende, à Rodez, au Puy, à Clermont. Nous allons la retrouver sur la côte du Médoc, avec saint Zachée, son auguste époux. La tradition bordelaise fait envoyer saint Zachée et sainte Véronique par saint Martial lui-même. Nous les voyons en Médoc, à Bordeaux et à Bazas, préparant la moisson spirituelle que l'Apôtre viendra bénir en personne, comme nous allons le voir dans la suite de cet ouvrage.

CHAPITRE V

NOVIOMAGUS

NOVIOMAGUS, CAPITALE DU MÉDOC ;
MODIFICATIONS SUCCESSIVES DU LITTORAL DE L'OCÉAN
ET DE L'EMBOUCHURE DU FLEUVE DE GIRONDE.

Sacrum
Divesque fanum ; quin et civitas
Stetisse fertur his locis prisca die,
Quæ præliorum absumpta tempestatibus
Famam atque nomen sola liquit cespiti.
(AVIENUS, *Ora maritima.*)

La tradition bazadaise et la légende de Bordeaux sont d'accord pour faire partir de l'extrémité occidentale de la péninsule médocaine leurs premiers évangélisateurs. L'opinion qui s'adapte le mieux à la trame générale de l'histoire, et que nous adoptons volontiers, est que sainte Véronique et saint Zachée, envoyés en éclaireurs par saint Martial, ont devancé l'Apôtre sur la plage du Médoc, et que celui-ci est venu rejoindre, au lieu appelé aujourd'hui Soulac, ses compatriotes et ses amis ; qu'il a dédié à Notre-Dame l'église qu'ils avaient élevée en ce lieu, et qui est aujourd'hui Notre-Dame de Fin-des-Terres.

Pour expliquer le choix fait par nos évangélisateurs de ce point extrême de l'ancien monde pour les débuts de leur œuvre apostolique, il faut remonter haut dans les siècles. Un mot du grand géographe de l'antiquité, quelques vers de notre poète Ausone, la tradition du Médoc et celle des fils de Saint-Benoît, une dissertation de l'abbé Beaurein, historiographe du

diocèse de Bordeaux, sont tout ce qui nous reste pour constater l'existence, au premier siècle, de l'antique Noviomagus; mais ces documents eux-mêmes sont des plus précieux; ils suffisent à nous expliquer la présence de nos apôtres sur la terre du Médoc, et le choix qu'ils ont fait de cette terre prédestinée, pour en faire le berceau de la foi et y laisser des traces ineffaçables de ce premier témoignage de la bonté de Dieu pour nos pères.

Il faut convenir que l'antique Noviomagus des Bituriges-Vivisques, cité au tribunal de l'histoire, ne peut guère alléguer d'autre titre que l'affirmation écrite de son existence.

Nommé avec Burdigala par le géographe Ptolémée, nous ne le retrouvons plus que comme souvenir sur la route des siècles. Un des traducteurs et commentateurs les plus célèbres de Ptolémée, Francesco Berlinghieri, se contente de citer Noviomagus, en des termes qui rappellent les quatre mots du poète, devenus l'épitaphe de la divine Ilion :

Noviomagus qui n'est plus (1).

C'est à l'autorité et à la raison historique, c'est au témoignage des siècles, c'est aux écrits authentiques et aux études officielles que nous allons recourir, pour remettre en lumière les droits à l'existence de notre ancienne capitale.

Et d'abord, voici Ptolémée, le célèbre géographe d'Alexandrie, qui vivait dans la première moitié du second siècle de notre ère, sous le règne d'Adrien et d'Antonin le Pieux, un siècle et un quart après Strabon. Au moment où il écrit, les limites du monde connu ont été reculées; la Gaule, et en particulier son littoral, ont été mieux explorés. Ptolémée s'aide des travaux antérieurs d'Eratosthène, d'Hipparque et des autres

(1) *Biturige Vibisci e ora Berri*
Sotto a costoro e queste cittati hanno
Burdigala e Bordeu c detta alsi
Noviomago chi fu.

mathématiciens de l'école d'Alexandrie; il étudie et corrige Marin de Tyr, son prédécesseur; il compulse et discute les voyages d'un certain Diogène, de Dioscore, de Théophile, d'Alexandre le Macédonien, de Philémon, qui visita l'Irlande, et de bien d'autres. Plusieurs de ces écrivains, ayant été contredits par le témoignage des voyageurs et des navigateurs plus récents, Ptolémée consulte lui-même ces témoignages. De plus, et ce point est notable, Ptolémée ne fait pas, comme Strabon, une géographie descriptive, il fait une géographie mathématique. Il s'applique à fixer, le plus exactement possible, la position astronomique de chaque lieu, et l'on peut avec ses cartes déterminer cette position, en tenant compte de l'erreur matérielle dont nous parlerons plus bas.

Eh bien, Ptolémée, arrivé à cette partie de la Gaule aquitanique habitée par les Bituriges ou Berruyers-Vivisques, assigne à ce peuple deux villes principales, dont il détermine immédiatement la position : *Sub his Bituriges Vivisci quorum civitates Noviomagus Burdigala* (1).

Nous connaissons Burdigala. Cette ville, peu considérable alors, et « de laquelle Ausoine n'eust par adventure tant loué la situation s'il eust esté d'ailleurs (2), » était appelée à une fortune glorieuse.

Reste à trouver la seconde ville des Berruyers-Vivisques.

Ni Strabon, ni Pline, ni Pomponius Méla ne citent Noviomagus. « Mais Ptolémée, au second livre de la géographie, nous fait ces premiers Bourdelois plus grands seigneurs que ne fait Pline ni Strabon. Il leur baille une autre ville avec Bourdeaus, laquelle il nomme Noviomagos en son grégeois (3). »

Des critiques de valeur diverse se sont étudiés à fixer la position géographique de Noviomagus. L'un deux, Jérôme Surita, dans ses notes sur l'itinéraire d'Antonin, a trouvé commode de le confondre avec Royan, autrefois appelé No-

(1) ὧν πόλεις Νουιόμαγος Βουρδίγαλα. (Ptolémée, liv. I.)

(2) Elie Vinet, *l'Antiquité de Bourdeaus.*

(3) Elie Vinet, *Ibidem.*

vioregum. Cette opinion a été adoptée par les auteurs de l'*Histoire des Gaules et des conquêtes des Gaulois.*

L'abbé Beaurein leur répond : « Une réflexion bien simple, mais fondée sur des autorités incontestables, suffit pour démontrer le peu de fondement de cette opinion. Ptolémée place Noviomagus chez les Bituriges-Vivisques. Cette ville ne pouvait donc se trouver que dans leur territoire; or celui-ci était séparé du territoire des Sanctons par la rivière de Garonne. C'est ce que nous apprenons de Strabon, dans le texte suivant : « La Garonne, accrue de trois rivières, coule entre les Bituriges-Vivisques et les Sanctons (1). Personne n'ignore que Novioregum ou Royan est placé de l'autre côté de la rivière, sur la rive droite de l'embouchure de la Garonne dans la mer; Royan, appartenant par sa position aux Sanctons et non aux Bituriges-Vivisques, ne saurait représenter une ville qui appartenait à ces derniers et qui était placée dans leur territoire (2). »

Corneille, dans son *Dictionnaire géographique*, au mot *Noviomagus Bituricum Viviscorum*, dit que c'était une ancienne ville des Gaules que plusieurs géographes croient être celle de Souillac en Quercy (3).

Quels sont ces géographes, et surtout quelle est leur autorité ? La similitude des noms explique, sans l'excuser, la méprise de ces auteurs. Au moment où ils écrivent, la tradition leur apprend qu'un bourg appelé Soulac remplace, ou à peu près, l'antique cité des Bituriges-Vivisques. Or Soulac était pour lors abandonné et tellement oublié, que des chroniqueurs, ainsi que nous le verrons dans la suite, écrivent que l'église et son prieuré dorment depuis longtemps sous les eaux. Corneille ne trouve plus que Souillac en Quercy et s'en contente. Le bon sens suffit pour confirmer le jugement de Beaurein sur

(1) *Garumna tribus auctus fluminibus effluit inter Bituriges Joscos et Santones.*

(2) Beaurein, *Variétés Bordelaises,* 1784, t. I, p. 106.

(3) *Ibidem.*

cette opinion : « On ne saurait s'arrêter à une pareille ineptie. »

« On ne s'arrêtera pas à réfuter l'opinion du P. Briet qui, dans ses *Parallèles de la géographie ancienne et moderne* (part. II, liv. VI, p. 351), prétend que Bourg est le Noviomagus dont parle Ptolémée. Il suffit d'observer que le territoire, dans lequel Bourg a été construit longtemps après cet écrivain, était situé dans la Gaule celtique, séparée par le fleuve de Garonne de l'Aquitaine, dans laquelle était placé le territoire des Bituriges-Vivisques. « Les Gaulois sont séparés des Aquitains « par le fleuve de Garonne, dit César (1). »

Danville, dans sa *Notice des Gaules,* s'exprime ainsi : « Quoiqu'on n'ait aucune notion particulière de ce lieu (Noviomagus), j'avoue que le motif d'éviter une omission dans ce que Ptolémée fournit de détail sur la Gaule, me porte à conjecturer que cette position chez les *Meduli,* habitants du Médoc, représente la ville principale de leur canton, et qu'elle pourrait être la même qu'un lieu dont il est mention, sous le nom de *Metullium* dans l'article *Meduli*. J'avertis du moins que c'est la place que j'ai cru devoir donner à ce Noviomagus dans la carte. »

Beaurein cite en entier le texte de ce savant géographe, « pour établir que Noviomagus, ville de nos anciens Bituriges, était placé dans le Médoc, et pour contrebalancer l'autorité d'autres savants qui prétendent que Noviomagus était situé en toute autre part.

« Quant à son local particulier, était-il le même que celui de Metullium, ancienne ville du Médoc, détruite par les Normands, au neuvième siècle ? » C'est ce que Beaurein examine dans l'article *Metullium*, « afin, dit-il, de ne pas confondre des objets entièrement différents.

« Dans quelle partie du Médoc était placé Metullium ? On serait porté à croire que c'était dans le territoire de la paroisse de Saint-Germain d'Esteuil, par les raisons suivantes : en pre-

(1) *Gallos ab Aquitanis Garumna flumen dividit.*

mier lieu, si l'on rendait en français le mot *Metullium,* on dirait, selon les apparences, Méteuil; or ce mot aurait d'abord beaucoup d'analogie avec celui d'Esteuil, surnom de cette paroisse; en second lieu, Saint-Germain est placé dans le fond d'une baie, où des barques entraient aisément, quoique ce lieu ne soit plus à présent qu'un marais, connu sous la dénomination de marais de Vertheuil; il n'était donc pas difficile aux Normands d'y entrer et d'y faire une descente; en troisième lieu, on assure qu'on voit encore dans cette paroisse les ruines d'une ancienne ville ou lieu considérable, détruit depuis très-longtemps.

« Danville qui, dans sa *Notice de la Gaule,* au mot *Meduli,* pense que *Metullium* ne peut être attribué qu'à ces anciens habitants du Médoc, est porté à croire que « Castelnau pourrait avoir succédé à *Metullium* comme ayant été réédifié; « et, en qualité de lieu principal chez les Méduli, il tiendrait « vraisemblablement la place d'un *Noviomagus* que Ptolémée « indique chez les *Bituriges Vivisci,* et dont il est fait mention dans un article particulier. »

On voit par là que ce savant soupçonne : 1° que Metullium pourrait être la même ville que Noviomagus; 2° que Castelnau pourrait avoir succédé à *Metullium,* comme ayant été réédifié sans doute en son lieu et place.

« On est très-disposé à rendre aux lumières de ce savant toute la justice qui leur est due; mais quelle qu'en soit l'étendue, il faut en convenir, elles ne peuvent se passer, en cette matière, du secours des connaissances locales. C'est leur défaut qui le porte à conjecturer que *Metullium* pourrait être la même ville que *Noviomagus,* et que *Castelnau* pourrait avoir succédé à cette première. Noviomagus avait certainement disparu avant le ravage des Normands. A l'égard de Castelnau, dont l'existence ne remonte guère plus haut que le douzième siècle, il n'y subsiste aucune tradition, ni le moindre vestige, qu'il ait été réédifié sur les ruines de *Metullium.*

« Il ne faut pas confondre celui-ci ni avec Noviomagus, ni avec Castelnau; ce sont trois lieux différents, qui n'ont

existé ni dans le même temps, ni dans le même emplacement (1). »

On voudra bien nous rendre cette justice, que nous exposons le débat avec simplicité. En mettant ainsi sous les yeux du lecteur la partie négative de la question, nous ne croyons pas omettre une seule ligne importante écrite sur cette matière.

Pour établir la question positive, nous aurons recours à la même méthode, et nous citerons toujours.

Nous ferons observer d'abord que Ptolémée, en admettant la méthode de projection d'Hipparque pour la construction d'une carte qui s'accordât mieux avec la forme sphéroïdale de la terre, a commis, dans la représentation des longitudes, une erreur matérielle, de sorte que tous les lieux sont placés trop à l'est.

C'est pourquoi Gosselin, à la fin de son grand ouvrage, la *Géographie des Grecs analysée,* a fait imprimer des tables qui donnent la différence entre les positions véritables et celles assignées par Ptolémée. Ses rectifications et celles du *Ptolémée corrigé,* qui avait préludé au travail dont nous parlons, amènent à cette conclusion pour ainsi dire mathématique, que la vieille cité des Bituriges-Vivisques se confond avec l'embouchure de la Gironde, dont la latitude aussi bien que la longitude sont indiquées par les mêmes chiffres et les mêmes fractions que Noviomagus.

Aussi Elie Vinet, après avoir fait le calcul ci-dessus énoncé, conclut-il ainsi :

« Cete ici (Noviomagus) estoit en Médouc : laquelle Ptolémée approche plus de l'occident et septentrion que Bourdeaus ; mais il la met sous même midi et même occident que la ville de Saintes..... Cette ville était donc en Médouc, vers Soulac, bourg assés beau en la pointe du Médouc, faicte de la grand mer et Garonne entrant en la mer (2). »

Delurbe à son tour, guidé par les jalons traditionnels, dit, à

(1) Beaurein, *Metullium,* t. II.
(2) Elie Vinet, *l'Antiquité de Bourdeaus.*

la page quatrième de sa *Chronique Bourdeloise :* « Aussi du temps d'Antonin en Médoc et sur les bords de l'Océan, il y avoit une ville nommée par Ptolémée Noviomagos, laquelle par l'injure du temps ayant esté desmolie et réduite en village, est aujourd'hui, selon l'opinion de feu Elie Vinet, appelée Soulac. »

« Cette ville, dit à son tour Beaurein, était située à l'extrétrémité du Médoc. » « Ptolémée, dit M. Danville, dans sa « *Notice des Gaules*, nomme deux villes chez les Bituriges-« Vivisques, Noviomagus et Burdigala; et la raison qu'on « peut donner de ce qu'il nomme Noviomagus en premier « lieu, c'est de devancer par sa position celle de Burdigala « dans le compte de la longitude, en procédant d'occident en « orient. Il fait aussi cette position plus septentrionale, en « l'approchant de la latitude qu'il attribue à l'embouchure de « la Garonne. »

« Le P. Labbe, dans ses *Tableaux méthodiques de la géographie* (p. 48), prétend que Soulac est le Noviomagus Medulorum. Adrien de Valois paraît incliner vers cette opinion. « Noviomagus, dit-il, a disparu, à moins que ce ne soit Soulac, localité voisine de l'embouchure de la Garonne (1). »

« Il ne faut donc pas chercher ailleurs le Noviomagus des Bituriges-Vivisques que dans l'ancienne étendue du Médoc. On dit l'ancienne étendue, car l'Océan en a couvert une partie considérable. C'est ce pays qui faisait principalement, et à proprement parler, le territoire de ce peuple. Nos Bituriges étaient placés, selon Strabon, ainsi qu'on l'a déjà vu, vis-à-vis les Sanctons, dont ils n'étaient séparés que par la Garonne. Il fallait donc nécessairement qu'ils habitassent le Médoc; aussi Elie Vinet, le P. Labbe, Adrien de Valois, Hauteserre (2) et plusieurs autres savants, placent-ils Noviomagus vers

(1) « *Noviomagus intercidit, nisi fortet es Solacum, locus ostio Garumnæ proximus.* »

(2) « *Magis assentior Eliæ Vineto, qui ex situ Noviomagi, quem describit Ptolomæus, colligit versus ostium Garumnæ hanc sitam fuisse, circa quem locus est Solacus, vicus nobilis, allias sancta Maria de Solaco.* » (Hauteserre.)

l'extrémité du Médoc, et c'est en effet l'unique endroit où il puisse être placé (1). »

Les annales de la vieille basilique gardaient la mémoire de la cité disparue. Aussi, lorsque, après avoir abandonné le sanctuaire de Fin-des-Terres, les enfants de Saint-Benoît voulurent envoyer à leurs frères de Paris, qui rédigeaient les annales de l'Ordre, quelques notes sur l'histoire des abbayes et prieurés du Midi, on recueillit avec soin les titres, registres et pièces diverses apportés de Soulac à Sainte-Croix. Par ordre de l'abbé, un des religieux écrivit sur lesdites pièces une notice historique qu'on peut lire dans les fonds bénédictins de Saint-Germain-des-Prés (manuscrits de la Bibliothèque nationale), et au début de laquelle nous copions ces lignes :

« Le monastère de Notre-Dame de Soulac est situé sur le rivage de l'Océan, non loin de l'insigne tour de Cordouan, trop fameuse par les dangereux écueils qui l'environnent, et en dehors des murs de l'ancienne cité des Médules, que la tradition appelle Noviomagus. Les eaux et les sables des dunes ont recouvert cette ville et ses environs, de telle sorte qu'on n'en aperçoit pas même les ruines (2). »

Au sujet de la disparition de Noviomagus, Du Chesne copie à peu près Vinet, dans les lignes suivantes :

« Au-dessous de Bourdeaus, et ioignant la coste de la mer est le cap Sainte-Marie (3). Ptolémée donne aux Bourdelois une autre ville avec Bourdeaus, en ce païs de Médouc, qu'il met vers Soulac, bourg assez beau en la pointe que fait la grande mer avec la Garonne, et la nomme Noviomagos en son grégeois. On ne la trouve aucunement pour le jourd'hui,

(1) Beaurein, *Variétés Bordeloises*, t. I, p. 106 et suiv.

(2) *Monasterium Beatæ Mariæ de Solaco situm est ad littus Oceani maris, non longe a turri Corduana insigni, scopulisque quibus circumsepta est nominatissima, et in suburbio civitatis Medulorum olim Noviomagi, ut tradunt, quam quidem civitatem et circumvicinas plagas occupavere aquæ maris et arenæ ita ut ne maceriæ quidem appareant.*

(3) C'est ainsi qu'on désignait souvent, il y a deux siècles, ou la Pointe-de-Grave, ou une espèce de promontoire qui s'avançait dans la mer devant Soulac.

soit, ou que la terre à quelque tremblement l'aie engloutie, ce qui est autrefois advenu à de grandes et beles villes, et mesmes à des montaignes, ainsi que vous conteront Pline, Eusèbe et autres, ou que quelque guerre l'aie rasée, comme de faict encore il y a en ce quartier-là de Médoc un grand lac où l'on dit qu'il se veoid des murailles, quand quelque esté se porte un peu sec et que les eaues sont basses; ou que la grande mer ou Garonne l'aie noyée; comme aussi trouve l'on bien à dire auiourd'hui en ce quartier même l'île d'Antros, si ce n'est d'adventure le rocher de Cordan; ou finalement que les sables l'aient couverte, comme tout ce païs-là est fort sabloneux et la mer ne fait que vomir sable, lequel, séché et mené par le vent, fait de merveilleuses montaignes et encombre non-seulement les maisons, mais aussi les plus hauts chênes et pins du païs. »

Ce n'est pas d'hier, en effet, c'est depuis des siècles que l'Océan poursuit le cours de ses usurpations victorieuses sur le littoral médocain.

La génération actuelle, plus accoutumée que la précédente à parcourir et à visiter la plage, a pu constater de ses yeux la marche constamment progressive des flots. Qui de nous n'a escaladé il y a vingt ans les derniers talus du fort de la Pointe-de-Grave, et ne s'est assis sur les vieux canons rouillés, gardiens endormis de la côte et du fleuve?

Le gouffre a tout dévoré. Consultez les cartes officielles. En 1818, la ligne de la basse mer, à la Pointe-de-Grave, était à 720 mètres de l'extrémité actuelle de la jetée. En 1825, après sept ans, la mer avait dérobé, sur ce point, 240 mètres au continent. En 1837, au bout de douze années, 300 mètres avaient disparu de nouveau. En 1842, toujours sur le même point, la terre ferme avait encore perdu 80 mètres, et deux ans après, en 1844, l'embouchure du fleuve était de 100 mètres plus voisine de nos plaines.

Vis-à-vis l'ancien port de Saint-Nicolas-de-Grave, le génie, après avoir tâtonné longtemps, semble enfin devoir immobiliser un rivage que l'action des courants a reculé de 250 mètres

dans l'espace de quarante ans. Aux bains actuels, la ligne de la haute mer, qui était en 1744 à 950 mètres de la vieille église, s'était rapprochée de près de 300 mètres en 1818, et n'est plus aujourd'hui qu'à 460 mètres du seuil de la basilique.

Nous devons à la courtoisie de M. l'Ingénieur de la Pointe-de-Grave la communication d'un rapport, dont nous donnons ici quelques extraits. Ils confirment la tradition :

« Les envahissements de la côte du Bas-Médoc par la mer sont fort anciens. Déjà, en 1580, Montaigne les signalait et faisait remarquer qu'ils étaient précédés par la chaîne des dunes. Nous avons nous-même trouvé, dans les archives du département de la Gironde, un rapport qui semble être de 1740, où il est dit : « *Qu'avant peu la mer coupera entre le Verdon et Soulac; par ce moyen, le Verdon demeurera isle entourée d'eau.* » La tradition dit même qu'autrefois le rocher de Cordouan était réuni à la côte du Bas-Médoc.

« Il est certain que Cordouan se trouve, à peu près, sur le prolongement de la côte presque rectiligne, qui va de la Pointe-de-Grave au bassin d'Arcachon, et que la passe dite du Sud, située entre Cordouan et le rocher de Saint-Nicolas, s'est notablement approfondie depuis 1825 jusqu'à 1853. Cet approfondissement ressort très-nettement de la comparaison des deux cartes hydrographiques de l'embouchure de la Gironde de 1825 et de 1853. Or, la passe du Sud n'est pas tellement profonde qu'on ne puisse concevoir le moment où elle a commencé à se creuser.

« Si on examine l'état actuel de la langue de terre qui sépare la Gironde de l'Océan, on voit que des dépôts d'alluvions augmentent progressivement sa largeur du côté de la Gironde au dépens du fleuve, tandis que les érosions de l'Océan la diminuent du côté opposé. Ainsi le Bas-Médoc se déplace depuis longtemps en marchant de l'ouest vers l'est. On comprend d'ailleurs qu'avant leur fixation, les dunes devaient se déplacer parallèlement dans le même sens, et précéder les empiètements de l'Océan.

« Ce mouvement est fort ancien, comme plusieurs faits le

démontrent. On sait, en effet, qu'Henri III d'Angleterre s'est embarqué au vieux Soulac, vers le milieu du treizième siècle, pour se rendre à Portsmouth. Or, maintenant, le vieux Soulac est situé sur le bord de la mer, et il est invraisemblable d'admettre qu'il ait pu exister sur les bords de l'Océan, le long de la côte du Bas-Médoc, un port assez sûr pour permettre à une flotte de s'y abriter et d'y prendre la mer. Cet embarquement s'explique parfaitement, au contraire, si on admet que, d'après le mouvement de translation que nous avons indiqué, Soulac devait se trouver, au treizième siècle, sur les bords de la Gironde, et que toute la largeur existant actuellement entre *les ruines du vieux Soulac* et la Gironde, est le produit d'alluvions qui se sont déposées depuis cette époque.

« Voici les principaux faits qui justifient notre opinion : pendant chaque tempête, la mer jette sur la plage des blocs de tourbe et d'argile, qui proviennent évidemment d'anciens dépôts de la Gironde. Sous le sable de la plage, on trouve, sur beaucoup de points de la côte, un plateau d'argile, identique avec celle qui forme les marais salants actuels de la Gironde, et qui a sa surface tantôt sillonnée de fossés analogues à ceux des marais salants, et tantôt couverte de troncs de saules et d'autres essences marécageuses. Enfin, nous avons vu enlever par la mer, dans l'anse des Huttes, une couche d'argile de plus de 80 centimètres d'épaisseur, sur laquelle on distinguait quelques fossés et de nombreux troncs de saules. Sur la nouvelle couche d'argile qui fut mise à nu apparaissaient deux abreuvoirs circulaires, formés chacun par un trou, ayant des parois revêtues de piquets verticaux dépouillés de leur écorce, reliés entre eux par des clayons horizontaux entrelacés avec la plus grande régularité. Non loin de ces abreuvoirs étaient des empreintes assez profondes de pieds de bœufs et d'hommes non chaussés, de moellons épars, quelques débris de briques et de nombreuses écailles d'huîtres. De pareils vestiges démontrent bien que la plage actuelle de l'Océan est formée par les anciens marais qui bordaient la Gironde; et du dernier fait, il ressort même que ces marais, après avoir

été utilisés une première fois, ont été envahis par les eaux de la Gironde, qui y ont déposé une nouvelle couche de vase de 80 centimètres. Il est utile d'ajouter que le vaste estuaire qui composait, d'après cet aperçu, l'entrée de la Gironde, était parsemé d'îles que l'examen géologique de la contrée permet de limiter. Ces îles ont été soudées par des dépôts de vase qui ont constitué les marais. Le dessablement de la plage, qui a eu lieu pendant le mois de janvier 1865, a permis de constater dans le sous-sol, près de Soulac, une partie qui devait constituer une île, parce qu'elle était plus élevée que les parties environnantes, et qu'elle était exempte de vases. »

Nous avons en main l'original d'une pièce écrite dans le dernier siècle, et qui témoigne à la fois des traditions anciennes sur le port de Soulac et de l'envahissement successif du littoral médocain. On y lit : « Soulac, localité célèbre autrefois par son port et son mouvement commercial, et qui, dévorée par les sables, n'offre plus aujourd'hui que des dunes solitaires battues par l'Océan, au-dessus desquelles s'élève le clocher d'une élégante église, etc... » Et plus loin : « A la fin du quinzième siècle, Soulac avait encore une population assez nombreuse, et la mer n'avait pas encore emporté tout à fait les jetées pavées qui longeaient une partie de la ville. »

En 1748, une requête représente à la chambre ecclésiastique de Bordeaux que « les sables de la mer ont couvert la *majeure partie* de la paroisse de Soulac. » On fait valoir « la perte qu'on a faite de plusieurs marais salants et d'un four entièrement enseveli sous les sables, qui portait annuellement au-delà de 200 livres de revenu. »

De ces détails et de tout ce qui précède, il résulte :

1° Que le Noviomagus des Bituriges-Vivisques, mentionné par Ptolémée, n'a pas de place plus traditionnelle, plus historique et pour ainsi dire plus mathématique que la pointe du Médoc, au sud de l'embouchure du fleuve.

2° Que l'étude des envahissements successifs de l'Océan, et en particulier celle des modifications de l'embouchure de la Gironde, livre à la science et aux données historiques un im-

mense triangle, à peu près équilatéral, de 10 kilomètres de côté, qui faisait autrefois partie du continent, qui est aujourd'hui couvert par les eaux et les dunes, dont le sommet est au rocher de Cordouan et dont la base est assise, d'une part, à la *Pointe de la Négade,* et de l'autre, à l'ancienne *Pointe-de-Grave*, c'est-à-dire au nord du rocher de Saint-Nicolas.

C'est dans la partie méridionale de ce triangle que nous placerions l'antique cité, entre Notre-Dame-de-Soulac et Saint-Pierre-de-Lilhan, et mieux encore vis-à-vis Saint-Pierre-de-Lilhan.

Voici nos raisons :

Nous savons pertinemment que « vers l'an 1092, le moine Etienne, ermite et abbé de l'île de Cordouan, et Ermenald, prieur du même lieu, fuyant le tumulte des tempêtes, construisirent au lieu de *la Grave,* en face de l'Océan, *dans une île* qui dépendait de Cluny, du consentement de l'abbé Hugues, une abbaye qu'ils dédièrent à Saint-Nicolas (1). »

Cette donnée positive confirme l'opinion émise dans le rapport officiel précité, que le vaste estuaire qui composait l'entrée de la Gironde était parsemé d'îles, lesquelles, soudées par des dépôts de vases, ont constitué les marais.

D'après les fouilles et les observations officielles, l'état du sous-sol, en deçà des dunes, présente les mêmes caractères géologiques que le sous-sol de la plage jusqu'aux limites de la commune de Soulac, c'est-à-dire jusqu'au Mont-de-Lilhan, sous lequel la tradition fait dormir l'ancienne église de Saint-Pierre, depuis longtemps disparue.

N'est-ce point là, d'ailleurs, ce que nous fait comprendre le passage suivant, de Pomponius Méla :

« Près de l'Océan, lorsque la Garonne, après avoir reçu

(1) *Stephanus eremita et abbas de Corduanâ insulâ huic cœnobio præerat anno MXCII. Hic cum Ermenaldo, ejusdem loci Priore, tumultuosas procellas vitare cupientes, in loco de Grava, juxtà Oceanum, in insulâ juris cœnobii Cluniacensis, volente Hugone abbate, construxere abbasiadam quam sancto Nicolao dedicavere.* (Fonds bénédictins de Saint-Germain-des-Prés. Manuscrits de la Bibliothèque nationale.)

dans son lit la marée montante, roule ses eaux avec la marée descendante, on la voit se grossir et s'élargir de plus en plus à mesure qu'elle s'approche de la mer, de sorte qu'à son embouchure on la prendrait pour un large détroit (1). »

Aussi les plus anciennes cartes, non-seulement ne présentent aucun rétrécissement à l'embouchure de la Gironde, mais y dessinent au contraire un élargissement brusque et très-considérable.

C'est donc un fait scientifiquement démontré qu'à une époque reculée, bien reculée sans doute, tous les marais de Soulac, jusqu'à la dune actuelle de Lilhan, baignés par les eaux du fleuve, étaient le fleuve lui-même. L'Océan, qui s'avance depuis des siècles à la conquête du continent, et qui dirige ses courants les plus actifs du sud-ouest au nord-est, a dû engloutir d'abord l'ancienne ville, déplacer successivement et rétrécir l'embouchure du fleuve, détruire ou pourchasser devant lui les anses diverses et les abris des navires.

Tant que la rive méridionale du fleuve était encore vis-à-vis la dune actuelle de Lilhan, c'est-à-dire bien avant l'ère chrétienne, c'est là que devaient stationner les navires, s'élever les comptoirs et les établissements commerciaux.

Dès la plus haute antiquité, l'histoire nous représente les navires de l'Orient visitant nos côtes, et des comptoirs établis à l'embouchure de nos fleuves. C'est, avant toutes les autres, Tyr, hardie, puissante, glorieuse, connue sur toutes les mers. Le Phénicien, enfant de Chanaan, a inventé la navigation (2) et la voile, cette aile au loin blanchissante du navire audacieux.

Les traces de ces premières apparitions se retrouvent dans les anciens chroniqueurs. Voici un fragment de Timogène,

(1) *At ubi obvius Oceani exæstuantis accessibus adauctus est, iisdemque retro remeantibus, suas illiusque aquas agit ; aliquantum plenior, et quanto magis procedit, eò latior fit, ad postremum magni freti similis.* (Pomponius Méla, *Descriptio orbis,* lib. III, cap. II.)

(2) *Prima ratem ventis credere docta Tyros.* (Tibulle. In diem natalem Messalæ.)

cité par Strabon et commenté par l'auteur d'*Une Colonie grecque dans les landes de Gascogne :*

« Les premiers habitants de la Gaule, nous dit Timogène, furent des indigènes appelés Celtes, *et des Doriens,* qui, sous la conduite d'un ancien Hercule, vinrent peupler les bords de l'Océan (1). »

« Hercule fut un nom commun à plusieurs héros de l'antiquité. Les historiens en comptent six et, parmi eux, un Hercule crétois.

« Hercule est aussi la personnification des premiers navigateurs qui franchirent le détroit de Gibraltar et furent visiter l'Espagne et la Gaule. Ces explorateurs étaient, dit-on, Phéniciens d'origine, et quelques érudits prétendent suivre leurs traces jusqu'au pays des Aquitains (2). »

On ne doit pas s'étonner de l'obscurité qui règne sur des souvenirs si reculés. On sait que les Phéniciens s'imposaient la loi de cacher leurs voyages maritimes, de peur d'en voir partager le profit. Par une exception unique dans leurs annales, nous voyons un de leurs rois, Hiram, apprendre à Salomon l'art de la navigation. Mais ce que l'histoire atteste d'une manière indubitable, c'est que les Phéniciens possédèrent longtemps le monopole du commerce dans les trois parties de l'ancien continent. Nous les voyons, hardis navigateurs, et sans autre guide que les étoiles du pôle, étendre partout leurs relations. Ils ont des comptoirs jusque sur la côte occidentale des Gaules, et surtout à l'embouchure des fleuves. De là, ils trafiquent avec Albion et les îles Cassitérides, où ils vont chercher l'ambre jaune et l'étain. On sait même que, surchargés d'argent dans un de leurs voyages, ils furent obligés d'en mettre à leur ancre au lieu de plomb.

(1) Ammiani Marcillini rerum gestarum lib. XV, cap. IX.

(2) *Potuit et e Gadibus Hercules per Oceanum in Galliam navigare. Atque id sibi volunt qui apud Timogenem affirmant* Dorienses *antiquiorem secutos Herculem, Oceani locos habitasse confines* (Samuel Bochart, *Geographia sacra,* p. 650.)

Plus tard, Carthage, assise au centre du monde alors connu, absorbe à son profit exclusif le commerce de Tyr. Les colonies d'Héric, en particulier, gardent le monopole du commerce avec Albion. C'est alors que la colonie phocéenne, phénicienne d'origine, qui avait fondé Marseille, se met, par des routes de terre, en communication avec l'Océan et la mer du Nord, afin d'éviter le détroit de Gadès (Gibraltar), et d'attirer à elle le commerce de l'étain et de l'ambre.

Les Massiliens remontent le Rhône, puis la Saône, jusqu'à un portage à dos de cheval qui communiquait à la Loire. Un autre portage était établi entre l'Aude et la Garonne. La plus grande distance était de trente jours.

C'est ainsi que depuis la plus haute antiquité jusqu'à l'occupation romaine, le commerce de l'Orient et du Midi venait camper sur nos côtes, où il cherchait naturellement deux choses : un abri pour ses navires, et le moyen d'établir ses comptoirs. Quand la voie de mer est interceptée, il cherche à se rallier par terre à l'Océan, en descendant jusqu'à l'embouchure des grands fleuves de Loire, de Seine et de Garonne.

Mais voici venir le peuple-roi et la grande unité romaine.

Très-peu d'Etats avant Rome avaient donné aux routes une attention spéciale. L'antiquité ne nous représente guère que Sémiramis et Xerxès qui dépensent des sommes énormes pour en créer. Carthage passe pour avoir pavé la première ses grands chemins. Quant aux Grecs, jamais ils ne s'occupèrent essentiellement de cet objet. Leur silence et l'absence de monuments en donnent la preuve ; et l'on ne s'en étonnera pas, pour peu qu'on songe à ce défaut de centralisation et de généralisation qui causa leur ruine.

Dès 313 avant Jésus-Christ, au contraire, au plus fort de la lutte contre les Samnites, Rome s'avoue la nécessité d'avoir des routes fortes et indestructibles, pour être toujours à même de jeter ses légions au cœur du pays ennemi. Une fois l'élan donné, ces utiles constructions se continuèrent d'abord par toute l'Italie, puis dans les provinces lointaines dont les armes forçaient l'entrée. Ainsi la conquête travaillait à son insu pour

le commerce; la violence, pour la civilisation. Dès l'époque de de César, les principales villes de l'Italie étaient ainsi liées à Rome par de belles routes. La monarchie impériale mit ses soins à les entretenir et à les perfectionner. On voit Vespasien, pour rectifier un infléchissement de la voie Flaminienne, percer dans un rocher une galerie de mille pieds de long. Avant Auguste, une voie romaine partait d'Emporium et se dirigeait au travers de l'Aquitaine. Auguste lui-même, secondé par Agrippa, en fit ouvrir beaucoup de nouvelles, surtout en Gaule. Lyon devient, comme une autre Rome, le point de départ des grandes voies militaires ou commerciales; la première d'entre elles se dirigeait vers l'Océan à travers l'Aquitaine et en coupant les Cévennes.

« Plusieurs voies romaines, dit Jouannet, traversaient jadis le département de la Gironde et passaient à Bordeaux.....

. . . .

« Une autre voie romaine, connue sous le nom de *la Lebade* (levée), conduisait de Bordeaux dans le Bas-Médoc, probablement au port de *Noviomagus*, mentionné par Ptolémée. Elle passait à Parempuire, où quelques lignes, désignées sous le nom de *Camp de César*, ont été aplanies il y a peu d'années; au village de *Louens*, dans la commune du Pian; au lieu des Ormes, dans les landes d'Arsac; à Moulis, à Saint-Laurent, etc., sur tous ces points, elle a conservé son nom de *Lebade* et laissé des traces. C'était par cette voie qu'on se rendait à Lesparre avant que le célèbre intendant Aubert de Tourny eût ouvert une nouvelle route. On ne la trouve plus au-delà de Lesparre; mais on connaît dans cette partie deux anciens chemins, dont un, peut-être, fit partie de la voie romaine. De ces deux routes, l'une, connue sous le nom de *Chemin Castillonnais,* aboutit à Soulac; l'autre, appelée *Chemin du Roi,* conduit à la pointe du Verdon (1). »

Le Chemin du Roi (la Lebade porte aussi ce nom de Les-

(1) Jouannet, *Statistique de la Gironde,* t. I. Voies antiques.

parre à Bordeaux), arrive par Vensac et Grayan au territoire de Saint-Pierre-de-Lilhan, c'est-à-dire à l'ancienne rive du fleuve. Son extrémité, aussi bien que la courbe qui conduisait à Soulac, est depuis longtemps couverte sous les sables et les eaux.

C'était là la voie romaine aboutissant à ces établissements commerciaux qui avaient succédé, dès le cinquième siècle, à Noviomagus, lequel était un véritable *emporium,* et dont l'existence paraît avoir été de courte durée à partir de l'ère chrétienne.

Ou bien il n'existait pas encore comme ville au temps de Pline et de Strabon; ou il n'était pas encore assez important pour être mentionné par ces auteurs. Rien d'étonnant que cent vingt-cinq ans après Strabon, l'embouchure du grand fleuve, reliée à Burdigala par une voie romaine, ait vu se former rapidement une ville de commerce à côté des anciens comptoirs. Rome ne pouvait négliger ce point important; et la grande quantité de médailles romaines qu'on y trouvait encore, dans la première moitié du dernier siècle, prouve l'importance de cette station.

Mais déjà au temps d'Ausone, de Paulin, de Sidoine Apollinaire, la cité n'est plus mentionnée.

« Où retrouver aujourd'hui, dit Jouannet, le Domnotonum qu'habitait Théon? Que sont devenus et le port de Noviomagus et tant d'autres lieux, dont il subsistait encore quelques souvenirs au moyen âge? »

Sans vouloir affirmer, sans créer une étymologie, nous ferons observer que la *Pointe de la Négade* marque le point de départ des érosions successives de l'Océan et de la partie *noyée* de l'ancien continent. C'est donc dans cette partie, au sud, que sommeille pour toujours, sans doute, la vieille cité des Bituriges-Vivisques.

Quant à Domnotonum, les diverses observations proposées jusqu'ici nous permettent de conjecturer qu'il devait se trouver au nord de l'ancienne ville, sur la rive déplacée du fleuve. Le poète Théon habite en ce lieu, qui pouvait être gouverné à la

façon des colonies romaines. Théon y exerce l'autorité au nom de César (1). Il n'est pas loin de ces étangs doux, où l'on engraisse les huîtres de Médoc. Il en envoie à Ausone, et celui-ci l'en remercie :

Ostrea Baianis certantia quæ Medulorum
Dulcibus in stagnis reflui maris æstus opimat,
Accepi, dilecte Theon, numerabile munus (2).

Il est à la fin des terres, en face de l'Océan :

Extremis telluris in oris
Oceani finem juxta solemque cadentem.

Le sol est sablonneux, mais livré à la culture :

Cultor arenarum vates, cui littus arandum.

On y cueille ou on y vend des fruits qui valent mieux que les vers de Théon :

Aurea mala Theon, sed plumbea carmina mittis.

Il est également sur le fleuve et, par conséquent, à la pointe du Médoc :

Unus Domnotoni te a littore perferet æstus
Condatem ad portum.

On fait le commerce à Domnoton, et on peut supposer que Théon s'y livre ; qu'il achète à bon marché, pour revendre à des prix fous, soit sur place, soit sur d'autres marchés :

Mercatusne agitas, leviore nomismate captans
Insanis quod mox pretiis gravis auctio vendat?

(1) Ausone plaisante sur l'intégrité du juge :

An majora gerens tota regione vagantes
Persequeris fures? Qui te, postrema timentes,
In partem prædamque vocent. Tu mitis et osor
Sanguinis humani, condonas crimina nummis,
Erroremque vocas, pretiumque imponis adactis
Bobus et in partem scelerum de judice transis.
(AUSONIUS AD THEONEM.)

(2) Plus loin il ajoute :

Parcamus vitio Domnotinæ domus
Ne sit charta mihi carior ostreis.

Sur quoi Scaliger fait cette réflexion : « *Clementinum Theonum poetam Medulum ad Domnotinum, in colonica villa morantem mira libertate exagitat et stuporem Medulum Vivisco sale perfricat.* »

Nos compatriotes voudront bien nous pardonner de citer ce dernier trait si peu gracieux pour nous, pauvres Médocains.

On sait quelques détails sur les denrées indigènes ou étrangères dont ce port était le rendez-vous :

> Albentis sevi globulos et pinguia ceræ
> Pondera, Naryciamque picem, scissamque papyrum
> Fumantesque olidum, paganica lumina, tædas.
> (AUSONIUS AD THEONEM.)

Telle est, en dehors des souvenirs chrétiens, la fortune historique de cette extrémité de la péninsule médocaine, sur laquelle la vie et le mouvement s'apprêtent à ressaisir leurs antiques droits.

On le voit, il n'y a pas que les origines religieuses qui embellisent Soulac de leur mystère et de leur auréole légendaire. L'histoire profane, elle aussi, revendique à son profit des titres qui se perdent dans la nuit des âges. Nous n'avons évoqué ces titres que pour nous rendre compte du séjour de nos premiers Apôtres sur ce point reculé de la terre sainte de Médoc. Un port dont l'activité romaine faisait déjà le rendez-vous de tant d'intérêts, où devait affluer tout le commerce des Méduli, d'où l'on pouvait entretenir des relations faciles et pour ainsi dire quotidiennes avec tous les cantons des Bituriges-Vivisques, convenait à merveille pour les débuts de l'œuvre apostolique. Aussi allons-nous voir les porteurs de la bonne nouvelle établir en ce lieu leur quartier général. De là ils rayonnent sur les alentours, et ainsi s'explique mieux le culte traditionnel de nos pères pour le sanctuaire de Notre-Dame et pour ce coin de leur pays, ému le premier sous des pas apostoliques.

CHAPITRE VI

SAINTE VÉRONIQUE A SOULAC

Le séjour de sainte Véronique à Soulac nous est attesté par un immense concours de témoignages que nous allons rappeler ici.

Tous s'accordent à la faire arriver sur une barque au rivage du Médoc. Seulement, les uns font partir cette barque de la Palestine et l'amènent par la Méditerranée et Gibraltar dans le golfe de Gascogne et à l'embouchure de notre fleuve; les autres font sainte venir Véronique en la compagnie de saint Martial. Elle devance l'Apôtre de l'Aquitaine, s'embarque avec saint Zachée à Mortagne, et arrive en peu d'heures en ce lieu prédestiné, qui de son fait porte le nom de *Soulac*.

Les premiers, croyons-nous, séduits par le récit traditionnel d'une tempête essuyée par le frêle navire, ont revêtu la légende de Soulac des couleurs poétiques qui embellissaient déjà les traditions de la Provence.

Nous ne négligerons pas de les citer :

Le P. Odon de Gissey a recueilli tous les détails relatifs à la légende de Roc-Amadour. Il atteste lui-même qu'il en avait vu le manuscrit d'Hugues, évêque d'Angoulême, mort en 991. Ce manuscrit fut cité au Concile de Limoges en 1031, comme une copie d'un écrit bien antérieur et comme une partie de la légende même de saint Martial. Adoptée par Robert du Mont, au douzième siècle, cette légende devait l'être encore par le pape Martin V et par la Congrégation des Rites, qui l'a restituée au Bréviaire de Cahors.

« Saul, persécutant l'Eglise de Dieu, voulut, par les tour-

ments, forcer Amadour et Véronique à revenir à la rigueur de l'ancienne loi. Mais le Seigneur, les couvrant de sa protection miséricordieuse, les conduisit par son ange au lieu qu'il leur destinait. A l'ordre du messager céleste, ils montèrent sur une barque qui s'offrit à eux. L'ange leur avait ainsi ordonné : « Au lieu où cette barque abordera, servez fièlement le Seigneur et sa sainte Mère. » La barque étant donc ainsi partie de là et dirigée, ils parvinrent, sous la conduite du Seigneur, au lieu appelé *Pas-de-Grave*, dans les régions de l'Occident. »

Remarquons en passant que cette délivrance miraculeuse de la prison, où Véronique *était condamnée à mourir de faim pour le nom de Jésus*, explique la pensée de Catherine Emmerich, qui la suppose morte à Jérusalem, *lors de la persécution contre les chrétiens*, *qui réduisit à la misère et à l'exil Lazare et ses sœurs.*

Remarquons également la persistance de cette tradition universelle, que Dieu s'est servi de la persécution et des décrets de bannissement ou d'exil pour envoyer des apôtres aux diverses contrées de l'univers. La persécution de Saul prima toutes les autres dans les souvenirs primitifs ; mais après la conversion de l'Apôtre, la persécution ne cessa point. Elle se maintint violente, perfide et obstinée sous toutes les formes, et au moment de la dispersion définitive, nous pouvons admettre qu'un dernier effort de la rage des Pharisiens vint en aide au dessein de Dieu pour réaliser les dernières paroles du programme que le divin Maître avait donné à ses messagers : « Vous serez mes témoins dans Jésusalem, dans la Judée, à Samarie et jusqu'aux extrémités de la terre..... *et usque ad ultimum terræ.* »

De la légende précitée, nous tirerons les données suivantes, qui s'accordent avec le courant général de la tradition.

Véronique est venue de Jérusalem en Gaule.

Elle a débarqué au *Pas-de-Grave* (1).

(1) Les anciennes légendes disent Paldagrava, d'où est venu Pas-de-Grave.

Des traits analogues sont conservés dans un écrit fort ancien et fort rare, connu sous le nom de ***Baptista Salvatoris***, rédigé vers l'an 1140 par Garcia, d'abord chanoine, puis évêque de Bazas, et dans le *Chronicon Vasatense*, que nous espérons livrer au public, ouvrage de Géraud Dupuy, archidiacre de Bazas.

Garcia et Dupuy font l'histoire de la relique de saint Jean-Baptiste, apportée, l'an 50 de l'ère chrétienne, en la ville de Bazas par une sainte femme qui l'avait recueillie elle-même dans la prison de Machéronte. Tous deux, comme Grégoire de Tours, font de cette femme une noble dame des Gaules, de Bazas même, attirée à Jérusalem par le bruit des miracles du Sauveur. La manière dont ladite dame recueille le sang de saint Jean, sa venue par mer dans les Gaules, la tempête, le débarquement à Soulac, la fondation par la sainte femme de l'église de Notre-Dame de Fin-des-Terres, les reliques qu'elle y dépose, son apostolat par le pays de Médoc et de Bordeaux jusqu'à Bazas, sa réapparition à Bazas vers l'an 70, où elle reparaît comme pour faire ses adieux aux premiers chrétiens, tout, dans les récits bazadais, répète le nom de Véronique. Nous transcrivons le pieux et savant auteur du ***Baptista Salvatoris*** :

De la Dame Bazadaise (Chap. V°) (1).

« Or, sur ces entrefaites, une dame fort distinguée, origi-

(1) De Basatensi matrona (Capitulum quintum).

Dum hæc autem agerentur, quædam satis egregii nominis matrona Basatensis urbis indigena Hierosolymis forte degebat ; quæ sicut beatus Turonicus attestatur Gregorius a Galliis illo ea tempestate, pia causa devotionis tetenderat. Nec vero præter opinionem videri debet..... Quædam, inquit, matrona hierosolymam a Galliis abierat pro devotione tantum ut Domini et Salvatoris nostri præsentiam mereretur. Audivit autem quod beatus Johannes Baptista decollaretur ; illuc rapido tendens cursu, datisque muneribus, supplicat percussori, ut eam sanguinem defluentem colligere liceret, non arceret. Illo autem percutiente matrona concham præparat argenteam truncatoque martyris capite, cruorem devota suscepit. Quem diligenter in ampulla positum in patriam detulit, et apud Basatensem urbem (ædificata in ejus honore basilica), in sancto altari collocavit. Hæc ille memorabilis Gregorius, licet obtruncationis locum declarare supersedeat..... sed sive..... seu etiam alibi Herodes has sacrilegas epulas exercuerit, opinari fas est venerabilem matronam in eodem castello tunc temporis

naire de la ville de Bazas, se trouvait par hasard à Jérusalem. Cette dame, selon le témoignage de Grégoire de Tours, était venue en ce temps de la Gaule à Jérusalem dans un but de dévotion, ce qui ne doit pas paraître surprenant...» — «... Une dame, dit Grégoire de Tours, dans son livre de la *Gloire des Martyrs*, était allée des Gaules à Jérusalem par pure dévotion, pour jouir de la vue de Notre-Seigneur et Sauveur (1). Apprenant qu'on allait décapiter le bienheureux Jean-Baptiste, elle accourt en grande diligence, donne de l'argent au bourreau, et le conjure de ne pas l'écarter et de lui permettre de recueillir le sang qui va couler. Au moment où le bourreau frappe, la dame prépare une congue d'argent, et, quand la tête du martyr est tranchée, elle reçoit le sang avec dévotion, le met avec grand soin dans une ampoule, et le porte dans sa patrie, à Bazas. Là, elle bâtit une église en l'honneur de saint Jean, et place la relique dans le saint autel. » Telles sont les paroles remarquables de Grégoire, qui néglige d'indiquer le lieu du martyre... Mais, quel que soit le lieu où

affuisse quo se piæ devotionis obtentu, superno etiam disponente provisore contulerat ad Johannem videndum, cujus mellifluum nomen jampridem acceperat; ubi etiam adhuc constituta cum eum necandum didicisset, pernici cursu protinus eo devolavit, atque cruorem gloriosum suscipiendo, felicis voti compos effici meruit. Quæ videlicet exenia super aurum et topazion preciosa, cum aliis quampluribus sacrosanctis pignoribus adepta (nam et de Salvatoris indumentis ac beatissimæ Genitricis ejus lacte pretioso secum fertur detulisse cum ingente tripudio, manu suorum plurima comitante, repatriare aggreditur.

(1) Ce texte de Garcia serait à nos yeux la confirmation de ce que nous avons indiqué en son lieu dans l'*Introduction*, à savoir que le bruit des miracles et de la prédication du Sauveur avait dû se répandre dans le monde entier, dès la première année de sa vie publique par l'organe des pèlerins juifs, prosélytes et même païens, qui se rendaient chaque année à Jérusalem pour célébrer la fête des Tabernacles. N'est-ce pas cette conviction si naturelle et si appuyée qui a fait accepter à Garcia, au douzième siècle, aussi bien qu'à Grégoire de Tours, cinq siècles auparavant, que la sainte femme fondatrice du christianisme à Bazas était de Bazas même, et qu'elle avait quitté sa patrie pour aller jouir à Jérusalem de la présence désirée du Rédemteur des hommes? Il n'y a donc pas que l'amour-propre national des Bazadais qui a pu introduire, avec une obstination marquée dans toutes les anciennes chroniques, la nationalité occidentale et bazadaise de sainte Véronique. Nous avons vu d'ailleurs le savant Lucas de Bruges la faire d'origine païenne ou prosélyte, détail qui a dû ajouter aux yeux de nos pères à la vraisemblance de leurs prétentions.

Hérode ait célébré ce festin sacrilége, il est permis de croire que la vénérable dame s'y trouvait alors. Une tendre dévotion, la divine Providence disposant ainsi les choses, avait pu l'amener pour voir Jean-Baptiste, dont elle connaissait déjà le nom très-doux. Et voilà qu'elle s'y trouvait encore lorsqu'elle apprit qu'on allait décapiter le saint. C'est alors qu'elle accourut promptement et eut le bonheur tant désiré de recueillir le sang glorieux. En possession de ces reliques, plus précieuses que l'or et la topaze, aussi bien que d'un très-grand nombre d'autres gages sacrés (car on dit qu'elle porta avec elle des vêtements du Sauveur et du sang précieux de sa très-sainte Mère), pleine d'une grande joie, elle se mit en mesure de regagner sa patrie, *accompagnée d'un très-grand nombre des siens* (1).

Comme elle échappe aux périls de la mer (Chap. VIe) (2).

« Or, pendant quelque temps, le navire alla sur la grande mer, poussé par un vent à souhait. Mais voici que l'ennemi du genre humain entreprend de détruire ces précieux et ines-

(1) On voudra bien remarquer aussi cette expression de Garcia : *Manu suorum plurima comitante.* Accompagnée d'un très-grand nombre des *siens,* nous traduirions par *compatriotes.* C'était par corps, par compagnies nombreuses que les premiers évangélisateurs partaient de Palestine pour marcher à la conquête du monde.

(2) Qualiter evaserit periculo maris (Capitulum sextum.)

Cumque aliquandiu equorea evectatione per immensum pelagus navis ad votum secundis uteretur flabris, hostis humani generis tantas tamque inæstimabiles gazas Christiano sæculo profuturas auferre de medio molitus est, sed quid diutius morer? Concitat ventos, commovet maria, multiplicesque procellarum furias carinæ illidit. Quæ dum nunc ad sidera, nunc vero ad baratri concava per immanes undarum moles ac voragines ferri videtur, spe salutis jam funditus explosa, plurima mortis imago cunctis qui aderant tetris circumvolat alis. Tunc venerabilis matrona, inter tot discrimina rerum, sanctorum reminiscens pignorum, virile concepit robur, et longe magis quam gentilis mens patitur, cœlica fide induta, concham qua sacer sanguis continebatur arripit ; altiusque libratam cum divina invocatione austris furentibus opposuit. Extemplo mirum in modum totus pelagi concidit fragor, et quæ penitus exitiale minabatur naufragium citissime sedata quievit tempestas.

. . . .

Interea nautæ prosperis spirantibus auris, cursu jocundo, tandem in occidua Gasconniæ parte portui appulerunt quem Solacum a solis accubitu, ut arbitror

timables trésors qui doivent être si utiles aux chrétiens. Que tardé-je à le dire ? Le démon appelle les vents, soulève la mer et déchaîne contre la frêle barque toutes les fureurs de la tourmente. Tantôt l'esquif est porté aux nues, tantôt il est présenté aux profondeurs de l'abîme. La masse effrayante des vagues, les tourbillons dévorants interdisent à l'équipage tout espoir de salut. L'image de la mort aux ailes affreuses, plane partout et sur tous. Alors la dame vénérable, au milieu de si grands périls, se souvenant des gages saints qu'elle porte avec elle, sent naître en son âme un courage au-dessus de son sexe. Pleine d'une foi céleste, elle saisit la conque qui renferme le sang sacré, l'élève bien haut en invoquant Dieu, et lutte avec ce trésor contre les fureurs de la tempête. Tout à coup (chose admirable), le tumulte cesse, et l'orage se calme promptement.....

. . . .

« Cependant les nautoniers, conduits par une brise favorable, poursuivent avec joie leur course et abordent enfin sur la côte occidentale de la Gascogne, en un port que les habitants du pays appellent *Solac,* sans doute parce qu'il est en face du soleil couchant. Là, selon l'antique tradition, la sainte femme bâtit comme elle peut une église en l'honneur de la bienheureuse et glorieuse Vierge Marie, et y dépose avec beaucoup d'honneur, comme il convient, les très-saintes reliques de Notre-Dame.....

. . . .

accolæ nuncupant. Ubi etiam, ut vetustas asserit, ædificata pro tempore basilica in honore beatæ et gloriosæ virginis Mariæ, religiosa virago sacrosancta ejusdem Virginis pignora decentissime, ut par erat, collocavit.....

O felix dies qua tantus tamque immensus thesaurus Gasconicas ingressus est oras ! O vere jocunda et præclara dies ! Omniumque posterorum pectoribus arctius imprimenda !

O lux inquam celeberrima et festiva jocunditate Gasconum seclis omnibus per stata tempora donanda. Gratulamini et exultate Basatenses in Domino..... Quia pro certo, eodem die, vobis habitantibus in regione umbræ mortis lux et salus perpes exorta est. O terque quaterque beati quos sic largiflua salvatoris clementia irradiare dignata est, ut pene orbis in ultimo constituti, ab eo climate perennem merueritis suscipere solem, etc. (*Baptista Salvatoris,* lib. II.)

« O jour heureux, où un si grand et si précieux trésor est arrivé sur les côtes de Gascogne! O jour de joie! jour glorieux! dont le souvenir doit se graver profondément au cœur de la postérité! Illustre journée, dont les Gascons devront rappeler la mémoire, durant tous les siècles, par une fête brillante et joyeuse! Habitants de Bazas, réjouissez-vous et tressaillez d'allégresse dans le Seigneur..... Pour sûr, en ce jour, tandis que vous étiez assis dans la région des ombres de la mort, la lumière éternelle commence à briller à vos yeux et vous apporte le salut. O mille fois heureux, vous que le Dieu clément a illuminé d'une façon si généreuse! Vous étiez au bout du monde, et Dieu a daigné vous y envoyer les rayons de son soleil, etc. »

Géraud Dupuy rappelle la même tradition :

« L'an 50, la dame bazadaise, revenant par mer de Jérusalem, essuie plusieurs tempêtes. Cependant, grâce aux prières de saint Jean-Baptiste, dont elle porte avec elle le sang, elle échappe au naufrage, aborde saine et sauve à Soulac, ville des Médules, et de là arrive par terre à Bazas, prêchant Jésus-Christ partout où elle passe, et opérant un grand nombre de conversions. »

Il est à remarquer que l'écrit de Garcia n'existait guère qu'en fragments et en lambeaux fautifs et abrégés, au moment où le chanoine Dibarrola prit soin de les faire imprimer à Bazas, par Garnier, en 1530, sur les instances du Chapitre. *Illud comperi undique laceratum, confusum, diminutum, mendosum et in orthographia depravatum*, dit l'éditeur dans sa préface. Ce qui a dû nous priver de plusieurs détails circonstanciés, naïfs peut-être, qu'on trouvait bon de négliger au seizième siècle. Dupuy, qui a consulté, comme il nous l'apprend lui-même, une foule de fragments manuscrits et les journaux de Garcia, de Raymond et d'autres évêques de Bazas, paraît avoir emprunté au travail de Garcia les détails relatifs à la sainte femme. Quelle perte pour les annales bazadaises et pour notre cause que celle du travail original de l'illustre évêque! Nous avons pris la peine et le soin de trans-

crire, à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, l'édition de Dibarrola, que nous espérons publier dans son entier et en *fac-simile*.

Quoi qu'il en soit, des récits que nous venons de transcrire, il résulte :

Que la sainte femme qui a introduit le christianisme à Soulac est venue de Jérusalem en Gaule ;

Qu'elle a débarqué à Soulac ;

Qu'elle y a fondé, *pro tempore,* une église devenue plus tard importante et célèbre (*basilica*) ;

Qu'elle portait en outre une relique du sang de saint Jean-Baptiste, recueillie par elle à Jérusalem, lors de la décollation.

Au sujet de ce dernier fait, qu'on veuille bien remarquer les lignes suivantes, de Catherine Emmerich :

« Jeanne Chusa, Véronique et une parente de Jean-Baptiste sont arrivées à Machéronte, venant d'Hébron..... Elles ont fait des tentatives pour obtenir, par de bonnes paroles et des présents, la tête de Jean ; car il leur est douloureux de penser que cette sainte tête gît ignominieusement dans un cloaque immonde. On a su où elle était, par ce qu'ont rapporté les servantes d'Hérode ; on leur a assuré sous main qu'elles pourraient l'avoir, quand le cloaque serait ouvert et vidé (1). »

Garcia et Dupuy ne sont pas les seuls qui aient écrit à Bazas des faits si glorieux pour l'antique cité.

Une histoire manuscrite des évêques de Bazas, rédigée par un Bazadais, comme on le voit dans le cours du texte, est conservée aux manuscrits de la Bibliothèque nationale. On y lit :

« La ville de Bazas a esté beaucoup plus grande qu'elle n'est à présent..... Mais rien ne marque plus son ancien lustre que la prédication de l'Evangile qu'elle receut sous l'empire de Tybère César, au rapport de Grégoire de Tours, chapitre XI,

(1) *Vie de N.-S. Jésus-Christ,* t. IV, p. 124.

De gloria plurimorum martyrum, qui prouve cette vérité par la dédicace de l'église cathédrale à l'honneur de saint Jean-Baptiste du sang précieux, duquel elle conserve religieusement une partie de ce temps-là, qui s'y voit par un espèce de prodige en nostre temps, nonobstant les ruines que les Huns, les Vandales, les Normands, les évesques voysins et les Huguenots y ont causées successivement.

« On attribue ce gage précieux à la piété d'une dame chrestienne nommée *Vasa*, qui fonda l'église l'an 31 de nostre salut et lui donna la seigneurie entière qui lui appartenait, etc...

« Le nom de cette dame semble estre celuy de la ville et est une preuve sensible qu'avec le changement de religion elle la fit une nouvelle cité, et ne permit pas qu'après le baptême elle retînt le nom qu'elle avait auparavant. »

Ici encore reparaît une sainte femme.

Ici reparaît l'an 31, c'est-à-dire l'année même où la sainte femme recueille à Jérusalem le sang de saint Jean-Baptiste.

Ici enfin la relique précieuse, fondement obligé de la gloire chrétienne de Bazas.

« La dicte dame, dit Hauteserre (*Rerum Aquitanicarum*), s'en revient en Aquitaine avec une partie de ce précieux trésor (sang de saint Jean-Baptiste dans un bassin d'argent), plus contente que ceulx qui reviennent des Indes, chargés de perles, de pierreries et aultres riches dépouilles de l'Orient, et remplit tout le païs où elle passa de la gloire du nom de Nostre Sauveur et de saint Jean-Baptiste, notamment la ville de Bazas, où elle dressa un oratoire et mit sous iceluy, dans un vase d'argent, le bénit sang du saint Précurseur, lequel y a esté conservé durant plusieurs siècles (1), et honoré par le concours du peuple circonvoisin. De là vient la singulière dévotion des Bazadais envers saint Jean-Baptiste, et leur *constante croyance* que leur ville a eu cognoissance du mystère de notre rédemption du vivant même de Nostre-Seigneur,

(1) On verra plus loin, par l'histoire du sang de saint Jean à Bazas, que cette relique existait encore en 1792.

par l'entremise de cette dame, laquelle, ainsi qu'une autre Samaritaine, a eu l'honneur d'avoir jeté la première semence de la foi dans sa patrie, avec un si heureux progrez, que depuis elle n'a cessé d'y germer et produire des fruicts tels que si tous ne sont pas des raisins très-exquis, aussy ne sont-ils pas tous des sauvageons et mauvaises lambrusches, desquelles Dieu se plaint par son prophète. »

Donc, ici encore :

La relique du sang de saint Jean-Baptiste apportée à Bazas par une sainte femme, qui l'a recueillie elle-même lors de la décollation ;

Enfin, comme dans Garcia, comme dans Géraud Dupuy, la prédication et l'apostolat de la sainte femme.

Avant de citer les pièces écrites de main bénédictine, rédigées sur des titres apportés de Soulac à Sainte-Croix et communiqués aux Religieux qui travaillaient à l'histoire de l'Ordre, nous allons alléguer diverses autorités qui témoignent des mêmes traditions.

Bernard de la Guionie, évêque de Lodève, sur la fin du treizième siècle, est cité par tous nos écrivains, dit M. Faillon, avec une estime et une confiance bien méritées. Il dit donc :

« De plusieurs anciennes chroniques, on conclut aussi et on tient que le même saint Martial, venant au pays d'Aquitaine... eût en sa compagnie un homme de Dieu appelé Amadour, et son épouse, du nom de Véronique, qui avait été amie familière et de cœur de la bienheureuse Vierge, Mère de Dieu. Ces deux conjoints, Amadour et Véronique, par une disposition particulière de Dieu, portèrent avec eux du lait, des cheveux et des chaussures de la bienheureuse et bénie Vierge Marie.....

« Pour Amadour, etc.....

« Quant à son épouse Véronique, fidèle à suivre le bienheureux Martial dans ses prédications, et à l'écouter avec autant de piété que de dévouement, accablée enfin de vieillesse, elle se retira près des bords de la mer, sur le territoire bordelais. Là, le saint homme de Dieu, Martial, éleva et

consacra en l'honneur de la Vierge, Mère de Dieu, une chapelle qui porte le nom de Soulac, parce que le lait de la Vierge, Mère de Dieu, fut la seule relique qu'on y plaça, les autres de la sainte Vierge que possédait saint Martial ayant été distribuées en divers lieux.

Rien de plus clair que ce texte. Donc encore ici :

Le christianisme est porté à Soulac par Véronique ;

Le nom de Véronique est attaché à la fondation de Notre-Dame de Fin-des-Terres ;

L'église de Soulac est enrichie d'une relique du lait de la très-sainte Vierge.

Pierre Subert, évêque de Saint-Papoul, cité aussi par les Bollandistes, affirme les faits suivants :

« Véronique était amie intime de la très-sainte Vierge.

« Elle était l'épouse de saint Amadour, ou Zachée.

« Ces deux époux sont venus dans les Gaules à la suite de saint Martial.

« Saint Amadour s'étant retiré en un endroit appelé depuis *Roc-Amadour*, sainte Véronique suivit saint Martial et s'établit à Soulac, près d'une chapelle qu'il avait élevée à la très-sainte Vierge, et qui prit son nom de ce que, pour seule relique, elle conservait du lait de la Mère de Dieu. »

Saint Antonin, archevêque de Florence, raconte au milieu du quinzième siècle, d'après les antiques traditions dont les monuments *demeurent en Italie et se trouvent encore en France*, que « saint Martial vint à Rome avec saint Pierre et fut envoyé par lui dans les Gaules, ayant à sa suite Amadour et son épouse Véronique, amie intime et familière de la Vierge Marie. Amadour mena une vie solitaire dans un rocher qui porte maintenant son nom. Quant à Véronique, elle suivit saint Martial dans ses prédications sur le territoire bordelais, et finit sa vieillesse à Soulac. »

Jean Bouchet (*Annales d'Aquitaine*) traduit saint Antonin et ajoute quelques réflexions, où se mêlent des détails importants pour notre cause :

« Sainte Véronne véquit jusques à grand'vieillesse au pays bourdelois, et y décéda. Et sur ce passage i'ay considéré une chose vraye et moult profitable pour la foy, que tous ceulx et celles qui assistèrent par compassion à la Passion de Nostre-Seigneur Iésus-Christ, luy estant en croix, n'ont esté martyrisés de martyre corporel, mais sont tous décédés de mort naturelle, après avoir vescu en toute doulceur, comme la Vierge Marie, saint Jehan l'Evangéliste, la Madeleine, Marie Jacobé, Marie Salomé, sainte Véronne et saint Amateur. Plusieurs *aultres* gens de nom et renommée, qui estoient chrestiens, vindrent de Rome en Aquitaine après saint Martial, lorsqu'il eust converti le pays à la foy. »

Ici, deux faits capitaux :

La mort de Véronique à un âge très-avancé, vérité que nous trouvons écrite dans toutes les traditions et que nous lirons plus bas, avec la science, sur le front même de notre sainte;

Le nom de Véronique mêlé à ceux de saint Amadour et de saint Martial, et la venue de tous trois en Aquitaine après s'être trouvés ensemble à Rome.

Grégorio Lombardelli, dominicain italien de la fin du seizième siècle, écrit une Vie de saint Martial, raconte la résurrection d'Austriclinien, et fait accompagner l'Apôtre de saint Amadour et de sainte Véronique.

Savaron soutient la même tradition sur la foi des chroniques et d'actes de saint Martial abrégés vers l'an 1271.

François de Bivar, cistercien espagnol, commente Flavius Dexter, et, sous l'an 48, accumule toutes les autorités en faveur de la venue de sainte Véronique en Aquitaine.

Bertrand de la Tour, doyen de Tulle, docteur en théologie, et dont nous citerons plus bas le texte avec un document bénédictin, dit formellement que sainte Véronique s'était retirée à Soulac pour y goûter le repos de l'oraison.

Baïole, dans son *Histoire sacrée d'Aquitaine*, raconte que que Zachée, mari de la Véronique, vint trouver saint Martial à Bordeaux et travailla fort heureusement en Médoc, où, ayant

réussi en la conversion d'un personnage de condition, il pria saint Martial de venir le baptiser ; ce qu'il fit. « La Véronique, ajoute-t-il, s'estant arrêtée en ce pays-là, donna le nom au lieu de Soulac, comme qui dirait *Sanctum lac*, du lait de la sainte Vierge qu'elle avait en un vase sacré. »

Jacques Doublet, dans deux ouvrages pleins de critique, l'*Histoire de l'abbaye de Saint-Denis* et l'*Histoire chronologique*, place dans le premier siècle, en Judée, à Rome, en Aquitaine, saint Martial, sainte Véronique et saint Zachée.

Nous avons vu plus haut l'*Italia sacra* d'Ughelli rappeler, avec une admirable précision, la tradition du passage de saint Martial à Gracchianum, la présence autour de l'Apôtre d'Alpinien, d'Austriclinien, d'Amadour et de Véronique, et comme quoi, « suivi de ces mêmes compagnons, Martial partit pour les Gaules, où il prècha la foi de Jésus-Christ aux Limousins, aux Toulousains, aux Bordelais, aux peuples d'Aquitaine qui s'étendent du Rhône à l'Océan. »

L'*Histoire de saint Martial et du Limousin*, par le P. Bonaventure de Saint-Amable, carme déchaussé, né à Bordeaux, est un immense trésor de nos archives chrétiennes. Elle est prodigieuse de recherches et de citations. Les mêmes traditions s'en dégagent.

Enfin, en plein dix-septième siècle, et même au dix-huitième, les Bréviaires de Limoges, de Toulouse, de Bordeaux, de Cahors, de Carcassonne, de Tulle, d'Agen, d'Angoulême, de Périgueux, malgré les mutilations qu'ils avaient subies, conservaient la substance des anciennes légendes.

De nos jours, le P. Caillau, prêtre de la Miséricorde, dans l'*Histoire de Notre-Dame de Lorette*, pleine de critique et d'érudition, défend les traditions de Roc-Amadour sur la mission de sainte Véronique jusqu'à sa mort à Soulac.

« Tant de guides, ajouterons-nous avec Mgr Cirot de la Ville, auquel nous empruntons la plupart des dernières citations, tant de guides échelonnés sur la route ne suffisent-ils pas à diriger notre itinéraire de Jérusalem à Rome et de Rome à Soulac ? D'une part, les traditions orientales, romaines, partant

des premiers siècles de l'Eglise; d'une autre, les traditions françaises, espagnoles, italiennes, vivaces aux dixième, douzième et treizième siècles. Là, Véronique de Jérusalem et de Rome; ici, Véronique de Soulac. »

Ce sont là des titres précieux, sans doute, et parfaitement clairs; mais quel appui n'auraient pas donné à leurs auteurs les observations locales, les traditions du pays de Soulac, l'étude du monument qui conserve de pareils souvenirs! La plupart des écrivains que nous avons cités, outre qu'ils étaient presque tous étrangers à notre pays, vivaient à une époque où Soulac était d'un abord difficile, où sa merveilleuse basilique avait perdu son ancien lustre par les ravages des religionnaires ou par d'autres causes non moins déplorables. Les jours de la ferveur étaient passés. Des prieurs laïques et trop peu réguliers vivaient loin du sanctuaire de Notre-Dame. Nous verrons même, en 1532, les habitants de Soulac adresser une plainte solennelle au parlement de Bordeaux, contre Pierre de Bar, prieur de Soulac, « *lequel ou d'autres pour lui*, incontinent après la provision, avoient expellé les Religieux hors ladicte eglise et prieuré, et, qui pis est, avoient cessé faire ledict service, fors seulement par un simple prestre, soit vicaire, comme en une des autres moindres eglises paroissiales. Aussy, despuis ledict temps, ladicte eglise estoit fort ruynée, et partie des voûtes s'estoient rouptes et effondrées, ledict Pierre de Bar ne tenant compte, puis sa provision, faire aucune réparation à ladicte eglise et prieuré, ni icelle entretenir d'ornements pour le service dyvin, au grand scandale des pèlerins et désolation de ladicte église (1). »

Ajoutons que la translation à Bordeaux des restes sacrés de Véronique avait ôté depuis longtemps à l'antique sanctuaire un de ses joyaux les plus brillants.

Seul, à peu près, le peuple de Médoc avait gardé intacte la foi traditionnelle à Notre-Dame de Fin-des-Terres et à la

(1) Archives de Bordeaux.

sainte dame Véronique. Aussi vivaient-ils encore dans les récits populaires, ces souvenirs naïfs et touchants, qu'une prudence malencontreuse n'a pas cru devoir nous transmettre.

« Ie me garderay, pourtant (écrivait, il y a deux cents ans, un bénédictin étranger à Soulac, mais qui avait en mains les titres du prieuré), en parlant ici du célèbre prioré de Soulac, de rapporter tout ce que la tradition du pays en dict, ni ce qu'on treuve dans quelques mémoires manuscripts de Saincte-Croix, et chez quelques autheurs, bien qu'ils semblent dignes de foy, parce que nous sommes dans un temps que cela passeroit pour une fable... ie ne veulx pas exposer ces belles choses à passer pour incroyables (1). »

Il y a vingt ans, quand nous visitions, pour la première fois, les ruines vénérables de Notre-Dame de Fin-des-Terres, dont le sommet, à certains endroits, dominait à peine la dune, un vieillard à cheveux blancs, qui faisait partie de la modeste caravane, nous montrait la grande ogive de la chapelle septentrionale et nous disait : « C'était ici la chapelle de Sainte-Véronique. » Il ajoutait que la sainte avait été ensevelie dans l'église ; que les anciens lui avaient raconté comme quoi sainte Véronique, *se souvenant de son ancien métier de servante de la sainte Vierge*, *venait laver, pendant la semaine sainte*, *le linge de Notre-Dame ;* que sainte Véronique avait sa fontaine dans l'église, qu'on y venait *boire* et *se frotter les yeux ;* que sa statue dominait le *bénitier rempli d'eau de la fontaine,* et qu'avant de sortir, on faisait le signe de la croix et la *révérence* à sainte Véronique.

Ces détails, que nous surprenons encore sur les lèvres tremblantes des vieillards du pays, étaient trop précis et d'un intérêt trop vivant pour ne pas tenter une curiosité légitime et pieuse. Aussi, pendant les deux mois que nous avons eu le bonheur de passer dans les bibliothèques de Paris, avons-nous pris garde de parcourir tous les vieux titres, tous les fragments

(1) Fonds bénédictins de Saint-Germain-des-Prés. Manuscrits de la Bibliothèque nationale.

bénédictins qui nous ont été confiés avec une courtoisie parfaite. Le résultat de nos recherches se résume par les chefs suivants :

Il y avait, dans l'église de Soulac, un autel de Sainte-Véronique, appelé Autel de la Nef.

Cet autel était adossé au pilier du transept.

A côté de cet autel, dans la grande nef, était la fontaine, devenue *un puits* par le surhaussement du sol intérieur.

La tradition portait que sainte Véronique avait été ensevelie dans l'ancien oratoire, et que l'*autel du chœur* de la basilique avait été élevé plus tard sur la place du tombeau.

Derrière l'autel du chœur, au fond de l'abside principale, était le *cénotaphe* de sainte Véronique, auquel les pèlerins venaient faire leur visite, aussi bien qu'à Notre-Dame, au retour de Jérusalem et de Saint-Jacques de Compostelle.

Sur le cénotaphe était une image ou statue de la sainte.

Les divers documents où ces faits sont consignés, furent écrits en général par des religieux bénédictins de Sainte-Croix de Bordeaux, sur des titres apportés de Soulac, lesquels titres étaient tellement anciens que sur plusieurs l'écriture paraissait à peine ; sur un bon nombre elle était entièrement effacée et *le papier ou parchemin pourri, de telle façon que quelques faits et détails n'ont pu estre conservés.*

De plus, il importe d'observer que les Religieux, rédacteurs de ces notes, ont eu pour but de recueillir les faits les plus importants relatifs aux abbayes, églises et prieurés appartenant à leur Ordre, pour transmettre des matériaux à ceux de leurs frères qui travaillaient à l'histoire des monastères bénédictins.

Tous s'accordent sur les faits que nous avons énoncés.

« La collégiale de Saint-Surin, dit l'un deux, se glorifie de posséder le corps de cette bienheureuse femme (Véronique), qui y feut apporté de Soulac. »

« On tient par tradition, dit dom Abadie, que la Véronique est ensevelie dans l'église de Soulac, et on montre encore son sépulchre et son effigie derrière l'autel. Et ce n'est pas chose peu considérable que dans ladite église, le long du pilier, il y

a un puits d'eau doulce, quoique dans le pays il n'y en ait que d'eau salée, à cause du voysinage de la mer. C'est ainsi que la sacrée Vierge a favorisé ce sainct lieu qui, sans doute, a esté un des premiers qui lui a esté dédié, puisque la tradition porte que la Véronique y bastit une église en son honneur et l'orna de plusieurs sainctes reliques, et que sainct Martial consacra. »

« Nostre-Dame de Soulac, dit un autre religieux, estoit aultrefois un célèbre monastère, dépendant de l'abbaye de Saincte-Croix de Bourdeaux. La raison pour laquelle il devint si illustre et si fameux, feut la grande dévotion que les fidelles portoient à ce sainct lieu, où saincte Véronique, suyvant la tradition du pays, avoit fait bastir une chapelle à l'honneur de la très-saincte Vierge Marie, que sainct Martial consacra ensuite. La dévotion des chrestiens augmentant tous les iours dans ce sainct lieu envers la Mère de Dieu, ils y bastirent, par sucession du temps, une église fort ample et magnifique, etc. »

Un autre écrit : « Monsieur Bertrand de la Tour, docteur en théologie et doyen de la cathédrale de Tulle, m'engage à m'arrêter un moment dans ce prioré (de Soulac), que j'aurais peut-être passé sans en dire un mot. Mais en ayant parlé lui-même avec tant d'éloge et avec des preuves qui paraissent si fortes, j'ai cru qu'après un tel auteur je pouvais y faire un peu de séjour, pour en admirer les merveilles tant naturelles que spirituelles. »

En conséquence, il suit ce maître qu'il cite en partie :

« Zachée, autrement Amadour et sa femme Véronique. — Celle-ci ayant le bonheur d'être fort familière avec la sacrée Vierge, l'eut aussy d'avoir d'elle quelque peu de son précieux lait, de ses cheveux et de ses souliers, qu'elle conserva toujours comme un trésor des plus rares. Elle avoit aussy l'honneur, aussy bien que quelques aultres femmes, de fournir de ses facultés aux nécessités corporelles tant de Nostre-Seigneur Jésus-Christ que de sa saincte Mère et des Apostres. Ce qui se prouve par un ancien Bréviaire manuscript de Tulle, auquel s'accorde celuy de Limoges, et à tous les deux conviennent les chroniques de sainct Antonin, archevesque de Florence, et

c'est le sentiment de Jaques Chapuys dans son *Baston pastoral ;* ce que la légende qui se lict dans l'église collégiale de Roquemadour en Quercy, le iour qu'on y faict l'office de la même saincte Véronique, favorise par ces paroles : *Veronica quæ Virginis gloriosæ servitio totam se conferre meruit.* Sainct Amadour, espoux de nostre saincte, s'estant arresté tout le reste de sa vie, par un esprit de pénitence, dans le désert qui porte son nom, *rupes Amatoris* (la roche d'Amadour), son espouse, la Véronique, continua à suyvre sainct Martial. Mais après l'avoir accompagné iusques à Bourdeaux et dans le Médouc, voulant imiter son cher espoux sainct Amadour, se retira proche la mer, où elle finit ses iours, ce qui donna subiect d'appeler ce lieu Soulac, pour les raisons susdites. »

Un autre, après avoir dit que Notre-Dame de Soulac fut bâtie dans un faubourg de l'ancien Noviomagus, ville des Médules, ajoute après divers faits :

« La tradition porte (1) que cette église de Soulac eut pour fondatrice sainte Véronique, qui présenta un mouchoir au Sauveur pendant qu'il montait au Calvaire. Aussi bien l'on assure qu'elle fut ensevelie dans cette même église qu'elle avait bâtie et fait consacrer en l'honneur de la sainte Vierge Marie. Les habitants du lieu montrent *son cénotaphe*, sous l'autel majeur, aux pèlerins qui viennent encore quelquefois et qui venaient souvent, jadis, au retour de Jérusalem et de Saint-Jacques, prier à cette église de Sainte-Marie-de-Soulac *et au tombeau de sainte Véronique*, afin de rendre grâces à

(1) *Hujus vero Solacensis ecclesiæ fundamenta posuisse tradunt sanctam Veronicam quæ Domino Christo ad Calvarium montem ascendenti sudarium obtulit. Sed et in ipsa ecclesia quam construxerat, ac in honorem sanctæ Mariæ Virginis consecrari fecerat, sepultam fuisse asserunt, ejusque cenotaphium subtus majus altare hactenus incolæ ostendunt peregrinis qui e Hierosolymitano ant Jacobæano itinere, olim frequenter et modo nonnumquam, ad præfatam ecclesiam sanctæ Mariæ Solaci et tumulum sanctæ Veronicæ oraturi accedunt, gratias Christo referentes quod sospites redierint, et a beata Maria Deipara, in via solatium et auxilium habuerint.* (Fonds bénédictins de Saint-Germain-des-Prés. Manuscrits de la Bibliothèque nationale.)

Jésus-Christ pour être revenus sains et saufs, et avoir obtenu, pendant la route, aide et consolation de la part de la bienheureuse Marie, Mère de Dieu. »

La vieille Chronique bénédictine qui paraît faire partie du *Magnum mare Historiarum* (La Grande mer des Histoires), écrite en 853 par un religieux bénédictin, se trouve aux manuscrits de la Bibliothèque nationale. On y lit, au sujet des menaces de l'invasion normande à l'embouchure du fleuve de Gironde :

« A Soulac, le trésor et les reliques furent ensevelis sous l'autel (soutte l'outer) de la sainte Véronique. »

Devons-nous inférer de ce texte que les reliques de sainte Véronique avaient déjà été transportées à Bordeaux avant l'invasion normande ? Nous le pensons. Il n'en reste pas moins ce document précieux, à savoir qu'en 853 il y avait un autel de sainte Véronique et, sous cet autel, une cachette, peut-être une crypte, où l'on croyait pouvoir mettre en sûreté les reliques et autres objets précieux du sanctuaire.

Nous reviendrons plus tard, lors de l'étude historique, archéologique et hiératique du monument bénédictin, sur certains détails que les fouilles nouvelles éclaircissent déjà, et qui seront encore mieux éclaircies par les fouilles subséquentes. Mais, sans nous étendre davantage pour le moment, nous croyons avoir établi par les écrivains, par les faits, par une tradition constante, le point fondamental de notre œuvre dont nous avons fait l'intitulé du présent chapitre : *Sainte Véronique à Soulac.*

Nous allons maintenant suivre la sainte femme dans ses opérations apostoliques jusqu'à sa mort ; et, sur ce point, nous interrogerons encore les traditions locales aussi bien que les échos de l'histoire chrétienne.

CHAPITRE VII

APOSTOLAT DE SAINTE VÉRONIQUE A SOULAC ET EN MÉDOC, A BORDEAUX ET A BAZAS

Christum quacumque transit prædicans, multosque ad fidem convertens. (*Baptista Salvatoris.*)

§ Ier. — APOSTOLAT DE SAINTE VÉRONIQUE A SOULAC ET EN MÉDOC

SOULAC est donc le premier point de notre territoire médocain qui se soit ému sous des pas apostoliques. Que sainte Véronique et saint Zachée aient abordé seuls à ce rivage, ou qu'ils y soient venus depuis Mortagne en la compagnie de saint Martial, c'est Soulac qui a reçu la première visite.

Rien de simple et naturel comme les conclusions de nos chroniques et de nos légendes.

Véronique quitte Jérusalem pour se rendre à Rome, soit seule et mandée par une ambassade impériale, soit accompagnée de divers personnages de Jérusalem, devançant l'arrivée du Prince des Apôtres, soit enfin venant avec Pierre et sa suite. Elle y séjourne et fait assez grande figure, au début des choses chrétiennes, pour qu'on y garde dans la suite les traces de son passage, la mémoire de son nom et le culte de sa personne.

Or, l'an 48 de l'ère chrétienne, la quatorzième année après le martyre de saint Etienne, la sixième après l'arrivée de Pierre à Rome, suivant quelques auteurs un an après la mort de la très-sainte Vierge, Martial reçoit sa mission pour les Gaules, dans la même année, d'après Raban Maur, où Madeleine, Marthe, Lazare et autres viennent aborder sur la côte de Provence.

Martial était accompagné, entre autres, d'Alpinien, d'Austriclinien, d'Amadour et de Véronique. *L'itinéraire de saint Martial* nous fait connaître les diverses étapes de l'Apôtre et par conséquent celles de notre sainte. Ces étapes sont, en partant de Rome pour arriver jusqu'à nous : Colle, Florence, Ravenne, Milan, Gênes, Marseille, Mende, Le Puy, Bourges, Tours, Poitiers, Limoges, Périgueux, Angoulême, Saintes, Mortagne et Soulac.

C'est donc près de l'embouchure de notre fleuve, beaucoup moins rétrécie alors que de nos jours, et en un lieu nommé, aux vieilles légendes, *Paldagrava*, que la sainte barque vint déposer nos premiers Apôtres.

On s'accorde, en général, à décomposer le mot *Paldagrava* de la manière suivante : *palum* ou *palea* désigne, ou bien un camp comme à Pau (ce qui a valu à la ville et aux habitants le nom qu'ils portent encore, *Palum*, *Paliens*), ou bien le pieu auquel on attachait l'étendard, signe de domination, de protection ou de conquête. *Grava* signifie bois, forêt, dans les actes publics des quatrième et cinquième siècles. On sait en effet que du temps des Romains et au moyen âge, une vaste forêt s'étendait de la pointe du Médoc au *Cap des Boïens* (Teste-de-Buch), ainsi que le démontrent les savantes recherches de l'abbé Beaurein, à la page 134 et suivantes de ses *Variétés Bordelaises*.

Le mot Paldagrava revit encore dans notre *Pas-de-Grave*, dans Saint-Nicolas-de-Grave (Maison de Grave), et dans la rue du Pas-de-Grave de notre ancienne ville.

Ainsi, ce point reculé du monde aquitain, cette pointe extrême du pays des Bituriges-Vivisques, où la puissance romaine avait déjà planté son étendard en face de l'Océan et à l'embouchure du grand fleuve, était le lieu que la divine Providence avait choisi pour arborer chez nous le premier étendard chrétien dès l'aurore de l'Evangile.

Que la gloire des deux étendards devait être différente ! Sans doute, aux jours de fête, les enseignes impériales se chargeaient d'ornements ; on y suspendait des couronnes, de petits boucliers,

des créneaux, des proues de navire. Ils étaient l'objet d'une espèce de culte. On les chargeait de lauriers et de fleurs, on brûlait des parfums à l'entour. On lisait au haut : *Le Sénat et le peuple-roi*. Mais devant l'aigle romain, pour grande que fût sa gloire, le navigateur passait indifférent sur son esquif fragile. Cet étendard, qui avait pourtant apporté au Capitole, dans ses plis victorieux, tous les dieux de l'univers, ne savait rien dire au matelot, menacé par la tempête et suspendu sur l'abîme. Voici, au contraire, qu'au bout de quelques années, à la voix d'une sainte femme, notre beau pays de Médoc est réduit en province chrétienne. Au sommet d'un modeste oratoire paraît l'étendard du Calvaire. Plus tard, et pendant des siècles, le donjon d'une splendide basilique présentera le même signe aux yeux du matelot, et la voix de la tempête, devenue celle de Dieu, lui portera, avec les noms bénis de Marie et de Véronique, un gage toujours assuré d'espérance et de salut.

De plus, et le nom même de *Paldagrava* nous amène à ce rapprochement, Rome avait confié à quelques légions le soin de garder sa conquête sur le littoral des Bituriges-Vivisques. Dieu aussi voulut former au même lieu comme un camp chrétien. C'est près du rivage de Notre-Dame de Fin-des-Terres que fut établi le premier quartier général de nos Apôtres. La gloire romaine a disparu. Les flots et les sables de la mer ont recouvert depuis deux cents ans ce sol classique, où la science trouvait par centaines les médailles et les monnaies des Césars. Seul, le vieux manoir de Notre-Dame, échappé par miracle de Dieu aux ravages de l'homme et des éléments, proteste en faveur des souvenirs antiques. Les pieds humides de la basilique pressent un sol gallo-romain qui dira plus tard ses secrets et son histoire. Chaque siècle a usurpé d'une assise sur la fortune archéologique de l'auguste monument. Mais Dieu, Notre-Dame et Véronique ont sauvé la partie supérieure du berceau chrétien de nos aïeux. Ils nous l'ont rendu ! A nous de reconquérir, la foi au cœur et la pioche en main, les souvenirs du passé, en descendant dans ces catacombes glorieuses, où reposent, avec les assises du tombeau primitif de

Véronique, les titres primordiaux de notre gloire chrétienne.

Donc, avant l'an 56 de notre ère, en ce temps et en ce lieu, Véronique et Amadour, conduits par le souffle de Dieu, viennent aborder à la rive fortunée.

Avaient-ils laissé saint Martial au pays des Santons, et l'avaient-ils devancé, éclaireurs apostoliques, sur le sol médocain? C'est ce que paraissent indiquer les chroniqueurs qui font arriver saint Martial à Soulac, pour visiter Amadour et Véronique, baptiser les nouveaux convertis et consacrer plus tard l'oratoire de la Mère de Dieu. Toujours est-il que Soulac chrétien, dans les vieilles légendes, est l'œuvre de sainte Véronique plus encore que de saint Martial.

Il est probable que la basilique actuelle, bâtie sur l'emplacement de l'ancien oratoire, marque de très-près le lieu du débarquement.

On ne saurait dire si ce débarquement eut lieu sur la rive même du fleuve ou sur une des nombreuses îles qui parsemaient la vaste embouchure de la Gironde. L'ancienne rive, entre Soulac et *le Gurp,* devait se diriger parallèlement aux falaises actuelles de Saintonge. Entre ces deux rives ne pourrait-on pas placer cette île d'*Antros*, tant cherchée par les géographes et les historiens? Ne pouvait-elle pas se former de tout le territoire du vieux Soulac, de Saint-Nicolas et de Cordouan, territoire visible à mer basse dans son entier, et qui se décomposait, à mer haute, en plusieurs îles distinctes? La plage actuelle, depuis la *Négade* jusqu'à la Pointe-de-Grave, partagerait les anciennes îles en deux parts. La part occidentale aurait été effacée, sauf le rocher de Cordouan, par les érosions de la mer. L'autre, du côté de nos plaines, serait en partie couverte sous les sables, en partie soudée par les conquêtes, opérées de main d'homme sur les vases alluvionnelles du fleuve.

Mais laissons à la science le soin de débattre cette question secondaire. Bornons-nous à suivre et à compter les pas de Véronique; écoutons-la *prêchant* à nos pères; voyons-la *priant* dans son oratoire, *fondant des églises*, revenant

au foyer de ses affections premières, ouvrant en ce lieu la source vive des bénédictions où vinrent puiser les ancêtres, et qui sourd encore, abondante et sainte, pour les générations présentes.

La voilà donc, la femme héroïque de la voie douloureuse, en possession du sol médocain ; la voilà, soit sur la rive même du fleuve, soit dans une île voisine de la rive, à l'orient de ces établissements commerciaux, développés déjà par l'industrie romaine et que Ptolémée pourra désigner bientôt sous le nom de *Noviomagus,* la voilà aux portes de la seconde ville des Bituriges-Vivisques, au port où viennent aborder les denrées et les commerçants du pays, et d'où elle pourra rayonner à l'aise sur les campagnes et les bourgades qu'elle doit concourir une à une, ainsi que nous l'apprend l'antique tradition.

Avant de parler de la première fondation de Véronique, disons quelques mots d'Amadour ou Zachée, son collaborateur sur la terre du Médoc.

Amadour était-il l'époux de Véronique ? Nous n'en voyons aucune preuve. L'époux de Véronique paraît avoir été Sirach, qui descendait de la chaste Suzanne, et qui était membre du Conseil du Temple. Sirach, d'après Catherine Emmerich, « était dans le commencement très-opposé à Jésus. Sa femme eut beaucoup à souffrir de lui à cause de son attachement pour le Sauveur. Joseph d'Arimathie et Nicodème le ramenèrent à de meilleurs sentiments, et il permit à Séraphia de suivre Jésus. Lors du jugement chez Caïphe, il se déclara pour Jésus avec Joseph et Nicodème, et se sépara comme eux du Sanhédrin. Selon Catherine Emmerich, ce n'est pas Sirach, mais Amador, fils de Véronique, qui se joignit aux disciples et vint plus tard en France. »

Le séjour de Zachée à Soulac, où il prêche avec Véronique, est attesté par divers auteurs. Nous en avons déjà cités ; nous en citerons encore.

Rappelons d'abord la légende d'Hugues d'Angoulême, au dixième siècle, légende citée au concile de Limoges en 1031, comme une copie d'un écrit bien antérieur et comme une

partie de la légende même de saint Martial. Nous avons dit que cette légende qui avait frappé le pape Martin V, et qui en avait reçu l'approbation, venait, en dernier lieu, d'être restituée au Bréviaire de Cahors par la Congrégation des Rites.

Notre tradition ne saurait, par conséquent, envier à aucune autre la valeur d'une sanction canonique.

Les Bollandistes, qui ne possédaient pas d'ailleurs toutes les pièces du procès, nous donnent au IV février un document des plus explicites : « Sainte Véronique arriva d'Occident à Soulac avec saint Amadour. Là, ils élevèrent, sur un plan modeste, une pauvre cabane où ils vécurent en solitaires, et s'adonnèrent à la prière et au jeûne, jusqu'à ce que saint Martial, arrivant de Limoges, vînt les rejoindre. Saint Martial les aimait tout particulièrement, comme étant de sa connaissance et ses compatriotes. »

Nous savons encore que Zachée fut député à Rome auprès de saint Pierre, et le même document nous en instruit.

« Amadour laisse Véronique se livrer à Soulac à la prière et à la contemplation. Du conseil et sur l'ordre du bienheureux saint Martial, il se rend à Rome, visite saint Pierre et demeure pendant deux années auprès de lui. Il assiste au martyre de saint Pierre et de saint Paul. »

« Zachée, écrit Hauteserre, fit un voyage à Rome, et ayant assisté au martyre du Prince des Apôtres, s'en revint en Aquitaine, visita saint Martial, édifia deux églises en Médouc, et rebroussant chemin, alla finir ses jours en Quercy, dans un rocher qui depuis a été appelé de son nom, *Roc-Amadour*, comme qui dirait *Rupes Amatoris* (la Roche d'Amadour). »

Ces deux églises édifiées en Médoc, sont : Notre-Dame de Soulac ou de Fin-des-Terres, et Saint-Pierre-de-Lilhan ou mieux Saint-Pierre-de-Lignan, comme on lit dans les anciens titres : *Sanctus Petrus in Ligno*, Saint-Pierre-sur-le-Bois, Saint-Pierre-en-Croix, souvenir local du martyre dont Zachée venait d'être témoin dans la Ville éternelle.

L'une de ces églises serait proprement la chapelle du premier souvenir, bâtie à l'extrémité de la ville, dans un fau-

bourg ou sur un point voisin. La seconde serait l'église bâtie soit dans la ville même, soit plus près du centre de population. Et ici, comme partout ailleurs, le christianisme aurait suivi sa marche ordinaire. Il campe d'abord dans les faubourgs, près des villes, et après un certain nombre de conversions, prudemment et mystérieusement opérées, il pénètre jusqu'au cœur de la cité.

Au sujet de Saint-Pierre-de-Lilhan, Beaurein fait cette observation : « A l'époque où l'on construisit l'église de Lilhan, Noviomagus, qui était placé sur la côte de l'Océan, et qui d'ailleurs était voisin de l'église de Lilhan, n'avait pas encore été submergé. »

Le même auteur remarque que dans la liève de 1546, la paroisse de Lilhan est placée en tête des paroisses de l'archiprêtré de Lesparre, « et il faut le dire, ajoute-t-il, c'est le rang qui lui est constamment assigné dans les anciens pouillés de ce diocèse, tant imprimés que manuscrits. Ce rang, dit-il encore, semble annoncer que Lilhan est une des paroisses les plus anciennes du Bas-Médoc. »

Les réflexions suivantes, que Beaurein propose ailleurs, appuient encore cette opinion : « L'archiprêtré de Lesparre a toujours tenu le premier rang entre tous les archiprêtrés du diocèse. On le trouve constamment placé le premier dans tous les pouillés soit anciens, soit nouveaux. Si on en cherche la raison, dit-il, il semble qu'on peut dire que le territoire de cet archiprêtré, ayant été celui où s'établirent, dans le principe, les Bituriges-Vivisques, il était dans l'ordre que lors de la division de ce diocèse en archiprêtrés, celui-là tînt le premier rang dont le territoire dépendait particulièrement de ces anciens fondateurs de Bordeaux. » Nous ajouterons que le christianisme étant arrivé à Bordeaux par le pays des Médules, il était raisonnable de conserver ce souvenir jusque dans la place hiérarchique de l'archidiacre de Médoc.

Notre-Dame de Fin-des-Terres et Saint-Pierre-de-Lilhan sont donc les premiers foyers de l'apostolat de sainte Véronique. Laissons la vieille église de Saint-Pierre dormir son

sommeil sous les vagues de l'Océan, et disons quelques mots de l'oratoire primitif de Soulac.

Soulac est le nom de ce lieu qui doit à Véronique sa gloire passée et sa fortune présente.

Plusieurs étymologies courent les légendes et les histoires. Nous nous bornerons à citer celle que nous appelons l'étymologie légendaire, non point que nous l'adoptions, mais à cause de l'importance du souvenir qu'elle rappelle, *le lait de la très-sainte Vierge :*

Etymologie de Soulac. — La prononciation du mot Soulac ne paraît pas avoir varié depuis le neuvième siècle. Les plus anciens documents que nous ayons pu recueillir, nous donnent la forme latine de *Solaco, Solacum*, et la forme vulgaire *Solac*, devenu plus tard *Soulac*. Or, de l'aveu de tous les linguistes, l'*o* doux des Latins s'est prononcé *ou* dans tout le midi de la France. Donc *Solac* et *Soulac*, quoique différemment orthographiés, doivent se prononcer *Soulac*.

Question philologique et phonétique. — L'origine du mot Soulac peut appartenir aux trois époques ibéro-celtique, gallo-romaine et du moyen âge.

Epoque ibéro-celtique. — Si l'on s'en rapporte à M. Bullet, dit Beaurein, le mot *Soul*, qui forme la première syllabe du mot Soulac, signifie *paille, chaumière* ou *maison couverte de paille*. D'après Oihénart, la lettre *a* est l'article que les Basques emploient au singulier, et la syllabe *ac* celle dont ils font usage au pluriel. Soulac voudrait donc dire les chaumières. Cette étymologie, dit l'auteur des *Variétés bordelaises*, paraît d'autant plus vraisemblable que, du temps d'Ausone, les maisons de l'extrémité du Médoc n'étaient couvertes que de roseaux :

Vilis arundineis cohibet quem pergula tectis.
. . . .
Scripea Domnotoni tanti est habitatio vati?

Fauriel, dans son *Histoire de la Gaule méridionale*, tire Soulac de *Soula*, pays couvert de bois.

M. Rabanis fait venir Soulac du tudesque *Solo-ac*, ville de la plaine

On cite encore *Soloa*, mot cantabre, qui veut dire champ fertile, et *ach* ou *achi*, tertres et monticules.

Subola (prononcez *Soubola*) en basque, pays boisé, d'où vient le nom d'une grande vallée pyrénéenne, *la Soule*. (Monlezun, Cénac-Moncaut, *Etymologies de Gascogne*), avec l'article *Subol-ac*, par contraction *Sul-ac*, la forêt.

Epoque gallo-romaine. — 1° Soulac dériverait de *Solus*, nom d'homme, comme Juliac, de *Julius*, Pauillac, de *Paulus*, Lugagnac, de *Lucanus*, Valeyrac, de *Valerius*. Les auteurs gallo-romains ne citent aucun Bordelais du nom de Solus. Mais on trouve *Sullia*, NAMMIA SVLLIA LIVI, etc. (Inscription n° 63, Musée de Bordeaux. — Sansas, Congrès scientifique, Bordeaux, t. IV, p. 502.) Le nom de *Sullia* est noble en latin ; c'est le même que Sylla.

2° On peut alléguer encore *Solum*, sol, plaine.

3° *Solus*, seul, solitude.

4° Avec moins de raison grammaticale, *Sabulum*, sable.

5° *Sol*, soleil. *Solacum à solis accubitu, ut opinor, accolæ nuncupant*, di Garcia de Bazas, au chap. VI du liv. II du *Baptista Salvatoris*.

Epoque du moyen âge. — 1° Ce nom aurait été donné au prieuré bénédictin lors de sa fondation, en souvenir du séjour de saint Benoît à *Sublacum*, aujourd'hui *Subiaco*, en Italie. A cela, trois objections : 1° Jusqu'ici nul titre n'a présenté l'orthographe *Sulac* ou *Sublac*, qui serait primitive et se prononcerait aussi *Soulac*. 2° On pourrait se demander si les Bénédictins possédaient Soulac avant la donation du neuvième siècle, laquelle porte expressément le nom de Soulac, de *Solaco*. Nous renvoyons en leur lieu quelques réflexions à ce sujet. 3° Nulle part, dans les Chroniques bénédictines consultées jusqu'à ce jour, on ne voit le prieuré de Soulac revendiquer cette noble assimilation de nom.

2° La dénomination de Soulac serait due à l'exposition sur un point regardant le midi. Cette hypothèse appartient à M. Cénat-Moncaut (Soulac du Gers). M. l'abbé Caudéran, auquel nous empruntons plusieurs des détails étymologiques qui précèdent, l'applique au nôtre. Mais pour lui ce n'est là qu'une simple hypothèse, appuyée sur les considérations suivantes : dans le bassin sous-pyrénéen, un assez grand nombre de localités portent les noms de *Soulan, Juzan, Soubiran* (il y en a un quatrième qu'il n'a pu retrouver dans ses notes), répondant à quatre expositions principales : *Soulan* est l'exposition au midi; *Soubiran* la position sur le plateau; *Juzan* la situation au pied du coteau; la quatrième... désigne l'exposition nord. Ces mots dérivent des mots latins *sol*, soleil; *supremus*, en haut; *jacens*, gisant. Ces dénominations, assez fréquentes dans le Gers, dans le Bigorre et dans les Landes, sont plus rares lorsqu'on s'éloigne des Pyrénées. Soulac serait-il de cette famille?

Ainsi, jusqu'à la découverte d'un titre positif, la signification du mot Soulac reste obscure et indécise pour la science.

L'étymologie la plus commune, la plus choyée, faut-il dire, des chroniqueurs sacrés, est celle que Bernard de la Guionie donne en ces termes : « La chapelle de Soulac, érigée par saint Martial à la Vierge Marie, reçut son nom de ce que le *lait* de la Mère de Dieu était la *seule* relique que Véronique y déposa.

Pierre Subert, évêque de saint Papoul, expose ainsi le même fait : « Solac dicitur, eo quod *Solum lac* beatæ Virginis ibi positum est, aliis quas habebat Beata Veronica reliquiis Dominæ nostræ alibi distributis. »

Les autres chroniqueurs répètent à peu près textuellement les paroles de la Guionie et de Subert :

« L'étymologie de Soulac serait fort glorieuse pour ce lieu, dit un chroniqueur bénédictin (Fonds bénédictins de Saint-Germain-des-Prés, manuscrits de la Bibliothèque nationale), si ce qu'on en dit était véritable. On tient par tradition et selon quelques auteurs que sainte Véronique y estant décédée, y avoit laissé du lait de la très-sainte Vierge, et qu'elle avoit coustume de dire que ce précieux trésor lui suffisoit pour

toute richesse. « Sufficit mihi, disait-elle, *Solum lac.*» Et voilà d'où est venu le nom de Soulac. »

« Solac dicitur, dit Bertrand de la Tour, quià ex omnibus quæ Veronica ab ipsa tenebat Virgine solum lac sibi reservavit ut illud illic reponeret. Unde Solac quasi *solum lac.* »

Hauteserre : « La Véronique s'estant arrestée en ce païs-là, donna le nom au lieu de Soulac, comme qui dirait *Sanctum lac,* du lait de la sainte Vierge qu'elle avoit en un vase sacré. »

Les vieux titres portent généralement *Soullac.*

Toujours est-il que la *relique du lait de la Vierge* figure sur les plus anciens inventaires de l'église de Soulac.

Suivons Mgr Cirot de la Ville dans l'étude historique et si simple de ce précieux dépôt :

« Il faut laisser à Catherine Emmerich le soin de l'ouvrir.

« Les Mages venaient de se retirer. La sainte Famille, poursuivie par les émissaires d'Hérode, quitta la crèche et se réfugia dans une grotte près du tombeau de Maraba. Mais dans un moment où elle se crut surprise, Joseph s'enfuit avec l'enfant. « Je vis alors la sainte Vierge, continue Catherine, livrée à ses inquiétudes, rester seule dans la grotte sans l'enfant Jésus pendant l'espace d'une demi-journée. Quant vint l'heure où on devait l'appeler pour allaiter l'enfant, elle fit ce qu'ont coutume de faire des mères soigneuses, lorsqu'elles ont été agitées violemment par quelque frayeur ou quelque vive émotion. Avant de donner à boire à l'enfant, elle exprima de son sein le lait que ses angoisses avaient pu altérer, dans une petite cavité de la couche de pierre blanche qui se trouvait dans la grotte. Elle parla de la précaution qu'elle avait prise à un des bergers, homme pieux et grave, qui était venu la trouver, probablement pour la conduire auprès de l'enfant. Cet homme, profondément convaincu de la sainteté de la Mère du Rédempteur, recueillit plus tard avec soin le lait virginal qui était resté dans la petite cavité de la pierre, et le porta avec une simplicité pleine de foi à sa femme, qui avait alors un nourisson qu'elle ne pouvait pas satisfaire ni calmer. Cette femme prit

cet aliment sacré avec une respectueuse confiance, et sa foi fut accomplie, car son lait devint aussitôt très-abondant. Depuis cet événement, la pierre blanche de cette grotte reçut une vertu semblable, et j'ai vu que, de nos jours encore, même des infidèles mahométans en font usage comme d'un remède, dans ce cas et dans plusieurs autres. Depuis ce temps, cette terre passée à l'eau et pressée dans de petits moules, a été répandue dans toute la chrétienté comme un objet de dévotion. C'est d'elle que se composent les reliques appelées : *Lait de la très-sainte Vierge.* »

Les voyageurs de la Terre-Sainte ont recueilli, à des époques différentes, les mêmes traditions :

« Quaresme fait l'histoire de *la grotte de la bienheureuse Vierge Marie*..... « Là, dit-on, la très-sainte Mère de Dieu se cacha... ; là, de son sein béni et rempli d'une fécondité céleste, le lait a quelquefois coulé et arrosé la terre. »

Antoine d'Aranda décrit ce même lieu : « Là est une grotte à laquelle on descend par des degrés..... Quand la sainte Vierge fuyait en Egypte avec l'enfant Jésus, en compagnie de Joseph, ils passèrent là une nuit dans la crainte de perdre le trésor qu'ils portaient avec eux..... Lorsque la Mère de Dieu, dit le peuple chrétien de ce pays, allaitait son fils, une goutte précieuse de ce lait virginal et céleste tomba dans cette grotte. De là est née la croyance souvent justifiée en Palestine et en Italie, affirmée par des personnes d'autorité et que j'ai reçue moi-même de gens bien informés, que quand les femmes privées de lait boivent de la terre de cette grotte délayée dans de l'eau, à cause de la sainteté de ce lieu, le lait leur vient en abondance. »

« Le chanoine Doubdan, Pierre de Tressan, de Brèves, le P. Roger, le P. Naud, Ladoire, font remonter à la même origine le nom de la grotte, la vénération qu'on a pour elle, et les merveilles opérées par le *lait de Marie.* »

« La grotte du lait porte ce nom, dit Mgr Mislin, d'après une tradition locale, parce que la sainte Vierge, effrayée par les menaces d'Hérode, aurait perdu son lait..... D'après une

autre tradition, la sainte Vierge serait venue souvent en ce lieu pour allaiter son divin enfant. Une goutte de son lait, en tombant sur cette pierre, lui aurait donné cette couleur blanche et en même temps le don d'être utile aux nourrices. La roche dans laquelle se trouve la grotte est une craie extrêmement blanche et friable ; on la réduit facilement en poudre, et on en fait de petits pains qu'on envoie dans tous les pays..... « Il ne « faut doncques pas esmerveiller, écrivait Surius, que les « pèlerins de ce temps distribuent avec grande révérence des « pierrettes et pièces de terre qu'ils apportent des saincts lieux « de la Palestine, veu que c'est une ancienne dévotion des « chrestiens, comme tesmoignent sainct Augustin et sainct « Grégoire, evesque de Tours..... »

La piété, l'archéologie et la science visitent encore chaque jour la *grotte du lait*. M. J. de Laurière, de la Société française d'archéologie, inspecteur divisionnaire de la Charente, nous adressait naguère la gracieuse lettre que voici :

« Voulez-vous, je vous prie, me permettre de tenir la promesse que je vous avais faite de vous envoyer un simple morceau de pierre provenant de la *grotte du lait* de Bethléem ? Je n'ai pas besoin d'ajouter que ce n'est pas avec la pensée qu'il puisse remplacer celui dont vous regrettez si justement la perte pour votre cher Soulac, et qui était comme la base de la vénérable tradition que vous vous attachez à faire revivre. Je ne veux seulement que vous garantir l'authenticité de son origine, comme ayant été détaché par moi-même de la paroi de la grotte, située tout près de Bethléem, où, suivant une pieuse légende, la Vierge se retira avec l'enfant Jésus, pendant la persécution d'Hérode et en attendant l'heure propice de sa fuite.....

« Un jour qu'elle présentait la mamelle aux lèvres divines, une blanche goutte de son lait tomba sur le sol. Le sol blanchit aussitôt et une large bande éclatante sillonna la grotte dans toute sa longueur. Cette blancheur est encore visible aujourd'hui ; c'est la voie lactée du monde chrétien... Toutes les femmes des environs, grecques, arméniennes, catholiques

ou musulmanes, sont fort dévotes à ce petit sanctuaire. Elles viennent chaque jour enlever quelques parcelles de la chaux molle et friable qui fait le fond de la grotte. Toutes sortes de guérisons sont attachées à cette substance précieuse. Entre autres priviléges, elle a, dit-on, celui de renouveler les sources du lait dans les mamelles taries... »

« Il y a encore d'autres reliques de ce nom. Quelques auteurs, et des plus graves, dit le savant bénédictin d'Achéry, veulent que ce lait soit une liqueur très-blanche que la bienheureuse Vierge, déjà régnant au ciel, a répandue à ses plus fidèles serviteurs. Ainsi à Rome, au couvent de Saint-Sixte-le-Vieux, dans les peintures murales de la vie de saint Dominique, le saint, pendant une maladie, est consolé par la sainte Vierge, qui adoucit ses souffrances au moyen du lait qui jaillit de son sein. On raconte la même chose du vénérable Fulbert de Chartres; et saint Bernard est représenté, dans plusieurs anciennes peintures, recevant, sur ses lèvres et dans son écritoire, des gouttes de ce lait mystérieux.

« Dès les premiers temps chrétiens, on a attaché un grand prix à ces souvenirs de l'auguste Mère de Dieu.....

. . . .

« ..... Au temps de Clovis, on voit le *saint lait* dans une fiole vénérée de l'église du Mans. Il est porté parmi les plus précieuses reliques dans la procession qui précéda la bataille d'Ascalon en 1224... L'évêque de Bethléem avait en main un vase où était renfermé le lait de la sainte Vierge. Saint Louis, roi de France, en envoya à l'église de Tolède. La chapelle du *saint lait* de la cathédrale de Rheims lui dut son nom et sa beauté. L'abbaye de Sainte-Croix, de Poitiers, le comptait, en 1450, parmi les objets les plus précieux de son trésor. Plusieurs autres lieux, plusieurs églises de Rome se glorifiaient d'un semblable héritage. »

D'après notre tradition, Véronique porta jusqu'à nous un souvenir semblable. Le *Baptista Salvatoris* s'exprime ainsi : « Elle prit avec elle ces reliques (la conque du sang de saint Jean), plus précieuses que l'or et la topaze, ainsi que plusieurs

autres gages précieux, car on dit qu'elle porta avec elle des vêtements du Sauveur et du sang précieux de sa très-sainte Mère (1). »

Pierre Subert, déjà cité, raconte que Véronique, amie familière de la très-sainte Vierge, ayant suivi avec Zachée saint Martial dans les Gaules, porta avec elle du lait de la Mère de Dieu, de ses cheveux et deux de ses souliers. L'un de ces derniers fut déposé au Puy et l'autre à Rodez. Les cheveux furent laissés partie à Mende, partie à Clermont. Les titres de ces diverses églises font écho à ces traditions primitives et les justifient par un culte immémorial et populaire. Quatre inventaires du trésor de Soulac, que nous citerons plus loin, mentionnent la relique du lait de la Vierge. Cette relique était renfermée dans le pied même de la Vierge d'argent que vénéraient les pèlerins, et contenue aussi dans un petit reliquaire qui existe encore, et que nous n'avons pu ravoir malgré nos instances. Ce reliquaire, dit Mgr Cirot de la Ville, a passé quelques jours sous les yeux de M. Larrieu, supérieur du grand séminaire, qui examina attentivement le contenant et le contenu. Le reliquaire était une boîte ronde en vermeil, de 6 à 7 centimètres de diamètre, et de 2 ou 3 centimètres de profondeur. Sur la face antérieure s'ouvrait une porte circulaire, avec quatrefeuille inscrit et entièrement évidé. Cette partie, de travail et de moulures très-simples, présente le faire du treizième siècle. Un bouquet de tournesols très-élégant tient, au sommet, lieu d'anneau. La face postérieure, tout unie et moins bien traitée, paraît appartenir à une autre époque. En dehors on y lisait, en majuscules romaines : LAC BEATE VIRGINIS. Au dedans, sur cette même face, était grossièrement enchâssée, dans un cadre à denticules, irrégulier comme elle, une pierre blanche. Cette matière, soumise aux acides nitrique et sulfurique, n'en a pas été modifiée; mais sous

(1) *Quæ videlicet (concham cum sanguine divi Joannis) super aurum et topazion preciosa, cum aliis quampulribus sacrosanctis pignoribus adepta, nam et de Salvatoris indumentis ac beatissimæ genitricis ejus lacte precioso secum fertur detulisse.*

l'action du chalumeau, elle a passé à un état de blanc mat et friable. On dirait un morceau de gypse cristallisé, appelé vulgairement albâtre.

Nous avouons en toute simplicité qu'il ne nous répugnerait pas d'admettre que, vu ses relations intimes avec la très-sainte Vierge, sainte Véronique, qui avait vécu avec Marie dans le Temple, s'était liée avec elle d'une parfaite amitié, avait dû assister à son mariage et être initiée au grand mystère du Dieu fait homme, ait voulu par respect conserver quelques gouttes du lait précieux tombé des mamelles bienheureuses qui nourrissaient l'enfant Jésus. Elle a pu conserver ce précieux souvenir toute sa vie, l'emporter avec elle et le laisser à sa chère église de Soulac, ne possédant plus que cet auguste souvenir de la Mère de Dieu, ce qui justifierait le souvenir traditionnel de *Solum lac* (Soulac). Rien en cela de contraire aux pratiques générales de l'amitié. Ce trésor originel disparu, les Religieux, gardiens du sanctuaire de Fin-des-Terres, l'auraient remplacé par la pierrette blanche de la grotte de Marala, appelée de temps immémorial lait de la très-sainte Vierge.

Véronique déposa, en outre, dans l'oratoire de Soulac, une relique d'un vêtement de la Vierge ou de son divin Fils. Garcia suppose un vêtement du Sauveur : *de Salvatoris indumentis*. Trois inventaires, que nous citerons plus bas, s'expriment ainsi : *Item de la robe de Nostre-Dame*. Les chroniqueurs y joignent, pour ce qui concerne Soulac, une relique de saint Jean-Baptiste, une pierre ou un caillou du martyre de saint Etienne. Et nous lisons dans les mêmes inventaires : *Item un os du doigt de monsieur saint Jehan-Baptiste. Item une pierre de quoy saint Estienne fut lapidé.* Nous aurons occasion de parler plus loin du sort de ces reliques et d'en faire ressortir l'antiquité.

Mais que fut ce premier oratoire élevé par les mains de Véronique ?

Remarquons d'abord que plusieurs s'effarouchent en entendant, dès l'arrivée du christianisme sur nos plages, les mots de *construction d'églises*, de *consécration d'églises*, *d'autels* et

autres, qui rappellent des usages assurément postérieurs, sinon dans leur institution, du moins dans leur forme.

On oublie de considérer en ce point un fait capital, qu'attestent de concert la critique et la science.

Dans l'histoire de la société chrétienne, comme dans celle de toutes les sociétés antiques, les souvenirs primitifs n'ont été conservés pendant longtemps que par la tradition orale, par des monuments plus ou moins modestes et fragiles, et surtout par des cérémonies et des usages plus résistants que les monuments bâtis, et dont la cause première va se perdre à la source mystérieuse des souvenirs originels.

Plus tard, les poètes chantent les souvenirs ; les historiens les écrivent. Les uns et les autres écrivent et chantent avec le langage et les expressions de leur temps. Rejeter une histoire, une légende parce que, traitant des premiers siècles de l'ère chrétienne, elle emploie des termes qui n'eurent cours qu'aux cinquième, sixième, septième, neuvième et onzième siècles, c'est très-souvent faire preuve de peu de critique et de peu de science. « Les plus anciennes Vies des Saints des Gaules que nous possédons, dit M. Faillon, ont été composées, au cinquième ou au sixième siècle, sur la tradition immémoriale des fidèles... On ne doit point avoir pour suspect le fond des choses que racontent ces anciennes Vies. »

C'est donc l'œuvre d'une bonne critique de défalquer des textes anciens les expressions plus modernes, et de retrouver les faits primitifs sous le couvert de termes plus récents. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, quand nous lisons que Véronique portait elle-même, dans son tablier, l'argile et le gazon qui servirent à bâtir la chapelle de Soulac, nous supposons que le récit a été rédigé à une époque où l'on voyait les châtelaines et autres dames, par honneur pour Dieu, pour Notre-Dame ou pour quelque saint, donner au peuple cet exemple de piété. Nous ne concluons du texte qu'une seule chose : le souvenir de Véronique se rattache à l'établissement du premier oratoire de Fin-des-Terres.

Cet oratoire dut être pauvre (*vili schemate*), et probablement,

suivant la légende, c'était une simple cabane auquel pouvait être adossé l'abri de la sainte femme. Quant à la consécration par saint Martial, on comprend qu'il ne s'agit pas absolument d'une cérémonie solennelle pareille à celle qui se pratique de nos jours, et dont l'institution est d'ailleurs si ancienne. Il s'agit, à çoup sûr, d'un acte quelconque, mais réel, qui mérite véritablement le nom de consécration. Tous les auteurs font remonter aux sources évangéliques l'usage de consacrer, d'une manière spéciale, les lieux et les objets qui devaient servir aux mystères chrétiens.

Un savant Allemand, Frick, s'exprime ainsi : « Nous n'avons de preuves certaines et historiques de l'usage de la consécration des églises qu'à partir du moment où Constantin donna la liberté à l'Eglise. Mais à défaut de témoignages certains et extérieurs, nous avons, dans tous les cas, des preuves intrinsèques ; car il n'est pas vraisemblable que l'antiquité chrétienne ne se soit pas, à cet égard, conformée aux usages traditionnels de l'ancienne alliance..... On peut croire que les chrétiens ne restèrent pas en arrière des idolâtres, pour consacrer le lieu de leurs réunions religieuses, d'ailleurs si vénérable à leurs yeux. Quand saint Basile recommande de ne pas célébrer les mystères chrétiens dans des lieux non consacrés, il est bien probable que ce langage était fondé sur une pratique remontant aux temps primitifs. Du reste, les expressions dont se servent les témoins de la dédicace, à partir du quatrième siècle, sont de nature à faire présumer une haute antiquité. — Bona est du même avis et cherche à l'étayer par des preuves extrinsèques au livre IIe : *Rerum liturgicarum*, cap. XIX. »

Cette consécration par saint Martial paraît donc avoir eu lieu vers l'an 67, c'est-à-dire onze ans environ après la première visite que l'Apôtre fit au pays bordelais. Cet espace de temps nous permet de croire, en effet, que les collaborateurs de saint Martial, aidés des nouveaux convertis, avaient déjà opéré des fruits merveilleux. Saint Martial est représenté dans les légendes parcourant notre vaste Aquitaine, visitant tour à

tour les chrétientés qui ont fleuri à sa voix. Or, Dieu ayant permis qu'aucune persécution générale ne vînt troubler l'établissement des premières églises, l'Apôtre s'aperçoit, au bout de quelques années, que le moment est venu de consacrer des lieux particuliers pour les réunions des fidèles. Ainsi, dans les récits comme dans les faits, tout marche et progresse logiquement. Les dates historiques viennent à l'appui des dates légendaires, et rien n'est harmonieux comme l'ensemble de nos vieilles traditions.

Véronique n'a pas prêché seulement à Soulac, mais encore à tout le pays de Médoc jusqu'à Bordeaux, et au-delà de Bordeaux jusqu'à Bazas. Débarquée à Soulac, dit le *Chronicon Vasatense*, elle arrive par terre à Bazas, prêchant Jésus-Christ partout où elle passe, et opérant un grand nombre de conversions (1).

Tel est l'itinéraire. Les étapes en sont encore marquées par toutes ces églises, les plus anciennes de la contrée, et qui sont dédiées à des saints dont les noms rappellent essentiellement le souvenir et les relations de nos premiers évangélisateurs.

Ces titulaires sont : Notre-Dame, saint Jean-Baptiste, saint Etienne, saint Pierre. On peut y joindre les églises dédiées au Sauveur ou à ses mystères, tels que l'Ascension. Joignons-y, pour corroborer l'antiquité de nos églises, les saints qui succédèrent immédiatement à nos fondateurs ou les accompagnèrent dans leur prédication : Saint Saturnin, évêque de Toulouse, collaborateur de saint Martial; saint Eutrope, saint Vincent, qui part d'auprès de saint Eutrope, parcourt le pays Bordelais, le Bazadais, et va mourir à Dax, dont il est l'apôtre et le premier martyr. Nous ne prétendons d'ailleurs tirer de cet ensemble frappant qu'un argument moral, qui ne manquera pas de faire son impression sur les esprits familiarisés avec l'étude des antiquités chrétiennes.

(1) *Solacum Medulcorum oppidum appellens, terrestri inde itinere ad Vasatenses revertitur, Christum quacumque transit prædicans, multosque ad fidem convertens.*

Nous pourrions citer d'abord l'autel et le culte de saint Jean-Baptiste dans la vieille église de Soulac, conservés encore dans la nouvelle.

Près de Soulac, et successivement déplacé par les habitants, qui fuyaient devant les sables et les flots usurpateurs, Saint-Pierre-de-Lilhan, plus anciennement Saint-Pierre-de-*Lignan*.

L'Hôpital ou l'Hospitalet de Grayan, sous le vocable de Saint-Jean-Baptiste. La fête patronale se célèbre le 29 août, jour de la décollation. Cette fête est connue, dans le langage populaire, sous le nom de saint Jean *Découllach* (decollatio). N'est-ce pas un souvenir du martyre dont sainte Véronique elle-même avait été témoin dans la prison de Machéronte?

Naujac, où la fête de saint Martial attirait chaque année et attire encore un grand nombre de pèlerins. La tradition fait consacrer par saint Martial l'oratoire de Naujac. Or, il n'est pas possible d'admettre que saint Martial se soit dédié à lui-même une église ou un oratoire. Ce n'est donc pas sur l'emplacement de la modeste chapelle qu'il faut chercher le point traditionnel. Ce point est situé au nord-est, à 400 mètres environ de la chapelle de Saint-Martial. On y voyait encore il y a quelques années des débris d'une ancienne église dont le titulaire était saint Pierre, ainsi que nous le lisons dans un ancien titre. (Communication de M. l'abbé Drouet, ancien curé de Naujac.)

Carcans, avec sa fête populaire de saint Jean-Baptiste. La légende de Cénebrun, ramassis grotesque de nos traditions primitives, mais titre curieux pour les esprits attentifs, raconte ainsi la fondation de Carquans :

« ... La dame de Soulac et son époux se dirigent vers Carcans, à travers une épaisse forêt... Mais il n'y avait aucune église en ce lieu. C'est pourquoi la dame Marie dresse sa tente auprès d'une fontaine. Là elle entend chaque jour sa messe avec une très-grande dévotion. Et comme la dame Marie, qui était la plus belle dame qui fût sous le ciel, était encore plus dévote que belle..., elle bâtit, non loin de la fontaine, au couchant, une église... dont elle posa la première pierre de sa

propre main. Puis, ayant dressé au même lieu une tente fort riche, elle fit célébrer solennellement une messe (1). »

Saint-Pierre-de-Vensac; — Saint-Pierre-de-Jau (Saint-Pierre-ès-Liens), qui remplaçait, dit la tradition, un temple de Jupiter; — Saint-Pierre-de-Dignac.

Non loin du port de Goulée, une antique chapelle, aujourd'hui disparue, dédiée à Notre-Dame, et dans le cimetière de laquelle on a trouvé, dans ces derniers temps, des tombeaux antiques très-curieux.

Notre-Dame de Balirac, aujourd'hui Valeyrac.

Bégadan, dédié à saint Saturnin, contemporain et coopérateur de saint Martial. On y célèbre chaque année, avec une pompe extraordinaire, la fête du Précurseur. On y porte processionnellement une représentation de la tête de saint Jean. Cette église possède encore un fragment du crâne de saint Jean-Baptiste. L'écriture est illisible sur le parchemin qui entoure la relique; mais le nom de saint Jean, son chef, d'où tombent des gouttes de sang, dorés en relief sur la face principale, suppléent au silence de l'écriture. (Cirot de la Ville.)

Saint-Pierre-de-Civrac; Notre-Dame-d'Uch; Saint-Pierre-de-Gaillan; Saint-Trélody ou Saint-Arlody, dédié à l'Ascension avant que le patron monastique ne prévalût (2).

(1) *Hoc totaliter ordinato (testudinata pulchra ecclesia de Solaco), contigit ut præfatus Cenebrunus et uxor sua versus Carquans per saltus et nemora ambularent... sed nulla ecclesia erat ibi. Quapropter Domina Maria tetendit ibi tentorium suum juxta fontem, in quo missam suam omni die cum devotione maxima audiebat. Et quum Domina Maria esset pulchrior domina de sub cœlo, et etiam plus devota... ecclesiam de lapidibus construi fecit... de manu propria lapidem primum posuit et ibidem, extenso tentorio nobili, fecit solemniter celebrari.*

(2) Saint Alodius, d'après le P. Longueval et divers hagiopraphes, ne serait autre que l'évêque d'Auxerre qui vivait vers l'an 460. Des doutes nous sont venus en lisant, dans des fragments de la grande *Chronique de France*, écrite de main bénédictine au milieu du neuvième siècle, que, parmi les corps saints préservés de la profanation dans le diocèse de Saintes, se trouvait le corps de saint *Arlodis*. A moins que les reliques du bienheureux évêque d'Auxerre n'aient été transportées, à une époque fort ancienne, dans le pays de Saintes, opinion possible, puisque ce qui reste dans le sarcophage de saint Alodius, à Auxerre, se réduit à quelques fragments très-peu considérables, comme il est marqué dans le dernier inventaire dressé à Auxerre même, au moment

Saint-Pierre-de-Blaignan, Saint-Pierre-de-l'Ille, dont les ruines subsistent encore. Dans l'ancienne église de cette abbaye, il y avait une chapelle dédiée à saint Jean-Baptiste. Elle a subi le sort de l'église abbatiale.

Sur les bords de cette baie fameuse qu'on appelle *marais de Reysson*, entre Verteuil et Saint-Germain, rayonnant autour de ces débris romains où il a certainement existé quelque établissement important, nous trouvons Saint-Jean-de-Segondignac, chapelle autrefois très-importante. Sa fondation remonte à la plus haute antiquité. C'est là que l'abbé de Verteuil venait prendre possession de sa charge, ce qui a fait croire à quelques-uns que l'abbaye était autrefois à Segondignac.

Verteuil lui-même, agrandi, dit-on, mais non fondé par Charlemagne, et dont l'église est dédiée à saint Pierre.

Plus haut et vers l'entrée de la baie, *la chapelle de Notre-Dame-entre-deux-Arcs*, foyer aujourd'hui disparu d'une dévotion célèbre qui revit chaque année dans l'église de Saint-Estèphe (Etienne), le 8 septembre. La foire annuelle, qui absorbe trop la fête religieuse, est connue dans le langage populaire sous le nom de *eyre de la capère* (foire de la chapelle).

Notre-Dame de Cissac ou Sainte-Marie de Cissac.

Saint-Sauveur, dédié non pas à un saint qu'il est impossible de rencontrer, mais au Sauveur lui-même. « La fête patronale, dit Beaurein, se célébrait le 14 juin, jour auquel on y célébrait l'office de la Transfiguration de notre Sauveur, *par un usage,* dit-on, *dont on ne connait ni le motif, ni l'antiquité.* » (*Variétés Bordelaises.*)

Notre-Dame de Benon, avec son culte, sa fontaine et sa légende populaire, fraternise avec Notre-Dame de Fin-des-Terres.

Saint-Laurent, Cussac, avec culte spécial de saint Jean-Baptiste.

où M. l'abbé Bienvenu, de vénérable mémoire, obtint de Mgr l'Archevêque de Sens *l'os de péronès* que la paroisse de Saint-Trélody vénère aujourd'hui dans sa superbe église.

Ce même culte de saint Jean conserve encore des proportions considérables dans l'église de Listrac.

Saint-Jean-d'Arcins, Notre-Dame de Macau, Saint-Saturnin-de-Moulis.

Saint-Pierre-d'Avensan, avec culte particulier de saint Eutrope. Des détails relatifs à la mission de ce dernier se voient encore dans des reliefs en albâtre, fragments curieux d'un ancien rétable, enchâssés dans le mur nord de l'abside romane (1).

Une ancienne église autrefois baptismale, dédiée à Notre-Dame, sur le territoire de Ludon.

Saint-Pierre-de-Parempuyre, Saint-Pierre-de-Bruges.

Tels sont, en restreignant et en choisissant nos citations, les points où s'élevèrent les plus anciennes églises de la contrée. Ensemble frappant, synchronisme précieux qui peut servir de commentaire et d'écho aux paroles de Géraud Dupuy : « Elle allait à pied, prêchant Jésus-Christ partout où elle passait, et opérant un très-grand nombre de conversions (2). » (*Chronicon Vasatense.*)

§ 2. — APOSTOLAT DE SAINTE VÉRONIQUE A BORDEAUX ET A BAZAS

A Bordeaux, nous trouvons, confondus dans des relations intimes : Martial, Véronique, Sigebert ou Gilbert et Bénédicte. Bénédicte a été convertie par Véronique. Sigebert, son époux, atteint d'une maladie cruelle, sachant les merveilles opérées par saint Martial, dit à Bénédicte : « Va trouver l'homme de Dieu : peut-être aura-t-il pitié de moi. » Martial accueille la sainte femme avec bonté, et lui remet le bâton miraculeux qu'il

(1) Si nos souvenirs sont fidèles, ce relief représente saint Eutrope recevant la mission apostolique du pape saint Clément, peut-être pendant l'exil du Prince des Apôtres.

(2) *Terrestri itinere... Christum quacumque transit prædicans, multosque ad fidem convertens.*

tient de saint Pierre et au contact duquel Sigebert doit recouvrer l'usage de ses membres. Sigebert est guéri. Touché de la grâce, il amène avec lui jusqu'à Mortagne, où se trouvait alors saint Martial, un grand nombre de soldats et de serviteurs qui reçoivent comme lui le baptême. Au retour, il renverse à Bordeaux les autels païens. Un seul, purifié par la consécration de saint Martial, proclame le triomphe de Dieu. Il porte cette inscription : « Arula a fait ce présent à Jupiter Auguste; saint Martial l'a consacré avec le temple et le vestibule (1). » (Musée de Bordeaux.)

Bénédicte continue à opérer des miracles et des conversions par le bâton de saint Martial, et meurt en odeur de sainteté. Elle est ensevelie dans l'ancien oratoire de Saint-Seurin. On lit, dans les *Vies des Saints du diocèse de Bordeaux*, imprimées en 1723 : « 8 juin, sainte Bénédicte. — On croit qu'elle fut baptisée par saint Martial. Elle contribua beaucoup à la propagation de la foi dans cette province, par son zèle et sa ferveur. Une vie si sainte fut couronnée par la mort des justes. Il y en a qui assurent qu'elle était d'une qualité très-distinguée. On conserve ses reliques dans l'église collégiale de Saint-Seurin de Bordeaux. » — Ne retrouvons-nous pas encore, sous la forme affaiblie du dix-huitième siècle, tous les jalons de l'ancienne légende?

Quant à Sigebert, ce prêtre des idoles que saint Martial convertit et met à la tête de l'église de Bordeaux, qui en devient le premier évêque et en est le premier martyr, quel est-il, sinon notre saint Fort, dont la tombe repose aux fondements romains de l'oratoire primitif, sur les reliques duquel, comme à Soulac au tombeau de Véronique, on viendra prêter les serments solennels? Le *saint Fort* de Saint-Seurin, probablement la sainte châsse, le *sanctum feretrum* gardé dans l'église Saint-Seurin, deviendra le dépôt le plus précieux qu'aient transmis à la ville métropolitaine les temps apostoliques. Perdu dans le mystère des âges primitifs, par-delà les

(1) JOVI AVGVSTO ARVLA DONAVIT SS MARTIALIS CVM TEMPLO ET OSTIO SACRAVIT.

Seurin et les Amand, dormant sous les couches les plus profondes du cimetière gallo-romain de Burdigala, saint Fort trouve, dans un culte populaire immémorial, une réponse triomphante aux négations froides et mal assises de tous les ennemis de nos gloires religieuses (1).

Le premier oratoire, fondé à Bordeaux par l'Apôtre de l'Aquitaine avec le concours de sainte Véronique, fut donc élevé en dehors des murs et dans le cimetière gallo-romain de la ville. Il était dédié à saint Etienne. Cet oratoire, vénéré depuis les âges apostoliques, devait emprunter un nom nouveau au tombeau et au culte de saint Seurin. Le nom de saint Etienne, donné à une rue voisine, garde la mémoire du premier vocable. L'oratoire s'est encore appelé le *Majestat* ou la Trinité, peut-être en mémoire des luttes contre l'arianisme, qui émurent si fort notre glorieuse Aquitaine (2).

Après diverses conversions, opérées dans l'enceinte même de la ville, saint Martial eut le bonheur d'y consacrer une église qui devait être plus tard le siége cathédral de Bordeaux.

Au moment de consacrer ce modeste sanctuaire, qui n'était, peut-être, que la maison d'un nouveau converti, l'Apôtre reçut du ciel, par une révélation mystérieuse, la nouvelle de la mort de l'apôtre saint André, qui venait de souffrir en croix pour Jésus-Christ à Patras, en Achaïe. Le pape Innocent VIII, dans une bulle où il rappelle les circonstances que nous venons de rapporter, déclare que l'église de Bordeaux

(1) Le nom de Sigebert, qui semble venu du Nord, ne nous paraît pas primitif. Ou bien il faut admettre que les hagiographes ont traduit le nom latin *Fortis* (Fort) par un mot austrasien équivalent (*Sig*, fort; *bert*, beau) ou bien expliquer ce changement de la manière suivante : Au moyen âge, saint s'est souvent exprimé par le mot *sainche*, sanche des Espagnols, qui est sanxius ou sanctus. On a dit sainche Eparchius, d'où est venu saint Cheparch, saint Chiparc, saint Cybard. — De même sainche Amans, saint Chamans, saint Chamas. — De même encore, sainche Anian, saint Chinian, saint Agnan. Dans le cas qui nous occupe, nous conjecturerions sainche Fort, sainche Beurt selon la prononciation du moyen-âge, sainche Bert, Sigebert, saint Gilbert.

(2) Rien n'empêche d'admettre que saint Martial ait dédié à la Trinité elle-même un oratoire primitif, puisqu'il enseigne dans ses Epîtres, d'une manière précise et explicite, le dogme de la Trinité.

est la première qui ait été fondée dans tout l'univers, sous le vocable de Saint-André.

Bordeaux ne devrait-il pas également à saint Martial et à la sainte femme Véronique la fondation de son église de Saint-Pierre ? Elle paraît remonter haut dans les siècles; Grégoire de Tours mentionne et raconte un miracle dont elle fut le théâtre.

C'est ici le lieu de citer Bonaventure de Saint-Amable « confirmant le témoignage de saint Martial et sa mission par saint Pierre, » par des preuves tirées des monuments qui subsistent encore dans la ville de Bordeaux.

Le Révérend Père Clément de Sainte-Marie, sous-prieur du couvent de Bordeaux, et depuis prieur du même lieu, se rendit à Saint-Séverin à la prière de Bonaventure de Saint-Amable, pour y voir quelques mémoires que lui avait signalés son savant confrère. Il lui répondit en ces termes, dans sa lettre du 22 juillet 1666 :

« J'ay été par trois fois à Saint-Séverin pour m'informer de ce que Votre Révérence me faisoit mention en sa lettre. M. du Duc, qui est fort honnête homme et de nos bons amis, m'a montré un tableau en relief sur du plâtre ou de la pierre (Je n'ai pas bien pu les distinguer) (1), dans lequel est décrite la venue de saint Martial en Guienne; comme quoi saint Martial partit de Rome avec ses deux compagnons. Dans ce tableau, qui est au grand autel du chœur, on voit cette histoire en cette sorte : 1° saint Pierre y est qui envoye saint Martial et ses deux compagnons; 2° saint Martial qui reçoit la verge de saint Pierre; 3° saint Martial, qui met la verge sur son compagnon mort, et le ressuscite; 4° la Véronique est représentée qui persuade la Duchesse; 5° la même Véronique est représentée recevant la verge de saint Martial; 6° la Duchesse, mettant la verge sur son mary; et enfin saint Martial est représenté qui a à ses pieds quantité de peuple

(1) Ces reliefs sont en albâtre, et on les admire encore aujourd'hui dans un état parfait de conservation. (Voir Mgr Cirot de la Ville, *Histoire et Description de l'église collégiale de Saint-Seurin*. 1 vol. in-4°.)

qu'il baptise. Au-dessous de ces représentations, l'histoire est écrite en lettre gothique fort briefvement; et je n'ay pas bien pu lire tout ce qui étoit écrit, parce qu'il y a des paroles effacées.

« Aux Chroniques de Bordeaux, il est dit que saint Martial, Apôtre d'Aquitaine, disciple de saint Pierre, jeta heureusement à Bordeaux les fondements de la religion chrétienne, et après avoir démoly les autels des faux dieux, en érigea un nouveau au vray Dieu tout-puissant au nom de Jésus-Christ, sauveur du monde, l'an 56 d'iceluy. M. du Duc m'a dit qu'autrefois on adoroit proche de Saint-Séverin un dieu inconnu, nommé Alhérus, et que saint Martial prit de là occasion de leur prêcher le vrai Dieu; il me dit aussi qu'ils conservoient cette idole. »

Bonaventure de Saint-Amable ajoute : « Jusques icy la lettre susdite, laquelle justifie par ces antiquités vénérables ce que nous avons avancé d'Aurélian et de saint Martial. Spondan, à l'an de Jésus-Christ 74, ajoute ce qui suit : « *On voit* « auprès de ladite église de Saint-Séverin une autre petite église, « très-ancienne, sous le nom de Saint-Etienne, qu'ils assurent « constamment avoir été dédiée par saint Martial. »

De Bordeaux, le christianisme va se diriger vers la cité des *Cocosates,* l'antique *Cossion,* auquel le *vase* d'argent qui renferme le sang de Jean-Baptiste et que Véronique porte avec elle doit donner son nom chrétien : *Vasates, Vasarii, Cossio-Vasatum, Baso-Bocates.* (Notice manuscrite sur les antiquités de Bazas et ses évêques. Bibliothèque nationale). Garcia emprunte aux traditions légendaires une étymologie de même nature : « *Vasarii dicti...., eò quod in primo Urbis conditu repertum sit vas et a vase Vasarii quemadmodum capitolium a capite ibi reperto.* » (*Baptista Salvatoris.*)

Sur la route qui conduit de Cossion à Burdigala, et sur les flancs de cette route, nous rencontrons encore ces vocables qui surabondent dans notre Médoc :

Saint-Pierre-de-Bègles, Saint-Pierre-de-Gradignan, Saint-Vincent-de-Canéjean, Saint-Pierre-de-Cadaujac;

Notre-Dame de Martillac, Saint-Jean-de-la-Brède, Saint-Vincent-de-Portets;

Notre-Dame de Virelade, Saint-Vincent-de-Podensac, Saint-Vincent-de-Barsac, Saint-Vincent-de-Preignac;

Saint-Pierre-de-Pujols, Saint-Saturnin-de-Toulène, Saint-Pierre-de-Monts ou des Monts;

Notre-Dame de Fargues, Saint-Pierre-de-Sauternes, Saint-Vincent-de-Noailhan;

Notre-Dame de Mazères, Saint-Pierre-de-Cuilleron, siége aujourd'hui détruit d'un archiprêté;

Notre-Dame d'Uzeste;

Bazas enfin.

A Bazas, les vieilles Chroniques de l'ancien évêché font apparaître la sainte Femme avant l'Apôtre de l'Aquitaine. Rien n'empêche de les y supposer réunis, soit au début, soit dans le cours des opérations apostoliques.

Grégoire de Tours raconte, d'après la tradition locale, l'introduction du christianisme à Bazas par une sainte femme qui avait recueilli elle-même, dans la prison de Machéronte, le sang du Précurseur dont elle enrichit le premier autel chrétien de Bazas. (*De Gloria Martyrum.*)

Géraud Dupuy, qui recueille, sur mille fragments divers échappés à tous les orages, les anciens titres de l'évêché, formule ainsi la prédication de saint Martial à Bazas (1) : « An 56. — Saint Martial, apôtre de l'Aquitaine, jetait à Bordeaux la semence des dogmes chrétiens. Désireux d'en enrichir aussi les champs du Bazadais, il vient chez eux et consacre, dans le vieux *pomérium* de la ville, un cimetière pour la sépulture des chrétiens. Pour cette raison, le peuple appelle ce lieu : *Lou segrad de Sent-Marsau.* »

(1) *Anno 56. — Divus Martialis, Aquitaniæ apostolus, cum religionis christianæ dogmata Burdigalæ sereret, sparsurus eadem apud Vasatenses, eos adit et in gratiam sepulturæ christianorum cœmeterium consecrat in veteri urbis pomœrio quod inde vulgo lou segrad de Sent-Marsau appellatur.* (*Chronicon Vasatense.*)

Le même auteur nous fait lire, sous la date 71 (1) : « La dame bazadaise, afin de cultiver la vigne du Seigneur et d'affermir les fondements de la religion chrétienne bâtit, tant à ses frais qu'avec le secours des chrétiens de Bazas, trois églises en forme de croix : la première en l'honneur de saint Jean-Baptiste, où elle dépose la sainte relique ; la seconde en l'honneur des saints apôtres Pierre et Paul ; la troisième en l'honneur de saint Etienne.

L'auteur ajoute qu'on voit encore les débris des deux dernières vis-à-vis l'église Saint-Jean, du côté du nord (Commencement du dix-huitième siècle).

Il n'est pas hors de propos de joindre à ces détails le commentaire de Dupuy (2) :

« Chopin, au livre IIe de *La Police sacrée,* admire avec raison l'antiquité de l'église de Bazas ; mais il se trompe, en affirmant que Grégoire de Tours dit qu'une église fut bâtie à Bazas sous Tibère, par une dame chrétienne, et dédiée à saint Jean. Grégoire de Tours ne dit pas sous quel empereur, et notre chronique assigne la construction des trois églises (Saint-Jean, Saint-Pierre-et-Saint-Paul, Saint-Etienne) à l'an 71 de Jésus-Christ, un an ou deux après la mort de Néron. Cependant l'opinion de Chopin pourrait avoir du vrai. Bien

(1) *Matrona Vasatensis quo vineam Domini excolat et firmius religionis christianæ fundamenta stabiliat, tam expensis propriis, quam christianorum Vasatensium, tres ædes sacras ædificat in crucis formam. Ac primam quidem in honorem Divi Joannis Baptistæ, ibique sacrum sanguinis ejusdem depositum locat, alteram in honorem divorum Petri et Pauli apostolorum, et tertiam in gratiam sancti Stephani.* (*Chronicon Vasatense.*)

(2) *Copinus, lib.* II, De Sacra politia, *vetustatem ecclesiæ Vasatensis miratur ; et bene. Tamen in eo errat, quod ex Gregorio Turonensi dixit templum in Vasati urbe imperante orbi Tiberio, extructum fuisse a christiana matrona et divo Joanni dicatum. Gregorius enim non refert sub quo imperatore et chronicon nostrum constructionem trium ecclesiarum, primæ scilicet in honorem sancti Joannis, secundæ in honorem sanctorum Petri et Pauli et tertiæ in honorem sancti Stephani anno Christi 71 asssignat, uno vel duobus annis post Neronis obitum. Quamquam id a veritate non alienum videri possit, quia etsi Gregorius id clare non dicat tamen ex ejus verbis inferri potest et Tiberius annis XXII imperavit. Potuit, eo imperante, templum divo Joanni dicari ab ea matrona, si ipsa post Christi ascensionem, brevi interposita mora, Vasatum repetierit imo et sancto Stephano ; sanctorum apostolorum templo duobus aliis adjuncto circa annum 71.* (*Chronicon Vasatense.*)

que Grégoire de Tours ne le dise pas expressément, on peut l'inférer de ses paroles. Tibère occupa l'empire vingt-deux ans. Sous son règne, la dame en question put dédier une église à saint Jean, en supposant qu'elle *revînt* à Bazas peu de temps après l'ascension de Notre-Seigneur. Elle aurait bâti l'église de Saint-Etienne, et elle aurait ajouté à ces deux églises l'église des Saints-Apôtres, vers l'an 71. »

La tradition bazadaise joint à ces églises primitives Notre-Dame du Mercadil, dont le bâtiment se voit encore à l'ouest de l'ancien forum. Reconstruite au treizième siècle, elle a été retouchée au quatorzième et au dix-septième siècle.

« Saint Martial, dit Géraud Dupuy, fut en si grande vénération chez les Bazadais, qu'après sa mort les habitants lui bâtirent une église en leur ville. » Et en effet, près du Palais de Justice, sous le sol de la plate-forme, contiguë au cimetière gallo-romain de la *Targue*, à deux pieds de profondeur, on trouve encore le pavé de ce sanctuaire historique, ruiné par les calvinistes dans la seconde moitié du seizième siècle.

Cette visite de Véronique à Bazas, vers l'an 71, fut la dernière de toutes. Nous la retrouvons, la même année, au pied de son oratoire de Soulac, terminant sa longue carrière.

Avant de quitter Bazas, nous allons mettre sous les yeux du lecteur l'historique du sang de saint Jean-Baptiste, apporté par Véronique. La gloire de ce précieux dépôt a jeté un éclat incomparable sur l'antique et noble cité. Soulac, gardien du culte de la sainte Apôtre, revendique de cette gloire une part, trop belle pour qu'il ne soit pas à propos d'esquisser ici

L'HISTOIRE DE LA RELIQUE DU SANG DE SAINT-JEAN-BAPTISTE A BAZAS.

Bazas est la ville de saint Jean.

Voyez encore, chaque année, dès l'aurore du 24 juin, les populations chrétiennes accourir, des alentours et du loin, vers

l'antique cathédrale! Un cierge à la main, chacun entend sa messe; puis, avec une fidélité sacrée, il fait neuf fois le tour du chœur de Saint-Jean. Avant 1792, c'étaient *les neuf tours du sang de saint Jean.* C'est depuis des siècles.

Remontez haut dans les âges, saint Jean est tout dans la ville épiscopale et dans la ville municipale. La décollation de saint Jean, sa tête dans le plat d'Hérodiade, ornent l'écu de la cité, la bannière de la commune et le blason du Chapitre.

Le sang de saint Jean est le trésor de Bazas.

Trésor inappréciable, en effet, et que la piété des Bazadais devait entourer, pendant tant de siècles, d'hommages pieux et solennels.

Vénéré par les premiers chrétiens de l'antique cité, le gage précieux fut gardé avec soin dans l'autel de Saint-Jean pendant les jours de la paix. Sitôt que grondait l'orage de la persécution ou que les flots de la barbarie menaçaient de tout emporter, les évêques, les prêtres et les fidèles prenaient soin de cacher en lieu sûr la sainte relique. Ainsi fut-elle soustraite aux violences des persécutions qui suivirent l'apostolat de saint Martial; ainsi échappa-t-elle à la main cruelle et sacrilége des Vandales, des Goths et des Vascons. C'est en ces jours désolés qu'un prêtre pieux de Bazas alla cacher la relique dans une campagne, au sud de la ville. L'endroit prit à cette occasion le nom de *Conque* (Concha sanguinis), et il l'a conservé depuis. L'église élevée primitivement en ce lieu a disparu depuis quelques années; mais il nous revient que le propriétaire actuel se propose d'y ériger une croix et de rappeler ainsi, aux générations nouvelles, le lieu sacré où leurs pères vinrent autrefois invoquer en secret leur glorieux patron.

Sitôt le calme revenu, la relique fut rapportée dans l'église cathédrale.

Après un siècle et demi, le bruit se répand que des pirates du Nord remontent la Garonne, pillent et réduisent en cendres tous les lieux saints. Le sang glorieux disparaît alors de nouveau, caché par des mains discrètes et pieuses. Visitée par

le fer et le feu, la ville épiscopale n'est bientôt plus qu'un monceau de ruines et de cendres; la vieille basilique a disparu et tout souvenir semble à jamais effacé.

Mais voici que sur la fin du onzième siècle, l'église cathédrale venait d'être rebâtie, sur l'emplacement de l'ancienne, par l'évêque Raymond. Touchés des regrets unanimes de tout le peuple, deux chanoines se livrent à l'envi à des jeûnes et à des mortifications volontaires, pour obtenir de Dieu qu'il veuille bien rendre aux Bazadais la relique de leur saint protecteur. Dieu ne tarda pas à les exaucer. En creusant derrière le maître-autel, on trouva une colonnette de marbre, et sous cette colonnette un coffre de bois, dans lequel était la conque d'argent pleine de sang, avec une inscription qui en faisait connaître l'origine (1).

Sur ces entrefaites, le pape Urbain II, étant venu, au retour du Concile de Clermont, consacrer à Bordeaux l'église métropolitaine de Saint-André, fut invité par l'évêque de Bazas à consacrer aussi la nouvelle cathédrale. Urbain fit étudier et reconnut l'authenticité de la relique. Il la vénéra pieusement, et comme l'évêque avait remarqué que le Pape considérait, avec un intérêt curieux, la conque d'argent, vase antique et d'un travail remarquable, il l'offrit au Souverain-Pontife comme un témoignage de sa gratitude et de celle de son peuple. Urbain agréa ce précieux souvenir, mais il laissa à l'église cathédrale son véritable trésor, le sang de saint Jean-Baptiste.

Plus tard, en l'an de grâce 1233, Arnaud *de Piis* ou *de Pins*, évêque de Bazas, reconstruisait sa cathédrale sur un plan nouveau. Le jour même de la fondation de l'autel, le sang de saint Jean fut transporté solennellement dans la nouvelle église. C'est à cette occasion que fut instituée la fête de la translation du sang de saint Jean-Baptiste. La fête se célé-

(1) C'était, selon toute probabilité, un linge trempé dans le sang de saint Jean-Baptiste.

bra depuis, à chaque anniversaire, le treizième jour de juillet. La ville et le diocèse célébraient en outre :

Le 24 février, la découverte de la tête de saint Jean;

Le 24 juin, sa nativité;

Le 29 août, sa décollation;

Le 24 septembre, sa sanctification dans le sein de sa mère.

Enlevée par les calvinistes en 1562, la relique fut rachetée par M[me] de Laburthe et les héritiers Dupuy, qui furent assez heureux pour triompher, par de généreux sacrifices (dix mille écus), de l'avarice des sectaires.

L'an 1559, d'illustres visiteurs vinrent prier devant le sang de saint Jean. Elisabeth, reine d'Espagne, fille de Henri, roi de France, se rendait avec sa suite dans sa nouvelle patrie. A son passage, elle fut reçue en grande pompe par le clergé et par le peuple de Bazas. Arrivée dans l'église cathédrale, elle demanda avec instance qu'on lui permît de voir la précieuse relique. Elle obtint cette faveur et s'inclina avec piété devant le sang glorieux, à la grande édification de toute l'assistance.

Parmi ceux qui accompagnaient la reine se trouvait Charles, cardinal de Bourbon, archevêque de Rouen. Celui-ci obtint, après bien des instances, une petite parcelle de la relique et la fit porter, sans délai, à son église métropolitaine par M. de Pruets, docteur de Sorbonne.

Enfin, après avoir traversé tant d'orages, l'inestimable don devait périr sans retour à la fin du siècle dernier. Les jours funèbres, annoncés par 89, allaient passer sur la France; l'antique cathédrale n'entendait plus que des accents profanes sous ses voûtes désolées. Le vénérable évêque Amédée-Grégoire de Saint-Sauveur n'était plus, et en 1792 l'administrateur révolutionnaire de Bazas écrivait et signait, à la marge même du *Baptista Salvatoris,* où l'évêque Garcia avait consigné, au douzième siècle, l'histoire du sang glorieux : « *J'ai jeté moi-même cette relique dans un égout de la maison.* »

Ainsi périt pour les Bazadais, après avoir reçu les homma-

ges de dix-huit siècles, un des plus précieux gages de la bonté de Dieu pour l'église de Bazas.

Puisse le culte du cœur et de la piété suppléer au charme naturel que le chrétien éprouve, en contemplant des yeux du corps les restes sacrés de ses saints et de ses patrons (1)!

(1) Extrait des Chroniques de Garcia, de Dupuy et de divers titres manuscrits ou imprimés de l'église de Bazas.

APPENDICE AU CHAPITRE VII

EN QUELLE LANGUE SAINTE VÉRONIQUE PRÊCHA LA FOI ?

Et quomodo nos audivimus unusquisque linguam nostram in qua nati sumus ?
(Act. II, 8.)

SAINTE Véronique était au Cénacle. Telle est la tradition, et Benoît XIV ne nous permet pas d'en douter :

« Quel était, dit-il, le nombre de ceux qui, réunis en un même lieu, reçurent le Saint-Esprit ? Participèrent-ils aux mêmes faveurs, aux mêmes dons, conjointement avec les grâces *gratis datæ ?* A cette question, on peut d'abord répondre qu'avec les Apôtres étaient, en ce même lieu, les femmes, la bienheureuse Vierge Marie et les frères de Notre-Seigneur, ainsi que cela est rapporté au chapitre Ier des Actes, et qu'il est vraisemblable que tous ensemble étaient au nombre de cent vingt; car c'était le nombre de ceux qui, peu de jours auparavant, avaient concouru à l'élection de Matthias... On peut en outre répondre avec assurance que, selon le texte sacré, le Saint-Esprit descendit sur chacune des personnes présentes. *Sedit supra singulos eorum.* Aussi, écoutons saint Jean Chrysostôme dans son homélie IV sur le même chapitre des Actes : « Quoi donc ! Est-ce que le Saint-Esprit descendit « exclusivement sur les Apôtres et ne se communiqua pas aux « autres ? Nullement ; il descendit sur les cent vingt personnes « présentes. » Saint Augustin vient à l'appui de ce sentiment dans son traité 19 sur saint Jean : « Cent neuf étaient réunis « avec les onze Apôtres, et tous ensemble étaient cent vingt « lorsque, ne formant qu'une seule assemblée, ils attendirent

« et reçurent le Saint-Esprit. » ..... Pierre, comme chef de l'Eglise, de concert avec les autres Apôtres, s'avança en présence de cette multitude innombrable et déclara à haute voix..... qu'il s'agissait de l'accomplissement de la prophétie de Joël qui annonçait pour les derniers temps la venue de l'Esprit-Saint sur les hommes. Les interprètes observent à ce sujet que Joël a parlé des temps qui devaient suivre l'époque de la captivité des Juifs et des châtiments que Dieu avait infligés aux ennemis de son peuple. Et comme il a dit que Dieu se communique à un petit nombre de prophètes, il ajoute qu'un jour viendra où non-seulement les hommes, mais encore les *femmes* seront remplies de l'Esprit-Saint, non pas d'une manière transitoire, mais pour un temps de longue durée. Or, cette prophétie ne s'était jamais réalisée complétement, si ce n'est après la résurrection du Sauveur; car les Apôtres ne furent pas *seuls* gratifiés du don des langues et des miracles; cette faveur s'étendit encore à plusieurs de ceux qui furent régénérés dans les eaux du baptême. Cette grâce des langues et des miracles se manifesta de la manière la plus éclatante durant les trois premiers siècles de l'Eglise pour établir solidement la foi chrétienne..... Godefroy Thil, écrivain protestant, démontre que les Apôtres reçurent le don des langues afin de pouvoir annoncer l'Evangile à tous les peuples..... Christophe de Haremberg, auteur hétérodoxe (*miracle pentécostal*), souscrit très-volontiers à la croyance de l'infusion du don des langues sur les Apôtres et même sur les chrétiens de la primitive Eglise qui, par ce moyen, pouvaient amener les nations au bercail du divin Pasteur. » (Benoît XIV, *Histoire des Mystères*. La Pentecôte.)

Sur de pareilles autorités, nous pouvons donc légitimement conclure que sainte Véronique reçut au Cénacle *l'infusion des langues,* non pas d'une manière transitoire, mais *pour toute la durée de son apostolat ;* que, destinée par Dieu à *annoncer l'Evangile à divers peuples*, elle a parlé ou entendu les langues de ces peuples, et aussi que, parlant sa propre langue, elle a été entendue dans l'idiome propre à chacun, Dieu

renouvelant chaque jour pour elle, comme pour les autres messagers de l'Evangile, le miracle de la Pentecôte. « Ceux qui parlent sont Galiléens. Et comment chacun de nous les a-t-il donc entendus dans sa propre langue ? (1) »

(1) *Qui loquuntur Galilæi sunt. Et quomodo nos audivimus unusquisque linguam nostram in qua nati sumus ?*

C'est pourquoi nous reconnaissons de plus en plus dans la légende de Cénebrun le fond primitif de la légende de sainte Véronique. Cette dame venue d'Orient, cette Phénicienne (*mulier syro-phœnissa*) qui vient en Occident fonder des églises, et qui parle aux habitants du Médoc leur propre langue, aux grand étonnement de nos pères, c'est notre gracieuse Apôtre, qui a reçu au Cénacle le don des langues et qui fut entendue jusqu'à sa mort dans l'idiome particulier aux peuples qu'elle devait évangéliser.

CHAPITRE VIII

MORT DE SAINTE VÉRONIQUE A SOULAC. — SON TOMBEAU. SA TRANSLATION.

§ 1er. — MORT DE SAINTE VÉRONIQUE A SOULAC, SON TOMBEAU, SON CULTE

CHAQUE station de l'apostolat de saint Martial a gardé le souvenir de sainte Véronique. La basilique Vaticane, ainsi que nous l'avons vu, montre parmi ses chefs-d'œuvre la statue de la sainte, son autel et l'histoire des miracles qu'elle opéra dans Rome même avec son voile sacré. L'ancien Gracchianum (Elsè) se souvient de son passage, et raconte qu'en quittant ses murs, le groupe apostolique, dont la sainte femme faisait partie, se dirigea vers la Gaule. La légende de Cénebrun la fait débarquer à Marseille. Mende, Clermont, le Puy, Rodez gardent la mémoire des précieuses reliques déposées par elle dans leurs oratoires primitifs ; la légende d'Aurélien et Hugues d'Angoulême achèvent l'itinéraire. Saint Bonaventure, le grand docteur franciscain du treizième siècle, dans une homélie jusqu'à nos jours inédite, représente sainte Véronique dans une humble cabane, visitée au *Pas-de-Grave* par saint Martial arrivant de Mortagne.

La tradition bordelaise, celle de Bazas, comptent les derniers pas de la sainte héroïne.

Mais ni Rome, ni Gracchianum, ni Marseille, ni Mende, ni Rodez, ni le Puy, ni Clermont, ni Limoges, ni Bordeaux, ni Bazas ne nous montrent son tombeau. Bazas, du moins, Bazas qui, dans sa légende, fait de notre sainte une dame

bazadaise, *matrona Vasatensis,* Bazas qui a gardé à travers les vicissitudes des âges le trésor sacré qu'il tenait de Véronique, n'aurait-il pas conservé avec la même foi et avec un culte parallèle le tombeau de la sainte Apôtre ?

Tout se tait. C'est à Soulac que sainte Véronique finit ses jours; c'est la terre sainte de Soulac qui a recouvert les ossements sacrés. Ici les chroniqueurs sont unanimes.

« Véronique a suivi saint Martial dans toutes ses prédications, *Beatum Martialem prœdicantem ubique sequens,* dit Subert; mais enfin, arrivée à une grande vieillesse, elle s'arrête dans le pays bordelais, près de la mer, à l'endroit où saint Martial avait dédié une chapelle à la bienheureuse Vierge Marie, au lieu appelé Soulac. »

« Véronique, dit saint Antonin, après avoir suivi saint Martial dans sa prédication, arrive au territoire de Bordeaux, où elle vieillit audit Soulac, autrement Sainte-Marie de Soulac. »

Ainsi des autres.

Tous aussi s'accordent à faire mourir la sainte femme à un âge fort avancé. « Sainte Véronne véquit jusques à grand vieillesse au pays Bourdelois et y décéda, » dit Jean Bouchet (*Annales d'Aquitaine*). Elle était accablée de vieillesse, nous a déjà dit Subert, *confecta senio.* La légende peut dire *cent ans*.

Ces témoignages, ainsi que nous le verrons plus bas, reçoivent de la science un commentaire autorisé.

Si sainte Véronique était déjà dans le Temple quand la Mère du Sauveur vint s'y présenter; si elle avait alors dix ans, elle pouvait avoir vingt ans à la naissance de Jésus. L'an 33, au moment de son acte héroïque, elle aurait eu cinquante-trois ans. L'an 48, au moment de son départ pour la Gaule, elle avait soixante-huit ans. L'an 71, elle avait exercé dans notre Aquitaine un apostolat de vingt-trois ans, et elle mourait à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Dieu, d'ailleurs, lui avait donné une de ces complexions fortes qui bravent les fatigues,

et une taille majestueuse que ses glorieux restes permettent encore de mesurer.

La légende de Cénebrun ne pourrait-elle pas nous fournir quelques indices de la tradition populaire sur la sépulture de Véronique? La dame *Marie* la Phénicienne (*Phœnix, mulier syro-phœnissa!*), cette femme venue d'Orient dans des circonstances si merveilleuses, qui *a appris la langue des Médocains,* qui a fait de l'église de Soulac une église magnifique (*pulchram ecclesiam*), qui en a fait *son* église (*ecclesia sua*); cette femme qui a été favorisée d'apparitions divines ou angéliques, pour laquelle Dieu a fait jaillir une source miraculeuse qui doit guérir les pieux pèlerins d'un mal si commun dans ces parages (*ab omnibus febribus quotidianis, triduanis et quartanis*), aussi bien que des autres maladies (*aliis languoribus*); cette femme qui est en relation continuelle avec le gouverneur de Bordeaux, dont l'origine se mêle au souvenir de Vespasien et touche à nos dates historiques; cette femme à qui on veut faciliter le moyen d'aller de Bordeaux à Soulac, en lui préparant une voie romaine très-plaine et très-droite comme une corde (*iter planissimum et rectissimum sicut corda*); cette femme, disons-nous, quelle est-elle, sinon notre Véronique à laquelle les fioritures et les fantaisies du quinzième siècle n'ont pu enlever entièrement son cachet historique et légendaire?

Or, cette noble et sainte dame, après avoir accompli ses différentes œuvres et fondations pieuses, « entra dans la voie de toute chair, et fut ensevelie avec de grands honneurs, que lui rendirent à l'envi le clergé et le peuple dans *son* église de Soulac, qu'elle avait dotée d'une manière insigne. On la déposa sous le degré de l'autel de la bienheureuse Vierge, mère de Jésus-Christ (1). »

Ce dernier détail concernant la place du tombeau de Véro-

(1) *His actis..... Domina..... ingressa est viam universæ carnis et sepulta est cum honore maximo cleri et populi in ecclesia sua de Solaco quam ipsa dotaverat notabiliter, in gradu altaris beatæ Virginis matris Christi.* (Légende de Cénebrun, dans Florimond de Lesparre, par M. Rabanis.)

nique, se répète dans les documents bénédictins où nous lisons ces mots : *Subtus majus altare, retro altare, — dernier l'autel.* C'est à cette même place que nous trouvons indiqué d'abord le tombeau (*tumulum*), puis le cénotaphe (*cenotaphium*).

Répétons ici un document déjà cité :

« Les habitants montrent encore le cénotaphe de sainte Véronique sous le maître-autel, aux pèlerins qui viennent prier à ladite église de Sainte-Marie de Soulac et au tombeau de sainte Véronique (1). »

« On tient par tradition, dit le bénédictin dom Abadie, du monastère de Sainte-Croix, que la Véronique est ensevelie dans l'église de Soulac, et on montre encore son sépulchre et son effigie dernier l'autel. » (Fonds bénédictins de Saint-Germain-des-Prés. Bibliothèque nationale.)

Dans l'étude et la description du monument bénédictin de Soulac, nous aurons l'occasion de décrire le dernier cénotaphe. d'esquisser les formes de ceux qui l'ont précédé et enfin de rappeler la manière dont les tombeaux et les châsses des saints étaient exposés à la vénération des fidèles ou des pèlerins.

La légende de Cénebrun nous permet aussi une conjecture raisonnable : « Le corps très-pur de la sainte, nous dit-elle, fut enseveli par l'archevêque de Bordeaux (2). » Or, nous connaissons cet évêque contemporain de Véronique. Le cardinal de Sourdis, un des prélats les plus saints et les plus instruits de son siècle, nous dit, dans une ordonnance célèbre, la tradition de son diocèse sur la collégiale de Saint-Seurin. Il signale cette église comme ayant été consacrée par saint Martial, disciple de saint Pierre, en l'honneur de Dieu tout-puissant, de la bienheureuse Vierge et de saint Etienne, premier martyr. Il rappelle que c'est dans cette église que

(1) Notice bénédictine.

(2) *Corpus serenissimum tradidit sepulturæ... archiepiscopus Burdigalensis.*

l'Apôtre de l'Aquitaine ordonna évêque Sigilbert (saint Fort), qui était auparavant prêtre des idoles (1).

Ce Gilbert ou Sigebert, ou Sigilbert, qui porte dans la première syllabe de son nom (sig) le sens de *fort* ou *victorieux*, qui est ordonné premier évêque de Bordeaux et en devient le premier martyr, est bien en effet notre *saint Fort*, dont le culte est plus répandu qu'on ne pense dans l'Aquitaine et au-delà de nos limites. Serait-il étonnant qu'averti par les premiers chrétiens de la mort de sainte Véronique, il se fût transporté au fond du Médoc pour rendre les derniers hommages à la grande sainte qui avait converti sainte Bénédicte son épouse, et à laquelle, par conséquent, il devait lui-même son propre salut ?

Quoi qu'il en soit, notre sainte fut donc ensevelie dans son oratoire de Soulac, vers l'an 70 ou 71. On peut affirmer sans crainte que l'autel du chœur de la basilique actuelle marque la place historique du tombeau, si l'on a égard au respect sacré qu'eurent de tout temps les chrétiens, le peuple surtout, pour le lieu de la sépulture des saints. Protégés au temps de trouble ou de persécution par la terre qui les recouvrait, ces gages précieux, vrais trésors de nos pères, s'exposaient aux jours de paix, d'une manière permanente, à la vénération des fidèles. On connaît l'expression : *lever le corps d'un saint.* Le jour où se faisait cette cérémonie solennelle, on vit souvent le peuple exiger avec instance que quelques fragments du corps saint fussent laissés à la place première pour garder et consacrer le souvenir originel. De tout temps, l'Eglise à compris que sa première force gît dans le respect sacré des traditions.

Ainsi en fut-il sans doute de notre Véronique. La terre heureuse qui recouvrit sa dépouille, arrosée par les larmes

(1) *Ecclesia quam sanctus Martialis beati Petri apostoli discipulus..... ad gloriam Dei omnipotentis, beatæ Mariæ et divo Stephano protomartyri consecravit, Sigilbertumque antea idolorum ministrum in ea ordinavit, archiepiscopum.* (Ordonnance du cardinal de Sourdis en faveur du Chapitre de Saint-Seurin, 4 nov. 1616.)

des premiers chrétiens, devint bientôt le rendez-vous de la piété, le centre des plus touchants souvenirs. Pendant que l'Eglise priait et ensevelissait ses martyrs aux Catacombes, alors que par le monde entier les cent têtes de l'hydre romaine broyaient et dévoraient les enfants de Dieu, la foi de nos pères, ingénieuse et discrète, dirigeait mystérieusement ses pas vers le tombeau de son Apôtre. Ici, comme partout, la tradition fidèlement gardée attendait les jours de la liberté. La liberté vient et s'asseoit, parée du diadème impérial, sur le trône des Césars. Alors, jusqu'aux extrémités les plus réculées de l'empire et du monde, se révèlent des églises régulièrement et hiérarchiquement constituées. Semé dès l'aurore des jours chrétiens, le grain de sénevé s'est développé en silence. Maintenant l'arbre évangélique étend partout au soleil ses rameaux féconds et son ombre bienfaisante. En ce temps, comme toujours après l'ère des combats, les premières heures du repos sont consacrées à chanter les héros de la grande lutte. Leurs actes se lisent, des monuments s'élèvent en leur honneur et les ossements bénis, soulevant la poussière sainte, pliés dans l'or et la soie, chantent à leur manière les triomphes de Dieu. *Exultabunt ossa humiliata.*

Et notons bien cette date historique de la mort de notre sainte Apôtre, l'an 70 ou 71 de l'ère chrétienne, c'est-à-dire l'année même où Jérusalem, sa chère patrie, succombait pour toujours sous les coups de la vengeance divine. Jésus avait versé des larmes sur cette ville qu'il aimait, et nous pouvons croire que le groupe apostolique tout entier, apôtres, disciples, saintes femmes, avait mêlé ses larmes à celles du bon Maître. Du haut de la montagne des Oliviers, le Sauveur, montrant les magnifiques constructions du Temple à ceux qui devaient être les témoins ds son ascension et les prédicateurs de son Evangile, leur dit : « Vous voyez ces merveilleuses constructions ! Eh bien, il n'en restera pas pierre sur pierre. Tout sera détruit ! » Les Apôtres lui dirent : « Seigneur, dites-nous quand doit s'accomplir cet événement ? » Jésus reprit : « Il faut auparavant que cet Evangile soit prêché par le monde

entier. » Or Bonaventure de Saint-Amable, à la suite des Pères qu'il allègue, fait observer qu'il ne s'agit pas de la fin des temps et du jugement dernier, mais bien de la destruction matérielle du Temple de Jérusalem. Le Sauveur conseille à ses compatriotes de fuir aux montagnes quand ces événements désastreux se produiront. Or, à la fin des temps, aucune fuite ne sera ni possible ni salutaire, le mal étant inévitable. Le Seigneur voulait donc fixer une date certaine, et indiquer la période de temps nécessaire à ses envoyés pour prêcher l'Evangile jusqu'aux extrémités de la terre. Cette période est renfermée dans les trente-huit années qui se sont écoulées depuis l'Ascension jusqu'à la destruction du Temple de Jérusalem par Titus. A cette date inéluctable, l'Evangile a donc été prêché par tout l'univers, la voix des Apôtres a été entendue jusqu'aux extrémités de la terre, et sainte Véronique, en particulier, meurt à l'extrémité du monde occidental au moment même où Jérusalem s'abîme dans ses ruines. Mais Véronique a été une messagère fidèle de Jésus-Christ. Attachée avec Zachée, son saint époux, à la fortune de l'apôtre saint Martial, elle l'a suivi partout, prêchant l'Evangile en tous lieux, et préparant au baptême les nouveaux convertis. Elle s'est retirée enfin sur la terre prédestinée du Médoc, à l'ombre de son oratoire de Soulac, qu'elle devait illustrer à jamais par le souvenir de son apostolat et par la gloire immortelle de son tombeau.

Le tombeau de sainte Véronique devait recevoir de nos évêques des hommages particuliers. Tant que l'oratoire historique abrita les reliques sacrées, les évêques de Bordeaux, avant de prendre possession de leur siége, vinrent à Fin-des-Terres rendre hommage à l'auguste tradition et à la hiérarchie même des souvenirs.

« Ce détail mérite trop d'être conservé, dit une notice bénédictine, pour que nous le passions sous silence. Autrefois, les évêques de Bordeaux, sitôt élus, se rendaient par Blaye à Soulac, pour demander au Seigneur la sagesse qui se tient au-

près du trône de Dieu et qui leur était nécessaire pour bien gouverner leur diocèse (1). »

Ce dernier fait pourrait donner une consistance nouvelle à l'opinion de ceux qui font rebâtir par saint Léonce la célèbre église de Notre-Dame, dont parle Fortunat de Poitiers (2). Beaurein fait remarquer qu'en dehors de Soulac, « il n'est fait mention en aucune part d'une église aussi ancienne érigée sous l'invocation de la Vierge. »

Sitôt que des travaux importants permettront de dessécher et de déblayer la basse-œuvre de l'église, peut-être trouvera-t-on, soit dans la construction, soit dans les débris, quelque indice archéologique qui nous permettra de légitimes conjectures. Déjà, à 3 mètres au-dessus du sol du douzième siècle, on a retrouvé les formes d'une crypte superposée sans doute à plusieurs autres, et dont nous donnerons les détails en décrivant la basilique. Notre espoir est d'autant mieux fondé qu'à l'époque où l'église fut remblayée de main d'homme, en plein treizième siècle, on voyait encore en mille endroits de notre Aquitaine des monuments assez conservés qui se rapportaient aux époques gallo-romaine, romaine, mérovingienne. N'avons-nous pas déjà aux arcatures intérieures de l'abside, sur des bases et sous des chapitaux qui ne furent pas faits pour eux, trois fûts de marbre de façon gréco-romaine tirés d'un édifice plus ancien et que le respect de la tradition remit en place d'honneur dans l'œuvre du douzième siècle ?

Le temps et les découvertes diront mieux encore. Pour le moment, cherchons à nous rendre compte des causes qui ont amené la translation à Bordeaux des reliques de notre

(1) *Ne vero excidat quod traditio asserit nempe... electos olim Burdigalæ antistites e Blavia, statim ab electione Solacum accessisse ut sapientiam sedium Dominicarum assistricem et ad diœcesis bonum regimen necessariam a Domino postularent.* (Fonds bénédictins de Saint-Germain-des-Prés. Bibliothèque nationale.)

(2) *Ecce beata sacræ fundasti templa Mariæ*
Nox ubi victa fugit semper habendo diem.
Lumine plena micans imitata est aula Mariam;
Illa utero lucem clausit et ista diem.
(Fortunatus in Leontium.)

sainte. Tâchons aussi de conjecturer l'époque où ce précieux trésor quitta notre Fin-des-Terres pour aller recevoir, à côté de saint Fort et de sainte Bénédicte, les hommages de la cite métropolitaine.

§ 2. — TRANSLATION DU CORPS DE SAINTE VÉRONIQUE A BORDEAUX. CÉNOTAPHE DE SAINTE VÉRONIQUE A SOULAC.

Quelques mots du P. Bonaventure de Saint-Amable pourraient devenir le thème d'une étude historique sur les causes de la translation de sainte Véronique à Bordeaux :

« Sainte Véronique, dit-il, mourut l'an 70 de Notre-Seigneur et fut ensevelie à Soulac. Toutefois, ou *pour cause de guerre* ou *autres désolations du païs,* son corps fut transporté à Bordeaux et repose dans l'église de Saint-Surin. » (*Hist. de saint Martial,* t. II, p. 287 ; t. III, p. 58.)

Ces *désolations du pays* nous paraissent mériter, autant que les guerres, une attention spéciale.

Avant de proposer ici les indices fournis sur cette matière par la tradition orale ou écrite, lisons attentivement les lignes suivantes de M. Sansas (*Origines aquitaniques*) :

« Il importerait de bien connaître les causes de ces migrations (des Celtes). Les historiens de Rome les attribuent à l'exubérance de la population et au désir de trouver un climat préférable à celui de la Gaule. Et cependant, après avoir nommé des peuples dont aucun n'habitait les bords de la mer, Tite-Live nous dit que les Gaulois qui attaquèrent Rome venaient *des rives de l'Océan et des limites du monde ;* ce qui est en contradiction avec l'énumération qu'il donne.

« Ephore mieux instruit, à notre avis, des choses de la Gaule que les écrivains venus longtemps après lui, attribue une cause bien autrement sérieuse aux migrations celtiques.

« Les Cimbres, dit-il, prennent leurs armes quand une inon-

« dation les menace. » Et, bien des siècles après, on a vu les descendants de ces peuples lancer des flèches contre la tempête. « Les Celtes, dit-il encore, pour entretenir leur intrépidité, « laissent les flots renverser leurs maisons et les recontruisent ensuite de manière qu'il meurt chez eux plus d'hommes « *par l'eau* que par la guerre. »

« Enfin, Possidonius, ou mieux Ephore, parlant des diverses migrations des Cimbres et de leurs congénères, en attribue la cause aux *invasions de la mer*. »

Après quelques détails et considérations qui vont à son sujet, le même savant ajoute :

« Mais encore, depuis les temps historiques, le territoire de l'Aquitaine ne s'est-il pas profondément transformé sous l'influence des vagues de l'Océan ? Que sont devenues les villes de *Boios*, de *Noviomagus* et enfin l'île d'*Antros* dont parlent les géographes romains ? Que sont devenues ces forêts immenses dont il est fait mention dans les titres du moyen âge et qui paraissent encore en partie, près de Soulac, sous les eaux de la mer, lorsque le temps est calme ?

« De nos jours, malgré toutes les ressources de la science moderne, on peut à peine, à l'aide de dépenses énormes auxquelles les finances d'un grand Etat, parvenu au plus haut degré de civilisation, peuvent seules suffire, défendre contre les flots de l'Océan l'entrée de la Gironde. Que pouvaient faire, pour protéger le même territoire, ses anciens habitants réduits à l'état de société naissante, sans industrie et sans organisation financière ? Evidemment rien.

« Et d'ailleurs, qui oserait affirmer qu'à ces époques reculées, dont les annales sont pour nous perdues, il n'est pas survenu quelqu'un de ces cataclysmes de nature à effrayer les plus intrépides ? »

Ajoutons à ces détails si importants qu'un autre historien latin témoigne des mêmes traditions. Ammien Marcellin (lib. XV, cap. IX), nous représente les Gaulois chassés de leurs foyers soit par les vicissitudes de la guerre, état permanent de

ces contrées, soit par les invasions de l'élément fougueux qui gronde sur leurs côtes (1).

Rien donc ne s'oppose à ce que nous admettions plusieurs cataclysmes diluviens qui se seraient produits à diverses époques sur la pointe extrême du Médoc. Les habitants du pied des dunes et de la péninsule ne gardent-ils pas la mémoire de ce qu'ils appellent *le déluge de l'an 600?* Ermoaldus Niger, chroniqueur carlovingien, assigne à ce cataclysme une date flottante entre le septième et le neuvième siècle. La science ne croit-elle pas reconnaître à l'inspection des ossements de notre sainte qu'ils ont dû séjourner dans la vase? Nous produirons dans l'étude du monument et de ses remblais des données historiques qui pourront jeter quelque lumière sur les diverses modifications de notre littoral et sur leur date.

Donc, première cause possible : un envahissement momentané de la terre ferme par les eaux.

L'autre cause de la translation de notre Véronique à Bordeaux serait l'invasion normande; et ici, à défaut de titres positifs, le champ est encore ouvert à des conjectures raisonnables.

« Les Normands, dit le chroniqueur Hildéric, ravagent l'Aquitaine; puis, pénétrant plus avant, ils affligent de la manière la plus affreuse Bordeaux et le pays de Saintes (2). »

« L'an 853, dit une Chronique bazadaise, feut la désolation des Normands qui, après avoir pillé la ville de Bazas, rasèrent les murailles et effacèrent toutes les marques de l'antiquité, en sorte que tout feut réduit en forme de désert affreux, ainsi que dans le reste de la Guienne. »

« Les Daciens, lisons-nous dans les *Annales d'Aquitaine*, ne pouvant descendre ni en Flandre ni en Neustrie que nous appelons Normandie, à cause des garnisons de gens d'armes qui y estoient et fortifications qu'on y avoit faictes, descen-

(1) *Alluvione fervidi maris sedibus suis expulsos.*

(2) *Northmanni Aquitaniam vastant..... Mox longius progressi, Burdegalum Sanctonas miris modis afflixerunt.* (Hildricus mutius, lib. XI, *de Germanis.*)

dirent impétueusement en Aquitaine par les sables d'Aulonne, La Rochelle et autres ports dépourvus de gendarmes et de suffisantes munitions, et, par soudaines courses, dépopulèrent, gastèrent et pillèrent plusieurs églises, châteaux et villes. »

Besly, dans son *Histoire des Comtes de Poictou*, nous apprend que « Guillaume Ier, comte de Poitou et duc de Guienne, avait institué, à Saint-Junien de Brioude, vingt-cinq chevaliers pour faire la guerre aux Normands, lesquels depuis ont été convertis en chanoines. C'est le premier endroit où l'on peut remarquer un corps de société ou compagnie de chevaliers ordonné pour l'exaltation de la religion chrétienne; à l'exemple de quoy plusieurs rois et princes ont depuis inventé et basti plusieurs ordres. Tant y a que l'honneur et l'invention en est deue aux ducs de Guienne. »

On assure que ce fut à l'occasion des déprédations sacriléges des Normands que l'Eglise de France ajouta à l'hymne de tous les saints la strophe suivante :

Auferte gentem perfidam
Credentium de finibus
Ut unus omnes unicum
Ovile nos pastor regat (1).

Les chroniqueurs nous représentent ces pirates remontant le fleuve de Garonne et même la rivière de Dordogne.

La tradition leur fait détruire un *Metullium* que plusieurs placent en Médoc et que Beaurein suppose dans le voisinage de Segondignac. Métullium paraît venir de *Metallum*. Ce nom pourrait avoir été donné à des places spécialement fortifiées pour la confection des monnaies, et dès lors, jusqu'à preuve contraire, nous supposerions qu'il a pu exister plusieurs *Metullium*. Melle (*Metullium*), en Poitou, près duquel se trouve Segonzac; Métullium en Médoc, etc. Si le Métul-

(1) Chassez une race perfide
De la terre sainte des Francs,
Et qu'un pasteur unique guide
L'unique troupeau des croyants.

[illegible]ium de la chronique désignait une ville du Poitou, il nous paraîtrait singulier que l'auteur nous fît passer, sans aucune transition, de Bordeaux à une ville si éloignée. Si, au contraire, l'auteur veut désigner une localité sise au territoire de Bordeaux, on s'explique sans peine la forme de son énoncé. Les Normands ravagent et incendient Bordeaux en Aquitaine, après s'en être emparés par la trahison des Juifs. Puis ils ravagent Métullium et y mettent le feu (1). On sait d'ailleurs, et tous les savants en conviennent, que le Médoc est une des contrées où l'on a battu monnaie sous la seconde race de nos rois.

« Les Normands, dit encore Besly, descendirent entre Xaintes et Bourdeaux. Ils s'espandirent par toute la Guienne, brûlèrent Hério, qui est Noirmoutiers, ravagèrent Marènes, Bourdeaux, Limoges, Angoulême, et infinis monastères, églises et chasteaux souffrirent pareille infortune et furent saccagés et destruits. » (Besly, *Hist. des Comtes de Poitou.*)

Les évêques, les prêtres, les fidèles, prenaient soin de soustraire aux mains profanatrices les corps et reliques des saints :

« Lesdits Danois, disent encore les *Annales d'Aquitaine*, firent tant de grands excès et dommages en France, qu'on ne le sauroit réciter au long qu'il ne feut ennuyeux. Pour laquelle cause et qu'ils estoient infidèles et dépopuloient les citez de gens de vertu, despouilloient les eglises de joyaux et brusloient les corps saincts et reliques, aucuns ministres des eglizes où reposoient les corps d'aucuns saincts et sainctes de grande renommée, firent transporter d'ung lieu en l'autre lesdicts corps saincts et reliques, comme il est contenu en la grande mer des histoires; et récite Sigebert que le corps de sainct Maur, disciple de sainct Benoist, feust transporté de l'eglize où il estoit en Bourgogne, à l'abbaye de Foussac; et le corps de sainct Martin de son eglize de Tours en l'eglize cathédrale d'Ausserre, comme récite Antoninus Florentinus au 17e titre

(1) *Northmanni Burdegalam Aquitaniæ, Judæis prodentibus captam depopulatamque incendunt, deinde Metullium vicum populantes incendio tradunt* (Chron. de gestis Northmannorum.)

de la seconde partie de sa Chronique. J'ay leu au calendaire de l'eglize Saincte-Radégonde de Poictiers que le corps de ladicte sainte feut ainsi transporté de son eglize de Poictiers en l'abbaye de Sainct-Benoist de Quinçay, distanct dudict Poictiers de demi-lieue ou environ, et depuis rapporté en ladicte eglize..... Il est à conjecturer que ledict transport feust durant la persécution desdicts Danois. »

Ne pourrions-nous pas revendiquer au profit de notre Véronique la conclusion de cette dernière ligne ?

Quoi qu'il en soit, nous croyons raisonnable d'affirmer que la translation de la sainte a dû avoir lieu dans le temps que Soulac n'appartenait pas encore aux Bénédictins de Sainte-Croix. S'il en eût été autrement, les ossements sacrés auraient été transportés non pas à Saint-Seurin, mais bien à Sainte-Croix de Bordeaux.

Assigner une date nous paraîtrait téméraire. Nous nous bornerons à affirmer, avec Mgr Cirot de la Ville, que le tombeau de sainte Véronique, tel qu'il se voit à Saint-Seurin, est une œuvre évidemment romaine par les stries dont il est sillonné et par son toit primastique très-aigu. Ce détail prouverait seulement que les reliques on été déposées dans un sarcophage dont l'exécution pourrait bien être antérieure à la translation. — Devant le tombeau, on voit un autel, simple table de marbre, qui rappelle l'époque mérovingienne. L'abside qui renferme le tombeau et l'autel, a été retouchée au onzième siècle et formée de débris romains.

Gardées sous le sceau de nos évêques et vénérées par les fidèles de la cité métropolitaine, les reliques de notre auguste patronne devaient traverser sans altération, sans profanation aucune, les plus rudes épreuves des guerres et des révolutions. Si bien que le jour même où le cardinal de Sourdis, au comble de ses vœux, célébra la dédicace de son église de la Chartreuse, il crut donner à cette nouvelle création une marque spéciale de sa bienveillance en faisant sceller par l'évêque de Condom, dans l'autel de Saint-Louis, des reliques des plus glorieux patrons de son diocèse : saint Fort et sainte Véronique.

C'est aux mêmes reliques que fait allusion le même prélat dans une ordonnance du 23 avril 1616. Après avoir rappelé que l'église collégiale de Saint-Seurin est insigne entre toutes les églises de la ville métropolitaine, qu'elle a été dédiée au vrai Dieu dès l'aurore des temps chrétiens, qu'elle a fourni au champ du Seigneur un grand nombre d'excellents ouvriers, le cardinal ajoute : « Témoin les reliques des saints qui furent ensevelis avec honneur et que l'on garde dans cette église avec un soin religieux, et dont la mémoire vénérable ne cesse de répandre sur notre diocèse des trésors intarissables de grâces et de guérisons (1). »

Un autre fait de haute valeur est la demande adressée, en 1659, par le curé de Saint-Eustache au Chapitre de Saint-Seurin et dont la teneur suit :

« Le dixiesme du mois d'octobre mil six cents cinquante-neuf..... en conséquence de la délibération du mois d'aoust dernier, portant qu'il a esté exposé par M. Merlin, curé de Saint-Eustache de Paris, qu'il y a une célèbre confrérie estatablie dans son eglise sous le nom de Saincte-Véronique..... et supplié le Chapitre de lui donnner quelque portion de relique. Estant entrés dans la cave appelée vulgairement *la cave de Saint-Fort*, dans laquelle reposent les corps et reliques de saint Fort, évesque et martyr, de saint Amand, archevesque de Bordeaux, de saincte Bénédicte et de saincte Véronique, chaque relique dans une grande châsse dorée et azurée ; et après avoir fait descendre la châsse de sainte Véronique et icelle fait mettre sur l'autel de Saint-Fort qui est dans ladite cave ; laquelle ayant esté ouverte, avons trouvé une autre caisse dans icelle, sur le dessus de laquelle s'est trouvé un billet de parchemin collé contre la table où sont escripts ces mots : *Reliques de sainte Véronique*, *1568*. Et après avoir fait faire ouverture de ladite caisse, avons trouvé

(1) *Testantur id sacra sanctorum pignora ibidem honorifice condita et religiose asservata, e quorum venerandis memoriis gratiosa manat in diœcesim curationum series ac sanitatum.*

dans icelle un grand nombre d'ossements dans un vieux sac, sur lequel est inscrit : *Sainte Véronique*, et duquel sac il a esté tiré environ la moitié de l'os fémur du costé d'en haut, et remis au sieur Faure, qui a promis de le remettre au curé. La feste de ladite saincte Véronique est célébrée annuellement dans la présente église de temps immémorial, le quatriesme de février : *Sub officio duplici secundæ classis, de communi nec virginis, nec martyris*. La tradition est qu'Elle et son mari Amatorius estoient de Hierusalem et disciples de nostre sauveur Jésus-Christ; en foi de quoi, etc..... Signé : Constant, doyen; Drouillard, sacristain; de Benoist, Minvielle, Fournier, Fonteneil, Raoul, Dufresne, Constant, Higonneau, prestres; Landreau, secrétaire. » (Archives départ., n° 413, act. cap., f. 367.)

Le dernier inventaire a permis de nos jours au savant docteur Oré de reconnaître sur les précieuses reliques la marque d'une haute antiquité. En outre, l'enquête signale « un point important à remarquer, vu qu'il permet jusqu'à un certain degré de déterminer l'âge du sujet; c'est l'ossification complète des articulations unissant les pariétaux au frontal. » Et encore : « Il est facile de constater, à l'extrémité supérieure du fémur gauche, une raréfaction du tincis osseux indiquant un grand âge. » (Procès-verbal d'enquête.)

Ici encore la science vient à l'appui de nos traditions, en établissant : la haute stature de la sainte, sa mort à un âge fort avancé, l'identité des saintes reliques et par conséquent leur merveilleuse conservation à travers tant de vicissitudes.

Nous l'avons dit, Notre-Dame de Fin-des-Terres a constamment gardé, depuis la disparition de Véronique, le souvenir de l'antique tombeau. Le cénotaphe commémoratif s'est échelonné pendant tous les siècles du moyen âge sur les diverses couches des remblais. Nous possédons encore les fragments de la dernière cave. Les déblais de 1864 nous en ont révélé une autre qui peut nous reporter au treizième siècle. Les fouilles à venir diront le reste.

CHAPITRE IX

L'APOSTOLAT DE SAINT MARTIAL

(Suite.)

FONDATION DE DIVERSES ÉGLISES. — MORT DE L'APOTRE.

Nous avons vu précédemment qu'après avoir réduit la ville de Limoges sous le joug de Jésus-Christ, saint Martial entreprit la conquête des autres villes et provinces de l'Aquitaine. Bourges, Tours, Périgueux, revendiquent la gloire d'avoir reçu la visite et entendu la prédication de saint Martial. Ne pourrions-nous pas admettre qu'après une première apparition, qui ne fut pas infructueuse, l'Apôtre d'Aquitaine, s'apercevant qu'il avait sous ses yeux une vaste moisson et un très-petit nombre d'ouvriers, envoyait à Rome un de ses compagnons ou quelqu'un des nouveaux convertis, pour rendre compte au Prince des Apôtres des progrès de l'Evangile, et demander de nouveaux évêques. Nous avons même une tradition précise qui nous fait connaître que saint Zachée, autrement Amadour, fut envoyé à Rome par son bienheureux Maître pour lui rendre compte de l'état des églises d'Aquitaine et lui demander de nouveaux missionnaires apostoliques. Saint Martial lui-même nous est représenté retournant d'Aquitaine à Rome pour s'entretenir directement avec saint Pierre. Après avoir énuméré divers prédicateurs venus de Rome dans les premiers temps, Jean Bouchet, le savant et curieux auteur des *Annales d'Aquitaine,* ajoute : « Plusieurs autres gens de nom et renommée vindrent de

Rome en Aquitaine après saint Martial, lorsqu'il eut convert le pays à la foy. » Rien de plus naturel, on le voit. Ce serait à la nouvelle des premiers succès de son légat que le Prince des Apôtres aurait envoyé, sur sa demande, des évêques apostoliques à diverses églises, tels que saint Gatien à Tours, saint Ursin à Bourges, saint Front à Périgueux (1), saint Julien au Mans, saint Eutrope à Saintes, saint Saturnin à Toulouse, etc. Nous nous garderons d'affirmer; mais nous avons voulu indiquer cette explication possible de nos traditions particulières.

Nous avons des détails précis sur la fondation de l'église de Poitiers par saint Martial.

Le saint apôtre, qui avait depuis longtemps parcouru l'Aquitaine en tous sens, prêchant la foi, opérant des miracles et organisant partout l'administration spirituelle des âmes, se trouvait à Poitiers le jour même où saint Pierre mourait en croix sur le mont Janicule, pour l'amour de son Maître. Ayant eu révélation de ce glorieux martyre, saint Martial dédia au Prince des Apôtres la première cathédrale de Poitiers, comme il avait dédié à saint Jean-Baptiste le baptistère de cette illustre cité : souvenir glorieux pour le Poitou et sa vénérable église. La cathédrale de Saint-Pierre de Poitiers serait donc la première église dédiée dans tout l'univers au Prince des Apôtres, si nous n'avions déjà lu que saint Sabinien avait dédié, en arrivant à Sens, une église en l'honneur de saint Pierre encore vivant, qui est *Saint-Pierre-le-Vif.*

L'église d'Angoulême reconnaît aussi l'Apôtre de l'Aquitaine pour son fondateur. Saint Ausone, premier évêque d'Angoulême, fut disciple de saint Martial. La tradition le dit originaire d'une noble et illustre famille de Mortagne-sur-Gironde, où il aurait reçu le baptême à l'époque où saint Zachée et

(1) Saint Front (*Fronto*), encore un nom latin donné à un personnage que la tradition nous présente comme venu d'Orient à la suite de saint Pierre, et envoyé par lui dans les Gaules avec saint Georges de Vélay.

sainte Véronique, ayant réussi à convertir le gouverneur de Bordeaux et sa digne épouse (1), amenèrent ces glorieux néophytes à Mortagne, pour y recevoir le baptême des mains de saint Martial.

Tout le pays de Saintes serait à explorer pour retrouver la trace des visites apostoliques de l'Apôtre de l'Aquitaine.

Nous l'avons vu passer de Mortagne à Soulac, de Soulac à Bordeaux, dont il fonde l'église, de Bordeaux à Bazas, où il dédie la cathédrale à saint Jean-Baptiste, pour les raisons glorieuses que nous avons exposées.

Nous en sommes réduits, faute de chronologie, à nous borner à la marche géographique de l'Apôtre, et nous allons dire un mot de la fondation des églises d'Agen, de Toulouse et de Cahors.

L'église d'Agen n'a jamais varié dans sa tradition. C'est bien saint Martial qui est son premier évangélisateur et le consécrateur de sa première cathédrale. Cette cathédrale elle-même fut dédiée à saint Etienne. Elle a subsisté jusqu'à nos jours, et il a fallu cette période funeste des premières années du siècle pour renverser ce temple auguste que les orages révolutionnaires avaient épargné. On a élevé sur son emplacement les halles actuelles, œuvre également indigne d'une population intelligente et d'une ville savante et chrétienne.

Agen salue et reconnaît pour son premier évêque saint Caprais, assisté de saint Vincent, son diacre. A leur souvenir se rattachent sainte Foy, l'illustre vierge agenaise, et les saints Prime et Félicien, qui sont les premiers martyrs de l'antique cité des Nitiobriges. Depuis longues années, nous avons lu et médité les légendes agenaises, et il nous reste cette conviction pleinement réfléchie que, du ton général de ces traditions liturgiques, on doit conclure que rien ne s'oppose à ce que nous reculions jusqu'aux temps apostoliques la mission de saint Caprais et de ses collaborateurs. Saint Martial, d'ailleurs, n'a pas dû faire d'exception pour Agen. Là, comme

(1) Saint Fort et sainte Bénédicte.

partout, il a dû établir un premier évêque, et le souvenir de ce premier évêque a dû, sinon demeurer dans la mémoire populaire, du moins ne céder à aucun autre son titre de premier évêque. Or saint Caprais a toujours été invariablement reconnu pour le premier évêque de l'église d'Agen. La date, qui peut seule présenter une objection spécieuse, est uniquement déduite du nom de Dacien, donné au gouverneur de la ville qui fit martyriser le premier évêque d'Agen et ses compagnons. Or cette date elle-même est et a toujours été empruntée aux actes authentiques de saint Vincent de Saragosse, diacre de saint Valère. La date de ce dernier, le nom de Dacien, et peut-être quelques circonstances de son martyre, ont pénétré dans la légende agenaise, qui paraît, d'ailleurs, remonter à une haute antiquité.

Nous n'avons pu vérifier l'exactitude de certains détails qui nous ont été transmis sur le culte de saint Fort, premier évêque de Bordeaux, dans la crypte de Sainte-Foy, à Agen. L'exactitude de ce document, s'il se vérifie, serait à nos yeux un motif de plus d'admettre la contemporanéité des deux premiers évêques de Bordeaux et d'Agen, qui seraient ainsi disciples de saint Martial, ce que nous croyons déjà.

Pour ce qui est de la fondation de l'église de Toulouse, aujourd'hui métropolitaine, nous préférons à tout autre document les lignes suivantes que nous empruntons à l'*Histoire de saint Martial et du Limousin*, par le Bonaventure de Saint-Amable (tome I, p. 502) :

« Nicolaus Bertrandi (*Lib. de Gestis Tolosanorum*) dit qu'il y avait un gouverneur ou roitelet très-cruel à Toloze, et que, tandis que ce très-sévère roy de Toloze Marcel et la reyne Austris vivoient aux quartiers de Toloze, saint Saturnin et saint Martial, repoussant les idoles, travailloient avec assiduité à la prédication du vray Dieu; et rappelant chaque jour les Tolozains de leurs sales erreurs, les gagnoient à Notre-Seigneur par leurs paroles, raisons, exemples et miracles; d'où vient qu'ils convertirent la reyne Austris à la foy et la protégèrent contre les attaques de l'ennemy par le glaive du

Baptême. Les chrétiens, pour éterniser la mémoire de cet exploit devant les grandes portes d'église de Saint-Sernin, ou bien devant le grand portail du côté d'occident, et devant la rue del Peyrou, lequel portail s'appelle vulgairement de l'O, gravant des pierres, y figurèrent les images de saint Martial et Saturnin, et, au bas, cette princesse à genoux dans un grand vase, laquelle ces deux saints baptizent. »

« Si saint Martial, ajoute Bonaventure de Saint-Amable, a été le compagnon de saint Saturnin, qui a été envoyé par saint Pierre, et qu'ils ont prêché ensemble à Toloze, dès le commencement de leur venue en Gaule, il s'ensuit manifestement que saint Martial avoit été envoyé par saint Pierre dans les Gaules; et qu'ainsi saint Aurélian dit vray en ce qu'il raconte de saint Martial et de sa mission par le Prince des Apôtres, et aussi ce que saint Martial a couché dans ses Epîtres pour la consolation des fidelles et instruction du peuple. La plupart de ces mémoires de Toloze que j'ay rapportés icy, et d'autres que j'allégueray ailleurs, m'ont été fidellement transmis par le P. Marc de la Mère de Dieu, carme déchaussé, qui demeuroit à Toloze, lequel, avec très-grand soin, a feuilleté les livres qui en traittent, et m'a envoyé ce qui en étoit de plus authentique; pour reconnoissance de laquelle charité je mets icy son nom et son mérite. »

Nous avons cité avec complaisance ce témoignage vraiment liturgique gravé sur les murailles augustes de l'insigne basilique de Saint-Sernin. Toulouse, d'ailleurs, garde un autre témoignage de l'apostolicité de son premier évêque dans le Missel manuscrit de l'an 1490, conservé à la bibliothèque du Grand-Séminaire, et dans lequel il est dit que saint Saturnin a « été auditeur du Prince des Apôtres. » En vérité, ces témoignages si naïfs et si désintéressés ne sont-ils pas des arguments positifs? Et si quelques-uns, influencés encore par la foule des partisans aveugles de Launoy ont pu dire : « Mais alors notre église de Toulouse se trompe depuis deux cents ans! » Nous leur répondrons : « Mais alors, il faut absolument produire des arguments positifs, irréfutables, pour bien

établir que l'église de Toulouse s'est invariablement trompée pendant les dix-sept siècles de son histoire, où elle a constamment proclamé et honoré saint Saturnin comme disciple de saint Pierre et premier évêque apostolique de la ville de Toulouse! »

Cahors reconnaît également saint Martial pour son premier apôtre et le fondateur de son église. Mais quel fut le premier évêque de Cahors? Serait-ce saint Zachée lui-même qui serait reconnaissable au milieu des incohérances d'une pièce insérée parmi les notes relatives à Cahors, dans le *Gallia christiana,* et qui nous présentent un évêque des premiers temps (on le voit dans le contexte), qui, après avoir siégé à Cahors, se retire dans la solitude, persécuté et méconnu?

Nous préférons dire qu'il nous est impossible de rien affirmer, sinon que saint Martial, après avoir fondé l'église de Cahors, a dû lui donner un évêque comme à toutes les autres villes d'Aquitaine.

Cette même église de Cahors garde aussi dans sa tradition une preuve de la contemporanéité de saint Martial et de saint Saturnin, puisqu'elle nous les montre consacrant ensemble pour saint Zachée, à Roc-Amadour, le premier autel et le premier oratoire de ce lieu béni et prédestiné.

En outre de la première et de la deuxième Aquitaine, la Novempopulanie, qui est la troisième Aquitaine, reconnaît saint Martial pour son apôtre et son premier évangélisateur. Les églises d'Espagne revendiquent la gloire d'avoir reçu sa visite; les Gaules tout entières, Paris en particulier, signalent son passage et parlent de son apostolat. Il n'est pas jusqu'à l'Angleterre qui veuille, elle aussi, avoir vu les traits du disciple de saint Pierre, de l'enfant béni par le Sauveur.

L'ancienne *Vie de saint Martial* n'indique pas d'une manière précise l'année de son bienheureux trépas; mais on lit dans la légende d'Aurélien que l'an 40 après la résurrection de Notre-Seigneur, qui était la soixante-quatorzième année du salut, saint Martial, après vingt-huit ans d'épiscopat, se trouvant à Limoges, y reçut l'heureuse nouvelle des appro-

ches de sa mort, qui devait le faire jouir de la récompense de ses travaux. Il le fit aussitôt savoir à ses disciples et à ses diocésains, et, les ayant assemblés, il les exhorta à persévérer constamment dans la foi et dans la confession de la vérité qu'il leur avait enseignée, et leur donna sa bénédiction. Ensuite, ayant prié pour eux et ayant imploré pour lui-même la miséricorde de Celui qu'il avait servi avec tant de fidélité, il remit son âme entre ses mains, pour être couronnée de la gloire immortelle.

Sur le point d'expirer, l'Apôtre, entendant éclater autour de lui les gémissements et les sanglots, leva sa main défaillante et dit à ses disciples : « Silence ! n'entendez-vous pas les chants mélodieux qui viennent du ciel ? Assurément, le Seigneur vient, ainsi qu'il l'a promis. » Et en ce moment, le lieu où il était fut inondé de lumière, et on entendit une voix qui disait : « Ame bénie, sors de ton corps, viens jouir avec moi des douceurs d'une lumière immortelle ! » Et comme l'âme de saint Martial montait au ciel au milieu de ces clartés, on entendit un chœur d'esprits bienheureux qui répétait ce verset d'un psaume : « Heureux celui que vous avez choisi et que vous avez appelé à vous ; il habitera dans vos parvis éternels. »

Son corps fut inhumé dans le lieu même où sainte Valérie avait reçu la sépulture, et où s'éleva plus tard la basilique de *Saint-Pierre-du-Sépulcre,* premier fondement de la célèbre abbaye de Saint-Martial. Il s'y fit dans la suite de nombreux miracles. Grégoire de Tours en rapporte deux. Le premier fut opéré sur une fille, dont les doigts, en punition de quelque péché, s'étaient tellement attachés à la paume de la main, qu'il lui était impossible de les redresser. Elle vint au sépulcre du glorieux Apôtre ; elle y veilla et pria avec beaucoup de ferveur, et la nuit même du jour de sa fête, elle obtint la guérison de son infirmité. Le second miracle fut opéré sur un homme qui était devenu muet pour avoir fait un faux serment dans l'église ; il se rendit au tombeau du saint, et, ayant longtemps gémi dans son cœur pour obtenir le pardon de sa faute, il sentit comme une main qui lui touchait la langue et le

gosier, et y répandait une vertu secrète; ce qui fut si efficace, qu'après qu'il eut fait faire par un prêtre le signe de la croix sur sa bouche, il commença à parler comme auparavant.

Un miracle bien plus célèbre, c'est celui de la guérison du *mal des Ardents*. En 994, une contagion appelée *la peste du jeu* exerçait d'affreux ravages dans l'Aquitaine. C'était un feu invisible et secret qui dévorait les membres auxquels il était attaché, et les faisait tomber des corps. Cette putréfaction des corps vivants répandait dans les airs une odeur insupportable. Les pestiférés mouraient par milliers. Les évêques d'Aquitaine s'assemblèrent à Limoges afin d'obtenir de Dieu, par l'intercession de saint Martial, la cessation de ce fléau terrible. Arrivé l'un des premiers, l'archevêque Gombaud alla s'agenouiller devant le tombeau de l'Apôtre vénéré, et là, éclatant en larmes et en sanglots, et étendant des mains suppliantes, il fit à haute voix cette éloquente prière, que l'histoire nous a conservée :

« O Pasteur de l'Aquitaine, vous qui l'avez éclairée des lumières de la foi, levez-vous pour secourir votre peuple!... Ne permettez pas que ces tortures infernales règnent auprès de votre corps sacré! O Martial! miroir des vertus, ô prince des Pontifes, où est donc ce que nous lisons de vous, que vous avez été dans la Cène le ministre du Sauveur, quand il lavait les pieds à ses disciples?... Certainement la tradition de nos anciens Pères nous a transmis que vous aviez reçu le don des langues avec les autres disciples... Montrez-vous donc le disciple de Celui qui est la source de la miséricorde! Oui, j'en prends à témoin tous ceux qui m'écoutent, si, avant que je m'éloigne de cette ville, vous n'éteignez pas cette flamme dévorante dans le cœur de ceux qui sont ici, si je ne vous vois pas guérir cette multitude, je ne croirai plus rien des choses admirables qu'on dit de vous! Jamais plus je ne reviendrai dans cette cité pour implorer votre patronage! C'est en vain qu'on me dira que vous vous appelez le disciple du Seigneur; c'est en vain qu'on me dira que Dieu vous a envoyé comme Apôtre aux nations de l'Occident; c'est en vain qu'on

me dira que vous avez baptisé le peuple de Bordeaux dont je suis l'évêque; je ne le croirai plus, si je n'obtiens pas la faveur que j'implore pour le salut de cette multitude affligée. Et votre bâton pastoral que l'on conservait jusqu'à présent dans ma ville épiscopale comme un précieux trésor, cette relique sera vile à mes yeux si vous ne réjouissez pas mon cœur par la guérison de tous ces pauvres malades (1)! »

Une prière faite avec tant de foi méritait d'être exaucée. En effet, la contagion cessa ses ravages, et une joie immense se répandit dans les cœurs.

On a coutume de représenter saint Martial en la compagnie d'un ange. On raconte que douze de ces esprits bienheureux l'accompagnaient dans toutes ses prédications. On le voit dans les peintures et dans les verrières recevant la tête de sainte Valérie, qui la lui apporta elle-même pendant qu'il célébrait la messe. D'autres fois il tient en main le bâton pastoral qu'il a reçu de saint Pierre et avec lequel il ressuscite saint Austriclinien. On le représente encore revêtu de la chasuble, en sa qualité de prêtre et de pontife. Il tient en main la croix stationale à longue hampe, à cause du titre d'Apôtre que la liturgie et la tradition lui décernent. D'autres fois on le voit dans un groupe, en compagnie de six évêques, ses contemporains et ses coopérateurs dans l'évangélisation des Gaules : saint Gatien de Tours, saint Trophine d'Arles, saint Paul de Narbonne, saint Saturnin de Toulouse, saint Denys de Paris, et saint Austremoine d'Auvergne.

Depuis la fatale destruction de la basilique de Saint-Mar-

(1) « Le bâton de saint Martial, dit Bonaventure de Saint-Amable, est à présent dans l'église Saint-Surin de Bordeaus, selon la tradition de la Province, et je l'ai vu souvent dans cette église, d'où il est tiré pour un remède certain ou de la trop grande sécheresse, ou des trop fréquentes pluyes. Quand on veut obtenir l'un ou l'autre de ces bienfaits, les chanoines vont en procession tremper cette verge de saint Martial à la fontaine de Figueyroux, qui est entre Saint-Surin et les Chartrons, et ils ont, bientôt après, l'effet de leurs prières; de sorte qu'il arrive souvent qu'ils ont de l'eau avant la procession finie, tant ce bâton de saint Martial a reçu de vertu d'iceux. »

Le bâton de saint Martial est demeuré à Saint-Seurin de Bordeaux, enfermé dans un étui d'argent, jusqu'aux mauvais jours de 1792.

tial et la profanation de ses restes immaculés, la tête de l'Apôtre, échappée par miracle à la rage des démolisseurs, est tout ce qui subsiste du corps de ce glorieux ami du Seigneur pour consoler la piété des Limousins et des pèlerins de l'Aquitaine. C'est l'église paroissiale de Saint-Michel-des-Lions qui a le bonheur de posséder ce précieux dépôt. On le promène tous les sept ans avec une pompe inouïe, lors de la cérémonie solennelle des Ostensoirs (1).

(1) On ne saurait trop louer le zèle intelligent du vénérable doyen de Saint-Michel-des-Lions et de son conseil de fabrique qui ont fait revivre depuis peu, par le pinceau artistique et chrétien de M. Joseph Villiet, les souvenirs les plus glorieux de la cité limousine. La verrière terminale de la grande nef est consacrée à la glorification simultanée de l'Archange saint Michel, patron de l'église, et de l'Apôtre de l'Aquitaine. Dans la partie supérieure, on voit l'Archange terrassant les anges rebelles, qui repoussent les révélations divines relatives à l'Incarnation et à l'Eucharistie. Dans la partie inférieure de ce superbe tableau, on voit saint Martial avec saint Alpinien et saint Austriclinien, et en présence de saint Valérie, célébrant l'auguste sacrifice assisté des douze anges, ses fidèles compagnons, dont l'attitude, opposée à celle des anges rebelles, exprime la soumission et l'adoration. La verrière de la façade, à l'extrémité occidentale de la même nef, représente d'autres scènes historiques, et en particulier le pèlerinage du pape Clément V au tombeau de saint Martial. Le Pape, prenant avec un respect religieux le chef sacré de l'Apôtre, l'appuie sur son front, dans l'attitude de la méditation et de la prière.

CHAPITRE X

SOULAC AUX BÉNÉDICTINS DE SAINTE-CROIX DE BORDEAUX

§ 1er. — SOULAC AUX BÉNÉDICTINS. — DONATION DE SAINT GUILLAUME

Les « Normands ayant abandonné Bordeaux, où ils avaient demeuré pendant soixante ans, dit dom Devienne, on songea à rebâtir cette ville qu'ils avaient totalement ruinée. Quand on en eut réparé l'intérieur, on voulut réparer ses dehors. C'était alors la dévotion de construire des monastères. Guillaume le Bon, qui possédait le comté ou gouvernement particulier de Bordeaux, assembla un jour les principaux de sa maison et leur dit : « Donnez-moi un conseil sur une entreprise que je veux faire. J'apprends que l'on bâtit de toutes parts des maisons religieuses pour le salut de son âme. Dites-moi quel lieu dans la ville ou hors de la ville est plus convenable pour y édifier un monastère? » Alors, un jeune homme de grande condition, nommé Trencard, se leva et dit : « Il ne conviendrait pas qu'une si belle province fût privée du secours des moines. J'ai entendu dire à des vieillards qu'il y avait anciennement, hors la ville, un monastère dans l'endroit où est le monastère de Sainte-Croix, et que ce monastère avait été détruit par les païens. J'ai hérité ce lieu de mes ancêtres. Je le cède volontiers pour qu'on rebâtisse ce monastère. » On applaudit au discours de Trencard, et la proposition fut acceptée. Guillaume, fils du comte Raymond, ayant commencé et achevé ce bâtiment, y fit venir treize moines et un abbé nommé Elis. Ayant ensuite convoqué dans l'église de Sainte-Croix une

nouvelle assemblée, où se trouvèrent sa femme Entregode et sa mère Aremburge, il fit plusieurs donations au monastère.

La donation de Soulac est ainsi conçue : « Je donne à Dieu et à cet autel, bâti en l'honneur de la sainte Croix, la ville de Soulac avec l'oratoire de la sainte Mère de Dieu, avec les étangs doux, depuis la mer salée jusqu'à la mer d'eau douce, avec les montagnes, avec les forêts de pins, avec le droit de pêche, avec toutes les prairies et saussaies, avec les serfs des deux sexes (1). »

Plus tard, Sanche Guillaume, duc de Gascogne, croyant que le comte Guillaume le Bon avait empiété sur ses droits en donnant Soulac à l'abbaye de Sainte-Croix, en fit lui-même don à l'abbaye de Saint-Sever, qu'il fonda sur la fin du dixième siècle. Ce fut l'origine du procès dont nous allons bientôt parler et qui ne se termina qu'en 1079, sous le pontificat de Saint Grégoire VII.

La charte de Guillaume Sanche a conduit Besly et quelques autres à douter de l'authenticité de celle de Guillaume le Bon. Mais, on le voit, Guillaume Sanche ne nie pas le fait, mais seulement le droit. C'est pourquoi de Marca, dom Mabillon et les auteurs du *Gallia christiana* ont pris la défense de la première donation. « Ce qui lève toute difficulté, dit dom Devienne, c'est que cette charte a été citée dans des actes fort anciens et non suspects, et spécialement dans une bulle d'Alexandre III, de 1164, qui, confirmant à l'abbaye de Sainte-Croix les donations qui lui avaient été faites par le duc de Gascogne, rappelle celle du comte Guillaume qu'il appelle le *fondateur* de ce monastère. »

Cette donation de Guillaume est le point de départ de tous les historiens de l'abbaye de Sainte-Croix. Dom Abadie, dans son chapitre *des droits que le monastère de Sainte-Croix a*

(1) *Villa quæ vocatur Solac cum oratorio sanctæ Deigenitricis Mariæ, cum aquis dulcis de mare salissa usque ad mare dulce, cum montanis, cum pineta, cum piscatione, cum cunctis pratis, salvissina capiente, cum servis et ancillis, cuncta hæc do Deo et huic altari in honorem sanctæ crucis ædificato.* (*E cartular. S. Crucis Burdigal.* Bibl. nationale.)

sur Soulac, s'exprime ainsi : « Le comte Guillaume, restaurateur de notre monastère de Sainte-Croix, lui donna, pour l'entretien de treize moynes et de l'abbé, le lieu appelé Soulac avec l'église dédiée à la sainte Vierge, et ce lieu-là est distant de Bourdeaux de 19 ou 20 lieues le long de la mer. Il donna ladite ville avec toutes ses appartenances tant sur l'eau, etc... D'où il appert maintenant, ajoute-t-il, que ledit Soulac a esté une des premières dépendances du monastère de Sainte-Croix. »

De Marca, dom Mabillon, le *Gallia christiana* croient que la charte de Guillaume le Bon est de l'an 902. Si les Normands n'ont quitté Bordeaux qu'en 911, il serait plus raisonnable de la rapprocher du milieu du dixième siècle. C'est l'opinion de dom Devienne.

En donnant à Guillaume le Bon le titre de saint, nous nous conformons à plusieurs notices bénédictines et à l'ancien Bréviaire de Bordeaux qui contient sa légende et son office.

§ 2. — DROITS QUE LA DONATION DE SAINT GUILLAUME CONFÈRE AU PRIEURÉ DE SOULAC.

Les droits conférés par la donation de saint Guillaume au prieuré de Soulac sont consignés tout au long dans la Notice de dom Abadie déjà citée :

« Il est certain et indubitable que la justice haute, moyenne et basse appartient au prieur de Soulac dans le lieu, territoire et juridiction dudict Soulac. Et s'estend, ladicte juridiction, despuys la pinède jusques à la poincte de Soulac et depuis la poincte jusques au port de Thallas, et tout le long du canal dudict Thallas jusques aux grandes montaignes de sable et à la mer de Gironne. Ce qui se preuve par les hommages rendeus en divers temps et par advis contradictoire donné contre la dame de L'Esparre, par lequel elle feut condamnée à faire replanter les fourches patibulaires que ledict seigneur de Soulac avoit fait planter au pont de Thallas, extrémité de sa iuri-

diction, et n'a point esté troublé dans l'exercice de sa iustice dans toute l'estendue de ladicte iuridiction que despuys quelques années que les officiers de L'Esparre ont voulu terminer la iuridiction dudict prieur aux quatre croix du lieu de Soulac, ce qui n'a peu induire prescription, ledict seigneur de Soulac ayant toujours faict ces actes au contraire et s'estant tousiours maintenu dans la iouissance de ladicte iustice dans toute ladicte estendue, malgré les efforts desdicts officiers.

« Ledict seigneur de Soulac a le droit de créer les officiers, comme lieutenant, greffier, procureur, sergent.

« Audict seigneur de Soulac appartient encore le four banal dans ledict lieu de Soulac, où personne ne peut faire construire aucun four dans toute l'estendue de sa iuridiction sans la permission du seigneur et inféodation. Si le seigneur de L'Esparre s'acquittoit présentement des obligations qu'il a de fournir du bois pour le four banal, suivant la transaction de l'an 1195, il vaudroit cent escus de revenu pour le moins, et ne vaut présentement que deux cents livres de rente. Ledict seigneur a cessé de s'acquitter de cette obligation despuys les troubles. Les rentes se montent à quarante livres dix sols en argent, une barrique de vin et trois poules, suivant les dernières reconnoissances. Plus est deu au sacristain et infirmier de Saincte-Croix trois livres six blancs en argent et un boisseau de sel de rente foncière sur deux salines; et c'est à remarquer que les los et ventes sont très considérables, à raison que lesdites ventes sont sur diverses salines, maisons, jardins et bois, etc.

« Appartient encore au prieuré de Soulac le droit d'agrière au quint des fruits sur diverses salines, vignes et terres, jusques au nombre de soixante et une pièces, suivant les levées et dernières reconnoissances, et trois autres pièces, l'une au sixain, l'autre à huit, l'autre à dix.

« Le droit de pêche appartient aussi au seigneur de Soulac, où est à remarquer que la pêche des huîtres se fait dans la irudiction du prieur, qui peut faire passer trois muyds de sel et les apporter dans Saincte-Croix sans payer aucun subside,

Ledict privilége lui a esté accordé par saint Guillaume et confirmé par Richard et par le pape Clément V par bulle du 23 mars 1308.

« Appartient encore audict prieur le droit d'entrée, mesurage et boucherie, comme aussi le droit de naufrage, contre lequel le seigneur de L'Esparre ne peut prétendre prescription, puisque ledict seigneur prieur, ses fermiers et agents ont tousiours iouy du droict. Que si les officiers de L'Esparre s'y sont ingérés, ils l'ont faict appuyés d'une force maieure en faveur de laquelle la prescription ne court pas. Ledict droit se preuve par le tiltre de la donation faicte dudit Soulac au monastère de Saincte-Croix par ces termes : *Cum aquis*, etc... lesquels termes, expliqués par la possession, apportent le droict de naufrage, et ne se peut dire qu'ils signifient la pêche, puisque ledict tiltre l'expésifie par après, disant : *Cum piscatione*.

« Et doibt aussi ledict seigneur de L'Esparre au seigneur prieur de Soulac, vingt-quatre lapins de rente annuelle pour raison de certains lieux qu'il tenoit de luy suivant la transaction de 1195.

« Item appartiennent encore audict seigneur plusieurs vacances de bois, marets et aultres qu'il peut donner à fief nouveau. »

Nous allons citer encore quelques lignes de dom Abadie, non point parce qu'elles appartiennent directement au titre de notre paragraphe, mais parce qu'on y trouve mentionnés d'anciens droits des archevêques de Bordeaux sur Soulac.

« Ie ne passeray pas sous silence l'accord qui feut passé entre Bertrand, archevesque de Bordeaux, et Bertrand, abbé de Saincte-Croix, l'an 1166, touchant les droicts que ledict archevêque prétendoit sur Soulac et ceulx de l'abbé, dont voicy l'abrégé : Premièrement feut accordé que la nomination de la cure appartient à l'abbé et que l'archevesque est tenu de mettre ledict curé en possession après son élection, et parce que ledict seigneur archevesque avoit quelques droicts dans ledict Soulac, ils sont convenus par ensemble que l'archevesque

de nouveau esleu viendra au chapitre de Saincte-Croix pour être mis dans l'investiture de ses droits par l'abbé du monastère, par la tradition de l'anneau dudict archevesque. Après quoy l'archevesque promettoit audict abbé toutes sortes de protections et de garder tous les pactes qui avoient esté faicts entre leurs prédécesseurs et pourroient estre faicts entre eux-mêmes. »

Malgré des droits si légitimes, « Soulac dit toujours dom Abadie, n'a pourtant pas esté si asseuré pour Saincte-Croix qu'il n'aye esté bien contesté par le monastère de Saint-Sever. »

§ 3. — CONTESTATIONS ENTRE L'ABBAYE DE SAINT-SEVER ET L'ABBAYE DE SAINTE-CROIX AU SUJET DE SOULAC.

Nous l'avons déjà vu, Guillaume Sanche, par sa charte en faveur de Saint-Sever, niait le droit et protestait contre le fait de Guillaume le Bon.

Guillaume le Bon qui, d'après dom Devienne, possédait le comté ou gouvernement *particulier* de Bordeaux, pourrait bien n'avoir été ni duc de Guienne, ni duc de Gascogne, en particulier. Serait-il étonnant qu'après les désolations normandes les villes et les provinces eussent avisé à un gouvernement pour ainsi dire provisoire ? Nous trouvons, dans une note prise sur un titre bénédictin à la Bibliothèque nationale : « Il y a eu des comtes de Bourdeaux différents des ducs de Guyenne. » D'un autre côté, nous savons que « les ducs de Guyenne, comtes de Poictiers, avaient toujours prétendu que la Guyenne d'outremer, qui est le duché de Gascogne, faisait partie de leur duché, suivant le département et division faite depuis Auguste. » (Besly.) Nous savons aussi que les ducs de Gascogne étaient comtes de Bordeaux et d'Agen, et qu'en cette qualité ils étaient *forcés* de reconnaître les ducs de Guyenne (Besly).

Tout le monde sait la place qu'occupent, dès après Charlemagne, dans notre histoire politique, les chocs divers de ces prétentions rivales. L'indépendance gasconne lutte sans cesse

ontre l'élément français. N'oublions pas non plus notre istoire religieuse. Souvenons-nous de saint Abbon de Fleury, e grand homme et ce grand saint, martyr à la Réole, des noines gascons qui ne veulent ni des Français, ni de la éforme d'un Français.

N'y aurait-il rien d'analogue dans la rixe qui nous occupe? Soulac a été donné à Sainte-Croix par un comte de Bordeaux qui sera plus tard regardé comme un comte de Poitiers et duc le Guienne, qui l'a été peut-être. — Soulac est donné à Saint-Sever, abbaye du *cap de Gascogne,* par Guillaume Sanche, *duc de Gascogne.*

Quoi qu'il en soit, la lutte entre les moines de Sainte-Croix et ceux de Saint-Sever dura longtemps et prit de grandes proportions.

Sitôt en possession de la charte de Guillaume Sanche, les noines de Saint-Sever se mirent en mesure de prendre possession de Soulac. Ceux de Sainte-Croix s'y opposèrent, basant eurs prétentions sur un titre antérieur et légitime. C'était vers a fin du dixième siècle. Sainte-Croix jouissait déjà de Soulac lepuis au moins cinquante ans, ou du moins elle s'en regardait comme le propriétaire.

Le premier détail que nous ayons trouvé sur cette querelle lans les fonds bénédictins est une espèce de confirmation qui n'existe qu'en fragments. Aucun nom n'y est apposé. Elle porte la date 1019. A la suite de cette pièce, on lit quelques réflexions. Nous avons noté la suivante : « Quelques-uns pensent que saint Guillaume n'a fait que confirmer à Sainte-Croix la possession de Soulac, et affirment que ledit Soulac avait été acheté depuis longtemps par un abbé de Sainte-Croix. Nous ne voyons pas quelle valeur on pourrait attribuer à une pièce de cette nature tant qu'elle ne s'appuiera sur aucun fondement connu. »

Soulac, dit une notice bénédictine, avait un monastère en 1022, époque à laquelle Benoît VIII accorda au susdit monastère de Sainte-Marie de Soulac la protection du Saint-Siége apostolique, déclara à jamais inviolables ses droits

temporels, et exempta les moines de tout joug et de toute juridiction autre que celle de l'abbé de Sainte-Croix et de ses religieux (1). »

« Guillaume, dit Geoffroi, fils du comte Raymond, confirme et renouvelle la donation de saint Guillaume, et se sert des mêmes termes : *Do villam quæ vocatur Solac*, etc..... La charte est signée : Adelbert, archevêque ; W. (Guillaume) ; Eycaret ; Adelelme. Quatre exemplaires de cette charte portent : le premier, la date 1021 ; le second, la date 1022 ; le troisième, 1026 ; le quatrième, 1027. »

Vers le milieu du onzième siècle, Benoît IX confirme Sainte-Croix dans la possession de Soulac. Le titre est daté du mois d'octobre, Indiction 5e. Il est bon de remarquer que quelques auteurs bénédictins confondent, avec raison peut-être, ce dernier titre avec celui de 1022, par Benoît VIII.

La résistance de l'abbé de Saint-Sever au jugement des légats du Saint-Siége est attestée par la lettre sévère que saint Grégoire VII lui adresse de cette teneur :

A Arnaud, abbé de Saint-Sever, du cap de Cascogne (2).

« Nous avons à vous reprocher une grande désobéissance. Quoique le monastère de Sainte-Croix ait adressé au saint

(1) *In cœnobium evaserat anno MXXII quo Benedictus VIII præfatum sanctæ Mariæ de Solaco monasterium apostolicæ sedis auctoritate munivit et omnia ejus pertinentia perenni jure inviolabiliter permanenda confirmavit ac absque omni jugo vel subditione cujuscumque personæ excepto abbate Sanctæ Crucis et suis monachis constabilivit.* (Notice bénédictine. Saint-Germain-des-Prés, manuscrit de la Bibliothèque nationale.)

(2) *Ad Arnaldum, Sancti Severi Abbatem.*

Non mediocris te inobedientiæ arguere possumus quot post multas querimonias de te in Romanis Conciliis factas, monasterium Sanctæ Crucis de ecclesia Sanctæ Mariæ nullam adhuc justitiam sit consecutum. Licet examen exquirendæ veritatis hujus negotii frivolis excusationibus jam ex longo tempore evitasse videaris, præsente tamen anno pro definienda lite vestra a legato nostro Geraldo Ostiensi episcopo ad synodum vocatus, nullam Deo et sancto Petro diceris reverentiam exhibuisse, adeo ut, contempta auctoritate Apostolicæ Sedis, neque tu venire, neque alios juste te excusaturos studueris mittere. Unde quia absentatio tua indicium injustitiæ tuæ clarissimum tribuit,

Concile à Rome plusieurs plaintes à votre sujet, il n'a obtenu jusqu'à ce jour aucune justice. Sur des prétextes frivoles, vous évitez depuis longtemps d'examiner et de reconnaître la vérité sur ce point en litige ; mais cette année même, bien que mandé au Synode par notre légat Gérard, évêque d'Ostie, vous avez cru pouvoir désobéir avec irrévérence à saint Pierre, tellement qu'au mépris de l'autorité de ce siége apostolique, ni vous n'avez d'aignez venir, ni vous n'avez délégué un représentant qui comparût à votre place. C'est pourquoi votre absence étant une marque évidente de l'injustice de vos prétentions, il a été défini dans le même Synode qu'il y a lieu de restituer au monastère de Sainte-Croix l'église de Sainte-Marie. Et Nous, approuvant cette décision, Nous vous ordonnons, en vertu de l'autorité apostolique, d'avoir à laisser le monastère de Sainte-Croix tranquille possesseur de cette église. Que si, toutefois, vous croyez avoir de justes réclamations à alléguer, ne manquez pas de vous présenter ici avant la fête de la Toussaint, en ayant soin de notifier votre comparution à l'abbé de Sainte-Croix, afin qu'après avoir examiné et pesé vos raisons réciproques, Nous puissions, avec pleine connaissance de cause et avec l'aide de Dieu, mettre fin au litige. Donné à Rome dans le saint Synode, le II des Ides de Mars, Indiction XII. »

Le même saint Grégoire VII écrit de nouveau à l'abbé de Saint-Sever, en 1079.

Cette même année 1079, la cause des deux abbayes fut appelée devant le Concile de Bordeaux. L'archevêque Goscelin, Amat d'Oleron et Hugues de Die examinent attentivement le point litigieux. « On laisse crier ; on entend la cause. Les abbés

diffinitum est in eadem synodo, monasterio Sanctæ Crucis prædictæ ecclesiæ Sanctæ Mariæ jus et possessionem restituendam esse, quam nimirum definitionem nos approbantes, præcipimus tibi apostolica auctoritate, ut præfatum monasterium Sanctæ Crucis, sicut statutum est, quiete tenere permittas. Quod si te justitiam habere confidis, hinc usque ad festivitatem omnium sanctorum ad nos venire studeas, teque prædicto Abbati eodem termino venturum notifices, quatenus utriusque partis perquisitis rationibus, certum causæ vestræ finem Deo auxiliante imponamus. Data Romæ in Synodo, secundo Idus Martii, indictione duodecima.

susnommés se présentent au Concile avec leurs avocats et tous leurs défenseurs. Chacun a tout le temps et toute la liberté voulue pour plaider sa cause. Le Concile écoute attentivement toutes les raisons et les pèse avec un soin scrupuleux. Enfin il juge à propos d'imposer silence à tout jamais, par une sentence canonique, à l'abbé de Saint-Sever et à ses successeurs, au sujet de l'église de Sainte-Marie de Soulac. » — « Par l'autorité du Saint-Siége apostolique et par celle du Concile, disent-ils en terminant, nous avons adjugé, dans ce Concile même, l'église de Sainte-Marie de Soulac à Arnaud de Trencard, abbé de Sainte-Croix (1). »

Le même Concile eut aussi à prononcer sur quelques plaintes portées par Guillaume VII, dit Geoffroi, au sujet des moines, probablement des moines de Saint-Sever.

Quinze ans après cette sentence canonique, Aliénor, reine d'Angleterre, duchesse de Normandie et d'Aquitaine, donnait, à Soulac même, au mois de juillet de l'an 1094, une preuve de sa munificence envers l'église de Notre-Dame de Soulac et les Religieux de Saint-Benoît. Sa charte confirme la donation de Guillaume en présence de Henri, évêque de Saintes, de Guiffard, Didon, Hubert, Defort, de Fara, Pierre Capier, Geoffroy de Calvinhac, Geoffroy de Mailli, Jean Franc et plusieurs autres. Fait, est-il dit, par la main de Roger, notre chapelain et notre notaire (2).

(1) *Clamoribus et tenoribus auditis... prænominati abbates cum advocatis et ratiocinatoribus suis in Concilio astiterunt et prout quisque melius potuit causam suam licenter et enarrando peroraverunt.... Concilium omnibus rationibus diligenter auditis ac subtiliter pertractatis... ut perpetuum silentium abbati Sancti Severi et ejus successoribus super ecclesia Sanctæ Mariæ de Solaco canonica censura imponeretur... Apostolica ergo et Concilii fulti auctoritate Arnaldum Trencaldi abbatem Sanctæ Crucis de ecclesia Sanctæ Mariæ de Solaco in ipso concilio revetivimus (Anno 1079).* (Fonds bénédictins de Saint-Germain-des-Prés.)

(2) *Alienor Dei gratia regina Angliæ, ducissa Normaniæ et Aquitaniæ... Confirmamus etc... Testibus Henrico episcopo Xantonensi, Guiffardo, Didone, Huberto, Defort, de Fara, Petro Capiero, Gaufrido de Calviniaco, Gaufrido de Mailli, Joanne Franco et aliis multis. — Data apud Solacum per manum Rogeri capellani et notarii nostri. Anno 1094 die Julii...* (Fonds bénédictins de Saint-Germain-des-Prés.)

En 1096, Guillaume VIII, duc d'Aquitaine, octroie aux Religieux de Sainte-Croix une charte de protection pour tous leurs droits et en particulier pour ceux qu'ils ont sur Soulac.

En 1099, Urbain II rappelle le jugement d'Amat, légat du Saint-Siége au Concile de Bordeaux, et confirme sa sentence.

Les droits de Sainte-Croix sur Soulac sont encore reconnus par des actes authentiques de Pascal II, en 1103, et d'Alexandre III, en 1165. Ce dernier confirme spécialement l'abbé de Sainte-Croix dans la possession de Soulac en 1167.

Il en est de même de Henri, roi d'Angleterre, duc de Guienne, en 1174.

De même du pape Lucius III, en 1185.

De Richard, roi d'Angleterre, duc de Guienne, en 1189 et, dix ans plus tard, en 1199.

Enfin l'an 1193, le pape Célestin III confirme ce qu'a fait Alexandre, son prédécesseur... « En outre, dit-il, je déclare de nouveau définitive la sentence prononcée au sujet de la contestation qui s'éleva autrefois entre votre monastère et celui de Saint-Sever au sujet de l'église de Sainte-Marie de Soulac, sentence qui fut promulguée par Amat d'Oleron et Hugues, au Concile de Bordeaux, et confirmée depuis par les papes Urbain et Pascal (1). »

Tant d'appuis, tant de reconnaissances authentiques assurèrent à l'abbaye de Sainte-Croix la tranquille possession de Notre-Dame de Soulac.

(1) *Præterea definitivam sententiam super querela illa quæ inter vestrum et beati Severi monasterium de ecclesia Sanctæ Mariæ de Solaco præteritis temporibus vertebatur per Amatum quondam Oleronensem et Hugonem in Burdigalensi Concilio promulgatam et ab Urbano et Paschali confirmatam.* (Fonds bénédictins, etc.)

CHAPITRE XI

L'ORATOIRE PRIMITIF DE SOULAC. — L'ÉGLISE BÉNÉDICTINE

Ædificata pro tempore basilica.
(Baptista Salvatoris.)

§ 1er. — L'ORATOIRE PRIMITIF DE SOULAC

IL dut être modeste. C'était une *cabane*, disent les vieilles traditions. *Parvum Tuguriolum*, dit un auteur déjà cité, Garcia de Bazas, qui se sert d'un terme plus pompeux, prend soin d'ajouter un mot décisif : « *ædificata pro* tempore *basilica.* » C'était l'abri d'un tombeau. Ce tombeau lui-même devait reposer avec honneur dans un souterrain qu'on avait soin de cacher aux regards profanes et dont on pouvait garder le souvenir après la destruction de l'édifice supérieur. Tout nous autorise à revendiquer au profit de notre sainte ce que l'Eglise primitive pratiquait d'une manière si générale :

« Vers le cinquième siècle, dit Viollet-le-Duc, lorsque le nouveau culte put s'exercer publiquement, deux principes eurent une action marquée sur la construction des églises en Occident : la tradition des basiliques antiques qui, parmi les monuments païens, servirent les premiers de lieu de réunion pour les fidèles ; puis le souvenir des sanctuaires vénérables creusés sous terre, des cryptes qui avaient renfermé les restes des martyrs et dans lesquelles les saints mystères avaient été pratiqués pendant les jours de persécution. Rien ne ressemble moins à une crypte qu'une basilique romaine ; cependant la

basilique romaine possède, à son extrémité opposée à l'entrée, un hémicycle voûté en cul-de-four, le tribunal. C'est là que dans les principales églises chrétiennes on établit le siége de l'évêque ou du ministre ecclésiastique qui le remplaçait. Autour de lui se rangent les clercs. L'autel était placé en avant à l'entrée de l'hémicycle, relevé de plusieurs marches. Les fidèles se tenaient dans les nefs, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre. Habituellement, nos premières églises françaises possèdent sous l'hémicycle (l'abside) une crypte dans laquelle était déposé un corps saint, et quelquefois le fond de l'église lui-même rappelle les dispositions de ces constructions souterraines, bien que la nef conserve la physionomie de la basilique antique. Ces deux genres de construction si opposés laissent longtemps des traces dans nos églises, et les sanctuaires sont voûtés, élevés suivant la méthode concrète des édifices romains, bâtis en briques et blocages; que les nefs ne consistent qu'en des murs légers reposant sur des rangs de piles avec une couverture en charpente, comme les basiliques antiques.... En Occident, près des rivages de l'Océan, nous trouvons dès le dixième siècle une influence byzantine marquée dans la construction des édifices religieux. » (Viollet-le-Duc, *Diction. de l'Archit. française*, t. V, p. 162.)

En nous basant sur ces données et en admettant avec Beaurein et d'autres la reconstruction de Soulac par saint Léonce, archevêque de Bordeaux, nous pourrions supposer, pour l'oratoire primitif, soit la forme de la basilique romaine, soit du moins la forme de l'église franco-latine qui est beaucoup plus simple. Une salle quadrangulaire avec abside carrée ou semi-circulaire. Cette dernière hypothèse satisfait à deux exigences topographiques de notre église actuelle. L'ancien autel de *retro* ou *des reliques* marque la place historique et traditionnelle du tombeau de sainte Véronique. On sait combien cette place des tombeaux des saints était sacrée pour le peuple et pour le clergé. D'autre part, la fontaine coule à 22 mètres du tombeau. Ces 22 mètres suffisent à l'oratoire primitif. La fontaine pouvait être dans le baptistère, séparé

de l'église, comme toujours dans les premiers siècles. Elle pouvait aussi servir aux fidèles qui entraient dans le lieu saint. « On avait, dit Tertullien, la coutume de s'asperger d'eau ou de se laver les mains ou le visage avant d'entrer dans la maison de Dieu. » L'eau avait chez les Juifs et chez les païens une signification symbolique. Elle rappelait la pureté avec laquelle on doit procéder aux cérémonies et aux actes de la religion. L'usage s'en perpétua d'autant mieux dans le culte chrétien que le Christ avait transmis une vertu surnaturelle à l'eau par l'institution du Baptême. De plus, la tradition portait que Dieu avait fait jaillir par miracle, dans le voisinage de la mer, cette source unique d'eau douce pour la sainte dame Véronique : nouvelle cause de respect pour le peuple, pour les voyageurs et pour les pèlerins. Aussi, quand des besoins nouveaux sont venus dilater l'enceinte sacrée, n'est-il pas étonnant que le tombeau, gardant sa place d'honneur au fond du nouveau temple, la fontaine sainte se soit trouvée fatalement enfermée dans l'église, et qu'alors, comme plus tard à Notre-Dame de Lorette, près Monségur, on ait élevé sur la source vive un autel où devait s'immoler l'agneau sans tache? *Agnum..... de sub cujus pede fons vivus emanat.*

Trois fûts romains en marbre, qui portent encore les arcatures de l'abside principale, appartiennent sûrement à l'oratoire primitif ou à l'église de Saint-Léonce. On voit sans peine que le respect des souvenirs a pu seul déterminer l'architecte à les appuyer sur des bases et à les couronner de chapiteaux qui n'étaient pas faits pour eux. C'était un droit sacramentel de remettre en place d'honneur dans la construction du nouveau temple des reliques de l'ancien, et nous allons retrouver tout à l'heure cette donnée archéologique et historique dans l'étude de la basilique actuelle.

Si les Normands ruinèrent l'oratoire, comme il n'est guère permis d'en douter, pouvons-nous admettre que les Bénédictins de Sainte-Croix aient tardé longtemps à rétablir le sanctuaire vénéré? Non, sans doute, et avant la fin du dixième siècle, la donation de saint Guillaume devait avoir porté ses

·uits. Nous savons, par un titre déjà cité, que Soulac avait un ıonastère dans la première moitié du onzième siècle, sous ;enoît VIII, en 1022.

Au milieu du même siècle, en 1043, Ama, comtesse de 'érigord, donne sa terre de Médrins au monastère qui a été âti en l'honneur de Sainte-Marie de Fin-des-Terres, appelée ussi de Soulac, pour venir en aide à la pauvreté des moines ui y servent Dieu et accomplissent dignement leur tâche (1).

Que nous reste-t-il de l'édifice du dixième ou du onzième iècle? C'est ce que nous essaierons d'indiquer dans l'étude uivante.

§ 2. — L'ÉGLISE BÉNÉDICTINE DU DOUZIÈME SIÈCLE. — SES PROPORTIONS ET SA DYNAMIQUE.

Nous lisons, dans un chroniqueur bénédictin (Fonds de Saint-Germain-des-Prés) : « La dévotion des chrestiens augmentant tous les iours dans ce sainct lieu (de Solac) envers la Mère de Dieu, ils y bastirent, par succession des temps, une église fort ample et magnifique, qu'ils enrichirent de beaucoup d'argenterie, d'un grand nombre de précieuses reliques fort considérables..... enfin on y bastit un monastère dont on ne voit maintenant aucun vestige des anciens bastiments réguliers, excepté l'église qui subsiste encore, bastie de la même façon que celle de Sainte-Croix, mais elle n'est pas tout à fait si grande. »

C'est cette église que nous possédons encore.

Beaurein en fait une description « prise, dit-il, sur des plans qui en furent tirés avant qu'elle ne fût entièrement couverte sous les sables. » Ces plans, on le voit, sont postérieurs aux ravages des religionnaires. Ils ne mentionnent ni l'existence

(1) *Ama comitissa Petragoriæ dedit hæreditatem suam Medrins vocatam monasterio constructo in honore sanctæ Mariæ de finibus terræ (alias de Solaco) ut ibi Deo famulantibus sive digne obsequium persolventibus esset supplemeutum inopiæ* (Cartulaire de Sainte-Croix. Bibliothèque nationale.)

de la tour centrale, ni celle des transepts, ni celle de la basse œuvre du monastère. Ils sont d'ailleurs assez exacts dans leurs mesures et détails.

Nous allons donner à notre tour les proportions de l'édifice, telles que les révèlent les déblais opérés, telles que les sondages exécutés dans la basse œuvre permettent de les conjecturer.

Proportions. — Notre-Dame de Fin-des-Terres est un édifice barlong, mesurant sur sa coupe longitudinale une longueur, hors œuvre, de 47 mètres; dans œuvre, de 44 mètres; et sur sa coupe transversale, une longueur, hors œuvre, de 20^{m},56 ; dans œuvre, de 17^{m},60.

Elle est composée d'une nef principale et de deux collatéraux. Un transept de 34 mètres dans œuvre et de 37 mètres hors œuvre forme la croisée.

La nef principale mesure, d'axe en axe, 7^{m},93 ; les collatéraux mesurent chacun, d'axe en axe, 4^{m},87.

Six piliers ont 2 mètres de diamètre dans les deux sens. Les deux autres, voisins du transept, sont fortifiés par des prolongements dans le sens de la partie inférieure de l'église. L'un d'eux renferme encore l'escalier par lequel on montait à la tour centrale. Sa circonférence est de 14 mètres.

Chacun des collatéraux mesure sur son axe 40^{m},55. Ils se terminent, comme la nef centrale, par une abside semi-circulaire.

Les absides étaient en contre-bas de la nef et des collatéraux.

Quand les derniers déblais permettront au visiteur de fouler les dalles primitives, son œil pourra mesurer, dans la nef principale, une hauteur sous clef de 17 mètres; dans les collatéraux, une hauteur de 15^{m},50; sous la coupole, une hauteur de 19 mètres; sous la clef du berceau roman de l'abside principale, 13^{m},50; sous la clef des absides collatérales, 9^{m},33; sous la clef des travées extrêmes du transept, 10 mètres.

L'épaisseur des murs est de 1 mètre; la saillie des pilastres

intérieurs, de 70 centimètres; la saillie des contre-forts extérieurs, de 48 centimètres.

L'élévation des murs latéraux sera de 15 mètres; celle de la faîtière, de 23 mètres; celle du pignon de façade, de 23m,60.

La croix de la tour centrale pourra s'élever à une hauteur approximative de 45 mètres au-dessus du sol.

La superficie intérieure de l'édifice étant de 819 mètres carrés, les piliers, les pilastres et le sanctuaire couvrant un espace de 119 mètres, il reste net pour les fidèles une superficie de 700 mètres carrés.

Dynamique. — « Quand l'Ordre de Saint-Benoît se réforma au onzième siècle, dit M. Viollet-le-Duc (tom. IV, p. 11), les tendances des réformateurs ne visaient à rien moins qu'à changer toute une société qui, à peine née, tombait déjà en décomposition. Ces réformateurs, en gens habiles, commencèrent donc par abandonner les traditions vermoulues de la société antique... Ils se bâtirent eux-mêmes des cabanes de bois... Ces premiers pas eurent une influence persistante lorsque même la richesse croissante des monastères, leur importance au milieu de la société, les porta bientôt à changer leurs cahutes contre des demeures durables et bâties avec luxe... Quelque riches et puissants que fussent les moines, ils ne pouvaient espérer de construire comme l'avaient fait les Romains. Ils s'efforcèrent donc d'élever des constructions solides et durables (car ils comptaient bien bâtir pour l'avenir), avec économie. Employer la méthode romaine la plus ordinaire, c'est-à-dire en composant leurs constructions de massifs de blocages enfermés entre des parements de briques ou de moellons, c'était mettre à l'œuvre plus de bras qu'ils n'en avaient à leur disposition. Construire au moyen de blocs énormes de pierre de taille soigneusement taillés et posés, cela exigeait un transport impossible faute de routes solides, un nombre considérable d'ouvriers habiles, de bêtes de somme, des engins dispendieux ou d'un établissement difficile. Ils prirent un moyen terme. Ils élevèrent les points

d'appui principaux en employant pour les parements de la pierre de taille comme un revêtement, et garnirent les intérieurs de blocages. Pour les murs en remplissage, ils adoptèrent un petit appareil de moellon smillé pour les parements, ou de carreaux de pierre enfermant de même un blocage de cailloux et de mortier... Afin de relier les diverses parties des bâtisses, de chaîner les murs dans leur longueur, ils noyèrent dans les massifs, à différentes hauteurs, sous les appuis des fenêtres, au-dessous des corniches, des pièces de bois longitudinales... Les constructeurs romans, dès le onzième siècle, voulurent voûter la plupart de leurs grands édifices ; ils avaient hérité des voûtes romaines, mais ils étaient hors d'état de les maintenir par les moyens puissants que les Romains avaient pu adopter. Il fallut donc encore que leur intelligence suppléât à ce défaut de puissance. La voûte ne se peut maintenir qu'à la condition d'avoir des points d'appui stables, car cette voûte forme une croûte homogène sans élasticité, qui se brise en morceaux s'il survient quelques gerçures dans sa concavité. Voulant faire des voûtes à l'instar des Romains et ne pouvant leur donner des points d'appui absolument stables, il fallait que les constructeurs romans trouvassent une méthode nouvelle pour les maintenir en rapport avec l'instabilité des points d'appui destinés à les porter et à les contre-butter. La tâche n'était pas aisée à remplir ; aussi les expériences, les tâtonnements, les essais furent-ils nombreux. Mais cependant, dès l'origine de ces essais, on voit naître un système de construction neuf, et ce système est basé sur le principe d'élasticité remplaçant le principe de stabilité adopté par les Romains. La voûte romaine, sauf de rares exceptions, est faite en blocages. Si elle est renforcée par des arcs en briques, ces arcs sont noyés dans l'épaisseur même des blocages et font corps avec lui. Les constructeurs romans, au lieu de maçonner la voûte en blocages, la construisirent en moellon brut noyé dans le mortier, mais posé comme des claveaux, ou en moellon taillé et formant une maçonnerie de petit appareil ; déjà ces voûtes, si un mouvement venait à se déclarer dans les points

d'appui, présentaient une certaine élasticité par suite de la réunion des claveaux, ne se brisaient pas comme une croûte homogène et suivaient le mouvement des piles. Mais cette première modification ne rassurait pas entièrement les constructeurs romans; ils établirent sous ces voûtes, de distance en distance, au droit des points d'appui les plus résistants, des arcs-doubleaux en pierres appareillées, cintrés sous l'extrados des voûtes. Ces arcs-doubleaux, sortes de cintres permanents, élastiques comme tout arc composé d'une certaine quantité de clavaux, suivaient les mouvements des piles, se prêtaient à leur tassement, à leur écartement, et maintenaient ainsi, comme l'aurait fait un cintre en bois, les concavités en maçonnerie bâties au-dessus d'eux.....

« Lorsque les constructeurs romans voulurent élever des voûtes sur des piles posées aux angles de parallélogrammes, ils adoptèrent le berceau ou demi-cylindre continu sans pénétration..... Cependant, les obstacles, les difficultés semblaient naître à mesure que les constructeurs avaient cru trouver la solution du problème. Les effets des poussées des voûtes, si parfaitement connus des Romains, étaient à peu près ignorés des constructeurs romans. Le premier, parmi eux, qui eut l'idée de bander un berceau plein-cintre sur deux murs parallèles, crut certainement avoir évité à tout jamais les inconvénients attachés aux charpentes apparentes et combiné une construction à la fois solide, durable et d'un aspect monumental. Son illusion ne dut pas être de longue durée, car, les cintres et les couchis enlevés, les murs se déversèrent en dehors et la voûte tomba entre eux. Il fallut donc trouver des moyens propres à prévenir de pareils sinistres. On renforça d'abord les murs par des contre-forts extérieurs, par des piles saillantes à l'intérieur; puis, au droit de ces contre-forts et de ces piles, on banda des arcs-doubleaux sous les berceaux. Noyant des pièces de bois longitudinales dans l'épaisseur des murs, d'une pile à l'autre, à la naisssance des berceaux, on crut ainsi arrêter leur poussée entre ces piles. Ce n'était là, toutefois, qu'un palliatif; si quelques édifices ainsi voûtés résis-

tèrent à la poussée des berceaux, un grand nombre s'écroulèrent quelque temps après leur construction. »

Nous avons cité avec complaisance cet exposé de l'éminent artiste, parce qu'il trouve dans le monument de Soulac son application détaillée et son commentaire encore subsistant.

Ici, comme en tant d'autres lieux, les moines, *comptant sur l'avenir, s'efforcèrent d'élever des constructions solides et durables, bâties avec luxe.* Ces Romains de l'art religieux bâtirent néanmoins *avec économie.* Ne pouvant employer la *méthode romaine, ils élevèrent les points d'appui principaux en employant, pour les parements, de la pierre de taille comme un revêtement*, et *garnirent les intérieurs de blocages. Afin de relier les diverses parties des bâtisses, de chaîner les murs dans leur longueur, ils noyèrent dans les massifs, à différentes hauteurs, sous les appuis des fenêtres, au-dessous des corniches* (nous en avons déjà découvert), *des pièces de bois longitudinales. Ils voulurent des voûtes dans ce grand édifice.* Pour y parvenir, ils remplacèrent *le principe de stabilité adopté par les Romains* par le *principe d'élasticité.* Au lieu de maçonner les voûtes en blocages, *ils les construisirent en moellon brut noyé dans le mortier, mais posé comme des claveaux. Ils établirent sous ces voûtes, de distance en distance, au droit des points d'appui les plus résistants, des arcs-doubleaux, en pierres appareillées, cintrés sous l'extrados des voûtes. Ils renforcèrent les murs par des contre-forts extérieurs et par des piles saillantes à l'intérieur.* Mais, hélas ! à Soulac aussi, les voûtes, par leur poussée, amenèrent l'écartement des murs et *s'écroulèrent quelques temps après leur construction.*

L'œil le moins exercé s'aperçoit, en effet, que les voûtes actuelles de Notre-Dame de Fin-des-Terres ont été exécutées longtemps après la construction de l'édifice, dont l'aspect général présente le faire du douzième siècle avec la tradition fidèlement accusée de l'appareil du onzième. Les murs sont déversés, en moyenne, de 20 à 25 centimètres, et les voûtes

sont là sans gerçure aucune; donc elles ont été construites sur des murs déjà déversés.

Les voûtes primitives étaient assurément en plein-cintre, comme les grands arcs qui relient les piles, comme les fenêtres, comme les arcs du transept et des absides, comme toutes les arcatures extérieures. Elles étaient d'une épaisseur considérable et partaient de l'aplomb des murs, si toutefois elles n'étaient pas en porte-à-faux sur les corniches qui les couronnent. Telle est la règle invariable des architectes du onzième et du douzième siècle. Or, les voûtes actuelles ne sont ni sur l'aplomb, ni en porte-à-faux sur la corniche romane, mais en recul de plus de 33 centimètres sur ledit aplomb. Elles sont relativement légères, exécutées, quant à la construction, selon les données du onzième siècle, et accusant l'ogive. Les arcs-doubleaux sont eux-mêmes en recul sur le pilastre roman et sur le chapiteau. Ces voûtes nous paraissent appartenir à la fin du douzième siècle et même au commencement du treizième. Leur peu d'épaisseur et leur forme ogivale expliquent leur conservation jusqu'au temps présent. Les premières, plus épaisses, par conséquent plus lourdes et en plein-cintre, poussaient à l'écartement dans la partie supérieure des murs; les dernières, par leur arc ogive, déplaçaient, au profit de la stabilité générale, la résultante des poussées qui venaient expirer dans la partie inférieure de l'édifice et en respectaient l'équilibre. Ajoutons que l'étroitesse de la nef (6 mètres dans œuvre) et le diamètre considérable des piles neutralisent à peu près l'action de la poussée principale, de sorte que les murs extérieurs ne contre-buttent que la poussée des voûtes latérales, dont le diamètre est d'ailleurs insignifiant.

L'architecte du treizième siècle a donc résolu d'une manière admirable, croyons-nous, un grand problème de statique, tout en conservant à notre édifice la forme grandiose et majestueuse de l'ancien berceau.

Entre l'écroulement de la voûte primitive et la construction de l'actuelle, nous soupçonnerions volontiers l'existence d'un plafond ou d'une charpente apparente. La corniche qui pé-

nètre encore le berceau des voûtes à l'intérieur du mur de façade, les arrachements naguère retrouvés des murs qui s'élevaient d'aplomb sur la ligne des piles jusqu'à cette corniche, nous permettent de le conjecturer.

Tout ceci pour les nefs.

Quant au transept, sa travée principale était couronnée, suivant l'usage, par une voûte proéminente ou coupole que surmontait au-dehors la tour centrale. Cette dernière est encore représentée sur une gravure du quinzième siècle. L'architecte lui avait ménagé pour points d'appui les deux piliers du côté de la nef, fortifiés par le prolongement dont nous avons parlé, et les deux pilastres de l'abside. Ces quatre points d'appui se reliaient aux murs de la nef, à ceux de l'abside et, par les arcs des nefs latérales, aux ailes du transept perpendiculaires à l'axe du vaisseau.

Les trois absides étaient solidaires comme les trois nefs. Les deux latérales formaient, par leur berceau, la contre-buttée naturelle du berceau principal. La toiture reposait directement sur le blocage des voûtes.

Telle est l'église bénédictine du douzième siècle. Nous dirons bientôt quelle modification dut subir son chevet sur la fin du treizième.

§ 3. — CARACTÈRE ARCHITECTONIQUE DU VAISSEAU ROMAN DE NOTRE-DAME DE FIN-DES-TERRES.

Nous avons eu déjà l'occasion de signaler une pratique qui demeura longtemps sacrée pour nos pères. Elle consistait, lors de la réédification d'un monument religieux, à garder de l'ancien tout ce qui avait échappé soit à la ruine, soit à la main sacrilége des dévastateurs. On rassemblait véritablement les pierres dispersées du sanctuaire, tous ces nobles débris qui avaient entendu la prière des générations écoulées. C'était un hommage rendu à la mémoire et à la foi des ancêtres. *Le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, le Dieu de Jacob, le Dieu de nos pères*, telle est la devise de la tradition catholique au

point de vue du dogme aussi bien qu'au point de vue de l'histoire, de la morale et de l'art. Trop de nos monuments chrétiens ont été sacrifiés de nos jours au niveau, pour eux cruel, de l'unité. Quel sujet de méditation consolante pour l'âme soucieuse des triomphes de la foi, que de relire, sur un monument réparé ou embelli à diverses époques, l'unité de foi des siècles qui nous ont précédés et la variété de l'expression qu'ils ont dû donner à cette foi ! Ce principe de respect nous paraît autrement artistique, archéologique et chrétien que la fièvre maudite de tout réduire à l'unité de style dans nos vieux monuments, et souvent de tout remplacer par une construction moderne, sans âme et sans vie, qui ne rappelle en rien l'œuvre sainte des aïeux.

Pour ne citer qu'un exemple, achevez par la pensée le vaste plan indiqué par le chevet de notre église primatiale de Bordeaux. A la place de la nef actuelle, conduisez aujourd'hui vers la place Rohan, dans les proportions du chœur, une nef flanquée de quatre collatéraux. Vous aurez assurément un des monuments les plus harmonieux et les plus grandioses de l'Europe. Mais les grands souvenirs, où seront-ils ?... Outre l'incomparable majesté de ses voûtes et de ses proportions, notre nef métropolitaine ne garde-t-elle pas dans sa basse-œuvre romane la trace des saintes onctions qu'y imprima, sur la fin du onzième siècle, le grand pape Urbain II ? Pouvons-nous, dans cette œuvre admirable, regretter l'unité de formes ou de plan, lorsque, à ce rond-point de la fin du treizième siècle, nous retrouvons le nom glorieux de notre Clément V ? lorsque la suite nous rappelle nos plus illustres prélats du quatorzième siècle ? quand le transept nous parle du bienheureux Pey-Berland ? quand les deux flèches, jumelles uniques, nous répètent d'autres noms bénis ? Ce monument est l'œuvre de tous les siècles, et l'honneur de l'âge présent sera d'en avoir compris et respecté toutes les gloires (1).

(1) Autant nous sommes heureux de rendre un hommage juste et mérité aux restaurations exécutées dans la vénérable primatiale de Saint-André,

Il est une chose, une seule, que nous pouvons, que nous devons changer; c'est le mobilier si mal entendu de nos églises, grandes et petites; ce sont ces autels construits en dépit du goût et de l'art; ce sont ces baldaquins, grandes et lourdes machines, qui figurent un abri sans le réaliser en effet, et qui souvent couvrent tout, excepté la table de l'autel. Revenons, sur ce point, à la noble tradition de nos pères. Replaçons, au centre de nos temples, avec le *ciborium* de l'art de la liturgie, ces autels à la fois simples et grandioses dont les pareils, dit M. Viollet-le-Duc, « furent témoins des faits les plus émouvants de notre histoire nationale. » Nous dirons plus loin et en leur lieu comment le même artiste déplore, en termes éloquents, la révolution presque universelle qui se fit au dernier siècle, dans l'ameublement de nos églises, au profit du mauvais goût et de l'irrespect le plus fatal.

L'ensemble et les détails de Notre-Dame de Fin-des-Terres sont là, comme une protestation vivante, en faveur du respect traditionnel. Les pierres des anciens monuments qui ont précédé la basilique actuelle occupent encore aujourd'hui leur place d'honneur. Cette place devra demeurer sacrée. Il faut la signaler aux regards, l'abriter, la parer, comme au douzième siècle, avec un égal respect de l'art et des règles hiératiques et liturgiques.

Jetons un coup d'œil sur notre monument et lisons sur

autant nous croyons devoir prendre l'humble liberté de regretter la perte désormais irréparable du cloître historique si gracieusement découpé, qui était l'appendice naturel de la nef majestueuse consacrée par Urbain II. Bien que ce cloître ne datât que du quatorzième siècle, il rappelait, lui aussi, des noms glorieux et abritait des tombeaux dignes de respect. La captivité de Jean le Bon dans le cloître de Saint-André était un souvenir national tout à fait digne d'être conservé. Le cloître accompagne naturellement la cathédrale; il est le logement obligé, calme et recueilli de l'évêque, de ses chanoines, de ses clercs. Ajoutons que si, en plusieurs endroits, les cloîtres adossés aux cathédrales ont pu être sacrifiés sans regret, vu l'insignifiance de leurs formes, il n'en allait pas de même du cloître de Saint-André, chef-d'œuvre de délicatesse et d'élégance, et dont la restauration, combinée avec l'exécution de sacristies monumentales, aurait eu le double avantage de conserver un grand souvenir religieux et historique, et de maintenir aux flancs de l'édifice primatial un véritable joyau architectonique.

la pierre la mise en pratique des principes que nous lui empruntons :

A Soulac, comme dans la plupart des églises romanes de notre contrée, nous trouvons des bandeaux sculptés profilant au-dedans et au-dehors de l'abside principale. Le dessin présente, comme partout, diverses solutions de continuité. Après des rinceaux régulièrement fouillés viennent des dessins géométriques, des entrelacs dont les extrémités se terminent en fleur de lys. Le cordon sculpté qui décore l'archivolte des fenêtres présente le même disparate. On a bien voulu ne voir là que les caprices d'une bizarrerie sans règle. C'est faire peu d'honneur à des artistes dont l'œuvre dénote par ailleurs tant d'unité, tant de suite et tant d'harmonie. Que pas un chapiteau ne soit reproduit sous la même forme, que chaque bandeau ait son dessin particulier, à la bonne heure, l'artiste a dû le vouloir et l'a voulu; mais que sur un bandeau de 4 mètres, 2 mètres soient décorés d'entrelacs, que le mètre suivant porte un autre dessin, le dernier mètre encore un autre, alors surtout que les joints interrompent brusquement un rinceau, un dessin géométrique, tout autre ornement, ne craignons pas d'assigner à ce fait sa véritable cause : les bandeaux en débris de l'ancien édifice ont été recueillis, triés, juxtaposés, remis en place d'honneur dans l'édifice nouveau. C'est le présent prêchant le respect du passé. Ce fait est plus commun qu'on ne pense généralement. Il rend de plus en plus difficile le classement des produits divers de notre architecture romane. Nous croyons, en particulier, que l'ignorance de ces détails fait classer parmi les œuvres du onzième siècle plusieurs monuments qui n'ont été élevés qu'en plein douzième et quelquefois au treizième siècle. Soulac en est là, croyons-nous. L'aspect général dénote un édifice du douzième siècle, et pourtant que de détails remontent au onzième et probablement au dixième siècle! Quelle époque assigner à ces chapiteaux qui ont reposé sur un fût carré de 16 centimètres et qui, de l'aveu des prétendus archéologues, sont les pièces les plus anciennes de l'édifice? Deux arcatures de l'abside

principale ne reposent-elles pas sur un chapiteau simple et nu, qui n'est que l'évasement du fût, particularité qui dénote aux yeux de l'art une exécution antérieure au dixième siècle? Que signifient ces deux fûts de marbre obéissant aux règles grecques par la diminution de leur diamètre au premier tiers de leur venue? Ne portent-ils pas à leur sommet le congé, le filet et l'astragale grecque? C'est bien là une œuvre romaine. Ces fûts, d'ailleurs, reposent sur des bases préparées pour un autre diamètre; et le chapiteau qui les surmonte et qui a son astragale propre n'est-il pas un emprunt fait par l'ouvrier au monument qui précéda?

Autre preuve : Divers chapiteaux, trois au moins, offrent cette particularité : les tambours des colonnes qui les portent s'élèvent, en assises d'égal diamètre, jusqu'à 60 ou 80 centimètres au-dessous du chapiteau. A partir de ce point, le fût diminue brusquement pour racheter la différence qui existe entre le tambour commencé et le diamètre de l'ancien, marqué par l'astragale du chapiteau. A un autre endroit, c'est le fût dont les proportions sont insuffisantes et qui est débordé d'une manière disgracieuse par une astragale qui couronnait naguère un tambour plus puissant.

Nous croyons donc pouvoir affirmer que plusieurs des chapiteaux et autres sculptures décoratives de Notre-Dame de Fin-des-Terres appartiennent, pour une bonne part, à des édifices antécédents. Tout esprit familiarisé avec l'étude de notre archéologie régionale se convaincra sans peine de ce fait.

Signalons tout spécialement à l'attention de l'artiste :

Deux chapiteaux fort archaïques qui portent les arcatures intérieures de l'abside et qui paraissent avoir couronné dans un autre édifice, peut-être dans une crypte, des colonnes isolées. Ils représentent Daniel entre les lions.

Un troisième, qui porte l'arc-doubleau du rond-point, nous donne le même sujet. Ces trois chapiteaux ont-ils appartenu à un même édifice?

Signalons encore :

Un chapiteau qui paraît de même cachet, représentant le

ıcrifice d'Abraham; un autre, le prophète Habacuc enlevé ar un ange; un autre, toujours dans l'abside, nous offre ıint Pierre-ès-Liens.

Le chapiteau en forme de tombeau avec colonnettes et arcaıres décoratives. — Son correspondant, où l'on remarque un ıtel antique, une châsse, un cierge et deux pèlerins.

Cinq ou six chapiteaux, dans la partie inférieure de l'église, ù l'on retrouve la tradition mérovingienne et carlovingienne.

Cinq chapiteaux décorés de feuilles d'acanthe et de volutes, adition corinthienne.

Une douzaine d'autres, presque tous admirablement fouillés, omposés de rinceaux et d'animaux symboliques, présentent faire du douzième siècle.

Enfin, à l'extérieur de l'abside collatérale nord, un chapiau gallo-romain à feuilles de fougère parfaitement conservé.

4. — LES FORMES SYMBOLIQUES, HIÉRATIQUES ET LITURGIQUES DE L'ÉGLISE BÉNÉDICTINE DE NOTRE-DAME DE FIN-DES-TERRES.

Partie symbolique. — La première donnée symbolique est diquée par la forme même de l'église. C'est une croix latine rmée par la nef et le transept. C'est la forme, pour ainsi re, classique et obligée de nos grands édifices religieux. La oix est partout dans l'histoire de l'Eglise : c'est l'autel où offrit le grand sacrifice; c'est le trône sur lequel le Sauveur es hommes a pris possession de sa royauté : *si posuerit pro eccato animam suam..... regnum in manu ejus dirigetur;* est un étendard royal, *vexilla regis;* c'est un signe mystéeux et symbolique, *fulget crucis mysterium.* Aussi l'Eglise *adore* et la produit partout. C'est logique. Toute la science e la religion se résume dans la science de la Croix. *Non enim xistimavi me scire aliquid inter vos nisi Jesum Christum t hunc crucifixum.* Les premiers chrétiens, le prêtre encore, rient les bras en croix. Le signe sacré se reproduit à l'infini ans nos cérémonies saintes. L'art a voulu que l'édifice

chrétien présentât la même figure dans son plan terrier, afin qu'aux jours d'assemblée l'église vivante formât la croix aussi bien que l'édifice matériel.

Un autre fait symbolique, c'est l'inclinaison de l'axe au chevet. Il penche légèrement vers le nord. L'art a voulu traduire par là ces paroles de l'Evangile : *Inclinato capite emisit spiritum.* « Inclinant la tête, il expira. » La déviation est des plus sensibles à Notre-Dame de Paris. Chez nous, elle est de 35 à 40 centimètres. Nous nous souvenons d'avoir remarqué la même inclinaison dans l'ancienne église romane de Vendays, dans celle de Saint-Trédoly et dans celle de Loupiac (près Cadillac).

Nous remarquerons encore dans la nef une particularité qui, bien sûr, a sa cause dans un calcul de l'artiste. La tangente des grands arcs qui relient les piles l'une à l'autre va s'élevant, du côté du nord, depuis l'entrée jusqu'au transept, et s'abaissant du côté sud dans le même sens. Les chapiteaux suivent la même ligne et ne sont pas même posés deux à deux à la même hauteur. On a voulu, et il ne nous répugne pas de l'admettre, voir dans cette disposition la figure des justes montant vers Dieu du côté droit, et des réprouvés descendant aux abîmes du côté gauche. Il y a peut-être aussi dans cette combinaison un symbole hiérarchique. Primitivement, le plus digne occupait la droite du président de l'assemblée ; le suivant occupait la seconde place, toujours à droite ; l'autre la troisième, encore à droite, ainsi de suite ; de sorte que le dernier, le moins digne, suivant ce progrès descendant, se trouvait le premier à gauche du président, c'est-à-dire le dernier en hiérarchie.

Il est un symbolisme dont les mystères sont plus difficiles à pénétrer, c'est celui des chapiteaux décorés et historiés. Le champ est libre et la carrière ouverte.

Le doute ne nous paraît guère possible sur la légende des huit chapiteaux que l'on voit encore dans l'abside et dans le transept.

Trois d'entre eux, avons-nous dit, représentent Daniel dans le

fosse aux lions. Deux fois il est représenté bénissant d'une main et tenant de l'autre son livre de prophéties. Sur le troisième, il tient les bras étendus et levés; on le dirait captif, priant ou en croix. Cette donnée reparaît mille fois dans les premiers siècles. Daniel n'est qu'une figure. Son livre, sa main bénissante, sa posture priante ou en croix, les lions qui l'entourent, ce sont : l'Evangile, Jésus qui bénit, qui prie, qui meurt en croix, qui triomphe de ses ennemis.

Le quatrième chapiteau traduit le sacrifice d'Abraham. Il est autrement archaïque et accentué que celui où l'on retrouve la même scène sous le porche de Saint-Seurin de Bordeaux. Isaac est étendu sur un autel. D'un côté, un ange retient le bras du patriarche qui va frapper; de l'autre un personnage se précipite amenant le bélier qui doit remplacer la victime innocente. Tout commentaire est superflu.

Le cinquième nous offre Daniel dans la même posture que précédemment, les bras étendus, priant, captif ou en croix. Un ange apporte jusqu'à lui, par les cheveux, un personnage que nous savons être le prophète Habacuc. Nous lisons au chapitre XIV de Daniel : « Il y avait dans la fosse sept lions, et on leur donnait chaque jour deux corps et deux brebis. Mais on ne leur en donna point alors afin qu'ils dévorassent Daniel. En ce même temps, le prophète Habacuc était en Judée, et ayant apprêté du potage, il le mit avec du pain trempé dans un vase et allait le porter dans un champ à ses moissonneurs. L'ange du Seigneur dit à Habacuc : Portez à Babylone le dîner que vous avez pour le donner à Daniel, qui est dans la fosse aux lions. Habacuc répondit : Seigneur, je n'ai jamais été à Babylone et je ne sais où est la fosse. Alors l'ange du Seigneur le prit par le haut de la tête, et le tenant par les cheveux, il le porta, avec la vitesse et l'activité d'un esprit, jusqu'à Babylone, où il le mit au-dessus de la fosse; et Habacuc dit avec un grand cri : Daniel, serviteur de Dieu, recevez le dîner que Dieu vous a envoyé. Daniel répondit : O Dieu, vous vous êtes souvenu de moi et vous n'avez point abandonné ceux qui vous aiment. Et se levant, il mangea; mais l'ange du

Seigneur remit aussitôt Habacuc dans le même lieu où il l'avait pris (1). »

Le sixième chapiteau nous fait voir sous l'arc d'une prison un personnage dont la tête est dépourvue de cheveux. Deux chaînes lient ses bras et ses pieds. D'un côté, des soldats armés gardent le prisonnier. De l'autre, un ange tend les bras et semble l'appeler. C'est le récit sculpté des lignes suivantes des Actes des Apôtres : « Pendant que Pierre était ainsi gardé dans la prison, l'Eglise faisait sans cesse des prières à Dieu pour lui. Mais la nuit de devant le jour où Hérode avait résolu de l'envoyer au supplice, comme Pierre dormait entre deux soldats, lié de deux chaînes, et que les gardes qui étaient devant ce poste gardaient la prison, l'ange du Seigneur parut tout d'un coup ; le lieu fut rempli de lumière, et l'ange, poussant Pierre par le côté, le réveilla et lui dit : Levez-vous promptement. Au même moment les chaînes tombèrent de ses mains (2). »

Reste le chapiteau représentant le tombeau, et l'autre qui porte la châsse historique de notre sainte. Dans ce dernier, la châsse repose sur un autel antique ; un cierge brûle à droite ; voilà le culte religieux des reliques. Un pèlerin, privé aujourd'hui de sa tête, prie à gauche appuyé sur son bâton. Un

(1) *Porro in lacu erant leones septem, et dabantur eis duo corpora quotidie et duæ oves et tunc non data sunt eis ut devorarent Danielem. Erat autem Habacuc propheta in alveolo et ibat in campum ut ferret messoribus. Dixitque angelus Domini ad Habacuc ; fer prandium quod habes in Babylonem Danieli, qui est in lacu leonum. Et dixit Habacuc : Domine Babylonem non vidi, et lacum nescio. Et apprehendit eum angelus Domini in vertice ejus, et portavit eum capillo capitis sui, posuitque eum in Babylone supra lacum in impetu spiritus sui. Et clamavit Habacuc, dicens : Daniel, serve Dei, tolle prandium, quod misit tibi Deus. Et ait Daniel : Recordatus es mei, Deus, et non dereliquisti diligentes te. Surgensque Daniel comedit. Porro angelus Domini restituit Habacuc confestim in loco suo.* (Daniel, chap. XIV, v. 31-38.)

(2) *Et Petrus quidem servabatur in carcere ; oratio autem fiebat sine intermissione ab Ecclesia ad Deum pro eo. Cum autem producturus eum esset Herodes, in ipsa nocte erat Petrus dormiens inter duos milites vinctus catenis duabus : et custodes aute ostium custodiebant carcerem ; et ecce angelus Domini astitit ; et lumen refulsit in habitaculo : percussoque latere Petri, excitavit eum, dicens : Surge velociter. Et ceciderunt catenæ de manibus ejus.* (Act. Ap., ch. XXII, v. 58.)

autre pèlerin a disparu sur l'angle droit, où l'on ne distingue plus que son pied sur l'astragale du chapiteau. C'est l'histoire du pèlerinage local.

Les autres chapiteaux, ceux de la nef, permettent des conjectures raisonnables. On s'accorde en général à voir dans ces monstres sculptés au haut des chapiteaux, l'image des démons ou des vices ; et dans les aigles ou les colombes, l'emblème de la foi et de l'âme chaste et chrétienne.

Une colombe, perçant de son bec un monstre ailé qui est sous ses pieds, peut figurer le triomphe de l'innocence sur les tentations les plus séduisantes.

Une femme au buste exagéré, tenant dans ses deux mains les tiges d'entrelacs fort capricieux, un aigle mordant fièrement l'extrémité d'un autre entrelac, peuvent figurer l'âme humaine et la foi triomphant des ruses et se riant des piéges de l'ennemi.

Un monstre à tête de chien, entouré d'entrelacs, pèse triomphalement sur un homme qui se débat impuissant sous ses étreintes. C'est l'esclavage et la chute, la chute honteuse.

Un homme assis sur un dragon, tenant à l'aise, d'une main, la queue du monstre, de l'autre, sa gueule. C'est le triomphe de la force chrétienne sur le serpent tentateur.

Tels sont les emblèmes généraux qu'offre notre monument. A chacun de se pénétrer mieux encore de son esprit par une étude attentive et détaillée.

Partie hiératique et liturgique. — D'où vient que parmi nos églises nouvelles il y en a si peu de bien faites ? D'où vient que parmi les anciennes si peu satisfont d'une manière commode aux exigences du culte ? A ces deux questions nous ne craignons pas de répondre : C'est que les architectes du jour ont perdu les bonnes traditions ; c'est que nous n'observons plus dans nos vieux monuments les dispositions des maîtres qui les élevèrent.

On se plaint partout de ce que la masse des piliers cache l'autel aux fidèles placés dans les bas-côtés. La plus grande partie des ailes du transept, quand transept il y a, devient

inutile par suite du même inconvénient. Et cependant il faut convenir que le plus habile architecte est obligé de proportionner le diamètre de ses piles à la masse qu'elles doivent porter. Il peut bien, avec des matériaux choisis, élancer des piles de 60 centimètres de diamètre, comme dans la collégiale d'Uzeste, ou de 1 mètre au plus, comme dans la cathédrale de Bazas. Il peut distancer ses piles pour ménager l'air et la vue, comme on l'a pratiqué dans un très-grand nombre d'églises. Mais ces précautions demeurent encore insuffisantes. Tant que l'autel occupera le fond de l'édifice, il faudra, ou supprimer les piles, ou renoncer à ménager au peuple la vue des saints offices.

Les artistes chrétiens du moyen âge n'ont jamais placé l'autel majeur de leurs églises dans le chevet. Ni l'esprit de la liturgie, ni celui de l'art ne permettent de l'y reléguer.

Quelle place l'autel doit-il occuper dans le temple chrétien? Nous répondons tout naturellement : La place d'honneur. Quelle est la place d'honneur? Le point central, sans doute, ou le cœur de l'édifice.

« L'autel, dit Durand de Mende, doit occuper dans l'église la place que le cœur occupe dans l'homme. Or le cœur n'est pas dans la tête, et nous plaçons l'autel dans la tête. Nous le plaçons mal. Nous violons la règle la plus élémentaire du respect et nous n'accordons pas à Dieu l'honneur qui fut fait de tout temps aux princes et aux seigneurs. Quelle est, dans un palais, la place logique des appartements du souverain? Le pavillon principal le plus orné, le plus élevé. Voyez les Tuileries, c'est sous le pavillon le plus majestueux que flotte le drapeau national. C'est sous ce pavillon qu'habite le souverain (1). »

Le seigneur, au moyen âge, habite sous le donjon (*dominium*). C'est là la place naturelle du maître.

(1) Une gravure du palais des Tuileries, de l'an 1800, porte encore une espèce d'attique, dominant la plate-forme actuelle du pavillon principal, et distinguant ce pavillon de tous les autres. — Estampes de la Bibliothèque nationale.

Et dans nos temples, où la loi du respect est si auguste, nous placerions la souveraineté ailleurs que sous un abri noble et hiérarchique ? Nos absides sont, en général, la partie la moins élevée de l'édifice. La place de l'autel n'est pas dans l'abside.

Voyez au contraire dans les grands édifices romans du moyen âge. Il y a dans l'axe principal trois niveaux de voûte différents. L'abside est la partie la plus basse, la nef s'élève un peu plus; entre les deux et au-dessus de toutes les deux s'élève une travée proéminente, une coupole très-souvent, et cette travée et cette coupole sont surmontées au-dehors par la tour centrale, qui n'est autre chose, dans l'esprit de l'art, que l'abri de l'autel, qu'un pavillon extérieur sur lequel est planté le drapeau chrétien. L'école bénédictine avait fait de cette tour, dans notre pays, une véritable tente, *ciborium* aérien, couronné par une toiture à quatre versants, comme la tente militaire. L'œil, alors, apercevait de loin la véritable maison de ce Dieu qui veut bien habiter sous une tente au milieu des hommes : *ecce tabernaculum Dei cum homnibus et habitabit cum eis.* Donjon sacré, à l'ombre duquel la faiblesse opprimée n'invoqua jamais en vain l'éternelle justice.

La règle du respect ne permettait pas qu'aucun point de l'édifice s'élevât au-dessus de celui qui marquait la place de Dieu. C'est cette sainte exigence qui empêcha, dit-on, l'architecte de Notre-Dame de Paris de couronner les deux tours de façade par deux flèches qui auraient porté leur cime plus haut que celle de l'aiguille centrale qui marquait la place liturgique de l'autel majeur.

La difficulté d'asseoir la tour sur quatre points puissants, la fit placer quelquefois sur un angle de la travée maîtresse. Mais là encore la tour marquait, autant que possible, la place d'honneur.

Les douze cents estampes bénédictines que l'on déroule à la Bibliothèque nationale, ou bien portent encore la tour centrale, ou en montrent les arrachements.

L'art ogival fut fidèle à cette tradition hiératique. Amiens

porte encore son aiguille centrale. Notre-Dame de Paris l'a retrouvée. Reims la montre dans son plan achevé. La Sainte-Chapelle l'a reprise au-dessus de son ancien autel. Saint-Sulpice de Paris, lui-même, la possédait encore avant les orages de 1793. Coutance montre encore son admirable *ciborium*. Que d'autres monuments pourraient être cités! Nous nous bornons à ceux qui se présentent naturellement à notre mémoire.

L'Italie garde ses dômes, abris dorés du tabernacle.

Ici, chez nous, outre Notre-Dame de Fin-des-Terres dont la tour centrale a dû s'écrouler dans le cours du seizième siècle, nous trouvons l'ancienne église de Grayan, aujourd'hui remplacée, Gaillan, l'ancien clocher de Civrac, les anciens clochers de Saint-Trélody, de Saint-Seurin-de-Cadourne, de Saint-Sauveur en Médoc, les deux tours de l'église abbatiale, puis collégiale de Vertheuil, accostant l'ancien autel. Le clocher actuel de Moulis, les anciens de Bassens et de Mérignac, les actuels de Lafosse et de Saint-Gervais, l'ancien de Lansac. La basilique de Saint-Michel de Bordeaux possédait, avant sa restauration, un clocheton fort modeste, sans doute, mais significatif, au point d'intersection de sa nef et de son transept.

Ailleurs, ce sont de simples pignons, de simples campaniles élevés sur l'arc triomphal, sous lequel était l'autel principal.

Nous avons la ferme confiance que nos meilleurs artistes reviendront tôt ou tard à cette règle sainte de la hiérarchie, et donneront ainsi ou rendront à nos monuments leur condition essentielle d'harmonie, de raison et, par conséquent, de véritable beauté.

A Soulac, donc, l'autel principal, public, officiel, occupait la place d'honneur, sous la coupole et la tour centrale, au point d'intersection de la nef et du transept. C'est là que l'on voit aujourd'hui établi l'autel provisoire sur le massif encore enterré de l'autel bénédictin. Placé au centre du temple, le prêtre est à la vue de tous. 33 mètres dans les nefs, 30 dans le transept, 11 dans l'abside sont livrés aux fidèles et aux officiers sacrés. Tous regardent et voient naturellement l'autel, le

prêtre et les cérémonies saintes. Déplacez l'autel, reléguez-le au fond de l'abside, le transept et les bas-côtés deviennent inutiles; de la nef seule on voit l'extrémité de l'édifice. La majeure partie des assistants demeure privée de la vue à la fois si édifiante et si instructive des pompes sacrées. Ainsi la commodité même du service vient unir son exigence aux exigences de la logique, de la règle et de l'art.

Cette disposition en amène une autre, toujours au bénéfice de l'art et du goût.

Cet autel posé au cœur du temple, vraie table du sacrifice, doit demeurer simple et libre de toutes ces superfétations qui ne sont, le plus souvent, que de grotesques échafaudages sous le nom de rétables. Aucune ligne supérieure à la table elle-même ne doit rompre l'harmonie de la perspective. Et pourquoi, d'ailleurs, une surcharge quelconque? Pour y poser ce que nous appelons le tabernacle? Mais non! La réserve doit reposer dans un sacraire à part et dans une chapelle spéciale.

L'esprit des règles, les règles elles-mêmes ne veulent pas que l'office liturgique se célèbre à un autel où serait gardée la réserve. La raison en est toute simple : les cérémonies de la messe, comme toutes les autres, exigent divers mouvements de va-et-vient, de retour vers le peuple, etc., toutes choses qui ne peuvent s'exécuter qu'en manquant de respect et de courtoisie à l'égard de l'hôte divin. C'est parce que les autels maîtres où se célèbre l'office public ne possédaient ni tabernacle ni réserve que la *liturgie* prétendue *parisienne* dispensait l'officiant de faire la génuflexion devant l'autel. C'est tout simplement une irrévérence, dans laquelle on pouvait voir un souvenir et comme une protestation en faveur des usages et des règles antiques.

La table de l'autel est recouverte de l'*antipendium*, draperie riche de la couleur liturgique tombant devant l'autel et derrière l'autel. L'*antipendium* est croisé par la nappe, une vraie nappe tombant elle aussi jusqu'à terre sur les deux faces latérales de l'autel. Franchement, ce simple appareil si vrai,

si liturgique, ne vaut-il pas ces tours d'autels plus ou moins mesquins, ces nappes écourtées tirées à plusieurs épingles, et qu'on trouverait si ridicules et si mesquines sur la dernière de nos tables ?

L'art et les convenances hiérarchiques abritent aussi l'autel par un dais de la couleur liturgique appelé *ciborium*. C'est le dais qui reposait sur quatre tiges aux quatre angles de l'autel. Quatre clercs l'arrachaient autrefois du sol pour accompagner le Dieu de l'Eucharistie quand il allait visiter et bénir ses enfants. C'est, en somme, le dais actuel aux panneaux symétriques, opprobre de l'art ; c'est cette niche (*proh pudor !*) qui domine encore tant d'autels, exposition permanente n'abritant rien, alors que l'ostensoir exposé sur l'autel n'est protégé par aucun abri. Rendons à la table de l'autel son abri liturgique, son dais ou *ciborium*. Laissons à la table du sacrifice sa noble et sainte nudité. Ce n'est que par surcroît de tolérance que les saintes règles permettent de poser sur l'autel l'Evangile, la croix et deux chandeliers. Retranchons pour l'ostensoir sacré ce piédestal sans honneur qu'on nomme *tabouret*, qu'on ose nommer *thabor*, invention de quelque marchand français vers 1825, et qui n'est autorisé par aucune règle. Ne nous est-il pas prescrit de veiller, avec le plus grand soin, à ce que les saintes espèces ne reposent que sur l'autel consacré ?

Nous croyons encore que les dimensions de l'autel sont aujourd'hui singulièrement exagérées. L'autel, comme tous les meubles du monde, est assez grand, quand il se prête d'une manière commode à l'usage auquel il est destiné. Primitivement, l'autel ne portait que le calice. Le livre, la croix, les chandeliers étaient en dehors de la table du sacrifice. L'autel, alors, avait les dimensions de nos pierres sacrées actuelles, qui sont les vrais autels. Plus tard, l'usage et une grande tolérance admirent sur l'autel l'Evangile, la croix et deux chandeliers. Rien de plus n'a été autorisé. Donc, l'autel est assez grand quand il peut contenir, d'une manière commode, le calice, le livre, la croix et les chandeliers. En ce bornant à ces agrès, je vois déjà facilitée la pratique d'une règle hiérarchique-

L'autel qui peut être élevé sur plusieurs degrés, n'en possède, en rigueur, qu'un seul à lui, le degré hiérarchique, qui est pour le prêtre et pour le prêtre seul. Voyez comme, pendant l'office liturgique, les règles saintes échelonnent sur divers degrés le prêtre, le diacre, le sous-diacre, les autres officiers. Si le degré de hiérarchie est peu étendu, s'il n'a qu'un mètre, par exemple, le diacre n'aura jamais besoin de le franchir pour prêter son ministère au célébrant, et voilà une règle de convenance observée. De plus, le prêtre qui représente au saint autel la dignité par excellence, la représentera mieux, s'il garde autant que possible son immobilité. L'art et la règle disent que le prêtre à l'autel doit être servi de tous. Souvenons-nous des mots : *diacre*, *sous-diacre*, *acolyte* et enfin *servant*, *servir* la messe. Si l'autel et le degré sont peu étendus, les mouvements sont épargnés au profit de la dignité du ministre et de celle du culte. Dilatez l'autel et le degré, le prêtre devient trop souvent à lui-même son propre serviteur. Il est au service des *services* mêmes qu'il va chercher à plusieurs pas du foyer de son opération divine.

Simplifions toutes choses et revenons aux données primitives de la règle et de l'art. Elles sont toujours les plus pures.

Beau rêve ! dira-t-on. Oui, beau rêve ! mais il est fondé sur des vérités trop fondamentales pour qu'il n'arrive pas tôt ou tard, bientôt peut-être, dans un siècle de vraie renaissance chrétienne, à une réalisation consolante.

Ecoutons, en finissant, la science artistique nous dire par un de ses organes les mieux accrédités :

« Il ne nous appartient pas de décider si ces changements, dans les formes de nos autels, ont été favorables ou non à la dignité des choses saintes ; mais il est certain qu'au point de vue de l'art, les autels ont perdu cette simplicité grave, qui est la marque du bon goût, depuis qu'on a surchargé leurs dossiers d'ornements parasites, depuis qu'on a remplacé les suspensions du saint ciboire par des tabernacles qui s'ouvrent au milieu du rétable, depuis que les rétables eux-mêmes, convertis en gradins, ont été couverts d'une quantité innombrable de

flambeaux, de vases de fleurs artificielles; depuis que des tableaux avec encadrements présentent des scènes réelles aux yeux, et viennent distraire plutôt qu'édifier les fidèles. Notre opinion sur un sujet aussi délicat pourrait au besoin s'appuyer sur celle d'un auteur ecclésiastique que nous avons déja cité bien des fois dans le cours de cet article. Thiers, en parlant de ces innovations, qu'il regarde comme funestes, dit : « Les petits esprits, les esprits faibles, les dévots de mauvais goust, qui ont plus de zèle que de lumières, et qui ne sont pas prévenus de respect pour les antiquités ecclésiastiques, louent, approuvent ces nouvelles inventions, jusqu'à dire qu'elles entretiennent, qu'elles excitent leur dévotion. Comme s'il n'y avoit point eu de dévotion dans l'antiquité; comme si l'on ne pouvoit pas être dévot sans cela; comme s'il n'y avoit pas de dévotion dans les églises cathédrales, où les tabernacles sont extrêmement simples, aussi bien que les autels, quoique les embellissements leur conviennent incomparablement mieux qu'aux églises des réguliers entre autres. » Que dirait donc Thiers aujourd'hui que toutes les églises cathédrales elles-mêmes ont laissé perdre la vénérable simplicité de leurs autels sous des décorations qui n'ont pas même le mérite de la richesse de la matière ou de la beauté de la forme? Depuis l'époque où écrivait notre savant auteur (1688), que de tristes changements dans les chœurs de nos églises mères, quelle monstrueuse ornementation est venue remplacer la grave et simple décoration de ces anciens autels, témoins des faits les plus émouvants de notre histoire nationale! Qu'eût dit Thiers en voyant le chapitre de la cathédrale de Chartres démolir son jubé et son autel du treizième siècle; le chapitre de Notre-Dame de Paris présider à la destruction de son ancien autel de ses reliquaires, de ses tombes d'évêques; celui de la cathédrale d'Amiens remplacer par du stuc, du plâtre et du bois doré son magnifique maître-autel? Peut-on, après cet aveuglement qui entraînait, pendant le cours du dernier siècle, le clergé français à jeter au creuset ou aux gravats des monuments si vénérables et si précieux, pour mettre à la place des

décorations théâtrales où toutes les traditions étaient oubliées; peut-on, disons-nous, trouver le courage de blâmer les démolisseurs de 1793, qui renversaient à leur tour ce qu'ils avaient vu détruire, quelques années auparavant, par les chapitres et les évêques eux-mêmes (1)?

§ 5. — LE MONASTÈRE DE SOULAC.

Il est au nord de la basilique. Nous en possédons encore la basse-œuvre, et nous verrons au chapitre suivant pour quelle cause les religionnaires ne la renversèrent pas, n'en soupçonnèrent pas même l'existence en 1621.

Tout ce que nous pouvons dire de ce bâtiment, en attendant le déblai qui nous permettra de l'étudier en détail, c'est qu'il se compose de deux ailes et d'une clôture. Une des ailes fait suite au transept nord. Le bâtiment étant au moins carré et peut-être barlong, l'autre aile doit tourner en angle droit vers l'ouest parallèlement au mur latéral nord de l'église. On voit encore à l'ouest le mur de clôture, auquel s'appuyait la charpente du cloître. On distingue encore, le long du mur nord de l'église, les corbeaux qui portaient, dans ce sens même, la charpente. Les rangées de colonnes devaient régner à 4 mètres environ des murs de clôture, de l'église et des ailes.

La porte qui donnait accès de l'église dans le cloître, et qui servait pour les processions *au claustre*, se voit encore à la quatrième travée nord. Elle présente le caractère de la fin du treizième siècle et paraît entée sur une porte plus ancienne.

Dans la travée extrême du transept nord, nous avons découvert, affleurant au sol actuel, une petite porte ouvrant dans le cloître, et par laquelle les Religieux entraient dans l'église sans traverser la partie réservée aux fidèles. Cette porte paraît

(1) Viollet-le-Duc, *Dictionnaire de l'archit. française,* t. II, p. 50.

contemporaine de l'église. Il est probable qu'après le dégagement complet du transept nord, on trouvera la première salle des bâtiments claustraux.

« Ledict monastère, dit un chroniqueur bénédictin, a duré dans son entier jusques aux dernières guerres civiles causées par les calvinistes, qui détruisirent ledict monastère de façon que plusieurs des Religieux se retirèrent dedans Saincte-Croix. » « Quant aux bâtiments réguliers, dit un autre, les religionnaires les ont renversés ou les eaux de la mer les ont couverts et écrasés. Ainsi le changement a été profond dans ce monastère de Soulac, qui suffisait amplement autrefois à l'entretien de douze moines et qui maintenant aurait de la peine à faire vivre un prieur et deux religieux (1). »

On voit que ces chroniqueurs ne soupçonnaient ni l'existence de la basse-œuvre du monastère, ni les remblais opérés de main d'homme dans le cours du treizième siècle et dont nous parlerons au prochain chapitre.

(1) *Ædificia vero regularia aut neoterici everterunt aut aquæ maris inundaverunt et obruerunt. Itaque hinc inde vagi effecti monachi, cœnobium Solaci deserentes, nonnulli ad asceterium Sanctæ Crucis sese receperunt et ita mutatum est ab illo hoc Solaci cœnobium ut cum olim duodecim monachis saltem alendis satisfuerit, modo priori ac duobus monachis vix sustentandis sufficeret.*

CHAPITRE XII

LES RELIQUES ET LE TRÉSOR DE SOULAC

Et mortuum prophetavit corpus ejus.
(Eccl. XLVIII, 14.)
Ut sit memoria illorum in benedictione et ossa eorum pullulent de loco suo.
(Eccl. XLVII, 14.)

§ 1er. — LES RELIQUES DE NOTRE-DAME DE FIN-DES-TERRES

Le saint Concile de Trente ordonne aux évêques et à tous ceux qui sont chargés d'instruire et de diriger les âmes « d'enseigner aux fidèles, conformément à l'usage de l'Eglise catholique et apostolique remontant aux premiers temps du christianisme, et d'après le consentement unanime des Pères et les décrets des saints Conciles, à prier et à invoquer les saints, à honorer les reliques, à faire un raisonnable usage des images, à leur enseigner, en même temps, que les saints qui règnent avec le Christ offrent les prières des hommes à Dieu; que les corps des saints martyrs et des autres saints vivant auprès de Jésus-Christ, qui ont été les membres vivants du Christ et les temples du Saint-Esprit, et qui seront un jour ressuscités à la vie éternelle et glorifiés par lui, doivent être un objet de vénération pour les fidèles; qu'ils servent à distribuer de nombreuses grâces aux hommes de la part de Dieu, et que ceux qui prétendent que les reliques des saints ne sont dignes ni d'honneur, ni de respect; que c'est en vain que les fidèles vénèrent tel ou tel monument sacré et visitent les tombeaux

des saints pour obtenir leur assistance, sont absolument condamnables comme l'Eglise les a antérieurement condamnés et les condamne encore (1). »

Donc il est de foi qu'il faut vénérer les reliques des saints.

Or, ce que le Concile de Trente a confirmé par ses décrets était la foi et la pratique de l'Eglise depuis les premiers temps. L'histoire atteste que cette foi et cette pratique, telles qu'elles existent aujourd'hui, sont une tradition adoptée par tous les siècles comme provenant des Apôtres. L'Eglise ne vénère pas seulement les corps des saints, mais encore les objets qui ont été en contact avec eux et qui servent à en rappeler le souvenir.

Toutes les églises, dans tous les siècles, ont regardé les reliques comme étant, après l'Eucharistie, leurs trésors les plus précieux. Toutes les villes en voulaient. Elles les gardaient et les protégeaient avec un soin jaloux. Les bienfaiteurs couronnés en enrichissaient leurs sanctuaires de prédilection. C'était bien naturel. « Les justes, dit l'Ecclésiastique, méritent que leurs os refleurissent dans leurs sépulcres. » Le corps d'un saint, comme autrefois celui d'Elisée, fait voir, par les grâces qui en émanent, qu'il fut véritablement l'ami de Dieu : *prophetavit corpus ejus*.

La primitive église avait recueilli avec respect les souvenirs de Béthléem, de Nazareth, des scènes de la vie mortelle de Jésus, du Calvaire et de la Croix. Le *Baptista Salvatoris* nous représente Véronique, avant son départ de la Judée, empressée à recueillir tout ce qu'elle peut des souvenirs les plus sacrés. « Elle prend, dit-il, cette relique (le sang de saint Jean-Baptiste) plus précieuse pour elle que l'or et la topaze ; elle y joint *un très-grand nombre* d'autres gages sacrés, et en particulier des vêtements du Sauveur et du lait de sa très-sainte Mère (2).

(1) Sessio XXV.

(2) *Quæ videlicet exenia super aurum et topazion preciosa cum aliis quam pluribus sacrosanctis pignoribus adepta, nam et de Salvatoris indumentis ac beatissime genitricis eius lacte precioso secum fertur detulisse.* (*Baptista Salvatoris*, lib. II, cap. IV.)

Nous devons faire observer qu'il arrive quelquefois qu'une relique n'est qu'un *fac-simile* de l'authentique avec laquelle elle a été mise en contact. C'est ainsi que nous avons des représentations des clous de la vraie croix, des *fac-simile* de l'anneau de la très-sainte Vierge, etc. Quelques-unes des reliques que nous allons énumérer sont peut-être dans ce cas. Quant au froment *creu tout en une heure,* nous supposons parfaitement connue la *légende du froment* pendant la fuite en Egypte. On a vu aussi précédemment quelle explication raisonnable on peut donner à la relique du *lait de Nostre-Dame*. Ces observations faites, nous pouvons citer dom Abadie, bénédictin de Saincte-Croix :

« Ie feray le dénombrement des reliques qui estoient et sont dans l'église de Soulac, selon que i'ay trouvé dans les inventaires qui ont été dressés pour cela. Voicy le dénombrement selon un vieux inventaire que i'ay trouvé dans nos archives de cette teneur :

S'ensuyvent les reliques des saincts et sainctes estant dans dans l'églize de Soulac.

« Premièrement, du bois de la vraye croix de I.-C.

« *Item,* de la pierre sur laquelle feut posée ladicte croix.

« *Item,* du bois de la crêche où I.-C. feut né.

« *Item,* du lait de Nostre-Dame.

« *Item,* de la robe de Nostre-Dame quand elle conceut Iésus-Christ.

« *Item,* de la chandelle qui feut portée par l'ange à la nativité de Iésus-Christ.

« *Item,* huit grains de froment qui feurent semés et creus tout en une heure quand Nostre-Dame s'enfuit en Egypte.

« *Item,* trois feuilles de palme qui feurent iettées devant Iésus-Christ en l'entrée de Iérusalem.

« *Item,* de l'onguent que Marie-Madeleine oignit I.-C.

« *Item,* un os du doigt de saint Pierre.

« *Item,* un os du doigt de Mr. saint Jean-Baptiste.
« *Item,* une pierre de quoy saint Etienne feut lapidé.
« *Item,* de la chair de Mr. saint George.
« *Item,* de la chair de Mr. saint Barthélemy.
« *Item,* des cheveux de Mr. saint Guillaume.
« *Item,* des cheveux de sainte Marie-Madeleine.
« *Item,* des cheveux d'autre sainte Madeleine.
« *Item,* de la robe de saint Amand.
« *Item,* des ossements de saint Léonard.
« *Item,* des ossements de saint Gilles.
« *Item,* de l'uille de sainte Catherine.
« *Item,* des ossements de sainte Anne.
« *Item,* des ossements de sainte Agnès.
« *Item,* des ossements de saint Privat.
« *Item,* des ossements de saint Maixent.
« *Item,* du sépulchre de Nostre-Dame.
« *Item,* du sépulchre de saint Claude.
« *Item,* des ossements de saint Hérème.
« *Item,* du chef de sainte Luce.
« *Item,* des ossements des onze mille vierges.
« *Item,* de la chausse de saint Christofle.
« *Item,* un os du doigt de sainte Marie-Madeleine.
« *Item,* un saint innocent tout entier.
« *Item,* une dent de sainte Apollonie.
« *Item,* un os de saint Blaise.
« *Item,* de la croix de saint André.

« *Item,* y a plusieurs autres reliques desquelles on n'a cognoissance à présent à cause que les billets sont pourris.

« Voilà ce que contient cet inventaire fort vieux et un peu déchiré, ce qui est cause que ie n'ay pu sçavoir le temps auquel il feut faict. »

« Les principales, les plus précieuses de ces reliques, ajoute un autre bénédictin, après un inventaire absolument pareil, feurent apportées par saint Martial et par sainte Véronique, comme sont apparemment toutes celles qui sont marquées vers le commencement de l'inventaire. »

§ 2. — CES RELIQUES ÉTAIENT-ELLES DANS UNE CRYPTE? — DÉTAILS SUR LES FOUILLES DÉJA OPÉRÉES DANS LE CHEVET DE L'ÉGLISE.

« Les premières cryptes ou grottes sacrées, dit Viollet-le-Duc (Crypte), ont été taillées dans le roc ou maçonnées sous le sol pour cacher aux yeux des profanes les tombeaux des martyrs. Plus tard, au-dessus de ces hypogées vénérés par les premiers chrétiens, on éleva des chapelles et de vastes églises; puis on établit des cryptes sous les édifices destinés au culte, pour y renfermer les corps saints recueillis par la piété des fidèles. »

La basilique de Soulac posséda-t-elle une crypte sous le sol du douzième siècle? Nous avons plus d'une raison de le penser. La présence d'un corps saint, puis d'un cénotaphe qui en rappelait la sépulture, le grand nombre et l'antiquité des reliques, tout nous fait supposer que le moyen âge dut donner à ces trésors leur abri ordinaire et sacré.

Les fouilles pratiquées jusqu'à ce jour dans le chevet de Notre-Dame de Fin-des-Terres nous paraissent jeter quelque lumière sur cette intéressante question.

Sur la fin du treizième siècle, l'église de Soulac était déjà remblayée de main d'homme, au dedans et au dehors. Nous en rechercherons tout à l'heure les causes. Or le remblai de cette époque présente cette particularité qu'il n'élève le sol des nefs qu'à 3 mètres au-dessus du sol primitif, tandis qu'il porte les dalles de la grande abside à 6 mètres du même sol. Si l'on peut avec juste raison attribuer le remblai des nefs à l'envahissement de la basse-œuvre par les eaux, il faut chercher une autre cause à l'exhaussement si considérable du chevet. Cet exhaussement n'accuserait-il pas le dessein de ménager sous la grande abside une crypte pour la garde et le culte des reliques? On sait que dans un bon nombre d'églises romanes, comme à Sainte-Redegonde et à Saint-Hilaire de Poitiers, le chœur était élevé de plusieurs degrés au-dessus du

pavé du pourtour. Les cryptes recevaient ainsi le jour par d'étroites fenêtres ouvertes sur le dehors de l'église ou sur les bas-côtés du sanctuaire. Ainsi les ouvertures qui donnaient de l'air et de la lumière dans la crypte débouchaient dans l'enceinte du lieu consacré, ce qui permettait à l'assistance de voir ce qui se passait dans la crypte.

Eh bien! qu'avons-nous découvert à Soulac? Le dallage du treizième siècle, une crédence de même époque bâtie dans le mur à 3 mètres au-dessus du sol de la nef, lequel est encore indiqué par le seuil de la porte nord ouvrant dans le cloître. Voilà, sans aucun doute, un cerveau suffisant pour l'établissement d'une crypte, d'autant mieux que toutes les cryptes n'étaient pas voûtées : témoin l'incendie qui se déclara, dit Hugues de Poitiers, « à la voûte qui s'élève au-dessus du sépulchre de la bienheureuse Marie-Madeleine, amie de Dieu. Et ce feu fut tellement violent, que les supports même que les Français appellent des poutres, et qui étaient placés dans la partie supérieure, furent tout à fait consumés. » « Ce qui ferait croire que l'incendie détruisit le plancher couvrant une crypte, ajoute Viollet-le-Duc, c'est la suite du texte; les moines ayant trouvé des reliques dans l'image de bois de la Vierge, les populations environnantes accourent..... Gilon, le prieur du monastère, explique comment on devait rendre grâces à Dieu..... « A ce récit, dit encore Hugues, tous pleurèrent de « joie et lorsque ensuite on voulut établir sous la voûte le « sépulchre de la bien-aimée de Dieu..... » Ainsi donc on peut croire que c'était la voûte ou le plancher servant de voûte à la crypte qui avait été incendiée (1). »

Mais suivons. Les deux arceaux qui primitivement faisaient communiquer la grande abside avec les collatérales, après avoir été fermés par des grilles de fer dont on voit encore les traces, avaient été murés dans la suite par un épais blocage. Dans le blocage de l'arceau qui donne dans l'abside latérale

(1) Viollet-le-Duc (Crypte).

sud se trouvait une ouverture en meurtrière pareille à la plupart de celles qui éclairent les anciennes cryptes.

Cette meurtrière ne serait-elle pas une de ces *étroites fenêtres ouvertes sur le bas-côté du sanctuaire par où la crypte recevait le jour?* Cette observation nous paraît d'autant plus importante que le remblai de l'abside latérale sud est certainement postérieur à l'établissement des dalles de la grande abside. Le pilastre enté sur le mur roman de l'abside latérale, et dont la première assise marque la ligne extrême du remblai, n'est pas antérieur au milieu du quatorzième siècle.

Ajoutons qu'au niveau du sol actuel de l'abside principale nous trouvons encore près du rond-point un mur adossé à un massif d'autel, diverses maçonneries qui paraissent marquer des sépultures dominant le sol, et plusieurs cachettes dont il serait difficile d'indiquer la destination.

Nous admettons donc volontiers qu'au moment où les eaux vinrent disputer aux enfants de Saint-Benoît la crypte primitive et la basse-œuvre de leur basilique, les Religieux cherchèrent à reproduire dans les nouvelles dispositions la tradition du passé. Cette tradition, d'ailleurs, n'est-elle pas conservée jusqu'à la fin dans cette cave qu'on appelait encore, au dernier siècle, le *Cénotaphe de sainte Véronique,* et dans laquelle plus d'un touriste a pénétré depuis 1860 jusqu'aux fouilles de 1864?

§ 3. — REMBLAI DE L'ÉGLISE SUR LA FIN DU TREIZIÈME SIÈCLE. — TRANSFORMATION DU CHEVET DE NOTRE-DAME DE FIN-DES-TERRES.

Ce remblai est un fait.

Quelles en furent les causes? Nous avons déjà dit de quels cataclysmes étaient menacés, dans les temps anciens, les riverains de l'Océan sur la côte du Médoc. Nous croyons volontiers avec M. l'abbé Caudéran (1) que « la marche lente, mais

(1) *Note sur une formation d'eau douce dans la falaise sableuse du vieux Soulac.* Bordeaux 1865.

implacable des dunes qui, refoulant sans cesse leurs lagunes vers le levant, obligeaient plusieurs paroisses du littoral à rebâtir ou abandonner leurs églises, » pourrait avoir menacé depuis longtemps l'existence de Notre-Dame de Fin-des-Terres. La Canau a été rebâtie trois fois. Sainte-Hélène a transporté à 10 kilomètres ses maisons et son église paroissiale. Hourtin, qui compte à peine deux siècles d'existence, a, pour ainsi dire, recueilli dans les eaux de l'étang son titre paroissial (Sainte-Hélène). On montre encore au milieu d'un îlot sans étendue quelques arbres que la tradition fait croître sur les ruines de l'anciene Sainte-Hélène, que le peuple appelle encore *Senta-Lénote*, Sainte-Hélenotte, la petite Sainte-Hélène.

Plus près de nous, n'avons-nous pas Montalivet où paraît avoir existé une ancienne église ; Artigues-Extremeyres dont le prieuré a disparu sous les sables et sous les eaux ; Saint-Pierre-de-Lignan ou de Lilhan dont il est dit, il y a deux cents ans, qu'il est abandonné et couvert par les eaux, *est deserta et cooperta aquis?* N'avons-nous pas vu que l'île de Cordouan possédait à la fin du onzième siècle une abbaye, un abbé du nom d'Etienne et un prieur nommé Ermenald ? C'est peut-être vers cette époque que l'on pouvait encore arriver à Cordouan en chariot depuis la terre ferme, suivant un titre qui existe entre mains sûres et que nous n'avons pas encore eu le bonheur de nous procurer. Nous savons aussi qu'à cette même époque, en 1092, l'abbé et le prieur de Cordouan, menacés par les érosions chaque jour plus effrayantes qui se produisaient sur leur île, vinrent s'établir au lieu de la *Grave*, dans une île dépendant du monastère de Cluny, et qu'ils y bâtirent, du consentement de l'abbé Hugues, une abbaye qu'ils dédièrent à saint Nicolas, patron des marins. L'église de cette abbaye disparut sous les sables dans le cours du siècle dernier.

Soulac était assez voisin du fleuve, surtout avant la formation de la pointe du Verdon et avant sa soudure avec l'île de Grave, pour qu'il ne nous répugne pas d'admettre pour lui, pendant le moyen âge, l'existence d'un autre danger. Non-seulement la vieille basilique était menacée par les étangs c

précédaient les dunes voyageuses du littoral, mais encore du côté du fleuve, dont la rive était beaucoup plus voisine qu'aujourd'hui, les marées d'équinoxe pouvaient conduire les flots jusqu'aux murs sacrés de Notre-Dame et imposer aux gardiens du sanctuaire le remblai dont nous traitons.

Si Notre-Dame de Fin-des-Terres n'a été ni abandonnée ni déplacée pendant le moyen âge, c'est qu'elle abritait des souvenirs trop précieux et demeurait le but d'un pèlerinage célèbre. La terre sanctifiée par la présence et la mort des saints, arrosée par les larmes de la prière ou de la pénitence, demeure sacrée à jamais.

Donc, la famille bénédictine dut, à regret, sacrifier, sans l'abandonner, ce sol primitif que les éléments lui disputaient. En plein treizième siècle, elle opéra au-dedans et au-dehors de la basilique un remblai considérable dont il nous est impossible de mesurer l'étendue et dont la masse a été confondue plus tard avec une colline naturelle.

« L'ancienne église de Soulac, dit Beaurein, était située sur une hauteur dont le fond paraissait ferme et solide. » Ce que rapporte ensuite le même auteur ferait supposer que divers remblais de même genre furent exécutés par d'autres que par les moines, pour sauver leurs maisons ou pour en fixer de nouvelles. « Les anciens habitants de cette paroisse, dit-il, prétendaient que les terres situées au midi, couchant et nord de cette église formaient autrefois une vaste et fertile plaine d'un terrain inégal et mêlé de monticules, de pays plat et de quelque marais (1).

Un nivellement par trois fois repris, nous permet d'affirmer que les dalles du douzième siècle sont assises au niveau de la plaine ambiante. Ceux qui avaient renseigné Beaurein, Beaurein lui-même et les anciens habitants de Soulac, prenaient ce sol factice pour le sol primitif. C'est ce qui fait que les calvinistes, après avoir dérasé le monastère jusqu'au sol du trei-

(1) *Variétés Bordelaises*, t. I, p. 44. Ce sont peut-être ces monticules que désigne le mot *puy* plusieurs fois répété dans le catalogue des rues et lieux de la baronnie de Soulac. Puy, *podium*, signifie monticule, éminence.

zième siècle, pensèrent avoir tout effacé. Enfin c'est ce qui fait dire aux chroniqueurs du dernier siècle qu' « il ne reste plus rien des anciens bastiments réguliers. »

Quoi qu'il en soit, sitôt le remblai opéré, les absides romanes, qui se trouvaient de plusieurs mètres en contre-bas des nefs, n'offraient plus un cerveau suffisant pour l'usage auquel elles étaient destinées. Les murs romans de grande épaisseur présentaient une assiette solide pour des constructions nouvelles. L'architecte abattit donc les rond-points et les berceaux romans, et enta, sur l'épaisseur des murs, trois absides dans le goût du temps. Deux d'entre elles, la principale et la septentrionale, portent le caractère du treizième siècle. L'abside secondaire sud et sa voisine, qui n'est indiquée que par des arrachements ouvrant dans la travée extrême du transept, paraissent du quatorzième siècle. Les données actuelles ne permettent pas d'en indiquer la forme.

L'abside principale correspond à la partie romane qu'elle surmonte. Elle est composée d'une travée à peu près carrée et de cinq pans coupés inégaux et distribués de manière à ménager la poussée des voûtes. Des trois pans coupés du fond deux étaient éclairés par une fenêtre à un meneau, celle du milieu possédait deux meneaux. L'abside supérieure nord est composée d'une travée barlongue de même architecture que l'abside principale. Rien d'ailleurs dans ces pièces historiques qui mérite l'attention de l'archéologue. Les peintures elles-mêmes, dont quelques débris paraissent encore, ont été surfaites par l'ignorance et par un enthousiasme intempestif. Les plus vantées sont : l'adoration des mages, peinture du quinzième siècle, que n'avoueraient pas certains apprentis, et deux anges de même époque, qui paraissent à genoux devant un reliquaire qu'ils encensent. Les plus dignes d'attention ont été relevées avec soin par le crayon éminemment artistique et chrétien de M. Villiet. Ce sont : l'Annonciation, sur un rétable du quinzième siècle dont nous avons encore les fragments, et une peinture du treizième siècle sous l'abri voûté d'un ancien autel de *retro :* elle représente le Christ entouré des quatre sym-

les évangéliques. On pouvait aussi étudier, au point de vue l'histoire de notre monument, deux évêques peints dans le ût du treizième siècle. Mais ces deux peintures étaient dans état désespérant de dégradation.

Disons un mot aussi d'une disposition qui fut générale au oyen âge et qui persévéra jusqu'aux mauvais jours du siècle rnier. Elle paraît avoir existé à Notre-Dame de Fin-des-erres.

Les églises collégiales, abbatiales et monastiques étaient néralement divisées en deux parts : le transept et les absides maient l'église du chapitre ou des moines; les nefs étaient glise de la paroisse. Les traditions de l'art étaient déjà vi-es, l'unité du monument brisée. Les chœurs des églises maient souvent une véritable église dans une autre. Nous ssédons encore à la primatiale des murs de 5 mètres qui gradent le chevet. La cathédrale de Bazas avait son chœur ıré de même sorte et plus encore. Le Chapitre n'avait pu mpêcher néanmoins d'offrir à la vénération des fidèles la ique historique du sang de saint Jean. Elle était dans ı reliquaire sur un autel, au sud de la porte du chœur don-nt dans la nef. Du côté nord, sur un autel aussi, était la e de saint Alain, évêque breton, dont le corps fut trouvé act et transporté à Saint-Jean lors de l'incendie de l'église int-Martin. Saint-Macaire présentait la même disposition, ssi bien que Sainte-Croix. Soulac eut aussi sa clôture aux ux piles qui portaient la coupole; mais ici, comme à Bazas, avait fallu ménager aux fidèles et aux pèlerins le grand ıvenir historique. A la pile sud était adossé l'autel de sainte ronique appelé *autel de la nef,* sur lequel on prêtait, comme trefois à Bordeaux sur le tombeau de saint Fort, les ser-ents solennels. *Lousquaus aven jurat sobre l'auta de la nta Veronica à Solac*, dit un titre du 3 avril 1302. A uche de l'autel, dans la nef même, *iouxte le* pilier, était la ntaine de Sainte-Véronique, dont nous possédons encore s maçonneries. Les gonds qui tenaient la petite porte de la ntaine sont encore scellés dans la pierre.

§ 4. — LE TRÉSOR DE NOTRE-DAME DE FIN-DES-TERRES

Nous citons encore dom Abadie :

« Pour l'argenterie, voicy ce que i'aÿ tiré de deux inventaires, le premier de l'an 1601 et du 9e avril, et le deuxième du 16 octobre 1624 :

« Premièrement, le grand reliquaire de Nostre-Dame avec sa couverture. Deux anges sans ailes, lesquelles sont dans un petit coffre d'argent, le tout d'argent, couvert de crystal et d'argent.

« Une grande custode avec sa couverture, le tout d'argent.

« Plus une image de Nostre-Dame avec sa couronne, son pied et le petit Jésus, et un *Agnus*, le tout d'argent surdoré.

« Plus une image de Mr. saint Jean avec son pied et sa couronne, le tout d'argent.

« Plus quatre calices et leurs patènes, le tout d'argent. Plus un autre calice avec sa patène, plus deux autres calices rompeus.

« Plus un encensoir d'argent rompeu.

« Plus un petit coffret d'argent où sont les ailes des anges, deux reliques et autres lopins d'argent.

« Plus deux autres petits coffrets d'argent, dans lesquels il y a des reliques.

« Plus un reliquaire de crystal avec son pied et sa couronne d'argent.

« Plus un autre petit reliquaire d'argent.

« Plus une croix d'argent avec son pied rompeu, deux images d'argent surdoré, avec une chayne d'argent.

« Plus un pied de croix d'argent surdoré.

« Plus une croix double, couverte de platine d'argent, enchâssée de bois.

« Plus une image faite en platine d'argent.

« Plus une image d'un crucifix d'argent.

« Plus une main d'argent avec un bouquet aussi d'argent.

« Plus deux lampes d'argent.
« Plus un reliquaire d'argent et de crystal ayant cinq piliers.
« Plus une sonnette avec sa chayne d'argent.
« Plus une lanterne avec sa chayne et son anneau d'argent.
« La plupart de cette argenterie icy desseignée s'est perdue
le malheur des guerres, et les deux inventaires dont i'ay
les susdits dénombrements avoient été faicts lorsqu'on
aloit cacher sous terre ou autres lieux secrets les sainctes
iques et argenteries, ainsy qu'il appert par lesdicts actes. »
Les diverses pièces de ce trésor étaient en assez mauvais
it sous le cardinal de Sourdis. L'éminent prélat, ainsi que
us le verrons en son lieu, se fit apporter à Bordeaux tous
reliquaires. On les fondit, pour en former deux grands et
aux. Il fit nettoyer aussi la Vierge miraculeuse d'argent,
étaient enfermées les reliques les plus précieuses. Mais,
las ! ces richesses devaient bientôt tomber aux mains des
igionnaires.
C'est aux deux reliquaires du cardinal de Sourdis que fait
usion le bénédictin déjà cité quand il dit, à la suite d'un
rentaire des reliques : « Ces reliques étaient gardées dans
ux châsses d'argent surdoré, qu'une bande de dissidents
spersa et enleva pendant les troubles du siècle dernier (1). »

1) *Hæ vero reliquiæ asservabantur in duabus capsis argenteis auro ob-ctis quas quidam segreges in bellicis tumultibus sæculo anteacto excitatis jori ex parte dissipaverunt et abstulerunt.* (Saint-Germain-des-Prés.)

CHAPITRE XIII

LES PRIEURS DE SOULAC

DOM Devienne nous apprend que vers le milieu du douzième siècle, le nombre de ceux qui demandaient à être reçus dans l'abbaye de Sainte-Croix augmenta tellement qu'il fallut se déterminer à en envoyer une partie dans les dépendances du monastère. On réduisit la communauté à vingt Religieux, non compris le chapelain, les quatre prébendiers et les novices. Tous les autres furent distribués dans différentes églises qui dépendaient du monastère et formèrent des prieurés. Les supérieurs de ces nouveaux monastères étaient obligés de se présenter tous les ans, le lundi de la Trinité, dans le Chapitre de Sainte-Croix, pour y rendre compte des revenus de leur temporel et recevoir les règlements propres à réformer les abus et à mettre en vigueur l'observance régulière. L'abbé ne manquait pas non plus d'aller chaque année visiter chacune de ces maisons par lui-même ou par un commissaire.

L'importance des souvenirs religieux de Soulac avait sans doute déterminé les abbés de Sainte-Croix à y envoyer des religieux, dès l'origine, puisque nous avons vu qu'il y existait un monastère en 1028; puisque l'an 1043, la comtesse Ama fit un don à Notre-Dame de Fin-des-Terres, pour venir en aide à la pauvreté des moines qui y demeuraient, *ibi Deo famulantibus*. Il se peut, néanmoins, que le monastère d'alors ne fût composé que de ces cahutes dont parle Viollet-

le-Duc et que la mesure dont parle dom Devienne, ait donné l'occasion d'élever le monastère, dont nous possédons encore la basse-œuvre.

Avant la construction des prieurés, les abbés de Sainte-Croix signaient souvent : N., abbé de Sainte-Croix et prieur de Soulac, de Macau, etc. En sorte que nous pouvons à bon droit compter parmi nos prieurs tous les abbés de Sainte-Croix qui ont précédé la construction du monastère de Soulac, c'est-à-dire la première moitié du douzième siècle.

Nous allons donner la nomenclature des abbés-prieurs, puis des prieurs proprememt dits de Soulac, aussi bien que des autres religieux et prêtres que les anciens titres mentionnent. Cette nomenclature ne saurait être complète. En outre, nous prions le lecteur d'observer que nos dates ne marquent ni la prise de possession, ni la mort ou la démission, mais seulement l'année où nos personnages se trouvent mentionnés dans les cartulaires ou sur les titres.

Lors du rétablissement du monastère de Sainte-Croix par saint Guillaume, duc d'Aquitaine, nous trouvons Elis, Hélis ou Hélie, abbé de Sainte-Croix, que nous pouvons dès lors compter comme premier titulaire de Soulac, sous les papes Martin II et Agapit II, en suivant l'opinion émise par dom Devienne, sous l'archevêque Adelbert, sous les rois Charles et Louis d'outre-mer.

En 1043, nous trouvons Gombaud, abbé de Sainte-Croix et prieur de Soulac, sous le pontificat de Benoît IX, sous l'archevêque Archambault, Guillaume Geoffroy étant duc de Guienne et Robert, roi de France.

Puis, Arnaud de Trencard que nous trouvons en 1066 et 1087, sous les pontificats d'Alexandre II, de Nicolas II, de Grégoire VII et de Victor III, sous l'archevêque Goscelin de Partenay, Guillaume IX étant duc de Guienne et Philippe Ier, roi de France. Ce Trencard est peut-être le même, dit dom Devienne, qui donna généreusement le lieu où l'on rebâtit le monastère de Sainte-Croix. La prière souvent répétée par les

Religieux n'en fut que mieux accomplie (1) : « Seigneur, donnez la vie éternelle en échange à tous ceux qui nous font du bien pour l'amour de votre nom. » (Prière de l'Action de grâce après le repas des Religieux.)

En 1097 : Foulques, abbé de Sainte-Croix et prieur de Soulac. Nous le trouvons encore en 1111, sous les papes Urbain II, Pascal II et Gélase II ; archevêques : Amat et Arnaud Géraud de Cabanac ; rois de France : Philippe Ier et Louis VI.

Le premier religieux que nous trouvons désigné sous le titre pur et simple de prieur de Soulac est Guillaume de Gombaud, en 1131, sous le pontificat d'Innocent II, sous l'archevêque Arnaud Géraud de Cabanac, Andron étant abbé de de Sainte-Croix, et Louis le Gros, roi de France.

Sous la même date, nous trouvons Jean, ouvrier de Soulac ; Ausbert de Fleury, Arnaud de Camiran, Maurain, religieux du même monastère.

En 1196 : Robert de Fleury, prieur de Soulac sous le pape Clément III ; Elie de Malemort, archevêque ; Arnaud de Veyrines, abbé de Sainte-Croix ; Philippe-Auguste, roi de France.

1214 et 1220 : Aiquelm de Cambes, prieur de Soulac ; papes : Innocent III et Honorius III ; archevêque : Guillaume II ; abbé de Sainte-Croix : Guillaume de Gombaud rois de France : Philippe-Auguste et Louis VIII.

1233 : B., prieur de Soulac, sous le pape Grégoire IX l'archevêque Géraud de Malemort, l'abbé Ponce de Blanquefort, sous le roi saint Louis.

1254 : Guillaume de Montignac, prieur de Soulac ; pape Innocent IV ; archevêque : Géraud de Malemort ; abbé de Sainte-Croix : Pierre de Linhan ; roi de France : saint Louis.

(1) *Retribuere dignare, Domine, omnibus nobis bona facientibus propter nomen tuum vitam æternam.*

1258 : R. Sans, sacriste de Soulac; pape : Alexandre IV; rchevêque : Géraud de Malemort; abbé : Pierre de Linhan; ɔi de France : saint Louis.

1301 : Bertrand de Tresses, ouvrier de Soulac; pape : ioniface VIII : archevêque : Bertrand de Got; abbé : Guilıume IV de la Loubère; Philippe le Bel, roi de France.

1307 : G. des Périlh, prieur de Soulac; pape : Clément V; rchevêque : le cardinal Arnaud IV de Canteloup; abbé de ainte-Croix : Imbert d'Ante; roi de France : Philippe le Bel.

1337 : Fort ou Forton de la Mote, sacriste de Soulac, sous : pape Benoît XII, l'archevêque Pierre II, l'abbé Pierre III e Fermat, le roi Philippe VI de Valois.

1361 et juin 1367 : Arnaud de la Lande ou de la Planche, eigneur de Lalande, prieur de Soulac, sous les papes Innoent V et Urbain V; sous l'archevêque Philippe, l'abbé 'ierre IV de Caminada, le roi Charles V.

Sous la même date, Fulcrade Gualdra, sacriste de Soulac.

1373 : Arnaud d'Hauvensan ou d'Avensan, prieur de oulac; pape : Grégoire XI ; archevêque : Philippe ; abbé : laymond-Bernard de Roqueis ou des Roches; roi : Char's V.

1387 : Pierre de Montausier, prieur de Soulac; pape : 'rbain VI; archevêque : Raymond II de Roqueis; abbé : manieu de la Mote; roi de France : Charles VI.

1413 : Pierre Bourgoing, religieux de Soulac, sous le pape ɛan XXIII, l'archevêque-cardinal François Hugossion, ıbbé Pierre V Andrieu ou André, le roi Charles VI.

1421 : Bernard de la Planche, prieur de Soulac, vicaire ;néral de l'archevêque de Bordeaux, sous le pape Martin V, ırchevêque-cardinal François II Hugossion, l'abbé Pierre V ndrieu ou André, le roi Charles VI.

1455 : Benoît de Thérou, prieur de Soulac, sous les papes licolas V et Calixte III, sous les archevêques David de Montɛrrand et Pey-Berland, le cardinal Pierre VII de Foix dit *le*

Jeune, étant abbé de Sainte-Croix; roi de France: Charles VII

Sous la même date: Bernard du Rival, clerc et procureur du monastère de Soulac.

1480 : Linnard, prieur de Soulac, sous le pontificat de Sixte IX; sous le cardinal André d'Espinay, archevêque de Bordeaux; sous le cardinal Pierre VII de Foix dit *le Jeune*, abbé de Sainte-Croix. Roi de France : Louis XI.

1532 : Pierre de Bar, prieur de Soulac, sous le pape Clément VII; sous l'archevêque-cardinal Gabriel de Grammont, l'abbé François d'Aux, le roi François Ier.

1532 et 1533 : Ginot, prieur de Soulac. Même synchronisme.

1536 : Jean de Comet, prieur de Soulac; pape : Paul III; archevêque : Charles de Grammont; abbé : Auger Hunault de Lanta; roi : François Ier.

1536 : Jean Gua, prieur de Soulac. Même synchronisme.

1542 : Clément Molle, prieur de Soulac. Même synchronisme.

1580 : Antoine Florentin, prieur commendataire de Soulac, sous le pontificat de Grégoire XIII; sous l'archevêque Antoine Prévôt de Sansac, l'abbé de Sainte-Croix Jules Salviati, le roi de France Henri III.

1581 : Gilles de Nouailles, seigneur de l'Isle et de Saint-Amand, prieur de Soulac; pape : Grégoire XIII; archevêque : Antoine Prévôt de Sansac; abbé de Sainte-Croix : Jules Salviati; roi de France : Henri III.

1585 : Yves de Caulx, prieur de Soulac; papes : Grégoire XIII et Sixte-Quint; archevêque : Antoine Prévôt de Sansac; abbé : Jules Salviati; Henri III, roi de France.

1597 : Jean de Chastanet, prieur de Soulac, sous le pape Clément VIII, pendant la vacance qui sépara la mort de Prévôt de Sansac de l'élection du cardinal de Sourdis; sous l'abbé Jules Salviati; sous le règne d'Henri IV.

1603 : Jehan Vissule, vicaire de Soulac; pape : Clément VIII; archevêque-cardinal : de Sourdis; abbé : Jules Salviati; roi de France : Henri IV.

1609 : Léonard de Bessières, prêtre et vicaire perpétuel de Soulac, sous le pape Paul V, l'archevêque cardinal de Sourdis, l'abbé Pierre d'Ornano, le roi Henri IV.

1615 et 1637 : Pierre de Mauriac, prieur de Soulac, conseiller au Parlement de Bordeaux, sous les papes Paul V, Grégoire XV et Urbain VIII, sous les archevêques cardinal de de Sourdis et Henri de Sourdis, sous les abbés Pierre d'Ornano et Jacques des Aigues, et le roi de France Louis XIII.

En 1627, le cardinal de Sourdis introduisit dans le monastère de Sainte-Croix la congrégation de Saint-Maur. Dom d'Espinasse prit possession de l'abbaye comme prieur et au nom de la nouvelle congrégation. Le nouvel abbé fut Jacques des Aigues, sus-nommé.

Besse, curé de Soulac; il a précédé Campistron. L'un des deux était du diocèse de Lombez.

1622 : Campistron, curé de Soulac; pape : Paul V; archevêque-cardinal : de Sourdis; roi : Louis XIII.

1642 : Ange Compain, prieur de Soulac; pape : Urbain VIII; archevêque : Henri de Sourdis; abbé : Henri de Sourdis; roi : Louis XIII.

1643 : Noël Poncet, prieur de Soulac, sous le pape Urbain VIII; Henri de Sourdis étant archevêque de Bordeaux et abbé de Sainte-Croix; sous les rois Louis XIII et Louis XIV.

1643 et 1644 : Nicolas Pégourie, prieur de Soulac. Même synchronisme. Louis XIV, roi de France.

1660 et 1667 : Daunefort ou d'Aunefort, curé de Soulac et titulaire de Saint-Pierre de Lilhan; pape : Alexandre VII; archevêque : Henri III de Béthune; abbé : François Molé de Champlatreux; Louis XIV, roi de France.

1664 : Joseph Blanc, docteur en théologie, curé de Soulac. Même synchronisme.

1666 : Athanaze Poncet, prieur de Soulac. Même synchronisme.

1668 : Benoît de Gérard, procureur du prieuré de Soulac; Clément IX, pape; Henri de Béthune, archevêque; François Molé de Champlatreux, abbé; Louis XIV, roi.

1676 : Coudert ou Couderet, curé de Soulac, sous le pape Clément X. Même synchronisme.

1683 et 1715 : Dom Pierre Lebrun, prieur de Soulac; papes : Innocent XI, Alexandre VIII, Innocent XII, Clément XI; archevêques : Louis d'Anglure de Bourlemont et Armand Bazin de Bezons; abbé : François Molé de Champlatreux; Louis XIV, roi.

1693 et 1695 : Dom Gautier, procureur du prieuré de Soulac; pape : Innocent XII. Même synchronisme.

1694 : Raymond Dutrau, vicaire perpétuel de Soulac pape : Innocent XII. Même synchronisme.

Sous même date : Joseph Savanier, qui paraît appartenir au prieuré de Soulac.

1696 et 1697 : Dom Jean Baquier, procureur du prieuré de Soulac. Même synchronisme.

1715 : Dom le Comte, ou le Cointe, prieur de Soulac, sous le pape Clément XI, l'archevêque Armand Bazin de Bezons, l'abbé François de Beringhen. En cette année mourut Louis XIV.

1729 : Dom Jacques Bourdais, prieur de Soulac, sous le pape Benoît XIII, l'archevêque Casaubon de Maniban, l'abbé François de Beringhen, évêque du Puy; roi : Louis XV.

1745 et 1753 : Joseph Blanc, docteur en théologie, curé de Soulac, sous Clément XII, sous l'archevêque Audibert de Lussan, les abbés Louis-Joseph de Montmorency-Laval et Vincent de Salaberry, sous le roi Louis XV.

1748, 1750 et 1764 : Dom Jean Louis Secousse, prêtre, religieux profès de la congrégation de Saint-Maur, prieur

titulaire du prieuré simple et régulier de Nostre-Dame de Soulac, plus tard conventuel de Sorèze; sous les papes Benoît XIV et Clément XIII, sous l'archevêque Louis-Jacques d'Audibert de Lussan, les abbés Louis-Joseph de Montmorency-Laval et Louis-Charles-Vincent de Salaberry, le roi de France Louis XV.

Dom Joseph Gaudar, procureur constitué du révérend père dom Jean-Louis Secousse.

1753 : Pierre Pichon, curé de Soulac. Même synchronisme.

1757 : Durand Fontès, curé de Soulac; pape : Benoît XIV; archevêque : Audibert; abbé : Vincent de Salaberry; roi : Louis XV.

1771 : Jean-Joseph Gaspard Mas, curé de Soulac, sous Clément XIV; Ferdinand de Rohan-Mériadeck, archevêque; Jean-Louis de Buisson de Beauteville, abbé de Sainte-Croix; Louis XV, roi de France.

1775, 1778 et 1781 : Dom Bernard Lade ou Lades, religieux de Saint-Germain-des-Prés, professeur de théologie en ladite abbaye, prieur titulaire de Soulac, sous le pape Pie VI, l'archevêque Ferdinand de Rohan-Mériadeck, l'abbé Jean-Louis de Busson de Beauteville, évêque d'Alais; sous le roi Louis XVI.

1777 et 1790 : Dominique Eyraud, docteur en théologie, curé de Soulac, sous Pie VI. Même synchronisme.

Depuis 1745, les curés de Soulac résidèrent à la nouvelle église et furent témoins des derniers hommages rendus à Notre-Dame de Fin-des-Terres, par les pèlerins du Médoc.

Avec la Révolution française cessa, Dieu le permettant dans sa justice insondable, l'exercice du droit sacré des enfants de Saint-Benoît sur notre vénérable sanctuaire. Mais nous savons que lorsque Dieu frappe « il détermine, dans sa sagesse profonde, les limites qu'il veut donner aux souffrances

de son Eglise (1). » Et déjà Dieu n'a-t-il pas inspiré au vénérable Pontife qui préside aux destinées de l'église de Bordeaux de dire, comme autrefois Arnaud de Trencard : « Il ne convient pas qu'une si belle province soit privée des secours des moines (2) ? » La terre sainte du Médoc revoit à l'œuvre ces moines qui priaient au bord de la fontaine sacrée.

« Fils de l'homme, pensez-vous que ces ossements revivront ? — Prophétisez sur ces ossements. — Serviteurs de Dieu, vos ossements seront délivrés de l'humble poussière qui les couvre et le champ où vous dormez fleurira comme un jardin. — Et vos ossements seront riches de fécondité. — Et la foi les visitera de nouveau (3) ! »

(1) Bossuet.

(2) Fondation de Sainte-Croix par saint Guillaume.

(3) *Fili hominis putasne vivent ossa ista ? — Vaticinare de ossibus istis. — Et ossa tua liberabit et erit quasi hortus. — Et ossa vestra germinabunt. — Et ossa ipsius visitata sunt !!!*

CHAPITRE XIV

DIVERS FAITS HISTORIQUES RELATIFS A SOULAC

Invenies illic et facta domestica vobis;
Sæpe tibi pater est, sæpe legendus avus.
(Ausone.)

ONZIÈME SIÈCLE

UNE note de dom Devienne nous paraît mériter une attention d'autant plus sérieuse, qu'elle ne peut avoir sa source que dans les documents bénédictins de Soulac et de Sainte-Croix.

« Avant l'invasion des Normands, dit-il (t. II, p. 23), il y avait à Soulac une ville considérable et un monastère célèbre par le grand nombre de reliques qu'il possédait et par la dévotion des fidèles à la sainte Vierge et à sainte Véronique. »

Ce serait le cas de se demander, s'il est possible d'admettre encore, au milieu du neuvième siècle, l'existence de Noviomagus. Le silence absolu d'Ausone, de Sidonius Apollinaire et des titres semblent nous dire que Noviomagus avait cessé d'être dès le cinquième siècle. Les auteurs, au milieu d'une nuit si épaisse, ne marchent qu'à tâtons. « *Noviomagus intercidit,* dit l'un d'eux, *nisi forte est Solacum.* » Un autre émet l'avis que « peut-être Noviomagus est cette ville que Pierre Louvet, dans son *Histoire d'Aquitaine*, dit avoir été détruite de fond en comble par les Normands (1). La marche

(1) *Ea forte est quam a Normanis solo æquatam fuisse scribit Petrus Louvet.* (*Hist. Aquit.*, part. Ire.)

constante des eaux, *les désolations du pays,* n'expliquent-elles pas suffisamment le vague des souvenirs? Quel que soit le nom de la ville ou des établissements qui en prennent le nom, n'est-il pas probable que si les diverses constructions élevées sur notre littoral, depuis Ptolémée jusqu'à nous, venaient à émerger tout d'un coup, nous verrions comme une immense ville, dont les alluvions séculaires pourraient nous raconter l'histoire. Le noyau primitif disparu, le nom disparut-il aussi ? Soulac domine par l'importance de ses souvenirs et son nom triomphe avec sa gloire; mais Noviomagus demeure à l'état historico-légendaire. Soulac, rameau chrétien, ente féconde sur un tronc historique, voit ainsi reculer l'horizon de son histoire et trouve, dans les nuages lointains du passé, le secret de sa généalogie mystérieuse.

Légende des trois jeunes Bordelais. — Nous en ignorons la source. C'est pourquoi nous nous bornerons à en emprunter le récit à M. Kérédan :

« C'était au milieu du neuvième siècle. Les Normands assiégeaient pour la deuxième ou troisième fois la ville de Bordeaux. Pressée par l'ennemi, pressée par la famine et réduite à la plus déplorable nécessité, elle allait se rendre, quand trois jeunes gens, animés d'un zèle patriotique, résolurent de tenter un dernier effort pour sauver leur patrie et l'arracher des mains des barbares. Pleins de cette espérance et de ce courage que donne la conscience du devoir, ils se jettent, au milieu d'une nuit obscure de janvier, dans une frêle barque afin d'aller, à travers les *drakars* normands, prévenir le gouverneur de la province, qui était alors en Saintonge, du danger imminent que courait la ville. Déjà l'esquif bordelais venait de passer sous les barques ennemies, déjà les intrépides jeunes gens croyaient au succès certain de leur entreprise, quand tout à coup le ciel se couvre de nuages et la neigne tombe à gros flocons. Ne pouvant plus diriger leur embarcation, les jeunes mariniers la laissent flotter à l'aventure. Poussée par le vent, elle va échouer sur la plage du Médoc, infestée aussi de pirates normands. A ce dernier malheur, les jeunes gens sentent

faiblir leur courage. Persuadés qu'ils ne peuvent sans un miracle échapper à un si grand péril, ils tombent à genoux et implorent la protection divine. Aussitôt, les nuages se dissipent et font place à un demi-jour. Le ciel s'ouvre; toute resplendissante de lumière, la Vierge descend d'un air de grâce et de majesté vers les trois jeunes Bordelais saisis d'admiration, et tendant les bras au-dessus des flots, elle apaise la tempête et la neige cesse de tomber. « Soyez sans crainte, fit-elle avec une touchante bienveillance, mon Fils vous conduira où vous voulez aller, » et elle disparut. Ces braves enfants étaient sauvés. La barque échouée se remit d'elle-même à flot, et à la faveur d'un vent propice et d'étoiles brillantes qui guident leur course, elle aborda la nuit même aux côtes de la Saintonge. » (*Soulac et sa plage*, p. 41.)

En reconnaissance, les trois jeunes Bordelais auraient rebâti ou enrichi l'oratoire de Notre-Dame.

DIXIÈME SIÈCLE

Le fait capital est la donation de saint Guillaume. Donation authentique, puisque nous avons vu que les moines de Saint-Sever ne plaidaient pas contre une charte apocryphe, mais bien contre une donation prétendue illégitime.

Quant à la date, nous n'avons pas cru pouvoir conserver l'an 902 qu'on trouve dans les cartulaires. Si les Normands n'ont quitté Bordeaux qu'en 912, il n'est guère possible qu'un duc de Guienne ait fondé sous leurs yeux le monastère de Sainte-Croix. Nous avouons, néanmoins, qu'il ne nous répugne pas de supposer la donation antérieure à l'an 950. Dom Devienne a mûrement pesé cette question, dit-il. Il adopte le milieu du dixième siècle, mais sans exposer ses motifs.

On a vu quels droits la donation de saint Guillaume conférait aux Religieux sur le territoire de Soulac. Le prieur avait le titre de baron et seigneur justicier de Soulac.

ONZIÈME SIÈCLE

Sous la date de 1019, on trouve, dans un manuscrit intitulé : *Statuta monastica Sanctæ Crucis Burdigalensis ante annum 1305,* une espèce de confirmation des générosités de saint Guillaume. L'auteur semble indiquer que Guillaume lui-même n'a fait que confirmer une possession déjà ancienne, acquise à une époque reculée par les Religieux de Sainte-Croix. Cette pièce n'étant qu'un fragment lacéré, il nous a été impossible d'en tirer bonne lumière.

Nous trouvons aussi dans les cartulaires une bulle de Benoît VIII que d'autres attribuent avec moins de probabilité à Benoît IX. Un titre bénédictin nomme expressément Benoît VIII, sous la date 1022.

« Benoît, serviteur de Dieu, à l'abbé Gombaud, aux moines de Notre-Dame de Soulac, salut et bénédiction apostolique. » — Le pape commence par confirmer l'abbé dans la possession de Soulac, puis il ajoute : « Nous accordons aux moines le pouvoir de lier et de délier, pour s'en servir contre tous les mauvais chrétiens qui oseraient entreprendre contre le monastère de Sainte-Croix et contre le lieu de Soulac..... Nous accordons aussi à vous et à vos frères qui demeurent au monastère de Sainte-Marie de Soulac, et à tout évêque qu'il vous plaira d'y inviter, la permission d'ordonner et de consacrer tous les vases du sanctuaire, et aussi d'ordonner vos clercs...» En outre, le pape exempte les Religieux de Soulac de toute autre juridiction que celle de l'abbé de Sainte-Croix et de ses moines... « Nous voulons aussi que tout excommunié qui arrivera en pèlerinage sur le territoire de Notre-Dame (de Soulac) de quelque pays qu'il vienne, soit absous de la part de Dieu et de la Nôtre de toute excommunication, soit archiépiscopale, soit épiscopale, et qu'il ne relève que de l'abbé de Sainte-Croix et de ses Religieux qui habitent Soulac, autant

de temps qu'il demeurera sous la puissance de Notre-Dame (1). »

En 1043, ainsi qu'on l'a remarqué précédemment, Ama, comtesse de Bordeaux et de Périgueux, troisième épouse du duc Geoffroy, donne sa terre de Médrins, dans l'entre-deux mers, au monastère construit en l'honneur de Sainte-Marie de Fin-des-Terres, autrement dite de Soulac. La pieuse donatrice songe à rétablir la sainte église de Dieu, à sauver son âme et à faire du bien aux âmes de ses parents. Cette donation a eu lieu sous Godefroy, archevêque d'une incomparable sagesse et d'une éclatante sainteté, sous Henri, roi de France, Gombaud, abbé, étant supérieur en particulier des monastères de Sainte-Croix, de Soulac et de Saint-Macaire (2).

Nous n'avons rien à ajouter aux détails donnés en leur lieu sur les prétentions des moines de Saint-Sever et sur la sentence rendue au Concile de Bordeaux en 1079.

L'an 1092 eut lieu la fondation de l'abbaye de Saint-Nicolas-de-Grave ou de la Grave, qui passera, en 1131, aux Religieux de Soulac. Rappelons les causes de la fondation :

Etienne, abbé et ermite de l'île de Cordouan, et Ermenald,

(1) *Benedictus servus servorum Dei, Gumbaldo abbati et monachis Sanctæ Crucis et suis monachis in monasterio Sanctæ Mariæ Dei genitricis quod nuncupatur de Solaco habitantibus salutem et apostolicam benedictionem....... Damus monachis potestatem ligandi atque solvendi contra omnes malos christianos qui aliquid mali contra præfatum monasterium et locum Solaci facere voluerint..... Damus quoque licentiam vobis ac vestris fratribus in monasterio Sanctæ Mariæ de Solaco habitantibus ac qualicumque volueritis episcopo omnia vasa sanctuarii ordinare atque consecrare et vestros clericos..... absque omni jugo vel subditione cujuscumque personæ excepto abbate Sanctæ Crucis et suis monachis..... absolvimus ut si aliquis excommunicatus ad matrem Christi de quacumque regione advenerit, ex parte Dei et nostra absoluti sint, quamdiu in potestate sanctæ Dei genitricis fuerint, ab omni excommunicatione sive ab archiepiscopo, sive episcopo, excepto abbate Sanctæ Crucis et suis monachis in supra dicto loco habitantibus.*

Datum per manum Sergii archiscrinii nostri palatii. Mense octob. Indictione Va.

(2) *Ama, comitissa Burdigalensis seu Petragoriæ, ad restaurationem sanctæ Dei ecclesiæ, ob remedium animæ suæ necnon parentum suorum, dedit hereditatem suam inter Dordoniam sitam, Medrins vocatam, monasterio constructo in honore Sanctæ Mariæ de Finibus Terræ (alias de Solaco), anno 1043. Godefrido, archiepiscopo et incomparabili luce sapientiæ ac morum honestate fulgente. Henrico, rege Francorum, Gumbaldo abbate assidente monasteriis in primis Sanctæ Crucis, Sanctæ Mariæ et Sancti Macharii.*

prieur du même lieu, fuyant les menaces des tempêtes, vinrent s'établir au lieu de la Grave, en face de l'Océan, dans une île qui dépendait du monastère de Cluny. Là, du consentement de l'abbé Hugues, ils construisirent une abbaye qu'ils dédièrent à saint Nicolas. L'ermite Etienne en fut le premier abbé (1).

En 1094, Aliénor de Guienne confirma la donation de saint Guillaume. Sa charte, ainsi qu'on l'a vu, est datée de Soulac.

En 1096, Guillaume VII, duc d'Aquitaine, octroie à son tour une charte de protection aux moines de Sainte-Croix et à ceux de Soulac.

Enfin, l'an 1099, le pape Urbain II confirme l'abbé de Sainte-Croix dans la possession de Soulac et rappelle le jugement d'Amat au Concile de Bordeaux.

DOUZIÈME SIÈCLE

Le douzième siècle nous offre en 1103 une confirmation de Pascal II, qui n'est que la reproduction des précédentes.

En 1131, Arnaud Géraud de Cabanac, archevêque de Bordeaux et légat du Saint-Siége, donne à Andron, abbé du monastère de Sainte-Croix, l'investiture de l'église de Saint-Nicolas-de-la-Grave, qui était, affirmait-il, sous sa juridiction, et située dans la paroisse de Notre-Dame de Soulac. Guillaume, prieur de Saint-Nicolas, et ses moines avaient reçu plusieurs sommations à comparaître; mais ils n'en tenaient aucun compte; ils ne se présentaient ni avec leur abbé, ni avec des lettres ou la défense de leur abbé. Ils n'envoyaient

(1) Les anciennes cartes représentent sur l'île de Cordouan une église au milieu d'un village assez considérable. Quand le rocher fut dénudé, un religieux, véritable ermite, y demeura pour entretenir, pendant la nuit, un grand feu qui servait de phare aux matelots. L'ermitage devait être d'un accès difficile. Peut-être même a-t-on voulu jouer sur ce détail, en donnant pour titre à une des mazarinades : *L'Ermite de Cordouan.*

aucune pièce qui pût les excuser. (C'est qu'il tenaient pour Innocent, le pape légitime.) Lorsque Andron et ses frères se trouvèrent devant l'archevêque pour plaider leur cause, celui-ci leur alloua Saint-Nicolas avec cette réserve : « Sauf les droits que pourrait avoir sur le fonds le monastère de Cluny (1). »

Ce document est précieux pour l'histoire religieuse de notre province. Il nous montre que le roi d'Angleterre Henri Ier reconnaissait en 1131 l'antipape Pierre de Léon, et qui avait pris le nom d'Anaclet II. L'abbé de Sainte-Croix et l'archevêque de Bordeaux faisaient de même, tandis que les moines de Saint-Nicolas, dépendant de Cluny, reconnaissaient, comme leur abbé, le pape légitime. Glissions ici quelques renseignements historiques.

Grégoire, cardinal de Saint-Ange, n'accepta qu'en pleurant la pourpre romaine. Comme il se déclarait indigne d'un si haut rang : « Ce n'est pas à l'honneur que nous vous invitons, lui répondirent les cardinaux, c'est plutôt au péril. » Grégoire prit le nom d'Innocent II, le 17 février 1130. Le même jour, Pierre de Léon se fit élire par des cardinaux dissidents et se fit couronner sous le nom d'Anaclet II. Louis le Gros repoussa les caresses de l'intrus et demeura fidèle au pape légitime. Mais Henri Ier, roi d'Angleterre, hésita quelque temps entre les deux obédiences. « Prince, dit saint Bernard au monarque, que craignez-vous donc en vous soumettant à Innocent ? — Je crains, répondit le roi, de faire un péché. — Si c'est là ce qui vous arrête, reprit l'abbé de Clairvaux, ayez

(1) *Geraldus Burdigalensis archiepiscopus et sanctæ romanæ Ecclesiæ legatus investivit Andronem abbatem monasterii Sanctæ Crucis Burdegalensis de ecclesia Sancti Nicolai de Grava quæ est, ut asserebat, sui juris et in parochia ecclesiæ Sanctæ Mariæ de Solaco sita erat; contra Willelmum ejusdem ecclesiæ priorem et monachos in ea morantes, longo termino posito invitatos nec tamen cum abbate suo vel cum litteris et responsalibus ejus se præsentantes, aliquamve pro se allegationem mittentes. (Ab Innocentio enim legitimo pontifice stabant.) Cum ad causam agendam præsto ante eum fuissent. Andro et ejus fratres : salvo tamen, inquit jure, fundi, si quod jus ibi in fundo Cluniacense monasterium habet* (*an. 1131*).

la conscience en repos. Songez à satisfaire à la justice de Dieu pour vos autres fautes, car je prends celle-ci sur moi. » Henri Ier n'en demanda pas davantage. Il embrassa le parti d'Innocent et vint le trouver à Chartres, se prosterna à ses pieds, et lui promit en son nom et au nom de ses sujets une obéissance filiale.

Ce service éminent ne fut pas le seul que saint Bernard rendit à la cause de l'Eglise sur notre terre de Guienne. « Guillaume, comte de Poitou, dit d'Arnal, fondateur des *Blancs-Manteaux* de Paris, fut, en son commencement, de mauvaise vie, adhérant aux hérésies; mais corrigé par la sainte véhémence de saint Bernard et par ses prières, il fut tellement converti, qu'il fit de belles fondations et dons à diverses églises, même à Poictiers; et pour se préparer à bien mourir, il mena une vie saincte; sur ses vieux ans, s'en alla en pèlerinage en Espagne, mourut dans un ermitage, implorant dévotement l'assistance de Dieu et demandant avec pleurs à sa divine majesté pardon de ses fautes. »

Le fruit de cette conversion nous est indiqué par de Lurbe, lequel nous apprend que « l'an 1132, Geoffroy, évêque de Chartres, fut envoyé en Guienne, comme légat du Saint-Siége apostolique, par le pape Innocent, par l'autorité duquel et exhortations de saint Bernard, Guillaume, duc de Guienne, ayant quitté le parti d'Anaclet, pape schismatique, se remit en l'obéissance de l'Eglise romaine, et *les églises de Guienne, lesquelles, par les mauvais artifices dudit Guillaume, avaient recognu ledit Anaclet*, sont réconciliées avec ledit Innocent. »

Une autre pièce, qui porte aussi la date de 1131, nous fait connaître quelques noms qui se rattachent à la donation de Saint-Nicolas. « Amalvinus, archidiacre de Saintes, donne aux moines de Sainte-Croix l'église de Saint-Nicolas-de-Grave, en face de Soulac. Le prieur de Saint-Nicolas était alors Pierre de Bucy (P. de Buciaco). Soulac avait pour prieur Guillaume de Gombaud, et parmi les Religieux, nous voyons : Jean, ouvrier; Ausbert de Fleury, Arnaud de Camiran, Maurain,

Etienne, abbé et ermite de l'île de Cordouan, était présent à cet acte. »

1165. Le pape Alexandre III confirme les priviléges de Sainte-Croix. Il confirme spécialement Soulac en 1167.

Admonestation du même pape à Cénebrun, seigneur d'Esparre.

1166. Nous avons déjà mentionné, en citant dom Abadie, l'accord passé en 1166 entre Bertrand, archevêque de Bordeaux, et l'abbé de Sainte-Croix. « Il feut accordé que la nomination de la cure appartient à l'abbé et que l'archevêque est tenu de mettre ledit curé en possession après son élection. Et parce que ledit seigneur archevêque avait quelques droits dans ledit Soulac, ils ont convenu par ensenble que l'archevêque de nouveau esleu viendra au Chapitre de Sainte-Croix, pour être mis dans l'investiture de ses droits par l'abbé du monastère et par la tradition de l'anneau dudit archevêque. » Peut-être faut-il faire remonter à cette date le droit qu'avaient les chanoines de Saint-André d'être reçus dans Soulac comme s'ils étaient moines de Sainte-Croix.

1174. Confirmation de priviléges par Henri, roi d'Angleterre.

1176. Confirmation par Richard, duc d'Aquitaine.

1182. Sentence du cardinal-commissaire pour Alexandre III, de l'avis des évêques de Poitiers, du Puy, de Maguelonne et Lodève, donnée à Poitiers.

1186. Confirmation des droits de Sainte-Croix sur Soulac par le pape Lucius III.

En 1193, Célestin III confirme ce qu'a fait Alexandre, son prédécesseur. « En outre, ajoute-t-il, Nous déclarons définitive la sentence qui fut portée au Concile de Bordeaux par Hugues de Die et Amat d'Oleron, sur la querelle qui divisa autrefois le monastère de Saint-Sever et le vôtre, au sujet de l'église Sainte-Marie de Soulac, sentence déjà confirmée par les papes Urbain et Pascal. Nous approuvons, en outre, la chapellenie de votre monastère, pour qu'elle soit baptismale et qu'on y puisse de tous les droits paroissiaux. En temps d'interdit

général, Nous vous permettons, par notre autorité, de célébrer les divins offices dans vos églises, portes fermées, cloches muettes, point de chant, avec exclusion des excommuniés et des interdits (1). »

« L'an 1195, l'église de Sainte-Croix de Bordeaux remit à Aiquelm Guillem, seigneur d'Esparre, à Cénebrun, son frère, et à leurs héritiers, la dîme des moulins et salines que le seigneur d'Esparre avait à Soulac. Lesdits frères, pour cette remise, accordèrent pour toujours à l'église de Sainte-Croix la moitié de la dîme des moulins et des salines qu'ils avaient à Soulac. Ils donnèrent aussi la moitié d'un revenu annuel de deux cents sols, pour laquelle somme ils abandonnèrent purement et simplement la saline qu'ils avaient au port de Larrou. Ils accordèrent, en outre, à l'église de Soulac le droit exclusif des fours dans toute la sauveté et hors la sauveté, avec le droit de s'approvisionner à perpétuité, pour chauffer lesdits fours, dans les bois du seigneur d'Esparre. Le susdit Aiquelm Guillem s'engagea aussi à payer chaque année pour dîme, entre la fête de saint André et l'octave de saint Hilaire, vingt-quatre lapins de sa chasse avec leurs peaux et leur viande. Il voulut aussi que l'église de Soulac jouît de la moitié des revenus de la place qui est devant elle, à la charge d'entretenir un cierge pendant tout le Carême et jusqu'à l'octave de Pâques. Si cette moitié ne suffisait pas, le seigneur d'Esparre devrait y pourvoir par ailleurs. Ceci fut juré en présence d'Arnaud de Veyrines, abbé de Sainte-Croix; d'Aiquelm, prieur; de Pierre Guillaume, Guillaume de Seguin, Bertrand de Pessac et tout le Chapitre; devant Elie, archevêque; Geoffroy de Sellis, séné-

(1) *Præterea definitivam sententiam super querela illa quæ inter vestrum e B. Severi monasterium de ecclesia Sanctæ Mariæ de Solaco præteritis tem-poribus vertebatur per Amatum quondam Oleronensem et Hugonem in Burdi-galensi concilio promulgatam et ab Urbano et Paschali confirmatam. Specia-liter autem capellaniam præscriptam monasterii cum baptismate et om parochiali jure..Cum generale interdictum interfuerit, liceat vobis et eccl-siis vestris, de auctoritate nostra, clausis januis, non pulsatis campanis, e-clusis excommunicatis et interdictis, suppressa voce divina officia celebra*

(Cartular. Sanctæ Crucis.)

chal de Poitou et de Gascogne; Bernard, trésorier de Saint-André; Guillaume Castet, prieur de Saint-Jacques; Raymond de Blaye, archiprêtre de l'entre-deux mers; Gombaud de Robert, de Lesparre, homme d'armes; Amanieu de Veyrines, Garsion et Boson ses fils, également hommes d'armes (1).

1198. Aliénor confirme les droits et priviléges de Sainte-Croix sur Soulac et autres lieux.

Sur la fin du douzième siècle, Gaillard de la Mothe, évêque de Bazas, prend sous sa protection Sainte-Croix et toutes ses appartenances, en présence de R....., archidiacre de Bazas; d'Arnaud de Fenolet, chapelain de l'évêque; des clercs Arnaud de Conques, Arnaud de la Caal, Pierre d'Aubiac, Falquin. Témoins pour les Religieux : R..., abbé de Sainte-Croix; Aiquelm, prieur; Bertrand de Pessac, infirmier; Guillaume de Seguin, sacriste; Bertrand de Maurin, cellerier; Amalvin de Fremeis, Austen Garnon, Guillaume de Gombaud, moines; Wid-Pompéiac, Guillaume de Linhan, laïques; Arnaud de Palu, Pierre du Prat, prêtres, et plusieurs autres. (*Cartulaire de Sainte-Croix.*)

(1) *Decimam molendinorum et salinarum domini de Lesparra apud Solacum ecclesia Sanctæ Crucis Burdigalensis remisit Aiquelmo Willelmi domino de Lesparra et Senebruno fratri ejus eorumque hæredibus ..... Ipsi vero fratres pro hujusmodi remissione donaverunt et concesserunt nominatæ ecclesiæ perpetuis temporibus medietatem decimæ de molendinis et salinis suis quas habebant apud Solacum et redituum similiter medietatem annualium ducentorum solidorum pro quibus salinam quæ erat apud portum Larrou pure quitaverunt. Concesserunt præterea ut nemini liceret habere furnum in tota salvitate vel extra nisi ecclesiæ de Solaco quæ de nemoribus domini de Lesparra ad furnos calefaciendos perpetuo ligna colligeret. Viginti etiam quatuor cuniculos cum pellibus et carnibus prædictus Aiquelmus Willelmi de venatione sua se soluturum annuatim pro decima a festo sancti Andreæ usque ad octabas sancti Hilarii firmavit, necnon quod ecclesia de Solaco haberet medietatem reditus plateæ quæ ante eam erat ad opus candelæ per totam quadragesimam et usque ad octabas paschæ arsuræ. Si vero hæc medietas adhuc sufficere non posset, dominus de Lesparra aliunde suppleret. Hæc jurata fuerunt concedentibus : Arnaldo de Vitrinis abbate, Aiquelmo priore, Petro Willelmo. Willelmo Seguino, Bertrando de Pessac et universo capitulo; astantibus Helia Burdigalensi archiepiscopo, Gaufrido de Sellis senescallo Pictaviæ et Vasconiæ, Bernardo thesaurario Sancti Andreæ, Willelmo de Castet, priore Sancti Jacobi, Raymundo de Blavia, archipresbytero de inter duo Maria, Gumbaldo Roberti de Lesparra, milite, Amaneo de Vitrinis et Garsione ac Bosone filiis ejus similiter militibus. (Actum an. 1195.)*

Dans le cours de ce même siècle, l'histoire mentionne divers pillages et dévastations des églises par les armées du roi d'Angleterre en Guienne. Un évêque de Bazas se voit réduit à excommunier les gens du roi d'Angleterre, à cause des mauvais traitements qu'ils font subir aux gens d'église et aux églises elles-mêmes. Bayole, le savant auteur de l'*Histoire sacrée d'Aquitaine,* donne à ce fait qui le surprend une explication raisonnable : « Que les mahométans, que les Iuifs..... ruynent les églises, ie le comprends....., mais que les Anglais, qui estoient catholiques et qui ne disputoient que l'intérêt civil de la couronne, s'en soient néanmoins pris aux choses sainctes et ayent abattu les églises, c'est une chose que ie ne puis comprendre, aussi est-elle extraordinaire et n'a iamais esté usitée entre catholiques, pour implacable qu'ait esté la hayne qui les a armés les uns contre les autres. Cela néanmoins est, et les Anglais firent autant de ravages contre les églises que contre les forteresses. Ce que ruminant quelquefois en mon esprit, pour en rechercher les causes et excuser, si faire se peut, les Anglais, ie ne m'en suis peu imaginer d'autre, sinon que par adventure, comme ce sont ordinairement de forts édifices, le peuple y portoit son petit de quoy, et comme les Anglais estoient aspres à la pille, ils vouloient envahir les églizes pour faire curée des comoditez que le peuple y avoit retirées, comme en un azyle inviolable à l'exemple des Iuifs, desquels il est parlé au deuxième livre des Machabées, à l'occasion de certain Héliodore qui feut si bien fustigé par les anges. Les Anglais donc, autant cupides que celui-cy, attaquoient les églises, et, pour venir à bout et des hommes qui les défendoient et des biens qui y estoient, ils ruynoient les édifices. » (Bayole, *Histoire sacrée d'Aquitaine.*)

TREIZIÈME SIÈCLE.

Pèlerinage annuel voué par les populations médocaines.

Ce grand siècle, un des plus grands de l'histoire, nous

fournit peu de documents écrits sur Soulac; et pourtant c'est dans ce siècle qu'eut lieu ce remblai considérable au dedans et au dehors du monastère et de la basilique, qui changea l'aspect du sol en recouvrant les dalles primitives, le cimetière et le sol historique. C'est alors que furent entées sur les murs romans ces absides ogivales, dont les ruines pittoresques faisaient l'admiration du touriste et du pèlerin.

Ce silence s'explique, sans doute, par le grand cataclysme qui nécessita les remblais et qui dut faire de Soulac, pendant de longues années, une terre noyée, humide, inabordable.

C'est à la fin du treizième siècle que nous croyons pouvoir faire remonter le vœu solennel qui amenait, chaque année, sous les voûtes de Notre-Dame de Fin-des-Terres, les populations médocaines.

« Le vœu le plus connu, dit le docteur Kérédan (*Soulac et sa plage*), est celui de Lesparre. Affligée d'une peste affreuse (la peste noire) qui faisait tomber les chairs en lambeaux et décimait la population, cette ville fit vœu d'aller tous les ans en procession à l'église de Fin-des-Terres. C'était un pèlerinage pittoresque, ressemblant beaucoup aux caravanes des Arabes dans le désert. La troupe des pèlerins se divisait en deux compagnies, celle des cavaliers, où figuraient le curé et le porte-croix, marchant en tête, et celle des piétons, munis de havresacs, de paniers, et portant des provisions. A chaque village, tous faisaient halte et entraient dans l'église de l'endroit pour chanter l'hymne du patron. Puis on continuait son son chemin en chantant les litanies jusqu'à Soulac. Le 20 juillet, jour anniversaire du vœu, on célébrait avec une pompe de cathédrale à Notre-Dame de Fin-des-Terres, magnifiquement parée et illuminée. C'était, pour les pèlerins, des heures de contemplation suave et de ferveur brûlante, où la confiance dans la Vierge se raffermissait de plus en plus, et où se ravivait l'enthousiasme pour tous les miracles que l'on disait avoir été opérés par la reine de ce sanctuaire. On accourait de très-loin à cette solennité pour invoquer la patronne du Médoc, pour entendre raconter ses prodiges et pour prendre part aux

prières communes, ces concerts des cœurs et des âmes. Après l'office, les pèlerins festoyaient et venaient promener sur les bords de la mer. Le lendemain, la procession quittait Soulac dans le même ordre et retournait à Lesparre. »

Ces détails, parfaitement historiques, ont été fournis au savant docteur par un des plus vénérables vieillards de notre Bas-Médoc, M. Audoy père, qui se souvenait d'avoir passé tant d'agréables heures sous le toit noble et hospitalier du baron d'Arès. Cette maison est aujourd'hui ensevelie sous une immense dune appartenant à M. Lespine. Au pied de cette dune a coulé, jusque vers 1830, une fontaine aujourd'hui tarie et comblée, où les pèlerins venaient puiser avec la pieuse croyance que, depuis l'ensablement de l'église, sainte Véronique avait conduit en ce lieu une veine de sa source sacrée.

Mainte maison de la contrée du Bas-Médoc garde encore avec un soin religieux, et comme un des plus précieux souvenirs de famille, le bissac qui servait à la provision du pèlerinage de Soulac.

Des chapelles, échelonnées sur la route, s'ouvraient aux pèlerins pour de saintes stations. La paroisse de Saint-Trélody, dans la juridiction de laquelle se trouvait alors la majeure partie de la ville actuelle de Lesparre, stationnait d'abord à la chapelle de Saint-Jean-Baptiste, dont on voit encore la porte ouvrant dans la rue principale. La seconde station était à l'église de Notre-Dame de Lesparre, qui ne fut longtemps que la chapelle du château, et qui ne devint paroissiale qu'à l'époque où les seigneurs permirent d'élever autour de leur donjon des habitations particulières. Un gracieux carillon de quatre cloches, dit la tradition, annonçait aux échos des marais le départ des pèlerins.

Une nouvelle station s'offrait à deux pas de la ville. C'était une chapelle dédiée à sainte Catherine, dont le souvenir revit encore dans la propriété que le nom béni de M. Denjoy rendra chère à jamais à notre Médoc. Le domaine est scindé depuis longtemps, mais le nom de sainte Catherine lui demeure à bon droit, bien que l'emplacement de la chapelle historique

soit aujourd'hui en dehors de ses limites. Cette chapelle fut fondée en mars 1407, par Menault de la Claverie et Jean Martin.

Sainte Catherine fut de tout temps invoquée contre la peste. C'est peut-être le motif qui rendit son culte si populaire à Bordeaux et ailleurs, pendant le quinzième siècle, où le fléau sévit d'une manière si affreuse.

Deux autres saints, également honorés en pareil cas, avaient leurs chapelles sur la route des pèlerins, c'étaient : saint Sébastien, dont la chapelle, aujourd'hui détruite, a laissé son nom au petit village que la route départementale traverse vis-à-vis Gaillan et qu'on appelle encore *la Capère* (la Chapelle), et saint Roch, dont la chapelle subsiste encore au village de l'Escapon, sur le territoire de Queyrac.

Plus loin, la procession stationnait à Vensac, au temple de Planquetorte, près Saint-Vivien, à Saint-Vivien même, à la chapelle Saint-Martin de Talais, à l'Hôpital de l'Aronde (domaine de Soulac); elle arrivait enfin sous les voûtes antiques de Notre-Dame (1). Chaque pèlerin offrait son cierge avec le ruban traditionnel des fêtes et des réjouissances médocaines. L'église du nouveau Soulac, héritière de ces nobles débris, possédait encore, il y a plusieurs années, une masse énorme de rubans, souvenir des anciens pèlerinages. Les dernières processions s'arrêtèrent, d'ailleurs, au nouveau Soulac, car le souffle des tempêtes, instrument de la Providence, conduisait chaque jour dans l'enceinte sacrée de Notre-Dame la poussière triomphante du rivage. Les pèlerins venaient encore saluer les saintes ruines, et verser sous les voûtes assombries leurs larmes et leurs regrets.

Il est un détail touchant dont nous ne devons pas priver le lecteur : « Quand on arrivait sur l'endroit le plus haut, entre Saint-Vivien et Talais, racontait un vénérable prêtre que nous

(1) A l'occasion du vœu populaire, un des autels latéraux de Notre-Dame de Soulac avait été dédié à saint Roch et à saint Sébastien. (Manuscrit de la Bibliothèque nationale.)

avons vu s'éteindre dans la paix de Dieu (1), et sitôt qu'on apercevait le clocher de la vieille église, on descendait de cheval pour saluer la sainte Vierge à genoux. Je me souviens, ajoutait-il, que mon père me dit à cet endroit : François, il faut descendre pour saluer Notre-Dame, voilà le clocher. »

Donjon sacré que saluait à la fois le voyageur de la plaine et le voyageur des grandes eaux ! Pour l'un comme pour l'autre, Marie était vraiment l'astre propice, *Maris stella*.

Pendant cinq siècles, le Médoc fut fidèle à son vœu. C'est [illegible] que Dieu et Notre-Dame lui rappelaient sans cesse le besoin qu'il avait de leur protection. La peste est demeurée pendant des siècles le fléau le plus redoutable et le plus persévérant de nos contrées. « Le pays de Médoc, dit un auteur (La Boétie, je crois), est de tout temps réputé le tombeau de ses habitants. »

Bordeaux, qui était dans la même situation que nous, entouré de marais pestilentiels, garde dans ses annales les diverses dates de l'apparition du fléau. Il nous est permis de croire que le Médoc, aux mêmes époques, subissait la même influence. La peste apparaît donc et exerce de grands ravages à Bordeaux en 1411, 1473, 1495, 1501, 1515, 1546, 1555, 1565, 1567, 1581, 1585, 1599, 1603, 1604, 1605, 1607, 1608, 1629, 1631, 1632, 1644, 1653 et 1664.

A l'occasion de ces terribles visites, la foi se réveillait. Pendant que le Bas-Médoc courait implorer merci à Notre-Dame de Fin-des-Terres, pendant que Bazas, visité par la peste au seizième siècle, se dirigeait processionnellement vers Notre-Dame d'Uzeste, Bordeaux faisait aussi des processions et des prières solennelles. C'est ainsi que l'an 1581, « le jour de saint Sébastien, il y eut procession générale en ladite ville, en laquelle le Saint-Sacrement de l'autel feut porté, où assiste le seigneur duc d'Anjou, la reyne de Navarre et aultres grands seigneurs, la Cour de parlement en robes rouges et iurats avec les robes

(1) M. Vidal, curé de Saint-Trélody. Souvenir rappelé et attesté par M. l'abbé Bonnore, diacre, son confident et son ami.

de Iurade, ayant chacun un cierge de cire blanche en ses mains. » (De Lurbe.) « En 1585, il se fit une procession de Saint-André à Saint-Seurin pour la santé de la ville. On voua une lampe à Notre-Dame de Lorette, et cette lampe fut portée par le sieur Moysset, curé de Sainte-Colombe, qui rapporta certificat des prélats. La lampe portait cette inscription :

VOVIT ET EXSOLVIT TIBI LAMPADA VIRGO PARENSQUE,
BURDIGALA, AFFLICTIS CIVIBUS ADFER OPEM (1).

« Le 2 juillet 1608, nouvelle procession.

« En 1632, procession de Saint-André aux Jacobins, où prêche Nicolas de Grillée, évesque de Bazas. L'usage de chanter les litanies de la très-sainte Vierge, tous les samedis, en action de grâces, pour la cessation du fléau, s'est perpétué jusqu'aux mauvais jours du dernier siècle aux Jacobins et à Saint-Seurin. »

QUATORZIÈME SIÈCLE

Le pape Clément V, bienfaiteur de Notre-Dame de Fin-des-Terres.

Le 20 mai de l'an 1300, Pierre Amanieu, captal de Buch, légua à Notre-Dame de Soulac une somme de cent sols.

En 1308, nous trouvons sur le trône de Saint-Pierre Bertrand de Got, naguère archevêque de Bordeaux, pape sous le nom de Clément V. Clément, illustre victime des haines italiennes, des sociétés secrètes et d'une école soi-disant historique, ennemie de nos gloires les plus pures. Parvenu à la tiare, le pape gascon aima d'un amour de prédilection sa ville et son diocèse de Bordeaux. Il ouvrit en leur faveur les trésors dont ses mains étaient pleines. Soulac ne fut pas oublié.

« Clément V, pape, désirant que l'église de Sainte-Croix,

(1) « Vierge mère de notre Dieu, Bordeaux vous a promis et vous donne cette lampe. Venez-lui en aide dans sa détresse. »

ainsi que les églises de Saint-Macaire et de Notre-Dame de Soulac qui en dépendent soient visitées par les fidèles avec l'honneur qui leur revient, voulant aussi inviter, pour ainsi dire, les fidèles au bien par l'appât des saintes récompenses, confiant en la miséricorde du Dieu tout-puissant et en l'autorité des saints apôtres Pierre et Paul, accordons, pour chaque année, un an et quarante jours d'indulgence à tous ceux qui, vraiment contrits et confessés, visiteront avec respect l'église abbatiale les jours de l'Invention, de l'Exaltation de la sainte Croix et de saint Benoît, et les églises de Saint-Macaire et de Notre-Dame de Soulac, à chaque fête de la très-sainte Vierge, à la fête de saint Michel, archange, et de saint Jean-Baptiste; en outre, Nous accordons, par une effusion miséricordieuse de Notre bonté, cent jours d'indulgence à ceux qui visiteront dévotement les susdites églises pendant les huit jours qui suivront immédiatement les fêtes indiquées.

« Donné à Villandraut, le 12 des calendes de décembre, l'an 1308 (1). »

Clément V ouvrit encore les trésors sacrés pour les fidèles qui, par leurs aumônes, viendraient en aide au prieur de Soulac pour construire un pont près de l'hôpital de l'Aronde, dans le territoire de Soulac. L'Aronde ne garde aujourd'hui d'autre souvenir que son nom.

1336. Benoît XII confirme toutes les faveurs et priviléges accordés par ses prédécesseurs.

1353. Edouard, roi d'Angleterre, octroie au prieur de Sou-

(1) *Clemens papa V, cupiens ut ecclesiæ Sanctæ Crucis, Sancti Macharii et Sanctæ Mariæ de Solaco ad ipsum monasterium pertinentibus congruis honoribus a Christi fidelibus frequentarentur et ut fideles ipsos quasi per præmia salubriter invitaret ad merita, de omnipotentis Dei misericordia et beatorum Petri et Pauli apostolorum ejus auctoritate confisus, omnibus vere pænitentibus et confessis qui in Inventionis et Exaltationis sanctæ Crucis et sancti Benedicti, prioratuum vero ecclesias in singulis beatæ Mariæ Virginis, beati Michaelis archangeli, beati Joannis Baptistæ festivitatibus venerabiliter annuatim unum annum et quadraginta dies; illis vero qui per octo dies festivitates ipsas immediate sequentes ad dictas ecclesias causa devotionis accederent, centum dies de injunctis eis pænitentiis misericorditer relaxavit.*

Datum apud Vignandraldum, 12 Kal. dec. an. 1308.

lac des lettres de sauvegarde pour tous ses droits et priviléges. Son fils renouvelle le même acte en 1357.

Il en est de même de Grégoire XI en 1372.

Le 7 août 1373, Blanche de Foix, veuve de Jean de Grailly, captal de Buch, donne quatre léopards d'or pour le luminaire et l'œuvre de Notre-Dame de Soulac (*pro luminari et obra*).

QUINZIÈME SIÈCLE

Pey-Berland, bienfaiteur de Notre-Dame de Soulac.

Au commencement de ce siècle, les seigneurs d'Esparre et autres nobles de la contrée foulaient aux pieds les droits du prieur de Soulac. On dut aviser et obtenir justice :

« Dans l'assemblée de l'an 1414, on nomma procureurs et avocats spéciaux : P. Raperie et J. de Bordil, docteurs en droit civil; Arnaud Guillem et de Sochis, docteurs en droit canon; Bernard de la Plante (ou peut-être de la Planche), moine de la communauté bachelier en droit canon; Simon Lapierre et trente-quatre autres bacheliers soit en droit civil, soit en droit canon, tant bourgeois que notaires, pour requérir et infliger, au nom des Religieux, tant au seigneur d'Esparre et aux autres agents et gouverneurs de la terre et du district de Lesparre qu'aux autres nobles et gens de toutes conditions, le juste châtiment qu'ils avaient mérité, en entreprenant sur les libertés, priviléges et autres antiques concessions de l'abbaye de Sainte-Croix et de ses prieurés (1). »

(1) *In conventu an. 1414, constituerunt legitimos procuratores et actores speciales : P. Reperie, J. de Bordili legum; Arn. Guillelmi, de Sochis decretorum doctores; Bernardum de la Planta, monachum suum in decretis baccalaureum; Simonem Lapis, et alios triginta quatuor in decretis vel in legibus baccalaureos, quum Burgenses quum notarios, ad petendum et exigendum nomine ipsorum a Domino de Sparra, et aliis gubernatoribus totius dominii et districtus de Sparra et aliis ministris quibuscumque nobilibus, seu alius cujuscumque conditionis existerent, pœnam seu pœnas quas incurrerant infringendo libertates, privilegia et alias concessiones præfatæ abbatiæ et ejus prioratibus ab antiquo concessa.*

1425. Le pape Martin V exempte les Religieux de Soulac de la juridiction, de la visite et de la correction de l'archevêque de Bordeaux.

Un fait important. Pascal ou Paschase Guillot ou Guilbort, de Londres, fut élu abbé par les Religieux de Sainte-Croix, et confirmé par Henri VII, roi d'Angleterre, vers 1435. « En même temps, des moines *qui ne voulaient pas de la régularité,* dit le texte, esleurent Henry de Cavier, évesque de Bazas. Celui-cy recoureut au roi d'Angleterre Henri, qui confirma sa nomination et exclut Guillot, l'an 1435 ou 1436. »

Henri de Cavier fut le premier abbé commendataire. « A partir de cette élection, dit un religieux de Sainte-Croix, le monastère alla toujours en décadence. »

Vers 1440, le saint archevêque Pey-Berland, le plus illustre des enfants du Médoc, comble de ses faveurs l'église de Notre-Dame de Fin-des-Terres. Des peintures et un autel, dont le cachet nous reporte au milieu du quinzième siècle, sont attribués à la munificence de ce prélat. On a même cru pouvoir assurer qu'une inscription, encore lisible en 1860, témoignait de cette auguste générosité. Nous ne saurions l'admettre. 1° L'inscription régnait sur la plate-bande d'un arc surbaissé qui remonte sans contredit au treizième siècle; 2° les détails polychromés qui encadraient l'inscription et qui paraissaient encore, étaient à peu près contemporains de l'arc et remontaient au moins aux premières années du quatorzième siècle.

Ce qui est indubitable, c'est que le 5 décembre 1446, « le susdit seigneur archevêque de Bordeaux règle dans son testament, reçu par Pierre de la Lande, que dans l'église de Notre-Dame de Soulac on entretiendrait, allumée jour et nuit, la lampe d'argent donnée par lui. — Le même seigneur archevêque avait acheté le quart de la dîme de la paroisse de Tresses pour la somme de deux cent-six nobles d'or, pour laquelle dîme ledit prieur (de Saint-Raphaël) et ses successeurs doivent pourvoir à l'huile nécessaire pour une lampe qui doit brûler à perpétuité à Notre-Dame de Soulac, au nom du susdit arche-

vêque, patron dudit collége. — Le même seigneur archevêque voulut, dans son testament, que quatre anniversaires fussent célébrés, dans la même église, par le prieur, le sacriste, un moine et le vicaire perpétuel, le lendemain des quatre fêtes de la bienheureuse Vierge. Et pour chaque anniversaire, il sera payé vingt sols de monnaie courante bordelaise sur les revenus achetés par ledit seigneur archevêque sur le lieu de Soulac (1). »

Janvier 1452. Talbot débarque ses troupes, partie à Soulac, partie au *Gurp,* à 5 kilomètres de Soulac.

L'an 1455 et le 9 décembre, nous trouvons un serment solennel de fidélité, prêté par des hommes de Soulac à l'abbé de Sainte-Croix et au prieur dudit Soulac. Les moines jugeaient bien qu'un grand appareil religieux serait la meilleure garantie de leurs droits déjà trop facilement violés.

« Arnaud Bayes et cent cinq autres habitants de Soulac, à genoux devant le susdit frère Mathieu Pecoli, vicaire général et procureur, les mains posées, chacun à leur tour, sur les saints Evangiles de Dieu et sur la sainte croix, tête nue, sans ceinture, sans couteau ni aucune autre espèce d'arme, ont promis qu'ils seraient bons, loyaux et obéissants au susdit cardinal administrateur (le cardinal Pierre VII de Foix, abbé de Sainte-Croix) et au prieur de Soulac, ainsi qu'à leurs représentants, officiers et domestiques; qu'ils conserveraient leurs biens et leurs droits, qu'ils empêcheraient tout dommage, qu'ils

(1) *Supradictus dominus archiepiscopus ordinavit in suo testamento recepto per Petrum de Landa quod in ecclesia beatæ Mariæ de Solaco teneretur lampas illuminata de die et de nocte quam ipse dedit de argento. — Emit quartam parem decimæ parochiæ de Tressis pro summa ducentorum et sex nobilium auri. Pro qua decima dictus prior et ejus successores debent providere de oleo necessario pro una lampade continue accensa beatæ Mariæ de Solaco ordinata in perpetuum, per supradictum archiepiscopum patronum dicti collegii. — Ordinavit in suo testamento quod quatuor anniversaria fierent in eadem ecclesia per priorem, sacristam et unum monachum ac vicarium perpetuum ipsius ecclesiæ, videlicet in crastinum quatuor festivitatum beatæ Mariæ Virginis. Et pro quolibet anniversario solventur viginti solidi monetæ currentis Burdigalæ de reditibus per dictum dominum archiepiscopum in loco de Solaco emptis.* (Testament de Pey-Berland.)

n'obéiraient pas à un autre seigneur et qu'ils leur rendraient leurs devoirs.

« Fait devant l'autel principal dudit lieu, dédié à la très-sainte Vierge, le 9 décembre 1555, en présence de Benoît de Thérou, prieur dudit lieu Soulac, et de maître Bernard du Rival, clerc et procureur dudit monastère (1). »

« Le 5 janvier 1462, Jean de la Lande et quatre-vingt-neuf autres, tous habitants de Soulac, chefs de famille, à genoux devant Raymond de Cleu, vicaire général, font serment de fidélité en la manière décrite sous l'année 1455, à Pierre [illegible] Foix, notaire du pape, administrateur perpétuel du mona[illegible]stère de Sainte-Croix; et cela devant l'autel de Notre-Da[illegible]e de Soulac, en présence de Benoît de Thérou, prieur, et d'a[illegible]tres (2). »

SEIZIÈME SIÈCLE

Décadence.

Le relâchement était à son comble, et l'heure de la just[illegible]ce divine approchait. En ce siècle, Dieu laissa sortir du p[illegible]its de l'abîme la fumée qui obscurcit le soleil, c'est-à-dire l'err[illegible]ur

(1) *Juramentum fidelitatis hominum de Solaco. — Arnaldus Bayes et* [illegible] *alii loci de Soulac quinque supra centum genibus flexis coram supradicto fr.* [illegible]*atre Matthæo Pecoli vicario generali et procuratore, manibus supra sancta* [illegible] *Dei evangelia et venerandam crucem sigillatim positis, sine capitis operim*[illegible]*ento, cingulo, cultello aliove armorum genere, promiserunt se prædicto card*[illegible]*inali administratori, priorique de Solaco eorumque bajulis, officiariis et dome*[illegible]*esticis bonos, legales et obedientes fore, eorumque bona et jura conservaturos,* [illegible]*, mala vitaturos, alii domino non parituros, deveria eis soluturos. Actum cora*[illegible]*m ara principali ejusdem loci beatæ Mariæ Virgini sacra die IX mensis dec*[illegible]*embris anno domini MCCCCLV. Præsentibus Benedicto de Thcrou ejusdem loci* [illegible] *priore, magistro Bernardo de Rivali clerico et procuratore dicti monasterii.* (Cartulaire de Sainte-Croix. Bibliothèque nationale.)

(2) *Joannes de la Lande et alii octoginta et novem loci de Solac*[illegible]*o incolæ, patres familiarum in genua coram Raymundo de Cleu vicario gen*[illegible]*erali provoluti, fidem clientelarum qualem supra anno 1455 retulimus* [illegible] *xhibuerunt in persona P. de Fusco domini papæ notario, monasterii Sanctæ C*[illegible]*rucis administratore perpetuo. Ante aram ecclesiæ Sanctæ Mariæ de Solaco,* [illegible] *ie* [illegible] *mensis januarii 1462, fratre Benedicto de Thérou, priore et aliis.*

et l'hérésie. « Dieu, dit Bossuet, quand il veut punir les scandales ou réveiller les peuples et les pasteurs, permet à l'esprit de séduction de tromper les âmes hautaines et de répandre partout un chagrin superbe, une indocile curiosité et un esprit de révolte. » Voici venir Luther, Luther le père, après Satan, de toutes les erreurs religieuses et sociales qui devront désormais travailler le monde. Singulière réforme que celle de Luther, soit qu'on la considère au point de vue de la foi, soit qu'on la considère au point de vue moral et social. Mais les peuples et les hommes d'église prêtaient trop bien le flanc à l'arme terrible du tribun.

Notre terre de Guienne devait, comme tant d'autres, redouter la colère divine. Sur plusieurs points, les nobles monuments des ancêtres se couvraient de ronces et de lierre. La négligence des prêtres et des Religieux, commendataires surtout, se faisait la complice de l'action du temps et hâtait la ruine des sanctuaires les plus vénérables. Ceux-ci, par leur vaste étendue, écrasaient non pas la fortune de leurs gardiens, mais leur foi glacée et leur générosité insouciante. « Le relaschement et la négligence, dit dom Beaunier, religieux bénédictin, avaient mis l'église de la Sauve en si mauvais état, qu'on disait communément que l'on allait dans les autres églises pour recevoir les sacrements, mais qu'il fallait les avoir reçus pour entrer dans celle de la Sauve. » On pouvait en dire de même de Notre-Dame de Fin-des-Terres. Témoin la requête présentée en 1532 au Parlement de Bordeaux par les habitants de Soulac, et dont nous transcrivons ici le texte tel qu'on le lit encore aux archives de Bordeaux :

« 1532. Du dixième de mars. — Sur certaine requeste baillée à la court par le syndic des habitants de la paroisse de Notre-Dame de Soulac, contenant que l'eglize de ladite paroisse est notoirement de très-ancienne fondation et une des premières fondées à l'honneur de ladite Dame en ce païs, à laquelle, depuis le temps de ladite fondation, ont accoustumé aller en voyage et pellerinage plusieurs personnages de divers et estranges païs. Et pour l'entretenement de ladite eglize et dyvin service ordinaire

feut donnée la justice, fondalité et dixmes de ladite paroisse au prieur du prieuré de ladite eglize, lequel aussy estoit tenu de résider en icelle et néantmoins y entretenir ordinairement deux religieux de l'Ordre de Saint-Benoist, lesquels célébraient avec d'aultres prestres séculiers l'office dyvin et disoient les heures canoniales tant de nuict que de iour en ladite eglize et faisoient aussy leur résidence en la maison dudict prieur, ce qui a esté faict et continué tousiours, iusques à ce que maistre Pierre de Bar, à présent prieur dudict prieuré, a esté pourvu d'iceluy, lequel ou aultres pour luy, incontinent aprez ladicte provision expellèrent lesdicts Religieux hors ladicte eglize et prieuré et qui pis est ont cessé de faire ledict service, fors seulement par un simple prestre soit vicaire, comme en une des aultres moindres eglizes paroissiales. Aussy despuis ledict temps ladicte eglize est fort ruynée et partie des voultes se sont rouptes et effondrées. Et quant à la maison dudict prieuré et logis desdits Religieux est la plupart tombé par terre, de sorte qu'il n'y a à présent aucune chose que les simples fondements, ni habitation, fors seulement une chambre. En outre combien ledict prieuré reçoive et presne toutes les oblations faictes à l'honneur de Nostre-Dame et des aultres sainctes reliques, soit seulement ladicte eglize qui monte grands deniers, et sans ce, l'aultre revenu dudict prieuré soit de la valeur de quatre ou cinq cents livres et plus, néanmoins n'a tenu, ne tient compte puis sa provision faire aucune réparation à ladicte eglize et prieuré, ni icelle entretenir d'ornements pour ledict service divyn, au grand scandale des pellerins et désolation de ladicte eglize; par quoy requérait, suyvant les saincts droicts, ordonner le tiers revenu dudict prieuré estre pris et levé dorénavant par aultres que par ledict prieur et mis entre les mains de commissaires pour iceluy employer à la réparation et entretenement de ladicte eglize et prieuré iusqu'à l'entière réparation d'icelle, et néantmoins condamner ledict de Bar à remettre et entretenir audict prieuré et eglize lesdits deux religieux, et leur faire faire le servyce que anciennement y soulait estre faict et en tous les arrérages puis ladicte provision. Vu laquelle re-

queste icelle court (du Parlement de Bordeaux) ordonne que le sénéchal de Guienne ou son lieutenant pourvoira auxdits suppliants sur le contenu en icelle requeste au plustôt que faire se pourra et en certifiera la court auquel en iustifiera. »

Nous croyons pouvoir placer ici le coutumier suivant dont la rédaction nous paraît toucher à la même époque :

« *C'est l'Estat des services accoustumés estre faicts en l'eglize Nostre-Dame de Soulac suivant la coustume ancienne.*

« Et premièrement toutes les festes annuelles et solennelles dire matines à neuf psaumes et neuf laissons et laudes seullement.

« Les festes de Nostre-Dame aussy matines de mesme à neuf psaumes et neuf laissons et Laudes. La feste de la Nativité de Nostre-Dame, la Conception, Purification, Annonciation, Visitation et Assomption et à toutes les vigiles d'icelles festes dire vespres avec encensement aux autels et lieux accoustumés.

« Item faire procession par le bourg des grands rues et lieux aussy accoustumés le premier dimanche de chacun mois de l'année et toutes les festes susdites, et dire messe chantée lesdits iours.

« Item à toutes les festes faire aussy procession et dire messe haute et vespres aussy haultement.

« Item dire le iour de la Circoncision matines à la poincte du iour et le iour des Rois de mesme.

« Item suyvant l'ancienne coustume on disoit vespres de Nostre-Dame tous les iours de l'année, pour ce que l'eglize et paroisse est fond de Nostre-Dame.

« Et les dimanches de Caresme, vespres et complies aussy le soir tout incontinent.

« Item faire les commémorations accoustumées estre faictes les iours de dimanche suyvant le sauptier (psautier), savoir de Nostre-Dame, des SS. Apostres, de la paix, et puis après s'en aller à l'autel de saint Roch et de saint Sébastien, et dire les

antiennes accoustumées avec les oraisons, et puis aller au cimetière dire le *Libera me,* et de là s'en retourner à l'autel et oratoire de Nostre-Dame, en chantant le *Salve regina* ou le *Salutari* suyvant le temps.

« *Pour M. Prieur, les vicaires perpétuels de Solac ou curéz dudict lieu.*

« De temps immémorial les curéz et vicaires perpétuels ont suyvi et faict le service accoustumé estre faict en l'eglize de Solac, suivant la coustume que les anciens ont laissée et montrée à ceux qui sont à présent habitants et paroissiens, laquelle ne se doibt changer ni pervertir par ceux qui seront et viendront estre curéz de temps en temps à l'advenir.

« Premièrement lesdits curéz doibvent assister aux offices accoustumés les iours de dimanche, sçavoir : Tous les premiers dimanches des mois de l'année à la procession par le bourg par le lieu accoustumé, et les aultres dimanches par le cimitière ou claustre, s'ils sont en estat ou bon ordre.

« Item au temps des Rogations est la procession de bon matin vers le soleil levé par les lieux accoustuméz, et dire les évangiles et bénédictions aux lieux aussy accoustuméz; et au revenir de ladicte procession dire la sainctc messe et force habitans y resteront; et les iours de saint Marc et le iour de saint Nicolas sera la procession à la coustume du lieu que les habitants monstreront, et au revenir dire la saincte messe.

« Item le vicaire ou curé, lorsqu'il ira au synode, dira la saincte messe le dimanche à l'heure accoustumée et non plus matin, et dira vespres de bonne heure et pourra monter à cheval et s'en aller vers Lesparre ou ailleurs où bon luy semblera, et ne pourra s'en aller que vespres ne soyent dictes.

« Item que si le curé ou vicaire a des affaires particulières, ne pourra partir de la paroisse sans laisser un prebstre ou religieux pour servir, ou aultrement les habitants s'en plaindront à l'archevesque, son supérieur.

« Item estoit arrêté que le curé ne se meslcroit des affaires

temporelles de la paroisse ni de l'eglize, ains seulement des spirituelles.

« NOTA. — Que le iour du *Corpus Christi*, matines se disent toutes au long avec neuf psaumes et neuf laissons, laudes, prime, tierce, none, ensuyvant et encensement à l'endroict de l'autel de sainct Rocq et vespres le iour de la vigile.

« Et le iour de saint Iean-Baptiste, tout de mesme que le iour du Corps de Dieu. » (*Archives de Bordeaux.*)

On peut demander ici quel était, aux jours de la ferveur et de la régularité, le nombre des Religieux qui résidaient au monastère de Soulac et y disaient l'office *de nuict et de jour*.

On a dû remarquer qu'une notice bénédictine déjà citée atteste que douze Religieux au moins vivaient des revenus du prieuré de Soulac, tandis qu'au moment où écrit l'auteur lesdits revenus sont à peine suffisants pour entretenir le prieur et deux moines.

« Ie n'ay peu sçavoir précisément, dit dom Abadie, le nombre des Religieux qui estoient audict monastère (de Soulac). Tout ce que ie puis coniecturer et tirer des collations qui sont haux archives, c'est qu'outre les Religieux simples, il y avoit prieur, sacristain et ouvrier. Pour les Religieux simples, ie trouve quelques collations faictes par lesdits abbéz de Saincte-Croix, qui n'exspésifient pas le nombre. »

Le même religieux nous apprend qu'en 1646 « il n'y a que le prieur (Mais résidait-il? Etait-il seulement religieux? Etait-il seulement prêtre?) et encore ne jouit-il pas de tout le revenu du prieuré par suite de diverses usurpations. »

Dom Devienne assure (t. II, p. 23) qu'on trouve un arrêt du Parlement, rendu dans le seizième siècle, portant que, vu les incursions des religionnaires, les reliques de Soulac seront transportées à Bordeaux. Cet arrêt reçut-il son exécution, et les religionnaires parurent-ils à l'extrémité de notre péninsule avant le dix-septième siècle? C'est une question qu'il est difficile d'élucider. Nous trouvons qu'en 1574 « le commerce étoit empêché sur mer par les huguenots, » et que

« Bordeaux résolut d'armer douze navires pour attaquer ceux des ennemis. » (D'Arnal.) Cette expression *sur mer* désigne, on le sait, la *mer de Gironde*. « Les huguenots, dit encore d'Arnal, avoient des navires dans les ports de Meschets, de Talamon et Royan. » Ne seraient-ils pas venus alors *courir et brigander* l'autre rive? Le même chroniqueur nous apprend que l'an 1592 « des gens de guerre feurent envoyés à la coste de Médoc. »

DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

Au commencement du dix-septième siècle, la science, le zèle et la piété s'étaient assis sur le siége primatial de Bordeaux, en la personne du cardinal de Sourdis. Dieu l'envoyait pour réparer des ruines et pour en conjurer de nouvelles. On sait avec quelle ardeur persévérante et tout apostolique l'éminent prélat poursuivit sa tache. Il renouvela la face de son diocèse, et il demeure encore une des plus vénérables et des plus radieuses figures de l'Aquitaine et de l'Eglise entière.

Le cardinal de Sourdis fut le bienfaiteur de Notre-Dame de Fin-des-Terres comme de toutes les églises de son diocèse. Le zèle de la maison de Dieu le dévorait. En « 1609, sur le rapport de Pierre de Lurbe, son archidiacre, il ordonne..... que la coupe de la custode soit dorée.....; qu'il y aura un tabernacle sur l'autel; que tant à raison de l'absence et non résidence des curéz que pour le rétablissement d'icelle eglize les fruits et revenus de ladicte cure seront saisis jusqu'à plein et entier rétablissement; que les habitants et paroissiens fourniront les deux tiers de frais qu'il conviendra faire pour ladicte eglize. L'autre tiers sera pris des revenus ecclésiastiques d'icelle paroisse, et au préalable seront employéz les deniers de la fabrique de ladicte eglize. »

Le 20 mars 1612, le cardinal visite en personne Notre-Dame de Fin-des-Terres. Sa piété s'alarme du mauvais état des vases sacrés et des reliquaires. Il avise par l'ordonnance suivante :

« François, cardinal-archevêque de Bordeaux....., aprez avoir veu et visité les saintes reliques de l'eglize de Soulac, qui sont en grand nombre; considérant que, par l'iniure des guerres, les reliquaires ayant esté cachés et transportés se sont rompeus et gastés; désirant que la révérence qui leur est deue leur soit rendue, en l'honneur de Nostre-Dame et des saints, Nous ordonnons que le lundy d'aprez le dimanche de la Passion prochaine, les syndics de ladite eglize nous viendront donner à Bordeaux et nous apporteront lesdites reliques et argenterie, voulant que de tous lesdits reliquaires en seront faits deux beaux d'argent, décents et honnestes, pour tenir lesdites reliques. — Ordonnons que des cinq calices rompeus en seront faits deux convenables. — Quant à l'ymage d'argent de Nostre-Dame, ordonnons qu'il sera réparé et bien nettoyé pour y tenir quelqu'une desdites reliques; et veu que la custode qui tenoit le Saint-Sacrement n'est dorée que par le dedans, ordonnons qu'elle le sera promptement pour y tenir le Saint-Sacrement sans linge. — Ensemble sera fait un soleil d'argent, pour exposer le Saint-Sacrement et le porter en procession, lequel pourra être mis sur ladite custode. Et du surplus de ladite argenterie, attendu que la croix de ladite eglize n'est pas décente, ordonnons qu'il sera fait une belle croix d'argent. Et pour exécuter promptement ces présentes, et attendant nos ordres pour la réparation de ladite eglize, Nous en avons chargé le curé de la paroisse et le sieur de Lapillane. Fait à Soulac en Nostre visite, le 20e iour de mars de l'an 1612. Signé : † FRANÇOIS, *card.-archev. de Bordeaux.* »

Le trésor et les reliques, nous le verrons tout à l'heure, durent bientôt être cachés *sous terre ou ès autres lieux secrets.* On en connaît la cause :

« L'an 1622, Jehan de Favas, seigneur de Castets-en-Dorthe, un des chefs les plus renommés parmi les religionnaires rochelais, ayant mouillé devant Soulac une quantité de vaisseaux, y avait débarqué une infanterie considérable, de la cavalerie et de l'artillerie. Il emporta le bourg d'emblée, et l'église ne tint que vingt-quatre heures. Sur les ravages que

cet officier avait déjà faits l'année précédente, le Parlement avait rendu un arrêt qui le condamnait à avoir la tête tranchée, le dégradait de noblesse et confisquait ses biens, après avoir pris préalablement sur eux trois cent mille livres, applicables, moitié aux pauvres de Saint-André et moitié aux réparations du palais. Favas n'avait pas perdu le souvenir de cette flétrissure, et dans son ressentiment il s'attacha spécialement à dégrader les terres des membres du Parlement qui se trouvaient dans le Médoc.

« Bientôt, Favas est maître de Lesparre. Le Parlement, dans un cas si grave, crut ne pouvoir mieux placer sa confiance qu'en priant Sainte-Croix, justement cher à la province, de se charger du commandement des troupes.

« La cavalerie de Favas lui donnait un très-grand avantage dans un pays de plaine et ouvert de tous côtés. Comme les Bordelais n'avaient que de l'infanterie, Sainte-Croix revint à Bordeaux et leva une compagnie de quarante chevaux, qui prêta serment entre les mains des conseillers de Voluzan et de Verteuil. Il en partit aussitôt avec ce renfort et trois cents fantassins. Etant arrivé à Soulac par un chemin écarté, il attaque le bourg, égorge une sentinelle, force une barricade qui était à l'entrée, tue trente soldats, fait seize prisonniers, emmène seize chevaux et se retire en bon ordre à Lesparre, avec un butin considérable et sans avoir fait aucune perte. Chemin faisant, il oblige le capitaine Charron, qui s'était jeté dans Grayan avec trente hommes, d'abandonner ce poste, le poursuit et le laisse avec quelques-uns de ses gens sur place.

« Favas, pour réparer ses pertes, écrivit au baron de Saint-Seurin, qui commandait dans Royan pour les religionnaires, de lui amener du renfort, et peu après il le vit arriver avec cent hommes. Favas tira aussi, des vaisseaux rochelais qui étaient en rivière, sept cents hommes, et, ayant réuni toutes ses forces, marcha vers Saint-Vivien, où il savait que La Salle était posté avec deux compagnies. Cet officier fit une défense qu'on n'avait pas lieu d'attendre de la faiblesse de sa troupe. Mais ayant été blessé, il se voyait près d'être accablé par le

nombre, lorsque d'Ornano, qui n'était pas fort éloigné, accourut au bruit de l'artillerie avec sa compagnie de chevau-légers et obligea l'ennemi de prendre la fuite, après lui avoir tué environ cent vingt hommes. Cet échec ne permettant plus à Favas de rien entreprendre dans le Médoc, il retourna à La Rochelle, après avoir laissé quelques troupes pour la garde du fort qu'il avait bâti à Soulac. Ce fort ayant été investi quelque temps après, ceux qui le défendaient furent obligés de se rendre prisonniers de guerre. Telle fut l'issue de l'expédition des religionnaires dans le Médoc. » (Dom Devienne, t. I, p. 214 et suiv.)

A l'occasion des guerres religieuses, Notre-Dame de Soulac surhaussa ses murs latéraux et les crénela sans doute aussi, bien qu'il ne reste en ce moment aucune preuve visible de ce dernier détail. Une pièce de canon gisait encore, il y a peu d'années, dans les combles du collatéral sud. Emportée sur les épaules robustes d'un hercule de la localité, elle a longtemps tenu, dans sa bouche muette, la hampe du drapeau national devant le poste des douaniers.

La pièce qui suit nous donne quelques détails sur l'ensevelissement des reliques et du trésor à l'approche des ennemis :

« Attendu que cy-devant auparavant les troubles derniers, ledict de Lapillane, pour lors syndic de ladicte eglize, auroit, par l'avis de la plus grande voix des paroissiens d'icelle, fait cacher et mettre sous terre les sainctes reliques à ladicte eglize appartenantes et les auroit baillées à charge à Jean Fideau et à feu Jean Bernom ; et voyant que, par la grâce de Dieu, icedit trouble auroit pris fin, ledict de Lapillane se seroit mis et délibéré de faire sortir et retirer lesdites sainctes reliques pour remettre et réinstaller en ladicte eglize, tant pour la crainte que par succession de temps elles ne vinssent à se perdre et dissiper, estant, comme dit est, sous la terre, qu'aussy pour les tenir en plus grande révérence et netteté estant icelles dans ladicte eglize ; laquelle susdite délibération lesdits syndics auroient mis à effet et exécution après nous avoir appelé pour assister à l'ouverture d'icelles en la susdite qualité de curé ; ce

que nous aurions fait, et les aurions sorties et portées en ladicte eglize, où estant, par l'avis desdits syndics et aultres paroissiens, aurions icelles baillées et remises entre les mains de Pey Bernom et Jean Demons saunier, habitants dudict Solac, auxquels aurions remonstré, avec toute modestie et décence, le devoir qui les obligeait à conserver les susdites sainctes reliques; lesquels auraient promis, avec serment pardevant nous faict, d'icelles bien et fidellement conserver en la mesme forme que les aultres prédécesseurs avaient faict, et mieux, s'il leur estoit possible. Le nombre desquelles susdictes sainctes reliques leur aurions baillé en compte devant eux et devant tous ceux qui l'ont voulu voir. — CAMPISTRON, curé, 6e d'octobre 1624. »

L'an 1676, un inventaire, dressé par M. Coudert ou Couderet, curé de Soulac, mentionne comme subsistant encore :

« Dans le tabernacle, un porte-christ qui a coûté trois écus.

« Plus, dans la sacristie, où il y a un petit tabernacle, un calice doré et une petite croix d'argent pesant trois écus.

« Dans un grand coffre, dans la sacristie, un calice d'argent avec sa patène, pesant dix écus.

« Plus une custode ancienne pesant six écus.

« Plus une Nostre-Dame, où il y a du *lait de la Vierge*, pesant un marc et demi, d'argent doré.

« Plus un grand reliquaire, sur lequel on a monté un soleil d'argent doré, pesant environ quatre marcs.

« Plus un reliquaire pesant deux marcs, où il y a des reliques de saint Barthélemy, de saint Pierre et des Innocents.

« Plus un autre reliquaire d'argent, pesant environ deux marcs, où sont les reliques de saint Projet, du foin de la crèche où Jésus reposa, de la Madeleine et de la palme que Jésus porta entrant en triomphe.

« Plus, dans le même grand coffre, avons trouvé un caillou duquel saint Estienne feut lapidé. »

C'est pendant le cours de ce siècle que dut disparaître en grande partie la ville ou bourg de Soulac, qui, au quinzième

siècle, dit une note bénédictine, était encore protégé contre l'envahissement des vagues par des chaussées pavées. Ces chaussées ayant disparu dans la première moitié du siècle suivant, Soulac vit dès lors les sables marcher à grandes journées à la conquête de la plaine.

Les terriers du seizième et du dix-septième siècles nous ont gardé les noms de seize rues :

Rue du Pas-de-Grave, Grand'Rue, rue Processionale, grand'rue de l'Anjouin, rue de la Sauveté.

Ces cinq rues, mentionnées en 1503, ne sont plus nommées en 1615 :

Rue des Bancs, rue de Castillon, rue de Châtelleraut, rue Duprat, rue Fort, rue d'Hespaigne, rue de Jau, rue de las Peyres, rue Maumusson, rue Maubec, rue Montauban.

Les mêmes terriers mentionnent comme nom des terres, maisons et lieux de la baronnie de Soulac :

L'Anjouin, la Joale, Mirande, Labat, l'Aggin, Peyrounin, Peysfort, Port neu, La Riv, Sainche, Saubeu, Sépian, la Ventouse, l'Aiguilley, l'Artigue, l'Artigue du Couloumey, Basset, Biganeau, au Bon-Compte, à la Bouquette, au Brun, à Pampergut, Cagouilley, Cantegrue, Casau de Magnon, Caufignon, Coudert, la Crabeyre, la Croix du Bois, la Croix de la Pierre, l'Estatge-Bruneau, Estubery, Faurat, la Fenestre, au Four, aux Gahets, au Gay, au Grand-Casau, Hergon, aux Homenades, au Jeanbon ou Deserta, à la Fon de Corales, Lambert, la Sale, la Lesque, Machecoulac, l'Estatge, Lapillane, Malebarbe, les Martins, Matricot, Mauran, la Videau, Molsempey, au Moulin, Paradis, au Pin, Puy Galiney, Puy du Guet, Puy de By, à la Plante du Sable, aux Quatre livres basses, la Roudey, le Sable, la Salargue, Salefranque, Seney, aux Six livres ou Cruchon, Lestapis, aux Terreis, la Tournelle, à la Treille, Verdot-Biganeau, la Vieille-Menauld. (*Archives de Bordeaux.*)

DIX-HUITIÈME SIÈCLE

Cession et abandon de Notre-Dame de Fin-des-Terres.

Sur la fin du dix-septième siècle et au commencement du dix-huitième, une modification importante survient dans l'intérieur de l'église. Le seuil du quatorzième siècle s'élevait d'un mètre environ au-dessus du dallage intérieur. Le sable, sans doute, menaçait déjà la façade et les flancs de l'édifice. On dut lutter encore. Des remblais de main d'homme surhaussèrent le sol intérieur de 1 mètre, et la porte du quatorzième siècle permit aux fidèles de pénétrer de plein pied dans l'auguste enceinte. Pendant que Mgr de Bezons faisait la visite dans l'église de Queyrac, son vicaire général visait à Soulac les comptes rendus par Michel Morin, syndic de la fabrique de Notre-Dame. Nous trouvons dans lesdits comptes : « Payé le 12 mars 1699, pour transport de terre dans l'église, 16 livres 15 sols. Le 22 du même mois; pour le même objet, 27 livres 7 sols, etc. » Plusieurs autres paiements de même nature attestent l'importance relative de ces transports. La même année, on paya diverses sommes au maçon, au forgeron, au charpentier, pour des réparations importantes, pour fournitures de chaux, achats de pierres, de carreaux, de tuiles, etc. 80 livres sont payées en une fois, en 1700, au maçon, pour le carrelage de l'église; 69 livres au vitrier qui a *vitré* l'église; 69 livres à Bonnet, maçon, pour avoir couvert l'église. On compte 24 livres pour portail à l'église. Pour avoir carrelé Saint-Jean, payé à Bonnet, 8 livres. Posé le balustre du grand-autel, 6 livres. Pour le baniteau, 24 livres, etc., etc.

Vaines précautions! Quarante-quatre ans après, les habitants de Soulac ont déjà commencé à transporter bien avant dans la plaine leurs habitations et le centre de leurs intérêts. Les sables environnent le noble monument. Pour leur ménager un accès moins facile, on avait déjà muré par un parpaing solide la baie de la porte occidentale. Une petite por

pratiquée sur un côté de ce parpaing, dut bientôt être murée à son tour. En vain, livrant aux sables envahisseurs les premières travées des nefs, voulut-on se créer un accès mieux protégé dans le transept nord, les sables, au bout de peu d'années, projettent leur pente fatale jusqu'à ce dernier retranchement. Le reste des habitants va s'éloigner; il faut que leur Dieu les suive.

Voici l'acte authentique de l'abandon :

« Du 16 février 1744.

« Par devant le notaire royal en Guienne soussigné, furent présents à l'issue de la messe paroissiale de Soulac, et se sont assemblés en la forme ordinaire, MM. Jean-Baptiste de la Ville, écuyer, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, Pierre Camain, Pierre Hourcade, Guillem Augeau, François-Raymond Baguenard, employé dans les fermes du Roy, Jean Bouchet, Jacques Naud, Jean Arnaud, Michel Giron, Pierre Blanc, Jean Goullard, Raymond Pacara, Jacques Blanc, Isaac Reynaud, Jean Reynaud, Michel Cassadre, Jean Reversé, François Comte, Martial Métayer, Pierre Rémora, Jean Roux, Jean Latour, Pierre Birot, Jean Guillocha, André Garbajeat, Pierre Goullard, Beaucheyre, Pierre Pinet, Raymond Reynaud, François Reynaud, Jean Bordonneau, Pierre Bordonneau, François Reversé, Claude Guillaucha, Jean Végea, André Raulet

« Les tous propriétaires, manants et habitants et composant la majeure de la paroisse de Soulac, assistés de M. Joseph Blanc, prêtre, docteur en théologie, curé de ladicte paroisse, icy présent, lesquels ont dit que quoique ladite église ne puisse être de longues années détruite par les sables de la mer que les vents ont jetés autour, ils s'y sont cependant eslevés de façon à en boucher l'entrée et à même d'y empêcher le service divin, de sorte qu'il auroit fallu faire des réparations très coûteuses pour pouvoir jouir de cette église. Cela auroit déterminé lesdits habitants de délibérer entre eux de faire la démolition de cette église pour en transporter les matériaux ailleurs,

dans un lieu convenable qui seroit plus que suffisant pour en bastir une nouvelle de la grandeur qui leur convient, et pour en payer la façon, au moyen de la vente qu'ils auroient peu faire de l'excédant desdits matériaux, ce qui allait ainsi s'exécuter. Mais le projet desdits habitants étant venu à la connoissance de Messieurs de la Chambre de commerce, ils auroient représénté à Monseigneur le Ministre que la cage du clocher de ladite église estoit une valise absolument nécessaire et indispensable pour la navigation, de sorte que leur représentation auroit été trouvée juste par M. le Ministre, qui a reconnu la nécessité qu'il y a de laisser substituer ladite église de Soulac. Il auroit fait offrir auxdits habitants, par Monseigneur l'Intendant de Bordeaux, la somme de *dix mille livres*, pour les indemniser desdits matériaux, en par lui faisant une cession et abandon de ladite église; ce à quoy tous les habitants susnommés ayant meurement refléchi et voulant d'ailleurs se prêter au bien public quoique ladite somme de dix mille livres ne sauroit suffire aux frais qu'il convient faire pour la construction d'une nouvelle, ils ont délibéré tous d'une voix unanime de faire, comme ils font par le présent acte, cession, abandon et transport de ladite église en faveur et au profit du Roy, pour en disposer ainsy et comme il le trouvera à propos, moyennant ladite somme de *dix mille livres* à eux offerte, et pouvoir retirer les matériaux qui ne sont pas nécessaires pour la conservation de la cage du clocher, et dans l'espérance qu'ils ont que ladite somme de dix mille livres sera remise entre les mains d'un syndic qu'ils nommeront, pour être employée, avec ce qu'ils sont obligés de fournir de leur chef, pour en bastir une nouvelle. Ce qui a esté ainsi convenu, accepté et promins entretenir par lesdits habitants pour les obligations, soumissions et renonciations en pareil cas, ce qui feut fait au-devant la porte de l'église de Soulac, à l'issue de la messe paroissiale, l'an 1744, le seizième de février, en présence de Bernard Faugère, Etienne Laveyrie, domestiques, habitants de Bordeaux, rue des Aides, paroisse de Sainte-Eulalie, témoins à ce requis. Lesdits susnommés, à l'exception desdits

sieurs Baré, Blanc, Baguenard, Augeau, Garbajea Raulet, Naud, Faugère et Laveyrie, ont déclaré ne savoir signer, de ce requis.

« Signés : Blanc, curé; Baguenard, Baré, Augeau, Naud, Faugère, André Garbajea, Raulet, Laveyrie.

« CRUON, *notaire royal.* »

A partir de 1745, la piété visite encore les nobles souvenirs; de temps à autre, le sang divin coule encore sur l'autel de Notre-Dame, mais bientôt c'en est fait! Les dunes, implacables voyageuses, s'envolent chaque jour plus rapides sur l'aile des vents et s'étendent dans la plaine. En 1756, douze ans après la cession de l'église, il ne fallait rien moins que deux attelages employés toute l'année, au frais du baron d'Arès, pour sauver le moulin qui dominait l'église et servait de signe aux navigateurs aussi bien que le clocher. Les vastes nefs étaient combles déjà. La dernière habitation du curé, voisine du moulin, allait à son tour disparaître, lorsqu'une délibération de la fabrique du nouveau Soulac autorisa, le 27 mars 1757, M. Durand Fontés, alors curé, à réparer son presbytère de la plaine avec tous les matériaux qu'on pourrait extraire de l'ancien. C'est la dernière nouvelle que nous apportent les titres.

Puis vient le silence, le silence de la mort. Le murmure de l'Océan, la voix de Dieu, retentit seule sur les ruines saintes. Et pourtant, que la piété se console! Dieu voulut épargner aux échos de Notre-Dame les blasphèmes et les délires de l'orgie révolutionnaire. Dormez en paix, murailles sacrées! oui, dormez; car je viens de me tromper, en appelant le silence qui vous protége un silence de mort. Saintes femmes du Médoc, nos mères et nos sœurs, pèlerins des grands souvenirs et de l'art chrétien, prêtres pieux, disciples de Jésus, ouvrez vos cœurs à l'espérance, *Lazare, notre ami, n'est* pas mort; il n'est *qu'endormi*. Le Maître de la vie a dit : « *Je viendrai et je le réveillerai de son sommeil.* »

DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

Vers 1800, l'immense dune qui domine le chevet paraît avoir recouvert dans son entier le vaisseau de Notre-Dame. La tour seule émergeait de quelques mètres. Par bonheur que les berceaux des voûtes se découvrirent en quelques années sous l'action des vents, et permirent de mesurer à la fois et les proportions de l'édifice et sa valeur architectonique.

Livré à la discrétion de l'administration forestière, le vénérable monument ne dut qu'à la dureté granitique de ses ciments d'échapper à une démolition complète. La Commission des monuments historiques de la Gironde parut un moment s'en émouvoir; mais ici, comme tant d'autres fois, comme en tant d'autres lieux, sa sympathie fut platonique et inféconde. Bénissons-en le Ciel. Restaurée à cette époque, notre fière basilique n'aurait pu échapper à l'opprobre d'une restauration inintelligente. La science vraiment historique de notre art religieux est toute jeune encore. Je ne parle que de la science des formes les plus matérielles; car pour les formes hiératiques, qui sont l'âme obligée de cet art divin, les plus éminents du jour s'en doutent à peine; les hilotes n'en soupçonnent ni l'existence dans les œuvres du passé, ni la nécessité dans celles du présent. Après quelques années de vraie renaissance de l'art chrétien, nous serons étonnés et un peu bien confus de l'admiration que nous aurons accordée à toutes ces conceptions modernes ou contemporaines, séduisantes et limées, mais froides et sans vie, qui n'ont rien de commun avec les œuvres si harmonieuses et si vivantes de nos pères. Nous reviendrons et des clochers pointus, toujours pointus, et de la place fatale qu'ils occupent au détriment des convenances hiérarchiques et des dispositions étranges de nos églises et de nos autels si peu liturgiques, si peu artistiques. L'ère de la *science,* de la vraie science, reviendra aussi pour l'art chrétien, et Dieu lui réserve, sans aucun doute, un apostolat fécond et victorieux.

. Il ne convenait qu'à la foi et à la piété de préparer aux ruines saintes une résurrection digne de leur gloire. Le véritable restaurateur de Notre-Dame de Fin-des-Terres, c'est le successeur des Sourdis, des Pey-Berland, des Bertrand de Got, des Léonce et des Martial. Honneur au cardinal Donnet! Le vieux manoir de Notre-Dame portera son nom désormais historique sur ses murailles sacrées. *Laudent eum in portis opera ejus.*

CHAPITRE XV

LA SAINTE FACE. — SON HISTOIRE, SON CULTE

§ I. — HISTOIRE DU VOILE DE SAINTE VÉRONIQUE

On comprendra, sur ce grave sujet, l'à-propos des citations suivantes que nous croyons devoir reproduire dès le début de ce chapitre et que nous empruntons au R. P. Alcide Carles, prêtre du Sacré-Cœur et Missionnaire du Calvaire de Toulouse, dans son *Histoire du saint Suaire de Cadouin* (Paris 1875) :

« Ne fallait-il pas expliquer encore la dévotion des fidèles envers ces objets sacrés et donner raison du culte que l'Eglise leur rend? Une étude liturgique et symbolique devait donc s'ajouter aux développements qui précèdent. La signification mystérieuse de chaque chose, dit Joubert, est ce qu'il y a de plus beau. Il ne faut pas s'arrêter à l'écorce que nos yeux découvrent; il est avantageux de soulever les voiles de la nature pour arriver à l'intelligence des réalités invisibles.

« C'est peu de chose, dira-t-on, que ces fils de lin échappés aux ravages du temps; il n'y a là qu'une matière inerte et n'ayant de soi aucun prix. Vaut il la peine de consacrer une longue étude à ces humbles débris? Sans doute, à s'en tenir aux apparences, ce n'est rien que ces étoffes vieillies par les siècles; mais quand on envisage ce qu'elles rappellent et ce qu'elles signifient, est-il étonnant qu'elles empruntent à de si hautes relations un caractère de dignité qui a été si bien compris? Elles ont touché l'Homme-Dieu; elles lui ont servi de

vêtement funèbre et elles lui sont à jamais associées dans l'histoire de la rédemption du monde.

« Les reliques des saints ont toujours été pour le peuple chrétien un sujet de consolation et de joie; on les conserve soigneusement dans des étoffes de soie et d'or. Elles furent toujours regardées comme une protection et un palladium. On les portait en guerre et on leur attribuait la victoire; dans les moments de danger, on veillait devant elles; et quand l'ennemi s'approchait, le premier soin était de les cacher. A peine trouverait-on une ville qui ne leur ait dû sa délivrance et son salut. Plusieurs cités furent fondées en leur honneur, et quelquefois elles abandonnèrent leur ancien nom pour prendre celui du saint dont elles gardaient la précieuse dépouille. Le concours fut toujours grand au tombeau de ces glorieux patrons, et il devint même prodigieux; de là ces processions et ces pèlerinages qui, dans la suite des temps, ont dégénéré en réunions mondaines.

« Mais les reliques du Sauveur forment le plus précieux trésor de l'Eglise; ce sont nos bijoux, nos perles fines, nos diamants, enfin nos plus grandes richesses (1). Dans le langage chrétien, on les appelle *Grandes Reliques*, et elles sont toutes réputées insignes, parce qu'elles sont autant au-dessus des reliques des saints que le Sauveur est lui-même au-dessus de tous les élus. Leurs ostensions sont rares; elles sont faites le plus souvent par la main des pontifes et avec les plus grandes démonstrations de piété (2). Les dépouilles de l'Homme-Dieu sont nombreuses; les débris de sa chair provenant de la circoncision ou de la flagellation, les gouttes de sang et de sueur, les objets qui servirent à son enfance, les vêtements qu'il porta pendant sa vie mortelle, les instruments de sa Passion et les

(1) *Pretiosæ gemmæ, incomparabilis thesaurus, inæstimabilis margarita, speciosa gemma.* (*Historiens de France*, tome XXII, p. 27.)

(2) Quand on exposa, en 1810, la sainte Robe de Trèves, plus de deux cent mille pèlerins vinrent la visiter. En 1840, lors de la dernière exposition, il en vint plus d'un million.

linges funèbres de son tombeau, ces reliques, dit Baronius, sont les trophées de la victoire du Christ; semblables à des fontaines intarissables, elles répandent partout les grâces et les miracles en abondance (1).

« La France a surpassé toutes les nations par son zèle à honorer les saintes reliques; elle les demanda aux pays les plus lointains; elle les rechercha avec une sorte de passion; elle ne négligea aucun soin pour les obtenir et, au besoin, elle les racheta avec son or. Ses princes donnèrent toujours l'exemple de ce respect et de cette dévotion qui la caractérisent; aussi elle en fut abondamment pourvue, au point qu'elle en fournissait aux autres nations; elle les entassa dans ses basiliques, et chaque église montrait avec orgueil le catalogue de ses richesses.

« On peut distinguer comme trois courants principaux qui apportèrent à la France les plus précieux trésors de la Judée : celui du premier siècle, celui de l'époque de Charlemagne et celui des Croisades.

« Les hommes apostoliques qui annoncèrent l'Evangile aux peuples de la Gaule venaient presque tous de l'Orient. Quelques-uns avaient été disciples des Apôtres, ou même de Notre-Seigneur; avec le souvenir des grands événements qui s'étaient accomplis à Jérusalem, ils conservèrent quelques objets sacrés recueillis avec amour, et ils en enrichirent les contrées occidentales. La barque qui conduisit de la Palestine à Marseille la famille de Béthanie contenait, avec ces exilés, de sacrées dépouilles, le corps de sainte Anne et ceux de deux saints Innocents. La tradition ajoute que sainte Madeleine apportait à la Provence du sang et des larmes de son Maître (2). C'étaient les prémices. »

Cet exposé si clair et si vrai, conforme de tous points à la

(1) *Annales.* An 34, nº 133.

(2) Malgré tous les efforts de la critique des deux derniers siècles, les vieilles traditions sont encore debout. D'après ces traditions, saint Denys, saint Martial, sainte Véronique auraient aussi porté dans notre pays beaucoup de saintes reliques.

tradition liturgique et archéologique de nos églises, nous amène naturellement au sujet particulier que nous traitons : à la relique du voile de la sainte Face, communément appelé la Véronique, du nom de la sainte femme qui eut le bonheur de le recevoir du divin Maître montant au Calvaire, comme un gage de son amour, pour parler le langage de la liturgie sacrée que nous citerons plus bas.

Le voile de sainte Véronique s'appelle aussi le saint Suaire, le suaire de sainte Véronique. *Sudarium* veut dire mouchoir ou linge pour essuyer la sueur. Il était d'usage, comme marque de compatissance et de charité, de présenter aux condamnés à mort un voile pour essuyer leurs larmes et pour leur voiler la tête au moment du dernier supplice. Nous avons déjà lu dans la Vie de saint Paul qu'au moment où l'Apôtre était mené au supplice « avec une grande suite et une grande huée de peuple, lorsqu'il arriva à la porte de la ville, il vit une dame nommée Plautille, fort triste et désolée; il lui demanda un voile pour se bander les yeux (comme on avait coutume de faire à ceux à qui on tranchait la tête), avec promesse de le lui rendre. Ce qu'elle fit très-volontiers (1). »

Ce fut donc un témoignage d'amour et un office de charité que notre bienheureuse Apôtre entendit rendre à son Maître au moment de sa douloureuse Passion. Nous n'avons pas à revenir sur les circonstances de cet acte héroïque déjà rapportées en leur lieu. Rappelons seulement que la tradition immémoriale de l'Eglise atteste que ce voile précieux de soie blanche était plié en trois doubles, et que c'est avec ces trois plis que le divin Maître essuya son visage. La divine empreinte eut lieu sur les trois doubles, et la même tradition conserve le souvenir de trois saintes faces qui furent plus tard séparées et entourées d'honneurs solennels à Rome, en Espagne et dans une des îles Ionniennes, comme on le verra au cours de cette étude.

(1) *Ribadeneira*, déjà cité.

Tous les témoignages sont d'accord pour faire apporter la sainte Face à Rome par sainte Véronique elle-même, qui la remit à saint Clément. D'où il suit qu'il n'est pas question de saint Clément déjà pape, mais de saint Clément, collaborateur et coadjuteur de saint Pierre, et administrateur de la ville de Rome pendant les excursions apostoliques du Prince des Apôtres et pendant son exil.

Nous avons déjà vu le récit de la venue de sainte Véronique à Rome et la guérison de l'empereur au moyen du voile miraculeux de la sainte Face. La Chronique de Flavius Dexter indique une autre tradition. On y lit, sous l'année 48 : « Les Juifs de Jérusalem, violemment courroucés contre Lazare, Madeleine, Marthe, Marcel, Maximin, Joseph d'Arimathie et un très-grand nombre d'autres, les embarquèrent sur un navire sans voiles et sans rames, et les condamnèrent à l'exil. La barque vogua sur la grande mer et vint débarquer les passagers au port de Marseille. La sainte femme Bérénice, qui se trouvait parmi les nombreux passagers, vint de la Gaule à Rome et y laissa le voile de la sainte Face.

On lit dans la Chronique de Julien, archiprêtre de Sainte-Juste : « On vénérait alors à Rome, comme dans les temps apostoliques, le saint Suaire que la sainte femme Bérénice laissa au pape saint Clément. »

Le cardinal Baronius, au tome I de ses *Annales ecclésiastiques*, sous l'an 34, dit qu'on conserve dans la bibliothèque du Vatican un manuscrit sur la translation de la sainte Face à Rome. Le même auteur nous apprend que l'on conservait encore alors à Sainte-Marie des Martyrs, qui est le Panthéon d'Agrippa, un vieux coffre de bois vermoulu qui avait servi au transport de la sainte Face.

Le pape Sixte IV, dans une bulle d'érection de deux bénéficiers, déclare que la basilique de Saint-Pierre de Rome l'emporte sur toutes les autres églises de Rome et de l'univers, à cause du saint Suaire de Notre-Seigneur et d'un très-grand nombre de reliques des saints qu'on y conserve.

Nicolas IV parle des mêmes trésors dans ses lettres datées

de Sainte-Marie-Majeure aux ides d'avril l'an 14 de son pontificat, du Seigneur 1290, où il dit : « Dans cette basilique, le Seigneur a voulu qu'on déposât la précieuse image de sa sainte Face, connue sous le nom de sainte Véronique, le corps de saint Pierre et ceux d'un très-grand nombre d'autres saints.

Plusieurs autres papes mentionnent la relique de la sainte Face, entre autres Clément VI, Clément VII, Clément VIII et Grégoire XIII.

Le second pli du voile de sainte Véronique est vénéré, en Espagne, dans la cathédrale de Jaen. La peinture que l'on voit aujourd'hui est certainement de façon byzantine et doit avoir été exécutée sur le tissu authentique, à une époque où l'empreinte miraculeuse était encore visible mais tendait à disparaître. La tradition de l'église de Jaen fait venir cette sainte Face de Rome même, d'où elle aurait été apportée par saint Euphrase, au moment où l'apôtre saint Pierre l'envoya prêcher en Espagne.

Le pape Clément VII, dans sa bulle des indulgences qu'il accorde à l'église de Jaen, en 1529, s'exprime ainsi : « Dans cette église, on conserve et on vénère, de temps immémorial et sans contradiction aucune, une dévote et vénérable image du visage de Notre-Seigneur et Rédempteur Jésus-Christ imprimée sur un mouchoir, et que le Sauveur lui-même laissa à sainte Véronique, suivant la pieuse tradition, au moment où il montait au Calvaire. Cette relique est entourée de grands honneurs, et de nombreux pèlerins accourent pour la vénérer, les jours où on en fait l'ostension au peuple (1).

Jules III répète les paroles de Clément VII dans la bulle qu'il accorde à la même église, en 1553. Acuna les répète aussi et joint des litanies en l'honneur de la sainte Face, com-

(1) *In qua ecclesia, sicut accepimus, una devota ac venerabilis imago vultus ipsius Domini et Redemptoris nostri Jesu Christi sudario impressa et Beatæ Veronicæ, ut pie creditur tempore salutiferæ passionis relicta reconditur et a tanto tempore, citra quod hominum memoria non exstat in contrarium, honorifice custoditur, magnaque inibi cum devotione, et in magno populi concursu certis diebus ostenditur, etc.*

posées par Sanche d'Avila, et qu'on récite au moment de l'ostension de la sainte relique.

Enfin, le troisième pli du voile miraculeux de sainte Véronique aurait été possédé par la ville de Zacinthe, chef-lieu de l'île Ionienne de ce nom, et qui a dépendu de la république de Venise. Ce pli aurait été laissé par sainte Véronique elle-même aux premiers chrétiens de l'île, en souvenir de leur conversion à la foi chrétienne. C'est ce qu'on lit sans nom d'auteur dans un calendaire des images faites à la main.

§ 2. — L'OFFICE ET LE CULTE DE SAINTE VÉRONIQUE ET DE LA SAINTE FACE

Soulac, Saint-Seurin de Bordeaux et Notre-Dame de Roc-Amadour ont célébré la fête de sainte Véronique.

Le procès-verbal dressé à Saint-Seurin de Bordeaux, le 10 octobre 1659, au moment où le Chapitre de l'insigne basilique, répondant à la demande pieuse et officielle de M. Merlin, curé de Saint-Eustache de Paris, ouvrit la châsse de sainte Véronique pour en extraire un ossement destiné à la confrérie des Lingères, érigée dans l'église de Saint-Eustache sous le patronage de sainte Véronique, mentionne ainsi la célébration de la fête liturgique : « La feste de ladite saincte Véronique est célébrée annuellement dans la présente église de temps immémorial, le quatriesme dimanche de février. *Sub officio duplici secundæ classis de communi nec virginis nec martyris*. La tradition est qu'elle et son mari Amatorius estoient de Hierusalem et disciples de Notre-Sauveur Jésus-Christ. »

Nul doute que Soulac et Saint-Seurin de Bordeaux aient eu un office particulier avec une légende liturgique propre. Roc-Amadour avait la sienne, que nous n'avons pas encore eu le bonheur de nous procurer. Un chroniqueur du seizième siècle s'exprime ainsi en parlant de sainte Véronique, amie familière de la très-sainte Vierge : « Ce que la légende

qui se lict dans l'église collégiale de Roquemadour en Quercy, le jour qu'on y fait l'Office de la même sainte Véronique, favorise par ces paroles : *Véronique qui se dévoua tout entière au service de la bienheureuse Vierge Marie* (1).

Nous en sommes donc réduits à citer le texte liturgique du Missel ambrosien, lequel nous donne, au IV février, LA FÊTE DE SAINTE VÉRONIQUE, DAME DE JÉRUSALEM.

L'epître est tirée du chapitre VII de l'épître aux Romains : *Scientibus legem loquor*. Et l'évangile est celui de l'hémorroïsse qu'on lit au chapitre V de saint Marc.

La première oraison, *Super populum*, est celle-ci : « Seigneur, Dieu de miséricorde, en ce jour où nous célébrons dévotement fa fête de sainte Véronique, acccordez-nous, par son intercession, la grâce de mériter votre clémence et d'échapper aux tempêtes dont nous sommes menacés sur la mer orageuse de ce monde (2). »

L'autre oraison est du saint Suaire : « Père saint, puisque sainte Véronique a trouvé grâce devant les yeux de Votre Majesté, faites que par ses prières nous obtenions de vous plaire et de nous dévouer à votre gloire par la pureté de notre foi et par la sainteté de notre vie (3). »

La troisième oraison, *Super oblata*, est celle-ci : « Dieu tout-puissant et éternel, nous vous supplions ardemment d'avoir pour agréables les présents que vous offre notre dévotion. Nous les présentons à votre divine Majesté en l'honneur de sainte Véronique que nous vénérons en ce jour, pour qu'ils contribuent à la fois à la défense et au salut de nos âmes. Par Jésus-Christ notre Seigneur (4). »

(1) *Veronica quæ Virginis gloriosæ servitio totam se conferre meruit.*

(2) *Præsta nobis quæsumus, misericors Deus, ut qui Beatæ Veronicæ festivitatem devotis obsequiis celebramus; ejus intercessionibus per tuam clementiam adjuvenur et de præsentis sæculi fluctibus liberemur. Per Dominum.*

(3) *Da quæsumus, sancte Pater, ut Beata Veronica quæ in conspectu Majestatis tuæ exstitit gratiosa. suis orationibus nos per fidem integram et sanctæ vitæ munditiam gratos tibi reddat pariter et devotos. Per Dominum.*

(4) *Supplices te rogamus, omnipotens æterne Deus, ut devotionis nostræ*

La quatrième, après la Communion, est la suivante : « Que le Corps auguste de Notre-Seigneur Jésus-Christ, que nous venons de recevoir en l'honneur de sainte Véronique, soit en même temps le remède de notre âme et de notre corps. Par le même Jésus-Christ Notre-Seigneur (1). »

Les Bollandistes mentionnent, sans la citer, une autre oraison qu'on lit dans le Missel d'Augsbourg de 1555. Le pape Innocent IV a accordé à ceux qui la réciteraient quarante jours d'indulgence, comme on le lit dans la rubrique du Missel à la Messe de sainte Véronique ou de la sainte Face. On la lit également dans le Missel de Mayence, imprimé en 1693 par ordre de l'archevêque Bertold. Mathieu de Westminster attribue cette oraison au pape Innocent III. « Dans le même temps, dit-il, le pape Innocent, faisant une procession solennelle à Rome, faisait porter, pour la montrer au peuple, la sainte Face appelée la sainte Véronique. Au retour de la cérémonie, il la fit remettre à sa place; mais le lendemain il la trouva renversée le front vers la terre et la barbe retombant dans le même sens. Craignant un triste présage, il composa une Collecte en l'honneur de la sainte Face et accorda une indulgence de dix jours à ceux qui la réciteraient. »

Matthieu de Paris, dans son *Histoire d'Angleterre* écrite au commencement du règne d'Henri III, dit qu'on ajoute à cette oraison un psaume et quelques versets, et que chaque fois on gagne dix jours d'indulgence. Innocent IV éleva cette même indulgence à quarante jours. Quant au psaume ou hymne, ce ne doit être autre chose que la vieille séquence ou prose qu'on lit aussi dans le Missel ambrosien et que nous donnons ici :

« Je vous salue, ô sainte Face de notre Rédempteur, où se

munera tibi complaceant quæ tuæ Majestati offerimus consecranda ad Beatæ Veronicæ reverentiam et honorem et animarum nostrarum tutelam pariter et salutem. Per Dominum.

(1) *Sit nobis, Domine, mentis et corporis salutifera medicina sacrosanctum Corpus Domini nostri Jesu Christi quod ad sanctæ Veronicæ laudem percepimus et honorem. Per eumdem Dominum.*

reflète, comme dans un pur miroir, la splendeur de notre Dieu. Imprimée sur un linge blanc comme neige, vous fûtes donnée à sainte Véronique comme gage de l'amour de Jésus. Salut, ornement de ce monde, miroir des Saints, Vous que les esprits célestes désirent contempler, purifiez-nous de toute tache et joignez-nous à la compagnie des Bienheureux. Salut, ô notre gloire dans cette vie si pénible, fugitive et fragile, qui finit si promptement. Conduisez-nous à la patrie, ô bienheureuse image de notre Dieu, afin que nous y contemplions le visage immaculé de Jésus-Christ. Nous vous en supplions, soyez pour nous un aide assuré, un doux rafraîchissement, une douce consolation. Préservez-nous de toute nuisance de l'ennemi de notre âme, et faites que nous jouissions enfin de l'éternel repos avec les Bienheureux. Ainsi soit-il (1).

« ℣. Votre visage radieux, Seigneur, en nous marquant comme d'un signe de prédestination,

« ℟. A répandu la joie dans notre cœur.

ORAISON

« O Dieu qui, après avoir imprimé sur nous votre radieuse image, avez voulu à la prière de la sainte Véronique nous laisser votre sainte Face imprimée sur le suaire, faites, nous vous en conjurons par votre sainte Croix et votre glorieuse

(1) Salve sancta Facies
Nostri Redemptoris,
In qua nitet species
Divini splendoris,
Impressa panniculo
Nivei candoris,
Dataque Veronicæ
Ob signum amoris.
Salve decus sæculi,
Speculum sanctorum,
Quod videre cupiunt
Spiritus cœlorum,
Nos ab omni macula
Purga vitiorum,
Atque nos consortio
Junge beatorum.

Passion, qu'après l'avoir contemplée ici-bas comme dans un miroir et en énigme, nous ayons le bonheur de contempler à l'aise dans le ciel votre véritable et tant désiré visage, ô vous qui vivez et régnez dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il. »

On peut dire que le culte de la sainte Face s'est perpétué sans interruption, depuis les temps apostoliques, dans Saint-Pierre de Rome. Anastase le Bibliothécaire rapporte que le pape Jean VII, qui fut créé pape en 707, fit décorer la chapelle de Notre-Dame dans l'église de saint Pierre du Vatican. Jacques Grimaldi ajoute : « Cette chapelle est dans la dernière nef latérale à droite, du côté du palais apostolique. C'est là que le pape Jean VII érigea l'autel de la sainte Face et le ciborium qui l'abrite, décoré de marbres et de mosaïques, et porté sur six colonnes. Il enferme le voile de la sainte Face du Sauveur. » Un ancien Martyrologe rappelle en ces termes la consécratio de cet autel : « Consécration de l'autel du saint Suaire, ain

Salve, nostra gloria
In hac vita dura
Labili et fragili
Cito transitura
Nos perduc ad patriam
O felix figura,
Ad videndum faciem
Quæ est Christi pura.
Esto nobis, quæsumus,
Tutum adjuvamen
Dulce refrigerium
Atque consolamen,
Ut non nobis noceat
Hostile gravamen,
Sed fruamur requie
Cum Beatis. Amen.

℣. Signatum est super nos lumen vultus tui,
℟. Dedisti lætitiam in corde meo.

OREMUS

Deus qui nobis signatis lumine vultus tui, memoriale tuum, ad instan
Beatæ Veronicæ, imaginem tuam sudario impressam relinquer e vol
præsta quæsumus, per sanctam Crucem et gloriosam Passione tua
qui eam hic in speculo et ænigmate veneramur in terris, desid rabile
veram faciem læti ac securi videre mereamur in cœlis. Qui vivis et reg
sæcula sæculorum. Amen.

que de l'autel de sainte Marie *ad præsepe,* le IX des calendes de décembre, en la fête de saint Clément. »

Les clercs destinés au service de cette chapelle et de cet autel étaient appelés *clercs et mansionnaires de Notre-Dame en sainte Véronique,* comme on le lit dans un diplôme de l'an 1011 (1).

Sur les portes de bronze qui fermaient le ciborium du saint Suaire, on lisait : « Le pape Célestin III fit faire cet ouvrage l'an VII de son pontificat. »

Diverses processions avaient lieu en l'honneur du saint Suaire. Un ancien Graduel de la Bibliothèque vaticane dit : « La nuit de Noël, on se rend processionnellement au saint Suaire en chantant le *Te Deum,* et on y célèbre la Messe. »

Le livre de l'*Office ecclésiastique,* par Benoît, chanoine de Saint-Pierre, dédié au pape Célestin II et écrit en 1143, dit que le pape célèbre solennellement, à Saint-Pierre, le IIIe Dimanche de l'Avent, appelé Dimanche *Gaudete,* et qu'il va ensuite au saint Suaire de Notre-Seigneur appelé la Véronique, et qu'il l'encense, ainsi que l'autel de Notre-Dame.

Mais la principale procession fut instituée par le pape Innocent III, comme nous l'apprennent ses actes conservés par François Bosquet. Il créa à ses frais, pour les malades et pour les pauvres, l'Hôpital du Saint-Esprit, près Sainte-Marie *in Saxia* sur la voie publique, le long du Tibre, devant la basilique de Saint-Pierre. Il institua dans ledit hospice une station solennelle pour le Ier Dimanche après l'Epiphanie. Le peuple chrétien s'y porte en foule, pour voir et vénérer la sainte Face du Sauveur, que l'on y porte de Saint-Pierre en chantant es hymnes, des cantiques, des psaumes, et en portant des ambeaux. Le pape y adresse une exhortation au peuple et istribue des aumônes.

Le pape innocent III s'exprime ainsi dans son Homélie à ce ujet : « Nous invitons aussi à ces noces le Fils de Marie sus-Christ, avec ses disciples, puisque les prêtres apportent

(1) *Clericos et mansionarios sanctæ Mariæ in Beronica.*

ici en ce jour sa sainte Face, afin que le peuple fidèle, accouru dans un but de piété et pour implorer miséricorde, puisse en contempler et en admirer la gloire selon son ardent désir. Que pas un ne se retire de ces noces sans être rassasié. Que tous ceux qui viennent ici célébrer avec empressement et allégresse cette solennité reçoivent un an d'indulgence; et ainsi le divin Epoux Jésus-Christ, qui est béni dans les siècles des siècles, changera comme autrefois l'eau en vin (1). »

Honorius III, successeur d'Innocent III, mentionnne la même procession dans sa lettre au Recteur et aux Frères du même hôpital, le 3 des nones de juillet, l'an VIII de son pontificat, du Seigneur 1224 : « Puisque Jésus fut invité avec ses disciples aux noces de Cana, où sa Mère se trouvait, Nous croyons à propos d'établir, puisque cet hospice est sous la protection de la très-sainte Vierge, que les chanoines de Saint-Pierre y apporteront la sainte Face de Jésus-Christ dans la châsse d'or et d'argent enrichie de pierreries, pour la montrer aux fidèles qui s'y rendront en foule avec le pieux désir de la vénérer. Et afin que Nous, qui découvrons et faisons vénérer aux autres ce sacré trésor, donnions au prochain un exemple bon à imiter, Nous accordons, réglons et ordonnons qu'une aumône sera distribuée à mille pauvres du dehors et à trois cents pauvres de l'Hospice. Cette aumône consistera en dix-sept livres de monnaie courante, de manière que chacun reçoive trois deniers : un pour le pain, un pour le vin et un pour la viande. Cette aumône vous sera payée chaque année à perpétuité par l'aumônier du Souverain-Pontife. En outre, chacun des chanoines qui auront porté la sainte Face en procession,

(1) *Invitatur et Filius ejus Jesus cum discipulis suis ad has nuptias salutares, quoniam effigies Jesu Christi a ministris Ecclesiæ ad hunc locum hodie venerabiliter deportatur, ut ejus gloria fidelibus populis, qui conveniunt ad has nuptias pietatis et misericordiæ celebrandas, desiderabiliter demiraretur. Ne quis ergo famelicus ab his nuptiis revertatur, universi qui hac in tentatione conveniunt, ut de cætero liberalius se exhibuerint salubriter celebrare de injunctis pœnitentiis unus remittatur annus ad ampliorem obtinendam indulgentiam peccatorum, ut sic aquam convertat in vinum sponsus Christus qui est benedictus in sæcula sæculorum. Amen.*

recevra douze écus et un cierge d'une livre qu'il portera allumé. Ceci sera payé sur les oblations de la Confession de Saint-Pierre. Et comme l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu, le Souverain-Pontife doit assister à cette procession avec les cardinaux, célébrer la Messe et adresser une exhortation aux pèlerins sur l'objet de la solennité. Et afin que le peuple fidèle ne retourne pas à jeun de ces noces sacrées, outre l'enseignement doctrinal, il recevra encore une indulgence d'un an pour la rémission de la peine temporelle due à ses péchés (1).

Les autres papes du treizième siècle confirmèrent ces privilèges : Alexandre IV, Clément IV, Grégoire IX, Nicolas III et Nicolas IV. — Boniface VIII ordonna qu'on montrât au peuple la sainte Face tous les vendredis et aux fêtes solennelles de l'année jubilaire 1300.

Urbain V, l'an VIII de son pontificat (1370), accorda à Jacques d'Arezzo, son vicaire à Rome, la faculté de montrer au peuple la sainte Face les mercredi, jeudi, vendredi et samedi saints, ainsi que le jour de l'Ascension et le premier dimanche après l'octave de l'Epiphanie.

(1) *Quia Jesus cum discipulis suis ad has nuptias in Cana Galilææ ubi Mater ejus erat, legitur invitatus, idcirco rationabiliter instituimus ut effigies Jesu Christi a Beati Petri Basilica per ejusdem Canonicos ad dictum Hospitale ubi memoria Beatissimæ Matris ejus recolitur, infra Capsam ex auro et argento et lapidibus pretiosis ad hoc specialiter fabrefactam venerabiliter deportetur, fidelibus populis, qui ad has nuptias celebrandas devote convenerint, desiderabiliter ostendenda. Ut autem nos qui, Domino revelante, venerandum aliis aperuimus sacramentum, eo etiam inspirante imitandum aliis præbeamus exemplum, concedimus, statuimus et jubemus, ut pro mille pauperibus exstrinsecus adventantibus, et trecentis personis intus degentibus, decem septem libræ usualis monetæ, ut singuli accipiant tres denarios, unum pro pane, alterum pro vino, aliumque pro carne, ab eleemosynario Summi Pontificis annuatim vobis in perpetuum tribuantur : et canonicis supradictis qui præscriptam effigiem Salvatoris processionabiliter deportabunt, singulis duodecim nummi et cereus unius libræ, qui deferatur accensus, de Oblationibus Confessionis Beati Petri præstentur. Quia vero non in solo pane vivit homo, sed in omni verbo quod procedit de ore Dei, debet huic Stationi Romanus Pontifex cum suis Cardinalibus interesse, ut et Missarum solemnia ibi celebret, et exhortatorium faciat de hac celebritate sermonem. Neve fidelis populus famelicus ab iis nuptiis revertatur, præter doctrinam, spiritualem quoque sibi cibum impendat, remissionem unius anni de injunctis sibi pœnitentiis indulgendo, etc.*

L'empereur Frédéric ayant reçu du pape Nicolas V la couronne impériale, enflammé d'un grand désir de voir et de toucher la relique de sainte Face, privilége réservé aux seuls chanoines de Saint-Pierre, revêtit l'habit des chanoines (étant lui-même chanoine de droit), monta à la *Loggia* et toucha avec respect la sainte relique.

Nous ne citerons pas les autres papes qui ont successivement donné ordre de montrer au peuple la sainte Face ou qui l'ont portée eux-mêmes solennellement en procession, comme Paul II qui fit cette cérémonie nu-pieds en 1670, au témoignage de Ciacconius, pour obtenir la victoire sur les Turcs; et Paul V qui, en 1606, ordonna la translation solennelle de cette précieuse relique dans la basilique réédifiée de Saint-Pierre, comme le rapporte Grimaldi, témoin oculaire cité par Bzovio, dans la collection duquel on lit un très-grand nombre de prières, de documents, de diplômes, et divers manuscrits sur le culte antique et vénérable de la sainte Face.

Le célèbre monastère du Tiers-Ordre de Saint-François à Murcie en Espagne fut élevé sous le vocable de Sainte-Véronique, à cause de la grande dévotion qu'avait pour cette sainte la pieuse et noble fondatrice Isabelle d'Alarcon. Elle lui donna pour armes la sainte Face donnée à sainte Véronique par le Sauveur lui-même.

Arthur du Moustier, dans son Martyrologe franciscain, sous la date du 19 mai, appelle Violante de Cordoue bienheureuse et fondatrice du monastère de Murcie, qui mourut tierçaire, l'an 1676, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Il ajoute que, par dévotion pour sainte Véronique, elle avait déposé parmi les reliques du monastère de Bologne, connu sous le nom de Saint-Etienne-en-Jérusalem, un fragment de la maison de sainte Véronique.

Les Bollandistes nous apprennent aussi qu'on vénérait en Normandie une sainte Vénique ou Vénice, à peu de distance de Rouen et à l'endroit connu sous le nom de ***Bois-Guillaume***. Le curé de l'endroit, consulté au dernier siècle par les rédacteurs des *Acta Sanctorum*, répondit que cette sainte Vénique

ou Vénice était la même qu'on honorait ailleurs sous le nom de sainte Véronique, et il citait à l'appui la peinture au même autel de la sainte Face du Sauveur imprimée sur un linge, et qui tire son nom du nom même de sainte Véronique. On invoque cette sainte Vénique contre le flux de sang, maladie commune chez les femmes, et dont sainte Véronique fut guérie, d'après la tradition, en touchant la robe du Seigneur.

Cette même sainte Vénique était honorée à la même époque à Valenciennes et invoquée pour les mêmes maladies.

§ 3. — REPRÉSENTATIONS DE LA SAINTE FACE IMITÉES DE L'AUTHENTIQUE ET VÉNÉRÉES DANS L'ÉGLISE

On vénère en plusieurs endroits des saintes faces peintes d'après l'original. On en cite une à Montreuil-les-Dames, ancien monastère de l'Ordre de Cîteaux dans le diocèse de Laon. Jacques Pantaléon Tricassini, devenu pape sous le nom d'Urbain V, l'envoya de Rome à sa sœur qui était prieure de Montreuil. J.-J. Chifflet publie la lettre d'envoi dans *Les linges sépulcraux de N.-S. Jésus-Christ*, au chapitre XXXIV (1) :

« Aux vénérables et dévotes Sœurs que je chéris dans le Seigneur; à l'Abbesse et aux Religieuses qui habitent le couvent de Montreuil, Jacques de Troyes, archidiacre de Laon, chapelain de notre Saint-Père le Pape, salut. Puissiez-vous jouir par-

(1) *Venerabilibus et devotis Sororibus dilectis in Domino, Abbatissæ et Religiosis conventus monasterioli, Jacobus de Trecis, archidiaconus Laudunensis, Sancti Patris Nostri Papæ capellanus, salutem ac postmodum integram perfectamque fruitionem et claram visionem boni diu expetiti. Per relationem carissimæ sororis nostræ intelleximus quod ex ardenti affectu desideratis videre et apud vos habere faciem et figuram nostri Salvatoris quam in nostra habemus custodia, cum qua visus est in terris et versatus cum hominibus speciosus præ filiis hominum : quodque ex ejus contemplatione devoti affectus vestri magis accenderentur et intellectus vestri puriores redderentur. Nos igitur qui lubentissime volumus procurare ea omnia per quæ possitis acquirere gratiam Dei in hoc mundo et æternam gloriam in futuro, cupientes, quantum in nobis erit satisfacere sanctis desideriis supradictæ sororis nostræ dilectæ, mittimus vobis sanctam Faciem superius memoratam. Neque attendite quod invenietis eam*

faitement de la claire vision du bien, objet de vos ardents désirs ! Nous avons compris, par la relation que Nous en a fait notre très-chère sœur, que vous désirez instamment voir et posséder chez vous la sainte Face de notre Sauveur dont la garde Nous est confiée ; cette face auguste qu'on lui a vue sur la terre alors qu'il vivait parmi nous, lui, le plus beau des enfants des hommes. Vous souhaitez ce privilége afin que la contemplation de ces traits divins embrase vos âmes et vos esprits, et augmente leur dévotion et leur pureté. Nous donc, qui souhaitons de toute notre âme de vous procurer tout ce qui est de nature à vous donner la grâce de Dieu en ce monde et la gloire éternelle en l'autre, voulant accéder, autant qu'il est en Nous au pieux désir de notre chère sœur, Nous vous envoyons une reproduction de la sainte Face. Ne vous désolez pas parce que vous la trouverez décolorée et flétrie. Il lui est arrivé ce qui arrive d'ordinaire en pareille circonstance. Ceux qui habitent sous un climat frais et doux ont la peau blanche et délicate, tandis que ceux qui vivent dans les champs ont la peau brûlée, noire et le teint altéré. Il en a été de même de cette sainte Face : le soleil ardent des tribulations l'a décolorée, comme il est dit dans les Cantiques, alors que Notre-Seigneur Jésus-Christ travaillait dans le champ de ce monde pour notre rédemption. C'est pourquoi Nous vous prions instamment de recevoir cette image en toute vénération comme la véritable image du Sauveur dont elle reproduit le divin visage. Trai—

decolorem et flaccidam. Nam ut ii qui semper resident sub aere temperate frigido et quiescunt continuo in locis amœnis habent carnem albam et delicatam ; et e contra qui versantur perpetuo in agris habent perustam nigricantem et alteratam : ita fuit hæc beata Facies sole et ardore tribulationum decolorata, ut habetur in Canticis, cum Dominus noster laboraret in agro hujus mundi pro redemptione nostra. Idcirco vos rogamus enixe, ut propter reverentiam illius quam repræsentat, recipiatis eam ut sanctam Veronicam seu veram ipsius imaginem et similitudinem : tractetis eam pie, leniter et condecore ut ex ejus contemplatione melius habeatis. Memores nostri estote in vestris sanctis precibus et meditationibus ; et certo credite quod cum maximo honore et veneratione hic videtur ; nobis ea quippe per sanctos viros concessa. Actum anno gratiæ 1249. 3ª die Julii die lunæ post festum sanctorum Petri et Pauli apostolorum.

tez-la avec piété, avec des soins délicats, avec amour, et rendez-lui de grands honneurs afin que cette auguste contemplation profite à vos âmes. Souvenez-vous de Nous dans vos saintes prières et dans vos méditations, et croyez fermement à ce Dieu que vous contemplerez en honorant et en vénérant cette sainte image. Les personnages de qui Nous la tenons sont des saints. Fait l'an de grâce 1239, le 3 juillet, et le lundi après la fête des saints apôtres Pierre et Paul. »

L'abbé Thierry fit porter la sainte Face de Montreuil à son monastère des Dunes, au moment où Raoul, évêque de Térouanne, et Jean, évêque de Tournay, devaient venir consacrer son église abbatiale. Pendant trois mois qu'elle y demeura, un grand nombre de miracles s'opérèrent : des malades furent guéris, des aveugles recouvrèrent la vue, des sourds l'ouïe, des muets la parole, et des boiteux furent redressés. Ceux, au contraire, qui voulurent s'opposer à ce culte vénérable furent terriblement châtiés, et, s'étant repentis, obtinrent leur pardon. Chifflet atteste encore que cette même sainte Face ayant été transportée de Montreuil à Saint-Quentin en Vermandois, plusieurs aveugles recouvrèrent miraculeusement la vue.

Nous pouvons ajouter avec Gretzer que la sainte Face a été reproduite et imitée en divers temps et de mille manières, si bien que plusieurs ont pu se persuader, après coup, qu'ils avaient l'authentique, alors qu'ils ne possédaient en réalité qu'une reproduction imitée de l'original. L'inconvénient n'est pas grave, puisqu'en réalité c'est toujours le même Seigneur et Sauveur qu'on a l'intention d'adorer et qu'on adore réellement.

Gretzer signale la dévotion particulière des églises d'Allemagne pour la sainte Face. On a coutume de la peindre derrière l'autel principal de chaque église. Les fidèles, qui font le tour des mêmes autels par dévotion, font le signe de la croix sur la sainte image d'abord, puis sur leur front, et cela si régulièrement et si fréquemment, que les saintes images

s'effacent en peu de temps, et qu'il est nécessaire d'en faire très-souvent rafraîchir la peinture (1).

Dans les Indes et au Japon, les missionnaires ont long-temps signalé une dévotion traditionnelle et universelle à la sainte Face de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il en est de même de l'Eglise russe. Nous avons pu constater nous-même, en visitant dans différents ports des navires de cette nation, qu'une sainte Face est exposée dans la cabine du capitaine, ornée avec beaucoup de richesse, religieusement vénérée, et qu'une lampe brûle constamment devant la précieuse image.

Enfin, de nos jours, chaque pèlerin tient à honneur de rapporter ou de recevoir de Rome une sainte Face reproduite de l'archétype et munie des sceaux du Custode des saintes Reliques. Exposée dans les églises, dans les oratoires privés ou dans l'appartement du chrétien, la sainte Face, enrichie de précieuses indulgences, demeure un admirable et fécond mémo-

(1) Cet usage de faire le tour des autels remonte à la plus haute antiquité. Les corps saints et les reliques précieuses étaient, généralement, dans une crypte ou dans l'abside à l'autel majeur et autour de cet autel. Avant la messe solennelle, le clergé et les fidèles passaient en procession autour de cet autel et des saintes reliques. Très-souvent, la châsse principale ou le sarcophage lui-même était porté sur quatre colonnes, ou bien reposait, d'une part, sur l'arrière-table de l'autel, tandis que l'autre extrémité était scellée dans le mur : c'est ce qu'on appelait *le corps levé d'un saint*. En passant sous cette châsse vénérée, les fidèles avaient coutume de s'incliner avec respect et de toucher la châsse avec confiance. Nous avons vu l'usage, encore conservé dans la cathédrale de Bazas, de faire neuf fois le tour du chœur, le jour de saint Jean. Les pèlerins passent encore à Poitiers sous le tombeau de sainte Radégonde. A Saint-Seurin de Bordeaux, ce sont plus de trente mille enfants que les mères pieuses viennent *passer sous le tombeau de saint Fort*, ainsi de suite. L'usage des processions qui précèdent chaque dimanche l'office paroissial solennel n'a pas d'autre origine. Nous ferons observer ici que l'usage des rétables remonte aux dispositions que nous venons de rappeler. Les pauvres malades, les estropiés, pour lesquels on venait faire célébrer la messe aux tombeaux des saints, étaient souvent déposés sur leur grabat sous la châsse ou sous le sarcophage, derrière l'autel. On pense généralement que la nécessité d'épargner au prêtre des distractions et des dérangements que pouvait produire ce spectacle pendant la célébration du saint Sacrifice, fit élever entre les malades, ou les pèlerins et le prêtre, une arrière-table sur laquelle on peignit plus tard des scènes réelles, et qui a conservé le nom de *rétable* (derrière la table de l'autel, arrière-table de l'autel).

rial de l'amour de Jésus, souffrant pour ses créatures pécheresses mais repentantes (1).

Enfin, n'oublions pas que, de nos jours, en ce siècle de sensualisme, de naturalisme et de scepticisme, il a plu à Dieu de renouveler les manifestations surnaturelles de sa puissance et de sa bonté dans la ville du grand thaumaturge des Gaules, à quelques pas du tombeau de saint Martin de Tours, et cela au moyen du culte de la sainte Face de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Que de grâces obtenues, que de conversions, que de miracles opérés devant la sainte Face, dans l'appartement du vénérable M. Dupont, transformé en oratoire! Qui pourrait dire les merveilles opérées par ce grand serviteur de Dieu, soit en invoquant le divin Sauveur devant son auguste image, soit au moyen de l'huile de la lampe qui brûlait nuit et jour devant la sainte Face! On pourrait constater et l'on constatera sans doute des miracles extérieurs réels, mais les plus remarquables et les plus fréquents ont été, sans contredit, les conversions de tout point miraculeuses. C'était le don du vénérable serviteur de Dieu qui, du haut du ciel, ne manquera pas de veiller désormais sur son œuvre, puisqu'il contemple aujourd'hui face à face, dans le ciel, ce divin visage qu'il ne voyait ici-bas qu'en énigme et comme dans un miroir. Puisse la piété des évêques de Tours, du clergé et des Tourangeaux élever en ce lieu béni un sanctuaire dédié à la

(1) Il est bon d'observer que les reproductions de la sainte Face, munies des sceaux authentiques, doivent être traitées comme les reliques elles-mêmes, c'est-à-dire qu'il ne convient pas de les laisser exposées d'une manière permanente sans qu'une lampe ou un cierge brûlent devant elles. Il convient, par conséquent, de les tenir voilées comme les autres saintes reliques, et de ne les découvrir pour les vénérer soi-même, ou les proposer à la vénération d'autrui, qu'après avoir allumé une lampe ou un cierge. Si l'exposition est permanente, il convient que la lampe brûle constamment. Il est bon de rappeler que la discipline liturgique est la même au sujet de toutes les autres reliques, en observant toutefois qu'il n'est pas permis de vénérer au même titre, ni dans le même reliquaire, des reliques auxquelles serait dû un culte de différents degrés. Ainsi les reliques de Notre-Seigneur, qu'on appelle les *Grandes reliques*, ne peuvent pas être dans le même reliquaire que celles de Notre-Dame. Ces dernières ne peuvent pas être non plus enfermées et vénérées dans le même reliquaire que celles des autres saints. Adoration à Notre-Seigneur Jésus-Christ; hyperdulie à Notre-Dame; dulie aux autres saints.

sainte femme Véronique, apôtre des Gaules elle aussi, et où se perpétuera, pour la gloire et le bonheur de l'illustre cité, le culte sacré de la sainte Face du Sauveur !

Mais il appartient plus qu'à toute autre à la vénérable basilique de Soulac, fondée par sainte Véronique et illustrée par son apostolat et par son tombeau, de rétablir pour les pèlerins du Médoc, de l'Aquitaine et du monde entier, cette dévotion sacrée de la sainte Face, complément obligé de la dévotion à la femme héroïque qui s'avança sur la voie douloureuse pour essuyer avec son voile la poussière, les crachats, la sueur et le sang qui souillaient le visage du plus beau des enfants des hommes.

Ce n'est pas, d'ailleurs, sans un dessein particulier de la divine Providence que le sanctuaire de Fin des-Terre est revenu, après quatre-vingts ans d'interruption, aux mains d'une branche illustre de l'Ordre bénédictin (1). Les fils de Saint-Benoît sont éminemment les hommes de la sainte liturgie. Leur premier devoir est la psalmodie autour des tombeaux des saints, dont ils sont les gardiens, et leurs études, dans le silence du cloître, ont pour premier objet les saintes Ecritures, qu'ils chantent chaque jour avce des règles et une science spéciale, objet de leurs soins constants (2). C'est bien à eux, à leurs savants écrits et, mieux encore, à leurs monuments qui remplissent l'univers, qu'il faut demander la forme obligée du culte liturgique des saints et la manière authentique d'exposer les reliques des saints à la vénération des enfants de Dieu.

Divin Sauveur de nos âmes, qui avez daigné porter sur votre auguste visage l'emblème trop vrai de nos misères, de nos péchés et de nos crimes, prenez en piété nos âmes que vous avez rachetées par votre sang précieux.

(1) Les Bénédictins du Mont-Olivet, fondés par le bienheureux Bernard Ptolomée, et heureusement rétablis, en France, depuis une vingtaine d'années.

(2) *Requirentes modos musicos et narrantes carmina scripturarum.*

Sainte Véronique, apôtre de l'Aquitaine, apôtre du Médoc, qui avez essuyé avec courage et avec amour le visage du Seigneur Jésus sur la voie douloureuse, bénissez les fils de Saint-Benoît, gardiens de votre sanctuaire; bénissez notre cher Médoc, bénissez l'Aquitaine et la France entière; bénissez la génération présente comme vous n'avez cessé de bénir nos pères sur la terre sacrée que vous avez conquise à Dieu et qui garde avec tant de fidélité votre souvenir, votre culte et votre tombeau.

CONCLUSION

Au moment où nous terminons l'esquisse de tant de souvenirs dont les uns remontent si haut et si loin dans les âges, dont les autres, bien que plus proches de nous, ont déjà tant souffert des injures du temps, nous nous rappelons l'allégorie suivante de l'Anglais sir Charles Lyell, président de la Société géologique de Londres :

« Un jour, dit le Génie des Temps dans une allégorie arabe, je passai par une très-ancienne ville, extraordinairement peuplée, et je demandai à un des habitants combien il y avait de temps qu'elle avait été fondée. « Oui, répliqua-t-il, c'est « une grande et puissante ville; mais nous ne savons pas « depuis combien de temps elle existe, et nos ancêtres n'en « savent pas plus loin que nous sur ce point. »

« Cinq cents ans après, comme je passai par le même lieu, je ne vis pas la moindre trace de la grande ville. Je demandai à un paysan qui coupait de l'herbe à la place où était autrefois la ville, s'il y avait longtemps qu'elle avait été détruite. « En « vérité, reprit-il, voilà une singulière question ! Ces lieux n'ont « jamais été autrement que vous les voyez maintenant. — N'y « avait-il pas là, il y a longtemps, une grande et belle ville ? — « Jamais nous n'avons rien vu de pareil et jamais nos pères ne « nous ont parlé de rien de pareil. »

« Je revins cinq cents ans après, et je trouvai la mer couvrant la même place. Sur le rivage, il y avait des pêcheurs à qui je demandai s'il y avait longtemps que le pays était envahi par les eaux. « Un homme comme vous, dirent-ils, peut-il faire « cette question? Cet endroit a toujours été comme il est. »

« Je revins encore cinq cents ans après; la mer avait disparu.

et je demandai à un homme qui était seul sur la plage quand avait eu lieu ce changement. J'en reçus la même réponse. Enfin, revenant encore une fois après le même espace de temps, j'y trouvai une ville florissante plus peuplée, plus riche et plus magnifiquement bâtie que la ville que j'y avais vue la première fois, et quand je me hâtai de m'informer de son origine, les habitants me répondirent : « Sa fondation se perd dans la « nuit des temps ; nous ne savons pas depuis combien d'an- « nées elle existe, et nos pères eux-memes n'en savent pas « plus que nous. »

Qu'il nous suffise, comme au savant traducteur de cette pièce (1), « de trouver dans cette fable un emblème expressif du temps, qui entraîne dans sa course les choses et les souvenirs des hommes. »

Gloire à Dieu ! Les faits humains, les souvenirs profanes ne vivent qu'à l'ombre des grands faits et des grands souvenirs religieux. Babylone elle-même, Ninive, les villes coupables, tant d'autres qui se perdent dans la nuit des temps historiques, auraient-elles encore un nom sous le soleil si l'Esprit de Dieu n'avait pris garde de nous faire connaître leur gloire, leurs prévarications et leur châtiment ? Le nouveau monde, ancien comme l'autre, quelle est son histoire ?..... Dieu lui manquait. — Et, pour descendre chez nous, ces comptoirs quasi-problématiques, ce port des Bituriges-Vivisques, ce Noviomagus qui réclame ses droits à l'existence vers la pointe extrême de notre péninsule, nous intéresserait-il encore si les titres chrétiens de Notre-Dame de Fin-des-Terres ne venaient plaider sa cause au tribunal de la science et de l'histoire ? Habitants du Médoc, votre mère fut comme une vigne féconde plantée au bord des grandes eaux : *Mater tua quasi vinea super aquam plantata est* (2). C'est elle qui résume et

(1) Saint-Marc Girardin, *Les fabulistes anglais du dix-huitième siècle*. (*Correspondant* du 25 décembre 1865, p. 820.)

(2) Ezéchiel.

garantit les gloires du passé, les bénédictions du présent et les espérances de l'avenir.

Soulac, manoir sacré de Notre-Dame, terre sainte qui recouvris les restes glorieux de Véronique, qui tressaillis sous les pas de Martial et de Zachée, je te salue! Tu es le premier point de mon pays touché par les amis de Dieu. La légende, l'histoire, les monuments, un culte populaire l'attestent à l'envi. Dix-sept siècles l'ont proclamé, et la science de nos jours dissipe de mieux en mieux le nuage séculaire qui voilait la meilleure part de notre gloire.

Pèlerinage auguste! outre la cause des origines chrétiennes, tu serviras aussi, pour un siècle inquiet de vérité religieuse, la cause du surnaturel et de ces miracles de Dieu dont notre Fin-des-Terres fut l'heureux théâtre pendant tant de siècles. La confiance et la piété viendront puiser encore à la fontaine miraculeuse de Véronique. Mille feux, emblèmes sacrés de l'amour et de la foi, brûleront encore devant la Madone et autour du tombeau. Pèlerins de Notre-Dame et de la dame Véronique, bon espoir et bon courage! Oui, aux bénédictions que reçurent vos pères, et qui vous reviennent, s'ajouteront encore les bénédictions de leurs aïeux. *Benedictiones patris tui confortatæ sunt benedictionibus patrum ejus.*

LES ÉPITRES

DE

SAINT MARTIAL

Nous jugeons à propos de donner ici les deux *Epîtres de saint Martial* aux Bordelais et aux Toulousains. Nous sommes bien convaincus que la forme n'est pas la forme primitive, et nous allons dire quel motif nous avons de recueillir avec respect ce témoignage de la tradition religieuse d'Aquitaine. Puisque saint Martial a écrit aux Bordelais et aux Toulousains, nous pouvons à bon droit appeler ces textes primitifs *le premier Catéchisme qui a été enseigné à nos pères.* Nous pouvons imaginer avec quel respect sainte Véronique elle-même commentait, aux habitants du Médoc, l'enseignement authentique de l'Apôtre.

Aucune des objections que la critique a élevées contre l'authenticité des Epîtres de saint Martial n'est de nature à nous démontrer qu'il ne nous reste rien de l'œuvre originelle. A notre humble avis, ce texte remonte à la plus haute antiquité. Un exemplaire de chacune de ces Epîtres fut découvert sous le règne de Philippe I[er], vers l'an 1060, dans un sarcophage ou dans un coffre de pierre de la crypte de

Saint-Pierre-du-Sépulcre, à l'endroit où avaient été ensevelis les premiers évêques de Limoges. Possevin n'a donc pas raison de dire que ces Epîtres avaient été découvertes de son temps. Avec plus de raison, sans doute, il affirme qu'elles étaient demeurées longtemps sous terre, et que l'écriture en était très-difficile à lire.

Nous croyons volontiers qu'il en a été des Epîtres de saint Martial comme de sa vie elle-même, écrite par saint Aurélien. Le texte primitif en aura été perdu, et on aura reconstitué, sur la tradition et sur quelques fragments, ces monuments populaires qui auront été acceptés tous deux sans difficulté, attendu qu'ils ne s'écartaient pas pour le fond de ce que la mémoire des églises en retenait encore.

De même qu'on lisait aux fidèles, pendant les saints mystères, *la légende* ou *Vie de saint Martial* par Aurélien, de même on aura voulu lire aux fidèles les Epîtres de leur évangélisateur apostolique. On sait que nos plus anciens monuments liturgiques nationaux remontent au sixième siècle, à l'époque où les offices des saints remplacèrent l'office demeuré jusqu'alors constamment férial. C'est à cette époque que M. Faillon fait remonter les plus anciennes Vies de Saints que nous possédions. Il les suppose, avec raison, reconstituées sur la tradition immémoriale, et il ajoute : « Il ne faut pas avoir pour suspect le fond de ces anciennes Vies. » Nous réclamons en faveur des Epîtres de saint Martial le bénéfice de cette déclaration, comme nous l'avons réclamé en son lieu pour la *légende d'Aurélien* ou *Vie de saint Martial*. A cette époque, on a tout naturellement écrit dans le langage du temps. Alors ont été employés les noms de duc, de roi

ļui choquent à tort certains critiques. Alors saint Fort de Bordeaux a pu être désigné sous le nom de Sigebert; alors ļuelques expressions, plusieurs même, ont du être substituées ιux expressions primitives, et certains dogmes, certains nystères plus explicitement énoncés. Quand l'enseignement raditionnel de l'Apôtre a quelque rapport avec celui de aint Paul, on emprunte à saint Paul lui-même ses propres xpressions; enfin le texte de l'Ecriture, tel que dut l'employer aint Martial, est remplacé par le texte de la Vulgate qui ιvait cours au moment où fut reconstitué le texte des Epîtres.

Tel a été, à notre sens, le sort des Epîtres de saint Martial. Nous n'avons pas le texte primitif, nous ne saurions dire en uelle langue il fut écrit, mais nous avons sûrement le fond rimitif. Parmi les critiques, les plus aigres conviennent que e texte actuel des Epîtres est *pieux et édifiant*. Cet aveu nous uffit.

Nous le répétons dans toute la simplicité de notre piété liale, nous avons la ferme confiance que nous donnons ici ux fidèles toute la substance et plusieurs fois, peut-être, expression originelle du *premier Catéchisme* qui a été nseigné à nos pères. Le ton comme la doctrine, tout y est postolique, et nos frères dans le sacerdoce, aussi bien que les dèles chrétiens, y trouveront un aliment substantiel à leur iété, aussi bien qu'un riche fond doctrinal pour instruire les dèles confiés à leur garde.

Enfin, nous supplions l'apôtre saint Martial de bénir ces ages et de les faire fructifier dans l'âme de ceux qui les ront. Aussi bien nous n'avons d'autre but que de mieux ιire connaître et aimer celui qui vint jusqu'à nous dès les

temps apostoliques, envoyé par le prince des Apôtres lui-même, et qui avait puisé les eaux salutaires de la doctrine dans le cœur même de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Puisse chaque maison de notre vieille Aquitaine et de la France entière accueillir ce papier de famille avec le même esprit qui en a dicté la publication et la traduction.

Rome, de Sainte-Marie *in Via lata*, où l'apôtre saint Martial a reçu sa mission pour les Gaules, 3 juillet 1877, en la fête de saint Martial.

ÉPITRE DE SAINT MARTIAL

APOTRE, CONFESSEUR ET ÉVÊQUE DE LIMOGES

AUX BORDELAIS

CHAPITRE PREMIER

Il les salue. — L'ancienne alliance.

Martial, serviteur de Dieu et apôtre de Jésus-Christ, avec l'Esprit-Saint qui a rempli vos cœurs, s'est soumis le monde entier et a enchaîné le démon et le péché, aux Bordelais qui ont eu déjà le bonheur de renaître par l'eau et le Saint-Esprit, à nos fils et à nos filles spirituelles devenus les enfants et les héritiers de Dieu par notre prière, la paix et la miséricorde de Dieu soient avec vous, puisque vous avez connu la vérité.

Nous avons fait connaître, en effet, le nom du Créateur, qui seul est l'auteur de toutes choses. C'est lui qui a créé,

---

EPISTOLA SANCTI MARTIALIS

APOSTOLI, CONFESSORIS ET EPISCOPI LIMOVICENSIS

AD BURDIGALENSES

CAPUT PRIMUM

Martialis servus Dei et Apostolus Jesu Christi cum Sancto Spiritu qui replevit corda nostra, qui subdidit sibi omnem mundum qui alligavit diabolum et peccatum, Burdigalensibus jam in Christo renatis per aquam et Spiritum Sanctum, filiis et filiabus, cum sorte et hæreditate Dei, quæ data est per orationem, pax vobis et misericordia quia cognovistis veritatem : manifestavi enim vobis nomen Creatoris, qui solus est creator; cœlum enim et terram mare et omnia quæ in eis

qui a parfait et qui a béni le ciel, la terre, la mer et tout ce qu'ils contiennent. Vous ignoriez jusqu'à votre origine et vous ne saviez plus que le genre humain vient d'un seul père et d'une seule mère. Vous ignoriez que le déluge eût été envoyé pour punir l'orgueil des hommes révoltés contre leur Créateur. Un seul, qui fut trouvé juste devant Dieu, demeura avec ses fils le noyau spirituel de l'Eglise à laquelle vous appartenez aujourd'hui, et qui continua cet autre noyau que Dieu avait formé dès l'origine en créant le premier homme avec le limon de la terre. C'était déjà l'Eglise de Dieu. Vint ensuite le chef de notre race, le père des Hébreux, à qui Dieu donna le nom d'Abraham, et qui eut le courage de sacrifier son fils unique Isaac sur l'autel qu'il avait préparé. Mais le Dieu tout-puissant ne permit pas cette immolation, parce que, loin d'agréer l'effusion du sang humain, il l'abhorre au contraire. Le bélier fut immolé à la place d'Isaac, comme le permettait la loi des Hébreux. Ce ne fut pas toutefois le sang du bélier qui fut agréable à Dieu, mais la générosité du patriarche et l'obéissance admirable de son fils.

---

sunt ipse creavit et perfecit et benedixit. Vos autem ignorabatis ipsum genus vestrum, vel vos de uno patre et una matre creatos esse noveratis. Sed et vindictam quæ facta est per diluvium nesciebatis, in quo omni mundo punito quia contra Creatorem se erexerat in omnem superbiam, ille qui solus justus inventus est, cum filiis, in spirituali Ecclesia quæ nunc in vobis apparet reservatus est, nam et in illo sæculo, ex quo primus homo cœpit à Deo formatus de limo, congregatio filiorum Dei, quæ jam congregatur, proclamabatur, donec pater generis nostri et Hebræorum, qui vocatus est Abraham, justum filium suum dilectissimum Isaac quem unicum susceperat, Deo super altare immolandum, hostiam obtulit unde et fortis Deus non permisit eum occidi, quia non delectatur, sed valde magis offenditur effusione sanguinis hominum. Victima autem arietis, quæ debita erat in lege Hebræorum, pro homine cæsa est, sed Deus non sanguine, sed voluntate patris et filii justa delectatus est.

CHAPITRE II

Saint Martial témoin de la Résurrection et de l'Ascension de Jésus. — La présence de Dieu.

Ce que figurait ainsi l'ancienne loi s'est transformé en réalité de nos jours et sous nos yeux. Dieu, qui est le père de tous les peuples, a ordonné à son Fils unique et bien-aimé de mourir ici-bas. Il a pu mourir parce qu'il était véritablement homme, ayant pris son corps dans le sein de la Vierge Marie. Il était Fils de Dieu de toute éternité, et, étant Dieu, il n'a pu être retenu longtemps dans les liens de la mort. Il est ressuscité, à l'aube du troisième jour, dans le lieu où nous l'avions vu ensevelir. Il nous a apparu, et sa vue nous a comblé de joie; car nous sommes témoin de sa résurrection; et nous l'avons vu aussi monter aux cieux, quoiqu'il n'eût jamais cessé d'être avec son Père. Or sachez que du haut du ciel il contemple les bons et les méchants; qu'il récompensera les uns d'une manière admirable, qu'il punira sévèrement les autres. Gardez-vous donc de tourner vos regards en arrière; n'allez plus aux idoles, ouvrage de vos mains, auxquelles vous rendiez un culte.

CAPUT II

Ipsa figura, fratres, videntibus oculis nostris, in filio Dei nostro tempore perfecta est. Deus enim qui pater est omnium gentium, unicum suum quem solum genuit et unice dilexit, ad mortem venire jussit. Mori enim potuit quia homo fuit, et quia de Virgine Maria natus est homo. Filius Dei ante principium fuit; et quia Deus erat, diu teneri in morte non potuit. Resurrexit enim ante lucem in die tertia de loco in quo eum sepeliri vidimus, et apparuit nobis, et lætificavit nos. Testes enim sumus quia eum ascendere in cœlum vidimus, nec tamem a cœlis unquam recessit. Scitote autem quia de cœlis contemplatur bonos et malos : et bonos quidem remunerabit ineffabiliter, malos autem puniet miserabiliter. Itaque nolite retro respicere ad idola

Mais reconnaissez et adorez en tous lieux le seul vrai Dieu que je vous ai prêché. Nul ne saurait échapper à son regard, nul n'échappe à sa puissance. De même que vous avez renversé vos anciennes idoles, de même détruisez en vos cœurs toute infidélité.

CHAPITRE III

Il faut honorer les prêtres. — Sigebert prêtre des Bordelais. — L'autel du Dieu inconnu consacré au vrai Dieu et à saint Etienne. — L'autel sanctifié. — Le sacrifice des chrétiens.

Vous honoriez des prêtres qui vous trompaient par leurs sacrifices impuissants. Ils offraient à des statues sourdes et muettes des présents qui ne pouvaient rien ni pour eux ni pour vous. A combien plus forte raison devez vous honorer aujourd'hui les prêtres du Dieu tout-puissant qui vous donnent la vie véritable dans le Calice et dans le Pain vivant. Vous devez conserver et entourer d'honneurs le prêtre que je vous ai donné. Ce Sigebert, qui, auparavant, consultait les démons et était esclave de la créature, est devenu aujourd'hui parfait dans

---

quæ coluistis et fabricastis, sed ipsum solum quem vobis prædicavi Deum unum colite et adorate per omnem locum. Ipse enim est cujus oculos nemo poterit effugere, cujus potestatem nemo evadere potest. Sicut autem simulacra vestra antiqua diruistis, ita subversa sit infidelitas a cordibus vestris.

CAPUT III

Honorabatis sacerdotes qui decipiebant vos sacrificiis suis, qui mutis et surdis statuis offerebant quæ nec se nec vos juvare poterant : nunc autem multo magis sacerdotes Dei omnipotentis, qui vitam vobis tribuunt in Caliçe et vivo Pane honorare debetis. Quem enim vobis constitui Dei jussu, justum est a vobis conservari. Ipse enim Sigibertus, qui ante consulebat dæmonia servus creaturæ, nunc in fide Domini nostri Jesu Christi perfec-

la foi de Jésus-Christ. Il ne sert plus que le Créateur de toutes choses. Il méprise comme un fumier les démons dont il était naguère le ministre. Ce Dieu inconnu qu'il ignorait, il le connaît maintenant. Il se le rend propice et à vous-même, non point par le sang des animaux, mais avec une foi sincère et en confessant avec allégresse la divinité véritable. En réduisant en poussière les autels des démons, nous avons voulu réserver l'autel du Dieu inconnu pour y consacrer l'auguste victime (1). Nous l'avons consacré au nom du Seigneur Dieu d'Israël et de son témoin saint Etienne, lapidé par les Juifs. Toutefois, sachez-le bien, ce n'est pas un homme que vous honorez, mais

(1) Saint Aurélien raconte dans la *Vie de saint Martial* que Sigebert, souverain prêtre des idoles à Bordeaux, étant venu faire un sacrifice dans le temple de Jupiter, eut avec le démon un entretien fort circonstancié au sujet de l'arrivée de saint Martial en cette ville, et comme quoi l'Apôtre ferait adorer un seul Dieu, créateur du ciel et de la terre, et chasserait les démons de leurs temples. Ce qui arriva en effet, au moment où sainte Bénédicte, épouse de Sigebert, prince de Bordeaux, revint d'auprès de saint Martial (qu'elle était allée trouver à Mortagne). Sigebert, en effet, sur l'ordre du serviteur de Dieu, brisa en pièces toutes les idoles et renversa les temples, excepté celui qui était dédié *au Dieu inconnu*. (Note de l'Editeur de la *Nova Bibliotheca Patrum*.)

---

tus, soli Creatori serviens, pro stercore reputat ipsa dæmonia quibus ante serviebat. Ignotum vero Deum, quem non noverat, modo cognitum, non sanguine bestiarum, sed fide sincera et jubilatione confessionis, sibi et vobis propitiabilem facit. Nam dum altaria dæmonum in pulverem redigerentur (1), aram ignoti Dei ad consecrationem reservari jussimus; qua dedicata in nomine Domini Dei Israel et testis ipsius Stephani qui pro eo a Judæis

(1) Narrat sanctus Aurelianus, in sancti Martialis vita, Sigibertum hunc summum Gentilium templorum sacerdotem apud Burdigalenses cum in Templum Jovis aliquando ad sacrificium venisset, multa familiariter, cum dæmone collocutum, de sancti Martialis in illam urbem adventu et sanctitate; quodque unum Deum cœli et terræ Conditorem adorari, templa dæmonum everti jussurus et eos isthinc profligaturus esset, quod paulo post accidit, cum a sancto Martiali rediisset Benedicta Sigiberti Burdigalensium principis conjunx : statim enim jussus ipsemet Sigibertus Pontifex, idola omnia confregit minutim et templa evertit, excepto templo Dei ignoti.

Dieu seul. Saint Etienne n'est pas Dieu, mais seulement un ami de Dieu, qui a donné sa vie pour lui rendre témoignage. Le sang du martyr embellit la table de l'autel, parce que le sang de Jésus-Christ qui est Dieu le consacre et le sanctifie. Celui qui croira verra encore sa foi illuminée d'autres splendeurs. Sur l'autel, on offre le sacrifice au Dieu créateur et non point à un homme ni à un ange. Et ce n'est pas seulement sur cet autel que j'ai consacré, mais c'est en tous lieux qu'on offre à Dieu la victime sans tache. Il nous l'apprend lui-même, celui dont nous offrons le Corps et le Sang pour la vie éternelle, lorsqu'il dit : *Dieu est esprit, et il faut que ceux qui l'adorent, l'adorent en esprit et en vérité.* Il a un corps immaculé et sans péché, puisqu'il a été conçu du Saint-Esprit et qu'il est né de la Vierge Marie; et il a voulu immoler ce corps sur l'autel de la Croix. La haine des Juifs, en l'immolant, s'imaginait effacer son nom de la terre; tandis que nous, nous offrons ce sang pour notre salut sur l'autel de la Croix, sachant bien que nous ne pouvons sans lui obtenir la vie et nous délivrer de la mort. C'est le Seigneur lui-même qui nous ordonne

---

passus est; non hominis cultum, sed Dei in ea, frequentatis. Stephanus enim non Deus, sed amicus Dei fuit; qui pro testimonio ejus, animam suam posuit; cujus sanguine ipsa Mensa est decorata, quia suo sanguine Jesus Christus comprobatus est esse Deus; et qui crediderit, ornamenta fidei majora perceperit. Sacrificium enim Deo Creatori offertur in Ara, non homini, neque Angelo. Nec solum in ara sanctificata, sed ubique offertur Deo oblatio munda; sicut testatus est, cujus Corpus et Sanguinem in vitam æternam offerimus dicentes : *Spiritus est Deus; et eos qui adorant eum, in spiritu et veritate oportet adorare.* Ipse enim corpus habens et immaculatum et sine peccato quia conceptus est de Spiritu Sancto, natus ex Maria Virgine; in ara Crucis ipsum permisit immolari. Quod autem Judæi per invidiam immolaverunt, putantes se nomen ejus a terra abolere; nos causa salutis nostræ in ara sanctificata proponimus, scientes hoc solo remedio nobis vitam præstandam et mortem effugan-

de le faire en mémoire de lui. Pour ce qui est des sacrifices des idoles, je vous ai déjà enseigné qu'ils étaient un des moyens sûrs dont Satan se servait pour vous tenir sous son empire. De même que la communion au corps du Dieu vivant vous donne la vie, de même la participation aux sacrifices des idoles vous donnait la mort avec toutes les infirmités, corruptions et tribulations d'ici-bas.

CHAPITRE IV

La Table divine. — Pourquoi il faut fuir l'homicide. — L'Eucharistie. — L'eau sanctifiée.

Une fois baptisés, il faut vous garder de tout péché, afin d'être dignes de la Table sainte. N'allez pas confondre la nourriture humaine avec la nourriture divine. Cette dernière, toute céleste, est visible aux yeux de la foi parfaite. L'une fait vivre le corps, l'autre fait vivre l'âme. Fuyez l'homicide pour ne pas être tués à votre tour. Celui qui tue son prochain est indigne de la table du Seigneur. S'il reçoit indignement l'Eucharistie, il tue à la fois son corps et son âme. Par le baptême,

---

dam; hoc enim ipse Dominus noster jussit nos agere in sui commemorationem. Nam de sacrificiis idolorum, notum vobis a me factum est, quia ea maxime de causa dominabatur vobis diabolus. Et sicut communio vivi Dei, est vobis vita; sic participatio mensæ simulacrorum, erat vobis æterna mors, infirmitates, et corruptiones, et nimiæ tribulationes hujus sæculi.

CAPUT IV

Sed etiam postquam baptizati estis oportet vos castos esse a malitia, ut Mensa divina digni sitis. Nolite autem unum et idem putare escam humanam et divinam quæ nobis visibilis est, sed tamen in fide perfecta, tota cœlestis. Per unam enim corpus, per alteram anima vivit. Cavete autem ab homicidiis, ne forte et vos occidamini; est enim indignus mensa Domini qui hominem

l'âme revit; par l'homicide, elle meurt. Le corps, sous le poids d'un péché si énorme, subira éternellement le supplice des impies avec l'âme sa compagne, et cela au jour terrible où le Dieu-Homme jugera toutes les nations. Que vos désirs ne se portent pas aux choses de la terre, puisque déjà vous êtes en possession des biens célestes. Gardez-vous-en surtout, parce que l'avarice est ce qui échauffe le plus les esprits et les porte davantage à l'homicide. Voilà pourquoi les âmes périssent; et ces mêmes âmes, que Jésus-Christ a lavées par l'eau sainte, deviennent la proie de Satan, qui les perd et les entraîne avec lui dans la mort; car, en s'éloignant de Dieu, on s'ensevelit dans le péché qui est la mort.

CHAPITRE V

La récompense des justes.

J'ai cru devoir vous écrire, afin de vous exhorter à persé-vérer dans la sainteté après avoir recouvré l'innocence de l'en-fant. Souvenez-vous qu'un cœur pur, exempt d'avarice et de

---

occiderit. Nam si præsumit Eucharistiam, reus est mortis animæ et corporis sui. Reviviscit enim anima per baptismum, et moritur per homicidium. Corpus vero quod tanto peccato est subditum, in impiorum pœnis æternaliter excruciabitur cum anima sua, post illum diem quando verus Deus et verus homo judicabit omnes gentes. Nolite ergo concupiscere terrena, quia jam acquisistis cœlestia, et quia per cupiditatem mundi hujus exardescunt mentes in homicidia in invicem. Unde et animæ pereunt et quos Christus laverat aqua sanctificationis, hostis vitæ acquirit in perditionem suæ mortis, eo quod cum a Deo recedunt, peccatis mortis se involvunt.

CAPUT V

Scribere autem vobis necessarium duco, ut vel parvuli malitia, sanctificatos vos Domino præbeatis attendentes quia gratissimum Deo hospitium est mens munda a cupiditatibus et simulatione.

dissimulation, est un asile aimé de Dieu. Vous savez comme la mer se trouble et s'agite! Eh bien, les vices se soulèveront de même en vous comme des flots tumultueux. Mais Dieu répandra sur vous les clartés de sa miséricorde, et vous ne serez pas troublés. Votre âme demeurera en paix et vous éprouverez une sainte joie. Heureux serez-vous si vous servez Dieu avec allégresse. Pour avoir lutté contre la concupiscence, vous recevrez en récompense la couronne immortelle. Vous donc qui êtes maintenant des asiles sanctifiés où Dieu a établi sa demeure en vous faisant ses fils adoptifs et en vous réservant son héritage éternel, renoncez à tout ce qui appartient à la terre ou à la bête, et agissez envers tous d'une manière honnête et raisonnable. En faisant ainsi, vous possèderez sûrement la terre, et tous les êtres sans raison vous seront soumis. Ces mêmes éléments, dont vous étiez les esclaves, vous serviront à leur tour, parce que vous serez les grands amis de Dieu fidèles à son culte. Ne dédaignez pas ma prédication comme vous feriez d'une nouveauté. N'oubliez pas les merveilles de Dieu

---

Nam sicut perturbationes maris videtis, sic in vobismetipsis fluctus vitiorum sentietis. Deo autem claritatem suæ misericordiæ super vos extendente, non conturbabimini, sed exultabitis in tranquillitate positi. Beati vero eritis, si cum exultatione Deo servientes, libidini restiteritis, una maxima corona remunerationis impertietur vobis. Nec bestiales mores oportet ulterius esse in eis qui vasa Domini munda sunt in adoptionem filiorum æternæ hæreditatis, sed honestate rationabili ad omnes homines uti. Hæc enim agentes, securi terram possidebitis, et omnia irrationabilia subjecta erunt vobis : ipsa quoque elementa quibus ante serviebatis, servient vobis tanquam cultoribus et magnis amicis Dei. Prædicationem autem meam nolite in vanum ducere quasi novam, neque obliviscamini mirabilium Dei quæ per me vidistis ; quia et vos multa gratia digni eritis cum Evangelium Christi in laude et reverentia habebitis. Itaque sicut frequenter adoravistis opera manuum vestrarum, sic potius et multo frequentius unum Deum qui vos creavit, vobis vitam tribuit, adorate; quia

que je vous ai montrées, et sachez que vous serez comblés de trésors spirituels, si vous traitez avec honneur et révérence l'Evangile de Jésus-Christ. Ainsi donc, de même que vous ne négligiez pas d'adorer vos idoles, ouvrage de vos mains, de même et à plus forte raison, et plus souvent encore, adorez le seul vrai Dieu qui vous a créés et qui vous a donné la vie. Celui-là vous viendra en aide non-seulement en ce monde, mais en l'autre. Ne cessez pas de rendre grâces à Dieu qui vous a arrachés des ténèbres de la mort et vous a fait citoyens du Ciel. Tenez vos cœurs toujours purs pour y alimenter la flamme de l'Esprit-Saint qui habite en vous et qui vous a remis vos péchés. Arrachez de votre cœur toutes les épines, comme vous feriez d'un champ destiné à la bonne semence. Ainsi reposerez-vous dans la paix de Dieu en toute douceur. Ces épines du cœur, qui sont les péchés et qui y répandent l'amertume, la haine et tous les fruits du mensonge, vous priveraient de la joie que l'Esprit-Saint veut donner à votre âme en s'y établissant et en y répandant sa douceur et sa suavité.

CHAPITRE VI

Qu'il ne faut pas craindre les infidèles.

Vous ne devez pas craindre ceux qui ne sont pas encore

---

ab ipso adjutorium habebitis, non solum in hoc sæculo, sed etiam in futuro. Et assidue Deo gratias agite qui de tenebris mortis vos abduxit, et jam cœli cives fecit. Sed et Spiritum Dei sanctificate in cordibus vestris ; per ipsum enim vobis peccatorum remissio tribuitur. Itaque spinas cordis avellite, ut in suavitate Dei requiescatis. Hæc sunt enim spinæ quæ per multas amaritudines et invidias et dolositates non sinunt gaudium et oleum Spiritus sancti in vobis dominari.

CAPUT VI

Sed neque metuatis eos qui necdum receperint viam salutis.

entrés dans la voie du salut; le démon les a enveloppés de ses ténèbres pour les empêcher de sortir de la mort. Leur vraie mort, c'est qu'ils aiment le siècle. Ils mourront désirant toujours ces joies funestes, et ils périront occupés à s'en imaginer de nouvelles. Leur iniquité descendra sur leur propre tête. Ils ont la lumière naturelle, ils repoussent le Dieu qui les a créés et qui leur a donné la vie et l'intelligence. Ils ne se contentent pas de mal faire; ils persécutent ceux qui font le bien. *Leur langue est aiguisée comme celle du serpent, et leurs lèvres ont tout le venin de l'aspic. Leurs voies ne sont que misère et affliction; ils ne connaissent point le chemin de la paix. Ils ne veulent pas voir devant eux le Dieu qu'ils doivent craindre, et c'est pourquoi ils tremblent où il n'y a pas lieu de trembler,* ainsi que le déclare l'Esprit-Saint par la bouche du Roi-Prophète. Ils ne s'aperçoivent pas qu'ils sont déjà jugés et qu'ils sont déjà plongés dans l'abîme, *car celui qui ne croit pas est déjà jugé parce qu'il ne croit pas à Jésus-Christ, fils unique de Dieu,* qui nous a sauvés et illuminés des splendeurs de sa divinité, qui s'est montré à nous dans sa chair exempte

---

Obcæcavit enim illos diabolus tenebris suis ne se facile eruant a morte. Mors namque eorum est delectatio sæculi. In desideriis enim animæ suæ morientur, et in adinventionibus suis peribunt, et iniquitas eorum in caput eorum descendet. Habentes enim naturalem sensum, Deum qui illos creavit, qui eis vitam et intellectum dedit, abnegant; et dum ipsi male agunt bene agentes impugnant; *linguas suas sicut serpentes exacuunt, et venenum aspidum sub labiis eorum; contritio et infelicitas in viis eorum, et viam pacis non cognoverunt; non est timor Dei ante oculos eorum.* Propterea *illic trepidaverunt timore ubi non erat timor,* sicut Sipritus Sanctus hæc locutus per os vaticinantis Regis, protestatus est. Nec sentiunt se jam in abyssum demersos cum jam sint judicati; qui enim non credit jam judicatus est, quia non credit in nomine unigeniti Filii Dei qui nos salvavit, et illuminavit claritate divinitatis suæ, apparens homo per carnem sine peccato, in similitudine carnis pec-

de péché, semblable à la chair qui a péché. Ne craignez donc pas les hommes charnels, mais soyez spirituels. Croissez, croissez en grâce et supportez patiemment ceux qui persécutent en vous ce même Jésus-Christ auquel vous croyez et dont l'Esprit vous a sanctifiés pour la vie éternelle.

CHAPITRE VII

Il faut éviter la haine, et pourquoi ?

N'ayez point de haine. L'Esprit-Saint abandonne une âme où ce mal réside. Or, quand l'Esprit-Saint cesse d'habiter une âme, il n'y a plus pour elle de paix. Tout lui devient amer, et, comme elle s'est éloignée de la source de la bonté, il n'y a plus de place pour elle dans le ciel. Elle devient le repaire des dragons et la demeure des esprits immondes. Elle est alors en proie à l'avarice, incapable de porter aucun fruit de paix; stérile et maudite, elle sèche misérablement, abandonnée de Dieu. O vous donc, mes fils spirituels, élevez sans cesse vos regards vers le Dieu de miséricorde; foulez aux pieds avec

---

cati. Nolite ergo carnales timere, sed magis vos spirituales estote et crescite in gratia Dei, et sustinete patienter eos qui in vobis Christum persequuntur, in quem credidistis et cujus Spiritu sanctificati estis in æternam salutem.

CAPUT VII

Nulla sit in vobis invidia; per hanc enim Spiritus Sanctus mentem derelinquit. Recedente autem Spiritu Sancto a tabernaculo mentis, evacuatur homo dulcedine et impletur omni amaritudine, nullusque locus ei est in cœlo quia alienum se fecit a bonitate. Efficitur cubile draconum, et habitatio immundorum spirituum. Inde ab avaritia absorbetur, et ab omni dulcedine infructuosus et sterilis contabescit, miser et derelictus. Vos autem oculos vestros assidue ad misericordiam divinitatis erigite et

mépris la méchanceté du démon, parce qu'il a été vaincu par le Christ triomphant et enchaîné par la croix du Sauveur.

CHAPITRE VIII

Le signe de la croix; sa vertu. — L'eau du baptême a été sanctifiée par la Croix. — Epreuves des justes. — Résurrection des corps.

Ayez toujours présente à la pensée la croix de Jésus-Christ, vrai Dieu et fils de Dieu, à la foi duquel vous êtes conquis. Parlez de cette croix, portez-en et tracez-en le signe. La croix du Seigneur, c'est votre armure contre Satan ; c'est le casque qui protége votre tête ; c'est la cuirasse qui préserve votre poitrine ; c'est le bouclier qui repousse les traits de l'ennemi ; c'est le glaive qui écarte tous les coups injustes de l'ange déchu. C'est par ce signe et par lui seulement que nous avons triomphé dans le ciel. C'est par la Croix que l'eau du baptême a été sanctifiée (1). N'imitez point ces hommes exécrables qui recourent à la magie et au larcin ; le royaume de Dieu leur est fermé.

(1) Cet éloge de la Croix par l'apôtre saint Martial est gravé sur une plaque de marbre à l'un des piliers de l'insigne basilique de Sainte-Croix-en-Jérusalem, à Rome.

---

malitiam diaboli calcate; quia et jam per trophæum Christi devictus est, et per Crucem Domini ligatus est.

CAPUT VIII

Crucem Domini, in quem crididistis Deum verum et Dei filium, semper in mente, in ore, in signo tenete. Crux enim Domini, armatura vestra invicta contra Satanam, galea custodiens caput, lorica protegens pectus, clypeus tela maligni repellens, gladius iniquitatem et angelicas insidias perversæ potestatis sibi propinquare nullo modo sinens. Hoc solo signo cœlestis victoria data est nobis : et per Crucem baptisma Dei sanctifica-

Soyez parfaits dans la foi, et croyez fermement que Jésus-Christ est le fils du Dieu vivant; qu'il est assis à sa droite et qu'il vous protége, en vous aidant à ruiner l'empire du démon. Dieu, pourtant, par un secret mystère de sa sagesse que notre humaine raison ne saurait pénétrer, permet que Satan exerce un certain empire sur les fidèles et les soumette à diverses tentations. Ces tentations sont des épreuves qui font connaître la vertu des enfants de Dieu et leur assurent la couronne immortelle. Les persécuteurs seront sévèrement punis, et Dieu vengera ses saints, parce que *tous doivent comparaître au tribunal de Jésus-Christ*, qui doit faire justice à tout l'univers. Heureux serez-vous en ce jour, mes frères, si, pendant la vie, vous avez gardé la pureté du cœur. Vous aurez eu ici-bas une même foi et un même baptême; vous serez cohéritiers des anges. Par nature, vous serez des hommes; mais par la charité, vous serez des anges. Le corps sera toujours là, mais il ne pèsera plus vers les concupiscences terrestres et ne sera plus ni fragile ni sujet à la corruption. Maintenant nous mourons parce que nous sommes fils d'Adam; alors nous ressusciterons

---

tum est. Neque in veneficiis, neque in furtis imitemini pessimos, etenim ipsi tales, a regno Dei excluduntur. In fide autem pecfecti estote, pro certo scientes quia Jesus Christus ipse est filius Dei vivi, qui sedet a dextris ejus, et vos protegit ut regnum diaboli disperdat. Sed tamen in sua dispensatione occulta ab humano intellectu permittit diabolum dominare in suos, et persequi bonos in diversis tentationibus, quibus electi probantur et examinantur; examinati vero postea coronabuntur. Qui vero eos tentant, ultionem non effugient; quia *omnes oportet astare ante tribunal Christi*, qui judicabit in justitia orbem. Beati autem eritis, fratres mei, in illo die, si conscientiam vestram puram coram Deo nunc exhibueritis. Et sicut unam fidem, unum baptisma tenetis a Deo in vobis, sic Angelis cohæredes eritis ; naturam quidem humanam, charitatem vero angelicam habituri. Non quidem evacuabitur veritas corporis, sed non erit pondus et fragilitas corruptionis. Nunc morimur per Adam, et tunc resurge-

parce que nous sommes fils de Jésus-Christ. Maintenant nous ne sommes que fragilité ; alors nous serons revêtus de force. Notre corps mourra ; notre âme ne mourra jamais, car Dieu l'a créée immortelle.

CHAPITRE IX

Quel bien Jésus-Christ a fait aux hommes. — Le prêtre éclairé éclaire le peuple.

Notre principale source de vie est la Passion de l'Agneau immaculé que les Juifs ont immolé sur la croix pour notre salut. Son sang a lavé les blessures de nos âmes. Ces blessures, c'était la mort qui nous tourmentait. Jusqu'à la Passion du Sauveur, l'arbre du fruit défendu nous tenait dans la mort, abattus et comme ensevelis dans une douleur inexprimable. Mais maintenant, depuis la résurrection de Jésus-Christ, nous voici vivants, forts, immortels, en santé parfaite et pour toujours assurée, en possession d'une allégresse immortelle. La grâce de Dieu a rempli nos cœurs de clarté pour le bonheur et l'illumination des peuples. Cette gloire, ce

---

mus per Christum. Nunc fragilitate circumdamur, tunc virtute induemur. Etsi enim morimur corpore, sed tamen nunquam moriemur spiritu, spiritus enim sine morte creatus est a Deo.

CAPUT IX

Et maxime vivimus per Passionem Agni incontaminati, qui a Judæis in cruce pro salute mundi passus est. Ipsius sanguis vulnera lavit nostrarum animarum ; quibus, a morte fatigati, et per lignum vetitum usque ad Passionem Domini, et mortificati et consopiti ineffabili dolore prosternebamur. Nunc autem, ex quo resurrexit a mortuis, jam vivi, jam fortes, jam immortales, jam in sanitate plena et perpetua exultabimus. Superna enim Dei gratia clarificavit corda nostra ad gloriam et illuminationem

salut, cette illumination nous ont été donnés. Mais Dieu nous a illuminés, pour que nous vous éclairions à notre tour. En exerçant sur nous sa puissance et en nous faisant ce don, Dieu a voulu que nous vous transmettions cette lumière. Et votre lumière est telle que les péchés, quelque nombreux qu'ils soient, ne sauraient l'obscurcir; ou s'ils y réussissent pour un temps, votre lumière en triomphe bien vite. Cette lumière de Dieu, qui se développe peu à peu en vous, demeurera éternellement. Par la puissance et la sagesse de Dieu qui est éternel, cette lumière arrivera à sa perfection et deviendra la lumière immortelle, pareille à celle qui environne les anges; et cette même lumière, qui a brillé dans vos cœurs par la foi à Jésus mort sur la croix, aura son couronnement dans l'éternelle béatitude qui, n'ayant jamais eu de commencement dans le Père, le Fils et le Saint-Esprit, n'aura pas non plus de fin en vous.

---

gentium. Gloria, salus nostra et illuminatio nostra. De illuminatione nostra, illuminatio vestra manat; quia dum potentia sua Rex regum nos instruere curavit, per nos æternam vobis claritatem misit. Quæ ergo est nebula peccatorum, quæ splendorem vestrum obscurare possit? Nam si ad horam obscuret, cito tamen pertransiet. Claritas autem Domini in æternum permanebit, quæ nunc in vobis paulatim accenditur; virtute autem Dei et sapientia quæ manet in æternum usque ad perfectum clarescens, illuminabitur tanquam lumen perpetuum Angelorum. Ex hac enim claritate quæ illuxit in cordibus vestris per fidem qua mortem Domini credidistis, consummabitur in vobis æterna beatitudo, quæ neque in Deo Patre et Domino Jesu Christo et Spiritu Dei initium, nec in vobis finem operabitur.

CHAPITRE X

Du mystère de la sainte Trinité.

Pour ce qui est du mystère de la Trinité qu'il a plu au Dieu tout-puissant, tout heureux et tout bon de vous révéler par mon organe, sachez et comprenez bien qu'il est au-dessus des sens et de l'intelligence des Anges et des Vertus. Seule, la Trinité se connaît. Elle est une dans sa divinité. Elle était avant les siècles et brillait dans son éternité. Rien en elle qui pût être diminué; rien qui pût être augmenté. C'était une même éternité, une même volonté, une même essence, une même pureté. Par-dessus toute pureté, par-dessus toute gloire, elle subsistait dans sa charité, dans sa vérité, dans sa bonté. Et aujourd'hui, sur la fin des temps, Dieu, ayant voulu faire arriver jusqu'à nous le témoignage de sa bonté et de sa grandeur, a révélé cette grande gloire à ses saints comme il avait fait précédemment à plusieurs reprises. Si bien qu'un des nôtres, très-grand par l'amour et par l'intelligence, disait

---

CAPUT X

Sane de mysterio Trinitatis quam bonus et beatus et suavis Deus Rex regum per nostram annuntiationem revelare dignatus est vobis, scitote intelligentes quia ultra omnem sensum Angelicarum potestatum et virtutum, vera divinitas excellet, quam impossibile est etiam a spiritibus Angelicis comprehendi. Sola enim Trinitas, in divinitate unitatis, seipsam novit. Hæc enim ante sæcula in claritate suæ æternitatis permanebat, nihil in se diminutum vel quod augeri posset, intra se continens; sed unius æternitatis, unius voluntatis, unius essentiæ, unius sanctitatis, unius puritatis; ultra omnem puritatem, ultra omnem gloriam, in charitate, in veritate, in bonitate habitavit. Nunc vero in fine temporum, propter nos ad quos bonitatis suæ magnitudinem extendit, gloriam tantæ majestatis revelavit sanctis suis,

au peuple de Dieu : *Ecoute, Israël, le Seigneur ton Dieu est un.* Ce Dieu seul et unique voulut indiquer le mystère de sa Trinité à celui qu'il avait choisi pour tirer son peuple de la servitude : *Je suis*, dit-il, *le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, le Dieu de Jacob; ce nom, souvenez-vous que c'est mon nom pour toujours.* Il désigne encore la Trinité en disant : *Je suis celui qui suis. Dites ceci aux enfants d'Israel : Celui qui est m'a envoyé vers vous.* Sachez donc bien, mes frères, que le Verbe auquel vous avez cru est le Fils de Dieu, Fils unique engendré avant toute substance, avant toutes choses. Il est lui-même Principe, engendré d'une manière ineffable du Principe lui-même. En nos jours, il a été merveilleusement annoncé par un ange, et, en vérité, quoique d'une manière incompréhensible, il est né de la Vierge Marie. Dieu, il n'a diminué en rien sa majesté. Nous sommes ses témoins. Quant à l'Esprit-Saint, il vous a sanctifié quand vous avez reçu la foi; il a ressuscité le Fils de Dieu, qui lui est égal et coéternel en tout. Il n'a pas été engendré comme le

---

quibus et efficaciam suæ virtutis multotiens dignanter præbuit. Unde quidam ex nostris in amore et intelligentia magnus protestabatur populo suo dicens : *Audi Israel, Dominus Deus tuus unus est.* Hoc enim unus et solus Deus, dum mitteret quem elegerat ad deducendum populum suum de servitute, dignatus est pandere, dicens : *Ego sum Deus Abraham, Deus Isaac, Deus Jacob; hoc nomen memoriale meum in æternum.* Rursum Trinitatem in unitate designavit, dicens : *Ego sum qui sum ; hæc dices filiis Israel : Qui est misit me ad vos.* Hæc autem fratres mei scitote; quia Verbum in quod credidistis, Filius est, Unigenitus ante omnem substantiam, ante omne initium. Ipse est enim Principium, quia de Principio ineffabiliter genitus est. In nostro vero tempore mirabiliter ab Angelo annuntiatus et in veritate incomprehensibili de Virgine Maria natus est, nihil diminutus a divinitate majestatis suæ; cujus nos testes sumus. Spiritus vero Dei, qui vos sanctificavit credentes in ipsum, qui Filium naturalem et sibi secundum

Verbe, parce que, égal à Dieu, il procède d'une manière ineffable et de Celui qui a engendré et de Celui qui a été engendré. Ainsi donc, l'Esprit-Saint n'a été ni engendré, ni fait, ni créé; mais il procède du Père et du Fils. *Or le Verbe de Dieu a fait le ciel, et son Esprit en a parfait toute l'harmonie.* N'admettez donc aucune différence entre les personnes de la Trinité. Car il n'y a qu'un seul et même Dieu qui a tout créé : LE PÈRE; un seul et même Seigneur par qui tout a été fait : LE FILS JÉSUS-CHRIST; un seul et même Dieu en qui tout subsiste : LE SAINT-ESPRIT. Trois personnes en Dieu, un Dieu unique et indivisible.

CHAPITRE XI

Les derniers temps. — L'Eglise est immortelle. — L'hérésie vient de l'orgueil.

Nous avons jugé à propos, frères bien-aimés, de vous écrire ces mêmes choses que nous vous avons enseignées de vive

---

æternitatem coæqualem per omnia, ressuscitavit tertia die a mortuis; non est genitus sicut Verbum, quia et ipse Spiritus in divina æqualitate gloriosus processit ineffabiliter ab eo qui genuit, et ab eo quoque qui genitus est. Itaque Spiritus Domini non genitus, non factus, non creatus, sed procedens est a Patre et Verbo. *Verbo autem Domini, cœli firmati sunt; et Spiritu oris ejus omnis virtus eorum.* Itaque nihil discretum in divinitate Trinitatis sentiatis : quia vobis unus et idem Deus qui cuncta creavit Pater; et unus et idem Dominus per quem omnia facta sunt, Filius ejus Jesus Christus; et unus idemque Deus Spiritus Sanctus, in quo omnia subsistunt. Et hæc in personis, tria divisa in divinitate, unus Deus indivisus est.

CAPUT XI

Hoc enim fratres vobis scribere necessarium duxi, sicut et præsens vos docui per Evangelium Christi; volens vos confirmare

voix en vous prêchant l'Evangile de Jésus-Christ. Notre but est de vous confirmer dans cette foi qui a guéri vos âmes de l'infidélité, afin que vous gardiez fermement ce trésor. Votre foi sera comme une robe immaculée avec laquelle vous devrez un jour comparaître devant le juge glorieux. Car un temps viendra (nous ne serons plus alors de ce monde et nous jouirons dans le ciel de la présence de Celui que nous avons adoré ici-bas et que nous avons vu monter au ciel; mais d'autres seront alors sur cette terre) où un grand nombre s'éloigneront de la vérité et ne craindront pas de renier le Dieu qui les a créés et appelés. L'ennemi qui a été chassé de nos cœurs viendra jeter au milieu du peuple chrétien des semences d'erreur. Mais l'Eglise de Dieu et de Jésus-Christ, ferme et infaillible, ne saurait ni périr, ni se disjoindre. Des hommes présomptueux arriveront, dont les paroles ne seront pas dictées et assistées par la grâce de Dieu ; l'orgueil seul donnera à leurs lèvres ces paroles séduisantes et retentissantes. Ils ressembleront à ces autres orgueilleux qui voulurent s'emparer du ciel et qui furent précipités dans l'abîme avec les anges, leurs complices. Ceux-là enseigneront une doctrine

---

in veritate fidei nostræ per quam sanati estis ab infidelitate; ut firmam fidem vestram custodiatis, observantes immaculatam tunicam vestram in conspectu æternæ claritatis Dei; quia in novissimis temporibus (dum in cœlo, cum Christo quem Deum et hominem in terra adoravimus, quem ad cœlos ascendentem vidimus; erimus soluti a corpore; venturi vero post nos, in hac terrena pugna conversabuntur) oportet multos discedere retro, dum Deum qui illos creavit et vocavit abnegare non timebunt. Et inimicus qui nunc a cordibus vestris projectus est, venturus est ut seperseminet populo Dei, grana errorum; sed firma Ecclesia Dei et Christi, nec cadere nec dirumpi poterit unquam. Venient autem præsumptores absque gratia Dei loquentes, quorum gloria labiorum procedit ex superbia; similes illi qui superbia cœlum præsumens habitare, mox de cœlo cum Angelis suis sequacibus ruit i æternam voraginem. Hi docebunt aliam doc-

réprouvée de Dieu, mais chérie de Satan; et l'esprit de mensonge s'en servira pour entraîner les âmes à sa suite.

CHAPITRE XII

Il les exhorte à garder la foi et à fuir l'erreur.

Vous donc, ô nos chers fils, que nous avons engendrés par l'Evangile, reconnaissez un seul Père, qui est Dieu; un seul Seigneur, Jésus Christ; un seul Maître, auteur de la vie, le Saint-Esprit. Une seule foi, un seul baptême. Aimez et craignez le seul vrai Dieu, créateur de toutes choses; persévérez jusqu'à la mort dans l'observance de ses commandements tels que je vous les ai enseignés, et attendez sa venue. Fuyez les inutiles ou dangereux discours des gens du siècle, parce qu'ils ne sont bons qu'à affaiblir peu à peu, dans vos cœurs, l'amour de Dieu.

---

trinam quæ aliena est a Deo, amica autem diabolo; per quem ipse spiritus erroris animas post se trahere festinabit.

CAPUT XII

Vos itaque, filii mei, quos in Christo per Evangelium genui, solum Patrem cognoscite Deum, et solum Dominum cognoscite Jesum Christum, et solum dominantem, vivificatorem cognoscite Spiritum Sanctum, et unam fidem, unum baptisma, unum Deum Creatorem omnium diligite, ipsumque solum timete, et in mandatis ejus quæ a me auditis, usque ad mortem patienter perseverate, exspectantes adventum ejus. Sæculares fabulas declinate, quæ corda vestra possint sensim a divino amore deflectere.

CHAPITRE XIII

Ce que doit faire un chrétien. — La récompense éternelle. — Ne pas craindre Satan.

Et afin que le Verbe de Dieu habite en vous avec sa grâce, priez sans cesse. Aimez-vous les uns les autres; édifiez-vous mutuellement, vous exhortant et vous consolant les uns les autres. Marchez en toute simplicité et droiture; soyez pleins de la grâce de Dieu. Ayez grand soin de donner des fruits en abondance, c'est-à-dire de faire de bonnes œuvres, et soyez surtout excités par l'espoir de la récompense que Dieu vous promet si belle dans le ciel. Craignant Dieu et Dieu seul qui est le maître des fidèles, ne craignez point Satan. Il ne pourra rien sur le troupeau de Jésus-Christ, s'il le voit bien établi dans la foi de Celui qui l'a purifié de manière à ce qu'il fût désormais sans tache et affermi dans la grâce. La grâce et la paix soient à vous, nos très-chers frères, avec la bénédiction de Dieu pour toujours. Ainsi soit-il.

CAPUT XIII

Et ut Verbum Christi habitet in vobis cum gratia, orate assidue. Invicem vos ipsos in verbo exhortationis et consolationis ædificate alterutrum diligentes, in sinceritate ambulantes, in gratia Dei abundantes. Evigilate in operibus fructuosis, et maxime laborate propter spem remunerationis quæ magna promissa est vobis in cœlis. Solum autem Deum timentes eum qui in fidelibus dominatur. Satanam nolite timere : nihil enim gregi Christi poterit nocere, quem fortem videt in fide ejus qui eum emundavit ut non haberet immunditiam sed plenam et perpetuam gratiam. Gratia et pax vobis, fratres, cum benedictione Dei æterna. Amen.

EPITRE DE SAINT MARTIAL

APOTRE, CONFESSEUR ET ÉVÊQUE DE LIMOGES

AUX TOULOUSAINS

CHAPITRE PREMIER

Miracles de Jésus-Christ. — Résurrection de Lazare.

MARTIAL Céphas, serviteur de Dieu, Apôtre de Jésus-Christ, aux frères qui sont à Toulouse, aux prêtres et aux ministres spirituels des églises de Dieu, la grâce, la vérité et la paix soient à vous, de la part de Dieu, notre Père, et de Jésus-Christ, notre Seigneur : Ne cessez pas de rendre grâces à Dieu, mes très-chers fils, pour vous avoir

---

EPISTOLA SANCTI MARTIALIS

APOSTOLI, CONFESSORIS ET EPISCOPI LEMOVICENSIS

AD TOLOSANOS

CAPUT PRIMUM

SERVUS Dei, Apstolus Jesu Christi, Martialis Cephas; omnibus fratribus qui sunt Tolosæ, cum sacerdotibus et ministris spiritualibus Ecclesiarum Dei; gratia vobis et veritas et pax a Deo Patre nostro, et Domino Jesu Christo. Gratias agite Deo incessanter, filii, qui eripuit vos a profunda caligine damnationis æternæ, et circumspicite diligentissime

arraché aux profondes ténèbres de la damnation éternelle, et considérez avec soin votre chef, qui est Jésus-Christ béni dans tous les siècles. Ainsi-soit-il.

Vous êtes, en effet, ses membres et son corps immaculé, qui ne saurait avoir la moindre souillure. Vous avez été sanctifiés et purifiés par l'eau du baptême. Je vous verrai bientôt et vous visiterai avec l'Esprit-Saint et avec la grâce de la foi qui vous donne la chasteté, par Jésus-Christ Notre-Seigneur, qui est mort pour nous et est véritablement ressuscité. La haine des Hébreux, qui le prenaient pour un homme ordinaire, l'a condamné à mort. Il avait, sous nos yeux, guéri les malades et les infirmes, guéri les paralytiques et les lépreux, délivré les possédés et, qui plus est, ressuscité des morts aussi aisément qu'on réveillerait un homme endormi. Nous en avons vu un, qui était depuis quatre jours dans le tombeau, répandant une odeur infecte, et qu'à la prière de ses sœurs il tira à l'instant du sépulcre par son seul commandement. Nous l'avons vu sortir nous-même, la tête enveloppée du suaire. Jésus rendait encore la vue aux

---

caput vestrum, quod est Christus qui est benedictus in sæcula. Amen.

Vos enim estis membra ejus, et corpus immaculatum, nec aliqua re coinquinatum, neque sordibus obvolutum. Jam enim sanctificati et mundati estis aqua regenerationis. Videbo autem vos in proximo, et visitabo in Spiritu Sancto, in gratia et fide castitatis per Dominum nostrum Jesum Christum, qui mortuus est pro nobis, et resurrexit in veritate resurrectionis; quem gens Hebræorum judicans purum hominem, per invidiam damnavit morte. Sanaverat enim, videntibus oculis nostris, ægrotos et languidos eorum, curaverat paralyticos, mundaverat leprosos, dæmoniacos liberaverat, et quod majus est, mortuos eorum tanquam de somno resuscitaverat. Nam et quemdam jam fœtentem quatriduanum, rogantibus sororibus ejus, ita de monumento facile resuscitavit, ut ad solum ejus verbum continuo de monumento resurgeret, ligatus sudario mortuorum. Cœcis etiam

aveugles, et il a ressuscité un aveugle de naissance. Il a, en outre, opéré un très-grand nombre de merveilles au milieu du peuple juif, ainsi que je vous l'ai prêché et annoncé, vous déclarant vrai tout ce que vous avez appris de moi par l'Evangile de vérité.

CHAPITRE II

Jésus crucifié.

Ce Jésus, notre Seigneur et notre Maître, qui est le Christ Fils de Dieu, après avoir fait un si grand bien au peuple juif, vit ce même peuple, poussé par les princes des prêtres et les Scribes, demander qu'il mourût en croix, bien qu'il n'y eût pas donné le moindre prétexte par le plus léger délit. On entendit donc les Juifs crier de toutes leurs forces : *Crucifiez-le*, *crucifiez-le.* Or il arriva que cette Croix fut mortelle pour les Juifs, tandis que nous, nous trouvons dans la Croix

---

visum reddebat, unde et nato cæco oculos præbuit. Et inmunera alia magnalia operatus est in populo Judæorum, sicut prædico et annuntio vobis, testificans vera esse quæ de eo a me per Evangelium veritatis audistis.

CAPUT II

Hunc enim Dominum et Magistrum nostrum qui vere Christus Filius Dei est, post tanta et innumera beneficia quæ in eis operatus erat, turbæ Judæorum, suadentibus principibus sacerdotum et Scribis, sine aliquo reatu mortis, dum causa non inveniretur in eo, portulaverunt interimi in ligno. Propter quod magnis vocibus acclamabant Judæi, dicentes : *Crucifige, crucifige.* Mors autem Crucis ejus lignum eis exstitit; unde trium-

triomphante notre vie éternelle. Par la Croix, la mort a été détruite, et la vie nous a été rendue.

CHAPITRE III

La vie de Jésus-Christ après sa résurrection.

Je vous l'ai déjà appris; je vous le répète encore: Notre-Seigneur Jésus-Christ, après la résurrection, est demeuré avec nous pendant quarante jours, et a bien voulu s'asseoir à table avec nous, pour nous démontrer qu'il était bien vivant, et vivant dans sa propre chair. Il nous a donné ordre, à nous ses témoins, de prêcher aux nations, de proclamer sa puissance, la rémission des péchés et le royaume du ciel. Ensuite, il est monté aux cieux, et est allé s'asseoir à la droite de son Père, éternel comme lui, dans sa majesté et dans sa gloire. C'est de là qu'il doit descendre au dernier jour, pour juger les vivants et les morts. A sa voix, toute chair ressuscitera, et les saints, pleinement renouvelés, seront désormais incorruptibles et immortels.

---

phus Crucis vita nostra est in æternum. Per crucem enim vita nobis restaurata est, et mors mortua est.

CAPUT III

Ecce ut vobis jam notum feci, et iterum vobis notum facio quod Christus postquam resurrexit de sepulchro, conversatus est nobiscum per dies quadraginta; et convesci nobiscum non est dedignatus ut se in veritate carnis vivum nobis demonstraret. Et præcepit nobis prædicare et testificari gentibus potentiam et remissionem peccatorum, et regnum cœlorum. Ascendit autem in cœlum, et sedet a dextris Dei æternus in majestate in gloria Patris. Unde judex vivorum et mortuorum apparebit in die novissimo; ad cujus vocem omnis caro resurget, et sancti renovabuntur in incorruptione immortalitatis æternæ.

CHAPITRE IV

Les mystères des sacrements.

Et maintenant, mes frères, laissez les impies s'imaginer qu'ils tuent le Christ en le mettant à mort. Pour vous, adorez votre Dieu et votre Sauveur, Notre-Seigneur Jésus-Christ. Tout homme qui ne recevra pas le baptême en son nom, et ne sera pas régénéré par l'eau, ne sera point sauvé.

Il est venu ici-bas pour appeler tout le monde au salut, bienfait que le Serpent fit perdre à Adam, notre premier père.

Vous donc qui êtes unis à Dieu par l'amour de ses commandements et par ses sacrements mystérieux, ayez toujours les yeux de l'âme fixés sur ce Dieu plein de gloire, de majesté et de grandeur.

CHAPITRE V

Exhortation à la piété et à la charité.

Avant tout, et par-dessus tout, que votre vie soit toute céleste. Rejetez bien loin tout ce qui respire la terre, Satan ou

---

CAPUT IV

Et nunc, fratres, quem impii occidere putantes morti tradidere immortalem vos adorate Deum et Salvatorem vestrum Dominum Jesum Christum. In cujus nomine nisi quis baptizatus fuerit per aquam regenerationis, salvari non potest. Ipse enim ad hoc venit in mundum ut omnes homines vocaret in salvationem quæ amissa erat per serpentem in primo Adam. Qui ergo jam Deo per dilectionem mandatorum per mysteria sacramentorum ejus conjuncti estis, oculos mentis vestræ attollite in gloriam majestatis et magnitudinis ejus.

CAPUT V

Ante omnia autem et super omnia, cœlestis sit conversatio vestra; nihilque terrenum, nihil diabolicum, nihilque carnale

la chair. Vous êtes sauvés par la grâce de Dieu; ne doutez point des promesses éternelles que je vous ai annoncées et que vous avez entendues de ma propre bouche. Quant à ceux qui demeurent dans l'incrédulité et repoussent la vérité, ils auront en partage les tribulations, la colère de Dieu et le feu éternel qui a été préparé pour le démon et pour ses mauvais anges. Appliquez-vous à dilater et à étendre partout le règne magnifique de la charité. Aimez-vous les uns les autres, car Dieu est charité et vérité. Rien en lui qui respire l'aigreur ou le mensonge. Dieu est immuable, et sa puissance, bien au-delà de tout ce qu'on peut imaginer et sentir, est vraiment infinie.

CHAPITRE VI

Contre les idoles, et que les démons les habitent.

Vous aurez un très-grand soin d'exécrer ces idoles, que vous avez cru longtemps être des Dieux. Elles ne sont autre chose que l'œuvre des hommes; elles ne voient pas, elles n'entendent pas. Elles n'ont pas de consistance et ne peuvent

---

sapiatis; gratia enim salvati estis. Nec ullo modo dubitetis, promissiones Dei æternas quas a me audistis et quas per memetipsum olim tradidi vobis. Iis autem qui sunt increduli, nec acquiescunt veritati, tribulatio et indignatio, et ignis æternus, qui præparatus est diabolo et angelis ejus. Amplitudo denique et altitudo charitatis per vos diffundatur, per quam alterutrum invicem diligatis; quia Deus et charitas et veritas est, nihilque in eo triste vel mendacium : incommutabilis enim est; et virtus Dei, ultra omnem modum et omnem sensum, inæstimabilis.

CAPUT VI

Bene igitur facietis si abominamini idola quæ dudum Deos esse credebatis. Hæc autem sunt opera hominum, non videntia neque audientia; quia nec statum habent, quæ nec se, nec vos

rien ni pour elles-mêmes, ni pour vous. Bien au contraire, elles plongent dans l'abîme éternel ceux qui les adorent; car les démons, esprits d'erreur, se sont glissés dans ces ouvrages de la main des hommes, et pendant de longs siècles ils ont trompé et entretenu dans la mort ces mêmes hommes que Dieu avait créés à son image et à sa ressemblance, jusqu'à ce qu'enfin la vertu de la Croix du Dieu vivant vînt de nos jours les renverser et dissiper les illusions dont vous aviez été jusqu'alors les tristes victimes.

CHAPITRE VII

Les démons sont forcés de quitter les idoles.

Vous m'avez vu moi-même, au nom de ce même Seigneur que les Juifs ont crucifié et qui est ressuscité le troisième jour, chasser les démons des statues où ils parlaient, faisant à leurs adorateurs des réponses fausses et pleines de tromperie. Vous m'avez vu les réduire en poussière, en leur commandant au nom de Dieu par la vertu de Jésus-Christ. Car le temps est venu où les démons ont perdu tout pouvoir de

---

quidquam juvare possunt; quin potius cultores suos in malitiam æternæ tribulationis submerserunt, quia in ipsis manufactis dæmones damnati, spiritus erroris, subintroierunt; qui hactenus per longa sæcula creaturam, ad imaginem Dei factam, in morte deceperunt, donec novissimo tempore insequente, virtus Crucis Dei vivi eos disperdidit, et ibi illusiones quibus ante vos lædebant, coercuit.

CAPUT VII

Vidistis enim per me, in nomine Domini, quem Judæi crucifixerunt, et qui tertia die resurexit a mortuis, dæmones exire coactos de statuis manufactis, in quibus responsa fallacia et plena deceptionum cultoribus suis dabant, et eas jussu meo in

tromper les fidèles et de leur nuire. Ils ne peuvent plus rien sur eux, et ils ne sauraient nuire désormais aux vrais croyants. Donc, délivrés du pouvoir de Satan, réjouissez-vous dans le Seigneur qui vous en a affranchis. Gardez-vous de résister avec orgueil au Dieu que je vous ai fait connaître et dont je vous ai démontré la puissance par tant de miracles et de guérisons. Il n'y a pas d'autre Dieu, ni au ciel ni sur la terre, de qui vous deviez attendre le salut, que Notre-Seigneur, celui-là même que je vous ai montré crucifié par les Juifs, ressuscité le troisième jour, et dont le nom est glorieux dans les siècles des siècles. Celui-là est vraiment notre roi.

CHAPITRE VIII

Le roi Etienne, serviteur de Dieu. — Destruction des idoles à Cahors et à Toulouse.

Etienne (1), qui a déjà reçu la foi et que j'ai baptisé avec ses

(1) La puissance de ce *duc* Etienne s'étendait depuis le Rhône jusqu'à

---

nomine Dei per virtutem Christi in pulverem redegisse. Ecce enim tempus quo dæmonibus ablata est potestas decipiendi et nocendi, ut non dominentur hominum fidelium; et ut nihil eos, qui in Deum unum crediderint, ultra lædere prævaleant. Liberati itaque a potestate Satanæ, gaudete in Domino, qui liberavit vos, et nolite extollere cornu vestrum adversus veritatem majestatis, quam semel per me cognovistis, et in potentia signorum et curationum efficacem copiose probastis. Non est enim alius Deus in cœlo et in terra, in quo oporteat vos salvos fieri nisi Dominus Jesus Christus, quem vobis ostendi crucifixum a Judæis, et tertia die resurrexisse a mortuis cujus nomen gloriosum erit in sæcula : ecce autem ipse rex noster.

CAPUT VIII

Stephanus (1) qui jam cognovit veritatem Dei Creatoris sui,

(1) Habebat iste Dux Stephanus principatum a fluvio Rhodani usque ad

ministres et ses soldats, progresse chaque jour dans la grâce et nous promet une abondante moisson. C'est le Seigneur Jésus-Christ lui-même qui se prépare cette moisson jusqu'à la fin des temps, dans ceux qu'il connaît et prédestine, et il la multiplie richement par sa grâce. Plusieurs d'entre vous ont vu de leurs propres yeux de quelle manière j'ai ressuscité un des ministres de ce prince Etienne. Ce ministre lui-même, sauvé ainsi d'une double mort, est venu lui-même se faire baptiser avec ses subalternes. La vierge Valérie, fiancée d'Etienne, mais qui mérite mieux le nom d'épouse du Roi celeste, avait écouté ma prédication et avait voué à Dieu la

l'Océan, et possédait jusqu'à la Loire. Il régnait donc sur le pays d'Aquitaine, comprenant le pays des Gascons et des Goths jusqu'aux monts Pyrénées. Quoique roi et, en réalité, le plus puissant des Gaules, il ne portait pas le nom de roi, car en Occident ce nom était uniquement réservé à l'empereur Néron qui régnait à Rome. Etienne, étant venu à Limoges, fit appeler sa fiancée, la vierge Valérie; et comme il s'aperçut qu'elle avait fait vœu de fidélité à l'Epoux céleste et qu'elle ne consentirait pas à en accepter un autre ici-bas, il la fit décapiter. (Note des éditeurs de la *Nova Bibliotheca Patrum.*)

---

et baptizatus est a me cum tyrannis et satellitibus suis; in gratia Dei quotidie crescit nova seges germinis vivi, quam Dominus noster Jesus Christus usque in finem sæculi per eos quos novit et prædestinavit, sibi multiplicavit secundum divitias gratiæ suæ, in cujus nomine, sicut multi vestrum viderunt, tyrannum ejus ressuscitavi a mortuis, qui et ipse cum satrapis baptizatus a morte duplici subtractus est. Virgo autem Valeria, sponsa regis terrestris, sed melius sponsa Regis cœlestis; quæ per meam prædicationem, virginitatem mentis et corporis Deo devoverat; et gladio decollata, dum vitam temporalem contempsit, æternam invenit;

mare Oceanum, possidens omnem, circa Ligerim, regionem, omnemque Aquitaniam seu Vasconum et Gothorum gentes usque ad montes Pyrenæos. Rex tamen non vocabatur licet rex esset potentissimus Galliarum; quia nemo alius proprie in Occidente hoc nomen sibi tunc imponebat, nisi solum Romæ Nero, qui Romani Imperii principatum tenebat. Lemovicam vero civitatem aliquando ingressus Stephanus, Valeriam virginem sponsam suam ad se vocari jussit : cumque cœlestis Regis sponsam factam, terrestri non nupturam intellexisset, decollari jussit.

double virginité de son âme et de son corps. Elle eut la tête tranchée; mais, en dédaignant la vie temporelle, elle conquit la vie éternelle; en courant avec ardeur à la mort temporelle, pour l'amour de Jésus-Christ, elle triompha de la mort éternelle. L'Esprit-Saint, à ma prière, était descendu en elle, et la grâce y opéra des effets merveilleux. Cette vierge sage est arrivée au royaume du ciel et a triomphé du démon. Ce même Esprit qui a opéré ces merveilles dans la vierge Valérie est le même qui est en nous l'auteur de tout bien en Jésus-Christ, pour l'amour duquel nous, ses témoins, nous ne craignons pas de supporter patiemment le glaive des bourreaux. Par amour pour lui, nous aimons les chaînes, les tribulations, la prison, les angoisses, la faim, les tourments les plus cruels. Lui-même nous a dit : *Ayez confiance, j'ai vaincu le monde.* C'est à sa grâce que nous devons toutes nos victoires. Seul il a triomphé de la mort en mourant lui-même. Il a enchaîné Satan, l'a fait prisonnier, et a dépouillé l'enfer. Or, l'époux de Valérie est devenu aujourd'hui un témoin fidèle de la Passion de Jésus-Christ. Il est chaste en son corps et donne ce

---

et temporalem mortem pro Christo suscipere non recusans, æternam mortem devicit. Hæc enim per orationem meam Spiritu Sancto repleta, magna effecta est in gratia Dei; et ideo prudens virgo ad cœlestia regna pervenit, et diabolum triumphavit. Hæc porro Spiritus Dei in illa est operatus, qui omne bonum operatur in nobis in Christo Jesu, pro cujus amore et testimonio invincibiles semper non cunctamur ferre, cum omni patientia, gladios carnificum, pro cujus testimonio grata fuerunt nobis vincula tribulationis, carceres, angustiæ, fames, diversæque passionum acerbitates. Ipse enim locutus est nobis dicens : *Confidite, ego vici mundum.* Cujus enim gratiæ debetur omnis plena victoria, nisi ejus qui de morte triumphator morte sua mortem vicit; et Satanam ligans, infernum spolians, captivum esse fecit? Sponsus autem virginis adeo est affectus testis passionum Christi, ut in corpore suo cœlestem conversationem jam præbeat subditis, desideria carnis suæ crucifigens, regnum diaboli mi-

grand exemple à ses sujets. Il met au pied de la Croix les désirs de la chair ; il diminue l'empire de Satan ; il élève partout dans ses Etats, selon que l'Esprit-Saint m'en fait connaître le besoin et l'opportunité, des églises à Notre-Seigneur Jésus-Christ dont il a embrassé la foi. Il va plus loin : on le voit, avec une foi parfaite, détruire les temples antiques du démon et les sanctuaires impurs des idoles. C'est par son ordre que Cahors, Toulouse et leurs environs ont vu disparaître leurs idoles. Vous devez obéir en tout à ce bon prince, car c'est Dieu qui vous l'a donné, Dieu qui est la source de tout pouvoir, de toute force et de toute paternité dans le ciel comme sur la terre. La semence de la foi a été si féconde dans le cœur de cet excellent prince, qu'il est devenu, en toute vérité, un homme nouveau en union avec le nouvel homme qui est Jésus-Christ. L'espoir des récompenses éternelles que je lui ai prêchées l'a fait renoncer au mariage, afin de pouvoir servir Dieu plus librement et amener plus aisément au baptême ses innombrables sujets.

---

nuens, nec solum Christo cui credidit, ecclesias per suum regnum, secundum quod Spiritui Sancto et nobis visum est, disponere et fabricare gaudeat; sed antiqua templa dæmoniorum et spurcissima fana idolorum destruere, perfectus in fide, videatur. Ipsius enim jussu, idola Cadurci oppidi ac Tolosanæ urbis et confinis ejus, jam nuper diruta sunt : cui etiam obedire debetis in omnibus, quia princeps a Deo vobis est constitutus, a quo omnis potestas et paternitas in cœlis et in terra originem ac fortitudinem sumpsit. Quem principem bonum, ad hoc tantum munus perduxit granum novellæ fidei, per quam novus homo factus novo homini conjunctus est, ut pro suavitate quoque præmii futuri illectus, copulam carnalium nuptiarum devitaverit per meam prædicationem, quatenus liberior Deo famulari possit, et multas catervas populorum subdere fonti regenerationis.

CHAPITRE IX

Du mariage. — Le veuvage a plus de mérite.

En louant ainsi Etienne, nous n'avons pas le dessein d'interdire un légitime mariage, puisque Dieu lui-même l'a établi dès l'origine du monde pour la propagation du genre humain. Jésus-Christ lui-même, mon Seigneur et mon Maître, a approuvé cette union légitime et sainte chez tous ceux qui entendent en user chastement et selon Dieu. En effet, ayant été invité à des noces, il les a sanctifiées par sa présence et y a répandu une sainte joie par un éclatant miracle. Il y avait, en effet, six outres pleines d'eau qu'il changea en vin au profit des joyeux assistants. Aux Hébreux, qui lui demandaient *s'il est permis à un homme de renvoyer sa femme,* il répondit : *Vous n'avez donc pas lu que celui qui créa l'homme au commencement les créa mâle et femelle, et les bénit en disant : Croissez et multipliez-vous, et remplissez la terre, et que tous les animaux de la terre tremblent en votre présence. Ainsi donc que l'homme se garde de séparer ce que Dieu a*

CAPUT IX

Nec ideo tamen prohibemus nubere legitimo connubio, cum et hoc conjugium honestum concessum sit et constitutum a Deo ab initio mundi, in multiplicationem generis humani. In tantum enim Dominus meus et Magister Jesus Christus legitimum et immaculatum thorum connubii approbavit, iis qui in sanctificatione et honore castitatis nubere volunt, ut ad quasdam nuptias invitatus, eas præsentia suæ majestatis sanctificaverit, et miraculo magnifice stupendo lætificaverit. Ibi sex hydrias plenas aqua factas, aqua in vinum mutata, viniferas ostendit, et cunctos qui aderant, beneficio tanto valde lætificavit. Hebræis quoque eum interrogantibus, *si liceat homini dimittere uxorem,* respondit dicens : *Non legistis quia qui creavit ab initio hominem, masculum et feminam creavit eos, et benedixit eis dicens : Crescite et multiplicamini et replete terram, et terror vester sit super*

uni. Notre premier père Adam, en effet, fut formé du limon de la terre, et la femme que Dieu lui donna fut faite d'une de ses côtes, ce qu'Adam proclama en ces termes : *Voici maintenant l'os de mes os et la chair de ma chair. Elle sera appelée* VIRAGO, *parce qu'elle a été tirée de l'homme. C'est pourquoi l'homme abandonnera son père et sa mère et s'attachera à son épouse, et ils seront deux dans une seule chair.* C'est pourquoi encore, mon Maître et Seigneur, répondant aux questions des Hébreux, ajouta cette déclaration : *Et moi je vous dis que quiconque renvoie sa femme, hors le cas de fornication, commet le crime, et celui qui épouse la femme ainsi renvoyée se rend coupable du même crime et devient adultère.* Mais au-delà du mariage légitimement permis, Dieu reconnaît au veuvage un mérite supérieur. A un troisième degré plus élevé encore et plus excellent, il nous signale l'honneur de la virginité, qui est la perfection, et qui nous fait semblables aux anges. C'est à la virginité qu'il nous invite par ces paroles : *Tous ne comprennent pas cette parole; mais que celui-là comprenne qui est capable de comprendre.*

---

cuncta animantia terræ; quod Deus conjunxit homo non separet. Nam et pater noster Adam primus factus est ex limo, uxorem cepit ex costa propria plasmatam, de qua protestatus est dicens : *Hoc nunc os ex ossibus meis, et caro de carne mea. Hæc vocabitur virago, quia de viro assumpta est; quapropter relinquet homo patrem suum et matrem suam et adhærebit uxori suæ, et erunt duo in carne una.* Unde Dominus et Magister meus, Hebræis sciscitantibus, hæc quoque subintulit, dicens : *Ego autem dico vobis, quia quicumque dimiserit uxorem suam, excepta fornicationis causa, mœchatur, et qui dimissam ab alio duxerit, mœchatur.* Ultra hunc autem gradum homini licite concessum viduitatem præmio majori constituit. Sed et tertium excellentem gradum honestatis in virginitate demonstravit nobis perfectum, et per omnia similem Angelicæ dignitati, ad quem invitabat nos dicens : *Non omnes capiunt verbum hoc; sed qui potest capere, capiat.*

CHAPITRE X

Récompense du veuvage et de la virginité.

Je vous le déclare donc, tous ceux qui parmi vous observeront le veuvage en vue de la récompense éternelle, trouveront Dieu fidèle dans ses promesses. Quant à ceux qui se seront établis plus haut encore et auront gardé la virginité, ils seront glorifiés au centuple dans l'éternité. Car celui qui, étant la virginité même, a choisi pour mère une vierge, qui est mort, qui est ressuscité, premier-né d'entre les morts, glorifiera magnifiquement, dans le royaume de son Père, ceux qui auront choisi librement de lui ressembler. Que tous ceux qui ont été régénérés par l'Eglise gardent une foi incorruptible et la préservent des atteintes du Serpent. La sainte Eglise est vierge elle aussi ; Jésus-Christ, ressuscité des morts, l'a sanctifiée par son sang et l'a faite de tous points immaculée.

CAPUT X

Ideo prædico vobis, quicumque in vobis viduitatem propter recompensationem elegerint, non fraudabuntur munere claritatis Dei : Qui vero in sublimitate excelsiori permanserint, virgines esse eligentes, centuplicatam in perpetua benedictione gloriam consequentur. Nam qui in virginitate singulari, virginitatem matris suæ elegit, qui mortuus, et resurrexit primogenitus ex mortuis, magnificentius secum qui tales esse elegerint, in benedictione et regno Patris exaltabit. Omnis autem per Ecclesiam Deo regeneratus, incorruptionem fidei possideat, ne corrumpatur perfidia serpentis, quia Ecclesia sancta et virgo effecta est; quam Christus resurgens a mortis, sanguine suo sanctificavit, et per omnia immaculatam constituit.

CHAPITRE XI

Il ne faut pas manger de viandes d'animaux suffoqués. — La Providence de Dieu.

J'ai une autre recommandation à vous faire : abstenez-vous de manger des viandes offertes aux idoles et d'animaux suffoqués, et cela pour écarter de vous tout esprit de fornication. Fuyez l'impureté. Vous êtes sanctifiés, vous devez servir Dieu saintement. Gardez-vous du vol, de la rapine, de l'avarice. Ne vous tendez pas de piéges les uns aux autres. Souvenez-vous bien que personne ne saurait échapper au regard de Dieu. Du haut du ciel, Dieu regarde les enfants des hommes. Si vous le servez, vous tenant en sa présence, vous foulerez aux pieds toute malice et tout poison de l'ennemi du salut.

CHAPITRE XII

Le royaume de Dieu. — La hiérarchie angélique.

Souvenez-vous de ce que je vous ai souvent enseigné sur la

CAPUT XI

De aliis vero admonere vos volo, ut custodiatis vos ab immolatione et suffocatis, ut sit omnis fornicatio longe a vobis. Immunditiam fugite ; quia jam sanctificati estis, et in sanctitate Deo servite. Cavete autem a furtis et rapinis, et ab omni avaritia, et nolite invicem insidiari. Certi estote neminem effugere posse præsentiam Dei vivi, qui de cœlo respicit super filios hominum. Cui si attentius serviatis, omnem malitiam et venenum diaboli conculcabitis.

CAPUT XII

Mementote vero sermonis mei quem sæpe dicebam vobis,

grandeur et la qualité de ce que Dieu prépare à ses saints, et à ceux qui le craignent. Car toute-puissance et toute gloire demeurent éternellement dans le royaume de Dieu sans qu'elles augmentent ni diminuent jamais. Là sont les trésors éternels de la sagesse et de la science, résidant en celui qui nous a appelés à partager son royaume et sa gloire. Là sont les Ordres divers des Anges et des Vertus qui louent Dieu en nombre infini. Créés par le Verbe lui-même, ils jouissent de l'éternel repos, en chantant éternellement les louanges de leur Créateur. Il est lui-même leur gloire et l'auteur de leur repos; il est l'objet toujours nouveau de leurs regards, et *les yeux de leur amour désirent toujours se porter sur lui*. C'est là le séjour de la virginité, de la continence, de la chasteté, de la longanimité, de la patience, de la charité. Là tendent la foi, l'espérance, la crainte de Dieu et la pureté. Là ont leur place marquée, depuis l'origine du monde, la vérité, la justice, la paix et l'obéissance aux commandements de Dieu. Plusieurs milliers de Puissances et d'Archanges désirent y contempler leur Créateur dans les profondeurs infinies de la lumière et de la gloire. Tout cela sera votre partage, si vous demeurez

---

quanta et qualia in cœlo præparata sunt sanctis et timentibus Deum. Omnis enim potentia et gloria in regno Dei indesinenter permanent, quæ nec augeri nec minui possunt. Ibi enim sunt thesauri sapientiæ et scientiæ perennes, in eo qui nos vocavit in regnum et gloriam suam. Ibi ordines multitudinis laudantium Deum, Angelorum et Virtutum, quæ per ipsum Verbum, per quod omnia facta sunt, creatæ, in laudibus Creatoris sui quiescunt. Ipse laus et requies eorum, et spectatio nova, *in quam semper desiderant prospicere*. Ubi locum habet virginitas, continentia, castitas, longanimitas, exspectatio, charitas. Quo fides et spes, timor et munditia tendunt. Ibi veritas et justitia et pax et obedientia mandatorum Dei, locum paratum habent ab origine mundi. Multa millia illic Potestatum et Archangelorum in intima luce gloriæ Dei Creatoris sui contemplari desiderant. Hæc autem vobis communia erunt, si proximi Deo fueritis, si

unis à Dieu, si vous l'aimez, si vous l'imitez. Or Jésus, Pasteur des pasteurs, Roi des rois, vous a laissé son exemple, qui est l'ornement de vos âmes et de vos consciences.

CHAPITRE XIII

De la bonté de Jésus-Christ. — Il a donné le baiser à Judas. — Il faut fuir l'avarice.

Je vous ai cité l'exemple de Celui qui ne rendit point malédiction pour malédiction; je vous ai fait admirer sa patience divine. Il a voulu, comme un innocent agneau, se laisser juger par un juge corrompu. Il a donné le baiser à son disciple qu'il savait venu pour le trahir. Sa charité seule le guidait, pendant que nous, témoins de cette scène, nous tremblions devant les cruels satellites, accourus pour arrêter notre Maître. Celui qui le trahit était son disciple comme nous; mais son avarice devait le mener là. Scélérat consommé, il a vendu la rançon du monde; sa malice l'a fatalement amené au désespoir; il s'est rendu lui-même indigne de

---

amatores ejus, si imitatores. Ille enim Pastor pastorum et Rex regum vobis reliquit exemplum quod decenter ornat conscientiam vestram.

CAPUT XIII

Audistis namque a me exemplum patientiæ ipsius quia cum malediceretur non maledixit, qui sicut agnus innocens, ante tribunal corruptibilis judicis se judicari permisit. Nam et discipulo suo a quo tradendum se noverat, dulcedine suæ bonitatis, nobis trementibus et intuentibus, sævitiam eorum qui eum comprendere venerunt, osculum dedit. Qui autem eum tradidit, condiscipulus nobis erat; sed merito avaritiæ suæ, plenus iniquitate, qua pretium mundi vendidit, obligatus in nequitia desperationis suæ, ut etiam venia semetipsum indignum faceret, non sustinuit pœnitentiam, donec laqueo mortis semetipsum con-

pardon et a semblé craindre d'avoir le temps de faire pénitence. Il est allé se pendre lui-même. Ayez donc en horreur l'avarice, puisqu'elle peut conduire à de si grands crimes. O mes fils bien-aimés, ma gloire et ma couronne, ne retournez pas à la mort à laquelle Dieu vous a arrachés par sa pure bonté. Ne retournez pas à ces pratiques qui vous faisaient autrefois tant de mal et exerçaient sur vous leur séduction charnelle, qui faisaient l'objet de toutes vos pensées. Vous n'aviez pas le bonheur, comme aujourd'hui, de goûter les choses spirituelles.

CHAPITRE XIV

Se contenter du témoignage de sa conscience. — Ne pas craindre les méchants. — La vérité et le mensonge.

D'ailleurs, nos frères, réjouissez-vous d'avoir échappé aux piéges de l'avarice, en devenant sincères et irréprochables devant Dieu et devant les hommes. Montrez toujours, par vos paroles, la pure vérité, telle qu'elle est dans votre cœur, et ne mentez jamais à votre conscience. Nous avons pour témoin

---

sumpsit. Tantam ergo iniquitatem avaritiæ execramini, filii mei amantissimi, gloria mea et corona : et nolite iterum vos tradere in mortem æternam, qua jam per Dei electionem evadere meruistis. Et nolite reverti ad pristina noxia in quibus seducebamini secundum carnem, sapientes tantum ea quæ carnis sunt. Nondum enim tunc noveratis sapere secundum spiritum.

CAPUT XIV

De cætero itaque gaudete quia evasistis laqueos avaritiæ, facti sinceri et irreprehensibiles coram Deo et hominibus, et sine offensa. Veritatem ex corde purissimam ostendite, ut nunquam in ipsum mentiri inveniamini. Habemus enim testem veritatis et conscientiæ nostræ Deum magnum omnipotentem, et Filium ejus Salvatorem nostrum, et Paraclitum Spiritum, qui charita-

de la vérité et juge de notre conscience le grand Dieu tout-puissant, et son Fils, Jésus-Christ Notre-Seigneur, et l'Esprit consolateur qui a répandu la charité dans nos âmes. Travaillons à lui plaire sans cesse; soyons amis de la vérité, et ne craignons pas les fils du mensonge qu'aveuglent la haine et une foule de péchés, et qui sont indignes de connaître la vérité de Dieu, ou, s'ils la connaissent, ils ne l'aiment pas; ils vont même jusqu'à le persécuter autant qu'il est en eux. Leur châtiment n'est pas éloigné, parce qu'ils refusent ce qui ne leur plaît pas et qu'ils approuvent ce qui les flatte. Leur abstention seule (quand même ils ne persécuteraient pas la vérité) suffirait à leur damnation; mais comme ils la persécutent avec pleine connaissance, leur damnation est cent fois plus assurée. Ne les craignez donc pas. Vous n'avez rien à redouter d'eux. Ne soyez pas étonnés. Leur malice est comme les nuages vaporeux; elle passe vite, elle se dissipe comme la fumée qui blessait nos yeux. Tandis que Dieu, qui est l'éternelle vérité, demeure éternellement. La vérité charme notre Dieu; le mensonge l'irrite. Le mensonge, en effet, ne vient pas de Dieu, mais de Satan.

---

tem Dei infudit cordibus nostris. Cui per omnia semper placentes, inveniamur veritatis amici; ne timeamus ullo modo filios mendacii, qui invidia et multis peccatis obcæcati, indigni sunt cognoscere veritatem Dei; et si cognoscunt, non eam diligunt, quin potius persequuntur quantum in ipsis est; quorum vindicta in proximo instat, quia, quod nolunt, recusant; quod volunt, approbant, quorum taciturnitas (si non eam per se persequerentur) sufficeret illis ad damnationem gehennæ; nunc autem quia cognitam persequuntur, centuplicatam sibi gehennam acquirunt. Ne ergo timueritis, neque formidetis, sed neque admiremini eos. Vapor enim est nebulæ malitia eorum, quæ cito pertransibit, sicut fumus noxius oculis. Deus autem veritatis in sempiternum permanet. Et veritate delectatur Dominus Deus noster, mendacio autem irritatur. Non enim est mendacium ex Deo, sed ex diabolo.

CHAPITRE XV

Il faut prier pour les infidèles. — Puissance de la prière ; ce qu'il faut demander.

Priez toutefois pour ces malheureux infidèles, afin d'obtenir de Dieu que, s'ils ne connaissent pas la vérité, ils puissent du moins sortir de la nuit de leur ignorance, et que leurs yeux s'ouvrent à l'intelligence des choses divines et des mystères de la bonté de Dieu. Quant à ceux qui connaissent la vérité, mais qui ne l'aiment pas, priez pour eux, afin que leurs cœurs soient purifiés de leur malice et de leurs péchés. *Priez* pour vous-mêmes *sans cesse,* afin que la vérité ne subisse jamais aucune éclipse dans votre intelligence, à Dieu ne plaise ! Que cette vérité s'y développe au contraire chaque jour pour votre salut et à la gloire de votre Père céleste. Oui, la prière vous est indispensable. Priez assidûment, priez chaque jour, car l'ennemi du salut rôde autour de vous comme une bête sanguinaire pour vous dévorer ; mais il s'éloigne de la bergerie de Dieu,

---

CAPUT XV

Rogate tamen pro talibus, obsecrationem ad Dominum facientes, ut si non cognoscunt claritatem veritatis quomodocumque, saltem ab ignorantiæ nocte resurgant, et aperiantur oculi eorum ad intelligenda divina, et pietatis plena mysteria. Qui vero puritatem veritatis cognoscunt quidem, sed non diligunt, orate pro eis, ut purgentur a malitia et nequitia cordis sui. Pro vobis *sine intermissione orate ;* ut nunquam veritas in intelligentia vestra obnubilationem aliquo modo capiat (quod absit) sed semper quotidie augmentetur ad salutem vestram in gloria Dei Patris : Oratio siquidem vobis necessaria est. Instantes itaque orationi, instate quotidie, quia adversarius vester in circuitu quærens, ut fera pessima, quem ex ovibus Dei dilaceret ; qui maxime per fidem stabilem et orationem puram atque assiduam fugit ab ovili Dei.

quand il trouve une foi ferme et une prière fervente et assidue. Priez pour glorifier le Seigneur; et tout ce que vous faites à vos frères, faites-le pour la gloire de Dieu, et non par vaine gloire. Enfermez-vous vous-mêmes dans la gloire de Dieu. Que vos prières aient pour objet la vie éternelle. Désirez et demandez avant tout le royaume de Dieu et sa justice, et Dieu vous accordera tout ce qui vous est nécessaire. Invoquez sans cesse Dieu notre Père à tous, qui règne dans les cieux. Priez pour que son règne arrive et pour que sa volonté soit faite en vous comme dans les anges du ciel.

CHAPITRE XVI

De la haine et de la médisance.

Donnez généreusement entre vous; afin que personne n'ait un prétexte de manquer à la prière. N'ayez point de haine pour votre prochain, et qu'on ne surprenne jamais sur vos lèvres une parole de médisance contre qui que ce soit. Evitez avec grand soin d'écouter ceux qui médisent. On nous reconnaîtra tous pour les véritables brebis de Jésus-Christ, si nous

---

Orate autem in gloriam Domini; et quidquid exhibetis fratribus, per gloriam Dei exhibete, non per inanem gloriam; et vosmetipsos in gloria Dei continete. Petitiones in salutem æternam quærite; regnum Dei et justitiam ejus patere maxime desiderate et cuncta necessaria vobis a Deo tribuentur. Patrem omnium Deum in cœlis regnantem, semper invocate; ut veniat ejus regnum deprecantes, fiatque ejus voluntas in vobis sicut in Angelis cœlorum.

CAPUT XVI

Vobismetipsis invicem donate, ut sine impedimento fiant orationes vestræ; et odium fratribus nolite tenere, neque alicui detrahere inveniamini, et insuper aures a detractoribus avertite. In hoc enim cognoscent nos omnes, vere oves Christi esse, si

avons les uns pour les autres une charité pure et sainte. Ainsi serez-vous les amis de Dieu. Il ne vous appellera plus ses serviteurs, mais ses amis, parce que vous aurez la charité parfaite.

CHAPITRE XVII

Il ne faut pas craindre les complots des méchants.

Et quand les impies, qui sont éloignés de l'amour de Dieu et de ses commandements, s'efforceront de comploter contre vous et contre la gloire de Dieu, cherchant à obscurcir pour toujours son éclatante vérité, ne craignez pas un seul instant. Gardez la foi et encouragez-vous mutuellement dans le Saint-Esprit; louez Dieu, rendez-lui grâces, et abandonnez-vous à l'auteur de tout bien. Il vous rendra dignes de sa gloire, et, prompt comme le soleil qui se lève serein, lumineux et calme, après l'affreuse nuit, il viendra à vous, et en un instant il réduira à néant les ténèbres que vos ennemis auront amoncelées. Il vous donnera en outre la joie des anges et des lumières divines

---

dilectionem simplicem et sanctam habuerimus ad invicem. Tunc autem amici Dei eritis, nec jam vos vocabit servos, sed amicos suos, quia in dilectionem consummabitis.

CAPUT XVII

Quum vero impietatem amantes, qui sunt longe a dilectione Dei et mandatorum ejus conventicula contra vestram, imo contra gloriam Dei, ut verum ejus lucidissimum in æternum obscurare in aliquo possint, inter se egerint; nolite dubitare in fide Dei, sed vosmetipsos in Spiritu Sancto cohortantes in laudes gratissimas Deo datori omnium bonorum credite, qui vos gloria sua dignos efficiet, et sub omni celeritate tanquam oriens sol in serenitate lucidissima atque placidissima post tetram noctem ad vos dignabitur per gratiam venire et caligines omnium inimicorum vestrorum in momento ad nihilum rediget. Vobis autem dabit læti-

supérieures à tout ce que vous pouvez demander et imaginer. Dieu, en effet, prend soin de vous et connaît la malice de ceux qui vous tendent des piéges. Il les punira quand le moment sera venu. Quant à vous, après qu'il vous aura arraché de leurs mains, il vous mettra au-dessus d'eux non-seulement en ce monde, mais en l'autre. Vous avez pour témoin celui qui scrute les reins et les cœurs. Soumis à lui, vous n'aurez ni orgueil, ni superbe, ni témérité; mais comme un humble et fidèle troupeau, vous vous étudierez à faire sa volonté parlant saintement et agissant de même. Dieu, qui veille continuellement sur vous et qui vous gouverne avec bonté et clémence, vous exaucera souverainement comme il convient à sa dignité, à sa toute-puissance, à sa grandeur et à sa majesté.

CHAPITRE XVIII

Du mépris du monde. — La récompense des justes.

Malheur à ceux qui, préoccupés des choses présentes, n'ai-

---

tiam Angelorum et claritatem cœlestem superabundanter quam petitis aut intelligitis. Deo enim cura est de vobis, et novit nequitiam insidiantium vobis, ut puniat eam tempore congruenti. Vos autem ereptos a malitia diripientium, superiores, illis faciet, non solum in hoc sæculo, sed etiam in futuro. Vobis enim est testis scrutator renum et cordium. In ejus obedientia nihil arroganter, nihil superbe, nihil temere præsumere; sed tanquam pusillus grex Dei, voluntatem ejus adimplere studete in verbis sanctis et operibus bonis. Etenim frequens et assidua Dei custodia super vos, qui moderatur vos in bonitate clementiæ suæ, annuet vobis secundum dignitatem et omnipotentiam magnitudinis et majestatis suæ.

CAPUT XVIII

Væ autem illis qui præsentibus intenti, Deum non diligunt et vos persequuntur; non enim vos sed Deum persequuntur. Patitur

ment point Dieu et vous persécutent. Ce n'est pas vous qu'ils persécutent, c'est Dieu lui-même. Puisque vous croyez en Dieu, c'est Dieu qui souffre en vous; et forts de votre conscience et de la pureté de votre foi, vous attendez de lui la récompense promise. Or, réjouissez-vous quand vous souffrez persécution pour la justice. Ne vous étonnez pas des épreuves qui vous affligent. Dieu les permet justement, et il n'a d'autre but que d'éprouver votre fidélité. Vous êtes des étrangers et des pèlerins qui habitez cette terre, et vous attendez l'héritage du royaume de Dieu. Cet héritage, il vous le donnera, et vous le possèderez en toute joie après ce malheureux exil, si vous en supportez chaque jour avec patience les épreuves, les maux, les douleurs et les amertumes. Que peuvent pour vous les délices du monde? Le monde n'a pas la foi; il est infidèle. Vous, vous avez la foi et vous attendez une récompense assurée.

CHAPITRE XIX

Que les chrétiens triompheront.

J'ai pleine confiance que le Seigneur vous délivrera bientôt

---

enim Deus in vobis qui in eum creditis, et retributionem ejus exspectatis cum conscientia et fide apud eum integra. Quando autem patimini propter justitiam, gaudete, et de iis quæ in tristitia cordis vestri accidunt, nolite mirari. Est enim permissio justa, probans et examinans corda vestra, si vere diligitis. Advenæ estis et incolæ hujus mundi, velut peregrini; ideoque exspectate hæreditatem regni Dei, quod post exilium mali hujus sæculi, a Deo cum gaudio possidendum percipietis; et si quotidie peregrinamini in multis tentationibus et casibus dolorum et ærumnarum quas perferetis. Quid ad vos delectatio mundi? Mundus enim sine fide, infidelis; vos autem in fide et remuneratione gratiæ.

CAPUT XIX

Confido autem de vobis in Domino, quod liberamini velociter

des serpents qui vous tendent des embûches, et de ces ennemis qui vous calomnient en haine de Dieu. Ils voudraient vous couvrir de confusion et d'opprobre, et vous ruiner matériellement. Que le Dieu tout-puissant vous arrache de leurs mains. Ils vous tournent aujourd'hui en dérision; ils vous accablent d'injures. Ils souffrent étrangement de votre bonne renommée et de ce qu'ils vous voient pleins de hardiesse et de confiance en Dieu et envers ses saints. Ils disent que vous perdez votre temps à travailler pour Dieu et à vous priver des jouissanees du siècle par vertu et pour obéir au précepte divin. C'est Dieu qui vous a donné la foi, c'est à lui que vous cherchez à plaire. Vous avez préféré vous conformer à sa volonté et vous y conformer dans la mesure de votre intelligence et de votre pouvoir. Dieu est votre protecteur et votre appui salutaire; c'est lui qui vous exaltera, c'est à lui que vous aurez recours au jour de sa grande visite, quand il viendra juger chacun selon ses voies et selon les œuvres qu'il aura choisies. Or vous, vous n'avez ni choix ni sagesse à

---

a serpentibus insidiosis, et adversariis qui vobis propter justitiam Dei detrahunt; qui vos volunt habere in confusionem, et in opprobium, et in damna temporalia; de quibus etiam eripiat vos mirabiliter omnipotens Deus; qui nunc vos habent in derisum et similitudinem improperii, qui valde torquentur in vestra bona fama, et gloriosa coram Deo et sanctis ejus fiducia, dicentes vos incassum laborare propter Deum, et tanta mundi hujus delectamenta, propter vim virtutis et præceptum Dei inane, contemnere. Est enim qui vobis fidem tribuit et cui curatis placere; cujusque voluntati concordare maluistis, et concordatis prout nostis et potestis; protector et cornu salutis vestræ, exaltatio atque refugium vestrum in die visitationis, quando cuncta discernet in veritate et æquitate, judicaturus unumquemque juxta vias suas et juxta fructum adinventionum suarum; vos autem adinventionibus vestris nihil agitis, nec sapitis. Nec enim post cor vestrum ambulare debetis, sed potius in puritate Deo gratissima voluntatem constitutionis Dei adimplere paratis;

vous. Vous ne suivez pas les inclinations terrestres de votre cœur, mais vous vous étudiez à accomplir en toute simplicité ce que Dieu vous a prescrit et qu'il a pour agréable. Vous êtes le peuple de Dieu; vous l'écoutez et vous marchez dans ses voies. C'est pourquoi Dieu humiliera vos ennemis et les réduira à néant; la main de Dieu s'appesentira, terrible et vengeresse, sur ceux qui vous persécutent. Ceux qui mentent à Dieu sont ennemis de Dieu. Dieu les trouvera dans l'éternité; c'est là qu'ils souffriront à leur tour, par un juste jugement. Nous comptons bien que ce même Dieu vous consolera comme il nous a consolé nous-même.

CHAPITRE XX

Quelle doit être la gloire de la foi chrétienne.

Jésus-Christ lui-même, mon Seigneur et mon Maître qui parle par ma bouche, vous fait connaître ceci : Son règne approche. Déjà son nom est plus brillant que le soleil; déjà on prêche par le monde entier ses œuvres grandes et mer-

---

estis enim populus Dei, audientes eum et in viis ejus ambulantes. Ideo inimici nostri pro nihilo humiliabuntur a Deo, et super tribulantes vos erit manus Domini in vindictam et ultionem debitam. Qui enim mentiti sunt Deo, inimici ejus sunt, et erit tempus eorum in sæcula, in tormentis secundum rectitudinem justi judicii Dei, quem exspectamus ut consoletur vos, sicut et consolari dignatus est nos.

CAPUT XX

Ecce per eum qui in me loquitur, Dominum meum et magistrum Jesum Christum annuntio vobis. Jam instat regnum ejus, jam fulget supra solem nomen ejus, jam prædicantur per omnem terram opera magna et mirabilia. Jam subdidit sibi principem harum provinciarum et futurum ut subdat sibi principes totius

veilleuses. Il a déjà conquis le gouverneur de ces provinces, et il doit conquérir de même les princes du monde entier. Il a déjà secoué le joug de Satan, sous lequel ses fidèies courbaient la tête. Il va bientôt confirmer absolument son règne glorieux parmi vous. C'est pourquoi toute l'Église entrera dans une allégresse ineffable. Cette allégresse sera subite, et ils se réjouiront pour toujours, ceux qui aiment la vérité, la splendeur et la gloire de Dieu, qui est Jésus-Christ Notre-Seigneur béni dans tous les siècles. Ainsi soit-il.

La voilà enfin brisée, la chaîne de l'incrédulité dans laquelle Satan tenait les serviteurs de Dieu. Les partisans du malin Esprit seront surpris dans leurs iniquités et précipités du faîte de leur orgueil jusqu'aux profondeurs de l'abîme. Là, il n'y a point d'eau rafraîchissante, l'aridité y est éternelle; le feu aussi est éternel, et ils n'en sortiront jamais. Mais s'ils se convertissent, Dieu qui peut tout, les délivrera. Rien, en effet, n'est impossible à Dieu. Et s'ils viennent à être délivrés, ce sera, certes, un grand bienfait de Dieu, une victoire éclatante, une grâce immense que Dieu leur aura faite comme à vous.

Orbis. Jam excussit jugum diaboli de cervicibus suorum fidelium : jam ex integro confirmabit gloriam regni sui in vobis. Unde omnis Ecclesia exaltatione inenarrabili replebitur, sine ulla cunctatione festinanter, et gaudio quod nunquam possit auferri a diligentibus claritatem et veritatem et gloriam Dei, qui est Jesus Christus Dominus noster benedictus in sæcula. Amen.

Confracta est denique catena diaboli, qua ligatos Dei servos incredulitate tenebat, cujus sectatores maligni in suis iniquitatibus assumentur, et supercilio suo dejicientur usque ad profundum novissimi, in quo non est aqua sed ariditas perpetua cum igne æterno unde nunquam extrahentur. Quod si resipuerint a malitia sua, liberabuntur ab eo cui nihil est impossibile : Deo enim omnia sunt possibilia. Et si liberatio eorum pervenerit; et hoc donum, et victoria et immensa gratia erunt in eis sicut et in vobis.

CHAPITRE XXI

Il faut prier pendant qu'on nous persécute. — Il faut éviter les hypocrites.

Vous savez comment ils résistent à la vérité; mais je rends grâces à Dieu, qui vous a délivrés de la loi du péché et de la mort, et qui a inspiré à vos cœurs des désirs conformes aux siens. La grâce de l'adoption vous a unis dans la charité de Dieu. Ne cessez donc jamais d'adresser vos prières à Dieu dans la simplicité de votre cœur. Ne désespérez jamais de sa bonté, car s'il diffère de vous exaucer, c'est pour votre bien et afin d'enflammer vos cœurs du désir de son amour. Faites bien attention aux hypocrites toujours menteurs, qui n'ont d'autre but que de vous écarter du chemin de la vérité que vous avez choisi par la grâce de Dieu, et de vous entraîner avec eux dans les sentiers funestes de l'iniquité et de la paresse. Plus Satan, qui agit en eux, viendra frapper à la porte de votre cœur, plus il y donnera l'assaut pour étouffer violemment la semence de la piété, plus vous devez vous tenir

---

CAPUT XXI

Vos enim scitis quomodo resistant veritati, sed gratias Deo ago qui liberavit vos a lege peccati et mortis, qui inspiravit cordibus vestris ea velle quæ et ipse desiderat, atque in unitate suæ bonitatis per gratiam adoptionis vos adunavit. Nunquam ergo deficiatis in oratione pura, nunquam de Dei nostri largitate desperetis; quia salubriter, quæ desideratis adhuc differt ut accendantur multo magis desideria vestra in eum. Observate autem eos qui in hypocrisi loquuntur mendacium, ut vos de via veritatis quam cum Deo elegistis avertant in semitas incongruas iniquitatum et negligentiæ. Et quanto magis per ipsos pulsat ostium mentis vestræ Satanas volens irrumpere intro, et germen pietatis in vobis obruere, eo magis solidi in charitate et firmi in fide, et alacres in spe Dei gloriæ, talibus resistite viriliter;

fermes dans la foi et la charité. Résistez-leur vigoureusement et avec une sainte joie, soutenus par l'espoir de la gloire future. Tous les obstacles qu'on vous oppose disparaîtront bien vite, car Dieu lui-même combattra pour vous. Ce que la grâce de l'Esprit-Saint vous a promis, vous est assuré pour l'éternité. Or c'est maintenant l'heure suprême où les infidèles doivent repousser la vérité. Il est donné à leurs mensonges si caressés de prévaloir pour un temps, afin de fortifier le rempart inexpugnable de l'esprit; mais leur rempart à eux tombera bien vite, parce qu'il est fragilement bâti, et que les architectes sont des hommes de mensonge. Ce qu'ils plantent pourra bien pousser quelque peu, mais il sera arraché, et il ne restera pas sur la terre trace de leurs travaux. Quant à ce que le Père céleste lui-même a planté en vous, il ne sera point arraché ; il croîtra jusqu'au plus haut des cieux et s'élèvera jusqu'en la présence du Seigneur, qui doit vous couronner, pour faire éclater la puissance de ce Dieu qui regarde avec amour les humbles et ep usse bien loin de lui les orgueilleux.

---

scientes quod pertransibunt sub omni celeritate quæ vobis contraria sunt, Deo pro vobis pugnante; permanebunt autem in æternum quæ per gratiam Spiritus Dei constituta sunt vobis. Est autem hæc hora novissima, in qua oportet ab infidelibus veritatem reprobari; fabulas autem quæ ipsis placent, pro firmitate muri spiritualis extolli, quum sit citissima casura parietis eorum quia linitus est absque temperatura, nec sunt veraces qui liniunt eum, sed prophetantes mendacium. Sed et plantatio eorum, si aliquid etiam germinis emerserit, eradicabitur, ut non appareat vestigium laborum eorum. Vestra autem plantatio, quam in vobis Pater cœlestis plantavit, nullo modo eradicabitur, et usque ad cœlos cœlorum, et ante conspectum Domini sine fine coronanda amplificabitur in augmentatione dexteræ virtutis Dei qui humilia respicit, et alta a longe cognoscit.

CHAPITRE XXII

De la récompense des justes et de la grâce de Dieu.

C'est pourquoi, mes frères, vous devez attendre une récompense glorieuse de Celui à qui vous obéissez, que vous imitez, et dont vous accomplissez la volonté devenue la vôtre; ce qui vous a valu jusqu'ici les dures persécutions de Satan, en haine du nom de Dieu. Ce n'est pas vous qui triomphez de la haine du malin esprit, mais c'est Dieu lui-même, source de toute gloire, qui triomphe en vous de tous les efforts des incrédules pendant qu'ils vous combattent et vous tendent des piéges. Aussi n'est-ce pas vous qui êtes vainqueurs, mais bien le Dieu de toute grâce auquel vous croyez fidèlement, après lequel vous soupirez, que vous aimez de tout votre cœur. Ne vous attribuez donc aucun mérite, comme si vous n'aviez pas besoin de la grâce de Dieu, *parce que sans lui vous ne pouvez rien faire.*

CAPUT XXII

Unde fratres mei, vobis erat magna Dei retributio in bonis gloriæ suæ, qui ei obeditis, qui eum imitati fuistis, cujus voluntas requievit in vobis, qui pro ejus nomine tanta ab invidia Serpentis antiqui passi estis hucusque. Non autem vos estis qui vincitis invidiam Satanæ, sed Deus et pater omnis gloriæ, fortitudinem incredulorum et adversansium atque insidiantium vobis, in vobis devincit. Nec enim vos estis victores, sed Deus omnis gratiæ in quem fideliter creditis et aspiratis, quem vere diligitis. Ideoque nihil meritis vestris adscribatis, quasi non agentes Dei gratia, *quia sine Deo nihil potestis facere.*

CHAPITRE XXIII

Ne point murmurer. — Craindre l'enfer.

Je vous recommande à Dieu, afin que par sa grâce, dans laquelle vous êtes établis, il vous délivre et vous préserve de tous maux, non-seulement en ce monde, mais en l'autre. Je vous félicite de tout mon cœur en vous voyant, pleins de foi, servir Dieu avec grand soin et n'avoir d'autre souci que de lui plaire. Gardez-vous de murmurer dans votre cœur et craignez les tourments éternels, tourments intolérables qui seront le partage des pécheurs, de ceux qui ne connaissent pas Dieu, et de ceux qui, l'ayant connu, n'auront pas voulu l'aimer. Pour avoir une idée des tourments de l'enfer, considérez ces malheureux dont les corps sont soumis au supplice du feu. Ceux qui les supportent pour l'amour de Dieu gagnent la couronne immortelle. Ne vous effrayez donc pas quand vous verrez des innocents cruellement tourmentés par le feu. *Dieu châtie ceux qu'il aime.* Quant à ceux qui sont mes fils, si je viens à apprendre qu'après le baptême ils sont retournés à

CAPUT XXIII

Commendo autem vos Deo in gratia ejus in qua statis, ut liberet et custodiat vos a malis omnibus, non solum in hoc sæculo sed etiam in futuro. Et valde congratulor fidei vestræ in qua Deo servientes attentius ei placere desideratis. Porro a murmuratione custodite corda vestra, et timete tormenta æterna, tormenta intolerabilia, quibus peccatores et qui Deum non noverunt, punientur, et qui cognitum non dilexerunt. In quo exemplo cruciatum gehennæ, sæpe videtis tribulationes quibusdam imminere in corporibus ardentibus; quas tamen qui in gratiarum actione sustinent, coronam sibi acquirunt. Non ergo admiremini videntes ignita in ferocitate cruciari innoxios. *Quos enim diligit Dominus flagellat.* Ipsos autem qui mei filii sunt si

leurs anciennes erreurs, je ne désespèrerai pas, je ne ferai que les plaindre davantage.

CHAPITRE XXIV

Il faut prier pour les infidèles. — Saint Martial aime les Toulousains et prie pour eux.

Ces malheureux, devenus apostats, ont besoin de vos prières, afin qu'ils puissent chasser Satan de leurs cœurs. C'est Satan, en effet, qui les excite contre nous pour les plonger dans l'abîme éternel. Quand je me suis trouvé au milieu de vous, vous m'avez tous aimé à l'envi dans la charité de Jésus-Christ. Votre foi et votre amour m'ont grandement réjoui dans le Seigneur; et je ne cesse de prier Dieu pour vous, afin qu'il vous préserve de tous maux dans ce monde et dans l'autre. Absent, mes sentiments sont les mêmes à votre égard, d'autant mieux que je sais que vous les partagez et que vous m'aimez en retour. L'Esprit-Saint aime ces attachements qui doivent vous conduire à la joie immortelle. Là, toute gloire surabondera en vous, et aucune persécution ne saurait l'obs-

---

sentimus in contumacia protervitatis post baptismum, nullo modo perturbamur, sed magis condolemus illis.

CAPUT XXIV

Vestra autem oratione tales opus habent ut oretis pro eis, quatenus diabolus a cordibus eorum auferatur, qui eos ad hoc incitat contra nos, ut in æternum demergat interitum. Quando autem præsens fui vobis corpore, unanimi dilectione me habuistis in charitate Christi, ideoque plurimum congratulatus sum in Domino, vestræ sanctæ fidei et dilectioni. Et hac de re oratio nostra continua pro vobis est ad Deum, ut hic et in futuro a malis omnibus vos eripiat. Absens vero corpore, erga vos eamdem dilectionem possideo; et ideo maxime, quia scio eam vos erga memetipsum possidere. Talis enim dilectio amabilis Spiri-

curcir. Enfin, si vous avez à supporter les assauts des orgueilleux de ce siècle, ne désespérez point de la bonté du Seigneur, mais tournez vos cœurs avec pleine confiance vers celui qui doit vous délivrer de la colère présente et de la colère à venir.

CHAPITRE XXV

Point de superstitions au sujet des jours et des temps.

Ne tenez point un compte superstitieux des jours, des temps et des astres. Les nations adonnées au culte des idoles y font grande attention, et c'est une ruse de plus par laquelle Satan les trompe et les éloigne de la vérité. Abandonnez-vous en toute confiance à Notre-Seigneur Jésus-Christ. Sa clémence est sans bornes et son pouvoir infini. Sa gloire est digne de nos éternels désirs; jamais il ne vous abandonnera. Il vous assistera toujours et partout, ainsi qu'il l'a promis par ces paroles : *Voici que je demeure avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles.* Aucun secret, quelque profond qu'il soit, ne lui est caché. Rien ne saurait vous arriver

---

tui Sancto est, per quam venietis ad gaudia claritatis Domini, ubi cuncta vobis gloria affluet, quæ numquam minoratur in persecutionibus, denique quia sustinetis eos a superbis hujus sæculi, nolite a fiducia Domini desperare; sed ad eum corda vestra convertite, qui vos liberabit a præsenti et futura ira.

CAPUT XXV

Observationes autem dierum et temporum atque astrorum nolite attendere, quibus gentes idolis deditæ intendunt, et tali observatione a diabolo decipiuntur et a veritate relinquuntur. Confidite ergo in potentia Domini Jesu Christi, cujus clementia immensurabilis est, cujus potestas ineffabilis, cujus gloria semper et in æternum desiderabilis, quia nunquam derelinquet vos, sed in omnibus ubique vobis aderit; sicut ipse nobis pollicitus est,

leurs anciennes erreu... votre âme soient toujours les plaindre da... n'aimez rien en dehors de lui; ... vous.

CHAPITRE XXVII

Il promet aux Toulousains la victoire et la paix.

Quant à la question que vous m'avez adressée, sachez bien que Dieu vous accorde au-delà de ce que vous lui demandez et de ce que vous imaginez. Il est lui-même la paix; il triomphe de toute guerre; il vous fera triompher de vos ennemis et vous donnera une paix assurée sans effusion de sang. Telle est sa volonté, telle est sa gloire; il se réjouit de vos bons désirs, et je rends grâce moi-même à celui qui est assis à la droite du Père dans la gloire du Saint-Esprit.

---

dicens: *Ecce ego vobiscum sum omnibus diebus usque ad consummationem sæculi.* Ipsi enim omnia abscondita patent, et nihil sine ejus voluntate poterit vobis evenire. In illius contemplatione mentem vestram assidue figite, et præter eum nihil diligatis, quoniam ipsi cura est de vobis.

CAPUT XXVI

Quod vero in vestra postulatione a me petitis, scitote confidenter, quia a Deo tribuitur vobis ultra quam petitis et intelligitis. Ipse enim est pax, ipse omnia superat bella; ipse vobis victoriam de inimicis, pacem firmam et sine sanguine dabit. Hæc est enim voluntas ejus et gloria, et de vestro bono desiderio congaudet; nosque ei gratias referimus, qui sedet ad dexteram Dei Patris in gloria Spiritus Sancti.

CHAPITRE XXVII

Il faut prier pour les impies.

Saluez avec empressement ceux qui aiment Notre-Seigneur Jésus-Christ et donnez-leur la paix. Priez ausssi constamment pour les impies, afin qu'ils se convertissent au vrai Dieu, pour la gloire duquel nous persévérons dans la foi, afin de pouvoir un jour contempler éternellement sa divine majesté. Pour lui, nous souhaitons d'exposer mille fois notre corps aux tourments et à la mort; car nous désirons cette vision de Dieu dont les anges seuls jouissent, et qui nous est réservée à nous tous qui aimons le Seigneur, et qui soupirons après la possession de sa gloire inestimable.

CHAPITRE XXVIII

Conclusion et souhaits.

Je ne veux pas vous imposer la fatigue de venir jusqu'à

CAPUT XXVII

Salutate in perfectione pacis qui diligunt Dominum Jesum Christum : pro impiis vero assidue orate, ut ad veritatem Dei convertantur ; per quam gloriam et in qua permanemus, et cum qua sine fine perpetuam Dei visionem contemplabimur. Pro qua etiam millies corpus nostrum sub omnibus tormentis morti dare optamus. Est enim visio Dei qua sola Angeli perfruuntur, et omnes perfecti in dilectione ejus ad quam pervenire desideramus quotidie suspirantes ad illius inæstimabilem gloriam.

CAPUT XXVIII

Fatigari autem vos nolo usque ad me, quousque nuntium meum videntes, sine aliqua hæsitatione ad præsentiam nostram

moi. Quand vous verrez arriver celui qui vous apportera ma lettre, ce sera comme si j'étais devant vous, et nous nous réjouirons ensemble en Jésus-Christ. Séparés, nous avons sans cesse devant les yeux l'amour et la présence de ce Dieu tout-puissant. C'est là notre paix, notre vrai bien, notre véritable consolation. Je prie Dieu qu'il demeure toujours en vous. Que le Seigneur éloigne de vous toute maladie, toute souillure, tout péché, tout ce qui peut vous nuire, afin que vos âmes parviennent intactes au séjour glorieux et sans avoir rien à redouter du démon; que vos corps eux-mêmes comparaissent immaculés devant le Seigneur au jour de la résurrection de la chair pour le jugement universel. Ainsi soit-il.

---

veniatis, ut præsentes invicem in gloria Christi gaudeamus, qui absentes ejus dilectionem et præsentiam omnipotentiæ suæ omni hora præ oculis habemus. Pax vero et omne bonum omnisque consolatio. Oro Deum ut jugiter maneat in vobis. Languorem autem ac nequitiam et omne peccatum, et quidquid potest esse molestum procul faciat Dominus a vobis, ut animæ vestræ in gloriam Dei sine corruptione perveniant, et absque metu diaboli; corpora autem vestra sine macula peccatorum præsententur Domino in resurrectione carnis ad diem universalis judicii Amen.

NOTE

—

GRÉGOIRE DE TOURS

FAVORABLE AUX ORIGINES APOSTOLIQUES DES ÉGLISES DE FRANCE

DADIN Hauteserre nous a déjà dit que Grégoire de Tours était « l'auteur de notre opinion aussi bien que de l'opposite. » (Introduction, p. CVII.)

En relisant avec soin cet auteur dont on a tant abusé, il nous paraît qu'un esprit attentif doit arriver à la même conclusion que le critique toulousain.

Nous prions le lecteur de vouloir bien ne pas perdre de vue ce que nous avons dit de la mission, du vivant de saint Pierre, d'un certain nombre d'évangélisateurs ordonnés par saint Lin, saint Clet et saint Clément, pendant l'exil ou les nombreuses absences du Prince des Apôtres. La tradition en est demeurée et a été consignée par cette expression : « Ordonné par les disciples des Apôtres. » *Ab Apostolorum discipulis ordinatus.* Pour saint Eutrope, Grégoire de Tours nomme absolument saint Clément. Pour ce qui est de saint Martial envoyé à Limoges « par les évêques de Rome, » saint Grégoire maintient un détail caractéristique, à savoir qu'il venait d'Orient, et qu'il avait amené d'Orient deux prêtres que nous savons être saint Alpinien et saint Austriclinien.

Grégoire de Tours nous paraît d'ailleurs avoir voulu écrire

moins un ouvrage de critique qu'un livre de piété. Non pas que son intention ait été de dédaigner la critique, mais il a recueilli, sans l'altérer et telle qu'il la trouvait dans les lieux qu'il visitait en pieux et soigneux pèlerin, la tradition de son temps. Il faut surtout le considérer comme un témoin de bonne foi, qui consigne avec exactitude la tradition de chaque lieu. C'est ainsi que nous l'avons vu, au cours de cet ouvrage, relater la tradition de l'église de Bazas sur la sainte Femme qui recueillit en Judée, dans la prison de Machéronte, le sang de saint Jean-Baptiste, et l'apporta à Bazas, où elle le déposa dans l'autel de la première église de cette ville.

Ces observations faites, nous prions le lecteur de lire attentivement les textes qui suivent, relatifs à la mission de quelques-uns des premiers évangélisateurs des Gaules. Ils en concluront, comme nous, avec Dadin Hauteserre, que Grégoire de Tours « est l'auteur de notre opinion aussi bien que de l'opposite. »

Tous les textes que nous allons citer sont tirés du livre *De Gloria Martyrum.*

« La tradition fait ordonner par les disciples des Apôtres et envoyer à Toulouse le martyr saint Saturnin (1).

« Saint Eutrope, lui aussi, martyr de la ville de Saintes, fut envoyé par le pape saint Clément, qui lui avait conféré en personne l'ordination épiscopale (2).

« L'évêque saint Martial, envoyé par les évêques de Rome, commença à prêcher à Limoges... Il était accompagné de deux prêtres qu'il avait amenés d'Orient en Gaule (3).

« Ce fut également par saint Austremoine que la ville d'Au-

(1) *Saturninus vero martyr, ut fertur, ab Apostolorum discipulis ordinatus, in urbem Tolosatium est directus.*

(2) *Eutropius quoque martyr Sanctonicæ urbis a beato Clemente episcopo fertur directus in Gallias, ab eodem etiam pontificalis ordinis gratia consecratus est.*

(3) *Igitur sanctus Martialis episcopus, a Romanis missus episcopis in urbe Lemovicina prædicare exorsus est... Erant tunc temporis cum eo duo presbyteri quos secum ab Oriente adduxit in Galliam.*

vergne reçut la parole du salut. Il fut, lui aussi, ordonné par les évêques de Rome avec saint Gatien et les autres que nous avons mentionnés (1).

« La ville de Bourges eut pour premier évangélisateur saint Ursin, qui fut ordonné évêque par les disciples des Apôtres et envoyé dans les Gaules. Bourges reçut la parole du salut, et saint Ursin fonda et gouverna le premier cette église (2). »

Que si quelques-uns paraissaient arrêtés par cette expression : *les évêques de Rome,* qui peut sembler favorable au troisième siècle aussi bien qu'au premier, nous ferons observer que saint Grégoire met sur le même pied et fait envoyer en même temps ceux qu'on appelle communément les sept évêques, « et les autres que nous avons mentionnés, » dit-il. Or, parmi ceux-ci, se trouve en particulier saint Saturnin de Toulouse, lequel, dit saint Grégoire, « a été ordonné par les disciples des Apôtres. » Or cette expression, « les disciples des Apôtres, » ne peut raisonnablement s'appliquer au pape saint Fabien, qui occupait au milieu du troisième siècle la chaire pontificale. Les sept évêques doivent donc bénéficier de la seule interprétation légitime et naturelle, qui est celle indiquée plus haut, à savoir que, du vivant de saint Pierre, saint Lin, saint Clet et saint Clément, revêtus tous trois de la dignité épiscopale, furent chargés par le Prince des Apôtres de gouverner en son absence et d'administrer la ville de Rome, et au besoin l'Eglise universelle ; et qu'ils ordonnaient et envoyaient authentiquement, au nom de leur maître, des évêques destinés aux chrétientés naissantes déjà fondées par les envoyés immédiats de saint Pierre, parmi lesquels saint Martial et quelques autres, par exemple.

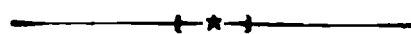
C'est d'ailleurs ainsi que Bonaventure de Saint-Amable

(1) *Per sanctum etiam Stremonium qui et ipse a Romanis episcopis cum Gatiano beatissimo et reliquis quos commemoravimus est directus, primum Arverna civitas verbum salutis accepit.*

(2) *Bituriga vero urbs primum a sancto Ursino qui a discipulis Apostolorum episcopus ordinatus in Gallias destinatus est, verbum salutis accepit, atque ecclesiam Biturigensem primum instituit rexitque.*

l'entend dans les lignes suivantes, qui méritent la plus sérieuse attention :

« Je diray une chose qui pourra faire quelque accord de ce qui se trouve de plusieurs de ces missionnaires, dont quelques auteurs attribuent la mission à saint Pierre, et les autres à saint Clément. Pythœus sur Salvian, trouvant quelques-uns de ces missionnaires qu'on dit avoir été ordonnés par les disciples des Apôtres, ainsi que Grégoire de Tours l'écrit de ce saint Saturnin, assure que ces disciples des Apôtres, qui consacraient les évêques que saint Pierre destinait çà et là en plusieurs endroits du monde, furent saint Clément, Lin et Clet, tellement qu'à cause que saint Clément consacrait le plus souvent ces missionnaires de saint Pierre, on confond la consécration et la mission, et on attribue à saint Clément la mission de quelques-uns qu'il a seulement consacrés, ainsi que nous verrons en saint Saturnin, que nous prouverons, au chapitre VIe, avoir été envoyé par saint Pierre, etc. » (Page 447.)



*L'*Histoire de la sainte Face de Montreuil-les-Dames *était déjà imprimée, lorsque nous avons reçu une notice plus détaillée et de tous points intéressante. Nous ne resistons pas au plaisir de la donner ici* in extenso.



HISTOIRE

DE

LA SAINTE FACE

DE

NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST

Vénérée d'abord à Montreuil-les-Dames, et aujourd'hui dans la Cathédrale de Laon (1).

AVIS AU LECTEUR

Cette histoire de la sainte Face de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui est à présent exposée à la vénération des fidèles, dans l'église de Notre-Dame de Laon, n'est qu'un abrégé d'une histoire plus étendue et qui fut imprimée à Reims en 1628, sous le titre de *Rayons éclatants du Soleil de Justice*, avec l'approbation de MM. Porreau et Lallemant, docteurs de la Faculté de cette ville.

On y renferme, en cinq chapitres, cette histoire primitive qui en contient seize. — Dans le premier, on rapporte quels furent les moyens dont les Dames Religieuses de Montreuil se servirent pour avoir la sainte Face. Dans le deuxième, de quelle manière cette image fut miraculeusement produite et envoyée en cette abbaye. Dans le troisième, on parle du sujet pour lequel on l'a exposée à la vénération des fidèles, et comment elle fut transférée au faubourg de La Neuville-sous-Laon, et de là, dans l'église de Notre-Dame de Laon. Dans le quatrième, comme il y a au bas de la sainte Face une inscription assez curieuse en caractères étrangers, on rapporte les sentiments de quelques savants sur cette inscription, avec une liste des miracles qui ont été

(1) La fête de la sainte Face de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui était solennisée autrefois dans l'abbaye des Dames Religieuses de Montreuil-sous-Laon, se célèbre aujourd'hui dans l'église Notre-Dame de Laon, le dimanche d'après l'octave de saint Pierre et saint Paul, et les deux dimanches suivants.

opérés de siècle en siècle, devant la sainte Face, depuis son origine.

Outre l'approbation des deux docteurs de la Faculté de Reims, de 1628, il en existe une seconde de deux docteurs en théologie de la Faculté de Paris, du 12 février 1722, qui certifient avoir lu un petit livre qui a pour titre : *Histoire de la sainte Face*, et n'avoir rien trouvé de contraire à la doctrine orthodoxe, mais plutôt l'avoir jugé fort utile pour augmenter la dévotion envers la sainte Face de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Signé : DE MAFILLATRE, DUBOIS.

Le cinquième chapitre rend compte de quelle manière la sainte Face a été soustraite à la fureur révolutionnaire et transférée dans l'église Notre-Dame de Laon.

En tête est l'ordonnance de Monseigneur l'Evêque de Soissons et Laon, qui constate l'identité de l'image de la sainte Face, et permet de l'exposer à la vénération des fidèles, etc.

CHAPITRE PREMIER

Quels furent les moyens dont les Dames Religieuses de Montreuil se servirent pour avoir la sainte Face.

L'image miraculeuse de la sainte Face de Notre-Seigneur Jésus-Christ, exposée autrefois dans l'église des Dames Religieuses de l'abbaye de Montreuil, est un présent fait et envoyé, de la part d'Innocent IV, par Jacques de Troyes, à ces dames, vers le milieu du treizième siècle, c'est-à-dire le 3 juillet de l'an 1249, le lundi d'après la fête de saint Pierre et saint Paul ; c'est pour cette raison qu'on en commence la solennité le dimanche qui suit immédiatement l'octave de ces glorieux Apôtres, qui répond au dimanche le plus prochain d'après l'envoi de la sainte Face : on la continue les deux autres dimanches suivants pour satisfaire la dévotion des fidèles qui viennent en foule honorer cette précieuse relique pendant ces trois dimanches.

La lettre que Jacques de Troyes écrivit aux Dames Abbesse et Religieuses de Montreuil, et que l'on conserve encore à présent (nous en donnerons la copie ci-après), est une preuve

authentique de cette donation, qui se fit de la manière suivante :

Urbain IV, connu avant son élévation, sous le nom de Jacques Pantaléon, était Français de nation, originaire de Troyes (en Champagne) et d'une naissance assez obscure; s'étant néanmoins adonné sérieusement à l'étude des belles-lettres, il y fit un tel progrès qu'il devint un grand jurisconsulte et théologien fameux; de sorte qu'après avoir passé, avec un applaudissement général, par les différents degrés de chanoine de Troyes, d'archidiacre de Laon et de Liége, il parvint au souverain-pontificat, sous le nom d'Urbain IV. Il avait, dans l'abbaye de Montreuil, une sœur nommée Sybille, qui, par sa vertu et son rare mérite, était parvenue à la qualité d'abbesse de ce monastère, où l'on faisait profession d'une vie extrêmement pénitente.

Les Religieuses de Montreuil, pour se soutenir dans leurs austérités, s'occupaient souvent à méditer sur les souffrances de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qu'elles s'efforçaient de retracer dans leur genre de vie. Elles sollicitèrent, en conséquence, leur abbesse de demander à son frère, qui n'était encore que chapelain du Pape, l'image de la sainte Véronique qu'il avait en dépôt, comme trésorier de l'église de Saint-Pierre au Vatican, afin de s'animer, par la contemplation de ce divin objet, dans la vie crucifiée qu'elles avaient embrassée.

Jacques Pantaléon, après s'être donné bien des mouvements, en faveur de sa sœur et de ses religieuses, auprès du Pape, qui formait bien des difficultés sur sa demande, supplia Sa Sainteté qu'elle lui permît au moins d'en faire tirer une copie pour l'envoyer à Montreuil, afin de satisfaire en quelque manière leur dévotion. Le Pape y consentit, ajoutant qu'il voulait être lui-même témoin de cet ouvrage, soit pour donner plus de poids à la chose par sa présence, soit peut-être par une espèce de pressentiment du miracle que Notre-Seigneur devait opérer en faveur de ses épouses les Religieuses de Montreuil.

CHAPITRE II

De quelle manière la sainte Face fut miraculeusement produite et envoyée à l'abbaye de Montreuil, située autrefois dans la Thiérache, aux frontières du Hainaut.

Le jour que le Pape avait désigné pour tirer cette copie, étant venu, Sa Sainteté, accompagnée de son chapelain et de ses autres officiers, se rend à l'église de Saint-Pierre au Vatican; on descend en sa présence la sainte Véronique d'un endroit assez élevé où elle était exposée; on en fait approcher le peintre dont le Pape avait fait choix pour tirer cette copie, lequel, considérant attentivement ce divin tableau, pour en ébaucher avec son pinceau les premiers traits, tombe tout d'un coup à la renverse, par une espèce d'évanouissement qui surprit d'abord l'assemblée tout occupée de ce spectacle; mais l'on fut bien plus étonné lorsque ce peintre étant revenu à lui, et voulant de nouveau se mettre à son ouvrage, on s'aperçut qu'une main invisible avait formé, pendant le temps de son évanouissement, une image qui ressemblait tellement à la Véronique, qu'on l'aurait prise pour la Véronique même.

Jacques de Troyes ayant fait emporter cette image sous le bon plaisir du Pape, il l'envoya fort précieusement à Montreuil avec une lettre à l'abbesse et aux Religieuses de cette abbaye, qu'elles ont conservée jusqu'à la Révolution dans leurs archives.

En voici la copie :

« Aux vénérables et dévotes Sœurs en Notre-Seigneur, l'Abbesse et Religieuses du couvent de Montreuil, Jacques de Troyes, archidiacre de Laon, chapelain de Notre-Saint-Père le Pape, salut; et à la fin entière fruition, jouissance parfaite, et claire vision du bien longuement désiré.

« Par la relation de notre très-chère sœur avons entendu que d'une ardente affection désirez voir et avoir auprès de vous la face et figure de notre Sauveur, qu'avons à notre garde, lequel a été vu en terre, et a conversé avec les hommes,

beau par-dessus tous les humains; et Nous ayant certifié que pour la contemplation d'icelle vos dévotes affections en seront, non pas sans raison, trop enflammées, et vos entendements grandement purifiés.

« Nous donc qui, de très-bon cœur, voudrions procurer toutes choses par lesquelles puissiez acquérir la grâce de Dieu en ce monde, à l'avenir la gloire perturable, voulant de tout notre pouvoir satisfaire aux saints désirs de notre dite sœur bien-aimée, vous envoyons la sainte Face ci-dessus mentionnée, et n'ayez égard si la trouvez flétrie et défaite : car comme ceux qui toujours résident sous la fraîcheur tempérée, et continuellement reposent ès lieux voluptueux, ont la chair blanche et délicate; et, au contraire, ceux qui ne bougent des champs sont halés, noircis et altérés : ainsi a été cette Face bienheureuse décolorée par le soleil et ardeur des tribulations, comme lisez ès cantiques, au temps que Notre-Seigneur travaillait au champ de ce monde mortel pour notre rédemption. Pour ce vous prions affectueusement que, pour la révérence d'icelui qu'elle représente, la receviez comme sainte Véronique, qui vaut autant dire comme la vraie image ou semblance, la traitiez doucement, dévotement et honorablement, afin que pour la contemplation d'icelle, il vous soit de mieux. Ayez donc mémoire de Nous à vos saintes prières et méditations.

« Fait à Rome, l'an de grâce mil deux cent quarante-neuf, le troisième juillet, le lundi après la fête de saint Pierre et de saint Paul. »

Il serait difficile d'exprimer ici la sainte joie avec laquelle les Religieuses de Montreuil reçurent, avec la lettre de Jacques de Troyes, ce portrait sacré de leur divin Epoux.

Elles le traitèrent doucement, pour parler le langage de cette lettre, dévotement et honorablement; elles redoublèrent leur amour pour la pénitence, à la vue de ce modèle achevé d'une vie vraiment pénitente, et elles ne pensaient qu'à retenir ce précieux trésor caché dans l'intérieur de leur maison, pour leur utilité particulière; mais le bruit s'en étant répandu dans le monde, elles furent obligées, peu de temps après, de le ren-

dre public, par un événement tout singulier que nous allons rapporter.

CHAPITRE III

Pour quel sujet on commença d'exposer la sainte Face en public, à la vénération des fidèles, et comment enfin elle fut transférée au faubourg de La Neuville-sous-Laon.

L'an 1362, c'est-à-dire environ treize ans après l'arrivée de la sainte Face à Montreuil, Dom Thierry de Brabant, abbé des Dunes, proche Furnes en Flandres, ayant invité Raoul, évêque de Boulogne, et Jean, évêque de Tournay, pour faire la dédicace d'une nouvelle église qu'il avait fait bâtir, il vint prier l'abbesse et les Religieuses de Montreuil de vouloir bien lui confier la sainte Face, afin de l'y exposer, pour donner plus de pompe à cette cérémonie ; ce qu'elles lui accordèrent, après avoir pris là-dessus toutes les précautions que la raison demandait. La nouvelle s'en étant répandue dans tous les environs de cette abbaye, l'on s'y rendit de toutes parts, plutôt pour voir et honorer la sainte Face, qui dès lors était regardée comme une image miraculeuse, que pour assister à la dédicace de cette église.

Dieu voulut, de son côté, récompenser la dévotion et la foi de ceux qui s'y trouvèrent, car plusieurs d'entre eux étant atteints de diverses infirmités, il rendit la vue à des aveugles, l'ouïe à des sourds, la parole à des muets, et la facilité de marcher à des boiteux.

L'abbé Thierry ayant rapporté, selon la parole qu'il en avait donnée, après l'octave de la dédicace de son église, la sainte Face à Montreuil, il s'y fit un grand concours de monde pour y honorer cette sainte image, que les Religieuses furent obligées de rendre public ce trésor qui était demeuré caché jusqu'alors dans l'intérieur de leur maison ; elles la firent exposer sur le maître-autel, pour satisfaire la dévotion des fidèles, qui allait toujours en augmentant, à cause des prodiges que Dieu opérait en faveur de ceux qui venaient lui rendre hommage.

On érigea plusieurs confréries en son honneur : les principales furent celles de Mons, d'Avesnes, du Quesnoy, de Landrecies et de Soignies. Les Religieuses de Montreuil en firent une fête particulière, qui fut attachée au dimanche le plus prochain d'après l'octave des apôtres saint Pierre et saint Paul, qui répond au temps que la sainte Face leur a été envoyée; elles solennisèrent cette fête par une messe et un office propre; les confrères dont nous venons de parler avaient soin d'y venir alternativement en procession, ce qui donna lieu, pour satisfaire leur dévotion, d'y joindre les deux autres dimanches suivants, qui, pour ce sujet, étaient appelés par le vulgaire *les Dimanches aux processions.*

Les choses continuèrent longtemps en cet état avec beaucoup d'édification, malgré diverses calamités fâcheuses qui contraignirent plusieurs fois les Religieuses de Montreuil d'abandonner leur maison pour se retirer ailleurs. Enfin, l'an 1635, la France étant en guerre avec l'Espagne, et l'armée ennemie faisant le siége de la Capelle, au voisinage de laquelle était située l'abbaye de Montreuil, les Religieuses furent obligées d'en sortir, pour se réfugier d'abord à Crépy-en-Laonnois; et, en 1650, elles vinrent s'établir dans la Maladrerie du faubourg de La Neuville-sous-Laon, emportant la sainte Face avec elles, sans que jamais on ait pu leur enlever ce précieux trésor, quelque perte qu'elles souffrissent d'ailleurs, et cet endroit fut nommé, comme il l'est encore aujourd'hui, *Montreuil-sous-Laon.*

Elles ont continué, depuis ce temps-là, d'exposer la sainte Face dans leur église, à la vénération des fidèles, dont le concours n'y était pas moins grand qu'il l'était dans le lieu de leur premier établissement; il est vrai que les confréries dont nous avons parlé n'y venaient plus en procession comme elles faisaient ci-devant, à cause de la distance des lieux.

Ce serait ici le lieu de placer la liste des miracles sans nombre opérés en faveur des personnes qui sont venues honorer la sainte Face de Notre-Seigneur Jésus-Christ; les procès-verbaux, les tableaux et d'autres monuments que l'on con-

servait dans l'église et le trésor de l'abbaye de Montreuil, en sont des preuves bien authentiques. Mais pour ne pas rendre ce petit livre trop volumineux et en augmenter le prix, on s'est restreint à affirmer que, depuis l'arrivée de cette sainte relique chez les Dames Religieuses de Montreuil, il y a eu peu d'années où il ne se soit opéré quelques guérisons miraculeuses.

CHAPITRE IV

De l'inscription qui est au bas de l'image de la sainte Face.

On voit au-dessous de l'image de la sainte Face certains caractères tout à fait extraordinaires écrits en lettres rouges. Plusieurs savants ont cherché à les interpréter, mais aucun n'a mieux réussi à les expliquer que le P. Honoré de Sainte-Marie. Ce savant prétend, et prouve en même temps, que les caractères de cette inscription sont moscovites et doivent être lus de cette manière :

OBRAS GOSPODEN NAOUBROUSE,

Qui signifient en latin :

Imago Domini in linteo,

Et en français :

L'image de Notre-Seigneur sur un linge.

Les caractères qui sont au bout de l'image signifient :

Jésus-Christ.

Le P. Honoré, dans la crainte de se tromper, a consulté deux célèbres médecins de Moscou venus en France à la suite du czar Pierre. Ces messieurs ont attesté que c'était la véritable explication de ces caractères.

En outre, le prince Kourakin, ayant reçu un billet de M. le maréchal de Tessé, pour le prier d'examiner cette inscription, ce prince fit cette réponse au bas du billet : « Les caractères d'en haut signifient : *Jésus-Christ ;* ceux d'en bas : *Le portrait du Sauveur imprimé sur le mouchoir ou bandeau.* »

Supposé la vérité de cette explication, puisqu'elle a été donnée par des personnes qui ne savaient pas à quoi elle avait

rapport, il est aisé de voir la conformité de cette inscription avec la pieuse tradition, suivant laquelle on honore la sainte Face de Montreuil de temps immémorial.

CHAPITRE V

L'on y rend compte de quelle manière la sainte Face a été soustraite à la fureur révolutionnaire et transférée dans l'église Notre-Dame de Laon. En tête de ce chapitre est l'ordonnance de Mgr de Soissons et Laon, qui constate l'identité de l'image de la sainte Face, permet de l'exposer à la vénération des fidèles et d'en faire, tous les ans, un office solennel.

« Jean Claude le Blanc de Beaulieu, par la miséricorde de Dieu et l'autorité du Saint-Siége apostolique, évêque de Soissons et Laon, etc.

« Vu la lettre en date du 5 juillet 1249, de Jacques de Troyes, depuis pape sous le nom d'Urbain IV;

« Vu le procès-verbal, en date du 3 juillet 1807, fait par M. Armand Mignot, curé-doyen de Notre-Dame de Laon et archidiacre du Laonnois, duquel résulte :

« 1° Que les Dames Religieuses de l'abbaye de Montreuil-sous-Laon, ayant été forcées de quitter leur maison en septembre 1792, les habitants du faubourg de La Neuville obtinrent provisoirement que l'image de la sainte Face que possédait ladite abbaye serait transférée dans leur église paroissiale; ce qui fut fait solennellement, du consentement de la municipalité de Laon, en présence de ses habitants;

« 2° Que le 22 novembre 1793, le sieur Baroffio, nommé par l'administration départementale pour faire le dépouillement des églises, prit l'image de la sainte Face dans ladite église de La Neuville, en présence des sieurs Desmare, Duterne, Deville, Rogé et Marchand père, et la porta au district de Laon, où elle fut déposée, en présence des témoins susnommés;

« 3° Que M. Lobjeois, alors administrateur du district de Laon, et aujourd'hui membre du Corps législatif, certifie qu'il l'a lui-même soustraite à la fureur révolutionnaire, en la cachant sous des papiers, au fond d'une armoire, dans laquelle

elle est demeurée jusqu'à ce qu'elle ait été réclamée, et par lui remise aux sieurs Moret, Coquillette et Fournier, pour être déposée en l'église de Notre-Dame, dans laquelle elle fut transportée, comme il conste du procès-verbal en date du 7 décembre 1795, et placée solennellement derrière le maître-autel, au-dessus d'un autel sur lequel elle est demeurée jusqu'à ce jour ;

« 4° Que plusieurs Dames Religieuses professes de l'abbaye de Montreuil, savoir : Mesdames Souëf, de Proisy, Mignot, Denise, encore existantes, et qui ont toujours demeuré à Laon depuis leur sortie de l'abbaye, attestent que l'image aujourd'hui vénérée dans l'église Notre-Dame de Laon est la même que celle qui, de temps immémorial, était exposée dans la chapelle de l'abbaye de Montreuil ;

« 5° Que Madame de La Mire, dernière abbesse, a rendu non-seulement le même témoignage en présence de M. l'abbé Delaloge, grand-vicaire de Soissons, et d'un député du clergé de Notre-Dame de Laon, mais a mis ès-mains de ces Messieurs, la lettre authentique de Jacques de Troyes, secrétaire d'Innocent IV, en date du 4 juillet 1249,

« Nous avons reconnu et reconnaissons *ladite image de la sainte Face* de notre divin Sauveur pour sincère et authentique, Nous avons permis et permettons de l'exposer solennellement à la vénération des fidèles.

« Nous autorisons M. le Curé-doyen, archidiacre de Laon, à faire solennellement l'Office de cette sainte relique le dimanche qui suit l'octave de la fête des bienheureux Apôtres saint Pierre et saint Paul, ainsi que les deux dimanches suivants, et de chanter solennellement un salut avec exposition et bénédiction du Très-Saint-Sacrement, le premier de ces trois dimanches.

« Donné en notre hôtel, à Soissons, sous notre seing, le contre-seing de notre Secrétaire et le sceau de notre Evêché, le 8 du mois d'août 1807.

« ✝ J.-C., *Evêque de Soissons*.

« Par Mgr l'Evêque de Soissons,

« LEVÊQUE, *Secrétaire*. »

« Il y avait dans l'abbaye de Montreuil une confrérie parculière en l'honneur de la sainte Face qui subsistait depuis plus de cent cinquante ans, comme il paraît par une concession d'indulgences de plusieurs papes : notamment Innocent IX donna, l'an 1684, des indulgences plénières à perpétuité pour ceux qui entreraient dans ladite confrérie. Ces indulgenses avaient été publiées avec la permission de M. Jean d'Estrées, en 1685, et M. Louis de Clermont, tous deux évêques de Laon. Mais ladite confrérie ayant cessé d'exister par suite de la Révolution, les indulgences, par là même, ont aussi cessé. Mais Mgr de Villèle, évêque de Soissons, désirant favoriser la dévotion des fidèles envers la sainte Face, a, par son ordonnance du 6 juin 1821, accordé une indulgence de 40 jours à toutes les personnes de l'un et l'autre sexe qui visiteraient pieusement l'image de la sainte Face de Notre-Seigneur Jésus-Christ. »

« Guillaume-Aubin de Villèle, par la miséricorde divine et la grâce du Saint-Siége apostolique, évêque de Soissons ;

« Sur la demande à Nous faite, et dans la vue d'exciter la piété et d'augmenter la ferveur des personnes qui viendront visiter et honorer l'image de la *sainte Face de Notre-Seigneur*, exposée en l'église de Notre-Dame de Laon, à la vénération publique, d'après l'autorisation renouvelée par Mgr de Beaulieu, notre prédécesseur,

« Nous avons accordé et accordons, par ces présentes, une indulgence de 40 jours en faveur des fidèles de l'un et l'autre sexe qui visiteront dévotement ladite image.

« Donné à Soissons, en notre palais épiscopal, sous notre seing, le contre-seing de notre secrétaire et le sceau de nos armes, le 6 juin 1821.

« † G.-A., *Evêque de Soissons.*

« Par mendement de Mgr l'Evêque de Soissons,
GAILLARDON, *Chanoine, Secrétaire.* »

Les pièces ci-dessus relatées sont en dépôt dans les archives de la fabrique de Notre-Dame de Laon.

LITANIES

DE

LA SAINTE FACE DE N.-S. JÉSUS-CHRIST

TIRÉES DE L'ÉCRITURE SAINTE

SEIGNEUR, ayez pitié de nous.
Jésus-Christ, ayez pitié de nous.
Seigneur, ayez pitié de nous.
Jésus-Christ, écoutez-nous.
Jésus-Christ, exaucez-nous.
Dieu le Père, du haut des cieux, ayez pitié de nous.
Dieu le Fils, rédempteur du monde, ayez pitié de nous.
Dieu le Saint-Esprit, ayez pitié de nous.
Sainte Trinité en un seul Dieu, ayez pitié de nous.
Jésus, qui avez pris la forme d'un esclave, ayez pitié de nous.
Jésus, qui avez conversé avec les hommes, ayez pitié de nous.

LITANIÆ

SANCTÆ FACIEI D. N. JESU CHRISTI

E SACRA SCRIPTURA DESUMPTÆ

KYRIE, eleison.
Christe, eleison.
Kyrie, eleison.
Christe, audi nos.
Christe, exaudi nos.
Pater de cœlis Deus, miserere nobis.
Fili Redemptor mundi Deus, miserere nobis.
Spiritus Sancte Deus, miserere nobis.
Sancta Trinitas unus Deus, miserere nobis.
Jesu, in formam servi facte, miserere nobis.
Jesu, cum hominibus conversate, miserere nobis.

Jésus, qui avez pleuré sur la ville de Jérusalem, ayez pitié de nous.
Jésus, dont la face a paru brillante comme le soleil, ayez pitié de nous.
Jésus, qui vous êtes prosterné sur votre face, ayez pitié de nous.
Jésus, dont la face a été teinte d'une sueur de sang, ayez pitié de nous.
Jésus, trahi par un baiser de Judas, ayez pitié de nous.
Jésus, qui avez reçu un soufflet de la main d'un esclave, ayez pitié de nous.
Jésus, dont la face a été voilée, ayez pitié de nous.
Jésus, dont on a chargé la face de crachats, ayez pitié de nous.
Jésus, dont la face a été meurtrie de coups, ayez pitié de nous.
Jésus, qui avez été couronné d'épines, ayez pitié de nous.
Jésus, dont on a frappé la tête avec un roseau, ayez pitié de nous.
Jésus, dont la face imprime du respect à tout le monde, ayez pitié de nous.
Jésus, qui montrez votre face sur votre sanctuaire, ayez pitié de nous.
Jésus, devant la face duquel nous offrons nos prières, ayez pitié de nous.

Jesu, super Jerusalem lacrymate, miserere nobis.
Jesu, cujus facies resplenduit sicut sol, miserere nobis.
Jesu, in faciem tuam prostrate, miserere nobis.
Jesu, sanguineo sudore faciem perfuse, miserere nobis.
Jesu, osculo a Juda tradite, miserere nobis.
Jesu, a ministro alapa percusse, miserere nobis.
Jesu, faciem velate, miserere nobis.
Jesu, in faciem conspute, miserere nobis.
Jesu, colaphis in faciem cæse, miserere nobis.
Jesu, spinis coronate, miserere nobis.
Jesu, arundine caput percusse, miserere nobis.
Jesu, a facie cujus silet omnis terra, miserere nobis.
Jesu, ostendens faciem tuam super sanctuarium tuum, miserere nobis.
Jesu, ante cujus faciem prosternimus preces, miserere nobis.
Jesu, a facie cujus quærimus misericordiam, miserere nobis.

Jésus, devant la face duquel nous demandons miséricorde, ayez pitié de nous.

Jésus, dont la face découvre toutes nos démarches, ayez pitié de nous.

Jésus, dont la face fait fondre les montagnes, ayez pitié de nous.

Jésus, qui n'avez pas détourné votre face des crachats, ayez pitié de nous.

Jésus, qui avez présenté vos joues à ceux qui vous frappaient, ayez pitié de nous.

Jésus, qu'on a rendu comme un lépreux, ayez pitié de nous.

Jésus, dont nous voyons la face avec joie, ayez pitié de nous.

Jésus, dont les yeux observent ceux qui font mal, avez pitié de nous.

Jésus, qui faites luire sur nous la lumière de votre visage, ayez pitié de nous.

Jésus, dont la tête est un or très-pur, ayez pitié de nous.

Jésus, dont les lèvres distillent une myrrhe excellente, ayez pitié de nous.

Jésus, sur les lèvres duquel la grâce est répandue, ayez-pitié de nous.

Jésus, aux yeux duquel les cieux mêmes sont impurs, ayez pitié de nous.

Jesu, a facie cujus non sunt absconditæ viæ nostræ, miserere nobis.

Jesu, a facie cujus montes defluxerunt, miserere nobis.

Jesu, cujus facies non est aversa a conspuentibus, miserere nobis.

Jesu, cujus genæ vellentibus datæ, miserere nobis.

Jesu, quasi leprosus reputate, miserere nobis.

Jesu, cujus videmus faciem in jubilo, miserere nobis.

Jesu, cujus vultus super facientes mala, miserere nobis.

Jesu, illuminans vultum tuum super nos, miserere nobis.

Jesu, cujus caput aurum optimum, miserere nobis.

Jesu, cujus labia distillant myrrham primam, miserere nobis.

Jesu, in cujus labiis diffusa est gratia, miserere nobis.

Jesu, in cujus conspectu cœli non sunt mundi, miserere nobis.

Jesu, ponens lacrymas nostras in conspectu tuo, miserere nobis.

Jésus, dont les yeux sont témoins de nos larmes, ayez pitié de nous.

Jésus, dont la face réjouit les justes, ayez pitié de nous.

Jésus, dont les yeux sont attentifs sur le pauvre, ayez pitié de nous.

Jésus, dont les yeux sont sur ceux qui vous craignent, ayez pitié de nous.

Jésus, dont les yeux regardent les justes, ayez pitié de nous.

Jésus, qui avez les yeux sur les fidèles de la terre, ayez pitié de nous.

Jésus, dont les yeux ressemblent à ceux de la colombe, ayez pitié de nous.

Jésus, dont les yeux sont comme une lampe ardente, ayez pitié de nous.

Jésus, qui avez les yeux comme une flamme de feu, ayez pitié de nous.

Jésus, dont les yeux sont plus brillants que le soleil, ayez pitié de nous.

Jésus, qui arrêtez vos yeux sur ceux qui vous aiment, ayez pitié de nous.

Soyez-nous propice, pardonnez-nous, Jésus.

De toutes sortes de maux, délivrez-nous, Jésus.

Jesu, in conspectu cujus exultant justi, miserere nobis.

Jesu, cujus oculi in pauperem respiciunt, miserere nobis.

Jesu, cujus oculi super metuentes te, miserere nobis.

Jesu, cujus oculi super justos, miserere nobis.

Jesu, cujus oculi ad fideles terræ, miserere nobis.

Jesu, cujus oculi sicut colombæ, miserere nobis.

Jesu, cujus oculi ut lampas ardens, miserere nobis.

Jesu, cujus oculi tanquam flamma ignis, miserere nobis.

Jesu, cujus oculi lucidiores sunt super solem, miserere nobis.

Jesu, cujus oculi in diligentes te, miserere nobis.

Propitius esto, parce nobis, Jesu.

Ab omni malo, libera nos, Jesu.

A subitaneà et improvisa morte, libera nos, Jesu.

De la mort subite et imprévue, délivrez-nous, Jésus.
De la damnation éternelle, délivrez-nous, Jésus.
Par le mystère de votre sainte incarnation, délivrez-nous, Jésus.
Par votre transfiguration glorieuse, délivrez-nous, Jésus.
Par vos larmes, délivrez-nous, Jésus.
Par votre sueur de sang, délivrez-nous, Jésus.
Par les soufflets que vous avez reçus, délivrez-nous, Jésus.
Par votre couronne d'épines, délivrez-nous, Jésus.
Au jour du jugement, délivrez-nous, Jésus.
Quoique nous soyons des pécheurs, écoutez-nous, nous vous en prions.
Faites qu'étant morts au péché, nous vivions à la justice, écoutez-nous, Jésus.
Ayant souffert en votre chair, armez-nous de la même pensée, écoutez-nous, Jésus.
Faites que nous n'ayons point d'autre science que celle de Jésus crucifié, écoutez-nous, Jésus.
Nous ayant fait part de vos peines, faites-nous part de vos consolations, écoutez-nous, Jésus.
Accordez-nous de vous voir face à face dans le ciel, écoutez-nous, Jésus.

A damnatione perpetuâ, libera nos, Jesu.
Per mysterium sanctæ incarnationis tuæ, libera nos, Jesu.
Per gloriosam transfigurationem tuam, libera nos, Jesu.
Per lacrymas tuas, libera nos, Jesu.
Per sanguineum sudorem tuum, libera nos, Jesu.
Per alapas tuas, libera nos, Jesu.
Per spineam coronam tuam, libera nos, Jesu.
In die judicii, libera nos Jesu.
Peccatores, te rogamus, audi nos.
Ut peccatis mortui, justitiæ vivamus, te rogamus.
Ut te passo in carne eadem cogitatione armemur, te rogamus.
Ut te Crucifixum scire ante omnia studeamus, te rogamus.
Ut sicut socii Passionum ita simus et consolationis, te rogamus.
Ut te revelatâ facie aliquando videre possimus, te rogamus.
Fili Dei, te rogamus audi nos.

Fils de Dieu, écoutez-nous.

Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, pardonnez-nous, Jésus.

Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, exaucez-nous, Jésus.

Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, faites-nous miséricorde, Jésus.

Antienne

Tout le monde est dans le trouble, lorsque vous vous mettez en colère, ô Seigneur ! mais, mon Dieu, faites-nous miséricorde, et n'en venez pas à de fâcheuses extrémités ; encore un coup, faites-nous miséricorde, montrez-nous votre Face, et nous serons sauvés.

℣. Que Dieu s'élève, et que ses ennemis soient dissipés.

℟. Et que ceux qui le haïssent s'enfuient devant sa Face.

Oraison

Dieu tout-puissant et miséricordieux, accordez-nous, s'il vous plaît, la grâce de voir à jamais brillante dans la gloire céleste la face de Jésus-Christ, Notre-Seigneur, que nous honorons ici-bas défigurée pour nos péchés dans sa Passion. Par le même Jésus-Christ. Ainsi soit-il.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, parce nobis, Jesu.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, exaudi nos, Jesu.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, miserere nobis.

Antiphona.

A Facie furoris tui Deus, conturbata est omnis terra : sed tu, Domine Deus, miserere, et ne facias consummationem ; ostende faciem tuam, et salvi erimus.

℣. Exurgat Deus, et dissipentur inimici ejus ;

℟. Et fugiant omnes qui oderunt eum a facie ejus.

Oremus.

Concede, quæsumus, omnipotens et misericors Deus : ut qui Filii tui Domini nostri Jesu-Christi faciem propter peccata nostra in Passione deformatam veneramur, eamdem in cœlesti gloriâ fulgentem contemplari perpetuo mereamur. Per eumdem Dominum nostrum, etc.

ORAISON

A la sainte Face de Notre-Seigneur Jésus-Christ

Tirée de saint Augustin.

Je me présente devant votre sainte Face, ô mon Sauveur, chargé de mes péchés et des peines qu'ils ont attirées sur moi. Ce que je souffre est beaucoup au-dessous de ce que je mérite; car, quoique je ressente la juste punition de mes fautes, je ne laisse pas pour cela d'en commettre tous les jours de nouvelles. Je succombe sous vos fléaux, et je n'en deviens pas meilleur. Mon cœur est dans l'amertume, et mon obstination dans le mal est toujours la même. Ma vie se passe dans la misère, et je ne me corrige pas. Lorsque vous me châtiez, je vous fais les plus belles promesses du monde ; aussitôt que vous tenez votre main suspendue, j'oublie tout ce que je vous ai promis.

Je vous fais, ô mon Dieu, un aveu sincère de mes désordres. Je proteste en votre présence que, si vous n'usez de miséricorde envers moi, je suis en danger de périr sans ressources. Accordez-moi, mon Sauveur, ce que je vous demande, quoique je ne le mérite pas, puisque vous avez bien voulu me tirer du néant pour me mettre en état de prier. Ainsi soit-il.

ACTE DE RÉPARATION

Pour tous les outrages que Jésus-Christ a soufferts dans sa sainte Face.

Je vous adore et je vous loue, ô mon divin Jésus, Fils du Dieu vivant, pour tous les outrages que vous avez endurés pour moi, qui suis la plus misérable de vos créatures, dans tous les sacrés membres de votre corps, mais particulièrement dans la partie la plus noble de vous-même, à savoir votre Face. Je vous salue, aimable visage, meurtri de soufflets et de

coups, souillé de crachats et défiguré par les mauvais traitements que vous ont fait souffrir les Juifs impies. Je vous salue, ô beaux yeux, tout baignés des larmes que vous avez répandues pour notre salut. Je vous salue, sacrées oreilles, tourmentées par une infinité de blasphèmes, d'injures et de sanglantes railleries. Je vous salue, ô bouche sainte, remplie de grâces et de douceurs pour les pécheurs, et abreuvée de fiel et de vinaigre par une ingratitude monstrueuse de ceux que vous aviez choisis pour votre peuple. Pour réparation de tant d'ignominies, je vous offre tous les hommages qu'on vient vous rendre en ce saint lieu, où vous voulez être honoré d'un culte spécial, auquel je m'unis de tout mon cœur. Ainsi soit-il.

ACTE D'ADMIRATION

En contemplant la sainte Face.

Mais Seigneur, pourquoi avez-vous empreint votre sainte Face, ainsi que vous l'aviez fait, dans l'état triste et pitoyable de votre Passion ? Que ne l'avez-vous plutôt peinte avec ces traits charmants qui enlevaient tous les cœurs, ou avec le brillant éclat qu'elle avait sur le Thabor, le jour de votre glorieuse transfiguration ? Il semble que votre admirable beauté nous aurait causé plus de plaisir et d'amour pour vous. La majesté de votre visage nous aurait inspiré, ce me semble, plus de respect. Votre auguste front n'aurait-il pas meilleure grâce, orné d'une couronne de lumière ou d'un précieux diadème que sous un tissu tout hérissé d'épines ? Non, mon divin Sauveur, votre sacrée Face toute brillante de gloire est réservée pour être à jamais l'objet de la joie des bienheureux habitants du Paradis. Mais votre visage, défiguré par les ignominies de votre Passion, doit être le sujet ordinaire de nos vénérations sur la terre et le modèle de notre imitation. Nous expérimentons, tous les jours, que rien n'est plus efficace pour allumer votre amour dans nos cœurs, pour nous animer à la pratique de toutes sortes de vertus, et pour nous faire éviter

le péché. Accordez-nous donc la grâce, ô mon aimable Sauveur, de compâtir de telle sorte à vos souffrances sur la terre, que nous puissions mériter de participer un jour à votre triomphe dans le ciel. Ainsi soit-il.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

CHAPITRE II

CHAPITRE III

CHAPITRE IV

CHAPITRE V

CHAPITRE PREMIER

CHAPITRE II

CHAPITRE III

CHAPITRE IV

CHAPITRE V

CHAPITRE VI

CHAPITRE VII

APPENDICE AU CHAPITRE VII

CHAPITRE VIII

CHAPITRE IX

CHAPITRE X

CHAPITRE XI

CHAPITRE XII

CHAPITRE XIII

CHAPITRE XIV

CHAPITRE XV

Toulouse. — Imp. Hébrail, Durand et Delpuech, rue de la Pomme, 5.

PUBLICATIONS

DE

L'ŒUVRE BÉNÉDICTINE DES MILICES APOSTOLIQUES

POUR L'ÉDUCATION DES CLERCS

(Scolasticats et Orphelinats monastiques).

Le Véritable Paroissien de l'Église romaine, ou le Bréviaire et le Missel des laïques, contenant, avec tous les Offices de l'Année ecclésiastique, la Somme théologique et liturgique du fidèle. — 4 vol. in-32, brochés. — Prix : 3 fr. 50 le volume.

POUR PARAITRE DANS LE COURS DE L'ANNÉE

LA SAINTE MESSE

Liturgiquement servie et pieusement entendue, ou la sanctification des jeunes Clercs (texte, cérémonies, instructions). — 1 petit vol. in-32, broché. — Prix : 75 centimes.

LE RITUEL DES LAÏQUES

Ou Guide liturgique pratique (instructions, historique, texte et cérémonies) pour assister à la célébration des sept sacrements et pour les recevoir avec piété et profit spirituel. — 1 vol. in-32, broché : 3 fr.

OUVRAGES HAGIOLOGIQUES ET HISTORIQUES

Pouvant être donnés en prix dans les Écoles, Pensionnats et Collèges :

SAINTE VÉRONIQUE DE JÉRUSALEM

APOTRE DE L'AQUITAINE

Son apostolat, sa mort, son tombeau et son culte à Soulac, ou Notre-Dame de Fin-des-Terres (archidiocèse de Bordeaux) ; 2e édition. — Un fort volume grand in-8° raisin. — Prix : 5 francs.

LES LÉGENDES SACRÉES DE L'ANNÉE ECCLÉSIASTIQUE

Avec la vie des principaux Saints de France pour chaque jour de l'année. Ouvrage destiné soit à la lecture quotidienne en famille, soit à la lecture pour le Dimanche, où l'on pourra lire avec fruit la vie des Saints de la semaine. — Un fort vol. in-8° raisin. — Prix : 5 francs.

LA VIE DE SAINT MARTIAL

APOTRE

ET UN DES FONDATEURS APOSTOLIQUES DES ÉGLISES D'AQUITAINE

Un fort vol. in-8° raisin. — Prix : 5 francs.

SAINTE MADELEINE

PÉCHERESSE, PÉNITENTE, APOTRE

D'après l'histoire et la mystique chrétiennes, dédiée aux femmes du monde. — Un vol in-8° de 500 pages. — Prix : 5 francs.


Sainte Véronique, apotre de l'Aqu
Widener Library 003660921
3 2044 081 751 026